BYZANTION

REVUE INTERNATIONALE DES ÉTUDES BYZANTINES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. GRÉGOIRE

AVEC LA COLLABORATION DE

N. BĂNESCU, † A. E. R. BOAK, † Mrs. G. BUCKLER, P. CHARANIS, Mme G. DA COSTA-LOUILLET, CH. DELVOYE, G. GARITTE, † R. GOOSSENS, A. GRABAR, R. GUILLAND, C. HADJIPSALTIS, O. HALECKI, F. HALKIN, † E. HONIGMANN, Mme P. KARLIN-HAYTER, Mme J. LAFONTAINE-DOSOGNE, M. LASCARIS, P. LEMERLE, M. LEROY, Mme A. LEROY-MOLINGHEN, R. LOPEZ, Mlle M. MATHIEU, G. MORAVCSIK, P. ORGELS, G. OSTROGORSKY, A. SOLOVIEV, P. VAN DEN VEN, † A. A. VASILIEV, G. VERNADSKY

Organe du Centre National de Recherches Byzantines

TOME XXXII (1962)

FASCICULE 1

HOMMAGE A
PAUL VAN DEN VEN

BRUXELLES

FONDATION BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE

RUE DU MUSÉE, 5

1962

REVUE SUBVENTIONNÉE PAR LA FONDATION UNIVERSITAIRE ET LE GOUVERNEMENT BELGE

CE TRENTE-DEUXIÈME VOLUME DE *BYZANTION*

EST DÉDIÉ AVEC RECONNAISSANCE À

PAUL VAN DEN VEN

QUI, DÈS L'AUBE DE CE SIÈCLE,

SE SIGNALA PAR DE PRÉCOCES ET BRILLANTS TRAVAUX

DANS LE CHAMP DE L'ÉRUDITION BYZANTINE.

DISCIPLE DE KARL KRUMBACHER ET D'ALBERT EHRHARD,

AMI DU P. DELEHAYE ET DE JOSEPH BIDEZ

QU'IL SECONDA DANS LEURS RECHERCHES,

IL FIT D'IMPORTANTES DÉCOUVERTES

DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ORIENT ORTHODOXE

ET, TOUT EN RENDANT D'ÉMINENTS SERVICES

À SA PATRIE ET À SON UNIVERSITÉ

DANS LA GUERRE COMME DANS LA PAIX,

IL A POURSUIVI ET ACHÈVE AUJOURD'HUI

AVEC UNE ADMIRABLE FIDÉLITÉ À SA VOCATION

L'ÉDITION MONUMENTALE

DE LA PRÉCIEUSE VIE DE SYMÉON STYLITE LE JEUNE

QU'IL NOUS AVAIT PROMISE IL Y A SOIXANTE ANS

ΕΙΣ ΕΤΗ ΠΟΛΛΑ ΔΙΔΑΣΚΑΛΕ

BIBLIOGRAPHIE DE PAUL VAN DEN VEN

Avant-Propos

La bibliographie de Paul van den Ven pourra causer quelque surprise au lecteur. Comment, en effet, celui-ci ne s'étonnerait-il pas de relever, dans une liste de travaux presque tous relatifs à la philologie ou à l'archéologie byzantines, la mention d'un rapport présenté, en 1920, au Congrès Colonial national, sur le budget du Congo (1), ou encore celle d'une longue étude consacrée, en 1959, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, au testament politique d'un de nos plus éminents hommes d'État : les *Mémoires* de Paul Hymans (2) ? Et comment ce même lecteur ne s'étonnerait-il pas encore davantage en constatant que cette liste de publications, dont la plus ancienne remonte à 1901, s'arrête au lendemain de la première guerre mondiale, pour se poursuivre, immédiatement après la seconde, par une nouvelle série de travaux, qui a permis à Paul van den Ven de nous donner ses plus importants ouvrages ? C'est en 1953, en effet, que parut le beau livre sur la *Légende de S. Spyridon, évêque de Trimithonte*, qui fut considéré par les juges les plus compétents comme un modèle du genre (3) ; et c'est aujourd'hui seulement que s'achève la publication du monumental ouvrage, en deux tomes, que Paul van den

(1) Cf. plus loin, p. XIV, n° 15.

(2) Cf. plus loin, p. XV, n° 23. Nous aurions pu tout aussi bien citer l'annonce d'un ouvrage qui relatera *La lutte de la Belgique pour les réparations en 1919 ;* cf. plus loin, p. XVI, n° 35.

(3) Cf. plus loin, p. XV, n° 19, avec la note (1), qui mentionne les principaux comptes rendus dont cet ouvrage a fait l'objet. Dans ce concert de louanges, une seule voix discordante : celle de F. SCHEIDWEILER, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t. XLVIII (1955), pp. 154-164 ; voyez, dans *Byzantion*, t. XXIV (1954, paru en 1955), pp. 19-45, la longue répouse de Paul VAN DEN VEN (plus loin, p. XV, n° 20), qui prend les allures d'un manifeste : fidèle à la saine doctrine de son maître Karl Krumbacher, l'auteur y rappelle fort utilement les principes qui doivent présider à la critique des textes grecs post-classiques et byzantins.

Ven a consacré à l'un des saints les plus populaires de l'Église grecque : S. Syméon Stylite le Jeune (1). Cette diversité et surtout cette longue interruption dans la production de Paul van den Ven appellent ici, nous semble-t-il, quelques mots d'explication.

Paul van den Ven, comme on l'a dit, avait débuté par « un coup d'éclat» dans le champ des études byzantines (2). On a rappelé déjà, à l'occasion de la publication de son ouvrage sur S. Spyridon, que sa thèse de doctorat (3) lui avait valu un véritable triomphe au concours des bourses de voyage, en 1903 ; il l'avait emporté, dans cet *ἀγών* demeuré fameux, sur ses brillants émules, qui avaient nom Camille Gaspar et Henri Grégoire... Elle lui valut aussi une place à l'École française d'Athènes, puis une chaire de maître de conférences à l'Université de Louvain (4) : en 1909 — une date à retenir pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des études byzantines en Belgique, puisque c'est l'année même où Henri Grégoire était chargé, à l'Université de Bruxelles, de l'enseignement du grec médiéval et moderne —, Paul van den Ven inaugurait, dans la vénérable et glorieuse maison où il avait conquis ses grades, un cours de philologie byzantine et de grec post-classique. Et régulièrement, d'année en année, il avait publié ses premiers travaux, attirant l'attention, notamment, par des éditions de textes et des découvertes dans les bibliothèques de l'Orient chrétien, dont d'illustres maîtres — un Léon Parmentier et un Joseph Bidez, par exemple — devaient, plus tard, faire leur profit et souligner l'importance (5). Pourtant, à partir de 1920, la production de Paul van

(1) Cf. plus loin, pp. xv sq., nos 28 et 29.

(2) Sur ces débuts et, d'une manière plus générale, sur la carrière de Paul van den Ven, l'essentiel a été dit par H. GRÉGOIRE, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, année 1954, p. 313.

(3) Qui a fourni la matière de deux publications ; voyez plus loin, p. XIII, nos 1 et 2, et notre note additionnelle, p. XVI.

(4) L'institution de ce cours fut annoncée dans la *Byzantinische Zeitschrift*, t XIX (1910), p. 258.

(5) Rappelons que la plus sensationnelle de ces découvertes est celle que Paul van den Ven fit, en 1909, à la Bibliothèque patriarcale du Caire, d'un manuscrit du XIIIe siècle (aujourd'hui le *codex Alexandrinus* 60, autrefois *codex Cairensis* 86, ancien 1002) qui renfermait l'œuvre des trois Synoptiques de l'histoire ecclésiastique, ainsi que celle de leur continuateur Évagrius. C'est à Paul van den Ven que les deux savants cités plus haut ont dû de pouvoir utiliser cet important témoin (cf. L. PARMENTIER, *Theodoret Kirchengeschichte*, Leipzig, 1911, p. XI de l'Introduction ; J. BIDEZ, *Le texte du Prologue*

den Ven subit un long arrêt, et c'est seulement, comme nous l'avons dit, au lendemain de la seconde guerre mondiale qu'il fit, dans le champ de nos études, une « rentrée » qui ne parut guère moins sensationnelle que ses premiers débuts. Dans l'intervalle, que s'était-il passé?

L'intervalle, c'était la période troublée qui a vu, pour les individus comme pour les peuples, se développer les conséquences du premier grand ébranlement de ce siècle... On sait de quelles surprises, de quels bouleversements la guerre de 1914-1918 fut l'occasion. Pour Paul van den Ven, elle devait signifier l'arrachement à une vie paisible et laborieuse de chercheur, la découverte de pays et de milieux ignorés jusque là, et — ce qui était plus important encore — le début d'activités nouvelles. Car il est vrai, comme on l'a dit aussi, que la première guerre mondiale allait infléchir le cours de sa carrière « dans le même sens, ou presque, où fut entraîné un autre byzantiniste, belge, puis français, Daniel Serruys »... Paul van den Ven connut l'exil, en Angleterre d'abord, puis aux États-Unis, où il fut, pendant trois ans — de 1915 à

de Sozomène etc., dans les *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, phil.-hist. Klasse, 1935, p. 400 ; J. Bidez†, *Sozomenus Kirchengeschichte*, dans *Die griech. christl. Schriftsteller* publiés par l'Académie de Berlin, 1960, pp. XIV-XVI). On verra plus loin (p. XVI, n° 33) qne Paul van den Ven se propose de consacrer une étude spéciale au texte d'Évagrius contenu dans ce manuscrit. On souhaitera d'autant plus vivement qu'il puisse réaliser ce projet que J. Bidez et L. Parmentier n'ont pas pu utiliser ce *codex* dans leur édition d'Évagrius, parue en 1898. Nous ajouterons, pour achever de donner une idée du travail accompli dès lors par Paul van den Ven, que les deux savants dont il vient d'être question ne furent pas les seuls à bénéficier de ses recherches. Dans la Préface de son ouvrage sur les *Saints Stylites*, paru en 1923, le P. H. Delehaye a tenu, lui aussi, à proclamer sa dette de reconnaissance envers un savant qui, disait l'illustre Bollandiste, « depuis des années, a fait de cette pièce [il s'agissait — déjà ! — de la Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune] l'objet de ses études et en a collationné tous les manuscrits ». Il vaut la peine, croyons-nous, de reproduire ici ce témoignage si instructif : « En mettant généreusement à notre disposition, écrivait le P. Delehaye, les copies et les photographies qui étaient en sa possession, M. Paul van den Ven nous a permis d'étudier dans son ensemble la rédaction primitive de la Vie du Saint, et d'en donner de larges extraits. En le priant d'agréer nos plus sincères remerciements, nous faisons des vœux pour qu'il mette bientôt la dernière main à l'édition critiqne de la Vie de S. Syméon Stylite le Jeune, travail considérable et délicat, que lui seul est en état de mener à bien ». On verra plus loin (p. XIII, n. 1) qu'un autre Bollandiste devait, trente ans plus tard, renouveler ce vœu et cet acte de foi...

1918 —, professeur de philologie, d'histoire et d'archéologie byzantines à l'Université de Princeton. Sans nous arrêter au rôle qu'il a pu jouer ainsi dans l'essor de notre discipline aux États-Unis (1), nous ajouterons tout de suite qu'il remplit également, au cours de ces années cruciales, les importantes fonctions de Directeur des Services belges d'information à Washington. Mais ce n'était là qu'un début. On avait appris, dans d'autres cercles que les milieux scientifiques, à apprécier les ressources de son intelligence lucide et organisatrice (2). Parmi toutes les preuves que nous pourrions en donner, nous n'en retiendrons qu'une ici. En 1919, nous retrouvons Paul van den Ven à Paris, en qualité de délégué spécial de notre Ministre des Finances près les plénipotentiaires belges à la Conférence de la Paix. Et l'on ne saurait évoquer cet épisode de sa carrière sans rappeler le service insigne qu'il eut ainsi l'occasion de rendre à son pays et à la science : c'est à Paul van den Ven — qui eut le mérite d'y penser, et d'y penser au bon moment — qu'est due l'addition au texte du traité de paix qui assurait à l'Université de Louvain (dont la Bibliothèque, comme on sait, avait été détruite par un incendie, la première année de la guerre) la reconstitution non seulement de son fonds de manuscrits et d'incunables, mais — ce qui était beaucoup plus important — de sa collection de livres imprimés (3). Nous ne chercherons

(1) On lit, dans les *Analecta Bollandiana*, t. XLVI (1928), p. 178, sous la signature du P. J. SIMON, la note suivante : « Durant la guerre, M. P. van den Ven, alors « visiting professor » à l'Université de Princeton, avait conçu le plan d'une édition critique des lettres de S. Basile, et il s'était adjoint comme collaborateur un de ses élèves préférés, M. Roy J. Deferrari. Une liste aussi complète que possible des manuscrits avait été dressée, et, grâce aux subventions de l'Université, une dizaine déjà avaient pu être photographiés, à commencer par ceux de Paris. Depuis lors, l'auteur du projet s'est vu absorber par des occupations peu compatibles avec les assujettissements du travail philologique »...

(2) Les fonctions auxquelles nous venons de faire allusion avaient mis Paul van den Ven en rapport permanent avec les membres de la Commission américaine House, chargée par le Président Wilson de préparer les conditions du futur traité de paix.

(3) Paul van den Ven a raconté lui-même, dans la longue étude qu'il a consacrée aux *Mémoires* de Paul Hymans (plus loin, p. xv, n° 23) comment, profitant d'un instant propice au cours des âpres discussions que soulevait le problème des réparations, il avait réussi à faire introduire dans l'article 247 du traité de paix, qui imposait à l'Allemagne de fournir à l'Université de Louvain des manuscrits et des incunables égaux en valeur à ceux qui avainet été

pas, dans cette note liminaire, à retracer ce que nous pourrions appeler la seconde ou plutôt — puisqu'elle ne fut pas la dernière — la deuxième carrière de Paul van den Ven. Le récit que nous pourrions en faire ne laisserait pas, à vrai dire, d'être passionnant — un peu à la manière de ces romans d'aventures dont Paul van den Ven, à l'occasion, ne déteste pas de faire sa lecture. Mais il va de soi qu'il serait ici hors de propos. Nous ne saurions toutefois, dans cette petite introduction à sa bibliographie dont le but est de rendre compte de certaines étrangetés, ignorer ce nouvel aspect de Paul van den Ven, personnage quelque peu protéiforme. Nous en avons dit assez, plus haut, pour faire comprendre que, sitôt la paix revenue, Paul van den Ven ait été entraîné, presque malgré lui, dans une existence très différente de celle qu'il avait menée jusque là. En 1932 — après avoir été élevé, en 1920, au rang de professeur ordinaire de grec post-classique, ainsi que d'histoire et de philologie byzantines (1) —, il renonçait à sa charge d'enseignement. Nous ne chercherons pas, nous le répétons, à décrire ici la surprenante activité qu'il déploya, à partir de 1920, comme fondateur, président ou administrateur de multiples sociétés. Mais nous devons du moins enregistrer le fait et y insister, puisqu'il nous fournira l'explication que nous avons promise... Nous bornant à quelques indications sommaires, nous dirons seulement que Paul van den Ven, au cours des années 1920 à 1940, fut, tour à tour ou simultanément, co-fondateur de la Chambre de Commerce internationale et administrateur du Comité belge de cette Chambre ; promoteur de la fondation du Comité permanent du Congrès Colonial de Belgique et membre de ce Comité ; fondateur et administrateur de nombreuses sociétés coloniales, belges et françaises ; enfin administrateur-délégué d'une société financière dont le but était de favoriser le développement minier du Congo et, en

détruits dans l'incendie de 1914, les deux mots : *and prints*, dont l'addition, comme on l'a dit, « fut d'une portée incalculable ». On pouvait craindre, toutefois, que cet épisode mémorable fût resté trop peu connu, même en Belgique. Il est donc excellent qu'un maître éminent de l'Université de Louvain ait attiré l'attention sur lui dans un article récent ; voyez Mgr G. RYCKMANS, *Bis diruta, bis restituta, contribution à l'histoire de la Bibliothèque de Louvain*, dans *Scrinium Lovaniense* (*Mélanges historiques E. Van Cauwenbergh*), Louvain, 1961, pp. 18-50 ; cf. P. ORGELS, *Un bienfaiteur de la science belge : Paul van den Ven*, dans le *Flambeau*, 44e année, 1961, pp. 274-278.

(1) La chaire qu'il occupait avait été fondée par le Gouvernement grec, que présidait alors l'illustre Vénizélos.

général, des pays coloniaux. Nous ajouterons qu'au cours de la même période, Paul van den Ven était devenu propriétaire d'un vaste domaine agricole près de Meknès (Maroc), où il eut tout à créer — à commencer par un vaste réseau d'irrigation, qui fit l'admiration des techniciens — et dont la mise en valeur absorba la meilleure part de ses énergies. On aimerait, à ce propos, faire remarquer que beaucoup de ces sociétés, nées de l'initiative ou stimulées par le zèle de Paul van den Ven, employaient un nombreux personnel d'ingénieurs et de prospecteurs belges, et constituaient, par là même, une des formes les plus vivantes de l'expansion belge à l'étranger. On aimerait faire remarquer aussi que Paul van den Ven eut ainsi l'occasion d'acquérir une expérience peu commune des réalités africaines, qui devait lui permettre, plus tard, tout au long de la tragédie congolaise et de l'affaire algérienne, de prodiguer les conseils de sagesse à notre presse et dans nos milieux officiels...

Notre propos était, nous l'avons dit, d'expliquer au lecteur les singularités d'une bibliographie. Le tableau que nous venons d'esquisser lui aura fait comprendre pourquoi, de 1920 à 1946, le savant Paul van den Ven a gardé le silence. Et ce tableau ne pourra, croyons-nous, que lui inspirer une curiosité plus vive pour la seconde partie de cette bibliographie, en lui révélant dans quelles conditions extraordinaires les travaux qu'elle mentionne ont vu le jour. S'il est une chose qui peut surprendre plus que le brusque arrêt d'une production scientifique qui avait éveillé de grands espoirs, c'est assurément l'émouvant courage et l'admirable énergie avec lesquels Paul van den Ven, après avoir été l'animateur de tant d'entreprises et avoir choisi, semble-t-il, d'être un grand colon au Maroc, a su, en quelque sorte, renouer avec son passé. Le jeune lauréat du célèbre concours de 1903, l'élève de Karl Krumbacher et d'Albert Ehrhard, celui qui fut, si l'on s'en rapporte aux dates, le premier des byzantinistes belges, dans la pleine acception du terme, et qui sut, à l'occasion, apporter son précieux concours à un Hippolyte Delehaye et à un Joseph Bidez — après le long intermède dont nous venons de parler, a brillamment repris sa place dans les rangs de la science militante. Paul van den Ven est aujourd'hui membre de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, vice-président du Centre national belge de recherches byzantines, président du comité de rédaction du *Muséon* et membre du comité de rédaction de *Byzantion* ; comme nous l'avons dit plus haut, il nous a donné, au cours de ces dernières années, ses plus

importants travaux, et il publie, au moment où nous écrivons ces lignes, le livre qu'un juge particulièrement qualifié saluait à l'avance comme son *magnum opus* : le grand ouvrage, en deux tomes, sur S. Syméon Stylite le Jeune et sur sa mère, Ste Marthe, dont la première idée lui était venue il y a plus de soixante ans (1)... Un mot résume cet étonnant destin, cette carrière à la fois une et multiple, et c'est le mot sur lequel se termine la dédicace qu'on a lue en tête de ce volume : le mot fidélité. On pourrait dire de Paul van den Ven que nul n'a su mieux que lui répondre à cette exigence où l'on a vu le signe de la grandeur : réaliser dans l'âge mûr — et Paul van den Ven a su reculer ce terme — une pensée de la jeunesse. On pourrait dire aussi que si l'on a pu prétendre, comme le faisait Charles Diehl à propos d'Alfred Rambaud, que « le byzantinisme mène à tout, à condition d'en sortir », Paul van den Ven a prouvé qu'on pouvait, avec autant de raison, estimer que le byzantinisme mène à tout, à condition d'y revenir...

Paul ORGELS.

*
* *

1. Saint Jérôme et la Vie du moine Malchus le Captif, 161 pp., Louvain, 1901. Extrait du *Muséon*, nouvelle série, t. I, 1900, pp. 413-455 ; t. II, 1901, pp. 208-326 (2).
2. La Vie grecque de Saint Jean le Psichaïte, confesseur sous le règne de Léon l'Arménien, dans *Le Muséon*, nouvelle série, t. III, 1902, 33 pp.
3. Encore Romanos le Mélode, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XII, 1903, 14 pp.

(1) Dans le compte rendu qu'il a consacré à la *Légende de S. Spyridon*, le P. F. Halkin écrivait (*Analecta Bollandiana*, t. LXXII, 1954, p. 264) : « La réalisation — prochaine, espérons-le — du vœu que nous venons de formuler, la publication intégrale et commentée de la précieuse Vie de S. Syméon Stylite le Jeune par Arcadius, serait un couronnement magnifique à l'œuvre accomplie, depuis 1900, par M. van den Ven, dans le domaine de l'hagiographie grecque ». Il est superflu de faire remarquer combien ces paroles du P. Halkin faisaient écho, en quelque sorte, à celles de son illustre confrère, le P. Delehaye, que nous avons citées plus haut. On voit avec quels espoirs les Bollandistes — en l'occurrence, les meilleurs juges — ont attendu, pendant près d'un demi-siècle, l'œuvre « couronnante » qui paraît aujourd'hui...

(2) Voyez, à propos de ce travail, notre note additionnelle, p. XVI.

4. Note sur le texte de la Vie de Saint Antoine le Jeune, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XIX, 1910, 7 pp.
5. L'organisation de systèmes pratiques de reproduction des manuscrits dans les grandes bibliothèques publiques, dans *Actes du Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux tenu à Liège en 1905*, 18 pp.
6. Un opuscule inédit attribué à Saint Nil, dans *Mélanges Godefroid Kurth*, Liège, 1908, 11 pp.
7. Karl Krumbacher, dans *Le Musée Belge* (Bulletin bibliographique), 1910, 2 pp.
8. Coffret byzantin, dans *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*, 1906, 3 pp.
9. Les funérailles de Frère Jehan Fiefvés († 1426), bas-relief votif de l'École de Tournai, *ibidem*, 1908, 4 pp.
10. Tapisseries des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles (en collaboration avec M. Joseph Destrée), Bruxelles, 1910, 40 pp. et 44 planches.
11. A propos de la légende de Saint Spyridon, dans *Comptes rendus du Congrès international d'Archéologie classique tenu au Caire en 1909*, pp. 257-258.
12. Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque patriarcale du Caire, dans *Le Muséon*, nouvelle série, t. XV, 1914, 18 pp.
13. Fragments de la recension grecque de l'Histoire Ecclésiastique de Rufin dans un texte hagiographique, dans *Le Muséon*, t. XXXIII, Cambridge, 1915, pp. 92-105.
14. When did the Byzantine Empire and Civilization come into being? dans *Annual Report of the American Historical Association for 1916*, vol. I, 1919, pp. 299-309.
15. L'économie générale du budget colonial, dans *Actes du Congrès Colonial national*, 1920, 14 pp.

Après la guerre de 1940-1945.

16. Encore le Rufin grec, dans *Le Muséon*, t. LIX (*Mélanges Lefort*), 1946, pp. 281-294.
17. A propos de la Vie de S. Syméon Stylite le Jeune, dans *Analecta Bollandiana*, t. LXVII (*Mélanges Paul Peeters*, I), 1949, pp. 425-443.

18. La Vie de S. Spyridon et Syméon Métaphraste, dans *Byzantion*, t. XXII (1952), pp. 229-235.
19. La légende de S. Spyridon, évêque de Trimithonte, dans *Bibliothèque du Muséon*, vol. 33, Louvain, 1953, 4 planches, 158 et 200 pp. (1).
20. Erreurs de méthode dans la correction conjecturale des textes byzantins, dans *Byzantion*, t. XXIV (1954), pp. 19-45.
21. Les écrits de S. Syméon Stylite le Jeune, avec trois sermons inédits, dans *Le Muséon*, t. LXX (1957), pp. 1-57 (2).
22. La patristique et l'hagiographie au concile de Nicée de 787, dans *Byzantion*, t. XXV (1957), pp. 325-362 (3).
23. Une contribution importante à l'histoire de Belgique : les *Mémoires* de Paul Hymans, dans *Bulletin de la Cl. des Lettres de l'Ac. royale de Belgique*, 1959, pp. 322-369.
24. Rapport sur le troisième Congrès international d'Études patristiques à Oxford, dans *Bulletin de la Cl. des Lettres de l'Ac. royale de Belgique*, 1959, pp. 548-550.
25. Hommage à la mémoire de Monseigneur Louis-Théophile Lefort, dans *Bulletin de la Cl. des Lettres de l'Ac. royale de Belgique*, 1960, pp. 19-25.
26. Notes sur les fouilles de Paestum, Pompéi et Herculanum, dans *Bulletin de la Cl. des Lettres de l'Ac. royale de Belgique*, 1961, pp. 381-399, avec 3 pll. Reproduit dans *Le Flambeau*, 1961, pp. 557-579.
27. Le *martyrium* en triconque dans la Vie de Sainte Marthe, dans *Byzantion*, t. XXXI (1961), pp. 249-255.
28. La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592). Tome Ier : Introduction et texte grec, 224*-224 pp., 1962, avec 8 pll. (*Subsidia hagiographica*, n° 32).

(1) Principaux comptes rendus : H. GRÉGOIRE *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, séance du 5 mai 1954, pp. 313-315 ; Fr. HALKIN, *Analecta Bollandiana*, t. 72 (1954), pp. 263-264 ; B. ALTANER, *Orpheus*, t. I (1955), pp. 185-186 ; R. L. P. MILBURN, *Journal of Theological Studies*, N.S., t. 6 (1955), pp. 140-142 ; D. NICOL, *Journal of Hellenic Studies*, t. 75 (1955), p. 204 ; F. SCHEIDWEILER, *Byzantinische Zeitschrift*, t. 48 (1955), pp. 154-164 ; G. GARITTE, *L'édition des Vies de Saint Spyridon par M. van den Ven*, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 50 (1955), pp. 125-140 ; V. GRUMEL, *Revue des Études Byzantines*, t. 14 (1956), pp. 240-244.

(2) Cf. la note de H. GRÉGOIRE, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, Classe des Lettres, année 1957, p. 355.

(3) Cf. la note de H. GRÉGOIRE, *ibid.*, pp. 444-446.

29. La Vie ancienne de S. Syméon Stylite le Jeune (521-592). Tome II : Traduction et commentaire historique et philologique, édition critique de la Vie de Ste Marthe, *Indices*. Paraîtra en 1963.
30. La Vie de S. Daniel le Stylite dans le manuscrit 134 de la Bibliothèque capitulaire de Vérone (en préparation).
31. La patristique au concile de Constantinople de 680 (en préparation).
32. Les miracles de S. Artémius (en préparation).
33. L'Histoire Ecclésiastique d'Évagrius dans le ms 60 de la Bibliothèque patriarcale d'Alexandrie (en préparation).
34. Notice sur Monseigneur Louis-Théophile Lefort, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* (en préparation).
35. La lutte de la Belgique pour les réparations en 1919 (un volume en préparation, pour paraître dans les *Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique*).

Note additionnelle

La revue *Le Muséon*, qui avait publié, comme on l'a vu, l'*Erstlingsarbeit* de Paul van den Ven, a eu l'heureuse idée de communiquer à ses lecteurs quelques extraits des comptes rendus qui furent consacrés au mémoire intitulé *S. Jérôme et la Vie du moine Malchus le Captif* (cf. *Le Muséon*, 1903, pp. 174 sq.). Nous ferons nous-même, ici, quelques emprunts à ce petit florilège, qui prouveront combien on a eu raison d'écrire, ainsi que nous l'avons rappelé, que le coup d'essai de Paul van den Ven avait été « un coup d'éclat ». Rarement, en effet, travail de débutant fut aussi favorablement accueilli par les critiques les plus compétents. Au terme d'une longue analyse, J. Bidez écrivait (*Revue de l'Instruction publique en Belgique*, 1902, p. 30) : « La dissertation, dans son ensemble, est parfaite d'exactitude et de précision ; l'exposé est clair et méthodique ; rien n'y vise à l'effet. Il serait difficile, ce me semble, de faire mieux dans ce genre ». Dans les *Analecta Bollandiana* (t. XXI, 1902, p. 202), on pouvait lire ces lignes : « L'auteur a traité son sujet à fond et il n'a laissé inexplorée aucune des multiples questions qui s'y rattachent. Ce travail révèle de précieuses qualités et promet aux études byzantines une recrue de valeur ». Les appréciations de H. Plenkers (*Theologische Revue*, t. I, 1902, col. 242-244) et de F. X. Funk (*Theologische Quartalschrift*, t. LXXXIV, 1902, pp. 456 sq.) n'étaient pas moins favorables. Et le savant qui était considéré, à l'époque, comme la plus haute autorité sur les questions hiéronymiennes, G. Grützmacher, formulait ainsi son jugement (*Deutsche Litteraturzeitung*, 25 janvier 1902, col. 225) : « Die Arbeit ist ein Muster methodisch wissenschaftlicher Untersuchung ; ihre Resultate sind, wie mir scheint, unanfechtbar »...

A PERSÉCUTION DE DÈCE EN AFRIQUE D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE S. CYPRIEN

Dans le pamphlet qu'en l'année 252, l'année de la peste, il adresse à Démétrianus, notable de Carthage réputé antichrétien, Cyprien dresse l'« échelle des peines » qui ont frappé (ou du moins auxquelles étaient exposés) les chrétiens au cours des épreuves de l'année 250.

« Ces hommes innocents, justes, chéris de Dieu », rappelle-t-il à son correspondant, « 1. tu les prives de leur patrie ; 2. tu les dépouilles de leur patrimoine ; 3. tu les charges de chaînes ; 4. tu les enfermes en prison ; 5. tu les punis par le glaive, les bêtes, le bûcher ».

Les trois *poenae* positives visées par cette énumération et qui ne peuvent être appliquées que par sentences rendues conformément aux règles de la procédure pénale, sont : — a) le bannissement (*deportatio* ou *relegatio*) ; b) la confiscation des biens, totale ou partielle, elle-même corollaire d'une peine principale (*confiscatio*, *proscriptio*, *publicatio*) ; c) la peine de mort (*poena capitis*).

Quant à l'enchaînement et à la prison, chacun sait que ce ne sont pas là des peines ; mais soit des actes de contrainte administrative, soit des mesures conservatoires de la personne des prévenus pour assurer leur comparution, cu de la personne des condamnés en vue de l'exécution de la sentence déjà rendue contre eux.

Aussitôt après cette énumération rigoureusement objective, Cyprien ne se défend pas d'introduire le rappel de l'équivoque que la longue tradition de l'apologétique lui a léguée et qu'il ranime d'un souffle émotif. « Et tu ne te satisfais pas d'une abréviation de nos douleurs, d'une rapidité simple et expéditive de nos tourments ; tu uses, pour dépecer les

corps, de longues tortures (*longa tormenta*) ; pour déchirer les organes, tu multiplies le nombre des supplices ; ton ingénieuse cruauté invente des raffinements nouveaux ». Et il ajoute : « Que ne choisis-tu plutôt entre les deux termes de l'alternative : être chrétien, c'est un crime ; ou bien, ce n'est pas un crime. Si c'est un crime, pourquoi ne frappes-tu pas tout de suite à mort celui qui avoue qu'il est chrétien ? Si ce n'est pas un crime, pourquoi t'acharnes-tu contre un innocent ? Ce n'est que si je nie être chrétien que je dois être soumis à la torture ».

Si Démétrianus n'a pas été le Homais sectaire et suffisant que nous représente Cyprien, il lui aura répondu que les raffinements qu'il évoque ne sont pas corrélatifs aux modes d'exécution des sentences capitales ; mais qu'ils sont les actes normaux de la procédure d'enquête, de l'« inquisition », poursuivie pour préparer la sentence et réunir les preuves qui doivent la motiver ; et que l'aveu de christianisme, la « confession », est indifférente au juge pour la raison précisément que le mot « chrétien » n'est le nom d'aucun crime ; que la pratique ou la profession de la religion chrétienne n'apportent guère que la présomption que certains délits de droit commun, (crimes imputés, au premier rang desquels la *majestas*), passent pour être plus facilement commis par un homme qui affecte de se dire chrétien que par tout autre ; et que la torture de la « question » se propose précisément d'établir si de telles présomptions sont fondées ou illusoires, et quelles ont été les circonstances de temps, de lieu et de complicité qui ont accompagné la perpétration du délit imputé ; et quel est le degré de responsabilité personnelle du prévenu.

En fait, tout cela, Cyprien le sait bien, et qui mieux est, on le verra, il nous le dira, lorsqu'il nous montrera que les instruments de torture, les *tormenta*, n'ont pas été appliqués à des chrétiens pour obtenir d'eux une abjuration de leur « *fides* », mais qu'ils avaient un tout autre objet qu'il nous aidera lui-même à dégager et définir.

L'*ad Demetrianum* a été écrit au lendemain de la crise ouverte par la politique de Trajan-Dèce. C'est un libelle écrit par un homme naturellement honnête et qui s'adresse, lui témoin, à un témoin. Nous devrons donc retrouver dans

les mentions ou narrations que Cyprien a faites, par ailleurs, des faits, l'illustration des propositions qu'il y énumère. Nous y reconnaîtrons sans hésitations, et au premier plan, les peines du bannissement, les pratiques de l'emprisonnement et de l'enchaînement ; celles de la question par *tormenta* et ses raffinements intentionnels, dans certains cas très cruellement poussés avant sentence. — Disons tout de suite, pour n'y plus revenir, que nous ne trouverons pas trace de *sentences capitales*, donc de tortures mises en œuvre pour procurer une exécution terrifiante et exemplaire de telles sentences.

Un « cas témoin » : le lecteur Aurélius

Cyprien nous dit lui-même, avec une plénitude et une exactitude suffisantes, quelles ont été les épreuves judiciaires auxquelles ont été soumis uniformément les chrétiens d'Afrique. C'est lui-même qui nous propose en modèle le cas typique offert par le jeune Aurélius.

Cet Aurélius est un adolescent. « Il a lutté en deux combats ; il a confessé par deux fois ; il tire gloire à deux reprises de la victoire de la confession : — (la première fois), lorsqu'il a été condamné au bannissement, et que, de ce fait, il a vaincu dans l'épreuve de la course (*vicit in cursu*) ; et, de nouveau (il a vaincu) lorsque, triomphateur et vainqueur dans la bataille de la souffrance (*in proelio passionis*), il a combattu au cours d'une rencontre plus sévère. Autant de fois l'adversaire a lancé son défi, autant de fois » (c'est-à-dire deux fois) « lui, soldat très agile et très robuste, il a combattu et il a vaincu. (a) ç'avait été peu que, d'abord, il fût entré en lice sous les yeux d'un petit nombre de personnes, dans la circonstance où il fut frappé de bannissement ; (b) il a mérité en outre d'entrer en lice dans le forum avec un courage plus éclatant. Si bien que (a) après les magistrats (b) c'est le proconsul qu'il a vaincu ; et que (a) après l'exil, (b) ce sont les *tormenta* qu'il a surmontés ».

Voici donc un jeune chrétien qui a fait l'objet successivement de deux instances pénales.

La première s'est déroulée devant des « magistrats », incontestablement devant les magistrats municipaux, soit en

province, soit à Carthage, et en présence d'un petit nombre de personnes. Elle n'a pas réuni les conditions qui auraient fait d'elle une « passion ». Elle a été dénouée par une sentence de bannissement, de « *relegatio* ». Mais comme une telle sentence est de la compétence exclusive du proconsul, il faut que les magistrats municipaux n'aient été que les officiers de police, instrumentaires locaux du constat établissant l'existence objective du délit ultérieurement sanctionné par la sentence de relégation. Conformément aux régles de la procédure normale en matière pénale, ces magistrats ont dressé un rapport (*elogium*) de leur enquête ; ils se sont assurés de la personne du délinquant (*constitutio in custodia*) ; ils l'ont envoyé sous escorte à Carthage. Là Aurélius ne paraît pas avoir été présenté de sa personne au proconsul. Celui-ci a dû statuer sur pièces, ou faire régler les dossiers par comparution rapide, et quasi muette, devant le légat proconsulaire, d'une manière si expéditive que Cyprien qualifie cette instance de « course de vitesse » (*in cursu*). La peine qui lui a été infligée a été celle de la relégation ; il a été fait *extorris, domo privatus.*

Certes, il a bien confessé ; c'est-à-dire qu'en cette première circonstance, il a refusé de se plier à l'obligation de sacrifier ; et il a donné, pour raison de ne pouvoir le faire, qu'il était chrétien. Mais ni les magistrats locaux ni le proconsul saisi par eux, n'ont dramatisé cette déclaration, le fait reconnu constant étant qu'il contrevenait volontairement à l'édit qui prescrivait à tous les sujets de sacrifier ; et l'édit ne prévoyait certainement pas d'autre peine que celle de la relégation dont Aurélius a été comme automatiquement frappé.

On s'attendrait alors que le doux adolescent que nous dépeint Cyprien purgeât bien sagement sa peine. Or le voici qui, quelques semaines plus tard, est amené devant le proconsul. Celui-ci, cette fois, procède à l'enquête personnellement et sur le siège. Il soumet le prévenu à la question publiquement, sur le *forum*, dans une confrontation terriblement plus sévère que le première (*certamine fortiore... proelium passionis...*) et qui exige du prévenu un courage plus éclatant (*virtus clarior*).

De quel crime, cette fois, vient répondre Aurélius devant la plus haute juridiction de la province? Certainement pas

de la désobéissance à l'édit de Dèce puisque la condamnation au bannissement a fait de ce délit une chose jugée. Il ne peut s'agir que d'un acte nouveau, susceptible d'être pénalement qualifié, qu'Aurélius aura commis au cours ou à l'occasion de sa relégation. Aura-t-il commis le crime de rupture de ban ? ou quelqu'autre délit flagrant ?

Devant le juge-gouverneur, Aurélius n'a pas manqué de se dire, pour la seconde fois, chrétien (*bis confessus*). Mais à quelles fins tendait la «*quaestio*» ordonnée et dirigée par le gouverneur ? Elle ne se proposait certainement pas de contraindre Aurélius à abjurer, à sacrifier, à « faillir ». La preuve en est qu'Aurélius n'a jamais cessé de se proclamer chrétien ; que ses frères et Cyprien n'ont jamais cessé de l'honorer du titre de « confesseur » ; et que, cependant, sa confession et son obstination ne lui ont attiré ni jugement, ni peine. L'enquête par la torture poursuivait donc un autre objet, auquel on doit présumer que la profession de foi en Christ a été juridiquement étrangère, ou indifférente.

A suivre l'ordre des procédures vulgarisées par l'apologétique classique Aurélius eût dû ou bien abjurer sous la torture, ou bien, n'ayant pas abjuré, être condamné à quelque peine grave. Or la solution de son procès, si rigoureusement conduit, a été sa relaxe, soit par constatation d'innocence, soit par excuse légale ou morale, soit par obéissance à une injonction qui n'a pû être ni d'accomplir un sacrifice, ni de répudier la foi à nouveau confessée.

Nous voyons, en effet, Aurélius, et immédiatement après cette épreuve, se comporter en homme libre. Il a rejoint Cyprien dans sa retraite ; et Cyprien le renvoie à Carthage investi de la fonction de « lecteur ».

Aurélius n'a donc pas été torturé pour avoir refusé d'apostasier. Mais pourquoi donc alors ?

La « persécution » de Dèce

Le procès d'Aurélius se situe au nombre de ceux qui ont illustré l'incident historique dénommé « la persécution de Dèce », de l'année 250.

Nous estimons qu'il est bien établi aujourd'hui que l'empereur Décius, proclamé empereur par le Sénat au début de

l'automne de l'année 249, avait ordonné que tous les habitants de l'empire, de tout rang ou condition, de tout âge et des deux sexes, prendraient une part personnelle, effective et contrôlée, à l'accomplissement des rites de loyalisme politique, spécialement aux sacrifices solennels et publics par lesquels la communauté du peuple romain et de ses sujets avait le devoir de concilier la faveur des dieux au « salut et à la conservation » de l'empereur régnant.

Il nous paraît infiniment vraisemblable que la date à laquelle devait débuter cette immense et universelle « supplication », a été celle-là même où, traditionnellement, le 3 janvier de chaque année, étaient prononcés par les corps constitués de l'empire, par les magistrats, par les associations et corporations et par l'armée, les « vœux » officiels valables pour l'année.

Il est apparent que Décius n'a point pensé à mettre spécialement dans l'embarras la conscience de ses sujets chrétiens. Depuis un quart de siècle, qu'ils vivaient ostensiblement de la vie du commun des hommes, ils ne donnaient guère à présumer qu'ils feraient scandale par une attitude systématique et massive de refus ou d'abstention. Si les autorités publiques ont pu, d'aventure, le craindre, elles auront été bien vite rassurées ; les moins prompts à faire constater par les magistrats municipaux leur participation aux sacrifices publics n'ont pas été ceux qui professaient la religion chrétienne.

Si on ne considère que les communautés d'Afrique —, et notre information ne permet guère de soupçonner que leur comportement ait sensiblement différé de celui de toutes les autres communautés de l'empire —, le nombre des réfractaires, de ceux qui, ayant refusé de « se souiller », ont mérité le titre de « confesseur », a été infime. Il aurait été négligé par l'histoire, s'il ne s'était trouvé que cette minorité, intransigeante quant aux choses de la « foi », ne se fût mêlée de vouloir ruiner les prérogatives « disciplinaires » de la monarchie épiscopale, et n'avait suscité contre elle les réactions retentissantes du plus réaliste des doctrinaire de la « catholicité » chrétienne, Saint Cyprien.

Peu de confesseurs, donc. Mais voués à devenir singulièrement encombrants. En outre, aucun martyr, c'est-à-dire

aucun individu de qui on puisse même *soupçonner qu'il a été condamné à subir une peine capitale à l'occasion ou en raison de sa foi en Christ.*

Ce que nous trouvons en Afrique, c'est que le nombre d'insoumis aux prescriptions de l'édit de Décius, d'une part, est négligeable, et que, d'autre part, un petit nombre de ces réfractaires ont fait l'objet de deux procédures distinctes et successives, dont le *curriculum gloriae* d'Aurélius nous a révélé quelles étaient les modalités propres à chacune d'elles. La première de ces procédures a été engagée et épuisée sans recours à l'enquête par la *quaestio*, et elle a abouti à des condamnations au bannissement : elle sanctionnait la désobéissance à l'édit de Décius ; elle s'attaquait à la *fides* ; elle faisait des « confesseurs relégués », *confessores extorres*. La seconde procédure, distincte et postérieure, est caractérisée par l'intervention d'une enquête par la torture ; elle n'a pas recherché à faire apostasier les « confesseurs » précédemment relégués, bien qu'elle les ait remis en cause ; les « confesseurs » ont été relaxés, sans même être renvoyés à achever le temps de leur relégation, interrompue par la nouvelle procédure ; certains d'entre eux ont cependant mérité d'être dénommés « martyrs », non point pour avoir été condamnés à mort et exécutés, mais pour être morts des effets de la torture ou des rigueurs du régime cellulaire. Un des objets de cette étude est de tenter d'établir les raisons pour lesquelles une seconde poursuite a été engagée contre eux.

La procédure initiale *ante tormenta*, n'offre aucune particularité qui puisse être imputée à une intention particulière de brimer les chrétiens. Elle vaut à l'égard de quiconque n'aurait pas obéi aux injonctions de l'édit, pour quelque raison qu'il en voulût donner. Décius n'avait pas que des partisans politiques ; et ses adversaires n'étaient pas tous des sceptiques ; il en était sans doute, et de nombreux, qui ne doutaient pas de la vertu efficiente des supplications et des vœux, et qui avaient des raisons non chrétiennes, mais déterminantes, elles aussi, de n'y point prendre part.

Aussi les citoyens et sujets de l'empire, qui, au jour prescrit, n'avaient pas pris le soin de faire constater par les autorités municipales ou locales préposées au contrôle de la participation aux sacrifices, qu'ils s'étaient bien acquittés

de leur obligation civique, étaient convoqués à se présenter à une date et en un lieu désignés, pour se mettre en règle avec la loi. Les défaillants étaient alors recherchés. On constatait que les uns avaient quitté le territoire de la cité ; ils s'étaient donc spontanément bannis de leur résidence légale, comme avait fait Cyprien. Il n'apparaît pas qu'ils aient été recherchés. Ils avaient prévenu la sentence dont on devait savoir qu'elle ne prévoyait guère que le bannissement ; on les retrouverait toujours, s'ils avaient l'imprudence de rompre leur ban volontaire. Leurs biens étaient sans doute mis sous le séquestre du fisc jusqu'au règlement judiciaire de leur situation.

Quant à ceux que l'on pouvait appréhender, ils suivaient le sort dont nous avons vu qu'il a été, en premier lieu, celui d'Aurélius. Présentés aux magistrats municipaux entourés d'un petit nombre de notables, sommés de sacrifier, c'est-à-dire d'obéir à l'édit, ils obtempéraient, et il leur était délivré un *libellus*, un « certificat ». Ou bien ils refusaient ; dans ce cas, il ne leur était pas interdit de donner leurs raisons et de dire, par exemple, comme les chrétiens réfractaires, qu'ils souhaitaient longue vie et bonheur à l'empereur, mais qu'il leur était interdit de sacrifier. Ces justifications étaient indifférentes aux magistrats —, à moins que les réfractaires ne fussent juifs, ne l'oublions pas.

Nous pensons aujourd'hui, tout de suite —, sans chercher à faire l'effort d'imaginer à quels ressorts, politiques, philosophiques, idéologiques, dirions-nous, ou simplement superstitieux, pouvaient obéir des contemporains de Décius —, que tout insoumis à l'édit était nécessairement un chrétien de rigoureuse observance. D'autres que les chrétiens ont fort bien pu avoir de bonnes raisons de demeurer fermes dans leur conviction qu'il était impie de leur part de demander aux dieux la conservation d'un tyran abhorré, ou méprisé, ou dangereux pour la chose publique. C'est la lignée des Tacites, mais peut-être pas celle des Thraséas, qui s'est éteinte au IIIe siècle.

Les procès ainsi instruits par la police judiciaire locale étaient alors élevés au siège de la juridiction proconsulaire, à Carthage. De tous les points de la Province d'Afrique, les

prévenus étaient transférés dans la prison de l'officialité de Carthage, pour y attendre d'être jugés par le gouverneur.

Une occasion nouvelle de faillir était-elle ainsi offerte aux résistants de la première heure? Il ne semble pas que le proconsul se soit préoccupé de la leur ménager, par une reprise de l'instruction déjà épuisée à la diligence des magistrats municipaux. L'incarcération préventive à Carthage paraît avoir été de courte durée ; et la conversion de la prévention en sentence semble avoir été automatique. L'opération était achevée au cours du mois de février 250. Les jugements ont sanctionné les *elogia* par la peine de la relégation ; ils ont authentifié, pour les chrétiens, le titre de « confesseurs », une fois pour toutes acquis devant les magistrats locaux.

Un certain nombre de ces confesseurs subirent alors obscurément leur peine, les uns jusqu'à son terme prescrit, qui paraît bien avoir été rapproché ; les autres, jusqu'à leur libération, ordonnée par quelque mesure d'amnistie, collective ou individuelle. Car nous retrouverons bientôt ces « bons confesseurs », libres de leurs convictions et de leur personne, groupés, « blanche cohorte », autour de leur évêque.

L'incarcération préventive des confesseurs dans la prison de Carthage

Cyprien nous donne, touchant la situation qui est faite à ces confesseurs qui attendent, dans la prison de Carthage, la sentence du proconsul, des indications précieuses.

Du fond de sa retraite, son premier soin est de pourvoir de son mieux à leur bien-être matériel. Il dispose en leur faveur de sommes qu'il a confiées à un prêtre ami, Rogatianus. Il prescrit à son clergé de veiller à ce que soient nourris et vêtus tous ceux qui « ayant confessé le Seigneur d'une voix qui leur vaut la gloire, ont été constitués prisonniers », (*in carcere constituti*). Ils s'y trouvent « réunis par le lien de la confession et par le cantonnement de la prison (*vinculum confessionis et hospitium carceris*). — Que font là nos confesseurs?

Ils ne sont pas incarcérés par l'effet d'une condamnation ; l'emprisonnement n'est pas une *poena*. Ils ne sont pas *damnati*, mais *constituti in custodia carceris*, en prévention, dans l'attente qu'une décision règle leur sort, décision dont leur regroupement à Carthage donne à lui seul à entendre qu'il appartient au proconsul de la prendre.

On compte parmi eux des hommes aussi bien que des femmes ; mais aussi des enfants (*pueri*) dont la présence ne se justifie que par la coutume de ne pas séparer les enfants de leurs mères au cours de la phase préventive des procédures.

Cyprien se montre (mais peut-être n'est-ce qu'une affectation de sa part) incertain et inquiet du sort qui attend ces prévenus. Il les prépare à subir, surtout à ne pas éluder, une éventuelle peine capitale. Mais il le fait en des termes si composés et balancés, qu'ils ne communiquent pas une chaleur de conviction. Ils sont certes sur une voie qui peut les mener au ciel, « s'ils persévèrent dans leur confession ». « O heureuse prison qui introduit au Ciel les hommes de Dieu ! Hommes et femmes, présentement établis dans une même confession, sont proches de la couronne » ! Il n'exclut pas que l'occasion leur soit offerte de faillir ; aussi, « prie-t-il Dieu pour que ceux qu'il a fait confesser, il les fasse couronner ». Il feint d'ignorer, afin de n'avoir pas à baisser le ton exalté de cette « exhortation aux confesseurs » que, pendant qu'il écrit, ce ne sont que des condamnations au bannissement qui ont été prononcées, en exécution peut-être des dispositions mêmes de l'édit ou conformément à une jurisprudence établie par Décius lui-même statuant à Rome (cas de Célérinus). Cette jurisprudence, le clergé de Rome la connaît bien déjà à ce moment ; il se borne, en effet, à distinguer dans les rangs des réfractaires à l'édit, « ceux qui sont (encore) détenus dans les prisons » des autres « qui ont été (déjà) frappés de relégation ». Ils ne font aucune allusion à des martyrs par condamnation capitale, non pas même à leur « pape » Fabien, qui vient de mourir en exil.

Quand Cyprien écrit aux confesseurs, les opérations de contrôle poursuivies par les autorités municipales ne sont pas closes. On opère encore des arrestations parmi les frères déjà faillis (sans doute par l'obtention de faux certificats

ou de certificats de complaisance), à qui Cyprien pense que s'offre une providentielle occasion de se réhabiliter, c'est-à-dire de rejoindre les confesseurs dans la prison de Carthage.

Le régime pénitentiaire de la prison de Carthage

Que cette détention des confesseurs ait le caractère libéral d'une *custodia* préventive, c'est ce que manifeste incontestablement la description du régime pénitentiaire auquel ils sont soumis.

Ils ne sont ni au secret ni à l'isolement. Les frères de la communauté de Carthage, ou leurs parents et leurs amis venus de l'intérieur de la province, ont un accès facile auprès d'eux. Cyprien relève qu'ils sont même trop « désireux de s'y rendre en groupe » (*cupidi conveniendi*). Il est soucieux de ne pas indisposer les autorités ; il recommande la mesure et la réserve, « afin que soit ménagé le retour de la paix » (*ad procurandam quietem*).

Mais ces autorités n'opposent aucun obstacle de principe aux visites même collectives. Ces visiteurs sont, somme toute, des *tenuiores* auxquels ne peut être refusé le droit de *convenire*, s'ils en usent avec discrétion. Cyprien leur recommande, comme autrefois le « psychique » que moquait Tertullien, dans le *de fuga*, de se comporter avec précaution (*caute*), lorsqu'ils se rendent auprès des prisonniers ; de ne pas s'agglomérer en masses suspectes ou provocantes (*non glomeratim*) ; ni de former des cortèges compacts (*non per multitudinem semel junctam*).

Cette insistance que met Cyprien à prêcher la prudence paraît bien être l'indice que quelque excès est venu déjà justifier des avertissements donnés par les autorités de police. L'hostilité latente (*invidia*) de certains éléments de la population païenne (et chrétienne aussi !) est toute prête à s'émouvoir contre cette poignée de fanatiques dont les exaltations intempestives compromettent la quiétude de la vie coutumière ; si bien que les frères sont menacés de s'entendre refuser l'accès de la prison. « A trop exiger, leur mande Cyprien, on risque de tout perdre » —, ce qui implique que s'ils ne débordent pas les latitudes offertes par le droit com-

mun, les chrétiens de Carthage ont toute liberté de se réunir pour se comporter en chrétiens.

Car nos confesseurs reçoivent ouvertement dans leur prison, en même temps que des frères, des prêtres et des diacres, qui se soucient tellement peu de dissimuler leur état qu'ils y viennent officier — nécessairement sous les yeux du personnel pénitentiaire et en présence de co-détenus qui ne sont pas chrétiens. Le danger ici encore n'est que dans l'excès. Pour prévenir les plaintes, il suffira que « jamais plus d'un prêtre et d'un diacre ne viennent officier à la fois, et que prêtres et diacres établissent un tour de service alterné »; « il faut s'adapter aux circonstances (*servire temporibus*) afin que le repos (*quies*) soit assuré à la plèbe de la communauté ».

Cette atmosphère qui entoure ces « commencements » n'a rien d'exagérément dramatique. Cyprien, pour sa part, s'est spontanément banni ; mais il ne mène pas une vie de clandestinité. Un diacre l'assiste, et il ne cache pas qu'il est bien entouré. De même à Carthage, les membres de la fraternité vont visiter leurs frères détenus sans dissimuler qu'ils sont des chrétiens soucieux d'assister d'autres chrétiens ; ceux-ci sont placés en prévention pour avoir commis un délit qui ne peut être celui, pur et simple, de profession de christianisme, puisque ces visiteurs sont eux-mêmes notoirement chrétiens. Les prêtres, les diacres vaquent, sans autre contrainte que celle de la discrétion, à leurs occupations d'assistance confessionnelle.

S'il n'est pas interdit d'être chrétien et de l'avouer, mais si nos confesseurs sont cependant détenus, c'est donc qu'il leur est reproché d'avoir perpétré un acte qui ne l'est pas à ceux qui sont demeurés libres et qui viennent paisiblement faire profession de christianisme en leur compagnie. Cet acte punissable, ce délit, nous le connaissons : il consiste dans le refus de sacrifier. Il est difficile de n'en pas déduire que les frères qui viennent visiter les détenus, sont, en principe, clergé en tête, des faillis *sacrificati*, *turificati*, ou, tout au moins *libellatici*, porteurs de certificats de complaisnce qu'ils sont toujours en mesure de représenter à toute réquisition. Leur *défaillance n'a pas provoqué la réprobation des confesseurs, ni même encore, du moins formellement, celle de Cyprien.*

Il sera permis de dire sans paradoxe que la fraternité de Carthage et, sans doute les fraternités d'Afrique, sont d'ores et déjà des églises de faillis. Le failli est à ce moment le chrétien moyen, comme depuis une trentaine d'années, le chrétien est un failli virtuel. Les confesseurs émergent comme autant de rigoristes d'exception, un peu excessifs, inopportunément hantés par l'exemple des grands athlètes de la légende héroïque. Plus nombreux, ils compromettraient gravement cette « quiétude de la plèbe », qui est un bien très précieux. L'excès même de leurs mérites les rendrait dangereux ; et Cyprien est trop avisé pour ne pas pressentir à quels périls d'orgueil les destine l'ascendant que leur intransigeance leur fait acquérir sur la « plèbe », alors que leur évêque lui-même s'est soustrait à l'embarras d'avoir à sacrifier.

Tous ces confesseurs qui attendent en prison leur tour d'être jugés, n'ont pu longtemps ignorer que la peine qu'il encouraient ne les mettait pas en péril de mort. Quant à Cyprien, il ne pouvait manquer de prévoir que bon nombre d'entre eux, gonflés par la gloire de leur confession, se trouveraient naturellement portés à se mettre en travers de la difficile entreprise « disciplinaire » qu'il lui faudrait bientôt engager. C'est, en effet, l'orgueil, l'indiscipline, la jactance, la surestimation de leur éminente dignité —, qui sont les sentiments déterminants auxquels il est sensible que ces confesseurs s'abandonnent déjà —, qui, après qu'ils auront été relégués et avant Pâques 250, dans quelques semaines à peine, ouvriront la crise mortelle qui eût emporté la chrétienté d'Afrique —, l'affaire dite des « billets de communion —, si Cyprien n'avait pas eu l'esprit de survivre à l'épreuve et le génie d'en dominer les conséquences.

Les « relégués » ou *extorres*

Tous ces prévenus ont été jugés par le proconsul ou par son légat, expéditivement sans doute, sans nouvelle enquête personnelle, sur les données des procès-verbaux de l'instruction conduite par les magistrats dans les cités. Il ne ressort de rien, avons-nous vu, que l'occasion ait été offerte à un

confesseur quelconque de rétracter son refus de sacrifier, non plus d'ailleurs que de le renouveler. Le refus une fois enregistré par les magistrats était par lui-même constitutif du délit ; et il demeurait à la charge du délinquant, quelque justification qu'il ait voulu en donner, *qualecumque esset quod fateretur*, selon l'antique jurisprudence fondée par Pline le Jeune et approuvée par Trajan. Les confesseurs ont été uniformément condamnés à la relégation, et, corrélativement, s'il y avait matière, à la confiscation ou à la mise sous séquestre, totale ou partielle, de leur patrimoine.

Que cette *prima congressio* ait été caractérisée par l'application systématique de l'unique peine principale de la relégation, c'est de Cyprien même que nous le tenons. En effet, quelques mois plus tard, lorsqu'il retrouvera ces confesseurs plongés dans le « combat de la douleur », dans le *proelium passionis* de leur *secunda congressio*, il leur rappellera dans quelle circonstance antérieure ils ont acquis leur titre de confesseurs, celle où, « peu de temps auparavant, leur a été appliquée la peine qui a fait des confesseurs autant de relégués ». La relégation paraît donc bien avoir été la peine unique, uniformément portée par l'édit de Décius contre les réfractaires, chrétiens ou politiques ; peine bénigne comparée à celle qu'aurait entraînée l'application de la loi de Majesté.

Ces confesseurs devenus relégués (*confessores extorres facti*) sont tout de suite les acteurs du drame que va vivre l'Église d'Afrique. Tantôt ils figurent au premier plan de l'intrigue qui les mène au dénouement du grand schisme de l'« église sur la Montagne » (*ecclesia in Monte*) ; tantôt on les voit errer avec une pieuse discrétion dans un décor effacé d'arrière-plan. On a vu Aurélius « vainqueur à la course » et « sous le regard de peu de témoins », frappé de relégation (*factus extorris*) ; il va tenir sa place bientôt dans la seconde épreuve, dans le « combat de la souffrance ». Mais d'autres se seront satisfaits de se soumettre sans éclat à la première peine ; obscurément, « ils demeureront avec Christ ». Au retour de la paix, ayant modestement expié leur peine, ils seront les « bons confesseurs », les sûrs appuis de Cyprien.

La « relégation »

Peut-être le rappel sommaire des conditions juridiques dans lesquelles est prononcée la relégation contribuera-t-il à faire prendre une vue plus nuancée de la situation où se trouve la chrétienté d'Afrique en ce printemps de l'année 250.

Le mot *extorris*, qui est celui qu'emploie généralement Cyprien, n'est pas un terme technique. Mais Cyprien lui donne son sens juridique, lorsqu'il le dénomme *exilium* et qu'il le paraphrase par la proposition : « priver quelqu'un de son domicile » (*domo privare*). Il serre de plus près le vocabulaire du droit lorsqu'il évoque tant d'évêques *in exilium relegati*. C'est cette peine qui a été infligée au commun des confesseurs, à tous, pensons-nous.

Le mot *exilium* paraît bien avoir cessé d'appartenir au IIIe siècle à la langue rigoureuse des juristes. Mais son acception courante est assez correctement compréhensive pour que le jurisconsulte l'emploie lorsqu'il veut embrasser d'un mot les variétés de rigueur que revêt le bannissement.

A l'égard des *exsules*, enseigne Callistrate, feu l'empereur Hadrien a fixé l'échelle des peines. D'abord, il ne faut pas confondre la *deportatio* avec la *relegatio*. La *deportatio* est conçue comme devant être toujours accomplie dans une île et comme perpétuelle. Quant à la *relegatio*, elle prend les formes soit de la « relégation à temps » (*ad tempus*), soit de la « relégation perpétuelle » (*in perpetuum, perpetuum exilium*).

La peine de l'*exilium*, du point de vue des lieux ou elle doit être purgée, se diversifie selon qu'elle comporte : a) l'interdiction de séjour dans des lieux déterminés ; b) ou la résidence forcée dans une île ; c) ou l'interdiction de tout autre résidence que celle assignée dans un lieu déterminé (*praeter certum locum*).

La « déportation », on l'a vu, est toujours dite « dans une île ». Elle est la forme la plus rigoureuse du bannissement. Elle est toujours perpétuelle. Le droit de la prononcer n'appartient qu'à l'empereur, que les gouverneurs saisissent de leurs propositions appuyées d'un rapport justificatif (*plena opinio*), et qui statue souverainement. Jusqu'à ce qu'intervienne la sentence impériale, le prévenu est détenu par le

gouverneur. En outre la déportation emporte nécessairement pour le condamné citoyen romain, la déchéance de son statut civique et personnel, et la confiscation de son patrimoine. Si toutefois, pour une raison de fait, la peine a été prononcée par un gouverneur ou par le préfet du prétoire à Rome, le condamné ne perd pas le droit de tester et d'hériter selon le droit romain. Mais même régulièrement frappé, il conserve le droit d'agir juridiquement selon les modes du droit des gens. — On rapporte ici ces indications essentielles, pour permettre d'avoir l'assurance qu'aucun confesseur africain frappé de bannissement, n'entre dans la catégorie des « déportés dans une île ». Avoir été banni pour avoir contrevenu aux injonctions de l'édit de Décius, ce n'est, en aucun cas connu (et même hors d'Afrique), avoir été confiné dans une île à perpétuité ni avoir perdu la cité romaine.

Nos confesseurs n'ont pû être frappés que de la relégation « à temps » ou « perpétuelle », soit dans une île, soit sur le continent, soit hors de la province. Ils n'ont perdu ni la cité romaine, ni la *patria potestas*, ni la *testamenti factio*, ni le *dominium*.

Cependant la sentence de relégation dans une île ou à perpétuité, peut prononcer accessoirement la confiscation, mais partielle seulement, des biens du condamné. La relégation à temps exclut même la confiscation ; le gouverneur qui la prononcerait, s'exposerait à la censure impériale.

Il est indispensable de noter que seul le gouverneur —, en Afrique le proconsul —, a compétence pour prononcer la peine de la relégation. Ce qui explique que nos confesseurs se soient trouvés réunis à Carthage *in custodia*, à sa disposition. Le gouverneur est maître de fixer à son gré les conditions de durée et de lieu qui affecteront l'application de la peine, à moins que ces conditions ne soient prévues par la loi de circonstance qui a fixé la peine.

Il ne peut reléguer dans une autre province que celle qu'il gouverne. S'il relègue dans une île alors qu'il n'en est aucune qui dépende de sa province, il appartient au prince seul de la désigner. Mais le gouverneur peut « reléguer hors de la province », en laissant au condamné le choix de son nouvel établissement —, qui ne peut être toutefois un lieu où réside l'empereur.

Par contre, dans le ressort de sa province, le gouverneur peut user de deux modes de relégation, que ce soit à temps ou à perpétuité. Ou bien il assigne au relégué un lieu de résidence forcée, par exemple le territoire d'une cité déterminée, ou celui d'une « région définie », qui peut être un canton désertique ou une oasis. Ou bien, le laissant libre du choix d'un établissement dans la province, il lui interdit l'accès de sa « patrie (*urbs* et territoire ou *urbs* seulement).

Il est apparent que si la sentence interdit au condamné de demeurer en un lieu quelconque de la province à l'exception d'un seul nommément désigné, elle aboutit à créer un état de résidence forcée et d'internement surveillé. Et que si une identique sentence frappe simultanément un certain nombre de délinquants, il est créé dans la province, à des degrés de rigueur qui varient avec la nature et les ressources du lieu désigné, une sorte de camp de concentration ou, si l'on veut, un « centre d'hébergement », où le comportement de ceux qui s'y trouvent réunis ne peut laisser indifférentes les autorités de la police municipale ou générale.

L'*extorris* ne devra pas ignorer l'échelle des peines qu'il est exposé à gravir, s'il vient à rompre son ban. Le relégué à temps est condamnable à la relégation perpétuelle ; le relégué à perpétuité, à la relégation dans une île ; le relégué dans une île, à la déportation ; le déporté, à une des peines capitales. Celui qui est interdit de séjour dans sa cité, et qui n'obtempère pas à l'ordre d'en sortir, est relégable hors de la province.

Il nous faut ajouter que, quelle que soit la nature ou la durée de la relégation, il est toujours loisible à l'empereur, mais à lui seul, d'accorder au relégué un congé (*commeatus*) ou une remise de peine (*remeatus*).

Le « camp d'hébergement » des relégués

Nos *extorres*, issus de la *prima congressio* sont les confesseurs authentifiés par un acte de l'autorité judiciaire profane. Ils vont tenir une grande place d'abord dans la sollicitude, bientôt dans les inquiétudes de l'évêque. Lui-même n'est pas un des leurs ; il ne ressemble en rien, à cet égard, à d'autres de

ses collègues, dont il sait que « relégués en exil, ils se sont mis en route » (il ne nous dit pas s'ils sont allés bien loin !) » vers le Seigneur, en suivant cet illustre chemin ».

De ces bannis d'Afrique, on rencontre dès les premiers jours une forte cohorte qui débarque à Ostie, où deux riches « défaillantes » d'origine africaine, mais établies à Rome, les accueillent au nombre de soixante-cinq ; puis les entretiennent de leur mieux dans la Ville, (signe, soit observé en passant, que l'empereur avait alors cessé d'y résider). Ils y rejoignent d'autres bannis, « venus d'autres provinces éloignées », d'où ils ont été expulsés (*ejecti*), nous avertissant ainsi que la peine de la relégation était la sanction universelle des infractions à l'édit de Décius.

Nous connaissons quelques-uns de ces relégués par leur nom. Dans la province proconsulaire, nous savons incidemment que Félix et Victoria son épouse et un certain Lucius ont été bannis ; et également Bona, que son mari avait contrainte à sacrifier et qui avait rétracté son geste ; et Caldonius, l'évêque qui soumet leur cas à Cyprien. Plus tard, lorsque, dans les débuts de l'année 251, Cyprien se sera donné, pour le substituer à Carthage, cinq vicaires — (nécessairement eux-mêmes des relégués ayant purgé leur peine) —, et qu'il les aura chargés d'épurer la communauté, il n'hésitera pas à retrancher de celle-ci trois anciens bannis, libérés depuis un certain temps, Repostus, Sophronius et Solassius, fabricant de nattes.

A l'indication *extorres facti* ou *patria pulsi* ou *domo privati* Cyprien ajoute parfois : *bonis omnibus spoliati*, dépouillés de toute leur fortune. L'évêque Caldonius, consultant Cyprien, cite le cas de relégués « qui ont abandonné leurs biens immobiliers que détient actuellement le fisc », situation qui les fait considérer par Cyprien comme « ayant été dépouillés de tous leurs biens ».

Si les principes énoncés par le jurisconsulte méritent un crédit qui ne peut leur être refusé qu'à bon escient, on devrait conclure que ces « relégués dépouillés de tous leurs biens » ont été condamnés au principal soit à la déportation dans une île par décision impériale, soit à la relégation perpétuelle, peines qui seules justifient une confiscation totale du patrimoine. Or, ni les lettres ni le *de lapsis* ne contiennent trace

de déportation ni de rélégation perpétuelle. Nous ne rencontrons jamais que des anciens bannis apparemment libérés à l'expiration d'une peine relativement courte. On retiendra également que, à l'occasion des crimes les plus durement châtiés, comme le meurtre, l'adultère, le déplacement de bornes, les violences mortelles, la confiscation, si elle est prononcée en outre de la peine, ne porte jamais sur la totalité du patrimoine —, Cyprien nous présente donc des choses du droit une vue complaisamment approximative et outrée, lorsque, nous parlant de certains confesseurs que nous retrouvons libres de leur personne et, selon toute apparence, de leur patrimoine, il nous donne à croire qu'ils ont été condamnés à la rélégation perpétuelle et à la perte de toute leur fortune.

N'est-ce pas Cyprien qui nous dit, comme par mégarde, que les bannissements n'ont pas été conçus comme perpétuels, ni même pour une longue durée, lorsque, dès l'été de l'année 250, il associe par avance les *exlorres* à la très prochaine restauration de la communauté? « Combien est-il impie et funeste, écrit-il, (de pardonner aux faillis) alors que les confesseurs frappés de bannissement et chassés de leur patrie... ne sont pas encore revenus »! Ils sont donc attendus et pour bientôt.

On ne manquera pas au respect dû au saint évêque, pressé par la nécessité de rétablir la « discipline » épiscopale et exalté par la considération de cette entreprise, si on le soupçonne soit d'avoir grossi les mérites des « bons confesseurs » qu'il cherche à rallier ou retenir, soit d'avoir généralisé des cas si rares qu'il ne nous en rapporte aucun, nonobstant le parti qu'il en eût pu tirer.

Mais nous connaissons mieux, et même assez bien, une autre catégorie de relégués.

A ceux-ci le proconsul a appliqué le droit qu'il avait de les éloigner « de telle sorte qu'ils demeurent dans une partie de la province, par exemple qu'ils ne dépassent pas les limites de telle cité ou de telle région ». C'étaient apparemment des gens de peu, des *tenuiores*. Des sentences simultanées ou collectives, les avaient regroupés en un même lieu, dans des conditions qui équivalaient à les « concentrer » en résidence

surveillée, et qui leur ménageaient l'occasion de mener une vie édifiante de fraternité chrétienne.

A peine sont-ils réunis dans le camp d'hébergement que Cyprien leur adresse une lettre commune, inquiète, irritée et circonspecte à la fois, qu'il classera plus tard dans son dossier sous la rubrique : « objurgation aux relégués ». De la même plume, il les recommande à la vigilance, extraordinairement relâchée, de ses « prêtres et diacres », comme si le lieu de résidence des relégués était à leur portée et dans leur ressort. Il sait qu'ils y sont bien reçus et qu'ils n'y courent aucun danger.

Il y a, à ce moment, plus de trois mois que ce clergé n'a répondu à aucune des inlassables pastorales dont il les inonde. Mais il n'ignore rien de l'atmosphère viciée qui règne dans ces camps de loisirs forcés et de misère désœuvrée. « Je souffre, écrit-il à ses clercs, lorsque j'apprends qu'il en est parmi eux qui vagabondent çà et là, en situation irrégulière et d'une manière provocante. Ils n'ont d'autre distraction que de se livrer à l'impertinence et à la discorde. Ils souillent en coucheries interdites les membres du Christ, ces membres, qui plus est, qui viennent de confesser la foi ! Ils échappent à la direction des prêtres » (pas de tous, hélas !) « si bien que par les mœurs mauvaises et dépravées d'une minorité, est corrompue la gloire honnête de nombreux et bons confesseurs ».

S'adressant aux relégues eux-mêmes, il leur dit les choses avec une crudité brutale. « J'apprends que certains d'entre vous, par leur comportement, corrompent votre compagnie et détruisent la gloire de votre titre principal (celui de « confesseur »)... J'apprends qu'il en est qui se gonflent d'orgueil... Et qu'est encore ceci? que vous devriez avoir en exécration et que j'ai appris avec le plus profond gémissement et la plus grande douleur de mon âme... ! Il n'en manque pas parmi vous qui souillent par d'infâmes et honteuses coucheries, les membres du Christ, que la confession est venue sanctifier... ! Il ne faut pas que s'élèvent entre vous des querelles et des rivalités... *alors que Dieu nous a accordé sa paix*... ni que vous vous livriez aux outrages et aux insultes... »

Mais voici un grief qui est de plus grave conséquence juridique : « A quel point ne vous rendez-vous pas coupables

de crimes (*delinquitur*) envers la réserve qui s'attache à votre titre (de « confesseur) », lorsque tel d'entre vous s'installe dans l'ivrognerie et la dissolution ; et que tel autre est revenu dans la *patria* d'où il a été banni, tant et si bien que son arrestation le destine à périr non pas en sa qualité de chrétien, mais parce qu'il est bien coupable d'un délit (de droit commun) ».

Cette incidente projette sur la conduite de nos relégués plus de lumière vivante que n'en répandent tant de pages fleuries de citations scripturaires, qui, à leur tour, ne trouvent leur plein sens que si on les replace dans cet éclairage un peu cru.

Aussi est-ce le plus naturellement du monde que nous allons bientôt retrouver ces « mauvais confesseurs », dévoyés, débauchés, en rupture de ban, pêle-mêle avec les « bons confesseurs » qu'ils auront compromis, dans cette même prison de Carthage, où ce que nous savons de la carrière militante du jeune Aurélius nous a déjà fait pressentir qu'ils reviendraient, mais sans nous dévoiler le mécanisme juridique de cette récidive.

Voici donc nos relégués promis à une nouvelle épreuve par les dérèglements auxquels ils se sont abandonnés au cours de cette relégation, et contre les conséquences desquels les avertissements de leur évêque, desservi par un clergé hostile et peut-être déjà complice dans quelque obscure manœuvre, les aura vainement prémunis.

Ils seront incarcérés de nouveau ; certains, surpris en rupture de ban et vagabondage, le sont déjà quand Cyprien écrit aux *extorres*. Mais cette fois ils seront détenus non plus en quasi libre prévention, en état de *custodia in carcere*, mais pour y affronter un « combat de souffrances » et les instruments de torture (*tormenta*), — disons, pour y être soumis à une procédure normale d'information judiciaire sous la prévention de délits qualifiés par le droit commun.

Lorsque, bientôt, ils seront plongés dans cette nouvelle et plus cruelle épreuve, dont la rigueur pourrait les faire douter de la mansuétude divine, Cyprien leur en expliquera bien les causes en les faisant remonter à la justice même d'un Dieu que leur conduite dans le camp de relégation a terriblement irrité. « Il faut que nous nous rendions compte, il

nous faut avouer que la violence désordonnée du coup qui ravage notre troupeau dans sa plus grande partie, est survenue à cause de nos fautes » (il a la modestie d'en prendre sa part) ; « car nous ne tenons pas la voie du Seigneur. Nous recevons les coups que nous méritons. Et quelles blessures, quelles verges ne méritons-nous pas, lorsque les confesseurs eux-mêmes » (nous y voici), « eux qui auraient dû être en exemple aux autres dans le respect des bonnes mœurs n'observent pas la *disciplina* (nous y voici plus avant !) ; « et c'est ainsi, parce que la jactance orgueilleuse et impudente de leur confession en exalte certains jusqu'à l'arrogance, qu'est venue l'heure des instruments de torture, *tormenta venerunt* » ! Ce qui signifie que cette heure ne serait pas venue si nos relégués s'étaient bornés, à l'exemple de quelques rares « bons confesseurs », à purger sagement leur peine, sous la direction « disciplinaire » de leur évêque et d'un clergé moins impatient du joug épiscopal.

Que s'est-il passé dans le lieu de relégation collective ? — Bien des probabilités sont suggérées par les allégations voilées de Cyprien lui-même, que l'on souhaiterait de trouver ici au moins aussi soucieux de droit profane qu'il l'est de discipline ecclésiastique.

Il en est une qui est juridiquement précise et grave de conséquences pénales : des relégués ont rompu leur ban. Si la peine qu'ils purgeaient, comme on n'en peut guère douter, a été la « relégation à temps », ils sont passibles, on l'a vu, de la relégation perpétuelle, et, accessoirement, d'une confiscation partielle de leurs biens, s'ils en ont. Il est donc naturel que, ayant été repris, nous les retrouvions dans la prison proconsulaire pour y subir une enquête qui les prépare à une nouvelle condamnation, cette fois non plus en tant que chrétiens, mais en tant que repris de justice (*reluctantes*).

D'autres se sont livrés à des désordres graves, à des écarts licencieux, peut-être à d'infâmes dévergondaces. Ces méfaits, certes, ne requièrent pas l'intervention du glaive ; mais, éveillant défavorablement l'attention des autorités locales et ranimant les préventions populaires, ils ont alimenté des rapports de police. Les promiscuités entre « frères et sœurs » que dénonce Cyprien sont bien faites pour réveiller de redou-

tables réminiscences œdipéennes. Les outrages et les injures dont s'abreuvent mutuellement les confesseurs donnent à entendre que les exaltations de la haine, de l'orgueil, de plus basses compétitions personnelles peut-être, ont fait fermenter dans le camp les levains de l'indiscipline collective, et provoqué des mouvements facilement interprétés comme autant de prodromes de sédition. Rixes, tumultes, bagarres sont des signes inquiétants en ces temps où les complots ont porté à l'empire sept princes en quatorze ans, parmi lesquels ces Gordien, issus naguère d'une émeute à Thysdrus (El Djem).

L'orgueil des premières, mais rares, confessions, exagérément enflé par la pleutrerie des faillis, flatté un moment par le lyrisme de l'évêque lui-même, exploité par un clergé hostile à son évêque, a porté bon nombre de relégués à jouer les « durs », à surenchérir de bravades, à afficher dans les propos et les attitudes des insolences auxquelles les populations et les autorités locales n'auront pas eu la complaisance de refuser les caractères de l'« hostilité publique », laquelle autorise comme d'elle-même le soupçon, sinon la présomption, de complot.

Auprès de ces fier-à-bras de l'inflexibilité, la suite de l'affaire donne à croire que, dans le camp des bannis, s'est exercée intensément l'action schismatique et anti-épiscopale des faillis, de prêtres et de clercs, et de notables laïcs, qui, bientôt, dans la prison de Carthage où nous allons les retrouver groupés, rencontreront dans la personne de ces rigoristes de la foi, si gonflés de la gloire de leur confession, obtenue à si bon compte, les instruments les plus dangereusement efficaces d'une doctrine anarchiste et dissolvante.

La position juridique personnelle de Cyprien

Dans quelle situation juridique s'est trouvé Cyprien durant le temps que les confesseurs, préventivement détenus dans la prison proconsulaire, attendaient d'être frappés de la relégation, et après qu'ils y ont été ramenés pour y subir la « question »?

Il est admis qu'il a été absent pendant les seize mois qui ont suivi la grande « supplication ». Il ne ressort de rien que,

au cours de cette longue absence, il ait fait l'objet d'une poursuite, d'un procès par contumace, d'une condamnation quelconque.

Il n'a évidemment pas obéi à l'injonction de sacrifier. Il s'est borné à être absent du territoire de son domicile municipal, Carthage. Peut-être s'est-il retiré dans sa patrie d'origine, inconnue de nous.

Au clergé de Rome —, qui l'a piqué au vif en supposant, non sans une certaine ironie condescendante, qu'il ne s'était éloigné que pour la raison qu'il était un « homme de qualité » (*insignis*) —, il expliquera plus tard : « Dès la première naissance du trouble (*impetu primo turbationis*), alors que la populace me réclamait fréquemment par une violente clameur, considérant moins ma sécurité personnelle que la tranquillité publique des frères, je me suis éloigné provisoirement, afin que l'émotion publique qui s'était soulevée ne fût pas davantage défiée par ma présence indiscrète ».

Il importe d'observer qu'il ne dit pas qu'il a fui pour n'être pas présent à Carthage pendant qu'on y sacrifiait ; mais parce que sa présence y provoquait un trouble que son absence était faite pour apaiser. Il n'établit aucune relation entre sa dérobade et les sacrifices. Or, à la veille du printemps de l'année 251, il rappellera qu'il était, à ce moment, absent de Carthage « depuis bientôt deux ans », c'est-à-dire, strictement, depuis le début du printemps de l'année 249. Il nous met ainsi en droit de penser qu'il avait pris le large à l'occasion de quelque trouble antérieur qu'avait provoqué ou irrité sa présence à Carthage ; et qu'en janvier 250, au moment où devaient être accomplis sacrifices et *vota* sous l'œil des autorités municipales, il se tenait éloigné depuis déjà plusieurs mois. Il mettra cependant toujours une grande insistance à répéter que son éloignement n'est que « provisoire » ; qu'il n'est absent que « pour le moment », « passagèrement », « provisoirement encore » (...*nunc, interdum...*, *adhuc interim*...).

Par quoi donc est-il retenu hors de Carthage? Jamais, à le suivre, par le respect d'une décision judiciaire, ni par la crainte des sanctions qui en pourraient punir la transgression. Il n'évoque guère que des motifs d'opportunité, « pour la paix de tous », par exemple, ou, plus énigmatiquement,

parce que la *conditio loci* ne lui permet pas en ce moment d'être parmi ses prêtres »... ; si la *conditio loci* le lui permettait, il serait déjà là... ». Il y ajoute une *conditio gradus* : « Plût au ciel que la *conditio loci et gradus* me permît d'être présent en ce moment à Carthage... ». Le clergé de Rome se réfère plus généralement à la *conditio temporum*. Son retour est donc théoriquement possible ; il est seulement inopportun; c'est personnellement qu'il est tracassé (*quaesitus*).

Il n'est pas populaire à Carthage, ni parmi les païens des hautes classes, qui le respectent cependant, mais de loin, dirait-on ; ni parmi les frères ; ni auprès de son clergé qui, durant les six premiers mois de l'année 250, s'abstiendra de lui accuser même réception de ses lettres, si nombreuses, pressantes et importantes qu'elles aient pu être.

Cependant, à Carthage, les dispositions des autorités ne sont pas rebutantes. Dans les rapports que les chrétiens entretiennent avec elles, on ne cesse de respirer la « paix ». — « Je souhaite, écrit Cyprien à son clergé dès janvier 250, de vous rejoindre très vite ; mais il me faut éviter que ma présence ne provoque la mauvaise humeur et la violence des gentils, et qu'elle ne soit la cause d'une rupture de la paix ; écrivez-moi seulement que les choses sont arrangées... et j'arrive aussitôt ». — Il nous donne même à penser que, du fond de sa retraite, il s'emploie pour sa part à « arranger les choses », lorsqu'il nous confie (printemps 250) : « Je préfère encore conserver provisoirement la distance et la réserve, en considération d'autres utilités touchant à la paix et au salut de nous tous, utilités dont notre frère Tertullus vous rendra compte... ».

Cette « paix », la *pax publica*, existe bien en droit ; et peut-être n'a-t-elle jamais été rompue en fait. On l'a vu par le tranquille usage qu'en font les frères de Carthage, lorsqu'ils visitent les confesseurs en prévention de bannissement. Cyprien le sait fort bien ; s'il ne rentre pas à Carthage, ce n'est point parce que l'Église n'y a pas la paix ; mais au contraire parce qu'elle y règne, et que, sa personne n'y étant pas bien reçue, il craint de la compromettre.

Tandis que les « relégués » purgent quelque part leur peine de résidence forcée et que leurs dissenssions donnent à Cyprien ses premières inquiétudes, le danger contre lequel il les

met en garde, c'est que leur comportement ne mette en péril « la paix que Dieu leur a donnée ». Quelques semaines plus tard, lorsque leurs extravagances auront ramené bon nombre de ces relégués dans la prison de Carthage, il tempérera leur goût supposé du martyre en leur faisant entrevoir que la paix, qu'ils ont rompue en ce qui les concerne, peut les surprendre eux-mêmes « avant que ne vienne l'heure de leur interrogatoire par la *quaestio* ».

Cette « paix » (politique) n'aurait d'ailleurs pas été troublée, si « l'accord avait régné entre les frères (bannis) conformément à la paix (ecclésiastique) que le Seigneur avait donnée » ; — et la communauté aurait été déjà reconstituée selon le vœu de l'évêque. Un message céleste (on supposera que Cyprien disposait aussi d'autres moyens d'information) l'autorise à écrire aux confesseurs qu'il « a l'assurance que la paix, cette paix promise, est imminente pour eux, et qu'elle ne souffre que d'un tout petit retard ». Un peu avant Pâques 251 (25 mars), il est au fait de mesures projetées, qui constituent à ses yeux une toute dernière et extrême attaque (*novissima et extrema temptatio*), après laquelle il lui sera permis, non seulement de rentrer à Carthage, mais d'exercer le droit de réunion des « collèges sacerdotaux » en convoquant un synode. C'est même cette perspective de pouvoir librement exercer ce droit concurremment avec ses adversaires, qui le porte à différer de statuer personnellement sur la pénitence des faillis.

Il est évidemment difficile à Cyprien de nous représenter les communautés chrétiennes de Carthage et d'Afrique comme en proie à une hostilité systématique de la part des autorités publiques, puisqu'il est notoire que, d'une part, les membres de ces communautés sont à peu près tous en règle avec les obligations imposées par l'édit de Décius ; et que, d'autre part, les rares réfractaires qui se sont distingués de leurs frères, ne peuvent être tenus par ces autorités que pour des délinquants de droit commun que l'emprisonnement préventif et le bannissement ont mis à l'écart de la communauté.

Si Cyprien se retient de paraître, c'est qu'il est détourné de le faire par la répugnance que manifeste la fraternité elle-même à l'accueillir. Cette répugnance va jusqu'à l'opposition déclarée et à l'intrigue hostile. A la veille même de son

retour (printemps 251), il note : « ... la malignité et la perfidie de certains prêtres sont poussées au point qu'il ne m'est pas permis de venir à vous avant Pâques... ; ils soulèvent contre moi une vieille accusation (?) que ranime le laxiste Felicissimus... ».

Dans ces conditions, on aura lieu d'être surpris que Cyprien ait attendu l'été de l'année 251, c'est-à-dire le moment où il est rentré librement à Carthage, et où il use sans entraves du droit de réunir le « collège des évêques », pour annoncer, plus que pour rappeler, à un ami d'une part et à l'évêque de Rome d'autre part, (et alors que tant d'occasions se sont offertes à lui de faire état, contre ses détracteurs, de ses épreuves personnelles), qu'un « arrêt de proscription » (patrimoniale) avait été naguère lancé contre lui.

Ce ne sera guère que cinq ans plus tard, au plein de l'été 254, à l'occasion d'une controverse avec un « martyr » incontesté, (mais bien vivant), l'évêque surnommé Puppianus, et pour montrer à ce dernier que lui-aussi, Cyprien, a été un « résistant », qu'il déclare que, « en ce qui le concerne, la persécution l'a fait plier (*depressit*) sous le poids d'une proscription (de ses biens) et qu'on a pu lire sur une affiche publique (ces mots) : si quelqu'un détient ou possède quelque chose des biens de Caecilius Cyprianus, évêque des chrétiens... » — Ailleurs, dans une lettre à l'évêque de Rome, au cœur d'une déclaration redondante, toute bourdonnante de l'écho de clameurs populaires et qui étouffe opportunément sous son calme toute précision juridique, il insinue l'incidente : « ...moi, évêque, proscrit, avec adjonction de ma qualité d'évêque... ».

Tant de circonlocutions purement allusives respirent un certain embarras ; ou plutôt ne traduisent guère que le souci de montrer que les païens l'ont traité davantage en évêque qu'en chrétien, lui reconnaissant, pour la sanctionner en elle-même, une qualité que son propre clergé en est venu à lui dénier. Le caractère évasif de ces tardives et fuyantes précisions accuse un contraste instructif avec l'aisance et la netteté juridique dont, trois ans plus tard, sous Valérien, Cyprien —, alors effectivement frappé d'une sentence de relégation —, saura user pour définir sa situation : « Moi, condamné à la relégation, pour avoir confessé le nom chré-

tien, et que les limites d'un territoire défini tiennent enfermé... ». A situation nette, langage clair.

Lorsque, dans les années 254, Cyprien parle de « proscription », il ne peut vouloir donner à entendre à ses correspondants parfaitement informés, ni qu'il a été banni, ni que ses biens ont été confisqués, puisqu'il est patent par ailleurs, qu'il n'a jamais été entravé dans la libre disposition de son patrimoine.

La « proscription » n'est pas, en effet, une peine qui dérive d'un jugement qui la prononce au principal. Elle est un acte de procédure, une mesure de publicité destinée à procurer l'exécution de la peine de confiscation ou le recouvrement d'une amende fiscale ou la sauvegarde d'un patrimoine à l'abandon ou en déshérence. Bien plus, la confiscation elle-même n'est pas une peine principale ; elle est l'accessoire, non nécessaire d'ailleurs, de la peine de mort ou de la relégation ou déportation.

Or, autant qu'on sache, Cyprien n'a jamais été condamné, avant l'année 257, à quoi que ce soit, même par contumace. Il a éludé l'occasion de refuser de sacrifier, donc de commettre le délit sanctionné par l'édit. Il n'a pas eu à comparaître devant les magistrats municipaux. Il ne lui a pas été donné de pouvoir tirer gloire d'une sentence rendue par le proconsul. On pourrait penser, en faisant état d'un texte incertain de Marcien, que le proconsul n'aura pas négligé de constater solennellement sa fuite (*fuga lata*) et de porter contre lui l'interdiction de demeurer ailleurs qu'en tel lieu désigné. Mais dans ce cas Cyprien et après lui, Pontius, son ami et biographe, n'auraient pas manqué de jeter à la face de ses détracteurs l'affirmation péremptoire : *...ego relegatus in perpetuum, omnibus ademptis bonis...*, et de dénommer son lieu de résidence, dont la publicité même de la sentence eût divulgué le secret. Or, Cyprien n'en fait rien. Lorsqu'à plusieurs reprises, il aura lieu d'évoquer le sort des « bannis qui ont été privés de leurs biens », il n'en prendra jamais occasion, dans des circonstances où le respect dû aux faits exclut les prétéritions de la modestie, pour rappeler qu'il doit être compté au nombre de ces « bannis qui ont été privés de leurs biens ».

Nous le voyons, au contraire, qui se borne, bien tardivement au surplus et en ne s'adressant qu'à des correspondants établis au loin, à se dire *proscriptus* ou « fléchissant sous le poids d'une proscription ». De celle-ci même, il ne cite que le dispositif, comme si l'essentiel et l'afflictif n'en devaient pas être la formule de sanction exécutoire, qu'il omet. L'extrait qu'il tire de l'affiche de proscription, réduite à une proposition conditionnelle qui s'adresse à des tierces personnes, nous laisse ignorer la décision pour l'exécution de laquelle il a été prescrit aux éventuels détenteurs de biens appartenant à Cyprien, de faire quelque chose qui n'est pas défini, qui est vraisemblablement de se révéler et de déclarer ces biens. Mais en vue de quoi? Certainement pas de leur mise en vente ou de leur annexion au fisc, puisque Cyprien n'a été condamné à rien au principal. La proscription, l'« affichage » dirions-nous, n'aura été, pensons-nous, qu'une mesure préparatoire ou conservatoire, arrêtée en prévision de quelque décision ultérieure, qui n'a jamais été prise.

Ainsi, la prétendue « persécution de Dèce » n'a atteint Cyprien ni dans sa personne ni dans ses biens. Il n'a été ni *confessor*, ni *extorris*, ni *spoliatus*. Et il lui va falloir se dresser de toute sa vigueur épiscopale contre une phalange d'athlètes de la foi, de « martyrs » [1].

Tunis. Charles SAUMAGNE.

[1] Le texte qu'on vient de lire est extrait d'un long mémoire, encore inédit, de M. Charles SAUMAGNE, intitulé : *Les confesseurs et les martyrs des persécutions de Dèce et de Valérien, d'après la correspondance de S. Cyprien.* Il faut souhaiter que ce travail puisse paraître prochainement. La politique antichrétienne des empereurs romains, au IIIe siècle, longtemps si mal connue et si mal jugée, commence seulement à s'éclairer pour nous. En ramenant l'attention sur elle et en appelant un large débat, le mémoire de M. Saumagne pourra, autant que par ses apports positifs, contribuer très utilement au progrès de nos connaissances. L'extrait que nous en avons publié aura donné une idée de la nouveauté des aperçus de l'auteur. Sur la persécution de Dèce, voyez, en dernier lieu : H. GRÉGOIRE, avec la collaboration de P. ORGELS, J. MOREAU† et A. MARICQ†, *Les Persécutions dans l'Empire romain* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres), 2e édition revue et augmentée, Bruxelles, 1963, où l'on trouvera la bibliographie utile du sujet. — N.d.l.R.

HELLENICA ET BYZANTINA (*)

Quatre notes dédiées à l'Institut d'Études byzantines de l'Académie Serbe des Sciences

En souvenir du cordial accueil que m'ont réservé les membres des Instituts byzantins de l'Université et de l'Académie, à Belgrade, en octobre 1951, et à l'inauguration des nouveaux et magnifiques locaux de l'Institut académique de byzantinologie, que dirige avec une si haute compétence M. Georges Ostrogorsky, je me suis permis de rédiger quelques notes relatives aux sujets que j'ai traités devant mes charmants auditeurs de Belgrade et dans mes conversations avec mes collègues et amis. Le hasard a même voulu que je puisse présenter ici la primeur d'une note complémentaire à mes études sur Asklépios, sujet que j'avais traité dans ma conférence principale. Comme cette note, numérotée I, met en valeur l'importance du grec vivant dont le témoignage vient souvent compléter ou suppléer les renseignements fournis par les sources littéraires, je l'ai fait suivre d'une autre note (le numéro II), qui montre, par des exemples frappants et d'une évidence incontestable, les services que peuvent rendre au chercheur le grand Dictionnaire de l'Académie d'Athènes et celui de M. Dimitrakos, que votre Académie possède heureusement. Je reprends le fragment épigraphique encore inédit que je dois à la générosité de M. Mamboury, et dont j'avais fait à Belgrade l'objet d'un exercice de séminaire (note IV). Mais j'en ai rapproché, du moins en ce qui concerne la versification et la séparation marquée plus ou moins régulièrement entre les vers, une autre inscription byzantine fragmentaire, mais historique au premier chef, celle de Cavala (note III). Ni l'inscription du Quartier des Manganes, relative à l'empereur Basile Ier, ni celle de Cavala où apparaissent les noms d'Alexis II, de sa mère, de l'usurpateur Andronic Ier Comnène, enfin d'Isaac l'Ange, ne sont

(*) Ce texte est reproduit du *Zbornik Radova* de l'Institut de Byzantinologie de l'Académie Serbe des Sciences, tome XXI, fasc. 1.

élucidées ici d'une manière complète. J'espère donc que dans cette dernière note, professeurs, assistants, étudiants trouveront l'occasion de compléter et de rectifier ce que leur a dit sur ces problèmes un hôte qui n'a fait que passer par chez vous, mais qui en a assez vu pour être convaincu de l'avenir brillant réservé au centre byzantin de Belgrade, puisqu'il a le bonheur d'avoir à sa tête un maître de science et de clarté comme Georges Ostrogorsky.

I

ΑΣΚΑΛΑΠΙΟΣ, ΑΣΚΑΛΑΠΙΑ

Au moment où j'écrivais mon récent mémoire sur Asklépios (1), et même lorsque j'eus l'honneur très grand et le vif plaisir d'entretenir de ma théorie sur l'origine de ce nom et les sources populaires du culte du Dieu guérisseur, un auditoire aussi compétent que sympathique, je n'avais pas suivi moi-même, je m'en accuse devant mes auditeurs, la méthode que je ne cesse de préconiser, c'est-à-dire que, discutant les diverses formes du nom du dieu Asklépios, et les diverses formes du nom de l'animal guérisseur d'où dérive le nom divin, le « théonyme », j'avais négligé d'interroger la tradition orale. La raison en est que les mots antiques servant à désigner la taupe semblent avoir disparu de l'usage courant. On a beau interroger les Grecs à ce sujet : ils ne vous parlent que de *τυφλοπόντικας*, « la souris aveugle », rarement de *σφάλαγκας*. Mais ils n'emploient jamais les formes « démotiques », c'est-à-dire populaires, d'*ἀσπάλαξ* et de *σκάλοψ*, et j'ai raisonné comme si elles n'existaient pas. Je m'en suis tenu à ce qui est attesté en grec ancien, et je me suis privé ainsi d'un argument décisif en faveur de ma thèse.

(1) H. GRÉGOIRE, R. GOOSSENS et M. MATHIEU, *Asklépios, Apollon Smintheus et Rudra, Études sur le dieu à la taupe et le dieu au rat dans la Grèce et dans l'Inde.* Travaux publiés par Théonoé, Académie d'études mythologiques et d'histoire des religions, I = Extrait des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, t. 45, fasc. 1, Bruxelles, 1950.

Je rappelle brièvement celle-ci. Elle repose sur l'identité première des deux noms, l'un attique et grec commun, l'autre attesté par Aristophane, mais qui paraît être béotien (parce qu'il s'agit de taupes de Béotie) ; le premier est *ἀσπάλαξ* parfois *ἀσφάλαξ*, mais aussi, sans *α* initial, *σπάλαξ*, et le second est *σκάλοψ*. Ce dernier était rattaché par Boisacq à une très nombreuse famille de mots indo-européens, signifiant en général *tailler, couper, gratter, creuser, ciseler* : cf. lat. *scalpo, sculpo*, et ainsi de suite. C'est ainsi que Boisacq rapproche *σκάλοψ* de *σκόλοψ, bois pointu, taillé, pieu, pal.* Quant à *σπάλαξ*, son origine serait toute différente. On l'« expliquait » à l'aide de gloses d'Hésychius telles que *ἄσπαλον, σκῦτος, σπαλύσσεται, σπαράσσεται, σπολάς, peau travaillée, vêtement de peau*, lat. *spolium, dépouille d'un animal*, et ainsi de suite. Bref, ce mot viendrait d'une racine indo-européenne ***spel-***, tandis que *σκάλοψ* remonterait à ***sqel-***. Et Boisacq avec la parfaite sérénité d'un bon néogrammairien, aboutissait au verdict suivant : « Le rapport entre ***sqel-*** et ***spel-*** est fortuit ». Je me suis inscrit en faux contre ce scindement. Il est arbitraire de qualifier de prothétique l'*α* de *ἀσπάλαξ*, car la forme *σπάλαξ*, comme la forme *σφάλαξ*, s'explique à merveille par l'étymologie populaire. Comme on dépouilla les taupes (ainsi que chez nous les lapins) de leur peau qui était, sinon précieuse, du moins très utile, le nom de l'animal a pu être influencé par des verbes commençant par *σπ-*, *σπάω* par exemple, et ses dérivés, verbes signifiant *arracher, étirer*. De même, comme la taupe mine et sape les demeures et parfois même des villes entières, on a pu tirer son nom de *σφάλλω* « *faire tomber* ». Et toutes ces étymologies populaires excluaient naturellement l'*α* initial, qui aurait semblé nier l'action même que l'on voulait mettre en relief. Pareillement, si *σκάλοψ* apparaît sans *α* initial, c'est qu'on a pensé (et comment n'y eût-on pas pensé ?) à *σκάλλω, fouir, sarcler.*

Le plus simple (et le plus simple ici est l'évidence), c'est naturellement que *σκάλοψ* et *ἀσπάλαξ* soient deux formes, dont l'une est métathétique, d'un même nom avec *α* initial, celui-là même d'où dérive le nom du dieu *Ἀσκολαπιός*, le dieu à la taupe. Quant à la taupinière, elle a dû se dire *ἀσκαλαπιά*, mais cette forme est inconnue du grec ancien parce qu'aucun écrivain grec n'a parlé de taupinière, à

l'exception du seul Théophraste, et que celui-ci a employé la forme béotienne *σκαλοπιά*, chose assez naturelle vu la fréquence des *σκαλοπιαί* en Béotie.

Mais la forme primitive du nom de la taupe que j'avais restituée, heureusement existe, elle existe toujours, ainsi qu'il résulte de l'article *ἀσπάλακας* du Dictionnaire, déjà cité, de l'Académie d'Athènes. Bien qu'en général la taupe, chez les Grecs modernes, se dénomme *τυφλοπόντικας*, c'est-à-dire la *souris* ou le *rat aveugle*, les dialectes du Nord et, dans une moindre mesure, ceux du Péloponèse, ont gardé, plus ou moins déformé, le nom même, qui est classique, c'est-à-dire *ἀοπάλαξ* avec, bien entendu, le nominatif en *-ας*, refait sur l'accusatif, au lieu du nominatif en *-ξ*. Et, chose fort intéressante, nous allons voir apparaître aussi, çà et là, la variante pseudo-étymologique en *σφ-*. Ainsi, à Lesbos, on dit *ἀσπάλακας*, à Cos, *ἀσπάλαγκας*, à Ainos en Thrace et à Lemnos, *ἀσφάλαγκας*, à Madytos en Thrace, *ἀσφάλαγας* ; en Thrace aussi, on dit *σφάλακας*, et en Épire *σφάλαγκας*. Mais au point le plus nord-est de l'hellénisme égéen, dans les îles d'Imbros et de Samothrace, s'est miraculeusement conservée la forme, postulée par nous, *ἀσκάλαψ*, avec élision du troisième *α*, à savoir *ἀσκάλπ'ας*.

Et tandis que nous trouvons à Lemnos, pour la taupinière, la forme *ἀσφαλαγκιά*, tandis qu'*ἀσπαλακιά* n'est pas attesté, les îles d'Imbros et de Samothrace nous donnent *ἀσκαλ'πιά*. Ceci est précieux, parce que l'origine du culte d'Asklépios avec pour centre la taupinière, est considérablement simplifiée, si celle-ci s'appelait *ἀσκαλαπιά*, et non *σκαλοπιά*, la seule forme qui soit connue jusqu'à présent. Grâces soient donc rendues à la continuité hellénique qui a conservé dans deux îles grecques éloignées du centre et dont l'une, Imbros, n'appartient même pas au royaume de Grèce, puisqu'elle est restée avec Ténédos en possession de la République turque, les formes archaïques et authentiques de noms qui se rattachent par leur mutation en noms sacrés, à l'histoire d'une grande religion et d'une grande culture.

II

ΑΚΡΙΖΩ, lege *ΑΒΡΙΖΩ* « somnoler » et *ΚΑΣΙΑΝΟΣ*, lege *ΒΑΣΣΙΑΝΟΣ*, évêque d'Ephèse du ve siècle.

Les deux grands *Thesauri* des temps nouveaux sont sur ma table. D'abord le Dictionnaire de l'Académie d'Athènes (1) dont, hélas, trois tomes seulement ont paru jusqu à présent. Ensuite, les neuf volumes du Dictionnaire de Dimitrakos, *Μέγα λεξικὸν τῆς Ἑλληνικῆς Γλώσσης*, instrument de travail infiniment précieux, je le répète, et je vais le prouver, comme je vais prouver aussi que, même dans ses trésors lexicographiques particulièrement utiles à l'intelligence des textes byzantins, il reste des découvertes à faire et des problèmes à résoudre. Je commence par le cas de *ἀβρίζω*, parce qu'il m'a longtemps paru à peu près désespéré. Voici le problème. Dans le fameux *Stratégikon* de Kékauménos, ce général et gouverneur byzantin des derniers temps du xie siècle, qui, dans une langue vulgarisante et savoureuse, a résumé toutes ses expériences de fonctionnaire, de militaire et d'homme, accumulant les anecdotes et aussi les conseils de toute sorte, on trouve jusqu'à des recettes hygiéniques et des conseils sur le régime alimentaire à suivre pour rester en bonne santé. Le vieux Byzantin, qui se méfie de tout, de la Cour, des femmes, des envieux et des jaloux, des populations balkaniques et tout particulièrement des Valaques, a une horreur particulière des médecins. Il recommande de les éviter. Car, dit-il, ils ne songent qu'à exploiter ceux qui se remettent entre leurs mains. Mais il faut citer au moins quelques phrases de ce ch. 125, portant le sous-titre : *Comme quoi il faut se garder de tomber entre les mains d'un médecin.* « Souhaite de ne tomber jamais entre les mains d'un médecin, même s'il est très savant, car il te dira ce qu'il ne faut pas. Et si ta maladie est insignifiante, il la grossira démesurément, en te disant : « Tu as besoin d'herbes d'un haut prix.

(1) *Λεξικὸν τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης*, A-. *Ἱστορικὸν λεξικὸν τῆς νέας ἑλληνικῆς τῆς τε κοινῶς ὁμιλουμένης καὶ τῶν ἰδιωμάτων. Ἐν Ἀθήναις* 1933.

Mais je te guérirai ». Et lorsqu'il aura reçu de toi de l'argent : « Cela ne suffit pas, te dira-t-il, à l'achat (du remède) ». Et ainsi de suite ».

Mais voici les conseils médicaux et pharmaceutiques de Kékauménos : « Si tu veux boire quelque chose de salutaire pour ton estomac, bois de l'absinthe. Et si tu as mal au foie, bois de la rhubarbe, et rien de plus, car les boissons ou potions, en général, sont très malsaines, surtout pour les jeunes gens ». Et enfin, le summum de la sagesse kékauménienne tient dans quelques mots, qu'il faut tâcher de bien traduire : *φλεβοτόμει δὲ ἐκ τρίτου, Φευρουαρίῳ, Μαΐῳ καὶ Σεπτεμβρίῳ, ἄκριζε καὶ πλέον μηδέν*, « fais-toi saigner trois fois par an, en février, mai et septembre, AKRIZE, et rien de plus (1) ».

On sent toute l'importance de ce conseil : *ἄκριζε*. Pour se bien porter, il faut se faire saigner, et ensuite *ἀκρίζειν*. Mais la difficulté est de savoir ce que *ἀκρίζειν* veut dire. Si nous consultons les dictionnaires, nous verrons qu'en grec ancien le verbe a deux sens, dérivés tous les deux de *ἄκρος* : le premier, *marcher sur la pointe des pieds* ; le second, *manger les extrémités*. Le composé *ἐξακρίζω*, lui, signifie *visiter les couches supérieures de l'air*, et le composé double *ὑπεξακρίζω*, *arriver au sommet* ou *mener (des troupeaux) jusqu au sommet*. Tous ces exercices sont assurément bons pour la santé et, pour ma part, je ne me suis jamais senti mieux portant qu'à 2.000 ou 2.500 m. d'altitude, en volant l'autre jour de Zagreb à Belgrade, *ἐξακρίζων*. Mais les Byzantins ne tenaient pas du tout aux cures d'altitude, ni à ce que nous appelons l'alpinisme. J'ai donc pensé que *ἄκριζε* était tout simplement corrompu par un scribe. Vous savez que pour le *Stratégikon* de Kékauménos, nous n'avons qu'un manuscrit, celui de la Bibliothèque, autrefois synodale, de Moscou, n° 436, en minuscule, bien entendu ; et vous savez certainement que, dans la minuscule grecque, les lettres qui se confondent le

(1) *Cecaumeni Strategicon et incerti scriptoris De officiis regiis libellus*, éd. B. WASSILIEWSKY et V. JERNSTEDT, Petrograd, 1896, ch. 125, p. 53. Nous lisons : *εἰ δὲ θέλεις πιεῖν* (au lieu de *ποιεῖν*) *ἵνα δὲ ὠφελήσει εἰς τὸν στόμαχόν σου κ.τ.λ.*

plus facilement sont le *κ* et le *β*. J'ai donc conjecturé qu'il fallait lire, non pas *ἄκριζε*, mais *ἄβριζε*.

A première vue, le progrès était mince, et vous direz sans doute *obscurum per obscurius*, parce qu'à vrai dire, *ἀβρίζω* a bien l'air de n'appartenir à aucune langue. Il ne figure pas dans Liddell & Scott, le meilleur dictionnaire qui existe du grec ancien, et il ne figure pas davantage dans le grand Dictionnaire de l'Académie d'Athènes, *Thesaurus* de la langue commune et de ses dialectes. On le chercherait aussi vainement dans les lexiques du grec byzantin de Sophoclès et de Du Cange, et le plus singulier, c'est que les savants éditeurs russes du *Stratégikon*, B. Wassiliewsky et V. Jernstedt, dans leur *Index verborum*, n'ont pas fait figurer le mot si important qui nous occupe et qui nous embarrasse, ni sous la forme *ἄκριζε*, ni sous celle d'*ἄβριζε*, une correction dont nous sommes seul responsable et assez fier, car, comme on va le voir, malgré le silence des lexiques pour ainsi dire classiques, le verbe *ἀβρίζω* existe parfaitement.

Seul entre tous les lexicographes modernes, M. Dimitrakos et ses défunts collaborateurs, Zervas, Favis, Pezopoulos, ont recueilli le mot, t. I, p. 9, col. 2. Il nous a été conservé par le lexicographe « Suidas ». Voici la note de Dimitrakos : *ἀβρίζω ἀόρ. ἀβρίξαι Σουίδ. τὸ ἀπὸ βορᾶς (δηλ. μετὰ τὴν τροφὴν) νυστάξαι ἢ κοιμηθῆναι.* Ce qui veut dire *sommeiller ou dormir après le repas*, en d'autres termes, *faire la sieste.* Pourquoi Liddell & Scott, dernière édition, a-t-il méprisé, comme d'ailleurs le Dictionnaire de Bailly, cette perle lexicographique? Je n'ai pas ici l'espace nécessaire pour dénoncer la légèreté avec laquelle de très grands philologues, affligés d'un complexe de supériorité dédaigneuse à l'égard de la lexicographie antique et byzantine, se permettent de rejeter sans examen quantité de « gloses », qualifiées par eux de *voces nihili*, c'est-à-dire de « vocables inexistants ». Il faut reconnaître que le *Thesaurus* d'Henri Estienne enregistrait *ἀβρίζω, ἀβρίξαι*, avec l'interprétation de Suidas.

Il nous reste à voir si ce mot caractéristique appartient à l'ancienne langue. Le *Thesaurus* d'Henri Estienne l'affirme et il a raison. *Ἀβρίζω* n'est pas autre chose qu'une forme renforcée d'un *α* prothétique, du verbe *βρίζω*, dormir, qu'on trouve dans l'*Iliade*, IV, 223 ; dans Eschyle, *Agamemnon*,

275, *Choéphores*, 897, *Euménides*, 280 ; Euripide, *Rhèsus*, 826, à l'aoriste *ἔβριξα* :

ἐπεὶ ἄγρυπνον ὄμμ' ἐν εὐφρόνῃ
οὔτ' ἐκοίμισ' οὔτ' ἔβριξ'

Dans presque tous ces passages, la nuance exprimée par ce verbe est certainement *sommoler*. Dans le dernier exemple cité, les sentinelles jurent qu'elles n'ont pas fermé l'œil : « Je n'ai pas dormi, je n'ai même pas somnolé un instant ». Le rapport entre *βρίζω* et *ἀβρίζω* est évidemment le même que celui de *ἀμαυρός*, sombre, et de *μαυρός*, ou *μαῦρος*. La seule différence est que dans le cas de *ἀμαυρός*, c'est la forme ancienne qui est précédée de l'*ἀ-* et la forme moderne qui en manque. Mais, en ce qui concerne *ἀβρίζω*, on discerne assez clairement la raison qui, au moyen âge, a fait préférer la forme avec *ἀ-* prothétique à l'autre. Le grec vulgaire connaît, en effet, un autre *βρίζω*, qui provient de *ὑβρίζω* avec aphérèse. Il fallait à tout prix éviter la confusion avec ce verbe. Comme exemple d'*ἀ-* prothétique apparaissant dans la langue tardive, je citerai encore *ἀμασχάλη*, pour *μασχάλη*, *aisselle* ; *ἀμάχη*, *dispute*, de *μάχη*. Mais la liste pourrait s'allonger indéfiniment.

Encore un mot sur la confusion du *κ* et du *β* dans la minuscule et les fautes qui ont pu en résulter dans le texte de Kékauménos. Au ch. 123 du *Stratégikon*, *Περὶ ἱεροσύνης*, notre auteur conseille aux siens de ne pas accepter légèrement, s'ils sont entrés dans les ordres ecclésiastiques, les hautes dignités épiscopales, métropolitaine ou patriarcale, sans y avoir été autorisés par une vision prophétique. Son idée est que ceux qui se sont laissé ordonner ou consacrer sans résistance ont eu généralement à s'en repentir. En fin de chapitre, il cite quelques exemples et il écrit : *ὅμως δίελθε τὸν μακάριον Κασιανὸν καὶ γνώσῃ τί ἔπαθεν, ὡσαύτως καὶ ὁ θαυμαστὸς Ἥρων καὶ ὁ Μεσοποταμηνὸς καὶ ἄλλοι πολλοὶ ἀσκηταί.* Nous ne connaissons pas de bienheureux Cassien qui ait eu des malheurs pour s'être laissé consacrer évêque. Il s'agit de *Βασιανός* qui, au concile de Chalcédoine, se plaint d'avoir été ordonné de force évêque d'Evaza ou Théodosiopolis, dans la province d'Asie. Et encore, mal lui en prit d'avoir trop tôt cédé, car, lorsque Memnon, évêque d'Ephèse,

qui l'avait forcé à devenir évêque, mourut, son successeur Basile déclara le siège vacant. Mais, en 444, à la mort de Basile, le clergé d'Éphèse obligea Olympe, évêque de Théodosiopolis, à procéder à l'élection d'un nouvel archevêque. Le candidat populaire était Bassianos, qui fut proclamé métropolite, mais, cette fois, dans des conditions de violence et d'irrégularité incontestables. Bien qu'en cette seconde circonstance tous les canons eussent été foulés aux pieds, Bassianos qui, en somme, n'avait été ordonné que par un seul évêque, Olympe, son propre successeur à Théodosiopolis, et dont la situation était contestable, Bassianos se rendit à Constantinople et s'y fit reconnaître par Théodose II, qui obtint de Proclus, archevêque de Constantinople, la reconnaissance de sa consécration. Mais en 448, une émeute éclata contre lui, immédiatement après la fête de Pâques, Il passa quatre mois en prison, après quoi l'empereur Théodose II envoya Eustathe, chef des Silentiaires, faire une enquête sur place. Le cas fut soumis au pape Léon, à l'archevêque Flavien de Constantinople et à l'archevêque Domnus d'Antioche, qui prononcèrent la déposition de Bassianos. Lorsque la nouvelle de cette condamnation parvint à Éphèse, Bassianos se vit arracher ses habits sacerdotaux et un prêtre d'Éphèse, nommé Étienne, fut ordonné évêque à sa place, tandis qu'on le gardait prisonnier. Vint le concile de Chalcédoine, auquel, naturellement, Bassianos fit appel. Une procédure commença, qui aboutit à une nouvelle déposition du malheureux Bassianos, mais il est vrai que son rival Étienne fut également déposé, et que les deux ex-archevêques d'Éphèse reçurent une pension annuelle de deux cents pièces d'or.

Il reste que Bassianos avait vraiment joué de malheur et que ses infortunes méritaient de devenir proverbiales, d'autant plus qu'il les avait racontées lui-même, d'une manière pitoyable et pittoresque, dans son *Libellus* aux empereurs Valentinien et Marcien (*Δέησις* Bassiani ep. Ephesi ad imperatores). Ainsi le *Κασιανός* que l'astucieux et méfiant, mais très pieux et, en somme, passablement érudit Kékauménos conseille de lire (« *διελθε* ») est en réalité *Βασιανός*, qui eut le malheur, après avoir résisté avec opiniâtreté à une première ordination épiscopale, de se laisser faire

évêque, et qui nous a laissé le récit de ses infortunes dans une supplique conservée au dossier du Concile de Chalcédoine (1). Quant à savoir où Kékauménos a lu cette *δέησις*, c'est une tout autre affaire. Il est peu probable qu'il ait compulsé les actes des conciles. Mais il a connu sans doute une histoire ecclésiastique que nous n'avons plus, ou un écrit spécialement consacré aux successions épiscopales.

III

LA CHRONIQUE LAPIDAIRE DE CAVALA

Une inscription historique, à peu près unique en son genre, a été trouvée et publiée par M. Georges Bakalakis, en 1937. On la trouvera dans *Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς*, 1937, *Τόμος ἑκατονταετηρίδος, Μέρος δεύτερον*, pp. 464-472, sous le titre : *Οἱ τελευταῖοι Κομνηνοὶ ἐξ ἐπιγραφῆς τῆς Καβάλας*. Je vais reproduire, non la photographie de l'inscription elle-même ni celle de l'estampage que nous donne M. Bakalakis et qui toutes deux sont assez décevantes à cause de l'état de la pierre, mais, tout d'abord, la transcription de l'éditeur avec quelques-unes de ses restitutions, celles qui vont de soi et que j'adopte ; mais je me garde de reproduire les restitutions et compléments qui me paraissent impossibles, parce que je crains d'égarer les esprits de mes lecteurs. Je renvoie d'ailleurs à l'article de M. Bakalakis pour tous les détails matériels qui concernent ce bloc de pierre, qui fut dégagé par M. Bakalakis lui-même d'une tour des fortifications de Cavala, mais qui, naturellement, peut provenir d'ailleurs. On ne sait pas très bien à quoi se réfère le *τοῦτον* de la première ligne ; peut-être est-ce précisément la tour (*τὸν πύργον*) et alors l'*οἶκος* dont il s'agit serait une maison contiguë à la tour. Mais il se peut aussi que ce bloc ait été apporté d'ailleurs, par exemple de la ville. Mon dessein n'est pas de tout expliquer, mais seulement de restituer, d'une manière à peu près complète, la partie essentielle de l'inscription, celle qui rappelle les règnes des derniers Comnènes.

(1) *Acta Concil. Oecum.*, éd. SCHWARTZ, t. II, vol. I, pars III, p. 45 (404), 1-33 = Actio XII, 7.

Voici donc le texte :

Κατακαν[θέν]τα δὲ τοῦτον σὴν τὸ ἴκο<ν> + κατέ-
καυσαν δὲ τὴν πόλην τότε πᾶσαν + ὅτε κατῆλθεν<ἐν>
ἐν Κοσταντινουπόλη Κομνινὸς Ἀνδρόνικος ὁ τιρανίσ[ας]
ἐκ Παφλαγόνων καὶ σινὸν Ἀλεξίο+τῶ το(ῦ) Μανουὴλ ἐξοσ[. .]
ος τεχθέντι κὲ διστιχῶς ἄρξαντη τ[ῆ]ς βασιλύας + OP.
ΘNC Ἀνδρόνικος βυθίσας τοῦτον + σὴν τῖ τεκούσ[ῃ]
τῆς βασιλύας ἦρξεν + κὲ τυρανίσας τοὺς KYCNOYCE[]
μονοκρατορῖ σὴν σιζίγο τούτου + ἐλθὸν δὲ πάλην ἐ[. . . .]
νους τῶν Ἀνγέλον ἀνῖρεν τούτον ὃς παραβάτην ο[. . . .]
κὲ βασιλέβι κὲ φιμίζετε μόνος + Ἰσαάκιος ἦν οὗτος
Ἀγγέλον κλάδος κὲ βλαστὸς Ἀνδρονίκου τοῦ α[. . . . . .]
τούτου τὸ ὄγδον τῆς βασιλίας ἔτος + ἀνεκενίσθι[. . .]
ἴκος πατρός + δν ἰκε[τέ[βο πλίωνα MOMOKOC
δν ἔκτησε MECOC ΦIOC
πανυ[μν]ύτο κὲ πανάγ[]ο ἰκόνι

On remarquera aussitôt que l'inscription de Cavala est en vers, en dodécasyllabes iambiques ou prétendus tels, c'est-à-dire fabriqués par un *στιχοπλόκος* qui se moquait de la quantité, mais qui respectait le nombre fixe des douze syllabes, la place de certains accents et, surtout peut-être, les coupes régulières : 5 + 7 ou 7 + 5 syllabes. De plus, en principe, la fin de chaque vers est marquée par une ponctuation, une croix, sans que cette règle soit appliquée partout. Ainsi, à la l. 5, il est évident qu'un vers finit sur le mot *τεχθέντι*, et de même, à la l. 9, un vers finit sur *τῶν Ἀνγέλον*, à la l. 11, la croix manque encore après *κλάδος*.

Il s'agit d'une maison qui avait été brûlée, peut-être avec son propriétaire, dans un incendie qui éclata au moment de l'entrée à Constantinople d'Andronic Comnène, usurpateur venu de Paphlagonie et qui régna d'abord avec l'empereur légitime, le jeune Alexis II, fils de l'empereur Manuel. Andronic, comme on sait et comme il est rappelé dans notre texte, fit périr le jeune prince et sa mère et régna seul avec sa propre épouse. Mais un rejeton de la famille des Anges le supprima comme traître à la parole jurée, parvint au trône et se fit proclamer seul empereur. C'était Isaac, rejeton des Anges et fils d'Andronic. C'est la huitième année du règne d'Isaac, c'est-à-dire en 1192-93, qu'aurait été relevée de ses

ruines la maison, dont la destruction par le feu était mentionnée au début de l'inscription. Sans doute, parmi les bâtiments brûlés, se trouvait une église avec une icone très sainte et très célèbre dont on supposait qu'elle avait échappé aux flammes. M. Bakalakis a certainement fait de son mieux pour éclaircir ce texte, mais ses efforts n'ont pas toujours été heureux, parce qu'il a cru pouvoir attribuer plus de douze syllabes à certains vers, et parce qu'il n'a pas fait les restitutions évidentes : *ἐξ ὀσφύος* (1), l. 4 ; *ὁ ῥηθείς*, ll. 5-6, qu'on lit clairement sur la pierre ; *ἐκ γένους*, ll. 8-9 ; *ὅρκων*, l. 9. Aux ll. 7 et 8, il a imaginé tout un roman et ajouté, à la fin de la l. 7, contre le mètre, la mention des *Σεβαστιανοί* dont parle Nicétas Choniate (pp. 384 et 401). Ces *Σεβαστιανοί* se sont bien révoltés contre Andronic, mais ce n'est pas d'eux qu'il s'agit ici. Ce n'est pas après cette révolte qu'Andronic se fait proclamer *μονοκράτωρ*, mais immédiatement après la mort d'Alexis (qui suivit celle de sa mère), donc encore en 1183, comme le dit Nicétas Choniate (p. 357) : *τῆς δὲ πράξεως ταύτης οἰκτρῶς τελουμένης* (c'est-à-dire le meurtre d'Alexis) *ἁρμόζεται Ἀνδρονίκῳ πρὸς συμβίωσιν Ἄννα ἡ τοῦ βασιλέως Ἀλεξίου μνηστή, θυγάτηρ οὖσα τοῦ τὴν ἀρχὴν τῶν Φράγγων διέποντος*. Ce mariage, scandaleux, la princesse Agnès de France n'ayant que neuf (ou onze) ans et Andronic soixante-trois, fut célébré aussitôt après la *μονοκρατορία*, et notre inscription a raison de dire *μονοκρατορεῖ σὺν τῇ συζύγῳ τούτου*. Cette expression d'ailleurs : *σὺν τῇ συζύγῳ τούτου*, est ambiguë, sans doute à dessein, puisque la jeune Agnès-Anne était la fiancée d'Alexis II. Il reste à touver la véritable leçon à la fin de la l. 7. Puisque M. Bakalakis a lu *KAITYPANNHCACTOYCKVCNOYCE*, je pense qu'il faut transcrire *τοὺς κοινωνοὺς* (écrit *κυνονοὺς*] *ε*[*ἰς ἅπαξ*], « le tyran s'étant

(1) L'expression est d'un usage courant à Byzance ; cf. KÉKAUMÉNOS, *Stratégikon*, éd. WASSILIEWSKY-JERNSTEDT, chap. 131, p. 55, l. 25. cf. Jean GÉOMÈTRE, *Εἰς τὸν κύριον Ἰωάννην τὸν βασιλέα ἐπιτύμβια* (*P.G.* 106, col. 903), vers 5 : *ἐγὼ πατρὸς φὺς εὐγενοῦς ἐξ ὀσφύος* cf. G. OSTROGORSKI, *Pronija*, p. 86, n. 252 : *παραπέμψαι δὲ ταῦτα πρὸς τοὺς ἐξ* [*ὀσφύ*]*ος αὐτοῦ παῖδας τοὺς γνησίους*, etc. L'expression est biblique : *ὁ καρπὸς τῆς ὀσφύος* (*Actes des Apôtres*, II, 30, cf. *Genèse*, 35, 11 etc.).

une fois débarrassé de ses associés au pouvoir ». On pourrait penser aussi, pour le dernier mot, à *σ[τεφέων]*. En fait Andronic commença par faire exécuter, après procès devant un tribunal spécial et sentence signée par le jeune Alexis, l'impératrice-mère (1) ; puis il se fit proclamer avec Alexis (2), et c'est seulement après cette parodie de justice et cette hypocrite et perfide proclamation que le tyran se débarrassa de son jeune collègue, dont il avait fait un parricide.

A la ligne 12, il ne faut pas corriger *τὸ ὄγδο(ο)ν*, comme le fait M. Bakalakis : le mètre exige la forme même qui figure sur la pierre, *ὄγδον*, et qui est d'ailleurs connue par les ostraca (cf. Liddell & Scott, s.v.). A la ligne 11, la restitution *Ἀγ[γέλου* est impossible, car il faut cinq syllabes, et non pas quatre ; *Ἀγ[γελωνύμου]* serait admissible moyennant une « crase » de prononciation entre *τοῦ* et *Ἀ*. Cet Andronic, père d'Isaac, le nouvel empereur, avait été des premiers à passer dans le camp de l'usurpateur, mais il s'était bientôt révolté contre lui (dès avant l'exécution de l'impératrice-mère) ; il paraît avoir échappé au sort des autres conjurés qui furent arrêtés et dont on creva les yeux. Peut-être l'épithète qui suit le nom d'Andronic n'est-elle pas son nom de famille, mais fait-elle allusion à quelque infirmité ou quelque mutilation que lui avait infligée le tyran (3) *(τοῦ ἀν[απήρου]*. Mais la vérité est que nous ne savons rien absolument rien, du sort d'Andronic l'Ange après sa révolte contre Andronic Comnène, et qu'il n'en est jamais question après le triomphe de celui-ci, ni après sa chute. Isaac fait un sort à plusieurs des victimes d'Andronic, mais ne songe pas à son propre père, soit qu'il fût mort, soit qu'il se fût rallié au tyran, comme son complice Basile Camatéros, qui avait accepté le

(1) Elle fut accusée d'avoir poussé son beau-fils Béla à attaquer Braničevo et Belgrade. Elle mourut le 27 août 1182.

(2) Septembre 1183 : proclamation conjointe, le lendemain couronnement à Sainte-Sophie. Octobre : Alexis est étranglé, on lui coupe la tête, on jette le corps à la mer.

(3) Voyez les renvois aux sources dans MURALT, *Chronographie*, ad annum 1181-1182 ; CHONIATE, p. 345, 3-346, 17, éd. Bonn ; EUSTATHE, *Prise de Thessalonique*, 27, 277, Reichenau (Chronique de). (Cf. aussi DU CANGE, *Familiae Augustae Byzantinae*, p. 203 ; Г. Острогорский, Возвышение рода Ангелов, Юбил. Сборник Русск. Археол. Общ. в Югославии (1926) 120 сл.

patriarcat. S'il s'était fait moine, comme il n'est pas impossible, peut-être ce surnom contiendrait-il une allusion à l'état monastique, si souvent qualifié d'« angélique ». Mais, faute de renseignements précis sur la fin de cet Andronic l'Ange, je n'ose m'aventurer plus loin. Le plus simple et le plus plausible est qu'il était mort avant l'avènement de son fils : d'où ma restitution *ἀοιδίμου* (1).

Voici, pour finir, le texte restitué. J'ai rétabli l'orthographe courante et j'ai cessé de respecter la division en lignes pour mieux détacher chaque vers. On verra qu'il ne manque pas grand'chose. A la fin des lignes, les lacunes ne commencent qu'à partir du dixième vers, et mes restitutions les plus considérables ne comportent que quatre à six lettres.

κατακανθέντα δὲ τοῦτον σὺν τῷ οἴκῳ
κατέκαυσαν δὲ τὴν πόλιν τότε πᾶσαν
ὅτε κατῆλθεν ἐν Κωνσταντινουπόλει
Κομνηνὸς Ἀνδρόνικος ὁ τυραννήσας
ἐκ Παφλαγόνων καὶ συνὼν Ἀλεξίῳ
τῷ τοῦ Μανουὴλ ἐξ ὀσφύος τεχθέντι
καὶ δυστυχῶς ἄρξαντι τῆς βασιλείας.
Ὁ ῥηθεὶς Ἀνδρόνικος βυθίσας τοῦτον
σὺν τῇ τεκούσῃ τῆς βασιλείας ἦρξεν
καὶ τυραννήσας τοὺς κοινωνοὺς εἰσάπαξ
μονοκρατορεῖ σὺν τῇ συζύγῳ τούτου.
ἐλθὼν δὲ πάλιν ἐκ γένους τῶν Ἀγγέλων
ἀνεῖλεν τοῦτον ὡς παραβάτην ὅρκων
καὶ βασιλεύει καὶ φημίζεται μόνος
Ἰσαάκιος (2) *ἦν οὗτος Ἀγγέλων κλάδος*
καὶ βλαστὸς Ἀνδρονίκου τοῦ ἀοιδίμου.
Τούτου τὸ ὄγδον τῆς βασιλείας ἔτος
ἀνεκαινίσθη ὁ παρὼν οἶκος πατρός
ὃν ἱκετεύω πλείονα ὀμωμοκώς
[*ἀνθ'*] *ὧν ἔκτησέ μ' ἐξ ὀσφ[ύ]ος* [*γνησίως*]
τῇ πανυ[μν]ήτῳ καὶ πανάγ[ν]ῳ εἰκόνι (3).

(1) *ὃν ἱκετεύω πλείονα ὀμωμοκώς*. « que je supplie avec de nombreux serments », doit-il se rapporter au père de l'auteur de l'inscription, possesseur de la maison? Ce n'est pas impossible.

(2) Les deux *α*, gravés sur la pierre, comptent pour un seul.

(3) Le sens des trois derniers vers paraît être : « fut restaurée cette

IV

LE FRAGMENT DES MANGANES

J'ai présenté au Séminaire byzantin à Belgrade, dans une séance animée et fructueuse, l'estampage, que je dois à l'obligeance de M. Mamboury, d'une inscription byzantine de quatre-vingt-cinq lettres, trouvée, m'a dit M. Mamboury, dans le quartier des Manganes, et dont voici une copie fidèle :

— — — — — —
ΠΕΡΚΑΓΩΠΑΣ
CΕΩΝΔΙΑΤΟΥΑΙ
ΠΡΟΦΗΤΟΥΗΛΙ
ΤΥ ΤΥΤΟΝΟΙΚΟΝΩC
ΒΑCΙΛΕΙΟCΗΓΕ
ΚΡΑΤΟΥC : ΧΡΥ
CINCEBACMIAIC
ΥΛΑΙCΤΟ — — —

Ces lettres, disposées sur huit lignes, représentent un fragment d'une inscription complète à gauche.

Mon dessein est aujourd'hui d'éclairer, au moyen du texte de Cavala, notre précieux fragment. En passant de l'un à l'autre, on ne se sentira guère dépaysé. On reconnaîtra tout de suite la même « poétique », si l'on peut dire puisqu'il s'agit, ici encore, de dodécasyllabes byzantins. Mais au lieu d'une croix, ce sont deux points qui marquent ici la séparation entre les vers. Mais la tâche de l'épigraphiste est ici plus difficile. Si, à Cavala, beaucoup de lignes étaient complètes, et si les lettres à restituer, là où une cassure oblique a légèrement entamé la fin des lignes, ne dépassent pas cinq ou six au maximum, on va voir que, pour ce qui est du fragment des Manganes, nous avons à peine la moitié de chaque ligne, et que c'est une douzaine de lettres en moyenne qu'il

maison de mon père que je supplie, avec de nombreux serments puisque je suis légitimement issu de ses reins, de (la ?) consacrer à l'image de la Vierge (les deux épithètes sont celles de la Théotokos).

faut restituer (le texte est complet à gauche). En fait, le plus souvent, la fin du vers se trouve dans la partie manquante de l'inscription et les deux points de séparation ne se trouvent qu'une seule fois dans notre fragment (l. 7, après *κράτους*). Néanmoins, comme à Cavala, il y a des exceptions à la règle, ou à la régularité, de cette séparation entre vers, et je crois pouvoir dire qu'à la l. 3, un vers commence avec *διά*. D'autre part, les lettres de l'inscription des Manganes sont beaucoup plus régulièrement formées que celles de Cavala. La langue et l'orthographe n'ont ici rien de vulgaire. Si les caractères sont en relief, tout en étant très classiques d'apparence, ce relief n'est pas une raison de croire, comme je l'avais fait d'abord, à une date tardive (XIIIe siècle). La belle inscription de la tour d'Artavasde, qui fait partie de l'enceinte de Nicée, est du règne de Léon l'Isaurien et elle est en relief (1). Notre inscription peut être du IXe ou du Xe siècle.

La question essentielle est la détermination de l'importance de la lacune que l'inscription présente du côté droit. Pour la fixer, j'ai employé la seule méthode possible, après quelques tâtonnements. J'avais d'abord cru que la l. 4, en y ajoutant l'*A* de *ΗΛΙ[Α]*, formait une fin de vers. Mais la conséquence en eût été, puisque la l. 5 est certainement le départ d'un vers, une lacune d'environ vingt-cinq lettres, à la droite de *ΗΛΙ[Α]* : il en faut autant pour un vers tout entier. Or, une simple remarque suffirait à prouver que la lacune de droite ne peut pas être aussi longue. Entre la l. 5, en effet : *τούτου τὸν οἶκον ὡς* et la l. 6 : *Βασίλειος ἤγε-*, il y a un lien étroit. Ces deux lignes forment une seule phrase. La découverte de cette « clé » du fragment des Manganes a été faite au Séminaire de Belgrade, tous les participants s'en souviennent. *ΗΓΕ* doit se restituer *ἤγε[ιρε* ; de ce verbe *ἤγε[ιρε*, le sujet est *Βασίλειος*, et le complément direct *τούτου τὸν οἶκον*. Et, d'autre part, *τούτου* se réfère au prophète Élie. Un Basile a élevé un temple du prophète

(1) Cf. un fac-similé de cette inscription dans l'article de G. I. Uspensky, Известия Русск. Археол. Инст. в Константинополе, 3 (1898) p. 180.

Élie : nous allons voir dans un instant de quel Basile il s'agit. Mais, provisoirement, les constatations faites nous suffisent pour établir ceci : des suppléments d'une longueur modérée, c'est-à-dire de douze à quinze lettres en général, suffisent parfaitement, pour compléter les vers amorcés ou déjà commencés aux ll. 4-6. L'épithète courante du prophète Élie, celle qui ne manque pour ainsi dire jamais, est *ὁ Θεσβίτης* : on lira donc, l. 4 : *Ἠλία* ou *Ἠλίου τοῦ Θεσβίτου* ; et l. 6, *Βασίλειος ἤγε[ιρε .....] κράτους.*

Avant d'aller plus loin, je dois dire que l'identité du fondateur de l'église de S. Élie ne fait pas le moindre doute. C'est Basile Ier le Macédonien. Comment le savons-nous? Par la *Vita Basilii* de Constantin Porphyrogénète, qui ne nous laisse rien ignorer de la dévotion du fondateur de la dynastie macédonienne envers le prophète Élie. L'origine de ce culte était la vision que, dans l'enfance de Basile, sa mère avait eue d'un saint vieillard à l'haleine de feu : *ὁρᾷ κατὰ τοὺς ὕπνους ἄνδρα τινὰ γηραιόν, οὗ πῦρ ἐξήει ἀπὸ τοῦ στόματος, διαρρήδην λέγοντα πρὸς αὐτὴν ὅτι ὁ ἀγαπώμενος ὑπὸ σοῦ ὁ υἱός σου Βασίλειος τῆς τῶν Ῥωμαίων βασιλείας παρὰ θεοῦ τὰ σκῆπτρα ἐγχειρισθήσεται ... ἡ δὲ πρὸς τὴν χαρμόσυνον ταύτην ἀγγελίαν διαχυθεῖσα καὶ πλήρης γενομένη χαρᾶς προσεκύνησέ τε τὸν γηραιὸν ἐκεῖνον καὶ " τίς εἶ " εἶπεν αὐτῷ, ὦ κύριέ μου, ὁ μὴ ἀπαξιώσας ἐποφθῆναι τῇ δούλῃ σοῦ, ἀλλ' οὕτως εὐφρόσυνα εὐαγγέλια προσκομίσας μοι ; ὁ δὲ " Ἠλίας " φησίν " ὁ Θεσβίτης εἰμί" καὶ ἀπέπτη τῶν ὀφθαλμῶν.* Et plus loin il est dit (p. 325) que « c'est pour reconnaître la bienveillance envers lui du Seigneur Christ, de Gabriel, le premier des anges (p. 319 cette erreur est corrigée et c'est le nom de Michel qui figure), et d'Élie le Thesbite, le Zélote, qui, pour sa mère, avait été l'annonciateur (*ἄγγελος*) de l'avènement au trône de son fils, qu'il avait élevé, en l'honneur de cette triade à laquelle il ajouta la Mère de Dieu et S. Nicolas, ce qu'il appela lui-même « la nouvelle église », la *Néa*, dans l'enceinte même du palais, mais à l'Est de la demeure impériale, non loin de la mer ».

Peut-être, dit le regretté Albert Vogt, Basile cherchait-il, dans cette dévotion au Thesbite, à effacer la tache originelle qui souillait le début de son règne (le meurtre de Michel III). En tout cas, ce n'est pas seulement dans le complexe de la *Néa* que figure une église de S. Élie. Constantin Porphyro-

généte nous dit (p. 337) : *Καὶ τὰ ἐν ταῖς καλουμέναις δὲ Πηγαῖς Βασιλικὰ μετσβολῆς ἕνεκα καταγώγια καὶ ἐνδιαιτήματα ὁ αὐτὸς βασιλεύς ἐκ βάθρων ἀνέστησεν, ἃ καὶ ναῶν καλλοναῖς κατεκόσμησεν, ἐν οἷς ὅ τε τοῦ ἁγίου προφήτου Ἠλιοὺ τυγχάνει οἶκος σεπτὸς καὶ ὁ Ἐλισσαίου τοῦ ἐκείνου διωδόχου καὶ φοιτητοῦ... Καὶ ἐν τοῖς τῆς Ἱερείας δὲ παλατίοις τοῦ αὐτοῦ προφήτου Ἠλιοὺ ἱερὸν εὐκτήριον ἐδομήσατο, οὐδενὸς τῶν ἄλλων ἐν κάλλει καὶ ὡραιότητι κρινόμενον δεύτερον.* Mais il va de soi que l'église de S. Élie à laquelle fait allusion notre fragment trouvé aux Manganes n'est pas celle de Pegai, ni celle d'Hieria, trop lointaines de notre quartier, ni même la *Néa*. C'est évidemment le temple situé tout près du palais, à l'Est de celui-ci, dont le Porphyrogénète nous parle aux pages 329-330 :

Ἔστι γὰρ εὐθὺς κατὰ τὸ πρὸς ἀνατολὰς τῶν ἀνακτόρων μέρος κατασκευασθεὶς Ἠλιοὺ τῷ Θεσβίτῃ ναός, οὐ τὰ ἐντὸς μόνον πάσης ἀνάπλεως πολυτελείας καὶ ὡραιότητος ἀλλ' ἤδη καὶ τὰ ἐκτός. Ἄνωθεν γὰρ τὸ στέγος ἅπαν χρυσῷ κατελάμπετο, ἐκ ψηφίδων εὖ ἡρμοσμένων ἅπαν συνεστηκός, εἰ καὶ τῷ χρόνῳ νῦν ἡ πολλὴ τῶν ὄμβρων ἐπιφορὰ καὶ οἱ χειμέριοι νιφετοί τε καὶ παγετοὶ τὸ πολὺ τοῦ κάλλους διαφθείραντες ἐλυμήναντο. Cette église de S. Élie est naturellement différente de la *Néa*, consacrée, on l'a vu, non seulement à Élie, mais à la Vierge, à S. Michel (ou Gabriel) et à S. Nicolas Son emplacement peut se déterminer assez exactement d'après le chapitre 28 (19) du *Livre des Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète, qui, on le sait, décrit les processions et offices de la fête de S. Élie, instituée « en tant que solennité impériale » par Basile Ier. « Il est inutile de faire remarquer que ce chapitre et celui qui va suivre sont certainement dus à la plume de Constantin VII. Basile et Léon VI sont morts ; il y a un grand empereur, Constantin VII, et un petit, Romain... Pour comprendre la marche de la cérémonie qui va se dérouler, il faut remarquer tout d'abord qu'elle se fait en deux endroits distincts : à l'oratoire de S. Élie, au Phare, et à la *Néa*, et ne pas oublier ensuite que, si Basile construisit à l'Orient du Chrysotriclinos un sanctuaire à S. Élie, il dédia la *Néa* au Christ, à la Vierge, à S. Élie,

à S. Nicolas et à l'archange S. Michel ». (1) Sur le plan qui accompagne le tome premier de Commentaire du *Livre des Cérémonies*, l'oratoire situé à l'Est du Palais porte le numéro 64 et est contigu à l'église de la Vierge du Phare. M. Vogt continue : « S'appuyant sur un texte de Nicolas Mésarite, M. Ebersolt fait, de cet oratoire de S. Élie, une rotonde entourée de sept autels. Peut-être ; mais Nicolas Mésarite écrivait au XIIIe siècle. L'édifice a pu être reconstruit ou transformé entre le Xe et le XIIIe siècle, car nous savons que certains travaux de Basile semblent avoir été assez peu solides ». C'est ce que dit, en effet, dans le passage que nous venons de transcrire, Constantin Porphyrogénète. Il constate que le toit de l'église de S. Élie construite par son grand-père, toit qui consistait en mosaïques d'or, avait, au moment où il écrivait, beaucoup souffert des pluies et des gelées d'hiver.

Nous proposons de compléter les ll. 7 et 8 *χρυ[σώσας αὐτὸν εἰκό]σιν σεβασμίαις*, et, naturellement, le datif *ὕλαις* (à la dernière ligne) signifie les matières précieuses qui faisaient de cette église une merveille de luxe et de beauté. Et, revenant aux ll. 5 et 6 et nous souvenant de l'annonciateur de l'avènement de Basile qu'avait été le prophète Élie, nous les compléterons ainsi : *τούτου τὸν οἶκον ὡς [προεικότι στέφῃ] Βασίλειος ἤγε [ιρεν ἀντὶ τοῦ] κράτους.*

On se souviendra que, dans notre discussion du Séminaire, nous avions vainement tenté d'identifier le personnage qui parle à la première personne : *κἀγώ*, qui se présente, lui aussi, comme un protégé du prophète Élie et qui, visiblement, puisqu'il se compare à Basile, ne peut être qu'un empereur, successeur du Macédonien. J'ai poursuivi cette recherche, qui m'a coûté de longues lectures. J'ai dû écarter Michel Paléologue, arrivé aussi au pouvoir par un crime, mais qui, nous le savons par son auto-biographie, avait choisi un autre patron, S. Démétrius. Il faut se rendre à l'évidence. L'empereur cherché n'est autre que le successeur immédiat

(1) A. VOGT, *Constantin VII Porphyrogénète, Le Livre des Cérémonies.* — Commentaire. Paris, Belles-Lettres, 1935 ; cf. Livre I, ch. 28 (19) et le plan du Grand Palais de Constantinople à la fin de l'ouvrage.

de Basile, son fils Léon le Sage, qui devait, il nous le dit lui-même dans son homélie pour la fête du Saint, non point seulement sa couronne, mais sa vie même et sa liberté au prophète Élie, l'« homme de feu » (1). Voyez ce discours dans l'édition d'Akakios, Athènes, 1868, p. 260 : *ἐπικαμφθέντος μέν, ὥσπερ εἶπον, σπλάγχνοις οἰκείοις τοῦ θεοῦ, ἐπικαμφθέντος δὲ καὶ τῇ θερμῇ τοῦ τῷ ὄντι πυρίνου ἀνδρὸς μεσιτείᾳ δς οὐκ ἐλέγξας καθάπερ τὸ πρίν, ἀλλὰ παρακαλέσας βασιλεῖ τῶν ἄνω τῶν τε κάτω τὸ πῦρ τῆς ὀργῆς πυρὶ τῆς οἰκείας ἔσβεσε προσταοίας*, c'est-à-dire que la colère de Dieu et de l'empereur contre Léon, tenu en prison par son père, avait été fléchie par l'ardeur de l'intercession et de la protection de « l'homme de feu ». C'est le jour de la fête de S. Élie, en effet, un 20 juillet, que Léon avait été libéré de sa captivité. Il résulte de tout ceci que l'inscription des Manganes est directement ou indirectement l'œuvre de Léon le Sage lui-même. Ce qu'il en reste porte la marque de l'impérial écrivain. Il suffit de comparer ces quelques vers à la longue pièce en dodécasyllabes iambiques que Léon a écrite en l'honneur de S. Clément pour s'en rendre compte. La métrique est toute pareille. Les vers sont d'une bonne facture, mais ils présentent les mêmes licences dont usait Léon. Non seulement celui-ci, comme les autres iambographes byzantins de cette époque, considère tantôt comme brefs, tantôt comme longs, tous les *α*, par exemple, mais il n'hésite pas à traiter comme bref un *α* issu d'une crase comme c'est le cas pour *κἀγώ*. Or, j'ai trouvé dans les iambes adressés à S. Clément, édition Akakios, p. 207, vers 20, un dodécasyllabe comme celui-ci : *φαύλη κἀκεῖνο, ὥσπερ αὖ τοὐναντίον.* Pareillement, il n'est tenu aucun compte de la quantité, même dans les diphtongues, lorsqu'il s'agit des noms propres. C'est le cas pour *Βασίλειος* de la l. 6, où *ει* est traité comme bref. Nous avons de même, dans le *λόγος* en vers *Εἰς τὸν ἱερομάρτυρα Κλήμεντα*, des cas comme *Ἀγριππῖνος*, ou *Ἀγαθάγγελος*, au début d'un vers. Enfin, Léon

(1) Cf. A. VOGT et I. HAUSHERR, *Oraison funèbre de Basile Ier*, *Orientalia Christiana*, XXVI, 1 (1932), p. 22, où les auteurs, dans une mauvaise interprétation du passage (AKAKIOS, p. 260), attribuent l'épithète de *πύρινος*, *l'homme de feu*, à Photius et non à Elie.

dans son œuvre poétique conservée par les manuscrits, se permet assez souvent des fins de vers proparoxytoniques (1). Quelques exemples, toujours tirés du *Λόγος* à Clément : *μάρτυρος, μάρτυρι, μάρτυρας, πυρπολούμενον*, et ainsi de suite. On trouvera sans doute cette démonstration suffisante pour établir notre attribution à Léon d'une inscription commémorative en vers iambiques, placée dans l'église de S. Élie élevée par son père tout près de la Vierge du Phare, à l'Est du Chrysotriclinos. Et c'est de là que la pierre aura été apportée au quartier des Manganes, sans doute à l'époque des constructions de Constantin Monomaque.

Un mot encore. Nous savons par Zonaras, dont nous ne connaissons pas la source, que Basile, dans son culte pour Élie, était inspiré par l'espoir d'être un jour emporté au ciel par lui dans son char de feu : *ὁ δὲ βασιλεὺς ταῖς οἰκοδομαῖς τὸ ναυτικὸν τοῦ στόλου κατέτρυχε, καὶ τῷ προφήτῃ Ἠλιοὺ τῷ Θεσβίτῃ ναὸν ἀνεγείρας. ἐτίμα γὰρ τοῦτον διαφερόντως καὶ ᾤετο προσληφθήσεσθαί ποτε παρ' αὐτοῦ καὶ τῷ πυρίνῳ συνεπαρθήσεσθαι ἅρματι* (2). Détail curieux, et qui rappellera à plus d'un lecteur les monnaies frappées à l'occasion de la *consecratio* de l'empereur Constantin, dont le symbolisme pouvait s'interpréter d'une manière conforme aux idées religieuses de ses sujets chrétiens.

Voici, pour terminer, un essai de restitution tout provisoire du fragment des Manganes (3).

(1) Cf. Paul Maas, *Der byzantinische Zwölfsilber*, dans *Byz. Z.* 12 (1903) 278-323, qui expose cette question, mais d'une façon très générale.

(2) Zonaras, *Epit. XVI*, 10, 12-13. Notons encore que, dans la *Vita Basilii* (*Theophanis Continuati*, V, 41), Basile supplie l'archistratège Michel et Élie le prophète de ne pas le laisser mourir avant qu'il ait abattu son ennemi Chrysochir et lancé trois flèches dans sa tête. Au § 82 du même livre, nous apprenons qu'une autre église de S. Élie, dans le quartier de *Πετρίον*, fut, non pas construite par Basile le Macédonien, mais comme rendue à la vie par l'empereur, qui la répara magnifiquement et la dégagea des maisons qui l'étouffaient.

(3) Il va de soi que nous ne présentons qu'*exempli gratia* notre restitution des trimètres iambiques de l'inscription des Manganes. Certes, les épithètes données au prophète Élie sont courantes et garanties d'ailleurs par de bonnes sources, que nous citons. Mais il

[: Ὥσ-]
περ κἀγὼ πᾶς [εὐτυχοῖ δεή-]
σεων [:] διὰ τοῦ ἁγ[νοῦ καὶ πυρίνου προστάτου : θείου]
προφήτου Ἠλί[α(1) τοῦ Θεσβίτου :]
τούτου τὸν οἶκον ὡς [προεισπόντι στέφη :]
Βασίλειος ἤγε[ιρεν ἀντὶ τοῦ]
κράτους : χρυ[σώσας αὐτὸν εἰκό-]
σιν σεβασμίαις[:
ὕλαις το [

H. GRÉGOIRE.

subsiste des difficultés sérieuses, dont la plus grave est que nos suppléments supposent la perte d'un nombre assez variable de lettres (de 10 à 26). Cependant, il importe de noter que, malgré la régularité de cette *litteratura*, les lettres des lignes conservées sont parfois singulièrement serrées, parfois très espacées. On trouve de petits *o* qui semblent presque insérés après coup entre deux caractères, et il va de soi que le *ου* à la mode byzantine peut être représenté par deux lettres séparées ou par un monogramme.

La brévité du *ου* de *τοῦ* devant *ἁγνοῦ*, à la vérité, est sans exemple, à ma connaissance, dans les œuvres poétiques de Léon le Sage, auquel, par ailleurs, tout suggère d'attribuer, directement ou indirectement, comme nous le disons dans le texte, ce poème épigraphique. M. Paul Maas, que j'ai consulté à ce sujet, se demande si ce qui précède *τούτου* ne serait pas en prose.

(1) Ou *Ἠλίου*.

A LA SOURCE DE DEUX APOPHTEGMES GRECS

(PG 65, JEAN COLOBOS 24 ET 32)

Des recherches à travers la tradition manuscrite grecque des *Apophthegmata Patrum*, étendues à une cinquantaine de mss, m'ont fait rencontrer dans un ms. de l'Athos, le Karakallou 251 (1), une pièce (= K) dont l'étroit rapport avec les nos 24 et 32 de la série Jean Colobos de l'Alphabéticon de Cotelier (= G, repris dans PG 65, col. 213 A, D) saute aux yeux. Intéressante en ce qu'elle révèle la provenance immédiate des deux morceaux de la collection, la comparaison des trois textes ouvre, sur les avatars des recueils d'apophtegmes et l'autorité historique des pièces qui les composent, des perspectives qui ne laissent pas d'inquiéter l'historien.

*
* *

La notice du Catalogue de Lambros sur le Karakallou 251 est des plus sommaire (2) : ms. oncial du IXe s., dit-elle, comptant 148 folios dont les deux premiers, contenant un *logos ekklesiastikos*, proviennent d'un autre ms., et dont les derniers ont grandement souffert de l'humidité. Elle est propre,

(1) Je dois les photographies du ms. à l'obligeance du Prof. Marcel Richard, de l'Institut d'histoire et de recherche des textes de Paris ; il m'est agréable d'avoir ici l'occasion de le remercier, lui et Mademoiselle Vielliard, directrice de l'Institut, des nombreux services qu'ils m'ont déjà rendus. Dans le cas présent, les obligations que j'ai à l'égard de mon collègue sont particulièrement pressantes : un premier microfilm ayant été pris dans de mauvaises conditions, M. Richard en a établi un second, lors d'un voyage postérieur à l'Athos.

(2) Sp. P. Lambros, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, t. II, p. 472. Cambridge, 1900.

surtout, à égarer le lecteur sur le contenu du ms., car elle s'autorise du titre du fol. 3 r° (*Ἀποφθέγματα ἁγίων καὶ σημειοφόρων πατέρων*) et de l'incipit de la première pièce (*Ἀρχ. Διηγήσατο ὁ ἅγιος Ἀντώνιος*) pour affirmer que nous serions en présence de ce qui est communément appelé le Paradis des Pères (*ἔστι δ' ὁ κοινῶς λεγόμενος Παράδεισος τῶν γερόντων*).

Très abîmé à partir du fol. portant le n° 129, le Karakallou 251 est mutilé à la fin, la dernière ligne du fol. 148v° se lisant en plein G *Synclétique*, n° 7 (PG 65, 424 B). En accord avec les notes d'une main moderne qui, dans la marge supérieure des fol. 18r°, 26r° et 3r°, préviennent le lecteur du bouleversement de certains cahiers, la pagination moderne de la marge supérieure des rectos suit l'ordre 1-18, 27-34, 19-26, 35-fin, qui est effectivement celui dans lequel doivent être lus les folios. Le ms. présente plusieurs lacunes ; il y en a certainement après les fol. 15, 17, 110 et 142, mais je ne puis en apprécier l'étendue avec précision, du fait que je n'ai pas identifié toutes les pièces et aussi du fait que certaines signatures de cahier manquent, ou n'apparaissent pas, sur mes photographies. La dernière signature ancienne (il en est de plus récentes, qui ne méritent une confiance assurée que lorsqu'elles se bornent à répéter les anciennes) est *ιη'*, au verso du fol. 134 ; les cahiers semblent avoir été ordinairement de huit folios.

La notice trop brève de Lambros ne laisse pas soupçonner que le Karakallou 251 entrelarde de pièces ascétiques d'un autre genre littéraire ses sections d'apophtegmes : les unes sont anonymes, d'autres sont nommément attribuées à Nil ou à Isaïe. En tout cas, même à ne considérer que les sections d'apophtegmes, le Karakallou 251 ne peut être assimilé à « ce qui est communément appelé le Paradis des Pères», quel que soit le sens que Lambros ait attaché à l'expression. Leur structure, en effet, — entendons par là l'ordonnance du contenu, — ne rappelle strictement celle d'aucune des collections classiques (1) ; si nombre de leurs pièces indivi-

(1) Sur l'état de la tradition des apophtegmes, voir quelques indications dans R. DRAGUET, *Les apophtegmes des moines d'Égypte.*

duelles se lisent aussi soit dans un Alphabéticon, soit dans une collection d'anonymes, soit dans un recueil systématique, les séquences, exception faite pour quelques-unes, sont sensiblement différentes.

*
* *

Le morceau qui doit retenir notre attention se lit fol. 65v°-66r°, parmi d'autres pièces dont la discussion déborderait largement le cadre de cet article. Voici donc seulement, en synopse, en face du morceau athonite, G 24 et 32 dans la teneur textuelle qu'ils ont en PG 65. Les éléments d'appareil ne prétendent pas livrer une édition critique des deux morceaux de l'Alphabéticon, mais à signaler simplement, sans indication précise de la source (al. = *alii*, c'est-à-dire un ms., ou un groupe de mss), celles des variantes, de nous connues, de la tradition manuscrite qui rejoignent la teneur textuelle du Karakallou 251. Les divisions [1] à [4] sont nôtres.

Karakallou 251, fol 65v°-66r°	PG 65, col. 213-215
[1] *Εἶπεν γέρων ὅτι καθημένου μοῦ ποτε μετὰ τοῦ ἀββᾶ Ἰωάννου τοῦ κολοβοῦ καὶ ἐσθίοντος μετὰ ἄλλου τινὸς γέροντος, ἐλάλησεν ὁ γέρων ἅπαξ, ὁ δὲ ἀββᾶς Ἰωάννης ἐσιώπα · ἐλάλησεν δεύτερον, ὁ δὲ γέρων ἐσιώπα · ἐλάλησεν τὸ τρίτον καὶ λέγει αὐτῷ ὁ ἀββᾶς Ἰωάννης · φύσει, ἀββᾶ, ἀφ' οὗ ἐκαθέσθης ἐπὶ τῆς τραπέζης ταύτης, ἔλαβες τὸν θεὸν ἀπ' ἐμοῦ, καὶ εἰσῆλθεν ὁ θόρυβος · καὶ ἀναστὰς ἔλαβεν τὴν σειράν,*	32. *Ὁ αὐτὸς γέγονε ζέων τῷ πνεύματι* [e]. *Παραβαλὼν οὖν τις αὐτῷ, ἐπήνεσεν αὐτοῦ τὸ ἔργον · εἰργάζετο δὲ σειράν* [2] · *καὶ ἐσιώπησε* [3]. *Πάλιν ἐκεῖνος ἐκίνησεν αὐτῷ λόγον · καὶ πάλιν ἐσιώπα. Τὸ τρίτον, λέγει τῷ παραβαλόντι* [4] · *ἀφ' οὗ εἰσῆλθες ἐνταῦθα, ἔβαλες* [5] *τὸν θεὸν ἀπ' ἐμοῦ.*

Problèmes littéraires, dans Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie Royale de Belgique, 5e série, t. XLVII (1961), pp. 134-149 ; il y est fait état du morceau du Karakallou ici étudié. — Depuis, J.-C. GUY, *Recherches sur la tradition grecque des Apophthegmata Patrum* (Subsidia hagiographica, n° 36. Bruxelles, 1962), a fourni une description des principales collections grecques, d'après une quarantaine de mss.

καὶ ἤρξατο κάμνειν. Ὁ δὲ γέρων λυπηθεὶς ἐξῆλθεν καὶ αὐτός. [2] *Καὶ λέγω τῷ ἀββᾶ Ἰωάννῃ· διὰ τί, ἀββᾶ, ἐσκανδάλισες τὸν γέροντα καὶ ἀπῆλθεν λυπούμενος ;* [3] *Καὶ λέγει μοί· πολλῷ βέλτιον καὶ κρεῖττον καὶ πρέπον καὶ ἁρμοζόν ἐστιν μὴ παροργίσαι θεὸν μηδὲ λυπῆσαι ἁγίους ἀγγέλους· γέγραπται γάρ· ἐλάλουν ἐναντίον βασιλέων καὶ οὐκ ᾐσχυνόμην* [a]· *ἐὰν γὰρ τιμήσωμεν τὸν ἕνα, πάντες τιμῶσιν ἡμᾶς* [b], *ἐὰν δὲ καταφρονήσωμεν τοῦ ἑνός, ὅς ἐστιν ὁ θεός, πάντες καταφρονῶσιν ἡμᾶς καὶ εἰς ἀπώλειαν ὑπάγομεν* [c]· *ὁ γὰρ τὸν ἕνα εὐλαβούμενος τοὺς πολλοὺς οὐ δειλιάσει, μᾶλλον δὲ οἱ πολλοὶ τὸν ἕνα δειλιάσουσιν· μοναχὸς γὰρ ὁ ἐπὶ τῆς τραπέζης* /66r°/ *συντυγχάνων οὐδὲν διαφέρει χοίρου καὶ κάτη· ὁ γὰρ χοῖρος ἐσθίων γρυλλίζει καὶ ὁ κάτης τρώγων μαμήρει* [d]· [4] *ἐγὼ* [1] *τὸν γέροντα τοῦτον ἀπέρχομαι καὶ βάλλω μετάνοιαν καὶ συγχώρει μοί, καὶ ἐκεῖνος ὠφέλειται καὶ ἐγὼ καθέζομαι ἀτάραχος, καὶ σὺ ἀπέρχει ἐν τῷ κελλίῳ σοῦ μηδὲν βλαβείς.*

24. *Ὁ αὐτὸς ἔλεγε* [5] *τῷ μαθητῇ αὐτοῦ* [6]· *Τιμήσωμεν τὸν ἕνα, καὶ πάντες τιμῶσιν ἡμᾶς· ἐὰν δὲ καταφρονήσωμεν τοῦ ἑνός, ὅς ἐστι θεός* [7], *καταφρονοῦσιν ἡμῶν πάντες* [8], *καὶ εἰς ἀπώλειαν ὑπάγομεν.*

a Cfr *Ps.* 118, 46 b Cfr *Prov.*, 27, 18 : *ὃς δὲ φυλάσσει τὸν ἑαυτοῦ κύριον τιμηθήσεται* c Dans *Apoc.* 17,8, la Bête *εἰς ἀπώλειαν ὑπάγει*
d Mot que je ne vois figurer dans aucun lexique de la langue classique byzantine ou moderne : de même sens que *μορμύρειν, μορμυρίζειν*? e Cfr *Act.*, 18, 25.

1 Adde *πρὸς*? 2 Al. *τὴν σειράν* 3 Al. *ἐσιώπα* 4 Al. om.
5 Al. *ἔλαβες* 6 Al. om. 7 Al. *ὁ θεός* 8 Al *πάντες* avant *καταφρονοῦσιν.*

*
* *

Il n'est pas douteux que G 34 et 24 n'aient pour source le fragment athonite. Excepté, en effet, les premiers mots de

G 32 (*ὁ αὐτὸς γέγονε ζέων τῷ πνεύματι*), tous les éléments de G se retrouvent équivalemment, et le plus souvent en termes identiques, dans le texte du Karakallou 251. Il n'est pas moins apparent que le dérivé a singulièrement désarticulé, écourté et altéré sa source.

Le Karakallou transmet un épisode circonstancié et cohérent, dont le garant, un gérôn anonyme, est un familier, sinon un disciple, de Jean Colobos. Il se développe en quatre phases :

[1]. Exposé de la situation concrète qui provoquera un premier dit de Jean. Trois personnages sont à table : Jean, le garant du récit, un autre moine. Celui-ci, au lieu de respecter le silence de règle, babille ; ses deux premières interventions restent sans réponse ; à la troisième, Jean tance vertement le bavard, et quitte brusquement la table pour aller à son travail ; l'autre s'en va, mécontent.

[2]. Prise de position du garant du récit : il demande à Jean la raison de sa brusquerie.

[3]. Seconde réponse de Jean, adressée, cette fois, au narrateur : C'est Dieu seul, dit-il, et ses anges, qu'il faut d'abord ne pas irriter, et qu'il convient d'engager les autres à ne pas mécontenter. Et pour finir, toujours dans le ton de sa première parole, Jean compare le moine qui parle à table au cochon qui grogne dans son auge et au chat qui ronronne devant sa pâtée.

[4]. La conclusion de l'incident. Jean s'est radouci. Il ira, dit-il, présenter ses excuses, ce qui réglera l'affaire à l'avantage d'un chacun : le bavard aura reçu une leçon ; lui-même, Jean, vaquera sans trouble à ses occupations ; le garant du récit est invité à regagner sa cellule, sans faire d'histoires.

Le dérivé (G) est à belle distance de la source (K), à divers points de vue :

1. Quantitativement, il ne subsiste en G que des éléments des phases [1] et [3], qui, au total, ne gardent de K que le tiers environ.

2. Du point de vue formel :

a) G 32 et 24 sont devenus des dits indépendants l'un de

l'autre ; l'Alphabéticon les produit dans l'ordre inverse de celui qu'ils occupaient dans la source, et les sépare l'un de l'autre par sept autres pièces de la série Jean Colobos.

b) Arrachés à leur contexte natif, G 32 et 24 ont acquis le caractère de sentences énoncées dans l'absolu, que seule rattache obscurément à des contingences historiques leur insertion dans la série Jean Colobos.

c) Réduit à la parole de Jean, G 32 a quasi obligatoirement conservé la teneur de la source. G 32, au contraire, l'a sensiblement altérée : la mention du repas a disparu, et l'origine de l'incident n'est plus un vain bavardage dont l'objet restait imprécis ; la répartie de Jean est motivée par un louange décernée à son travail ; ce travail même a passé à l'avant-plan, alors que, destiné seulement dans la source à indiquer comment Jean avait rompu le contact avec son interlocuteur, il n'y jouait que le rôle d'un élément descriptif accessoire.

3. Du point de vue de la valeur documentaire de G, l'altération quantitative et formelle de K aboutit à modifier considérablement la physionomie morale de Jean le Nain. Le lecteur de G ne sait plus rien de la brusquerie de Colobos, qui a mécontenté le commensal et choqué le témoin ; plus rien non plus de ces cochons et de ces chats que seraient les moines qui parlent à table ; et pas davantage de la conclusion sommaire que Jean, certes radouci, mais toujours aussi carré, a donnée à l'incident. On assure même au lecteur que toute l'affaire est née d'une louange que l'humilité de Jean n'a apparemment pas pu souffrir. Au total, un Jean Colobos bien en chair est devenu un saint conventionnel, dont on n'a retenu que des propos propres à édifier.

*
* *

Les éléments d'appareil critique joints au texte de G 32 et 24 ont été recueillis respectivement dans 24 et dans 34 mss, un ensemble de témoins où l'on trouve des représentants de tous les types de collection décrits par le P. Guy, et d'autres encore. Ils jettent quelque lumière sur le cheminement de la forme K vers la forme G.

Les variantes de G qui rejoignent K suggèrent que le texte de PG se situe au terme d'une évolution qui a dégradé une forme mieux autorisée. Ce cas d'espèce confirme une conclusion que l'on pourrait établir par ailleurs : le ms. de base de Cotelier (1) représente, sur certains points, l'état le plus altéré de cette forme de la collection alphabétique (2).

Même lus avec les variantes qui les rapprochent de K, il n'est guère probable que G 32 et 24 descendent en ligne directe de la forme attestée en K. A se laisser guider par ce qui s'observe généralement dans la tradition des apophtegmes grecs, on pensera plutôt à une dérivation en ligne collatérale et brisée, à travers des intermédiaires qui ne nous sont pas accessibles ; on constate en effet, d'une façon générale, que même les témoins d'un même type de collection offrent tantôt des plus et tantôt des moins qui postulent un ancêtre commun, à un étage indéterminable de la transmission. Ici même, l'absence, en K, de l'introduction de G 32 (*ὁ αὐτὸς γέγονε ζέων τῷ πνεύματι*) appuierait cette façon de voir, si l'on observe que la formule apparaît deux fois, sinon trois, dans la Vie copte de Jean Colobos, dérivée, ce semble, du grec, qu'a publiée Amélineau (3).

(1) Le P. Guy l'identifie au Paris gr. 1599 (voir p. 18). Il ne signale aucun témoin structurellement parallèle à ce ms. ; je n'en connais pas non plus.

(2) Le P. Guy estime également (p. 57) que le Paris gr. 1599 « n'offre pas la meilleure tradition de la série normale alphabétique des apophtegmes ; celle-ci est plutôt à rechercher du côté de tous les autres témoins examinés ». Parmi ceux-ci, figure l'Add. 22508 du British Museum, que j'avais analysé en 1950 (*Le Paterikon de l'Add. 22508 du British Museum*, dans *Le Muséon*, t. LXIII, pp. 25-46), en concluant qu'il pouvait avoir provisoirement pour lui, dans l'ensemble, le préjugé favorable (p. 46).

(3) *Histoire des monastères de la Basse Égypte* (Annales du Musée Guimet, t. 25. Paris, 1894). Voir p. 347 et 354 : « bouillant dans le feu de l'Esprit-Saint », et p. 367 : « bouillonnant dans la parole de la grâce du Seigneur ». L'auteur de la Vie, un Zacharie qui serait de la fin du VIIIe s. / début du IXe s. (*ibid.*, p. LVI), dit avoir puisé à un Paradis (p. 322), ainsi qu'à « une autre histoire ancienne » (p. 388). Les indications qu'il fournit sur ce Paradis peuvent suggérer un de ces recueils encore inorganisés antérieurs aux collections classiques. Un premier examen des dits de Jean Colobos remployés dans cette

De K, on ne peut actuellement préciser la provenance. Il pourrait avoir été détaché, avec plus ou moins de fidélité, d'un ensemble littéraire plus large concernant Jean Colobos, et qui aurait pu nommer le gérôn, ici anonyme, qui garantit le récit (1).

*
* *

Confrontés avec une page du Karakallou 251, les deux pièces de l'Alphabéticon font donc figure de débris. L'historien qui s'interroge sur la signification et sur la valeur de la tradition grecque des apophtegmes ne peut manquer d'en être frappé. Il doit l'être davantage encore par le fait que le Karakallou 251 est ici un témoin unique et privilégié, puisque, à quelque type de collection qu'ils appartiennent et quelle que soit leur antiquité, tous les autres mss grecs d'apophtegmes actuellement étudiés (j'en ai analysé pour ma part une bonne cinquantaine) ne transmettent pas autre chose, de l'épisode en cause, que G 32 et 24 (2).

Vie y révèle l'utilisation de plusieurs pièces absentes de la série Jean Colobos de G, mais attestées dans les mss du type de l'Add. 22508, témoins de « la meilleure tradition de la série normale alphabétique ». Des deux morceaux G qui nous occupent, la Vie n'a repris que G 24 (p. 364).

(1) Selon la Vie copte (*ibid.*, p. 379), « le vrai sage et tout saint abba Pœmen a écrit des foules de droitures (*κατόρθώματα*) de celui qui est notre Père, abba Jean le Kolobos ».

(2) La *Synagogè* de Paul Evergetinos ne connaît rien d'autre non plus ; elle reprend G 32 en II, 2 avec la leçon G *ἔβαλες*, et G 24 en III, 25 avec la leçon K *ὁ θεός* (éd. d'Athènes, 1900, t. I, p. 196 et t. II, p. 66). — Quant aux versions orientales dérivées du grec, elles ne gardent, à ma connaissance, aucune trace de K, et l'arménien est le seul à attester G 24 et 32. En syriaque, ces morceaux G manquent aux deux témoins édités du Paradis des Pères de Anan-Isho, celui de P. Bedjan (*Acta martyrum et sanctorum*, t. VII, Leipzig, 1897 ; cfr les index de W. Bousset, *Apophthegmata*, Tubingue, 1923) et celui de E. A. W. Budge (*The Book of Paradise of Palladius*, Londres 1904) ; je ne les ai pas rencontrés non plus dans une série de collections syriaques inédites antérieures à la compilation de Anan-Isho et qui lui ont servi de source. En copte, aucune trace non plus de G 24 et 32 dans ce qui subsiste d'un ms. de la version sahidique d'un représentant d'une collection systématique (voir les index de M. Chaîne, *Le ms. de la version copte en dialecte sahidique des « Apophthegmata*

Un large hiatus sépare donc de leur source les débris qu'en a conservés la tradition grecque. Il s'indique de l'interpréter à la faveur des indications que fournissent les prologues des collections classiques d'apophtegmes sur l'origines de celles-ci : elles résultent, disent-ils, d'un effort de systématisation qui organisa, à des fins pratiques, des recueils antérieurs que le compilateur de l'Alphabéticon qualifie expressément de matière « confuse et sans ordre » (PG 65, 73 B : *συγκεχυμένη καὶ ἀσύντακτος οὖσα τῶν πολλῶν ἡ διήγησις*). L'épisode du Karakallou 251 étant à n'en pas douter la source de G 32 et 24, il est raisonnable de supposer qu'il dérive lui-même d'un de ces recueils qui servirent de source aux collections classiques. Dans cette perspective, le rapprochement des trois textes nous aurait fourni la preuve que la systématisation qui donna naissance au noyau primitif des collections classiques a pu travailler en profondeur les sources qu'elle mettait à contribution.

De quel poids cette ultime conclusion, autorisée par un cas particulier, pèserait-elle sur l'ensemble de la tradition des collections grecques classiques? Dans l'état présent de la recherche, la question elle-même serait prématurée. La critique des apophtegmes se voit, en tout cas, assigner un objectif essentiel : atteindre, s'il se peut, les recueils antérieurs à la systématisation. Il s'indique d'abord, à cet effet, de poursuivre l'exploration de la tradition grecque. Que si celle-ci devait finalement se dérober, la tradition orientale et la tradition latine seraient capables, croyons-nous, de nous livrer des indications de valeur.

René DRAGUET.

Patrum », Bibliothèque d'études coptes, t. VI, Le Caire, 1960). Pour l'arménien, les index de Bousset signalent G 24 (p. 163) en 11, 20 de la recension A, et G 32 (p. 172) en 15* 89d de la recension B, de l'édition des *Vies des Pères* [en arménien], Venise, 1855 ; le texte (t. II, p. 193 et 320) correspond au grec de Cotelier, à ceci près que, accentuant encore le développement de K que nous avons constaté en G, la finale de l'arménien souligne expressément, en G 32, que l'attitude de Jean s'explique par son humilité : telle était, dit le texte, l'humilité de Jean qu'il considérait une louange comme un acte hostile. [Depuis la rédaction du présent article, qui fait état d'une cinquantaine de mss grecs, l'analyse de quinze nouveaux témoins ne m'a rien apporté de neuf sur la transmission en terrain grec de Jean Colobos G 24 et 32.]

UNE NOUVELLE VIE GRECQUE DE S. GRÉGOIRE D'ARMÉNIE

dans le ms. 4 d'Ochrida (xe siècle)

Du séjour qu'il a fait à Ochrida en septembre 1961 à l'occasion du XIIe Congrès international des études byzantines, le R. P. Halkin, bollandiste, a pu rapporter, grâce à la collaboration de M. l'abbé M. Richard, des photographies de textes hagiographiques conservés dans les manuscrits du Musée National d'Ochrida (1).

Dans une communication faite au Centre National de recherches byzantines le 25 novembre 1961, l'éminent bollandiste a signalé des pièces hagiographiques remarquables qu'il avait décelées dans ce fonds pratiquement inexploré jusqu'ici. Parmi elles, se trouve une Vie acéphale de S. Grégoire, l'Illuminateur de l'Arménie, dont le P. Halkin, que nous remercions vivement de sa grande obligeance, a bien voulu nous communiquer les photographies.

Cette Vie se lit dans le manuscrit 4 (n° 76 du catalogue), important recueil prémétaphrastique de 518 *pages*, mutilé au début et à la fin et contenant, dans son état actuel, 33

(1) Ces mss (voir M. RICHARD, *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs*, 2e éd., Paris, 1958, p. 175, n°s 643-644) ont été décrits tout récemment par M. Vl. MOŠIN, *Les manuscrits du Musée National d'Ochrida*, dans *Recueil de travaux* [du] *Musée National d'Ochrida*. Édition spéciale publiée à l'occasion du Xe anniversaire de la fondation du Musée, Ohrid, 1961, pp. 163-243. Le R. P. Fr. HALKIN vient de publier une analyse de 13 mss hagiographiques de ce fonds : *Manuscrits byzantins d'Ochrida en Macédoine yougoslave*, dans *Analecta Bollandiana*, 80 (1962), p. 5-21. Le ms. 33 (catal. 74) est décrit en détail par M. l'abbé P. CANART dans le même fascicule : *Apophtegmes et récits monastiques dans le ms. 33 d'Ochrida*, dans *Analecta Bollandiana*, 80 (1962), p. 22-32.

textes relatifs à des saints fêtés du 20 septembre au 22 octobre (1). Le manuscrit est incontestablement du xe siècle (2). La Vie de S. Grégoire y occupe les p. 97-163 ; elle est acéphale et un feuillet manque entre la p. 118 et la p. 119. Le P. Halkin a identifié le début actuel du texte mutilé, qui se trouve à la p. 12, l. 78 de l'édition Lagarde de la Vie BHG³ 712 ; il a constaté aussi que le *desinit* est différent de ceux de toutes les Vies grecques connues de S. Grégoire l'Illuminateur (3) ; cette particularité lui a semblé indiquer que le texte d'Ochrida pouvait receler quelque élément nouveau de nature à enrichir l'hagiographie de S. Grégoire. Il ne se trompait point ; en effet, si la Vie d'Ochrida commence par reproduire un texte bien connu (comme on pouvait le supposer au vu de l'*incipit*), elle l'abandonne brusquement, à un moment donné, pour suivre une autre recension, extrêmement intéressante, qui était jusqu'ici entièrement inconnue en grec.

L'histoire de S. Grégoire l'Illuminateur, qui est aussi celle de la conversion de la Grande Arménie, est racontée dans l'ample composition arménienne qui se présente comme l'œuvre d'Agathange (4). De ce livre arménien dérivent, directement ou indirectement, une douzaine de traductions, métaphrases, remaniements et abrégés en diverses langues (5). Nous signalons ici les recensions que nous aurons à utiliser particulièrement dans la présente étude.

(1) Voir F. HALKIN, dans *Analecta Bollandiana*, 80 (1962), p. 7-9.

(2) M. Vl. Mošin le date du XIIIe siècle ; le R. P. Halkin et M. P. Canart le placent avec raison au xe (voir *Analecta Bollandiana*, 80, 1962, p. 7 et 25-26). Tous les caractères de l'écriture et de l'ornementation plaident pour le xe siècle ; on notera spécialement l'absence très fréquente de l'accentuation.

(3) *Analecta Bollandiana*, 80 (1962), p. 7 et 9.

(4) Voir le riche article bibliographique *Agat'ange os* dans le récent vol. I de la « Bibliologie arménienne » de M. Anasyan : H. S. ANASYAN, *Հայկական մատենագիտություն ե-ժ դդ.*, *հատոր Ա.*, Erevan, 1959, col. 151-213.

(5) Nous avons énuméré et classé ces textes dans nos *Documents pour l'étude du livre d'Agathange* (*Studi e Testi*, 127), Vatican, 1946, p. 1-19. Nous citerons cet ouvrage par les seuls mots « GARITTE, *Documents* ».

Aa (« Agathange » arménien) : le texte arménien original BHO 328-331 ; cité d'après l'édition critique de G. TĒR-MKRTČ'EAN et St. KANAYEANC', *Ագաթանգեղայ պատմութիւն Հայոց* (*Պատմագիրք Հայոց*, I, 2), Tiflis, 1909 ; nos références renvoient aux paragraphes de cette édition.

Ag (« Agathange » grec) ; la version grecque BHG³ 712 ; citée d'après l'édition de P. DE LAGARDE, *Agathangelus und die Akten Gregors von Armenien*, dans *Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen*, 35 (1888), pp. 3-164 (text^e^ d'Ag p. 4-87) ; cette édition est fondée sur le seul cod. Laurent. VII, 25, du XIIe siècle ; contrairement à ce que l'on a cru longtemps, il existe d'autres témoins manuscrits du texte Ag (voir GARITTE, *Documents*, p. 4-5) ; nous avons publié la collation de deux anciens témoins partiels, le palimpseste Vat. gr. 1853 (Xe siècle) et le cod. Vat. Ottoboni gr. 373 (IXe siècle) (*ibid.*, p. 366-388 et 388-401).

Va (Vie arabe) : recension arabe de la Vie de S. Grégoire (BHO 332) publiée par N. MARR en 1905 d'après le manuscrit arabe 460 du Sinaï (IXe siècle) (voir GARITTE, *Documents*, p. 16-18) ; nous avons traduit cette Vie arabe en latin dans nos *Documents*, p. 27-116.

Vg (Vie grecque) : la nouvelle Vie grecque de S. Grégoire (BHG³ 712 g) conservée dans le seul cod. X.III.6 de l'Escorial (daté de 1107) et publiée pour la première fois dans nos *Documents*, p. 23-116.

Nous désignerons par le sigle **O** tant le manuscrit 4 d'Ochrida que la Vie grecque qui y est conservée aux p. 97-163.

D'après la nature de son texte, la Vie O se divise en trois sections, que nous analyserons ci-dessous.

I. O p. 97a-131b = Ag § 16, l. 78 - § 76, l. 62

Dans cette première partie, le texte d'Ochrida correspond à l'« Agathange » grec (Ag), du § 16 au § 76 ; un feuillet a disparu entre la p. 118 et la p. 119 ; la lacune s'étend du § 51, l. 97 *οὐ*[*δεὶς δύναται* jusqu'au § 54, l. 19 *διὰ τὸ ὄνομα*] *τοῦ κυρίου*. Les divergences que l'on observe entre le nouveau manuscrit et l'édition Lagarde ne dépassent pas, en nombre ni en importance, la moyenne des variantes que l'on relève d'ordinaire entre différents témoins d'un même texte hagiographique. A titre d'échantillon, nous présenterons ici

la collation des § 46-47 (= O p. 115b-117a) et 59-60 (= O p. 121b-122a), pour lesquels nous connaissons le texte du palimpseste Vat. gr. 1853 (= V) et de l'Ottoboni 373 (= Ott.) (1) ; le sigle L désigne l'édition d'Ag par Lagarde.

§ 46, éd. LAGARDE, p. 26, l. 88-99

88 *αὐτῷ* om. O V Ott.
88. *τῆς Ἀρμενίας* om. O V.
88. *Τηρηδάτιος* L Ott., *Τηρηδάτης* O V.
88-89. *καὶ λέγειν* L, *πρὸς αὐτὸν* O, *καὶ λέγειν αὐτῷ* V Ott.
91. *ἐστάθης* L, *ἕστηκας* O V Ott.
91-92. *ἀποκριθεὶς δὲ* L, *ὁ δὲ* O V Ott.
92. *ἐγὼ* L, *κἀγὼ* O V Ott.
93. *δεῖ* L, *δὴ* O, *δήποτε* V Ott.
95. *ὥστε* L, *ὡς* O V.
96. *ἀλλὰ* L, *ἀλλὰ καὶ* O V Ott.
97. *γένηταί* L, *γένοιτό* O V Ott.
98. *βουλομένου* L V Ott., *βουλόμενον* O.

§ 47, éd. LAGARDE, p. 26, l. 100 - p. 27, l. 16

2. *τῶν δακτύλων* om. O V Ott.
3. post *αὐτοῦ*, O V Ott. add. *καὶ ἔλεγεν* (*ἔλεν* O) *αὐτῷ ἆρα ἔγνως*.
3. *ᾐσθάνθη* L, *αἰσθάνῃ* O V Ott.
4. *ὅσον* L, *ὅσα* O, *εἰς ὅσα* V Ott.
4. *δοθῆναί μοι* om. O V Ott.
5. *καὶ δημιουργὸς* om. O V Ott.
5. post *ἀοράτων*, O V Ott. add. *κτισμάτων καὶ δημιουργός*.
5. *πάντων* L, *ἁπάντων* O V Ott.
5. *ἔλυσαν* L, *λύσας* O, *ὁ βασιλεὺς λύσας* V Ott.
6. *καὶ* ante *ἐκέλ.* om. O V Ott.
9. *πάλιν οὖν* L, *καὶ πάλιν* O V Ott.
10. *σὺ* post *ὁρᾷς* O V Ott.
11. *θεοῦ* L, *δεσπότου καὶ θεοῦ* O, *δεσπότου θεοῦ* V Ott.
13. post *σπέρματα*, O V Ott. add. *αὐτῶν*.
14. *ὅτε τι* L, *ὅταν τὸ* O V Ott.
15. *σπείρασι* L, *σπέρμασιν* O.
16. *πᾶσαν φέρει* L, *φέρει ἅπασαν* O V Ott.

(1) La collation de ces deux manuscrits est publiée dars GARITTE, *Documents*, p. 372-388 et p. 390-401.

§ 59, éd. LAGARDE, p. 31, l. 87-99

88. *ὁ* om. O V.

89. *ὁμοιογράφοι* L, *ὁμοιογραφεῖς* O V Ott.

89. *εἰκονογράφοι, ἀκριβογραφεῖς* om. O V Ott.

92. *παραγενάμενοι* L, *παραγενόμενοι* O V Ott.

94. *ὀσπρίων* L, *ὀσπρέῳ* O.

94. *σεμνῶν* om. O.

97. *ὀνόματα δὲ ἦν αὐταῖς ταῦτα* L, *ὧν τὰ ὀνόματα ἦσαν* O V, *ὧν τὰ ὀνόματα εἰσὶν ταῦτα* Ott.

97 *τῆς μὲν πρώτης* L, *τῇ μὲν πρώτῃ* O, *ἡ μὲν πρώτη* V Ott.

97-98. *τῆς ὑπ' αὐτῆς ἀνατραφείσης* L, *τῇ ἐπ' αὐτῆς ἀναιραφείσῃ* O.

98. *Ῥιψιμία* L, *Ῥιψίμη* O V Ott.

98. *γένους οὔσης* om. O.

§ 60, éd. LAGARDE, p. 31, l. 100 - p. 32, l. 10

1. *Ῥιψιμίαν* L, *Ῥιψίμην* O V Ott.

1. *ἐξίσταντο* L, *ἐξέστησαν* O V Ott.

2. *τὸ κάλλος* L, *τῷ κάλλει* O V Ott.

3. *ἔδραμον* L, *ἀνέπεμψαν* O V Ott.

5. *ἐμφανῶς ἐν ἐπιθυμίᾳ* L, *ἐκμανεὶς τῇ ἐπιθυμίᾳ* O V Ott.

6. *τότε* L V, *τότε δὴ* O Ott.

6. *ἀγγέλους ἔπεμπεν* L, *ἐκπέμπει ἀγγέλους καὶ διατάκτορας* O V Ott.

6. *πάσῃ* L, *ἐν πάσῃ* O V Ott.

7. *γάμῳ* om. O, *αὐτοῦ πόθῳ* V Ott.

8. *κατὰ* L, *καὶ* O V Ott.

9. *τὰ κρυφοπομπαῖα βέλη τοῦ ἐχθροῦ* L, *τὰ κρυφοπομπαῖα τοῦ ἐχθροῦ καὶ τὰ βέλη αὐτοῦ τὰ πεπυρωμένα* O, *τὰ κρυφῇ πεμπόμενα τοῦ ἐχθροῦ βέλη τὰ πεπυρωμένα* V Ott.

10. *πέμπει* L, *σπεύδει* O V Ott.

10. *τοξεῦσαι* L Ott., *τοξεύειν* O V.

10. *τοὺς τοῦ Χριστοῦ ἁγίους* L, *τοὺς ἁγίους τοῦ Χριστοῦ* O V Ott.

On voit que le texte du manuscrit d'Ochrida est substantiellement le même que celui de l'« Agathange » grec (Ag) et qu'il s'accorde très souvent avec les manuscrits V et Ott. contre le manuscrit (Laurent. VII, 25) reproduit par Lagarde.

II. O p. 132a-155a = Va § 25-44, 63-79

Arrivé au début du § 76 d'Ag (O p. 131b), le texte d'Ochrida devient tout à coup aberrant par rapport à l'« Agathange » grec ; les divergences ne sont plus, désormais, des variantes textuelles normales, comme celles que l'on relève dans la partie précédente, mais des variantes rédactionnelles telles que l'on doit parler de deux recensions grecques différentes. Voici le passage où se produit le changement :

O p. 131b-132a	Ag § 76, l. 60-66
ἡ δὲ κράζουσα ἔλεγεν · Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, βοήθει μοι. Καὶ ὅλος ὁ ὄχλος ἠκολούθει ποταμηδὸν καὶ ἀπὸ τοῦ πλήθους ἀλλήλους συνεπάτουν. Ἤνεγκαν οὖν αὐτὴν ‖ μετὰ πολλῆς τῆς ταχύτητος ἐν τῷ παλατίῳ, ἐνέκλεισαν ἐν κουβουκλείῳ · ἤξρατο δὲ ἡ ἁγία βοᾶν πρὸς τὸν θεὸν καὶ λέγειν οὕτως · Κύριε τῶν δυνάμεων, ὁ ἀληθινὸς θεός, ὁ διελὼν τὴν ἐρυθρὰν θάλασσαν καὶ τὸν λαόν σου δι' αὐτῆς διαγαγών, ὁ τὴν στεῖραν καὶ ξηρὰν πέτραν μεταβάλλων εἰς γέννησιν πηγῶν ὑδάτων καὶ ποτίσας λαὸν διψῶντα, κτλ.	*ἡ δὲ κράζουσα ἔλεγεν · Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, βοήθει μοι. Καὶ ὅλος ὁ ὄχλος ἠκολούθει ποταμηδὸν καὶ ἀπὸ τοῦ πλήθους ἡ γῆ ἐσείετο* (V : *ἀλλήλους συνεπάτουν*). *Ἤνεγκαν οὖν αὐτὴν ‖ ἐν τῷ παλατίῳ εἰς τὸν βασιλικὸν κοιτῶνα . καὶ ὡς ἐνέκλεισαν αὐτήν, ἤρξατο ζητῆσαι παρὰ κυρίου καὶ λέγειν · Κύριε τῶν δυναμεων, σὺ εἶ θεὸς ἀληθινός · αὐτὸς εἶ ὁ σχίσας τὴν ἐρυθρὰν θάλασσαν καὶ διαγαγὼν τὸν λαόν σου · αὐτὸς καὶ τὴν στερεὰν πέτραν ἔστρεψας εἰς πηγὴν ὑδάτων καὶ ἐπότισας τὸν διψῶντα λαόν, κτλ.*

La divergence d'O par rapport à Ag commence brusquement à un endroit très précis, celui qui est marqué dans les textes ci-dessus par deux traits verticaux. On observera que cet endroit ne correspond nullement à la jointure de deux épisodes du récit, ni même à la jointure de deux phrases ; au contraire, c'est au beau milieu d'une phrase que le texte O change de modèle. D'autre part, on notera une particularité qui ne manque pas d'intriguer : l'endroit à partir duquel O commence à différer d'Ag coïncide exactement avec le début d'une page dans le manuscrit d'Ochrida ; les mots *ἤνεγκαν οὖν αὐτὴν* sont les derniers de la p. 131, et *μετὰ πολλῆς τῆς ταχύτητος* les premiers de la p. 132 ; la coïncidence de cette coupure matérielle avec la coupure rédactionnelle est-elle purement fortuite ?

La rédaction que reproduit désormais le manuscrit O est inconnue en grec ; elle ne correspond nullement à la Vie grecque de S. Grégoire (Vg = BHG³ 712g) que nous avons publiée en 1946. Mais la comparaison de cette recension O avec les autres compositions dérivées d'« Agathange » (1) amène une constatation vraiment inattendue : le texte d'Ochrida, à partir de la p. 132a, correspond en tout point à la version arabe Va publiée par Marr et traduite dans nos *Documents* (2) ; la concordance est telle qu'il n'est pas douteux que le grec d'Ochrida, en cette partie, est le modèle du texte arabe (qui, on le savait déjà, est traduit du grec) (3) ; le manuscrit O nous restitue ainsi l'original grec, entièrement inconnu jusqu'ici, qui a été suivi par le traducteur arabe dans les sections où il ne reproduit pas la Vie grecque Vg.

Pour montrer, d'une part, l'étroit parallélisme du texte O et de l'arabe Va, et d'autre part, l'écart constant du nouveau texte grec par rapport au grec édité, nous rapprochons ci-dessous, à titre de spécimen, le début du § 91 d'Ag et les passages correspondants des deux recensions O (p. 141b-142a) et Va (§ 40) ; pour la facilité du lecteur, nous présentons le texte arabe dans la traduction latine publiée dans nos *Documents* (4).

O p. 141b-142 a	Va § 40	Ag § 91, l. 16-21.
Οἱ δὲ ἀκούσαντες τῶν ὑπ' αὐτῆς διηγηθέντων καὶ μαθόντες ὅτι ἠπειλήθη αὐτοῖς χείροσιν κακοῖς περιπίπτειν εἰ μὴ τὸν μακάριον γρηγόριον ἐκ τοῦ λάκκου ἀνενέγκωσιν, μετὰ μεγάλης σπουδῆς ἕνα τῶν σατραπῶν (1) *ᾧ ὄνομα αὐταΐας ἀπέστειλαν εἰς τὴν πόλιν ἀρταξὰτ πρὸς τὸ ἀναγαγεῖν τὸν ἅγιον ἐκ τοῦ βαθυτα-*	Cum autem audierunt sermonem eius minasque sibi (prolatas) atque incolis regionis suae nisi beatum Gregorium a fovea eduxerint, festinanter elegerunt quemdam e principibus nomine Autaiam, eumque miserunt ad civitatem Artasat, ut beatum Gregorium ex al-	*εὐθέως οὖν ἀποστέλλουσι τιμιώτατόν τινα σατράπην, αὐταΐαν ὀνόματι, ἀπελθεῖν ἐν τῇ ἀρταξὰτ*

(1) Voir GARITTE, *Documents*, p. 1-19.
(2) Voir *ibidem*, pp. 16-18 ; ci-dessus, p. 65.
(3) Voir *ibidem*, pp. 261-268.
(4) *Ibidem*, pp. 50-51.

του λάκκου. Καταλαβόντος (2) *δὲ τὴν μνημονευθεῖσαν πόλιν ἀρταξὰτ τοῦ αὐταΐα, ἐξῆλθον* (3) *εἰς ἀπάντησιν αὐτῷ πάντες οἱ τῆς πόλεως πρὸς τὸ μαθεῖν τίς ἡ* (4) *παρουσία. Ὁ δὲ αὐταΐας ἔφη πρὸς αὐτούς· Διὰ τὸν δέσμιον γρηγόριον παραγέγονα ἐνταῦθα. Ἀκούσαντες δέ, θαυμάζειν ἤρξαντο λέγοντες· Τίς δύναται πεισθῆναι ὅτι ἔτι ζῇ ἐκεῖνος· πολλὰ γὰρ ἔτη εἰσὶν ἐξ οὗ ἐνεβλήθη ἐν τῷ λάκκῳ καὶ οἴδαμεν ὅτι οὔτε τὸν συρισμὸν τῶν ἑρπετῶν δύναταί τις ὑπομεῖναι, καὶ πῶς λέγεις ὅτι διὰ τὸν δέσμιον γρηγόριον παραγέγονας. Ὁ δὲ αὐταΐας ἅπαν τὸ πρᾶγμα αὐτοῖς ἐξηγήσατο καὶ ὅπως ἡ ὀπτασία ἐγένετο πρὸς τὴν ἀδελφὴν τοῦ βασιλέως κοσοροδούκταν. Οἱ δὲ ἔμφοβοι γενάμενοι...*

ta fossa educeret. Adveniente autem Autaia ad civitatem Artasat, egressi sunt obviam ei principes ut causam intelligerent adventus eius ad se. Tum dixit eis Autaias : « Propter Gregorium in fovea reclusum veni ». Ubi vero sermonem eius audiverunt, mirati sunt eum et dixerunt : « Quis credet eum vivere, cum plures sint anni ex quo in foveam iniectus est. Nos scimus illum non conservari (potuisse) cum flatu serpentium qui in ea sunt. Quomodo igitur dicis te propter Gregorium reclusum venisse »? At certiores fecit illos Autaias de visione quam viderat soror regis Chosroviducta, atque cecidit super illos pavor.

(1) *σατράπων* cod. — (2) *καταλαβόντες* cod. — (3) *ἐξέλθον* cod. — (4) *τησει* cod.

πόλει [V add. *καὶ ἀνενεγκεῖν τὸν ἅγιον γρηγόριον ἐκ τοῦ κρημνοῦ*]. *Οἱ δὲ πολῖται, ὡς ἐθεάσαντο αὐτὸν ἐρχόμενον, ἐξιόντες εἰς ἀπάντησιν αὐτοῦ μετὰ χαρᾶς, ἐπυνθάνοντο τὴν αὐτοῦ παρουσίαν. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς. Διὰ τὸν δέσμιον γρηγόριον πάρειμι, ἐκβαλεῖν αὐτὸν ἀπὸ τῆς φυλακῆς. Τῶν δὲ θαυμαζόντων καὶ λεγόντων· Ἆρα ζῇ; πολλὰ γὰρ ἔτη ἐστὶν ἀφ' οὗ ἐρρίφη ἐκεῖ. Εἶτα αὐτὸς διηγήσατο τὸ ὅραμα καὶ τὰ γενόμενα ἔργα.*

De la p. 132a à la p. 145a, le manuscrit d'Ochrida porte un texte correspondant aux § 25-44 de Va (soit le parallèle des § 76-95, l. 86 d'Ag et des § 178-229 d'Aa). Les deux textes O et Va s'accordent constamment contre l'original arménien (Aa) et sa version grecque (Ag), et aussi contre la nouvelle Vie grecque Vg. Au fil de la collation d'O et de Va, on ne rencontre que quelques particularités à signaler ; ainsi :

O p. 135b *κατέλαβεν τὴν βασιλικὴν ὅδον τὴν ἀπάγουσαν εἰς πόλιν ἀρταξάτ*. Cette phrase manque dans Va entre le § 29 et le § 30 (cfr Ag § 81, l. 64-65).

O p. 138b *οὕτως σωθείησαν οἱ ἐχθροὶ τοῦ βασιλέως*. Ce texte

est évidemment fautif ; il faudrait : « ainsi *périssent* les ennemis du roi » (cfr Ag § 86, l. 50 *οὕτως ἀπολοῦνται οἱ τοῦ βασιλέως ἐχθροί* ; Aa § 204, l. 9-10 *այնպէս կորիցեն ամենայն թշնամիք քո, արքայ* « ita pereant omnes inimici tui, rex ») ; or, l'arabe (Va § 35) présente en ce passage un texte où apparaît la leçon fautive de notre manuscrit O : « Salvetur rex ab inimicis suis, sicut perdidimus... » et où il est clair que la traducteur arabe a tenté de donner un sens au texte de son modèle, qui n'en avait pas.

O p. 140b *τούτων οὕτως γινομένων*. Le texte arménien (Aa § 214) et la version grecque (Ag § 90) emploient une formule vague du même genre : *յայնմ ժամանակի* « in illo tempore » et *ἐν ἐκείνῳ οὖν τῷ καιρῷ*. L'arabe, au contraire, parle d'un délai de trois jours : « cum vero praeterierunt tres dies » (Va § 39) ; cette précision ne se retrouve, en dehors de l'arabe, que dans la Vie grecque Vg (§ 54) : *τριῶν τε ἡμερῶν ἐν μέσῳ διαγινομένων* (1).

O p. 124b *τὸν δὲ χρόνον τῆς ἐν τῷ λάκκῳ διατριβῆς αὐτοῦ, χήρα τις ἐκ γένους βασιλικοῦ διέτρεφεν <αὐτὸν> ἄρτῳ καὶ ὕδατι*. La mention de la noble veuve qui pourvut à la subsistance de Grégoire pendant son long séjour dans la fosse de Khor Virap ne se trouve à cet endroit que dans O et dans l'arabe (Va § 40 : « quamdiu autem in fovea erat, mulier vidua de palatio assidue veniens praebebat ei paulum panis et aquae ») ; dans l'« Agathange » arménien et dans sa version grecque, ce détail est noté plus haut, à la fin du martyre de Grégoire (Aa § 124 ; Ag § 56).

Dans l'édition du texte arabe, il y a une lacune duè à une défectuosité des photographies de l'éditeur ; il manque une bonne moitié du § 31 et le début du § 32 de Va, soit le texte correspondant aux lignes 18-14 des § 195-197 d'Aa et aux lignes 84-98 des § 82-83 d'Ag (2). Nous transcrivons ici le texte grec du manuscrit O (p. 136a-137a) qui comble cette lacune.

«... Σὺ γὰρ ἐπίστασαι, δέσποτα, ὅτι οὐκ ἠράσθην δόξης ἢ ἐπαίνου ἢ τῆς ὁρωμένης ταύτης προσκαίρου ζωῆς, ἀλλὰ ἀπέβλεψα εἰς σὲ καὶ πιστεύσασα τῷ λόγῳ σου ᾧ εἶπας, ὅτι · Οὐαὶ

(1) Voif GARITTE, *Documents*, pp. 298-299.
(2) Voir *ibidem*, p. 45 et 290-291 ; éd. MARR, p. 86.

ὑμῖν ὅταν καλῶς ὑμᾶς λέγουσιν οἱ ἄνθρωποι· μακάριοι δέ ἐστε ὅταν ὀνειδίσουσιν ὑμᾶς καὶ εἴπωσιν πᾶν πονηρὸν ῥῆμα καθ' ὑμῶν ψευδόμενοι ἕνεκεν ἐμοῦ· χαίρετε καὶ ἀγαλλιᾶσθε. Νῦν οὖν, δέσποτα κύριε, ἀληθινὴν χαρὰν ἐχάρημεν καὶ ἠγαλλιασάμεθα ἐν ταῖς θλίψεσιν ταῖς καταλαβούσαις ἡμᾶς καὶ τῷ πολέμῳ πρὸς ὃν πολεμήσασαι νῖκος διὰ τῆς σῆς δυνάμεως ἐλάβομεν καὶ ηὐφράνθημεν ἐν ταῖς ἡμέραις ταύταις ἀνθ' ὧν ἡμερῶν ἐταπείνωσας ἡμᾶς καὶ ῥπὲρ τούτων ἐν οἷς εἶδα τὰ κακά. Ἐπίβλεψον τοιγαροῦν εἰς τὴν κληρονομίαν σου καὶ εἰς τὰ ἔργα τῶν χειρῶν σου, καὶ ὁδήγησον ἡμᾶς εἰς τὴν ἁγίαν πόλιν σου τὴν ἄνω Ἱερουσαλὴμ ἐν ᾗ μέλλεις συνάγειν πάντας τοὺς ἁγίους σου καὶ δικαίους τοὺς ἀγαπῶντάς σε, ὅπως γένηται ἡ λαμπρότης κυρίου τοῦ θεοῦ ἡμῶν καὶ ἐφ' ἡμᾶς ».

Ταῦτα δὲ αὐτῆς προσευχομένης, ἐπέστησαν ἐν αὐτῇ τῇ νυκτὶ οἱ ἄρχοντες μετὰ φάρων καὶ λαμπάδων ἐν τῷ τόπῳ κτλ.

A partir de la fin de son § 44, la version arabe, qui jusque là a suivi un texte parallèle, pour la suite des événements, à celui de l'« Agathange » arméno-grec, abandonne brusquement cette recension (en Ag § 95, l. 86) et introduit une section (Va § 45-62) dont la première partie (une nouvelle catéchèse de S. Grégoire, Va § 45-52) est inconnue d'Agathange et n'a de pendant que dans la Vie grecque Vg (§ 68-75), et la seconde partie (la vision de S. Grégoire, Va § 53-62 = Vg § 76-82) se trouve chez Agathange, mais à un autre endroit du récit (Aa § 732-755 = Ag § 112-119) (1). Le texte d'Ochrida ne s'accorde point en cela avec la version arabe ; il suit au contraire la même ligne qu'Agathange, et au lieu de la longue section intercalée par l'arabe (Va § 45-62), il présente seulement un texte parallèle à la seconde moitié du § 95 (l. 87-89) d'Ag (= Aa § 230-231), qui n'est pas représentée dans Va :

O p. 145 a-b.

Γινώσκετε δὲ καὶ τοῦτο, πῶς τῇ δυνάμει τῆς αὐτοῦ θεότητος ἐφύλαξεν στερεὰς καὶ ἑδραίας τὰς ἁγίας αὐτοῦ παρθένους. καὶ

(1) Voir GARITTE, *Documents*, pp. 299-300.

ὅπως οὐκ ἠδυνήθησαν αἱ πολλαὶ θλίψεις μίαν ἐξ αὐτῶν παρασκευάσαι ἐκκλῖναι ἀπ' αὐτοῦ, καὶ ὅπως τὴν ἁγίαν ῥιψιμίαν ἅμα τῆς συνοδίας οὐτῆς διεφύλαξεν ἄμωμον ἀπὸ τοῦ μολυσμοῦ ὑμῶν, ὅπως δὲ καὶ ἐμὲ τὸν ἀνάξιον διὰ τῆς οἰκείας ἀγαθότητος κατηξίωσεν ἕνεκεν τοῦ ὀνόματος αὐτοῦ τοῦ μεγάλου τὰς τοσούτας καὶ τοιαύτας τιμωρίας ἐπὶ τοσοῦτον χρόνον ὑπενεγκεῖν, ἵνα καταξιώσῃ με τῆς ἐπουρανίου κληρονομίας καθὼς ἔφη ὁ θεσπέσιος ἀπόστολος Παῦλος, ἧς γένοιτο καὶ ἡμᾶς ἐπιτυχεῖν καὶ διὰ τοῦ λόγου αὐτοῦ ἀπολαῦσαι τῶν τοῦ Χριστοῦ ἀγαθῶν. Εὐλογητὸς οὖν, ὁ θεὸς, ὅτι κατηξίωσας ἡμᾶς εἰς τὴν μερίδα τοῦ κλήρου τῶν ἁγίων ἐν τῷ φωτί· καὶ γὰρ ἀληθῶς ἐφθάσαμεν ἵνα κοινωνήσαντες τοῖς παθήμασιν τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἀπολαύσωμεν καὶ τῆς αὐτοῦ ἀθανάτου δόξης.

Ensuite, suivant toujours le même plan qu'Agathange, O continue par le pendant du § 96 d'Ag, qui correspond au § 63 de Va ; de la p. 145b à la p. 155a se lit dans le manuscrit d'Ochrida le même texte que dans les § 63-79 de Va (cfr Aa § 132-251, 716-767 = Ag § 96-124).

Dans cette section, qui appartient à l'épisode où est exposée la prédication de S. Grégoire, l'« Agathange » arménien insère une immense cathéchèse (Aa § 259-715), aussi longue à elle seule que tout le reste du livre ; cette catéchèse est entièrement omise dans la traduction grecque Ag et n'est donc conservée qu'en arménien. Il y a toutefois dans la version arabe un paragraphe (Va § 71) qui correspond manifestement à deux brefs passages de la grande catéchèse arménienne (Aa § 652 et 654) (1). Le texte grec d'Ochrida (p. 150a-151a), contient au même endroit, la même section que Va, et elle est même, dans le grec O, plus complète que dans l'arabe, car elle reproduit, outre les § 652 et 654 d'Aa, le § 653, qui manque dans Va. Ce passage du manuscrit O est le seul texte grec connu aujourd'hui qui appartienne à la grande Didascalie de S. Grégoire (2) ; nous le transcrivons ci-

(1) Voir *ibidem*, pp. 296-298 et 300.

(2) Si l'on excepte deux brèves citations contenues dans le petit florilège grec traduit de l'arménien que nous avons publié récemment : G. GARITTE, *Un petit florilège diphysite grec traduit de l'arménien*, dans *Analecta Biblica*, 12 (1959), pp. 102-112.

dessous, en mettant en regard une traduction latine des § 652-654 du texte arménien.

O p. 150a-151a

Ἀποβλέψατε τοίνυν πρὸς τὸν μέγα κήρυκα τῆς μετανοίας ἰωάννην, πῶς μετὰ φωνῆς μεγάλης τῷ γένει τοῦ ἀβραὰμ διελέγετο φάσκων· Ποιήσατε καρπὸν ἄξιον τῆς μετανοίας καὶ μὴ εἴπητε· Πατέρα ἔχομεν τὸν ἀβραάμ· λέγω γὰρ ὑμῖν ὅτι δύναται ὁ θεὸς ἐκ τῶν λίθων τούτων ἀναστῆσαι τέκνα τῷ ἀβραάμ. Τοῦτο δὲ ἔλεγεν οὐ τὸν ἀβραὰμ τῆς τιμῆς ἀφαιρούμενος ἀλλ' ἐκείνους εἰς μετάνοιαν καλῶν καὶ προτρεπόμενος διὰ τῶν ἀγαθῶν ἔργων ἄξια τέκνα τῷ ἀβραὰμ γενέσθαι· τοὺς γὰρ κάρποφοροῦντας περιποιεῖται καὶ φαιδρύνει, τοὺς δὲ καρποὺς <...> οὐδὲν ἕτερον ἢ ὅτι ξηραίνει καὶ πυρὶ παραδίδωσιν.

Προσέχετε οὖν εἰς τὴν τῆς συκῆς παραβολὴν καὶ σύνετε· ἦλθεν γὰρ ὁ κύριος, φησίν, εἰς τὴν συκῆν ἵνα εὕρῃ εἰς αὐτὴν καρπὸν καὶ οὐχ εὗρεν διότι οὐκ ἦν καιρὸς τοῦ καρποῦ αὐτῆς· καὶ κατήρασατο αὐτὴν καὶ εἶπεν· Ἀπὸ τοῦ νῦν μὴ γεύσηταί τις ἀπὸ σοῦ καρπόν. Εἰ τοίνυν πάντα τὰ φυτὰ ἰδίῳ καιρῷ βλαστάνει καὶ ἀνθεῖ καὶ τὸν καρπὸν δίδωσι αὐτῇ, πῶς κατηράθη πρὸ τοῦ βλαστῆσαι αὐτήν; Οὔτε γὰρ ἦν, φησίν, ὁ καιρὸς τοῦ καρποῦ αὐτῆς. Οὐκ ἠδύνατο οὖν ὁ λόγῳ προστάξας πάντα τὰ καρποφόρα φύλλα βλαστῆσαι ἐπὶ τῆς γῆς καὶ τὰ πλήθη τῶν δένδρων καὶ πάντα χόρτον ἀνατεῖλαι φέρον σπέρμα κατὰ γένος ποιῆσαι καὶ τὴν συκῆν ἐν ἐκείνῳ τῷ καιρῷ σχεῖν τὸν καρπὸν αὐτῆς;

Ἀλλὰ διὰ τοῦτο προεῖπεν· Ἐκ τῆς συκῆς, φησίν, μάθε<τε> τὴν παραβολήν. ὅτι ἡ συκῆ αὕτη εἰς τύπον

Aa § 652-654

652. Eia, audi magnum Iohannem quomodo clamet ad iudaïcam gentem Abrahae: « Facite vobis ergo fructum dignum paenitentiae, neve vos iactaveritis et dixeritis quia: Habemus nos patrem Abraham. Dico vobis quia potens est Deus e lapidibus his suscitare filios Abrahae »; nam non quidem Abraham demisit a patriarchatu, sed ut digni essent eius filii, neque indigni. Utiles autem curat, sed de inutilibus herbis et spinis, quid fortasse possit facere? Arefacit prius et exsiccat (illud) in quo non inveniet fructum.

653. Eia, aspice in parabolam ficulneae et vide. Venit Dominus ad ficulneam ut inveniret in ea fructum, et non invenit, quod nondum erat tempus fructum ferendi; et maledixit eam (dicens) quia: « Deinceps a te fructum quisquam non comedat » (cfr *Matth.*, XXI, 19-20). Nam omnia germinifera et folia-ferentia et florifera in tempore habent ferre fructus; haec autem cur maledicta est, cum non esset tempus fructus? Fortasse, si necesse erat, non poterat, qui verbo tantum iussit terram ferre arbores et multitudinem silvarum, singulas cum semine secundum genus suum, super terram apparere, etiam arbori illi cibum necessitudinis in illo maturatum tempore tum comparare?

654. Non autem immerito hanc ariditatem arbori inferebat, sed praevenit ipse et dixit: « A fi-

τῶν ἀκάρπων ἀνθρώπων ξηρὰ ἐγένετο, ἵνα γνῶμεν ὅτι τοὺς καρπὸν δικαιοσύνης μὴ ἔχοντας καθ' ὁμοιότητα τῆς συκῆς ξηραίνει. Ὁ γὰρ καιρὸς τῶν ἀνθρώπων πάντοτε εἰς τὸ καρποφορεῖν τῷ θεῷ ἐστιν· οὔτε γὰρ οἶδεν ποίᾳ ὥρᾳ μέλλει ὁ γεωργὸς ἀπαιτεῖν παρ' αὐτοῦ τοὺς καρπούς. Ἀκούσατε γὰρ τοῦ μεγάλου προφήτου καὶ προδρόμου καὶ διδασκάλου ἰωάννου τί φησιν· Ἰδοὺ ἡ ἀξίνη πρὸς τὴν ῥίζαν τῶν δένδρων κεῖται· πᾶν δένδρον μὴ ποιοῦν καρπὸν καλὸν ἐκκόπτεται καὶ εἰς πῦρ βάλλεται· καθὼς καὶ ὁ προφήτης λέγει ὅτι ἔσονται οἱ ἁμαρτωλοὶ ὡσεὶ ἄκανθαι (1) *ἐν πυρὶ πεσόντες καὶ φλογιζόμενοι. Τοὺς δὲ καρποφοροῦντας φαιδρύνει ἐν τῇ αὐτοῦ βασιλείᾳ φωτὶ ἐν τῷ μέλλοντι ἔαρι* (1) *τῷ τοὺς καρποὺς ἑτοίμους ἔχοντι καὶ ἀποδιδόντι* (2) *τῷ μὲν ἑκατὸν τῷ δὲ ἑξήκοντα τῷ δὲ τριάκοντα, τοῦτ' ἔστιν τὴν δωρεὰν τῆς μισθαποδοσίας τοῦ καματοῦ τῶν ἀνθρώπων κατὰ τὴν ἀναλογίαν τῆς ἑκάστου πίστεως.*

culnea discite parabolam» (*Matth.* XXIV, 32). Ficulnea autem sublata habebat figuram infructuosorum hominum, quia infructuosas iustitiae arefacit spinas.

Eia audi magnum prophetam, praecursorem, antecessorem Iohannem quomodo dicat, quia: « Iam securis ad radicem arboris iacet; omnem arborem quae non faciet fructum bonum, caedent et in materiam ignis praeparabunt » (*Matth.*, III, 10). Et propheta Isaïas dicit quia: « Erunt peccatores sicut spina combusti et abiecti » (*Is.*, XXXIII, 12). At de viridibus curam gerens aquā vivā in regno, in illud ver renovans saginabit, quae dabunt fructum pro uno mille et pro uno tria milia, id est pro laboribus retributiones donorum unicuique fidei illuminationis.

(1) *ἀκανθαις* cod. — (2) *αειρι* sic cod. — (3) leg. *ἀποδιδούς* (sine *καὶ*)?

Dans toute la section II, le texte O est irréductible à celui de l'« Agathange » grec Ag; il constitue une recension différente, qui n'était connue jusqu'à présent que par la version arabe Va; cette recension O-Va ne peut être considérée comme un remaniement de l'« Agathange » grec; son indépendance vis-à-vis de celui-ci (Ag) ressort notamment du fait qu'elle comporte de nombreux éléments du texte original arménien qui ne sont pas représentés dans Ag; citons à titre d'exemples, les cas suivants:

O p. 138a (cfr Va § 34) *ἐν ὅλῳ τῷ γένει ... τῶν γυναικῶν.*
Aa § 203, l. 11 *և ծնունդս կանանց* « in geniminibus mulierum ».
Ag § 85, l. 37 *τῶν γηγενῶν γυναικῶν.*

O p. 138b (cfr Va § 35) *ἤρξατο μεγίστας τιμὰς αὐτῷ ὑπισχνεῖσθαι.*

Aa § 203, l. 7-9 : discours indirect.
Ag § 86, l. 48-49 : discours direct.

O p. 139a (cfr Va § 35) *ἔνθα ἔθος ἦν αὐτοῖς τῶν καταδίκων τὰς κεφαλὰς ἀποτέμνειν.*

Aa § 206, l. 8 *ուր սովոր էին սպանանել զամենայն մահապարտս* « ubi assueti erant occidere omnes mortis reos ».

Ag § 86, l. 62 *ὅπου πάντας τοὺς καταδίκους ἐφόνευον.*

O p. 139 a (cfr Va § 36) *ἐν ὅσῳ δὲ ταῦτα ἠὐτρέπιζον.*

Aa § 207, l. 11 *եւ մինչդեռ կազմէին զայն* « et dum disponebant hoc ».

Ag § 87, l. 64 *καὶ ἑτοιμαζόντων.*

O p. 139 b (cfr Va § 36) *ὅτι κατηξίωσας ἡμᾶς ἀποθανεῖν.*

Aa § 207, l. 12-13 *որ արժանի արարեր զմեզ մեռանել* « qui dignas fecisti nos mori »

Ag § 87, l. 66 *τῷ καταξιώσαντι τὴν ἡμῶν ἀναξιότητα ἀποθανεῖν.*

O p. 139b (cfr Va § 36) *καταλαβεῖν τοὺς ἀγαπήσαντάς σε, καὶ χαίρω ἐπὶ πολὺ ἐπὶ τῇ ἐμῇ θυγατρὶ ῥιψιμίᾳ ᾗ τελείως ἐξακολουθήσω καὶ ταῖς λοιπαῖς ἀδελφαῖς μου.*

Aa § 207, l. 16-18 *հասանել նոցա որ զքեզն սիրեցին, և ուրախ եմ զի ժամանեցից զկնի դստերն իմոյ և որդեկին իմոյ Հռիփսիմեայ և քերիցն իմոյ և ընկերացն* « pervenire ad eos qui te amaverunt, et laeta sum quia assequar post filiam meam et filiolam meam Rhipsimam et sorores meas et socias ».

Ag § 87, l. 69-70 *καταλαβεῖν ὀπίσω τῆς ἡμῶν θυγατρὸς Ῥιψίμης καὶ τῶν ἀδελφῶν.*

O p. 141 a (cfr Va § 39) *ἄνθρωπόν τινα ἐν ὁμοιώματι φωτός.*

Aa § 214, l. 7 *այր մի ի նմանութիւն լուսոյ* « homo unus in similitudinem lucis ».

Ag § 90, l. 4 *ἄνθρωπος εἷς φωτοειδέστατος.*

O p. 141b-142a (cfr Va 40) *καταλαβόντος δὲ τὴν μνημονευθεῖσαν πόλιν ἀρταξὰτ τοῦ αὐταΐα.*

Aa § 217, l. 5 *արդ իբրև հկն հասս Օտայն ի քաղաքն Յարտաչատ* « ubi autem venit et accessit Autaias in civitatem Artašat ».

Ag § 91, l. 17 *ὡς ἐθεάσαντο αὐτὸν ἐρχόμενον.*

O p. 136b *ἐν ᾗ μέλλεις συνάγειν πάντας τοὺς ἁγίους σου καὶ δικαίους τοὺς ἀγαπῶντάς σε.*

Aa § 196, l. 12-13 *ուր ժողովիլցդ ես զամենայն արդարս, զսուրբս և զսիրելիս անուան քոյ* « ubi congregaturus es omnes iustos, sanctos et diligentes nomen tuum ».

Ag § 82, l. 95-96 *ὅπου συνάγεις τοὺς σοὺς ἁγίους.*

De tels exemples, qui pourraient aisément être multipliés, montrent que la rédaction grecque d'Ochrida se rattache à l'original arménien (Aa) sans passer par la version grecque éditée (Ag) ; conservant des détails du texte arménien qui sont absents de cette dernière, elle doit nécessairement résulter d'une traduction de l'« Agathange » arménien indépendante d'Ag. Il semble même que le modèle arménien dont elle dérive ait été, en plusieurs points, différent du texte arménien transposé par Ag (1).

III. O p. 155a-163b.

Dans cette dernière partie du texte O, l'histoire de S. Grégoire est traitée beaucoup plus brièvement que dans les deux parties précédentes ; celles-ci occupent dans le manuscrit 117 colonnes, tandis que la troisième partie que nous distinguons ici n'en couvre que 17 ; dans l'édition de l'« Agathange » grec par Lagarde, le nombre des pages remplies par le pendant de notre troisième partie est de 24, et celui des pages correspondant aux deux premières parties du texte O est de 52 ; ces chiffres montrent combien la fin du récit dans O est réduite par rapport à l'autre recension grecque.

A partir du bas de la première colonne de la p. 155, le texte O cesse de correspondre à la version arabe Va (§ 79, fin), laquelle désormais se conforme presque entièrement jusqu'à la fin (§ 80-188) à la Vie grecque Vg (2). Dans O nous trouvons d'abord quelques lignes parallèles à la fin du § 124 d'Ag ; les § 125, 126, 127 et 128, l. 7-14 d'Ag ne sont pas représentés. Viennent ensuite (p. 155b-159a) l'épisode

(1) Voir à titre d'exemples les textes d'O et d'Aa cités ci-dessus, p. 74-75.

(2) Sauf pour les § 162-166 et 186-187 de Va ; voir GARITTE, *Documents*, pp. 69-116 et 301 et suiv.

de l'épuration de l'Arménie (cfr Ag § 128-133 = Aa § 777-790), la relation du sacre de S. Grégoire à Césarée (p. 159a-161a ; cfr Ag § 134-139 = Aa § 791-808), et enfin le récit de la christianisation de l'Arménie (p. 161a-163b ; cfr Ag § 140-143, 147-157 = Aa § 809-819, 827-858). La Vie d'Ochrida prend fin sur une description de la vie ascétique que mène S. Grégoire dans sa retraite érémitique (cfr Ag § 157 = Aa § 858). Tout ce qui suit dans Agathange (Ag § 158-172 = Aa § 859-900), c'est-à-dire l'épisode des fils de S. Grégoire, la visite à Constantin, l'histoire du concile de Nicée et l'épilogue, est absent du nouveau texte grec.

Celui-ci, dans sa dernière partie constitue une recension unique, dont on ne connaît actuellement aucun autre témoin et qui est beaucoup plus brève que la partie correspondante des autres recensions (Aa, Ag, Va, Vg). Cette dernière partie, comme la seconde, n'est pas un remaniement de l'« Agathange » grec, mais se rattache au livre arménien de façon indépendante.

*
* *

L'analyse sommaire de la Vie grecque de S. Grégoire l'Illuminateur découverte par le R. P. Halkin dans le manuscrit d'Ochrida montre suffisamment l'intérêt de ce nouveau texte. Sa première partie (35 pages) constitue un nouveau témoin, d'une antiquité notable, des § 16-76 de l'« Agathange » grec ; elle devra être utilisée pour l'établissement de l'édition critique, encore à faire, de cette recension. Dans sa seconde partie (24 pages), la Vie O nous restitue un document inespéré : l'original grec d'importantes sections de la Vie arabe Va ; cette partie comporte, de la grande Didascalie de S. Grégoire (omise tout entière dans Ag) une page en traduction grecque, dont les deux tiers seulement sont reproduits dans la version arabe. La troisième partie, enfin (8 pages 1/2), est une recension unique de la section du livre d'Agathange représentée par les § 128-157 d'Ag ou les § 777-858 d'Aa. Dans ses deux dernières parties, le texte O représente une transposition d'un original arménien indépendante de la version grecque Ag.

La Vie O se rattache-t-elle à l'arménien directement, ou

bien en dérive-t-elle à travers quelque intermédiaire? La dernière partie est-elle un abrégé d'une recension du type Aa-Ag, ou bien un texte primitif dont la section correspondante d'Aa-Ag serait une amplification? Pour répondre à ces questions, il faudra soumettre le nouveau texte à une étude approfondie, qui ne sera possible que lorsqu'on disposera d'une édition complète.

Mais dès maintenant, on peut constater l'importance de la Vie grecque d'Ochrida tant pour la critique textuelle de l'« Agathange » grec que pour l'étude des divers avatars de ce livre protéiforme qui porte le nom d'Agathange.

Louvain. Gérard GARITTE.

LA SOURCE D'UN TEXTE DE SOCRATE (H. E., II., 38, 2) RELATIF A CYRILLE DE JÉRUSALEM

Parmi les textes sur lesquels se fonde la biographie de saint Cyrille de Jérusalem (348/9-387) (1), il en est un dont l'origine n'a pas été examinée à fond jusqu'à présent ; il s'agit d'une phrase de l'historien Socrate (*Hist. Eccl.*, II, 38, 2), qui étonne tant par sa teneur que par la place où elle se trouve insérée dans l'*Histoire Ecclésiastique* (2).

L'auteur y rapporte qu'« Acace et Patrophile, après avoir expulsé Maxime (évêque) de Jérusalem, établirent à sa place Cyrille » : *Ἀκάκιος μὲν γὰρ καὶ Πατρόφιλος, Μάξιμον τὸν Ἱεροσολύμων ἐξωθήσαντες Κύριλλον ἀντικατέστησαν* (éd. HUSSEY, p. 326, l. 3-5) (3).

(1) Sur la date de l'accession de Cyrille au siège de Jérusalem, voir la Chronique de Jérôme, a.D. 348, éd. HELM, *Hieronymi Chronicon* dans *Eusebius' Werke*, 6 (*GCS*, 47, 2), Berlin, 1956, p. 237, l. 3-4 ; Maxime, le prédécesseur de Cyrille, mourut dans la onzième année de Constance, c'est-à-dire entre le 13 mai 348 et le 12 mai 349. Sur la date de sa mort, voir P. NAUTIN, *La date du « De Viris Illustribus » de Jérôme, de la mort de Cyrille de Jérusalem et de celle de Grégoire de Naziance*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 56 (1961), pp. 33-35.

(2) Sur les sources de Socrate, voir F. GEPPERT, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus* (*Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche*, III, 4), Leipzig, 1898. La plupart des conclusions de cette étude restent valables. Geppert, p. 121, s'interrogeant sur la source de Socr., II, 38, 2, hésite entre Sabinus et les listes épiscopales.

(3) R. HUSSEY, *Socratis scholastici ecclesiastica historia*, Oxford, 1893. Acace († 365) et Patrophile († vers 360), dont Socr., II, 38, 2, fait mention, furent, au centre du IVe siècle, les principaux repré-

Le texte est bref ; le ton est voisin de celui d'Épiphane de Salamine (*Panarion*, 73, 23, 7) (1), de Jérôme (*Chron.*, a. D. 348) (2) et de Rufin (*Hist. Eccl.*, X, 24) (3) ; ces auteurs, unis longtemps dans le strict nicéisme et dans l'opposition à tout qui ne pensait pas comme eux (4), notent divers détails défavorables à Cyrille de Jérusalem qui circulaient dans leur milieu, font allusion à une mésentente entre Maxime et Cyrille et jettent la suspicion sur l'accession de celui-ci à l'épiscopat, due à la faveur d'Acace, le métropolite non nicéen de Palestine (5). Toutefois, ces trois auteurs, pas plus d'ailleurs que Théodoret de Cyr dans son *Histoire Ecclésiastique* (II, 26, 6) (6), ne font mention d'une expulsion de Maxime, mais ils notent au passage comme une chose normale que Maxime mourut et qu'ensuite Cyrille lui succéda.

Le texte, d'autre part, est intercalé dans la trame du récit à un endroit chronologiquement anormal ; en effet, Socr., II, 38, 2, qui est suivi immédiatement d'une relation des exactions de Macédonius de Constantinople (Socr., II, 38, 3-15) (7), est placé entre l'exposé des événements du concile

sentants de l'arianisme en Palestine ; ils furent respectivement évêque de Césarée et évêque de Scythopolis.

(1) Éd. HELL, *Epiphanius, Panarion-Haereses* (*GCS*, 31), Leipzig, 1933, p. 296, l. 30-34.

(2) Éd. HELM, *Hieronymi Chronicon*, p. 237, l. 3-15.

(3) Éd. MOMMSEN, *Rufinus' Kirchengeschichte*, dans *Eusebius' Werke*, II (*GCS*, 9, 2), Leipzig, 1908, p. 989, l. 3-4.

(4) Sur les relations des trois personnages, leur intervention dans le schisme antiochien, qui opposa entre 360 et 381 Paulin et Mélèce, l'ami de Cyrille de Jérusalem, voir F. CAVALLERA, *Saint Jérôme. Sa vie et son œuvre*, 2 vol., Louvain et Paris, 1922 ; F. X. MURPHY, *Rufinus of Aquileia* (345-411). *His Life and Work* (*Studies in Mediaeval History*, New Series, 6), Washington, 1945 ; R. DEVREESSE, *Le patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe*, Paris, 1945.

(5) Pour la doctrine de Cyrille de Jérusalem, la meilleure étude reste toujours celle de Mgr J. LEBON, *La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, 20 (1924), pp. 181-210, pp. 347-386 ; pour la biographie, presque tout est à faire.

(6) Éd. PARMENTIER et SCHEIDWEILLER, *Theodoret' Kirchengeschichte* (*GCS*, 44), Berlin, 1954, p. 157, l. 17-18.

(7) Macédonius fut évêque de Constantinople de 342 à 346, puis

de Rimini (Socr., II, 37) et celui des débats du concile de Séleucie (Socr., II, 39-40) ; ces deux conciles eurent lieu dans le courant de l'année 359 (1), tandis que l'élévation de Cyrille au siège de Jérusalem s'est faite au milieu du IVe siècle, plus exactement en 348 ou en 349. L'historien Socrate, qui habituellement évite de bouleverser l'ordre chronologique des événements, est d'ailleurs conscient d'un décalage qu'il opère, car il écrit juste avant notre texte : « Parcourons ce que les (évêques ariens) firent avant le concile (de Séleucie) » (Socr., II, 38, 1).

La source de Socrate, pour les conciles de Rimini (Socr., II, 37) et de Séleucie (Socr., II, 39-40), consiste en des actes conciliaires ; pour le concile de Séleucie notamment, Socrate s'est contenté de résumer les minutes des débats qui étaient reproduites κατὰ λέξιν dans le recueil conciliaire de Sabinus, évêque macédonien d'Héraclée de Thrace (2). Pour le récit, plutôt tendancieux, des exactions de Macédonius (Socr., II, 38, 3-15), Socrate tient ses informations de la bouche d'un prêtre novatien de Constantinople, Auxanon (3) ; on voit mal comment ce prêtre novatien, habitant de Constantinople, tout emporté par sa haine contre Macédonius, aurait connu et rapporté des détails sur Acace de Césarée, Patrophile de Scythopolis, Maxime et Cyrille de Jérusalem ; la juxtaposition de Socr., II, 38, 2 et de Socr., II, 38, 3-15 est motivée par le fait qu'il s'agit de part et d'autre de troubles causés par des évêques ariens ; elle est l'œuvre de Socrate. La source de Socr., II, 38, 2 ne serait-elle pas aussi le recueil conciliaire de Sabinus, où un récit continu reliait les actes conciliaires successifs ? La réponse doit être négative, car Socrate, qui critique ses sources hormis la source novatienne, Auxanon, souligne que Sabinus, en partisan, omettait de parler des crimes de Macédonius et des

de 350 à 360. Voir G. BARDY, art. *Macédonius et les macédoniens*, dans *DTC*, IX, 1927, col. 1464-1478. Les faits rapportés en Socr., II, 38, 3-15 prennent place durant son deuxième épiscopat.

(1) Le concile de Rimini eut lieu durant l'été de l'année 359 ; le concile de Séleucie dura du 27 septembre au 1er octobre de la même année.

(2) Voir Socr., II, 39, 7-8.

(3) Voir Socr., II, 38, 11-12.

troubles qu'il avait provoqués dans les Églises (1). Le texte en question ne proviendrait-il pas d'une source non suspecte d'arianisme, comme les deux livres de l'*Histoire Ecclésiastique* de Rufin d'Aquilée, appelés souvent Rufin latin (2)? Socrate cite souvent Rufin, tout en émettant des réserves sur sa valeur ; il dénonce en effet ses erreurs, sa chronologie défectueuse, des omissions qu'il constata en découvrant les *Apologies* d'Athanase d'Alexandrie ; il avoue qu'il fut obligé de remanier les deux premiers livres de son Histoire à l'aide de ces nouvelles sources, tout en n'excluant pas le recours à Rufin là où celui-ci, à son avis, ne s'écartait pas trop de la vérité (3) ; or, dans les deux livres de l'*Histoire Ecclésiastique* de Rufin ou Rufin latin, on ne trouve aucun passage qui corresponde à Socr., II, 38, 2.

Dès lors quelle peut être la source de Socr., II, 38, 2? Et à quel endroit de l'*Histoire Ecclésiastique* de Socrate devrait, plus normalement, se présenter ce passage? Les solutions de ces deux questions, on le verra, se présenteront simultanément. Comme il arrive fréquemment dans l'étude des sources des historiens du ve siècle, la tradition littéraire byzantine postérieure sera, ici aussi, éclairante et utile.

Socr., II, 38, 2 eut dans cette tradition un grand succès : de Sozomène, émule et souvent plagiaire de Socrate (ve siècle) à Nicéphore Calliste (xive siècle), on le trouve utilisé une dizaine de fois (4). Parmi ces nombreuses utilisations, deux sont à retenir pour les questions qui nous occupent ici.

(1) Voir Socr., II, 15, 8-11.

(2) Par Rufin latin, on entend les deux livres (X et XI) dont Rufin revendique la paternité et qui sont écrits en latin ; ils sont édités par T. Mommsen, *Rufinus' Kirchengeschichte* dans *Eusebius' Werke*, II (*GCS*, 9, 2), Leipzig, 1908, pp. 951-1040.

(3) Voir Socr., II, 1.

(4) Sozomène, *Hist. Eccles.*, IV, 20, 1 dépend de Socr., II, 38, 2 ; la subordonnée *ὡς ἤρξατο χειροτονεῖν ὁ Μακάριος*, hors de contexte, n'est probablement qu'une glose marginale insérée dans le texte ; Socrate ne l'a pas, pas plus que Nicéphore Calliste, *Hist. Eccles.*, IX, 42, qui est un plagiat de Sozomène, *Hist. Eccles.*, IV, 20, 1. Théophane, *Chronique*, a.m. 5847, où on remarque un déplacement savant du texte en question avant le récit de l'apparition d'un signe en forme de croix à Jérusalem en 350, dépend de Socr., II, 38, 2, via un épitomé

Si ces deux utilisations, examinées en elles-mêmes philologiquement et compte tenu de leur appartenance à des écrits plus récents, semblent dériver de Socr., II, 38, 2, elles ne paraissent plus du tout en dépendre une fois étudiés leurs contextes et leurs sources.

La première de ces deux utilisations se trouve dans la Vie prémétaphrastique d'Athanase d'Alexandrie (*BHG*³ 185) (*PG* 25, pp. CCXXIII-CCXLVI), Vie écrite par un auteur inconnu, avant 850, de valeur historique nulle en ce qui concerne la biographie d'Athanase, et qui a servi de modèle à deux autres Vies d'Athanase, celle qui a été recensée par Photius (*BHG*³ 184) (1) et celle du Métaphraste (*BHG*³ 183) (2) ; l'auteur de la Vie a utilisé comme sources Socrate, Sozomène, Athanase et aussi Rufin dans un modèle grec. Tout ceci a été établi par Bruno Beck, dans une étude publiée en 1912 à Weida (3).

historique du VIIe-VIIIe siècle (cod. Athos, Vatopedi, 286, XIIIe siècle, fol. 135^v, l. 16 - 136^r, l. 1) et l'Histoire tripartite de Théodore le Lecteur (Cod. Marcianus, gr. 917, fol. 118^v, l. 15-16). Sur la date de l'apparition d'un signe en forme de croix à Jérusalem, voir H. GRÉGOIRE et P. ORGELS, *S. Gallicanus, consul et martyr, dans la Passion des ss. Jean et Paul, et sa vision « constantinienne » du Crucifié*, dans *Byzantion*, 24 (1954), pp. 596-599.

(1) Voir le cod. 254 de la Bibliothèque de Photius, dans *PG* 104, col. 132-157 (= *PG* 25, p. CCXI-CCXXIII) ; pour le texte correspondant à Socr., II, 38, 2, voir *PG* 104, col. 148, C 3-6 (= *PG* 25, p. CCXIX, C 7-9).

(2) Voir *PG* 25, p. CLXXXV-CCXI ; pour le texte correspondant à Socr., II, 38, 2, voir *PG* 5, p. CCIII, D 1-6.

(3) B. BECK, *Die griechischen Lebensbeschreibungen des Athanasius auf ihr gegenseitiges Verhältnis und ihre Quellen untersucht*, Weida, 1912. Ce travail de B. Beck est passé presque inaperçu dans le débat « Rufin-Gélase » qui fut ouvert, en 1914, par A. GLAS, *Die Kirchengeschichte des Gelasios von Kaisareia. Die Vorlage für die beiden letzten Bücher der Kirchengeschichte Rufins* (*Byzantinisches Archiv*, VI), Leipzig et Berlin, 1914, pp. 1-84. Au problème, comme il était alors posé (Rufin d'Aquilée a-t-il, pour ses livres X et XI, traduit l'Histoire Ecclésiastique de Gélase de Césarée, Gélase de Césarée a-t-il traduit l'Histoire Ecclésiastique de Rufin d'Aquilée ?), E. Honigmann a apporté un élément décisif : Gélase de Césarée, mort en 400, ne peut avoir traduit les deux livres de Rufin, écrits après cette date. Voir E. HONIGMANN, *Gélase de Césarée et Rufin d'Aquilée*, dans *Bulletin*

Dans la Vie *BHG*³ 185, au milieu de faits concernant Athanase d'Alexandrie, on relève, inattendu, le texte de Socr., II, 38, 2 : *Ἀκάκιος δὲ καὶ Πατρόφιλος φοιτηταὶ ὄντες Ἀρείου, τὸν ἅγιον Μάξιμον τὸν Ἱεροσολύμων ἐξωθήσαντες Κύριλλον ἀντικατέστησαν* (*PG* 25, p. CCXXXVIII, B 13 - C 1) ; hormis les deux qualifications *φοιτηταὶ ὄντες Ἀρείου* et *ἅγιον*, le texte correspond mot pour mot à notre passage.

Les lignes qui précèdent (*PG* 25, p. CCXXXVIIII, B 5-13) font allusion à l'assassinat de l'empereur Constant par Magnence (350), aux intrigues des ariens contre Athanase auprès de Constance, au bannissement d'Athanase et à son remplacement par Georges (356 ou 357). Le lien entre ces lignes et notre texte est nettement senti : il s'agit, de part et d'autre d'expulsions et de remplacements d'évêques. Or, ces lignes correspondent à Rufin, X, 20 (éd. MOMMSEN, p. 987, l. 9-16) ; l'auteur de la Vie d'Athanase a ici manifestement utilisé Rufin, le « Rufin grec » (1).

Les lignes qui suivent (*PG* 25, p. CCXXXVIII, C 2 - p. CCXXXIX, C 10) sont la copie d'un long extrait de l'*Apologia pro fuga sua* d'Athanase (357/8), savoir *Apol.*, 6-7 (2) ; cet extrait se lit également en Socr., II, 28, 1-14 ; l'auteur de la Vie, qui

de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, 5e série, 40 (1954), pp. 122-161. Pour la bibliographie de la question, voir B. ALTANER, *Patrologie. Leben, Schriften und Lehre der Kirchenväter*, 5e éd., Fribourg-en Brisgau, 1958, p. 213.

(1) Voir B. BECK, *Die griechischen Lebensbeschreibungen des Athanasius*, p. 30. Par « Rufin grec », on entend une source grecque, écrite au début du Ve siècle, de contenu chaotique, comprenant des passages apparentés au Rufin latin et d'autres qui ne le sont pas, tout en étant mis sous le nom de Rufin. Cette source est postulée par les actes du concile de Nicée de 787 (voir plus loin), la Liste de Vienne (R. FOERSTER, *De antiquitatibus et libris manuscriptis constantinopolitanis commentatio*, Rostock, 1877), le Syntagma de Gélase de Cyzique, la Vie de saint Spyridon (*BHG*³ 1647) (voir P. VAN DEN VEN, *La légende de S. Spyridon, évêque de Trimithonte*, Louvain, 1953), la Vie des saints Métrophane et Alexandre (*BHG*³ 1272), la Chronique de Georges le moine, les trois Vies de saint Athanase, dont il est ici question (*BHG*³ 185, 184 et 183).

(2) Éd. SZYMUSIAK, *Athanase d'Alexandrie. Apologie à l'empereur Constance. Apologie pour sa fuite* (*Sources Chrétiennes*, 56), Paris, 1958, p. 139, l. 1 - p. 141, l. 25.

introduit l'extrait de l'*Apologia* à l'aide des termes et tournures de Socrate (*PG* 25, p. CCXXXVIII, C 2-5 = Socr., II, 28, 1) l'a probablement puisé dans Socrate.

Revenons maintenant au texte relatant la déposition de Maxime et l'installation de Cyrille sur le siège de Jérusalem par Acace et Patrophile, texte identique à Socr., II, 38, 2 ; l'auteur de la Vie d'Athanase l'a-t-il pris à l'historien Socrate en opérant lui-même un réagencement commandé par la chronologie, c'est-à-dire en ramenant des données propres au milieu du IVe siècle avant des données relatives aux tribulations d'Athanase en 357 ? Il ne semble pas, car l'auteur de la Vie, dans les lignes qui précèdent notre texte, note déjà des faits relatifs à l'année 356 ; l'auteur n'a pas voulu supprimer un anachronisme, ni rétablir l'ordre chronologique ; s'il reproduit le texte c'est seulement parce qu'il y est question d'une autre expulsion et d'un autre remplacement. Dès lors, ce texte, lié au passage qui le précède, ne provient-il pas plutôt, comme ce passage lui-même, comme de nombreux passages de la Vie d'Athanase (1), du « Rufin grec » ? Il y a convergence d'indices dans ce sens, et les données fournies par une autre utilisation de notre texte viennent enlever tout doute.

Cette deuxième utilisation du texte est celle qu'en firent les membres du deuxième concile de Nicée (787). Comme l'a souligné judicieusement M. van den Ven (2), les Pères du concile de 787 utilisèrent à l'envi pour appuyer leurs thèses des textes de l'époque patristique, et ils puisèrent leurs citations, non dans des florilèges, mais dans les manuscrits mêmes des auteurs consultés.

Au cours du concile, il fut fait appel deux fois à l'Histoire Ecclésiastique de Rufin ; la source des deux extraits est clairement indiquée : *Ἐκ τῆς ἐκκλησιατικῆς ἱστορίας Ῥουφίνου* (Mansi, XII, col. 1034, D 1 - 2 et col. 1041, A 4) (3).

(1) Voir B. Beck, *Die griechischen Lebensbeschreibungen des Athanasius*, tables.

(2) P. van den Ven, *La patristique et l'hagiographie au concile de Nicée de 787*, dans *Byzantion*, 25-26-27 (1957), pp. 336-338, p. 360.

(3) Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence, 1759 et sv. Voir aussi P. van den Ven, *La patristique et l'hagiographie au concile de Nicée de 787*, p. 354, nº 49.

Le premier extrait (MANSI, XII, col. 1034, D 3 - 1035, A 2) est une version assez précise de Rufin latin, X, 29-30 (1) et se rapproche de Socr., III, 7, 1-2 (2).

Le deuxième extrait, celui qui nous intéresse ici (MANSI, XII, col. 1042, A 5 - 9) (3), ne se trouve pas dans le Rufin latin ; il est placé, comme le premier, sous l'autorité de Rufin, et comprend deux phrases : *Τοῦτον μὲν οὖν τὸν ἐμφύλιον διωγμὸν βραχὺν ὄντα πρότερον εἰς τὴν ἐπισκοπὴν παρελθὼν Μακεδόνιος ἠύξησεν. Ἀκάκιος δὲ καὶ Πατρόφιλος, Μάξιμον τὸν Ἱεροσολύμων ἐξεώσαντες, Κύριλλον ἀντικατέστησαν* (4) ; ces deux phrases se lisent telles quelles dans l'Histoire de Socrate ; la première, qui fait allusion à un redoublement de la persécution organisée par Macédonius lors de sa deuxième accession au siège de Constantinople en 350, se lit en Socr., II, 27, 7, comme conclusion à une section consacrée à Macédonius (5) et immédiatement avant une nouvelle section consistant en un extrait de l'*Apologia pro fuga sua* d'Athanase (Socr., II, 28, 1-14), extrait dont on a parlé plus haut à propos de la Vie d'Athanase.

(1) Éd. MOMMSEN, *Rufinus' Kirchengeschichte*, dans *Eusebius' Werke*, II (*GCS*, 9, 2), Leipzig, 1908, p. 987, l. 9-16.

(2) Et aussi de Soz., V, 12, 3-4.

(3) Voir aussi P. VAN DEN VEN, *La patristique et l'hagiographie au concile de Nicée de 787*, p. 354, nº 49.

(4) Voir aussi A. GLAS, *Die Kirchengeschichte des Gelasios von Kaisareia*, p. 80. A. Glas, qui en 1914, avançait la thèse que le Rufin latin (livres X et XI) n'était qu'une traduction et un remaniement de l'Histoire Ecclésiastique de Gélase de Césarée et qui reconstruisait cette Histoire de Gélase à l'aide des textes grecs apparentés au Rufin latin ou mis sous le nom de Rufin, devait dans la logique de son hypothèse, faire de cette citation du concile de Nicée un morceau de l'Histoire de Gélase. Nous n'en voyons guère la raison positive, car l'Histoire de Gélase est à peine connue. Jusqu'à la découverte de textes décisifs, l'opinion de Le Nain de Tillemont, qui ne voyait dans les ouvrages de Gélase et de Rufin que des continuations d'Eusèbe sans autre point commun que le sujet, reste valable (voir L. S. LE NAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siècles ...*, VIII, Paris, 1702, p. 787a).

(5) Geppert fait d'Auxanon la source de toute cette section, y compris Socr., II, 27, 7 ; voir F. GEPPERT, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus*, p. 120.

Les résultats de cette enquête relative au texte qui rapporte l'expulsion de Maxime de Jérusalem et son remplacement par Cyrille, et qui figure dans trois documents distincts, sont aisés à dégager.

Tout d'abord, l'anomalie de la position du texte dans l'Histoire de Socrate (Socr., II, 38, 2), sa place plus naturelle dans la Vie d'Athanase (*PG* 25, p. CXXXVIII B 13-C1), où la dépendance vis-à-vis du « Rufin grec » n'est pas contestable, l'argument final apporté par la deuxième citation du « Rufin grec » au concile de Nicée de 787, invitent à déplacer, pour une meilleure compréhension, le texte de Socr., II, 38, 2 et à l'envisager entre Socr., II, 27, 7 et Socr., II, 28, 1 (1). L'ordonnance des textes se présenterait dans cette succession :

1° Socr., II, 27, 7 = première phrase du deuxième extrait du « Rufin grec » dans les Actes de Nicée 787 (MANSI, XII, col. 1042, A 5 - 7) ;

2° Socr., II, 38, 2 = deuxième phrase du deuxième extrait du « Rufin grec » dans les Actes de Nicée 787 (MANSI XII, col. 1042, A 7 - 9) ;

= Vie d'Athanase, c'est-à-dire *PG*, 25, p. CCXXXVIII, B 13 - C 1.

3° Socr., II, 28, 1-15 = Vie d'Athanase, c'est-à-dire *PG* 25, p. CCXXXVIII, C 2 - p. CCXXXIX, C 10.

En outre, l'examen du même texte, du contexte et des sources nous a révélé l'origine de Socr., II, 38, 2. Il n'est pas vraisemblable que le texte vienne d'Auxanon le novatien ; il apparaît isolé et déplacé. Il ne vient pas non plus de Sabinus. L'auteur de la Vie d'Athanase, qui se soucie peu de la chronologie, fait précéder le texte d'un passage emprunté au « Rufin grec », auquel il doit beaucoup. La citation explicite du « Rufin grec » par le second concile de Nicée, qui recourait aux manuscrits mêmes des auteurs pour éviter toute

(1) Il semble donc qu'il y ait eu de la part de Socrate une fausse coupure ; il avait, d'ailleurs, comme on l'a remarqué, conscience d'un décalage chronologique. Cette fausse coupure aurait-elle été opérée ors du remaniement des deux premiers livres de son Histoire après la découverte d'écrits plus sûrs que ceux de Rufin, qu'il utilisa jusqu'alors ? Il est permis de le supposer, mais on ne peut répondre laveccertitude.

fraude, vient confirmer la solution vers laquelle convergeaient les données précédemment acquises. En un mot, la source de Socr., II, 38, 2 est bien le « Rufin grec », cet écrit d'allure historique, se réclamant de Rufin, prêtre de Rome, contenant, dans une disposition aussi mauvaise que dans le Rufin latin, des textes apparentés à celui-ci et d'autres qui ne l'étaient pas (1). Ce que nous connaissons du « Rufin grec » au terme de cette étude peut s'exprimer sous la forme du schéma de filiation suivant :

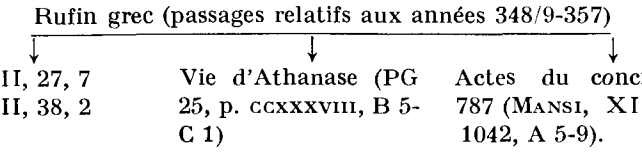

Enfin, le ton de Socr., II, 38, 2, nettement défavorable à Cyrille de Jérusalem, dont l'accession à l'épiscopat est présentée comme le fait des leaders de l'arianisme en Palestine, Acace de Césarée et Patrophile de Scythopolis, rejoint les suspicions d'Épiphane, de Jérôme et de Rufin, dont nous avons parlé plus haut ; d'autre part, le détail, singulier et non confirmé ailleurs, du remplacement, par Cyrille, de Maxime expulsé du trône, place notre texte au même niveau que celui des potins, ni entièrement vrais ni entièrement faux, qui circulaient dans les cercles de Rufin, de Jérôme et d'Épiphane, cercles favorables à Athanase d'Alexandrie, et à Maxime lui-même, qui en 346 avait accueilli à Jérusalem le champion du nicéisme. Bref, cet air de cousinage entre le « Rufin grec », le Rufin latin, Jérôme et Épiphane, le caractère oral et gauchi de Socr., II, 38, 2 ne paraissent pas fortuits et incitent à penser que le texte étudié ici est issu d'un milieu orthodoxe, probablement palestinien (2).

(1) Socrate, en utilisant à la fois le Rufin latin et le « Rufin grec » aurait-il accordé plus d'importance au premier et se serait-il servi du second comme d'une traduction à l'appui ? En critiquant les erreurs du Rufin latin, aurait-il voulu, poussé par son sens de l'original, dénoncer le principal coupable, comprenant sans plus dans son blâme le « Rufin grec » ? Ces questions restent au rang des hypothèses.

(2) Devons-nous pour autant faire de tout le « Rufin grec » un pro-

Trois points sont acquis : Socr., II, 38, 2 provient du « Rufin grec » ; sa place logique se situe entre Socr., II, 27, 7 et Socr., II, 28, 1 ; il est un produit d'un milieu orthodoxe, défavorable à Cyrille de Jérusalem, représenté par Épiphane, Jérôme et Rufin.

Ernest BIHAIN.

duit de ce milieu palestinien, celui de Rufin ? L'auteur du « Rufin grec » n'aurait-il pas utilisé et le Rufin latin et d'autres sources, fût-ce même l'Histoire Ecclésiastique de Gélase de Césarée ? Quel est exactement le sens de la filiation entre le Rufin latin et le « Rufin grec » ? Ce sont des questions auxquelles cette étude ne veut et ne peut répondre. Il reste dans le problème du « Rufin grec » trop de points mystérieux, que seule la découverte de nouveaux textes pourrait éclaircir.

UN SECOND TÉMOIN ÉTHIOPIEN DU « PASTEUR » D'HERMAS

Antoine d'Abbadie (1810-1897) (1), au cours de ses voyages en Éthiopie, s'était toujours vivement intéressé aux œuvres relevant de la littérature ge'ez, aussi cherchait-il partout à se procurer des manuscrits rédigés en cette langue et, si on refusait de les lui vendre, à les faire copier pour en posséder du moins le texte. A cet effet, il se faisait accompagner par un ou plusieurs scribes qui avaient pour tâche de lui fournir des transcriptions fidèles en tout point ; ils devaient, suivant ses instructions, respecter non seulement la ponctuation, mais aussi toutes les erreurs, ou anomalies, ou irrégularités que présentait l'antigraphe. De plus, poussant la minutie à l'extrême, il faisait contrôler le travail de ses scribes par quelque personne compétente et chaque faute ou distraction de copiste dépistée était rétribuée pécuniairement (2). Un tel procédé lui apportait la certitude de posséder une reproduction parfaite du texte convoité.

En 1847, arrivé à Gual'ā, en province d'Agāmē dans le Tigré, d'Abbadie apprit que le monastère de Gundāgundē, situé dans le voisinage, conservait une recension éthiopienne du *Pasteur* d'Hermas. Lui-même ne vit pas le manuscrit ; aussi n'en donne-t-il malheureusement aucune description. D'après la date : l'an 191 de l'ère de la Miséricorde, mentionnée à la fin du texte édité, ce ms. remonterait à l'année 1531.

(1) Sur Antoine d'Abbadie et sa collection de mss éthiopiens, cfr M. Chaîne, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie*, Paris, 1912, pp. v-x ; C. Conti Rossini, *Notice sur les manuscrits éthiopiens de la collection d'Abbadie*, dans *Journal asiatique*, 10e série, t. XIX, Paris, pp. 551-575.

(2) Ainsi qu'il l'expose lui-même dans la préface à son édition citée ci-dessous).

Grâce à l'intervention de Monseigneur de Jacobis (1), un de ses copistes reçut aisément l'autorisation de transcrire ce manuscrit et cette copie (2) fut passée au crible sur l'archétype par un dabtarā du nom d'Assaggākhañ (3). Le texte ainsi obtenu parut à Leipzig en 1860 sous le titre « *Ermae Pastor* » (4), et Chrétien-Frédéric-Auguste Dillmann contribua à cette édition par une foule de corrections grammaticales signalées en note.

Il y a quelques mois, une reproduction photographique sur papier du texte éthiopien du *Pasteur* d'Hermas est venue enrichir la Bibliothèque Vaticane. Cette reproduction, exécutée sur un manuscrit se trouvant à Barga (Lucca) en possession de Mr. Antoine Mordini et provenant de Gundāgundē, porte actuellement la cote : Mss. fot. 133.

Antoine Mordini eut, par deux fois, l'occasion de séjourner dans ce célèbre monastère, séjours hélas ! de trop peu de durée, mais qui lui permirent néanmoins de dresser un court inventaire pour environ deux cents manuscrits sur un total de plusieurs centaines, recouverts de poussière et gisant sans ordre dans le *maqdas*, ou *sancta sanctorum* de Gundāgundē (5). Parmi les manuscrits qui lui passèrent par les mains, il y en eut un renfermant le *Pasteur* d'Hermas ; il lui donna pour cote n° 197. Ce codex — maintenant propriété de Mr Mordini — est composé de 103 feuillets en parchemin, mesurant 170 × 145 mm., ayant le texte disposé sur deux colonnes et comptant 20-23 lignes à la page ; il a été écrit au XVIe siècle (6).

(1) Quelques détails sur Justin de Jacobis (1800-1860) dans *Enciclopedia italiana di scienze lettere e arti*, t. XII, Rome, 1931, pp. 505-506.

(2) Conservée maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris ; cfr M. Chaîne, *op. laud.*, p. 105, n° 174 ; C. Conti Rossini, *op. laud.*, t. XX, pp. 34-35, n° 34.

(3) C. Conti Rossini s'est intéressé à ce personnage ; voir *Epistolario del Debtera Aseggachègn di Uadlà*, dans *RRAL*, sér. VI, Rome, 1925, pp. 449-450 en note.

(4) Dans les *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, t. II, n° 1.

(5) Sur Gundāgundē, voir A. Mordini, *Il convento di Gunde Gundiè*, dans *Rassegna di Studi etiopici*, t. XII, Rome, 1954, pp. 29-70.

(6) C'est le Hērmā nabiy signalé *ibid.*, p. 52. Une grosse lacune dépare, hélas, ce ms. ; un fascicule est perdu entre f. 49 et f. 50 ; on passe de እግዚአብሔር (d'Abbadie, p. 47, col. a, l. 10 a. fin.) à ለ : ስጡይ (d'Abb., p. 55, col. a, l. 9).

En présence de ces données, il semble tout naturel de se demander si le ms. Mordini et l'antigraphe utilisé par le copiste d'Antoine d'Abbadie ne sont, en l'occurrence, qu'un seul et même codex (1) ; ou bien, a-t-on affaire à deux manuscrits différents, tous deux originaires de Gundāgundē? C'est cette dernière alternative qu'il convient d'admettre.

Il suffit déjà de confronter quelques pages du texte édité par d'Abbadie avec celui du ms. Mordini pour remarquer aussitôt les nombreuses divergences d'ordre orthographique que présentent, de part et d'autre, les gutturales ዐ, ሐ, ኀ, et les sifflantes ሠ, ጸ, ፀ, ፐ. Or, on l'a dit plus haut, d'Abbadie exigeait de ses copistes une fidélité absolue avec l'original, et son reviseur, Assaggākhañ, aurait pu, déjà de ce fait, recueillir tout un pécule en relevant ces coquilles. Mais il y a plus : nombre de corrections grammaticales apportées par Dillmann au texte de d'Abbadie sont superflues pour celui de Mordini, celui-ci offrant fréquemment, pour les mots en question, la graphie préconisée par Dillmann. A cela viennent s'ajouter les variantes qu'une lecture attentive relève entre les deux textes. En outre, *Similitude* VIII, 5, chez d'Abbadie (2), ne laisse voir aucune trace de la confusion qui règne en cet endroit dans le ms. Mordini (3). Enfin, ce dernier ne porte pas de date et la finale sur laquelle s'achève l'édition de d'Abbadie, finale qui a pour objet d'identifier Hermas avec l'apôtre s. Paul (4), n'a jamais fait partie du ms. Mordini.

Ce sont là des indices plus que suffisants pour affirmer que l'antigraphe utilisé par le copiste d'Antoine d'Abbadie n'était pas, comme on a prétendu, un témoin unique (5), mais que le monastère de Gundāgundē possédait jadis deux exemplaires en ge'ez du *Pasteur* d'Hermas.

Arn. VAN LANTSCHOOT.

(1) Mr Mordini *ibid.* opine en ce sens?
(2) P. 68, col. a.
(3) F. 62v.
(4) Cfr pp. 109-110 de l'édition de d'Abbadie.
(5) *Voir Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens appartenant à Antoine d'Abbadie*, Paris, 1859, p. 180. nº 174 ; M. CHAÎNE, *op. laud.*, p. VII ; C. CONTI ROSSINI, *op. laud.*, t. XIX, p. 572.

ANASTASE LE BIBLIOTHÉCAIRE

Sa contribution à la correspondance pontificale. La date de sa mort

Jusqu'il y a vingt-cinq ans, on s'accordait à placer la mort d'Anastase le bibliothécaire vers la fin de 878 ou le début de 879 (1).

La raison en est simple. A la date du 29 mars 879, on lui connaît un successeur en la personne de Zacharie d'Anagni : *Scriptum per manum Gregorii, scrinarii sanctae Romanae Ecclesiae, in mense martio, indictione duodecima, IV kal. aprilis, per manum Zachariae, episcopi sanctae Ecclesiae Anagninae et bibliothecarii sanctae sedis apostolicae*, telle est la mention finale d'un privilège de Jean VIII (872-882), garantissant au monastère de la Résurrection, que l'impératrice Engelberge avait fait construire à Plaisance, la possession du monastère *Caput Trebiae*, donné par Carloman (2).

Quant à la signature datée d'Anastase, on la rencontre pour la dernière fois avec certitude le 29 mai 877, au bas d'un acte du même pontife assurant aux moines de Flavigny les biens de leur abbaye Saint-Pierre, cédés par Charles le

(1) Arthur LAPÔTRE, *De Anastasio bibliothecario sedis apostolicae* (Paris, 1885), p. 286 : « Etenim primis diebus mensis Augusti a. 879 Bibliothecarium iam e vivis excessisse, ex hoc infertur quod eo tempore alius in eius locum et munus successerat ». A compléter et corriger par l'article du même auteur, *Le* Souper *de Jean Diacre*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 21 (1901), p. 333, note 2 : « Zacharie apparaît pour la première fois en qualité de bibliothécaire du Saint-Siège, le 29 mars 879 ». Cf. Ernst PERELS, *Papst Nikolaus I. und Anastasius Bibliothecarius* (Berlin, 1920), p. 240 : « So ist zu schliessen, dass Anastasius Bibliothecarius damals (29. März 879) schon verstorben war, und, wenn sein Brief an Photius mit Recht ins Jahr 878 gesetzt wird, müssen wir folgern, dass ihn noch in diesem Jahre oder im Anfange des folgenden der Tod ereilte ».

(2) JAFFÉ-EWALD, nº 3230 ; *P.L.*, t. 126, col. 821.

Chauve à l'Église d'Autun et à son évêque Adelgaire (1).

En 1937 Madame Nelly Ertl a cru pouvoir remettre cette date en question (2). Tout en reconnaissant que, le 29 mars 879, Anastase n'est plus bibliothécaire, elle se demande s'il n'a pas, quelques années durant, continué à rédiger les lettres pontificales.

Elle fait d'abord observer qu'il n'existe pas d'attestation prouvant qu'Anastase ait eu un successeur en sa qualité non officielle de secrétaire du pape (3) ; cependant qu'on peut tenir pour certain que Jean VIII, pour la rédaction de sa correspondance, a eu jusqu'au bout recours à des auxiliaires (4).

Elle ajoute : « Da keinerlei Zeugnisse vorliegen, sind wir für die Erkenntnis der Diktatverhältnisse von 879 ab lediglich auf die Untersuchung der uns vorliegenden Brieftexte angewiesen. Das Ergebnis ist, dass wir einen Komplex von 21 Briefen der Hand eines einheitlichen Diktators zuweisen können. Innerhalb dieser Gruppe finden sich engste stilistische Anklänge und Übereinstimmungen ».

Ces 21 lettres de Jean VIII, postérieures à mars 879 et relevant apparemment du même auteur, portent, dans l'édition des *Monumenta Germaniae historica* (5), les numéros suivants, rangés ici selon l'ordre chronologique : 182 (à Michel de Bulgarie, [mai] 879) ; 183 (à des dignitaires bulgares, même date) ; 190 et 206 (respectivement au duc Branimir de Croatie et à son peuple, 7 juin 879) ; 191 (au diacre Théodose, de Nona en Dalmatie, même date) ; 192 (à Michel de Bulgarie, 8 juin 879) ; 196 (à différents Dalmates, 10 juin 879) ; 198 (à Michel de Bulgarie, [fin juin-juillet] 879) ; 200 et 201 (respectivement au duc Svatopluk de Moravie, au

(1) JAFFÉ-EWALD, nº 3104 ; PFLUGK-HARTTUNG, *Acta pontificum romanorum inedita*, t. 1, pp. 4-5. Le document commence par les mots : *Omnium ecclesiarum Dei curam circumferentes*, dont nous parlerons plus bas, p. 113.

(2) Nelly ERTL, *Diktatoren frühmittelalterlichen Papstbriefe*, dans *Archiv für Urkundenforschung*, t. 15 (1937-1938 = N. F., t. 1), pp. 56-132. Sur Anastase, en particulier, pp. 82-132.

(3) P. 121.

(4) P. 122.

(5) Epp. t. 7.

sujet de S. Méthode de Pannonie, et à S. Méthode, même temps) ; 207-211 (cinq lettres concernant Photius (1), datées d'août 879, la 1re à l'empereur Basile, la 2e aux Églises de Constantinople, Jérusalem, Antioche et Alexandrie, la 3e au patriarche Photius, la 4e à des opposants ignatiens, la 5e aux légats Paul d'Ancone et Eugène d'Ostie) ; 255 (à Svatopluk, au sujet de Méthode, juin 880) ; 259 (à l'empereur Basile, concernant Photius, 13 août 880) (2) ; 276 (à S. Méthode de Pannonie, 23 mars 881) ; 295 (au duc Branimir de Croatie, [881-882]) ; 298 et 308 (à Michel de Bulgarie, [881-882] et [882]).

Comme il se fait que des réminiscences d'un même passage néo-testamentaire (2 *Cor.* 11, 28) se lisent dans deux de ces lettres, les nos 207 et 210, et dans cinq autres du registre de Jean VIII, les nos 203 (à l'archevêque Anspert de Milan, 19 mai 879), 179 (au roi Carloman, [début de juin] 879), 227 (à l'Église entière, au sujet de l'évêque Jean de Pavie, [879]), 241 (à l'évêque Antoine de Brescia, [octobre] 879), et 293 (aux évêques et comtes d'Italie, [mars 881]), Mme E. joint au lot précédent ces cinq lettres (3). Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point (4).

Notre propos critique ne nous demande pas de discuter ici le bien-fondé de l'attribution, à un seul et même auteur, du groupe des 21 lettres (5), qui concernent toutes — Mme E. l'observe à bon droit — les rapports de la curie papale avec l'Église de Byzance et la mission d'Orient.

Mais ce qui doit nous arrêter, c'est le pas suivant qu'elle franchit en assimilant cet auteur à Anastase le bibliothécaire (ou l'ex-bibliothécaire). Les arguments, relativement peu nombreux, qu'elle invoque (6), ont uniformément trait au style. Passons-les en revue.

(1) Étudiées par F. Dvornik, *The Photian Schism* (Cambridge, 1948), pp. 174-180.

(2) *Ibid.*, pp. 205-208.

(3) Ertl, t. c., p. 124, dernier alinéa.

(4) P. 107.

(5) T. c., pp. 122-124.

(6) Pp. 125-126. Il est bon de rappeler ici ce qu'elle n'omet pas de mentionner, notamment p. 86 : « Wir haben in den sogenannten

1. La locution *toto conamine desudare* figure dans une lettre de Nicolas Ier (858-867) aux évêques du concile de Soissons, datée approximativement du 28 avril 863 (*toto conamine et omnibus votis operari ac desudare debetis*) (1). Mme E. se plaît à la retrouver et, conséquemment, à l'attribuer au même auteur, Anastase, dans deux lettres de Jean VIII, l'une de (décembre) 879 à l'évêque Athanase II de Naples, no 249 (2) (*in his... toto conamine desudare non desinatis*), l'autre, le no 293 déjà cité (3) (*ut toto conamine in hoc opere nobiscum pro amore Dei desudare... procuretis*).

Mais il faut noter aussitôt qu'à l'époque, les deux expressions *toto conamine* et *desudare* (et d'autres, équivalentes) étaient si habituelles (4) à Rome, à Naples et ailleurs que le voisinage de l'une et de l'autre n'est plus qu'un effet du hasard (de même qu'on lit, au no 46 : *totis conatibus sudes*, et au no 79 : *totisque nisibus cordis in parte nostri operis desudaveris*). Mme E. ne l'avait, du reste, pas compté au nombre des particularités de la langue d'Anastase (5). De plus — remarque qu'il nous faudra sans cesse répéter —, suffira-t-il d'un indice de cet ordre pour que les deux premières lettres ci-dessus mentionnées puissent être dites du Bibliothécaire? De la troisième lettre (no 293), nous aurons à reparler (6).

2. Tout le reste de l'argumentation repose sur les citations, scripturaires et autres, que Mme E. découvre dans

Registerbriefen nicht die vollausgeführte Form der abgeschickten Schreiben, welche die stilistischen Eigentümlichkeiten ihres Diktators besonders deutlich zeigen würde, vor uns ».

(1) *M.G.*, Epp. t. 6, p. 360. Lettre no 57 de Nicolas Ier, « de causis Rothadi et Wulfadi ».

(2) C'est toujours à *M.G.*, Epp. t. 7, que renverra un numéro cité sans autre indication.

(3) Dans le groupe des cinq lettres dont il a été question p. 99.

(4) Rien que dans la série des lettres de Jean VIII (Epp. t. 7), on trouve *omni* ou *toto conamine* notamment aux nos 23, 165, 180, 193, 224, 241, 249, 257, 263, 269, 293, 295, 296, 297, 301, 305 ; *desudare* ou *sudare* aux nos 42, 46, 73, 76, 77, 79, 225, 249, 251, 263, 269, 293. Pour Naples, cf. P. DEVOS, *Deux œuvres méconnues de Pierre, sous-diacre de Naples au Xe siècle*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 76 (1958), p. 352.

(5) T. c., pp. 86-94.

(6) Ci-dessous, p. 105, 112.

les lettres postérieures au 29 mars 879 comme dans celles, antérieures à cette date, qu'elle prête à Anastase. De la « communauté » de citation (ou de source citée) elle conclut à l'identité d'auteur.

On sait combien ce genre d'arguments est sujet à caution. Tout dépend en définitive de la tournure plus ou moins rare et caractéristique donnée aux citations.

Qu'en est-il de celles-ci ?

A. CITATIONS BIBLIQUES (p. 125).

a. *Luc.* 22, 32 (*Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos*). Allusion évidemment banale dans une correspondance pontificale. Mme E. devait s'attendre à la rencontrer aussi bien chez Nicolas Ier que chez Jean VIII, et chez ce dernier aussi bien avant (1) qu'après mars 879, à savoir le 13 juin, no 189 (mais, appliquée aux évêques, la citation a une portée différente : *ut aliquando conversi, fratres nostros... confirmare debeamus*, et rien ne permet par ailleurs d'attribuer la lettre à Anastase), et au mois d'août, no 208, déjà cité (2).

b. *Ps.* 57, 5-6 (*Furor illis secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdae et obturantis aures suas, Quae non exaudiet vocem incantantium et venefici incantantis sapienter*). Mme E. signale des allusions au verset 5 dans trois lettres postérieures à mars 879 (les nos 202, 267 et 272). Mais on ne donne pas d'autres preuves de l'appartenance de ces documents à Anastase (3).

D'ailleurs, Mme E. reconnaît elle-même qu'aucune de ces allusions ne présente la forme « typiquement anastasienne » de la citation, qu'elle a relevée (4) dans une lettre de Nicolas Ier, écrite le 13 novembre 866 (*Infidelium est enim... aures a voce praedicantium claudere, sicut aspidis surdae et obturantis aures suas, quae non exaudiunt vocem incantantium, i d e s*

(1) T. c., p. 97, note 131, 4o.
(2) Ci-dessus, p. 99.
(3) Pour le no 272, voir sous c).
(4) P. 97.

praedicantium) (1), et dans deux lettres de Jean VIII, l'une de fin 874 ou début 875 (*instar aspidis surdae et obturantis aures suas nec exaudientis voces incantantium praedicantium*) (2), l'autre du 9 septembre 876 (*licet ipse..., sicut aspides surdae et obturantes aures suas, non audierit voces incantantium, id est praedicantium*) (3).

c. *Is.* 9, 13 (*Et populus non est reversus ad percutientem se*). Comparées aux citations de ce verset dans plusieurs lettres de Nicolas Ier, d'Hadrien II (867-872) et de Jean VIII, antérieures à mars 978 (4), où l'expression est toujours *percutientem* (*percutientes*) *se*, peu convaincantes sont les réminiscences alléguées dans les lettres nº 272 (5), du 15 février 881 (*nolle ad te percutientem reverti*) et nº 305, de (882), à Athanase II de Naples (*quamvis sero ad te percutientem reverti velle mandasti*), sans compter que rien n'établit vraiment leur appartenance à Anastase.

d. « Wenn es in einem Schreiben an König Karl III. vom November 879 (nº 233) *ne in aliquo patrum terminos praeterire videamur*, in einem Brief an Bischof Landulf II. von S. Maria di Capua vetere (nº 256, du 18 juillet 880) *terminos paternos excesseris* und in einem Schreiben an König Karl III. vom Januar 881 (nº 267) *terminos patrum transcendere* heisst, dann erinnert auch diese Wendung an Anastasius ».

(1) *M.G.*, Epp. t. 6, p. 489. Lettre nº 90, à l'empereur grec Michel III, vraisemblablement de la plume d'Anastase ; voir ci-dessous, p. 108.

(2) Epp. t. 7, p. 301. Lettre à l'empereur Louis II, contenant des blâmes à l'adresse de Michel III. Rédaction probable d'Anastase.

(3) *Ibid.*, p. 5. Lettre nº 6, très amère, à l'évêque de Naples Athanase II. On se rappellera qu'en 872 Anastase avait subi un cuisant échec personnel dans son ambassade auprès des Napolitains, qui s'étaient notamment gaussés de sa connaissance du grec (cf. A. Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège...*, pp. 225-226). A noter que Mme E. a négligé d'autres allusions à *Ps.* 57, 5, par exemple dans le nº 42, au même Athanase, en (avril) 877 : *obdurato ipsi corde nostras preces et monita recipere atque ut aspides surdae audire despexerunt* (Epp. t. 7, p. 40), et le nº 87, à Louis le Bègue, en (avril) 878 : *caput scorpii et aspidis surdae* (*ibid.*, p. 82).

(4) T. c., p. 97, note 131, 12º.

(5) Citée ci-dessus, sous b).

Mme E. avait, en effet, commencé (1) par rapprocher de *Prov.* 22, 28 (*Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui*), compte tenu de *Deuter.* 19, 14 (*Non assumes et transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores, in possessione tua*), des passages d'une lettre de Nicolas Ier (*terminos quos posuerunt patres nostri transgredi cupiamus*) (2) et d'autres, de Jean VIII (*paternos quoque terminos praefixos olim transgredi non audemus — terminos quos posuerunt patres vestri transgrediamini — nec antiquos terminos quos posuerunt patres tui aliqua usurpatione transferres — terminos aeternos a patribus positos transtulisse*) (3). La conclusion s'impose d'autant moins qu'il est douteux que ces lettres appartiennent également à Anastase et que, d'autre part, on connaît comme étant certainement de lui l'expression *patrios et antiquos terminos transferunt* (4).

e. Mme E. cite ensuite une référence à 1 *Reg.* 15, 23 (*Quoniam quasi peccatum ariolandi est repugnare, et quasi scelus idololatriae nolle acquiescere*) dans le no 209, déjà nommé (5) (*Salomone* [sic, pro *Samuele*] *testante, quasi peccatum hariolandi est repugnare, et sicut genus idololatriae nolle acquiescere*) (6).

On observera toutefois que, sous cette forme (*s i c u t g e n u s*), la citation ne correspond pas à celles des diverses lettres de Nicolas Ier et de Jean VIII, avant 879, qu'on allègue (7), ni du prologue (8) d'Anastase à sa traduction des Actes de S. Martin Ier, *BHL.* 5592 (où le verset ci-dessus de l'Écriture est exactement reproduit).

f. Une dernière citation biblique est fournie par *Ezech.*

(1) Pp. 96-97.

(2) Epp. t. 6, p. 370 (no 60). A rappeler aussi la prescription : *transferri non oportere terminos a patribus constitutos*, dans les décrets d'Innocent Ier, *P.L.*, t. 67, col. 251.

(3) Epp. t. 7, p. 315, 297, 62, 66. Deux autres passages allégués par Mme E. sont trop éloignés de la citation.

(4) Dans le prologue à Hadrien II de sa traduction des Actes du 8e Concile, Epp. t. 7, p. 412 ; cf. Ertl, t. c., p. 96.

(5) Ci-dessus, p. 99.

(6) Epp. t. 7, p. 83.

(7) Ertl, t. c., p. 97, note 131, 6o.

(8) Epp. t. 7, p. 422.

13, 5 (*Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel ut staretis in proelio in die Domini*). Mme E. la relève dans le no 230, de (septembre 879) (*contra adversitates illius te murum opponas*) (1), et le no 299, de (882) (*pro qua scilicet Romana Ecclesia te murum opponere omnibus inique agentibus debueras*) (2).

Ces documents ne sont point connus par ailleurs pour être d'Anastase. L'allusion à *Ezech.* 13, 5 est fréquente dans les lettres de Nicolas Ier, d'Hadrien II et de Jean VIII, avant 879 (3). Dans le prologue à sa traduction de la Passion des SS. Cyr et Jean (*BHL.* 2077), du 30 janvier 875, Anastase le bibliothécaire s'y réfère sous cette forme : *cum* (*Sophronius*)... *principibus mundi non solum christianae sed et externae religionis pro domo Domini murum inexpugnabilis veritatis obposuerit* (4). Il est curieux de noter que l'expression *pro domo Domini*, dans ce contexte, est aussi la leçon de diverses lettres de Nicolas Ier, d'Hadrien II et de Jean VIII (5). Le verset de la Vulgate lui-même se prêtait à cette actualisation de *pro domo Israel*.

B. Citations non bibliques (pp. 125-126).

a. « An erster Stelle steht hier ein Passus aus einem Schreiben Innozenz' I. an die Bischöfe Macedoniens (*Sollicitos enim vos pro salute libenter audio ; contra caput etiam si faciendum sit, non libenter admitto. Cui manum porrigitis, vobiscum porrigo ; cui porrigo, mecum porrigite*) (6), den Anastasius im Jahre 865 in einem Nikolausbrief an die gallischen Bischöfe angeführt hatte (*Sollicitos autem vos pro salute libenter audio ; contra caput etiam si faciendum est, non libenter admitto. Cui manus porrigenda est, vobiscum porrigo ; cui porrigo, mecum porrigite*) (7) ».

(1) Epp. t. 7, p. 205.
(2) *Ibid.*, p. 261.
(3) Ertl, t. c., p. 97, note 131, 2o. Ajouter Epp. t. 7, pp. 96-97, no 103 ; mais c'est une lettre que Mme E., pour d'autres motifs, dénie à Anastase, cf. ci-dessous, p. 110, note 7.
(4) Epp. t. 7, p. 427.
(5) Epp. t. 6, p. 340, 470, 509, 532 (*pro domo Dei*), 564 (*id.*) ; *P.L.*, t. 122, col. 1280 ; Epp. t. 7, p. 17, 40, 71.
(6) *P.L.*, t. 20, col. 536.
(7) Epp. t. 6, p. 399 (no 71, « de causis Rothadi et Wulfadi »).

On remarquera qu'une partie de la citation est différente dans les lettres, déjà nommées (1), que Mme E. appelle en parallèle : le nº 208 (*Sollicitos enim vos pro salute libenter admitto. Cui manum porrigitis, vobiscum porrigo ; cui porrigo, mecum porrigite*) (2) et le nº 293 (*ut... cui manum porrigere volueritis, vobiscum omnimodis porrigamus*) (3). Pour le reste, la lettre nº 17 d'Innocent Ier était une pièce bien connue du droit ecclésiastique.

b. « In einem Brief an Athanasius von Neapel begegnet eine Wendung aus einer Dekretale des Papstes Simplicius (*Nolumus exaggerare quod gestum est, ne cogamur iudicare quod dignum*) (4), die auch in einem von Anastasius diktierten Nikolausbrief zitiert wird (*ut cum beato veraciter Simplicio papa dicamus, nolumus exaggerare quod gestum est, ne cogamur iudicare quod dignum est*) » (5).

Dans la lettre à Athanase II de Naples, attribuée de ce chef à Anastase, il est dit : *quanta crudelitatum... proveniant exaggerare differimus, ne interim quod dignum est iudicare cogamur* (6). Une variante de la même formule, non signalée par Mme E., se lit dans la lettre de remontrances adressée en mai 873 par Jean VIII à l'évêque Ermenrich de Passau, coupable de sévices d'une « férocité plus que bestiale » sur la personne de S. Méthode de Pannonie : *Nolumus tamen nunc exagitare quae gesseris, ne cogamur indifferenter promulgare quod convenit* (7). Les décrétales de Simplicius constituaient un bien banal.

c. « Als anastasisch ist ferner noch das in einen Brief an Athanasius von Neapel eingestreute Hieronymuszitat *primum charta quam verba deficient* zu nennen » (8). Plus haut, en effet, Mme E. avait écrit (9) : « Auf Anastasius' Diktat

(1) P. 99.
(2) Epp. t. 7, p. 181.
(3) *Ibid.*, p. 256.
(4) *P.L.*, t. 58, col. 36.
(5) *M.G.*, Epp. t. 6, p. 386 (nº 69, « de causis Rothadi et Wulfadi »).
(6) Epp. t. 7, p. 205 (nº 230, de sept. 879) ; cf. p. 228 (nº 258).
(7) *Ibid.*, p. 285.
(8) P. 241 (nº 273, du 14 mars 881).
(9) T. c., p. 102, avec référence à PERELS, *op.* c., p. 251 ss.

scheint das häufige Wiederkehren einer Redensart zurückzuführen zu sein, deren Vorbild vielleicht in Hieronymus' *Epitaphium Paulae* c. 13 : *Dies me prius quam sermo deficiet, si voluero cuncta percurrere* (1), zu suchen ist. Da sie sich in vier ohne Zweifel (2) von Anastasius verfassten Schriften findet, so ist auch ihr Vorkommen in einem Brief Johanns VIII. an die westfränkischen Geistlichen (3) auf Anastasius' Rechnung zu setzen ».

C'est peu tenir compte du fait qu'à l'époque d'Anastase, la locution, susceptible de variantes, avait acquis valeur de proverbe. Elle ne peut, comme telle, caractériser un auteur, non plus du reste que l'autre emprunt au début de la même lettre 108 de S. Jérôme, dont fait état Mme E. (4) : *Si cuncta corporis mei membra verterentur in linguas et omnes artus humana voce resonarent* (5). L'emploi, prêté à Anastase (6), d'une formule analogue à celle-ci, dans une traduction latine de la Passion de S. Pierre d'Alexandrie (*BHL.* 6692-6693), est d'ailleurs, en réalité, le fait d'un contemporain, Guarimpotus de Naples (7).

d. Dernière citation non biblique. Une lettre de Jean VIII à l'évêque Égilbert de Côme (8), d'octobre 879, contient un passage de l'épître pseudépigraphe de Clément à Jacques, *BHL.* 6646. Or un autre passage de la même épître se lit

(1) EPISTULAE, éd. du *CSEL.*, t. 55, p. 323.

(2) C'est énerver le sens des termes que de déclarer « indubitablement » d'Anastase les lettres de Nicolas Ier n°s 53 (Epp. t. 6, p. 345 : *facilius charta quam nobis sermo deficiet*) et 79 (p. 415 : *facilius cartae quam verba deficient*) et même la notice sur ce pape dans le *Liber pontificalis* (t. 2, p. 166 : *prius fortasse membrana quam sermo deficiet*). La qualification d'indubitable ne s'applique qu'au message d'Anastase à son ami Jean Hymmonide (Epp. t. 7, p. 425 : *facilius charta nobis quam sermo deficiet*).

(3) Epp. t. 7, p. 35 (n° 46, de novembre (?) 876 : *failius nobis charta quam sermo deficeret*).

(4) T. c., p. 102, dernier paragraphe.

(5) T. 55, éd. c., p. 306.

(6) ERTL, t. c., p. 102.

(7) P. DEVOS, *L'œuvre de Guarimpotus, hagiographe napolitain*, § IV, Passion de S. Pierre d'Alexandrie, dans *Analecta Bollandiana*, t. 76 (1958), pp. 170-178 ; cf. p. 184.

(8) Epp. t. 7, p. 210 (n° 238).

dans une lettre de Nicolas Ier aux évêques de Lotharingie (1), du 25 janvier 867, que Mme E. attribue à Anastase. Il est inutile d'insister sur l'extrême faiblesse de l'argument. La lettre de Clément à Jacques a été une autorité célèbre dont s'est réclamé tout le moyen âge.

Cet examen nous permet, croyons-nous, d'opposer une fin de non-recevoir aux conclusions de Mme E (2) : « Aus der Untersuchung der Briefe Johanns VIII. vom Jahre 879 ab hat sich also folgendes ergeben : 21 Orientalia (3), 4 Schreiben nach Mailand (4), 3 Briefe nach Neapel (5) und 10 Schreiben an verschiedene Adressaten (6) sind von einem gemeinsamen Diktator abgefasst worden. Dessen Stil zeigt auffallende Übereinstimmungen mit dem des Anastasius. Auch die behandelten Sachgebiete entsprechen im wesentlichen denen, die Anastasius bearbeitete, soweit die Probleme vor 879 überhaupt schon bestanden ».

Mais une manière de contre-épreuve peut être jointe à cette réfutation des arguments allégués. Elle nous est tout juste fournie par l'examen de la citation de 2 *Cor.* 11, 28 (*Praeter illa quae extrinsecus sunt, instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum*), sur laquelle Mme E. s'appuie, nous l'avons dit (7), pour mettre au compte d'Anastase sept de ces pièces (8).

Faisons d'abord un relevé des passages s'inspirant de 2 *Cor.* 11, 28 (et, subsidiairement, de *Ioh.* 21, 17), dans les lettres pontificales d'avant mars 879.

— Novembre 861 : *Sollicitudinem omnium ecclesiarum Dei circumferentes* (9).

(1) Epp. t. 6, p. 328 (nº 47, « de rebus Franciae »).
(2) P. 126.
(3) Numéros cités, pp. 98-99.
(4) Nos 202, 203, 204, 270.
(5) Nos 249, 273, 305.
(6) Nos 179, 227, 233, 238, 241, 256, 267, 272, 293, 299.
(7) P. 99.
(8) Ertl, t. c., p. 124, dernier paragraphe. Voir aussi les lignes 4-10 de cette page, au sujet de *Ioh.* 21, 17 : *Dixit ei : Pasce oves meas.*
(9) Epp. t. 6, p. 614, début du nº 105, parmi les « Epistolae variae ».

— 28 avril 863 : *Pastoralis sollicitudinis cura constringimur* (1).

— 864 : *Omnium Dei ovium... cura constringimur* (2).

— 28 septembre 865 : *Ecclesia catholica et apostolica, cuius nos praecipua cura et cotidiana, secundum apostolum, sollicitudo constringit — omnium habere sollicitudinem ecclesiarum Dei —* (Paulus)... *cui iugiter imminebat omnium ecclesiarum sollicitudo — omnium ecclesiarum sollicitudo — cunctarum Christi ovium regimen accepisse — nos pro cunctis ecclesiis sollicitos reddunt — ecclesiarum cunctarum sollicitudinem baiulabimus — sollicitudo, quam c i r c u m f e r i m u s , cunctarum ecclesiarum Dei* (3).

— 865 (?) *Curae, quam pro cunctis Dei ecclesiis c i r c u m d u c i m u s, officium* (4).

— 13 novembre 866 (5) : 1) *Sollicitudinem scilicet omnium ecclesiarum, secundum apostolum, more praedecessorum meorum c i r-*

(1) *Ibid.*, p. 365, début du n° 59, « de causis Rothadi et Wulfadi ».

(2) P. 636, n° 117, parmi les « Epistolae variae ».

(3) Epp. t. 6, pp. 454-455, 475 (ter), 476 (bis), 479, 484. Il s'agit de la célèbre lettre 88 de Nicolas Ier à Michel III, pour la défense d'Ignace, injustement déposé ; cf. F. Dvornik, *op.* c., p. 105 : « must have been drawn up by the president of the Pontifical Chancellery, Anastasius the Librarian, the Pope contenting himself with giving him the general outline. The letter was destined to be one of the most important documents in the evolution of the papacy », et p. 109, note 2 : « It would be interesting to know what was formulated in this letter by the Pope, and what by Anastasius ».

(4) P. 314, début du n° 40, dont il ne reste que quelques lignes, à Bernard, fils de Bernard. La formule *Curae, quam pro cunctis Dei ecclesiis circumducimus, officium nos cogit pro universorum christianorum salute fore sollicitos. Quamobrem et de te quoque providentiam agentes, audimus...* est remarquablement parallèle à celle du n° 43 (voir plus bas), de décembre 866 : *Sollicitudinis, quam pro universis ecclesiis Domini circumducimus, necessitas nos compellit de omnium fidelium statu impigram gerere providentiam. Quapropter de vobis etiam sollertem curam circumferentes audivimus...* Ne faudrait-il pas, en conséquence, abaisser un peu la date du n° 40 ?

(5) Les quatre lettres qui suivent, toutes datées du même jour, étaient destinées respectivement à l'empereur Michel III (n° 90), aux archevêques et évêques suffragants de Constantinople et au clergé de cette Église (n° 91), aux évêques et fidèles d'Asie et de Libye (n° 98), à Ignace (n° 94) ; elles traitent de l'illégalité de la déposition de ce patriarche, les trois premières en des termes en partie identiques. Sur ces lettres et d'autres qui les accompagnaient ainsi que sur le sort qui leur fut réservé, voir Dvornik, *op.* c., pp. 115-118.

c u m f e r e n t e s — cunctarum Christi ovium cura constringimur, cum vices illius per habundantiam caelestis gratiae gerimus, cui specialiter a Deo dicitur : Pasce oves meas (1) ; 2) *more decessorum meorum sollicitudinem omnium ecclesiarum Dei c i r c u m f e r e n t e s — cunctarum Christi ovium cura constringimur etc.* (2) ; 3) *sollicitudinem omnium ecclesiarum, secundum apostolum, c i r c u m f e r e n t e s — cunctarum Christi ovium cura constringimur etc.* (3) ; 4) *ecclesiarum correctionis inesse debere sollicitudo dinoscitur* (4).

— Décembre 866 : *Sollicitudinis quam pro universis ecclesiis Domini c i r c u m d u c i m u s... de vobis etiam sollertem curam c i r c u m f e r e n t e s* (5).

— Fin 867, début 868 : *Quia beato Petro, apostolorum principi, Dominus noster oves suas, totam videlicet Ecclesiam..., commendavit dicens : Pasce oves meas* (6).

— (10 juin) 869 : *Sollicitudinibus omnium ecclesiarum Dei, quas secundum apostolum c i r c u m f e r i m u s* (7).

— (5 septembre) 869 : *omniumque ecclesiarum Dei curam et sollicitudinem nobis a Domino prae ceteris delegatam habentes* (8).

— 876 : *Quia sollicitudinis nos, quam pro omnibus Dei ecclesiis circumspiciendis suscepimus, maxima cura constringit* (9).

— (17 février 876) : 1) *Ecclesiarum Dei sollicitudinem retinentes* (10) ; 2) *Ministerii nostri est universalis Ecclesiae Dei sollicitudinem secundum beati Pauli apostoli sententiam c i r c u m f e r r e* (11).

— 13 février 877 : *Ecce Petrus in commissis ovibus mergitur* (12).

(1) Epp. t. 6, p. 490 (bis).
(2) Pp. 512-513.
(3) P. 554 (bis).
(4) P. 544.
(5) P. 317, n. 43 ; voir, p. 108, note 4.
(6) P. 695, n° 1 d'Hadrien II, « de rebus Franciae ».
(7) P. 758, n° 40 d'Hadrien II, à l'empereur Basile. — On notera qu'après le 12 octobre 868, Anastase tomba en disgrâce pendant un temps que la date de cette lettre n° 40 peut aider à déterminer.
(8) Pp. 721-722, n° 19 d'Hadrien II, « de rebus Franciae ».
(9) Epp. t. 7, p. 4, n° 5 de Jean VIII, au clergé de Valva.
(10) *Ibid.*, p. 320, lettre de Jean VIII à des évêques de France.
(11) P. 323, lettre de Jean VIII à des comtes de Bavière.
(12) P. 32, n° 32, à Charles le Chauve.

— (Avril) 877 : *Oves pascuae eius nobis in ipso apostolorum principe commissas* (1).

— 17 avril 877 : *Quantum prae omnibus sollicitudinem atque curam regendarum Christi ovium nos suscepisse perpendimus* (2).

— 25 mai 877 : *Ipsarum (ecclesiarum Dei) secundum apostolum sollicitudine quotidiana compulsi... pro gregis dominici nobis commissi salute* (3).

— 29 mai 877 : *Omnium ecclesiarum Dei curam circumferentes* (4).

— (878) : *Sollicitudinem omnium ecclesiarum nos habere oportet* (5).

— (Février 878) : *Una cum dominico grege divinitus commisso* (6).

— (Début d'avril 878) : *Oves quas Christus Deus noster nobis in beato Petro commendavit* (7).

— 16 avril 878 : *Sollicitudinem quam universis debemus ecclesiis* (8).

— (Décembre) 878 : *Animam... ponere pro grege vobis commisso* (9).

— (Mars-avril 879) : *Utilitates ecclesiarum Dei nobis commissarum ordinemus* (10).

Voici ensuite le relevé des passages d'après mars 879.

— (Avril) 879 : *Dicente apostolo, ecclesiarum Dei omnium nobis sollicitudo incumbit* (11).

(1) P. 40, n° 42, à Athanase II de Naples.
(2) P. 44, n° 46, à Aion de Bénévent.
(3) P. 50, n° 55, à Anspert de Milan.
(4) C'est la lettre dont nous avons parlé en commençant, la dernière certainement datée qui porte la signature du Bibliothécaire ; cf. pp. 97-98.
(5) P. 125, début du n° 148, à toute l'Église.
(6) P. 74, n° 78, à Lambert, comte de Spolète.
(7) P. 70, n° 74, au comte Bérenger. — A noter ce qu'écrit Mme E., p. 114 : « Vollständig negativ verlief die Untersuchung nur für einen zusammengehörigen Komplex von über 70 Briefen, für die Gruppe der Reisebriefe, die der Papst während seiner Bittfahrt ins Frankenreich schrieb ; damals blieb Anastasius in Rom ». Il s'agit des nos 88-160, qui couvrent approximativement les huit derniers mois de 878.
(8) P. 59, n° 66, à Michel de Bulgarie.
(9) P. 96, n° 103, à Anspert de Milan.
(10) P. 133, n° 163, au même.
(11) P. 142, lettre 177, au primicier Grégoire.

— 19 mai 879 : *Pro ecclesiarum Dei omnium, iuxta apostolum, commissa sollicitudine* (1).

— 8 juin 879 : *Quasi propriam gregis dominici ovem nobis in ipso apostolorum principe commissam* (2).

— (879) : *Dominicum gregem in ipso apostolorum principe nobis commissum* (3).

— 10 juin 879 : *Pastorali sollicitudine moti, vos quasi oves dominicas nobis in beato Petro, apostolorum principe, commissas, dicente Domino :... Pasce oves meas* (4).

— (Début de juin) 879 : *Iuxta... sollicitudinem omnium ecclesiarum Dei nobis in ipso apostolorum principe commissam* (5).

— (Fin juin-juillet 879) : *Sedes... ad cuius auctorem beatum Petrum a Domino dictum est : Pasce oves meas* (6).

— 13 juin 879 : *Vobis namque populus ipse sicut grex ovium Domini pastoribus est commissus* (7).

— 16 août 879 : *Omnium ecclesiarum Dei, secundum apostolum, sollicitudinem habentes et pastoris gregis dominici nobis in ipso apostolorum principe curam commissam gerentes, Domino dicente :... Pasce oves meas* (8).

— (879) : *Habentes omnium ecclesiarum Dei, secundum apostolum, sollicitudinem* (9).

— Août 879 : 1) *Romanae sedi... ad cuius auctorem, hoc est apostolorum omnium principem, Domino loquente praeceptum est : Pasce oves meas* ; 2) *Nos quibus, secundum apostolum, omnium ecclesiarum Dei sollicitudo incumbit* (10).

— (Octobre) 879 : *Pro divinitus nobis commissa pastorali sollicit tudine omnium Christi ovium* (11).

(1) P. 162, lettre 203, à Anspert de Milan.
(2) P. 154, lettre 192, à Michel de Bulgarie.
(3) P. 195, lettre 218, à l'abbaye de Pouthières.
(4) P. 157, début de la lettre 196, à différents Dalmates.
(5) P. 143, lettre 179, au roi Carloman.
(6) P. 159, lettre 198, à Michel de Bulgarie.
(7) P. 151, lettre 189, à des évêques du midi de la France.
(8) Pp. 186-187, début de la lettre 210, aux patrices, métropolites, prêtres et laïcs de Constantinople.
(9) P. 201, lettre 227, à l'appui de l'évêque Jean de Pavie ; à placer probablement vers le mois d'août 879.
(10) P. 167 et 170, lettre 207, à l'empereur Basile.
(11) P. 212, lettre 241, à Antoine de Brescia.

— (Octobre 879) : *Pastorem... qui scilicet vos... quasi populum Domini sibi commissum more veri pastoris pabulo vitae pascere atque... regere vigilanti semper cura et sollicitudine sollerter procuret* (1).

— Juin 880 : 1) *Te... cum omnibus fidelibus tuis... veluti oves Domini nobis commissas recipimus vitaeque pabulo clementer nutrire optamus ;* 2) *Ad regendam commissam sibi ecclesiam Dei remisimus ... nam populus Domini illi commissus est* (2).

— 20 juin 880 : *Iuxta quod omnium ecclesiarum Dei curam habemus commissam* (3).

— (Août 880) : *Pro statu et pace omnium Dei ecclesiarum, quarum cura constringimur* (4).

— 23 mars 881 : *Pastoralis sollicitudinis tuae curam* (lettre 276).

— Mars 881 : *Secundum sollicitudinem et curam gregis dominici nobis ad bene regendum commissi* (5).

— (881-882) : *Sacerdotali vigilantia pro gregis dominici sibi commissi salute* (6).

— (881-882) : *Inter oves suas connumerare dignatus est, secundum quod Dominus ipsi principi apostolorum commisit dicens :... Pasce oves meas* (7).

— (881-882) : *Nos more paterno ulnis extensis vos amplecti et quasi oves Christi nobis commissas alere et salvare parati existimus, secundum quod Dominus dicit beato Petro : Pasce oves meas* (8).

— (Mars 882) : *Ecclesiam beati Petri, apostolorum principis, vobis commissam* (9).

— 31 octobre 890 : *Cui speciali praerogativa omnium ecclesiarum sollicitudo commissa est ab ipso pastore pastorum* (10).

— (891) : *Nos quibus ovium cura dominicarum commissa est* (11)

(1) P. 217, lettre 248, aux fidèles de Verceil.
(2) P. 223, lettre 255, à Svatopluk, annonçant la réhabilitation de S. Méthode.
(3) P. 220, lettre 252, au roi Charles III.
(4) P. 227, lettre 258, au patriarche Photius.
(5) P. 256, lettre 293, aux évêques et comtes d'Italie.
(6) P. 257, lettre 294, à Willibert de Cologne.
(7) P. 258, lettre 295, au duc Branimir de Croatie.
(8) P. 260, lettre 298, à Michel de Bulgarie
(9) P. 264, lettre 304, à l'empereur Charles III.
(10) P. 358, lettre 2 d'Étienne V, à Hériman de Cologne.
(11) P. 359, lettre 3 du même, à Égilmar d'Osnabrück.

Si l'on considère ces séries que partage arbitrairement en deux la date de mars 879, on observera que, par rapport à 2 *Cor.* 11, 28, la première se distingue par l'emploi, attesté une dizaine de fois entre le mois de novembre 861 et le 29 mai 877, de l'expression assez remarquable : *Omnium ecclesiarum Dei sollicitudinem* (ou *curam*) *c i r c u m f e r r e* (ou *c i r c u m d u c e r e*) (1).

Or on a vu que l'expression se lit au début d'un acte du 29 mai 877, qui est nommément d'Anastase (2). En outre, dans la moitié des cas, les lettres qui la contiennent ont trait aux affaires orientales, celles tout justement auxquelles Anastase a mis la main, comme nous le savons, grâce d'abord aux différents indices qui parlent en ce sens, grâce ensuite et surtout au témoignage qu'apporte le prologue d'Anastase mis en tête de sa traduction des Actes du 8e Concile, en 871 :

> *Dei ergo nutu actum est ut tanti negotii cum loci servatoribus apostolicae sedis et ipse fine gauderem et veniens fructuum in exultatione portarem manipulos, qui p e r s e p t e n n i u m ferme pro eo indefesse laboraveram et per totum orbem verborum semina sedule scribendo disperseram. Nam paene omnia quae ad praesens negotium pertinent quaeque a sede apostolica latino sermone prolata sunt, sive quae in huius synodi codice sive quae in aliis voluminibus continentur, ego, summis pontificibus obsecundans, decessori scilicet vestro et vobis, exposui* (3).

Nous rencontrons cette expression dès novembre 861. Ainsi peut-on surprendre Anastase à l'œuvre dans la chancellerie pontificale alors que, sous le coup d'une sanction canonique, il se trouvait encore privé de la communion ecclésiastique. Ici, nous sommes d'accord avec Mme E., qui écrit : « Die zeitliche Grenze für die Mitarbeit des Anastasius an den Nikolausbriefen ist die Wende des Jahres 861 auf 862 » (4).

(1) On remarquera parallèlement qu'en avril 879 apparaît l'expression *Omnium ecclesiarum Dei sollicitudo incumbit* et que l'allusion à *Ioh.* 21, 17 se fait progressivement plus nette.

(2) Voir p. 110, note 4.

(3) Epp. t. 7, p. 410. Il s'agit de Nicolas Ier et d'Hadrien II.

(4) P. 82. Cf. PERELS, op. c., p. 215 : « Nun wäre es von erheblicher Bedeutung, könnten wir genau feststellen, in welchem Augenblicke

Où nous nous séparons d'elle, c'est dans la réponse à la question posée au terme de son article : « Erscheint es unmöglich, dass Anastasius, obgleich seit März 879 nicht mehr er, sondern Zacharias von Anagni als Bibliothekar der Kurie zeichnete, länger als gewöhnlich angenommen wird, gelebt und sich weiter als päpstlicher Briefdiktator betätigt hat? Man wird (diese Frage) — zumal in Anbetracht der so wechselvollen Vergangenheit des Anastasius — nicht ohne weiteres verneinen können, wenn es auch bei dem gegebenen Quellenstande aussichtslos ist, die Veränderung in seiner Stellung zu begründen. Sein Todesjahr wäre dann also unbekannt » (1).

Nous avons montré, par deux voies différentes, qu'il n'y avait pas de motif sérieux de ne point s'en tenir à la date reçue de la mort d'Anastase : 878 ou début de 879 (2).

Il y a, au contraire, plusieurs avantages à le faire. Nous n'en citerons que deux, brièvement, pour terminer.

1) Vers la milieu de 879, Méthode, archevêque de Pannonie, fut convoqué à Rome pour avoir à y justifier l'orthodoxie de sa doctrine et de sa conduite (3). On peut croire que cette pénible épreuve, qui finit par tourner à sa gloire, lui aurait été épargnée si Anastase, l'ami de longue date des saints Cyrille et Méthode, s'était trouvé sur place pour assumer la défense du frère survivant auprès de Jean VIII, qui ne l'avait jamais rencontré.

Anastasius in den Dienst der Kurie trat. Wir meinen, dass es damals geschehen ist, als die orientalische Verwickelung in ihr zweites Stadium trat, wahrscheinlich zu Anfang des Jahres 862 ». Dans *Nikolaus I. und Pseudoisidor* (Stuttgart, 1936), p. 198, Johannes HALLER déclare ne pas voir pourquoi Anastase n'aurait pas déjà écrit la lettre de Nicolas Ier à Michel III, du 25 septembre 870 : « Sie ist unverkennbar aus derselber Feder geflossen wie die späteren Aktenstücke dieser Angelegenheit ».

(1) P. 126.

(2) De ce fait, on tiendra pour une des dernières productions de sa carrière, la lettre d'Anastase à Gaudéric de Velletri (Epp. t. 7, pp. 435-438), plus tardive que ne le pense l'éditeur, comme nous le montrons dans notre étude : *La date de la première rédaction de la « Légende italique »* (dans les *Mélanges cyrillo-méthodiens* à publier par la Görresgesellschaft en 1963).

(3) Epp. t. 7, pp. 160-161 (nos 200-201).

2) Sous les pontificats de Nicolas Ier et d'Hadrien II, la plume d'Anastase n'a pas manqué de ferrailler vigoureusement contre Photius (1). Pour l'histoire, il est bon de savoir qu'un autre calame que le sien — celui de Zacharie d'Anagni, peut-être — a enregistré la phase finale (2) du revirement envers le patriarche qui n'attendit pas, à Byzance, la mort d'Ignace et que Jean VIII se plut à consacrer (3).

Paul DEVOS,
Bollandiste.

(1) Voir ci-dessus, p. 108.

(2) Nous disons bien : la phase finale. Ce qui ne signifie pas qu'Anastase n'eût déjà amorcé une courbe rentrante ; cf. H. GRÉGOIRE, *Du nouveau sur le Patriarche Photius*, dans le *Bulletin* de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, 1934, p. 40. C'est ici qu'on déplorera particulièrement la perte de sa lettre à Photius, dont il a déjà été question dans la première note de cet article, p. 97 ; on est réduit à en deviner la teneur à travers la réponse du patriarche (*P. G.*, t. 102, col. 877-880).

(3) Ci-dessus, p. 99.

NEW ARETHAS DOCUMENTS III (1)

The published Arethas documents concerned with the ourth marriage of the emperor Leo the Wise fall into four groups.

1. Those, directed against dispensation, anterior to the middle of February 907. These are the letters of *Marcianus Graecus* 524 (Jenkins and Laourdas, *Ἑλληνικά*, 14, 1956), some of which had already been published from the Cosinitsa ms (Papadopoulos-Kerameus, *Varia Graeca Sacra*, 1909); three letters from *Mosquensis* 315 (P. Karlin-Hayter, *Byzantion*, XXVIII, 1958).

2. Justifications of Arethas' change of front, composed under the patriarchate of Euthymius: *Περὶ τῆς συστάσεως καὶ τῆς αὖθις ἀναχωρήσεως* and *Ἀπολογία περὶ τῶν αὐτῶν τοῖς ἐπισκόποις* (P. Karlin-Hayter, *Byzantion*, XXXI, 1961). As I have said elsewhere, I believe the first of these to be no more than a rough draft for the second (delivered, as Prof. Jenkins kindly pointed out to me, on St Michael's day).

3. Those composed during Alexanders's reign. Defense has progressed to attack, of considerable virulence, for all Arethas' party was out and Nicolas' in. These are the letters quoted in the *Vita Euthymii* and the third Cosinitsa letter.

4. The funeral oration on Euthymius.

Of the two documents below, the second seems to be dated by its final paragraph. In fact I think both can be assigned to the third group, or else to just after Alexander's death.

(1) The first two instalments have appeared under assorted titles (*Texts for the historical study of the V.E.* and *New Arethas texts for the historical study of the V.E.*, *Byzantion*, XXVIII and XXXI).

The first contains, as far as I can see, nothing. The second is more interesting and more entertaining. One could not but be struck by the similarity, word-perfect often, between Arethas on tetragamy before February 907 and Nicolas on the same subject after his restoration. Here we have Arethas' comments on this similarity.

And in fact the only comparable tumbling-feat is Arethas' own swallowing of his words (noticeable in particular in the unpublished *Ἀντιρρητικὸν πρὸς τὸν καθηγεμόνα τῶν ἀπὸ τῆς θείας γραφῆς πειρωμένων τοὺς σώφρονας ἀθετεῖν γάμους*).

Most interesting, in the *Πρὸς τοὺς ἐπισκώψαντας*, is the last paragraph. Only the emperor can be meant by the unqualified « Alexander ». This raises again the question of the sentence in the *Vita Euthymii* (P. Karlin-Hayter, *Byzantion*, 1957, p. 132) where Arethas is described as a friend (*?γνωστός*, but the contrast with Nicolas shows that « known to » is insufficient) of Alexander's. It is the only source, to my knowledge, to speak of this friendship, and is moreover rather oddly worded. On the other hand, the venom of the *Ἐπιτάφιος λόγος* seems most appropriate in talking of a former friend.

In no surviving document do Nicolas or his party claim Alexander's support. Indeed it is the fact that Nicolas either claims he was reinstated by Leo, or omits the name of the emperor who did reinstate him that has left the question open (1). This omission, and that of any expression of gratitude, in the Migne letter number XXX is extraordinary.

This attitude of Nicolas' is perhaps the most damaging evidence there is against Alexander.

Whereas the passage below is by implication hostile to Alexander, the *Vita* letter is simply an attack on Nicolas which, the *Vita* implies, Arethas was emboldened to make by the good relations between himself and the emperor.

In our present document, the mention of Alexander is coupled with one of the usual attacks on Nicolas for his support among the popular elements of CP.

I wish to thank, besides those who have helped me ever

(1) See below, pp. 315 sqq. *Notes on the V.E.*

since I embarked on this job, Dr L. G. Westerink, who has communicated to me some of Gebhardt's reading. Where these did not simply confirm my own readings, but solved a complete *ἀπορία*, I have noted « Gebhardt » in the *apparatus criticus*. I am in all cases completely in agreement with the reading, and the note does not imply reservation, but simply acknowledges a debt.

P. KARLIN-HAYTER.

Against those who slander us with preaching successive marriages

They say who hate us, and they slander us to those who are more foolish than themselves — for, finding in their supposed self-justification no firm ground to stand on, and discovering no way out in any direction, since they had neither canonical decision nor ecclesiastical custom to prop up their ignorance on the question of marriage, they turned to calumny, in the same way as the iconoclasts by misrepresenting as an idol the ikon of God incarnate, where no fear was put fear into those of little understanding. The Novatiens too abused the ineffable mercy of God towards sinners, and the saving teaching of St John [Chrysostom] «As often as you fall, rise, and you shall be saved» as an encouragement to sin produced by that holy Father, persuading man to unbridled sin by, forsooth, continuous forgiveness. (Sisinnius was one of these, the then bishop of the Novatiens, who was bold to spread the report of the, as he thought, great folly and error of this holy teacher, on the strength of these words of mercy), and this happened to the poor wretches, the iconoclasts I say and Novatiens, from their failure to know and choose according to righteousness that which — out of zeal perhaps for verbal rectitude, but not according to rectitude through judgement — they chose to let fall from their lips ; for the same thing is Cain called to account by God.

The same taunts are now levelled at us by the brotherly love of those who consider themselves pure above all — and no less at those godly men before us who reached the same conclusion as we — when they say that by allowing successive marriages we are driving men to a swinish life, while it is they in reality, with their factitious purity, who foully leave men loose to range the

Πρὸς τοὺς συκοφαντοῦντας ἡμᾶς πολυγαμίαν κηρύσσειν 63v

Λέγουσιν οἱ μισοῦντες, καὶ διαβάλλουσιν ἡμᾶς τοῖς ἑαυτῶν ἀσυνετωτέροις, ἐπεὶ γὰρ μηδαμοῦ στῆναι ἐφ' οἷς ἔδοξαν δικαιοῦν ἑαυτοὺς, ἀλλὰ τὸ ἄπορον πάντοθεν ἀνευρίσκοντες, οὔτε γὰρ κρίσει κανονικῇ, οὐκ ἐκκλησιαστικῇ συνηθείᾳ ἔχοντες ἐπερείσασθαι τῇ περὶ γάμων ἀγνωμοσύνῃ, ἐπὶ συκοφαντίας ἀπεῖδον, <οὐχ> (1) ἕτερον τρόπον δν καὶ εἰκονομάχοι εἰς εἴδωλον τὴν εἰκόνα τοῦ θεανθρώπου ἐνδιαβάλλοντες τοὺς ἀνουστάτους, οὗ μὴ φόβος ἦν, ἐμορμύξαντο. καὶ Ναυατιανοὶ πάλιν τὴν ἐπὶ τοῖς ἁμαρτάνουσιν ἄφατον τοῦ θείου φιλανθρωπίαν, καὶ τὴν « ὁσάκις πέσῃς ἔγειρα καὶ σωθήσῃ » τοῦ ἱεροῦ Ἰωάννου σωτηριωδεστάτην διδασκαλίαν εἰς παράκλησιν ἁμαρτίας διελοιδορήσαντο ἐξενηνέχθαι τῷ θείῳ πατρὶ τῇ συνεχείᾳ δῆθεν τῆς συγχωρήσεως ἐπὶ τὸ ἀνενδότως ἁμαρτάνειν ἀνθρώπους προτρεπομένην (ὧν (2) εἷς καὶ Σισίννιος (3), ὁ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ ἐπίσκοπος Ναυατιανῶν, πολλὴν ὡς ἐδόκει παράνοιαν καὶ ἀτοπίαν τοῦ ἱεροῦ διδασκάλου κατασκεδάζειν ἐπὶ τῇ φιλανθρώπῳ ταύτῃ φωνῇ θρασυνάμενος), παθόντες οἱ δείλαιοι τοῦτο, εἰκονομάχοι φημὶ καὶ Ναυατιανοί, τῷ μὴ κρίνειν εἰδέναι καὶ διαστέλλεσθαι κατ' εὐθύτητα τὸ προθυμίᾳ μὲν ἴσως ὀρθότητος τοῦ στόματος ἀπορρεῦσαι, μὴ κατ' ὀρθότητα (4) δὲ τῇ κρίσει διαστελλόμενον, ὃ καὶ Κάϊν εὐθύνεται πρὸς τοῦ κρείττονος (5).

Τοιοῦτο καὶ νῦν οἱ καθαρώτατοι διανοούμενοι καὶ φιλάδελφοι ἀποσκώπτουσιν εἰς ἡμᾶς οὐδὲν δὲ ἧττον καὶ εἰς τοὺς πρὸ ἡμῶν ταῦτα διεγνωκότας θείους ἀνθρώπους, τῷ τὴν πολυγαμίαν μεθίεσθαι φάσκοντες ἐπὶ χοιρώδη ζωὴν τοὺς ἀνθρώπους ἐλαύνοντας, αὐτοὶ τωόντι τῷ προσποιήτως ἀχράντῳ βορβορωδῶς ἀνιέντες τοὺς ἀνεχομένους τοῦ βίου τὴν οἶμον ἐλαύνεσθαι καὶ μὴ ἄν

(1) *οὐχ supplevi.*

(2) *c. ὧν.*

(3) St John Chrysostom's teaching is given by Socrates (*H.E.*, VI, 21) in the words : « *Χιλιάκις μετανοήσας εἴσελθε* ». S. continues : *ἐφ' ᾗ διδασκαλίᾳ πολλοὶ μὲν καὶ τῶν γνωρίμων αὐτοῦ κατέγνωσαν. μάλιστα δὲ Σισίννιος ὁ τῶν Ναυατιανῶν ἐπίσκοπος. Ὃς καὶ λόγον ὑπεναντίον τοῦ λεχθέντος συνέγραψεν καὶ γενναίως αὐτοῦ διατοῦτο κατέδραμεν.*

(4) *ὀρθότητος videtur legendum in codice.*

(5) Gen. 4, 7.

plain of life, nor curb them with the bit of temperance. For in the absence of that which was able to convict of folly the intemperate, and quench the fire of passion though union with itself, to what shameful extreme may they not unbridledly advance? and what will they not do to a man in the grip of erotic madness? Do you understand, you the pure, the destruction to which you are driving men, by removing any halter that confined them in the bounds of temperance? Or, by continuing even after receiving knowledge of the truth, in senseless opposition, with the sacrifice for sin failing you, will you destroy your own part in it? This is no reasoning for a sound mind. It is the choice of counterfeitors, having no answer to give, vainly to destroy temperance and its works.

We then, be assured, do not, as you have villainously slandered us with doing, make a rule of successive marriages, for nor has any of the inspired Fathers; but where it has occurred we heal with the medicines discovered by those same fathers. But surely never, at least among the discerning and sound in mind, when one overlooked some lesser evil (after it had occurred), did one commit or find oneself suspected of promoting it!

But while the event can be attributed to the unstable course of things, the fact that there was no promoting it can be deduced from the fact that when it did occur it did not owe its existence to the personal decision of him who allowed it. In the same way Paul too conceded the circumcision of Timothy, not that he wished in the least to promote circumcision, but the act on the one hand was clearly absolutely necessary, while on the other hand everything was lacking to commend promotion [of circumcision], tended indeed to the be efits of liberality and freedom.

In the same way, we too, after the inspired Fathers, do not promote successive marriages, as fools slander us with doing — we who do not even promote one marriage, though certainly we try to confine all men to that — but when they occur, the first we embrace without any censure, where it is contracted between parties to whom it is allowed; following ones, though we grieve we do not reject, but subject them to the appropriate succour, which we have received from the holy Fathers.

ποτε (1) σωφροσύνης χαλινῷ περικάμπτεσθαι. τῆς γὰρ ἐλέγχειν τὰ ἄτοπα τῶν ἀκράτων (2) καὶ τὴν πύρωσιν τῆς ὁρμῆς τῇ πρὸς ἑαυτὴν συνελεύσει καταμαραίνειν δυναμένης ἀπούσης, πρὸς ποίαν ἂν οὐχὶ χω||ρήσειαν αἰσχρότητα οἱ ἀκόλαστοι, καὶ τί 64r
τὸν ἀφροδισίου ἐχόμενον μανίας οὐ καταπράξωσιν; ἆρα συνίετε τὸν ὄλεθρον, ἄχραντοι, ἐφ' ὃν κατεπείγετε τοὺς ἀνθρώπους τὸν ὅσον δή τι πρὸς σωφροσύνην περισφίγγοντα κημὸν περιαιροῦντες, ἢ ἔτι καὶ μετὰ τὴν ἐπίγνωσιν (3) τῆς ἀληθείας ἐνιστάμενοι ἀλογίστως, καὶ τῆς περὶ ἁμαρτιῶν ὑπολειπομένης ὑμῖν θυσίας ἑαυτοὺς ἀμοίρους παρασκευάζετε; ἀλλ' οὐ σωφρόνων ὁ λογισμός. παρακοπτόντων ἡ κρίσις, οἷς μὴ ἔχειν τινὰ (4) ἀντειπεῖν ἀποδιατρίβειν ἄλλως τὰ σωφροσύνης ἐχόμενα.

Ἡμεῖς μὲν οὖν, εὖ ἴσθι, οὐχ ὥσπερ ὑμεῖς συκοφαντεῖν πονηρεύεσθε πολυγαμίαν νομοθετοῦμεν, ὅτι μηδέ τις τῶν θεοφόρων πατέρων· συμβᾶσαν δὲ θεραπεύομεν τοῖς ὑπ' αὐτῶν τῶν πατέρων ἀνευρημένοις φαρμάκοις. οὐδήπου δέ, παρά γε γνώμοσι σωφρονοῦσιν, ὅ τις γενόμενον παραθεωροίη τῶν εἰς κακίαν κουφοτέρων, ἢ καί αὐτὸς ἄλλως ποίησει, ἢ δὴ καὶ κηρύσσειν ὑποπτευθείη.

Ἀλλὰ τὸ μὲν τῇ τῶν πραγμάτων ἀσταθμήτῳ φορᾷ προσνεμηθείη. τὸ μὴ κηρύσσειν (5) δὲ τῷ μηδαμῶς γεγενημένον ἰδίᾳ κρίσει τοῦ μεθιέντος ἐπισυμβῆναι προσλογισθείη. ταὐτῇ (6) τοι καὶ Παῦλος, Τιμόθεον περιτεμεῖν οἰκονομήσας, περιτομὴν κηρύσσειν ἥκιστα βούλεται, ὡς τοῦ μὲν ἔργου τὸ κατηναγκασμένον ἐμφαίνοντος, τοὺ δὲ κηρύσσειν τῶν περιστατικῶν ἁπάντων χηρεύοντος, καὶ πρὸς τὸ ἐλευθέριόν τε καὶ πεπαρρησιασμένον καλὸν ἀνατρέχοντος.

Τὸν ὅμοιον καὶ ἡμεῖς μετὰ τῶν θεοφόρων πατέρων τρόπον πολυγαμίαν μὲν οὐ κηρύσσομεν, ὡς βλασφημούμεθα τοῖς ἀσυνέτοις — οἵ γε μηδὲ μονογαμίαν, ἣ γὰρ ἂν πάντας ἐπὶ τοῦτο συνωθοῦμεν ἀνθρώπους — γινομένοις δέ, τὸν πρῶτον μὲν οὐδὲν εὐθύνοντες ἀσπαζόμεθα παρ' οἷς ἀνεῖται τελεῖσθαι, τοῖς μετὰ τοῦτον δέ, ἀχθόμενοι μὲν, πλὴν οὐκ ἀποβαλλόμενοι ταῖς καταλλήλοις ὑποβάλλομεν ἀπὸ τῶν ἱερῶν λαβόντες πατέρων βοηθείαις.

(1) Lectio dubia. ἄν ποτε H.G.
(2) c. ἀκροατῶν — in marg. ἀκράτων ἴσως. (3) He. 10, 26.
(4) Gebhardt. (5) c. κυρύσσειν.
(6) c. ταύτη

When there is no meat one is content with stinking fish, says the proverb, but not « out of the frying-pan into the fire », which those who flee from successive marriages rush to suffer, if, fleeing something less blameworthy, they get entangled in licence, bursting the bonds of temperance.

Against those who have jeered at our volte-face

I learn that some of those who hate us (or « envy », to speak perhaps truer, though it be bitterer to those who misconstrue our words, for truth is bitter), I learn, accordingly, that they, when they find nothing noble in their own arguments to oppose to those who expose them (where or how should they find it?), hasten to throw themselves on what we have said as on their last hope, and that they are terrified of our refuting them. There is something in what they say, but not quite what they want.

But I can find nothing else to say that so condemns their weakness as this, that not with their own weapons do they defend their own line, but with those of others, nor, the crows, do they adorn themselves with their own but with strange feathers — and cast-offs at that, by those who have learned anew, † in accordance with discretion, what is needful, of those who, when they apply themselves to be bold in their words, incline to righteousness through the laws of the prudent and the judgement of a high-minded intelligence †. Whence they are loved by the righteousness of the Song, that strays neither to right nor to left. And what could be the meaning of « nothing to excess » and of « keeping the middle and unswerving way »?

Well but let them be misled and compelled to have us with our

Κρεῶν γὰρ μὴ παρόντων στέργομεν ταρίχῳ (1), *κατὰ τὴν παροιμίαν, ἀλλ' οὐχὶ καπνὸν φεύγοντες εἰς τὸ πῦρ ἐναλλόμεθα* (2) *ὅπερ οἱ πολυγαμίαν φεύγοντες εἰ πάσχειν ἐπείγονται, τὸ ἀκαταγνωστότερον φεύγοντες, τοῖς ἀκολάστοις ἐνέχονται, τὰ σωφροσύνης δεσμὰ διαρρήξαντες.*

Πρὸς τοὺς ἐπισκώψαντας τὸ παλίμβολον

Πυνθάνομαί τινας τῶν μισούντων — φθονούντων γὰρ ἀληθέστερον μὲν ἴσως εἰπεῖν, πικρότερον δὲ τοῖς μὴ κατὰ τρόπον τῶν ἡμετέρων ἐπακούουσι λόγων, ἐπεί τοι καὶ τὸ ἀληθές ἐστι πικρόν — πυνθάνομαι τοιγαροῦν τούτους ἐπὰν αὐτοὶ μηδὲν ἔχωσι γενναῖον τῶν ἑαυτοῖς πρεσβευομένων πρὸς τοὺς διελέγχοντας ἀντιτιθέναι (πόθεν γὰρ ἢ πῶς;) ἐπὶ τοὺς ἡμετέρους ἀφορμᾶν τάχεως λόγους, || ὡς πρὸς ἱεράν τινα καταφεύγοντας ἄγκυραν καὶ τούτους ἡμᾶς καταβαλεῖν ἐκδεδίττεσθαι, λέγοντες μέν τι, οὐ μέντοιγε καὶ ὅσον βούλονται. 64v

Ἐγὼ δὲ εἰ μέν τι καὶ ἄλλο τοσοῦτον εἰς κατηγορίαν τῆς τούτων ἀσθενείας ἐστὶν εὑρεῖν οὐκ ἔχω εἰπεῖν καθὰ μὲν ὅτι μὴ τοῖς οἰκείοις ὅπλοις ἀλλὰ τοῖς ἑτέρων τὴν ἑαυτῶν ἀσπίζουσι φάλαγγα, οὐδὲ τοῖς ἐγγενέσι πτεροῖς κολοιοί ἀλλὰ τοῖς νόθοις διαγινώσκουσι καλλωπίζεσθαι (3) *— καὶ ταῦτα μεταμαθόντων κατὰ* (4) *τὸ σῶφρον τὸ δέον, τῶν ὅτε ἐπιρρώνυσθαι κατασπουδάκασι τοῖς λόγοις πρὸς τὴν εὐθύτητα ἀποκεκλικότων νόμοις* (5) *ἐμφρόνων καὶ γνώμῃ συνέσεως μεγαλόφρονος. ἀφ' οὗ γε δὲ καὶ τῇ ἐν ἅσμασιν εὐθύτητι ἠγαπήθησαν* (6)*, οὐ* (7) *πρὸς δεξιὰ οὐ πρὸς ἀριστερὰ μετατταττομένῃ. τί μηνύῃ* (8) *δὲ τὸ « μηδὲν ἄγαν » καὶ τό γε « μέσον ἂν τεμνούσῃ καὶ ἀκλινές » ;*

Ἀλλ' οὖν παραγέτωσαν, καὶ τοῖς ἡμετέροις ἡμᾶς ἁλίσκειν πτεροῖς (9) *βιαζέσθωσαν. οὕτω γὰρ μόνως γνοῖεν αὐτοὶ πλα-*

(1) Leutsch & Schneidewin, II, p. 7.

(2) Leutsch & Schneidewin, II, p. 474 ; Karathanasis (D. K.), *Sprichwörter in rhetorisch-Schriften des Psellos, des Eustathios und des Choniates*, inaugural Dissertation, Munich, 1936, p. 7.

(3) Leutsch & Schneidewin, II,

(4) « *undeutlich aber wohl sicher* », Gebhardt.

(5) Gebhardt.

(6) *εὐθύτης ἠγάπησέν σε*, Ca., 1, 4.

(7) *c. οὐ.*

(8) *μηνύῃ l. dubia.*

(9) Leutsch & Schneidewin, II, 222.

own feathers. Only so will they know their error and learn sense and practise with their snipping tongues to talk peace.

So much for the one point. As for the other, whatever they think they blame in me, they blame also in St Paul the herald of the Gentiles and in our Saviour himself, led astray by the spirit of error and not knowing the occasion proper to each thing, nor seeking measure in opposition, but, like ill-mannered colts, once they have started to run will not endure the bit's checking their impetus, until they have rushed on an unpassable cliff, with the bit and the rider.

But they reproach Paul with negligence, perhaps with impiety too. For what must not be allowed to the weakness of their understanding, that makes nothing of the zeal of the holy father — even if he is proceeding « not according to knowledge », as Paul witnesses — « not going about to establish his own righteousness » giving thanks to the Hebrews, but « submitting himself to the righteousness of God »? and before Paul God incarnate, who did not confine his message to the Jews alone (as he had himself often asserted, maintaining that he was sent to the sheep of Israel alone) but turned it to all nations. Therefore, of whatever they make these guilty, let them bring against us the same accusations.

Then let them set forth Alexander as agreeing with them whenever they show themselves up for fools, to no purpose listed as hierarchs and teachers ; and may they, as the saying goes, † wring help from a stone†, like Christians down on their luck who have taken a Jew for protector. We on the other hand shall not be at a loss for such an adversary, though he have many Alexanders, supplied by the mob of the market and the public place, the notorious practisers of adultery — rightly fitting like to like, so that in this matter too, of judging each thing correctly, we may be more fortunate than they.

νώμενοι σύνεσιν, καὶ ταῖς ψαλιζούσαις (1) αὐτῶν γλώσσαις λαλεῖν εἰρήνην ἐκμελετήσωσιν.

Καθ' ἕν μὲν ἂν τοῦτο · καθ' ἕτερον δέ, οἷα γὰρ αὐτοί μοι δοκοῦσι καὶ Παύλῳ τῷ ἱερῷ καὶ τῶν ἐθνῶν κήρυκι καὶ δὴ καὶ αὐτῷ τῷ ἡμετέρῳ σωτῆρι τὰ ὅμοια ἐγκαλεῖν, ἔτι (2) τῷ παραφόρῳ πλανώμενοι πνεύματι καὶ μὴ καιρὸν εἰδότες ἑκάστῳ πράγματι παρομαρτοῦντα μήτε μέτρον ἐπαιτούμενοι ἐνστάσεως ἀλλὰ καθάπαξ τρέχειν ἐφορμημένοι, κατὰ τοὺς ἐνυβρίζοντας τῶν πώλων, μὴ ἂν ἀνασχέσθαι τοῦ χαλινοῦ τὴν ῥύμην αὐτῶν ἀνακρούοντος, μέχρι καὶ πρὸς ἀπόρους κρημνοὺς ἑαυτοὺς ἐξωθήσωσιν αὐτῷ χαλινῷ καὶ ἀναβάτῃ.

Ἀλλὰ Παύλῳ μὲν ἐπιμέμψονται ὀλιγωρίαν, ἴσως δὲ καὶ ἀσέβειαν. Τί (3) γὰρ οὐ χρὴ τῇ ἀπονοίᾳ τούτων χαρίζεσθαι, τὸν πατρικὸν ἀθετήσαντι ζῆλον, εἰ καὶ μὴ κατ' ἐπίγνωσιν (4) οὗτος, αὐτῷ Παύλῳ χρήσασθαι μάρτυρι, μηδὲ τὴν ἰδίαν διὰ τέλους στῆσαι τετηρηκότι δικαιοσύνην, χάριν ἀποτίνοντι Ἑβραίοις, τῇ τοῦ Θεοῦ δὲ ὑποταγέντι. καὶ πρό γε τούτου, τῷ θεανθρώπῳ, ἅτε δὴ μὴ τοῖς Ἰουδαίοις μόνοις περικεκλικότι (5) τὸ κήρυγμα (δ καὶ αὐτὸς μᾶλλον πολλαχοῦ διεβεβαιώσατο, μόνοις ἀποστάλθαι τοῖς ἐξ Ἰσραὴλ διατεινόμενος πρόβασιν) (6) ἀλλὰ πρὸς ἅπαντα μεταταξαμένῳ τὰ ἔθνη (7). Οἷς οὖν τούτους καταστήσαιεν ὑπευθύνους, τούτοις καὶ ἡμᾶς ὑπαγάγοιεν.

Ἀλέξανδρον δὲ τότε προστήσωσιν ἑαυτῶν συνήγορον ὅταν ματαίους ἑαυτοὺς ἀποφήνωσι καὶ ἄλλως ἐπιγεγραμμένους τῇ ἀρχιεροσύνῃ καὶ τῷ διδασκαλικῷ ἀξιώματι, καὶ δή, τὸ ᾀδόμενον, πρὸς πωρείας ἐνέγκαιεν (8) ὡς κακοδαιμονοῦντες Χριστιανοί, Ἑβραίῳ κεχρήσονται προστάτῃ. ἡμεῖς δὲ οὐκ ἀπορήσομεν ἀνταγωνιστοῦ τοιούτου, πολλοὺς ἔχοντος Ἀλεξάνδρους, οὓς τὸ συγκλύδων παραστήσεται γένος, καὶ τῶν ἐξ ἀγορᾶς τε καὶ μηλίου, οἱ φημιζόμενοι διαγυμνάσαντες καῦκοι (9), εὖ γε ποιοῦντες συνάπτοντες ὅμοιον ὁμοίῳ, ὡς ἂν καὶ κατὰ τοῦτο, τὸ κρίνειν ὀρθῶς ἕκαστα, μᾶλλον αὐτῶν εὐμοιρήσομεν.

(1) *c.* ψαλλιζούσαις. (2) G.

(3) *c.* τίς. (4) Ro. 10 ,2-3. (5) *c.* περὶ κεκλικότι.

(6) MATT. 15, 24. *Dativum πρόβασιν Liddell and Scott lexicographi memorant, testibus Herodiano Gramm. et Hesychio Lexicogr.*

(7) Compare all this passage with A.'s letter to Stephen of Amasea (*Byzantion*, XXVIII, 1958, p. 368.

(8) *Locum non inveni.*

(9) Cf. οἱ δὲ τῆς ἀνατολῆς Ἁγιοπολῖται καυκοί εἰσιν διὰ τὸ εἶναι αὐτοὺς σγουρούς (G. WESTERINK, BASIL LAOURDAS, *Scholia in Vindob. Phil. Gr.* 314, Ἑλληνικά, 1960, p. 129).

LA DATE DE PLOTIN, ARCHEVÊQUE DE THESSALONIQUE

En 1884, Théophile Joannou publiait le *Panégyrique de S. Démétrios* par Plotin, archevêque de Thessalonique (1). Des treize pages du document, onze sont consacrées à la glorieuse victoire du saint sur les Avars, sous l'empereur Maurice, et l'éditeur en concluait que l'épiscopat de Plotin devait se placer au début du VIIe siècle.

Cependant, en 1918, L. Petit publiait le *Synodicon* de Thessalonique d'après un ms. du XVe siècle (2), où un Plotin occupe la 15e place dans la liste épiscopale. Sa place par rapport à d'autres prélats pour lesquels une date est connue amena L. Petit à situer son épiscopat « aux environs de l'an 855 ».

Mais voici que se présente un nouveau texte, plus précis et plus sûr : dans sa *Réfutation adressée au chef* [c.à.d. Nicolas le Mystique] *de ceux qui veulent par les saintes Écritures abolir les mariages honnêtes* etc. (3), Aréthas de Césarée écrit : « mais pourquoi vous fiez-vous si fort à cet accord insensé, au point de l'avoir confirmé par serment, s'il faut en croire, parmi beaucoup d'autres, Plotin de Thessalonique, à qui sa sottise et son manque de jugement l'ont fait raconter ouvertement. D'ailleurs, il s'est séparé de vous parce que ce qui avait été juré n'a pas été exécuté » (4).

(1) *Μνημεῖα ἁγιολογικά*, Venise, 1884, pp. 40-53.

(2) Le *Vaticanus gr.* 172 ; cf. L. PETIT, *Le Synodicon de Thessalonique*, *EO*, 18, 1918, pp. 236-254. M. G. GÉDÉON (*Πατριαρχικαὶ Ἐφημερίδες*, pp. 515) signale l'existence d'un autre ms., du XIVe celui-ci, *ms chartac. Xeropot. 191* ; je remercie le P. Halkin qui a bien voulu me le faire remarquer.

(3) *Ἀντιρρητικὸν πρὸς τὸν καθηγεμόνα τῶν ἀπὸ τῶν θείων γραφῶν κτλ.*, *ms. Mosquensis* 315, ff. 65 sqq.

(4) *L.c.*, *f.* 77^r.

On peut donc affirmer qu'en 906, le titulaire du siège de Thessalonique s'appelait Plotin, et qu'il a abandonné Nicolas plus ou moins rapidement, après la disgrâce de celui-ci.

Quant au début de son épiscopat, un *terminus post quem* est fourni par une inscription des murs de Thessalonique : « Restauré sous Léon et Alexandre, frères et empereurs, et sous Nicolas le patriarche œcuménique : — restauré sous Léon Chatzilakis, protospathaire impérial et stratège de Thessalonique, et sous Jean, archevêque de Thessalonique, *τοῦ ἐντοπίου* (1) ». Nicolas ne devint patriarche qu'en 901, et Léon Chatzilakis, envoyé à Thessalonique pour fortifier la ville contre d'éventuelles attaques arabes, entreprit, peu avant l'attaque du Tripolite, la réfection des murs maritimes (2). Comme il mourut avant la prise de la ville, l'inscription ne peut se référer aux restaurations entreprises après celle-ci (3).

Ce Jean (deux Jean ici se succèdent dans la liste) occupe la 22e (ou 23e) place dans le *Synodicon* (3). Plotin devrait donc occuper la 23e et non la 15e place. Quelle que soit l'explication de cette erreur — et L. Petit a relevé d'autres inexactitudes dans le *Synodicon* —, ce que nous savons, c'est qu'en 906, il occupait le siège de Thessalonique, et ce depuis peu. Une hypothèse, à première vue assez vraisemblable, c'est que Jean est mort dans le désastre de 904 et fut remplacé par Plotin dès que les circonstances le permirent.

Le *Panégyrique*, prononcé le jour de la S.-Démétrios, donc un 26 octobre, n'est pas défavorable à cette hypothèse — bien qu'il semble d'abord l'être : cette exaltation de S. Démétrios, invincible défenseur de sa ville natale, semble à peine pensable au lendemain du sac de 904. Aussi le changement de ton des derniers paragraphes est-il saisissant : « Souviens-toi aussi de l'armée des captifs que la foule de leurs péchés a dispersés chez les peuples barbares... Obtiens

(1) PAPADOPOULOS-KERAMEUS, c.r. de *Π. Ν. Παπαγεωργίου, Θεσσαλονίκης ἀρχιεπίσκοποι κατὰ παλαιὰς ἐπιγραφάς, Κωνσταντινόπολις*, 26, ἀρ. 141, 1892.

(2) Jean CAMÉNIATE, *Scriptores post Theophanem*, Bonn, p. 511. L. PETIT, *Les évêques de Thessalonique*, *EO*, 4, 1901, pp. 220-21.

(3) L. PETIT, *Le Synodicon de Thessalonique*, *EO*, 18, 1918.

la paix, pour que la fête de ta mémoire sacrée soit encore plus brillante que maintenant, afin que le barbare impur et sans loi ne viole pas les saintes maisons de Dieu et [que] la fleur de la population ne soit plus dévorée. Soldat invincible, fais-toi l'allié de l'empereur, soumets sous ses pieds les races barbares qui veulent la guerre... Défenseur toujours prêt, libère ceux qui sont emmenés en captivité en pays étranger, accablés sous le joug de l'esclavage, etc. ».

Que Plotin ait été élevé au siège archiépiscopal entre le 31 juillet 904 et le 26 octobre 904 ou 905, il aura pu, à l'une ou l'autre de ces deux dates, prononcer le *Panégyrique* qui se termine sur ces apostrophes révélatrices, avant d'être amené à prendre parti, bon gré mal gré, dans les luttes de la Tétragamie.

La question de savoir si le Plotin auquel Aréthas adresse trois lettres du *Mosquensis* 315 (ff. 85-86), signalées par Kougéas (*Ὁ Καισαρείας Ἀρέθας*, pp. 75 et 90), est complexe. J'espère y revenir prochainement.

P. KARLIN-HAYTER.

THE DATE OF CONSTANTINE VII'S CORONATION

The year in which Constantine Porphyrogenitus was crowned co-emperor with his father Leo VI and his uncle Alexander is a matter of doubt. All versions of the Logothete's chronicle (1) agree that he was crowned on Whitsunday by the patriarch Euthymios (that is, between February 907 and May 912), and this may be accepted without question. Only Pseudo-Symeon, whose chronology is notoriously inaccurate (2), gives the year (3) : it was, he says, the 25th year of Leo VI's reign, reckoning from 886, and this would be August 910-August 911. Whitsunday of this year fell on June 9. The date of June 9, 911, for the coronation has consequently been accepted by the best authorities (4).

However, to begin with, there are serious numismatic objections against such a chronology. During the early years of his reign Leo VI issued solidi only very sparingly. The single type on which he appears alone (he never associated Alexander with himself on his gold coinage) is of extreme rarity, and evidently a ceremonial issue for some special occasion (5). The other type of the reign, that on which Constantine VII is associated with him, is common. It is true that there are only two specimens in the British Museum (6), but

(1) THEOPHANES CONTINUATUS (ed. Bonn.), 375/9-10 ; 711/24-712/2 ; 868/21-2.

(2) Cf. F. HIRSCH, *Byzantinische Studien* (Leipzig, 1876), pp. 352-353.

(3) THEOPH. CONT., 711/24.

(4) For example, G. OSTROGORSKY in E. KORNEMANN, *Doppelprinzipat u. Reichsteilung im Imperium Romanum* (Leipzig and Berlin, 1930), p. 177 ; E. STEIN, *Mélanges Bidez* (*AIPHO*, 2, 1934), p. 906, note 4.

(5) W. WROTH, *Catalogue of Imperial Byzantine Coins in the British Museum* (London, 1908), II, pp. 444-445, nº 1 ; there are two varieties of lettering, as Wroth notes.

(6) *Ibid.*, II, p. 445, nºs 2, 3. There are 7 specimens at Dumbarton Oaks.

the number here and in other published catalogues is no indication of rarity : the coins are so uniform that there could be little point in multiplying the number of specimens in the trays of a museum. In the case of the silver, coins on which Leo's name is accompanied by that of Constantine (1) are as common as those on which his name occurs alone (2) : at Dumbarton Oaks, for example, there are five specimens of Leo alone and seven of Leo and Constantine. It might be argued that Leo would have been anxious to issue a large number of coins with Constantine's name on them, so as to familiarise his subjects with the identity of his successor, but such an argument cannot be pressed in view of the fact that the bronze bears the name of Leo alone or of Leo and Alexander, not of Leo and Constantine. The gold and silver coins must in fact represent issues spread over several years, not issues limited to the eleven months which a coronation as late as June 9, 911, would imply.

These facts are in themselves enough to make us suspicious. Moreover, as we shall see, both the Chronicle and the *Vita Euthymii* make it clear that the dismissal of the chamberlain Samonas from court took place *after* Constantine's coronation ; and yet his dismissal, on the evidence of the lunar eclipse associated with it, took place in June 908 (3).

The chronology of Constantine's life given by the various versions and derivatives of the Logothete's chronicle is a tangle of truth and falsehood. The Continuator of Theophanes, Pseudo-Symeon and the Continuator of George all state (4), truly, that Constantine was seven years old when his father Leo VI died. All state (5), truly, that he reigned 7 years (i. e. 913-920) under the regency of the council nominated by Alexander and afterwards in association with his mother Zoe. All state (6), wrongly, that he reigned 26 years with Romanus I (it should be 24, i.e. 920-944). All state (7),

(1) *Ibid.*, II, p. 446, n° 6.
(2) *Ibid.*, II, p. 446, n°s 4, 5.
(3) *Speculum*, 23 (1948), p. 234 note 99.
(4) THEOPH. CONT., 381/4 ; 718/5 ; 874/7-8.
(5) *Ibid.*, 381/6-7 ; 718/6-7 ; 874/9-10.
(6) *Ibid.*, 381/7-8 ; 718/7-8 ; 874/11.
(7) *Ibid.*, 381/8 ; 718/8 ; 874/12.

truly once more, that he reigned 15 years (i.e. 944-959) in supreme power.

Theoph. Cont. and Cont. Geo. Mon (1). state that his total *reign* was 55 years ; but this would imply that he was crowned at birth, or even before birth, since his whole life-span was only 54 years and 6 months (2). If, on the contrary, he was crowned by Euthymios, he must have been at least two years old at the time, since the first Whitsunday after Euthymios became patriarch was that of 907 (May 24).

Pseudo-Symeon (3) tells us that Constantine came to rule (i.e. after Alexander's death) in A. M. 6408, which he equates with A.D. 908 (this might be significant, since, as we shall see, 908 is the true date of Constantine's association with his father and uncle). He goes on to state that Constantine reigned 48 years, made up of the 7 plus 26 plus 15 years given by his fellow-chroniclers. This figure of 48 would be accurate if Constantine's rule with Romanus I were reduced from 26 years to 24 and if Constantine had really been crowned in 911 (4) ; but it is plain that Pseudo-Symeon arrives at 48 by simple addition of 7, 26 and 15, and leaves Constantine's first seven years out of account here.

Skylitzes (5), followed by Zonaras (6), states that when Alexander, not Leo VI, died Constantine was seven years old ; that he lived 54 years and two months ; and that he reigned 13 years with his father, uncle and mother, 26 with Romanus I, and 15 in supreme power. The total years of his reign are thus equated with the total years of his life (54 in each case) : which is impossible. It is clear that none of the Greek sources can be relied on.

However, the Italian documents give a much more satisfactory account (7). These are nearly unanimous that Con-

(1) *Ibid.*, 381/8-9 ; 874 12-13.

(2) For the date of his birth, May 18, 905, see GRUMEL, *Echos d'Orient*, 36 (1937), pp. 60-64.

(3) THEOPH. CONT., 718/3-4.

(4) See above, p. 133, note 3.

(5) CEDRENUS (ed. Bonn), II, 337/24-338 4.

(6) XVI, 22 ; ed. Dindorf, IV, 71/18-24.

(7) Their importance is stressed by STEIN, *Mélanges Bidez* (*AIPHO* 2, 1934), pp. 899-900, note 2.

stantine was crowned in 908. *Annales Cavenses* (1) give: «908 Leo suprascripto cum filio Constantino Porfirogenito». The *Chronicon Ducum Beneventi* (2) equates the year 910 (i.e. January to May) with Constantine's second year and the 13th indiction (September 909-August 910). The comments of B. Capasso (3) should be noted. The same testimony is given by the *Regesta Neapolitana* (4) and by the *Diplomata et Chartae Ducum Neapolis* (5).

Assuming this testimony to be accurate, we may look back at the Byzantine sources, and see how they accord with it. To begin with the *Vita Euthymii* (6), a contemporary source which may be relied on in matters unconnected with ecclesiastical controversy: the *Vita* does not describe the coronation of Constantine, but in chapter XVII twice mentions him as already crowned (7). Chapter XVII immediately follows the account of the trial and punishment of Nicetas Paphlago. Nicetas, after the volte-face of the Euthymians and their dispensation of the emperor's fourth marriage (i.e. after February 907), retired to a hermitage near the Bulgarian frontier. After some time (8) he was rounded up and sent to Constantinople, where it was proved that he had composed a violent invective against the emperor and his new patriarch (9). His arrest is probably datable to the latter part of 907. The next notice we have is the demand of Zoe to be proclaimed empress in church, since she is the wife of the *Autokrator* and has «a son *who has been crowned* (ἐστεμμένῳ) and is a porphyro-genitus». The same passage tells us that Samonas is still active among the emperor's advisers, and is

(1) MGH, scr. III, 188.

(2) *Ibid.*, 212/51-2.

(3) *Monumenta ad Neapolitani Ducatus Historiam Pertinentia*, I (Naples, 1881), p. 108.

(4) *Ibid.*, II/1, pp. 17-85.

(5) *Ibid.*, II/2, pp. 5-14. At *ibid.*, p. 1, on December 17, 907, Leo and Alexander are still the sole emperors.

(6) Ed. C. DE BOOR (Berlin, 1888); ed. P. KARLIN-HAYTER (*Byzantion*, 25-7, 1957, pp. 1-153).

(7) Ed. DE BOOR, 59/24, 60/14; ed. KARLIN-HAYTER, 116 17, 118/2.

(8) Ed. DE BOOR, 56/18; ed. KARLIN-HAYTER, 110/27.

(9) Ed. DE BOOR, 57 5-6; ed. KARLIN-HAYTER, 112/9-10.

pressing Zoe's suit on Euthymios (1). Now, Samonas was dismissed from his office on or before June 13, 908 (2). On the supposition that Constantine was crowned on Whitsunday, May 15, 908, Samonas took up the matter of Zoe's own recognition immediately after that date.

After this notice a whole quaternion (equal to about 8 or 9 of de Boor's printed pages) of the *Vita* is lost. When we pick up the story again, the emperor Leo VI is only just dead (he died on May 11, 912). If, as has hitherto been assumed, Consantine VII was crowned on June 9, 911, and if Zoe's struggle for recognition came after this (summer, 911), what did a whole quaternion find to relate of events between the summer of 911 and the spring of 912?

The order of events given by the various versions of the Chronicle is as follows (3) : 1. Constantine Dux escapes from Syria and comes to Constantinople ; the emperor Leo warns him not to seek the imperial crown. 2. Eustathios Argyros is dismissed, and dies. 3. An Arab delegation arrives in Constantinople to arrange for the exchange of prisoners (*ἀλλαγίον ἔνεκεν*) ; this can only be the *ἀλλάγιον* carried out in July-August 908 (4), so that the said delegation will have come in the spring of 908. 4. Constantine crowned on Whitsunday (i.e. May 15, 908). 5. Plots of Samonas, leading to his dismissal on or before June 13, 908. All this is reasonable and consistent.

Leo VI, whose chief, if not sole, object in marrying four times was to get an heir, is not likely to have waited longer than necessary before putting the crown on his head. The story told by the chronicler (5) of the return of Constantine Dux from Syria is very instructive. « Do not be misled », said the emperor Leo to him, « by the verse in so many people's mouths that 'Constantine shall be emperor of the Romans' ». The future emperor was not Dux but Porphyrogenitus. If

(1) Ed. DE BOOR, 59 9 ; ed. KARLIN-HAYTER, 116 3.

(2) See above, p. 134, note 3.

(3) THEOPH. CONT., 373-6 ; 711-13 ; 868-70.

(4) A. A. VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, II 2 (Bruxelles, 1950), pp. 21, 406.

(5) THEOPH. CONT, 373/11-23.

Dux was back in 907 or 908 (1) with this very disturbing rumour floating around him, Leo would certainly have lost no time in crowning the legitimate heir.

Ph. GRIERSON, *Cambridge.*
R. J. H. JENKINS, *Dumbarton Oaks.*

(1) Cf. CONST.PORPH. *De Adm. Imp.* II, Commentary (London, 1962), on 50/136 ff.

LA COMMUNE RURALE BYZANTINE (*)

Loi agraire — Traité fiscal — Cadastre de Thèbes

Les bases de l'étude de l'histoire agraire de Byzance ont été posées par les grands byzantinistes russes V. G. Vasil'evskij et F. I. Uspenskij. Leurs travaux ont suscité un intérêt mérité, et en Russie ils ont montré la voie aux recherches ultérieures. A la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, une pléiade d'historiens russes entreprirent d'étudier les rapports agraires dans l'Empire byzantin. L'histoire sociale et économique, en particulier l'histoire agraire, est devenue le problème préféré de la byzantinologie russe, et pendant très longtemps les historiens russes ont été les seuls à s'en occuper. De nos jours, les historiens soviétiques continuent à s'y intéresser activement. Pour la byzantinologie soviétique, l'histoire sociale et économique est le thème central, plus encore qu'il ne l'était pour la byzantinologie russe ancienne. Peu à peu, les byzantinistes des pays occidentaux se sont mis, eux aussi, à étudier les problèmes d'histoire économique et sociale. Ces dernières années, ils sont en permanence à l'ordre du jour de la byzantinologie mondiale (1).

(*) Extrait du *Glas* CCL, vol. 10 (1961), *Odeljenja društvenih nauka Srpske Akademije nauka i umetnosti.*

(1) Le premier rapport au récent XIIe Congrès international des études byzantines a été consacré aux rapports entre la ville et le village à Byzance : N. V. PIGULEVSKAJA-E.E. LIPŠIC-M. Ja. SJUZJUMOV-A.P. KAŽDAN, *Gorod i derevnja v Vizantii v IV-XII vv.* (La ville et le village à Byzance du IVe au XIIe siècle), *XIIe Congrès International des Études byzantines, Rapports I*, Belgrade-Ochride 1961. Des rapports complémentaires ont été présentés par P. LEMERLE, P. CHARANIS et D. ANGELOV. Paul Lemerle, un des plus éminents byzantinistes contemporains, a entrepris une grande étude sur l'histoire agraire de l'Empire byzantin : *Esquisse pour une histoire agraire de Byzance, Les sources et les problèmes*, Revue Hist., 219, 1 (1958) 32-74, 254-84 ; 219, 2 (1958) 43-94.

Grâce aux efforts de plusieurs générations d'érudits, des résultats remarquables ont été atteints. La documentation sur laquelle repose la recherche s'est également élargie. On a publié des sources importantes, qui jettent une lumière nouvelle sur les rapports dans le village byzantin à différentes époques. Cependant, malgré les succès obtenus, plusieurs problèmes restent non résolus. Les lignes fondamentales de l'évolution ne sont pas non plus suffisamment claires.

Pour faire ressortir ces lignes le mieux possible, je me référerai ici à trois documents importants : la Loi agraire de la fin du VIIe - début du VIIIe siècle, document connu depuis longtemps et souvent étudié ; le Traité fiscal du Xe siècle, qui a été publié il y a quelques dizaines d'années, mais qui n'est pas encore suffisamment étudié en tant que source de l'histoire des rapports agraires à Byzance ; le Cadastre de Thèbes, de la deuxième moitié du XIe siècle, qui n'est devenu que récemment accessible aux chercheurs. Ces trois documents sont d'une importance fondamentale pour comprendre le développement des relations agraires dans l'Empire byzantin. Les deux premiers donnent une idée très claire de la structure du village médiéval byzantin ; mis en parallèle et confrontés avec le troisième, ils montrent l'évolution que subit la commune rurale byzantine, de la rénovation de l'Empire byzantin, au VIIe siècle, jusqu'à la formation définitive des rapports féodaux.

I

On sait que sous le Bas-Empire romain, voire sous le Haut Empire byzantin, du IVe au VIe siècle, prédominait la grande propriété. La principale force productive était représentée par les colons, petits fermiers des grands domaines, qui perdaient peu à peu leur indépendance, de même que le droit de se déplacer librement. Le degré de dépendance des différentes catégories de colons était variable, mais dans l'ensemble leur dépendance du propriétaire foncier et leur rattachement à la glèbe n'ont fait que croître. Il est vrai que, çà et là, subsistaient des communes rurales indépendantes, dont le nombre

s'était accru par l'établissement des tribus « barbares » sur le territoire de l'Empire. Ceci est important pour la compréhension de l'évolution ultérieure des rapports agraires à Byzance. Mais pendant les premiers siècles de l'histoire byzantine, le rôle des paysans indépendants n'était pas grand.

Au seuil du VIIe siècle survient un grand changement dans le développement de l'Empire byzantin. De grandes secousses politiques, extérieures et intérieures, transforment sur plusieurs points l'aspect de l'Empire et en placent le régime social et économique sur une base tout à fait nouvelle. L'Empire se trouve devant une puissante invasion ennemie, en Orient et dans les Balkans. Il perd temporairement dans la bataille contre les Perses, et puis définitivement, après des luttes encore plus épuisantes contre les Arabes, ses riches provinces d'Asie antérieure et son grenier, l'Égypte. L'Asie Mineure, qui se maintient et qui devient son support principal, est dévastée, elle aussi, par des invasions fréquentes. De l'autre côté, les lourdes et durables incursions des Avars et des Slaves conduisent à la chute presque complète du pouvoir byzantin dans les Balkans. Dès la fin du VIe siècle commence l'installation durable des Slaves dans les régions balkaniques, et, au début du VIIe siècle, leur afflux se transforme en torrent irrésistible. A l'intérieur, l'État connaît une grande agitation. La fièvre qui s'empare de l'Empire exténué se manifeste par des luttes internes, des insurrections militaires, des conflits entre partisans des verts et des bleus dans les villes de tout le territoire.

Alors que la vie urbaine de Byzance conserve une certaine continuité, des transformations particulièrement profondes affectent les rapports agraires. Il est difficile de s'imaginer que les anciennes grandes propriétés aient pu subsister en nombre considérable après ces dévastations épouvantables. A ce qu'on peut constater, elles cessent presque entièrement d'exister, et à leur place apparaissent de petits propriétaires : des paysans, qui se mettent à cultiver les terres dépeuplées, et des stratiotes, titulaires de biens militaires, dans les nouvelles circonscriptions de thèmes. Ces transformations ont, pour le développement ultérieur, des conséquences d'une portée d'autant plus grande que dans l'Empire byzantin médiéval, la domination de la ville sur le territoire rural, qui carac-

térise l'antiquité, cède la place à la prédominance du village, typique du moyen âge (1).

De cette crise profonde que l'Empire byzantin traverse au début du VIIe siècle, il sort renouvelé et renforcé intérieurement. Alors que, au cours des siècles précédents, la grande propriété se trouve dans un état de croissance permanente et malsaine, et que les paysans se transforment de plus en plus en colons dépendants, à partir du VIIe siècle, la base de l'Empire, le fondement de sa force économique et militaire, est constitué par la petite propriété de paysans libres et de stratiotes des nouvelles armées des thèmes.

Une des plus grandes détresses du Bas-Empire a été le manque de forces actives dans l'économie (ce qui conduisait à l'attache forcée de toutes les classes de la population à leurs professions, et avant tout du paysan à la glèbe), ainsi que le manque d'hommes dans l'armée (ce qui avait pour conséquence de grever la force de l'Empire d'un effectif prépondérant, et bientôt exclusif, de mercenaires étrangers). A présent, avec l'installation d'une forte couche de propriétaires indépendants, cet inconvénient, en dépit de toutes les dévastations des guerres, n'existe plus. Ce qui signifie que les forces qui manquaient à l'Empire viennent de l'extérieur. Ce qui signifie que la nouvelle classe de paysans indépendants et de stratiotes provient, en grande partie, de l'afflux de forces fraîches, avant tout de celles de l'immigration slave. En effet, les Slaves se répandent sur toute la péninsule balkanique. Qui plus est, le gouvernement byzantin lui-même fait transférer de grandes masses de Slaves des territoires balkaniques dans l'Asie Mineure, là où l'on crée la nouvelle organisation des thèmes, et où l'on forme la nouvelle armée des thèmes (2).

(1) Cf. N. V. PIGULEVSKAJA - E. E. LIPŠIC - M. Ja. SJUZJUMOV - A. P. KAŽDAN, *Gorod i derevnja*, p. 9 sqq., 42.

(2) Cf. mon article : *Uticaj Slovena na društveni preobražaj Vizantije* (L'influence des Slaves sur la transformation sociale de Byzance), *Ist. Glasnik*, I (1948), p. 12 sqq. La littérature relative à l'organisation des thèmes est très riche. L'étude des origines de cette organisation, inaugurée à la fin du siècle dernier par les travaux importants de H. Gelzer, Ch. Diehl et F. I. Uspenskij, a été particulière-

Les nouveaux rapports qui s'établissent dans le village byzantin pendant le haut moyen âge sont reflétés par la *Loi agraire* (*νόμος γεωργικός*) (1). Document de la fin du VIIe ou du début du VIIIe siècle (2), la Loi agraire nous fait connaître la vie quotidienne du paysan byzantin de cette époque. Il semble bien que la Loi agraire ait en vue avant tout des habitats ruraux nouveaux, provenant de la colonisation des terres abandonnées. On a l'impression que les villages dont il y est question se trouvent dans des régions boisées. On parle souvent de défrichement de forêts, d'exploitation de terres incultes, ainsi que d'attaques de bêtes sauvages contre les troupeaux des villages (3). Les paysans dont la Loi

ment avancée par E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches*, Stuttgart, 1919, p. 117 sqq. Ces dernières années, ce problème a été discuté d'une manière particulièrement animée. Cf. avant tout A. PERTUSI, *Costantino Porfirogenito De thematibus*, Città del Vaticano 1952, p. 103 sqq ; G. OSTROGORSKY, *Sur la date de la composition du Livre des Thèmes et sur l'époque de la constitution des premiers thèmes d'Asie Mineure*, *Byzantion*, 23 (1953) 31-66 ; A. PERTUSI, *La formation des thèmes byzantins*, *Berichte zum XI. intern. Byzantinisten-Kongress*, München 1958, et mon rapport complémentaire *ib.* ; H. W. HAUSSIG, *Anfänge der Themenordnung*, in : ALTHEIM-STIEHL, *Finanzgeschichte der Spätantike*, Frankfurt a.M., 1957, 82 sqq. ; J. KARAYANNOPOULOS, *Die Entstehung der byzantinischen Themenordnung*, München 1959, essaie, dans son travail par ailleurs faible, de mettre en doute le lien entre l'organisation des thèmes et la création des biens militaires. La thèse de l'apparition tardive des biens militaires est défendue aussi par P. LEMERLE, *op. cit.*, 219, 1, p. 70 sq., 219, 2, p. 43 sq. Cf. toutefois ma critique dans *Vierteljahrschr. f. Sozial- u. Wirtschaftsgesch.*, 47 (1960) 262 sq., et mon article sur *L'exarchat de Ravenne et l'origine des thèmes byzantins*, *VII Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne 1960, fasc. I, 100 sq.

(1) Édition critique (avec traduction en anglais et commentaire) : W. ASHBURNER, *The Farmer's Law*, *Journal of Hellenic Studies*, 30 (1910), 85-108 ; 32 (1912) 68-95.

(2) Sur la date de la rédaction de la Loi agraire, cf. mon *Histoire de l'État byzantin*, p. 120, n. 1.

(3) Ce qu'indique bien E. E. LIPŠIC, *Vizantijskoe krest'janstvo i slavjanskaja kolonizancija*. (*La paysannerie byzantine et la colonisation slave*), *Vizantijskij Sbornik*, Moskva-Leningrad 1945, 105 sq. ; et *Očerki istorii vizantijskogo obščestva i kul'tury*, *VIII-pervaja polovina IX veka* (Études sur l'histoire de la société et de la civilisation

agraire réglemente les rapports juridiques sont des propriétaires fonciers indépendants (1). Ils ne sont asservis à personne, paient l'impôt directement à l'État, leur liberté de déplacement n'est limitée en rien. Il va sans dire que cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu de paysans dépendants à cette époque, mais cela signifie certainement que la paysannerie indépendante représentait alors une classe très nombreuse dans les provinces byzantines, et que le terme « paysan » (*γεωργός*) désignait avant tout un propriétaire foncier indépendant. L'importance extraordinaire de ce document tient précisément à ce qu'il nous permet de saisir ce fait.

La propriété individuelle paysanne l'a emporté définitivement. Les paysans sont considérés comme les « maîtres » (*κύριοι*) de leurs biens mobiliers et immobiliers. Les champs, les vignes, les vergers, les jardins, sont en leur possession complète et héréditaire. Une conséquence naturelle en est l'inégalité des fortunes, qui se manifeste déjà suffisamment dans la Loi agraire : il y a des paysans aisés, qui possèdent non seulement de la terre et du bétail, mais aussi des esclaves ; il y a aussi des indigents, qui ne possèdent pas les moyens d'exploiter leur terre et la donnent en bail à leurs voisins plus aisés. Dans leur ensemble, les paysans byzantins sont pourtant membres de la commune rurale (*ἡ τοῦ χωρίου κοινότης*). La possession individuelle provient du partage du terrain occupé par la commune, et en cas de besoin on peut ultérieurement procéder à de nouveaux partages (2). A côté de la propriété

byzantines, VIIIe — première moitié du IXe siècle), Moskva-Leningrad 1961, 57 sq.

(1) Quoique sans raison valable, ceci a été parfois mis en doute. Ce fait a été indiqué avec raison par E. E. LIPŠIC, *op. cit.*, et plus résolument encore par M. Ja. SJUZJUMOV, *O kharaktere i suščnosti vizantijskoj obščiny po Zemledel'českomu zakonu* (Du caractère et de la nature de la commune byzantine d'après la Loi Agraire), *Viz. Vremennik*, 10 (1956) 29 sq. Voir aussi P. LEMERLE, *op. cit.*, 229, 1, p. 57.

(2) P. LEMERLE, *op. cit.*, 219, 1. p. 58 sq. suppose que c'étaient les terres abandonnées qui étaient soumises au partage, et que ces partages étaient périodiques. C'est un fait pourtant qu'à cette époque, et même plus tard, il y avait beaucoup de terres libres, non cultivées. Avec le temps, ces terres inoccupées et non partagées (*τόποι*

individuelle clairement exprimée, subsistent certains éléments des droits des membres de la commune sur la terre, voire sur les fruits du voisin (1). Les pâturages sont régulièrement en exploitation collective, et les terres incultes ou non cultivées se trouvent d'habitude en propriété communautaire (2). Les troupeaux des villages sont gardés par des bergers entretenus par la commune. Les membres de la commune sont liés entre eux par la responsabilité collective pour le paiement de l'impôt. Si un paysan s'appauvrit et abandonne sa propriété, ses voisins paient l'impôt à sa place, et en revanche ils ont le droit d'exploiter le terrain abandonné.

En reflétant l s rapports nouveaux, qui se distinguent fortement de ceux de la période précédente, la Loi agraire présente avant tout un droit nouveau. Nonobstant les efforts de quelques érudits tendant à prouver sa correspondance avec le Droit justinien (3), les emprunts au Code justinien dans les anciennes rédactions de la Loi agraire restent très peu nombreux.

ἀμέριστοι) étaient occupées et partagées, voire tout d'abord occupées par des particuliers et ensuite partagées entre les membres de la commune. Ceci ressort d'une manière particulièrement claire de l'article 32 de la Loi, et il s'agit certainement de ce processus dans les articles 8 et 82. Sur des partages périodiques, autant qu'on peut voir, il n'y a aucune donnée ni allusion dans la Loi agraire.

(1) Ce que met en valeur, peut-être d'une manière excessive, A. P. Každan, *Derevnja i gorod v Vizantii v IX-X vv.* (Le village et la ville à Byzance au IXe et au Xe siècles), Moskva 1960, 35 sq., et *K voprosu ob osobennostjakh feodal'noj sobstvennosti v Vizantii v VIII-X vv.* (Les particularités de la propriété féodale à Byzance aux VIIIe-Xe s.), *Viz. Vrem.*, 10 (1956) 48 sq., — selon lequel « le droit sur la terre d'autrui » était la particularité la plus caractéristique de la commune rurale byzantine.

(2) L'article 81 de la Loi parle de terre commune (τόπος κοινός) sur laquelle tous les membres de la commune avaient le même droit et personne un droit exclusif. Il arrivait cependant que des friches et même des bois se trouvaient en possession individuelle (art. 17, 20, 57, 58 ; cf. *Ecloga* XVII, 20).

(3) Cf. par ex. F. Dölger, *Ist der Nomos Georgikos ein Gesetz des Kaisers Justinian II, Festschrift L. Wenger* (1945), 18 ff. Réimprimé *ap.* F. Dölger, *Paraspora*, Ettal, 1961, 241 ff.

La transformation que subissent les rapports agraires à Byzance au cours du haut moyen âge a été interprétée comme une conséquence de l'influence slave, déjà par le grand historien du droit byzantin Zachariä von Lingenthal (1). Sa thèse a été reprise et développée par Vasil'evskij et Uspenskij. Ces derniers avaient bien compris l'importance pour Byzance de l'immigration slave, sans pour autant saisir la nature du problème. Ils affirmaient que Byzance avait emprunté aux Slaves et introduit chez elle une nouvelle organisation agraire typiquement slave, la commune rurale avec propriété collective pour tous ses membres, et partage périodique du territoire entier du village. Cette théorie, inspirée par le romantisme slavophile, a longtemps séduit les historiens, bien qu'elle n'eût pas d'assises dans les sources : la commune proto-slave imaginaire qu'elle postulait était conçue à l'image du « mir » russe, lequel, en fait, comme personne ne le conteste depuis longtemps, a ses origines à une époque beaucoup plus tardive. Ni la Loi agraire, ni aucune autre source ne montre le territoire rural byzantin entièrement sous la domination collective des membres de la commune, ni soumis à des partages périodiques ; les biens des paysans étaient principalement, comme on l'a vu, leur propriété individuelle et héréditaire. Pančenko a été le premier à attirer l'attention sur ce fait, et c'est en cela que réside incontestablement son grand mérite (2). Cependant Pančenko, tout comme ses éminents prédécesseurs, lorsqu'il parlait de la commune rurale, avait devant les yeux le « mir » russe d'époque beaucoup plus tardive ; même pour lui, l'idée de la commune était liée à la propriété collective et au partage périodique des terres ; n'en trouvant pas trace dans les sources byzantines, il niait simplement l'existence de la commune à Byzance, et arrivait à contredire les données très claires des sources. La commune rurale a incontestablement existé à Byzance, ainsi qu'ailleurs, avant et après l'installation des

(1) K. E. ZACHARIÄ VON LINGENTHAL, *Geschichte des griechisch-römischen Rechts*, 3. Aufl., Berlin 1892, 253 ff.

(2) B. A. PANČENKO, *Krest'janskaja sobstvennost' v Vizantii* (La propriété paysanne à Byzance), *Izvestija Russkogo arkheologičeskogo Instituta v Konstantinopole*, 9 (1904).

Slaves (1). La théorie selon laquelle, à l'arrivée des Slaves, s'est formée à Byzance une commune spécifiquement slave, doit être, par conséquent, définitivement abandonnée. Même la byzantinologie soviétique, qui a été pendant quelque temps favorable à cette théorie, s'en éloigne de plus en plus (2). La colonisation slave du VIIe et du VIIIe siècle n'a pas transformé l'aspect juridique de la propriété foncière à Byzance, mais elle a versé des forces nouvelles dans l'économie rurale byzantine, qui se trouvait en déclin. Grâce à cela, L'Empire épuisé a connu une profonde transformation économique et sociale. Les colons dépendants des gros propriétaires du Bas-Empire ont cédé la place a une forte couche de propriétaires indépendants, en grande partie d'origine slave.

II

La petite propriété de paysans libres et de stratiotes, réunis dans les communes rurales, a été la source principale de la force de l'Empire byzantin du VIIe au Xe siècle, époque à laquelle Byzance a réussi, après de longues et épuisantes luttes, à préserver son existence et ensuite à atteindre les sommets de la puissance et de son influence sur le monde qui l'entourait. La Loi agraire nous a montré quels étaient les aspec ts de lacommune rurale byzantine au début de cette période. Ce qu'elle était devenue à la fin apparait dans le Traité fiscal (3).

(1) Ce que souligne aussi M. V. LEVČENKO, *Materialy dlja vnutrennej istorii vostočnoj rimskoj imperii V-VI vv.* (Matériaux pour servir à l'étude de l'histoire de l'Empire romain d'Orient au Ve et au VIe s.) *Viz. Sbornik*, (1945), 37.

(2) Cf. en particulier M. Ja. SJUZJUMOV, *Bor'ba za puti razvitija feodal'nykh otnošenij v Vizantii* (La lutte pour les voies du développement des relations féodales à Byzance), *Vizantijskie Očerki*, Moskva 1961, 42 ; et *Nekotorye problemy istorii Vizantii* (Quelques problèmes de l'histoire de Byzance), *Voprosy istorii*, 1959, 3, 101 sq.

(3) Le texte a été découvert et édité pour la première fois par W. ASHBURNER, *A Byzantine Treatise of Taxation, Journal of Hellenic Studies*, 35 (1915), 78-86. Nouvelle édition et étude importante : F. DÖLGER, *Beiträge zur byzantinischen Finanzverwaltung, besonders des 10. und 11. Jahrhunderts*, Leipzig-Berlin 1927. Étude et

Ce traité, composé au xe siècle et probablement pendant la première moitié de celui-ci (1), explique comment s'effectue l'imposition du village byzantin, comment l'impôt est partagé entre les feux, quand et sous quelles conditions l'obligation d'impôt peut être diminuée ou abolie, temporairement ou définitivement, partiellement ou totalement. Donnant des indications détaillées sur les méthodes et la technique du système fiscal byzantin, le Traité apporte naturellement des renseignements sur le village byzantin, et sur les paysans dont il s'occupe : après la Loi agraire, ce document est la source la plus substantielle pour l'étude du statut du village byzantin. Tout comme la Loi agraire, le Traité concerne la commune rurale indépendante. Les paysans dont il y est question n'ont pas de maître, ils ont affaire seulement aux fonctionnaires de l'État, paient l'impôt directement à la trésorerie de l'État, et jouissent d'une entière liberté de déplacement. Cependant les conditions que reflète le Traité fiscal sont bien différentes de celles que reflétait la Loi agraire.

On a vu que déjà du temps de la Loi agraire existaient, parmi les paysans d'un même village, des inégalités de fortune, conséquence naturelle du fait que la propriété principale du paysan était héréditaire. Dans le village que montre le Traité fiscal, deux siècles et demi plus tard, cette inégalité,

traduction en allemand : G. OSTROGORSKY, *Die ländliche Steuergemeinde des byzantinischen Reiches im 10. Jahrhundert*, *Vierteljahrschr. f. Sozial- und Wirtschaftsgesch.*, 20 (1928), 3-108.

(1) F. DÖLGER, *op. cit.*, 8, le situe d'une manière indéterminée entre 913 et 1139. Selon moi (*op. cit.*, p. 3 et sqq.), il date probablement de la première moitié du xe siècle, et en tout cas d'avant 1002. Cette datation est aujourd'hui plus ou moins généralement admise. Aujourd'hui j'aurais souligné encore plus ce que j'avais indiqué dans ce travail de jeunesse, à savoir que selon toute probabilité le Traité date de la première moitié du xe siècle. Non seulement les conditions sociales et économiques qu'il reflète correspondent plus à la première qu'à la seconde moitié du xe siècle (et, en tout cas, elles ne correspondent nullement au xie ni au xiie siècle), mais le fait que l'auteur du Traité mentionne l'empereur Léon VI (886-912) en l'appelant *ὁ ἀποιχόμενος βασιλεύς* prouve qu'il écrit peu après la mort de cet empereur, qui est pour lui le « feu empereur Léon », à la différence des prédécesseurs de cet empereur, des « empereurs morts depuis longtemps ».

ce qui est aussi naturel, se manifeste d'une manière encore plus évidente.

Le traité mentionne des paysans dont la richesse s'est tellement accrue, qui possèdent tant de bétail et d'esclaves, que leur terre dans le village ne leur suffit plus et qu'ils en sortent pour s'installer hors des limites du village, où il y a plus d'étendue pour le surplus de leur force économique ; ils y construisent leurs maisons et établissent leurs nouveaux feux (il semble que la terre inexploitée et libre ne manquait pas même à cette époque). Ainsi apparaissent des exploitations isolées, que le traité appelle *ἀγρίδια*, utilisant un terme qui se rencontre souvent dans d'autres sources, mais qui est ici défini d'une manière plus précise. Une catégorie proche de ces exploitations isolées est représentée par les *proasteia*, qui se forment, explique l'auteur du traité, de la même manière et pour les mêmes raisons ; ils se distinguent des *agridia* par le fait que leurs propriétaires ne s'y installent pas, mais les font exploiter par « leurs dépendants, esclaves ou salariés ou autres » (1). Dans d'autres sources, particulièrement dans celles qui datent d'une époque plus tardive, *proasteion* désigne un bien féodal. Ici ce n'est pas le cas ; les *proasteia* dont il est question sont la propriété de paysans riches, et leurs exploitants ne sont pas les serfs parèques d'un féodal, mais des esclaves et des salariés de paysans riches. Il faut toutefois remarquer que, même paysans, les propriétaires des *proasteia* étaient certainement très aisés (2).

(1) F. DÖLGER, *op.cit.*, 115, 41 : *τινὰς τῶν ὑπ' αὐτούς, δούλους ἢ μισθίους καὶ λοιπούς.*

(2) Un parallèle intéressant est offert par la Vie de Philarète, de la première moitié du IXe siècle. Bien qu'il fût d'origine paysanne, Philarète possédait beaucoup de *proasteia* et un grand nombre d'esclaves et de bestiaux. En parlant de cette grande richesse, que le saint distribue par la suite, l'auteur cite des chiffres exagérés, des centaines et des centaines de têtes de gros bétail, des milliers de têtes de petit bétail et rien moins que 48 proasteia : M.-H. FOURMY et M. LEROY, *La vie de S. Philarète*, *Byzantion*, 9 (1934) 113. — La novelle de l'empereur Basile II de 996 mentionne un certain Philocalès, paysan qui s'est élevé aux rangs supérieurs, s'est enrichi et à la fin s'est approprié tout un village dont il a fait son *proasteion* : ZEPOS, *Jus graeco-romanum*, I, 265.

D'un autre côté, le Traité fiscal donne de nombreuses indications sur la condition misérable des paysans, et certainement c'était alors la condition de la majorité de la population byzantine. C'est précisément ceci qui a contraint le pouvoir à accorder tous les allègements d'impôt dont le traité parle d'une manière aussi détaillée. Comme son auteur le dit explicitement, les dégrèvements sont accordés en conséquence de la « grande misère des contribuables ou de la terre sur laquelle l'impôt est perçu » (1).

Dans le Traité fiscal, comme dans la Loi agraire, les habitants du village sont liés par le principe de la solidarité fiscale ; si quelques paysans quittent leur terre, les autres sont obligés de payer l'impôt à leur place, c'est-à-dire de verser ce qu'on nomme l'*allèlengyon* (*ἀλληλέγγυον*). Cependant, d'après le Traité fiscal, on voit clairement que les paysans n'étaient pas habituellement en situation de faire face aux obligations de leurs voisins en même temps qu'à leurs obligations propres, et préféraient s'enfuir plutôt que se charger de ce poids supplémentaire, malgré le droit d'utiliser les terres voisines abandonnées. C'est une situation que la Loi agraire ne laisse entrevoir en rien, mais qui, à l'époque du Traité fiscal, devient, semble-t-il, un phénomène général qui se trouve à la base de plusieurs de ses dispositions sur l'octroi de dégrèvements fiscaux. Afin de ne pas subir de dommages plus importants, l'État, dans de tels cas, abandonnait l'exigence de l'impôt sur les terres abandonnées, c'est-à-dire qu'il en supprimait temporairement les charges fiscales. « Afin qu'elles ne soient pas abandonnées, elles aussi », dit le Traité, « l'inspecteur fiscal de l'Empereur annule les impôts des terres abandonnées » (2). « Afin que, réduits à la misère, ils ne déguerpissent pas à cause de cette misère, l'inspecteur les libère dans la mesure où c'est possible », est-il dit un peu plus loin (3). Si les fugitifs reviennent, ils sont de nouveau imposés, éventuellement avec certains allègements. S'ils ne reviennent pas après trente ans, l'exemption temporaire

(1) DÖLGER, *op.cit.*, 119, 9.
(2) *Ib.*, 119, 3.
(3) *Ib.*, 119, 12.

et conditionnelle devient stable et définitive. De là vient le *klasma* (τὸ κλάσμα), terre définitivement libérée d'obligation fiscale. Les terres klasmatiques sont retirées de la commune rurale et tombent sous le pouvoir de l'État, qui les vend, les concède ou les afferme à celui qui le désire (1).

Comme on le voit, la différenciation économique s'est accrue pendant l'intervalle qui sépare le Traité fiscal de la Loi agraire, et l'organisme de la commune rurale s'est affaibli (2). La commune a, de plus, perdu dans une grande mesure son importance réelle. Les exploitations qui apparaissent en dehors des limites du village peuvent, malgré cela, faire partie de la commune, dans la mesure où elles paient l'impôt avec leur village d'origine et figurent sur le même rôle fiscal. Cependant, lorsque ces domaines ou d'autres propriétés paient un impôt isolé, et sont portés à part sur les rôles fiscaux, ils ne font pas partie de la commune, mais sont considérés comme « indépendants » (ἰδιόστατα). Ceci vaut également pour les terres exemptes d'obligations fiscales. Nous avons vu que les propriétés transformées en klasmata se séparent définitivement de la commune rurale, même quand elles se trouvent au centre du village. Qui plus est, la commune n'embrasse pas la partie du territoire rural qui, pour un motif quelconque, n'a pas été imposée lors de la fixation de l'impôt général sur tout le village, l'impôt de ces parcelles étant fixé ultérieurement. Il arrive, explique l'auteur du Traité fiscal, que l'on fasse le recensement et l'imposition, et qu'au centre du village subsiste un lot de terre que personne ne réclame, qu'il soit superflu ou qu'il paraisse, à ce moment, d'un piètre intérêt. Après un certain temps, le fonctionnaire fiscal constate que cette parcelle inoccupée est d'un bon rendement, et peut-être un des habitants du village l'a-t-il occupée ou voudrait l'occuper, en assumant l'impôt afférent. Alors le fonctionnaire impose cette parcelle et l'inscrit dans une rubrique particulière, à la suite de la commune rurale (μετὰ τὴν τοῦ

(1) *Ib.*, 116, 15.

(2) Que les données du Traité fiscal indiquent un affaiblissement de la commune rurale byzantine est bien indiqué aussi par LEMERLE *op. cit.*, 219, 1, p. 265.

χωρίον τοῦδε δμάδα). De ce fait, elle est considérée aussi comme indépendante (ἰδιόστατον) et son impôt comme un « supplément » (προσθήκη) (1).

Par conséquent, le fait qu'une terre appartient ou n'appartient pas à la commune rurale ne dépend pas de ses particularités réelles, économiques ou autres — situation, superficie, propriétaire —, mais exclusivement du fait qu'elle est enregistrée avec le village, et, par conséquent, portée sur le rôle fiscal avec la commune, ou bien dans une rubrique particulière. La commune devient avant tout une unité d'administration fiscale (2) dont les membres sont liés par la solidarité fiscale, obligation à laquelle ils sont de moins en moins capables de satisfaire. Il est vrai que l'auteur du traité considère les choses de son propre point de vue. Nous n'osons pas affirmer que la commune rurale de cette époque avait seulement les traits qu'il fait ressortir, et que, entre les membres de la commune, il n'y avait aucun lien en dehors de celui qu'il indique. Mais il est évident que ces traits étaient prépondérants.

En confrontant les données de la Loi agraire avec celles du Traité fiscal, nous constatons l'évolution subie par la commune byzantine depuis la fin du VIIe jusqu'au Xe siècle. Avec le temps, parallèlement à l'accroissement de l'inégalité des fortunes, les liens organiques de ses membres s'affaiblissent, et le lien que leur impose l'État, en transformant la commune en instrument de son administration fiscale, s'affirme de plus en plus.

Dans les discussions sur le caractère de la commune rurale byzantine, on n'a pas pris suffisamment en considération cette évolution, mais on a essayé de donner une définition plus ou moins générale de la commune byzantine. Dans ma dissertation consacrée au Traité fiscal, j'ai défini moi-même la commune rurale byzantine telle que la présente ce document, et j'ai émis la thèse que c'était avant tout une unité

(1) DÖLGER, *op.cit.*, 116, 24 sq.

(2) Ce que indique aussi en passant E. E. LIPŠIC, *Očerki istorii vizantijskogo obščestva i kul'tury*, p. 56 et 68, dans *Voprosy istorii*, 1961, 6, p. 103.

fiscale (1), ce qui certainement ne vaut pas comme définition générale : j'ai dû modifier cette conception dans des travaux postérieurs. D'autres érudits ont donné la priorité à la Loi agraire, pour formuler également une définition plus ou moins générale sur la base de ses données, en négligeant celles du Traité fiscal. En réalité, la commune rurale byzantine n'a pas toujours été telle que la montre la Loi agraire, ni telle que la montre le Traité fiscal. Elle a évolué naturellement, et l'image que donne la Loi agraire a été remplacée peu à peu par l'image qui est esquissée dans le Traité.

L'affaiblissement de la commune rurale, qui se reflète dans ce dernier document, ne peut pas surprendre, car on sait qu'au xe siècle, la propriété rurale est en pleine crise. Les célèbres novelles des empereurs macédoniens parlent de la décadence des biens paysans et militaires sous la pression accrue des gros propriétaires. Les données du Traité sur l'appauvrissement de la paysannerie, sur l'abandon fréquent des terres paysannes, et en particulier sur la création des terres clasmatiques, témoignent dans le même sens en plaçant le problème dans une autre perspective.

Dans le haut moyen âge, après la grande transformation survenue au VIIe siècle, la structure sociale de l'Empire byzantin a été relativement homogène. Cependant, même dans les cadres de la nouvelle organisation sociale, fondée en premier lieu sur la petite propriété foncière, on devait, avec le temps, arriver de nouveau à de grandes différenciations sociales et à une concentration de la propriété terrienne. Dans les rangs des représentants supérieurs de la nouvelle organisation des thèmes, se forme graduellement une nouvelle couche aristocratique. Le processus de féodalisation de l'Empire byzantin commence par le renforcement de cette nouvelle aristocratie des thèmes. A partir du VIIIe siècle déjà apparaissent à Byzance des familles de magnats isolées, et cent ans plus tard, la noblesse s'affirme définitivement comme une caste privilégiée ; à partir de cette époque, sa propriété foncière s'accroît de plus en plus rapidement. Les terres des paysans et des soldats passent aux mains des gros pro-

(1) *Die ländliche Steuergemeinde des byzantinischen Reiches*, S. 16 ff.

priétaires, « les puissants » (*δυνατοί*), et leurs titulaires, les « pauvres » (*πτωχοί, πένητες*), se transforment en parèques sur les terres des nobles ou des monastères.

C'est l'image que présentent les novelles du xe siècle. Il est vrai que le pouvoir byzantin s'oppose de toutes ses forces à ce processus qui lui enlève des soldats et surtout des contribuables. Entre le pouvoir impérial et la noblesse féodale commence une lutte longue et exaspérée. Par une série entière de lois-novelles, les empereurs byzantins interdisent aux gros propriétaires d'acheter ou d'acquérir, par quelque moyen que ce soit, les terres des paysans et des soldats, et de transformer leurs titulaires en leurs propres parèques (1). D'après les novelles de cette époque on voit, qui plus est, que l'on ordonne aux fonctionnaires compétents des thèmes de visiter les biens des nobles et des monastères, et de rendre à l'État tous les paysans d'État et les soldats qu'ils y surprendraient (2). Cependant les « puissants » n'étaient pas moins acharnés à poursuivre leur but, et ils arrivaient toujours à déjouer les prescriptions des lois, avec l'aide des fonctionnaires mêmes de l'État et des juges, qui appartenaient eux-mêmes à la classe des gros propriétaires féodaux (3).

(1) Sur la base des novelles impériales déjà, V. G. VASIL'EVSKIJ, *Materialy dlja vnutrennej istorii vizantijskogo gosudarstva* (Matériaux pour servir à l'histoire intérieure de l'État byzantin), *Žurnal min. nar. prosv.*, 202 (1879), 161-23 = *Trudy V. G. Vasil'evskogo*, IV (1930), 250-331, avait donné un exposé détaillé de la lutte autour de la petite propriété, en citant les documents soit en traduction, soit en paraphrase. Depuis, l'histoire de cette lutte a été souvent faite, avec plus ou moins de détails et de nouvelles remarques. J'ai essayé d'en élargir la base documentaire en attirant l'attention sur les données des documents contemporains, et de donner une nouvelle interprétation de la nature de cette lutte (cf. les notes suivantes). LEMERLE, *op. cit.*, 219, 1, 265 sq., présente des remarques critiques importantes sur le texte des novelles impériales.

(2) Cf. G. OSTROGORSKI, *O vizantiskim državnim seljacima i vojnicima. Dve povelje iz doba Jovana Cimiska* (A propos des paysans d'État et soldats byzantins. Deux actes du temps de Jean Tzimiscès), *Glas*, 214 (1954), 23 sq. ; et *Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine*, Bruxelles 1956, 1 sq.

(3) Cf. G. OSTROGORSKY, *The Peasant's Pre-emption Right, An Abortive Reform of the Macedonian Emperors, Journal of Roman Studies*, 37 (1947) 117 sq.

Cette longue lutte s'est terminée par la victoire du féodal. Dans le développement social de Byzance survient de nouveau une grande transformation. Se trouvant devant un front unique d'éléments économiquement les plus forts et politiquement les plus influents, et devant leur volonté irrésistible d'expansion économique, le pouvoir byzantin finit par capituler et abandonne les petits propriétaires à leur destin. Les terres des propriétaires laïques et ecclésiastiques s'accroissent d'une manière permanente et désormais sans obstacle ; les biens des paysans et des soldats décroissent de plus en plus et leurs propriétaires perdent définitivement leur indépendance, en se transformant en parèques, soit sur les propriétés des nobles ou des monastères, soit sur les terres de l'État. Car, dans la mesure où il réussissait, du moins en partie, à arrêter le passage des paysans sur les terres féodales, le pouvoir impérial, par ses propres mesures juridiques et administratives, limitait leur droit de libre déplacement, tout comme le droit de disposer librement de leur propriété immobilière, et en cela les transformait pratiquement en parèques d'État.

Le déclin de la petite propriété devait provoquer également des transformations à l'intérieur de la commune rurale. Les données du Traité fiscal sont d'autant plus précieuses qu'elles prouvent que ces transformations se produisirent en effet. La création des klasmata sur le territoire du village, non seulement diminuait le fonds terrien de la commune, mais sapait son organisme, brisait son unité. Bien entendu, les klasmata que l'État vendait ou donnait se retrouvaient en fin de compte entre les mains des grands propriétaires laïques ou ecclésiastiques ; ainsi, sur le territoire même de la commune se créaient des cellules qui la détruisaient et l'absorbaient de plus en plus (1).

Ce n'est pas par hasard que l'apparition du klasma, dont le Traité fiscal parle d'une manière aussi détaillée, correspond justement à la crise de la propriété paysanne. La

(1) Sur l'action destructrice du système klasmatique, K. A. Osipova insiste avec raison : *Sistema klasm v Vizantii v X-XI vv.* (Le système klasmatique à Byzance au xe et au xie siècle), *Viz. Očerki*, Moskva 1961, 174 sq. Cf. aussi Lemerle, *op.cit.*, 219, 1, p. 262 sq.

première mention du klasma se trouve, semble-t-il, dans l'ordonnance de Léon VI de 893 (1). Très intéressants sont ensuite deux documents de 941, c'est-à-dire d'une époque proche de notre Traité, par lesquels l'État vend des terres klasmatiques (2). Le protospathaire Thomas, a secretis, épopte et anagrapheus du thème de Thessalonique, reçoit

(1) K. LAKE, *The Early Days of Monasticism on Mount Athos*, Oxford 1909, 87. Cf. aussi l'acte de Lavra de 897 : G. ROUILLARD et P. COLLOMP, *Actes de Lavra*, I, Paris 1937, Nr. 1, l. 21. LEMERLE, *op.cit.*, 256 sq. et 263 suppose que le récit sur les mesures financières de l'empereur Basile I, dans la *Vita Basilii*, se rapporte aux terres klasmatiques, tout en ne mentionnant pas ce terme. On se demande pourtant dans quelle mesure l'image idyllique, que donne Constantin Porphyrogénète de la vie heureuse sous le règne de son grand-père, peut être considérée comme l'image fidèle des conditions réelles du temps de Basile I. Il semble plutôt que Constantin projetait dans le passé ce qu'il estimait juste et bon en matière de politique financière et économique. Cf. à ce propos les remarques intéressantes de A. P. KAŽDAN, *K istorii vizantijskoj khronografii X v.* (Contribution à l'histoire de la chronographie byzantine du xe s.), *Viz. Vrem.*, 19 (1961), 86.

(2) ROUILLARD-COLLOMP, *Actes de Lavra*, I, N° 3 et 4. K. A. OSIPOVA, *op. cit.*, 176, se trompe en affirmant qu'il s'agit ici des premiers cas connus de vente de terres klasmatiques par l'État. La novelle de Romain I en parle déjà (cf. note suivante) et elle est en tout cas de date antérieure, qu'elle soit de 922 ou de 934. La thèse selon laquelle « le système des terres communales eximiées a dû être introduit au cours de la période entre 928 et 941 » (*op. cit.*, p. 184) n'est pas non plus exacte, car elle s'appuie sur la supposition que le paiement de l'allelengyon a été introduit après 928 ; or cette date ne tient pas, malgré l'exposé d'OSIPOVA, dans l'article *Allilengij v Vizantii v X v.* (L'allelengyon à Byzance au xe siècle), *Viz. Vrem.*, 17 (1960), p. 28 sq. L'allelengyon est mentionné au début du IXe siècle et est appliqué de fait déjà dans la Loi agraire. Les données qui le concernent ne sont pas nombreuses, mais elles sont suffisamment claires. Cette question a été inutilement compliquée par Dölger et Lemerle d'une part, Každan et Osipova de l'autre. Du reste, l'apparition des terres klasmatiques n'est pas conditionnée par le système de l'allelengyon en tant que tel, mais par l'impossibilité pratique de l'appliquer dont parle le Traité. Il est donc tout à fait clair que l'apparition des terres klasmatiques, et la pratique de la vente des klasmata, ont pris des proportions considérables justement à l'époque de la crise de la commune rurale ; mais pour une datation précise de cette apparition et de cette pratique, nous manquons de données.

de l'empereur Romain l'ordre de procéder à la vente des terres klasmatiques situées sur le territoire de Cassandra aux habitants du thème de Thessalonique qui désireraient les acheter (1). Au mois d'août 941, l'épopte Thomas vend 1800 modioi de terres klasmatiques (dont 1200 modioi de terres cultivées et 600 modioi de friche) à Euthyme, higoumène du couvent de Saint-André de Péristérai, pour 36 nomismata ; à un certain Nicolas, fils d'Agathon (2), il vend 100 modioi pour 2 nomismata, c'est-à-dire dans les deux cas pour le prix très bas de 1 nomisma pour 50 modioi (3).

Les deux documents contiennent la même clause en vertu de laquelle personne ne peut interdire aux acheteurs de prendre

(1) Comme je l'ai fait remarquer dans l'article *The Peasant's Pre-emption Right*, p. 122 sq,. cette ordonnance va contre les instructions de la novelle du même empereur Romain, qui ordonne formellement que les paysans doivent avoir le droit de préemption, non seulement lors des ventes des terres paysannes, mais aussi lorsqu'il s'agit de la vente des terres klasmatiques de la part de l'État (ZEPOS, *Jus graeco-romanum*, 1, 203).

(2) Le texte ne dit pas qui était cet acheteur. En tout cas, le document passa dans les archives du monastère de Saint-André, puis de la Lavra de Saint-Athanase, et par conséquent la propriété est certainement passée elle aussi sous la domination du monastère.

(3) Au mois de mai 942, ce même épopte Thomas statue sur un conflit long et aigu au sujet de ces terres klasmatiques dans la région de Hiérissos, dont il est déjà question dans l'ordonnance de Léon VI mentionnée plus haut, et que les deux parties intéressées, moines athonites et habitants locaux, exploitent depuis longtemps : cf. LAKE, *op. cit.* 76-79, 80-82 (d'après P. USPENSKIJ, *Istorija Afona*, III, 351-18, 318-20), avec une chronologie erronée ; une édition corrigée du deuxième texte (pp. 80-82) est donnée par F. DÖLGER, *Aus den Schatzkammern des Heiligen Berges*, München 1948, n° 107. Les deux documents montrent, comme le fait justement remarquer LEMERLE, *op.cit.*, 219, 2, p. 75, que d'importantes ventes de terres klasmatiques avaient eu lieu dans la région de Hiérissos. En août 943, le stratège de Thessalonique Katakalôn confirme le décision de Thomas (Actes de Lavra n° 5). Il est à remarquer toutefois que, d'après l'information que donne LEMERLE, *op. cit.*, p. 76, n. 2, parmi les actes du monastère de Xéropotamou (dont J. Bompaire prépare l'édition) il y a un acte délivré en 956 par le grand chartulaire Jean, qui a été chargé de réviser les ventes de terre faites à trop bas prix par l'épopte Thomas dans la région de Hiérissos (à savoir pour ce même prix de 1 nomisma pour 50 modioi qu'il avait exigé lors de la vente des terres klasmatiques dans la région de Cassandra).

de l'eau, d'abattre du bois, de ramasser des branches ou faire paître le bétail hors de leurs terres ; eux-mêmes n'ont pas le droit d'empêcher les autres d'en faire autant sur leurs terres non cultivées, « car il est ordonné et confirmé que chacun doit posséder ses propres champs ensemencés et que les divers pâturages sur la presqu'île seront exploités par les uns et par les autres, non seulement par ceux qui ont acheté ces terres, mais aussi par ceux qui n'en ont pas acheté mais se sont enfuis à cause des attaques et des incursions des autres peuples » (1). Il n'y a pas d'autre texte dans les sources byzantines qui formule d'une manière plus claire quelles sont les terres qui composent la propriété privée individuelle et celles qui se trouvent dans la possession de la commune. Il est caractéristique cependant que le droit d'exploiter cette propriété, qui est garanti par les actes de l'épopte Thomas de 941, ne concerne pas le territoire d'une commune rurale déterminée, ni les membres de la commune, mais un territoire indéfini de la presqu'île de Cassandra et une population indéterminée qui pouvait même être formée de réfugiés.

III

La féodalisation rapide de l'Empire byzantin au XIe siècle transforme substantiellement la structure sociale de l'Empire. La condition de la commune rurale byzantine subit également une transformation essentielle. Le village de paysans libres devient un village de parèques dépendants, soit qu'il passe entièrement sous la juridiction monastique, voire celle d'un féodal laïque, soit qu'il soit occupé graduellement par des propriétaires fonciers féodaux qui s'emparent des parcelles du territoire du village. Le Cadastre de Thèbes, publié récemment, offre un exemple très intéressant de cette pénétration d'éléments socialement étrangers dans le village. Le Traité fiscal nous a montré comment étaient créées les conditions préalables à ce processus. Le Cadastre de Thèbes en montre les résultats.

(1) ROUILLARD-COLLOMP, *Actes de Lavra*, N° 3, 27-33 ; N° 4, 14-20.

Le texte du Cadastre de Thèbes, qui comporte de nombreuses abréviations et est très difficile à déchiffrer, a été remarquablement édité par N. Svoronos, qui a accompagné son édition d'une étude détaillée et érudite (1). Le document n'est pas conservé entièrement ; il a été composé, comme le démontre Svoronos d'une manière convaincante, dans la deuxième moitié du XIe siècle. Le cadastre donne la liste de plusieurs communes rurales dans la région de Thèbes, cite les noms des propriétaires avec leurs propriétés, et à la fin de chaque rubrique ou « stichos », note le montant de l'impôt, en indiquant s'il doit être payé en entier ou, ce qui n'est pas rare, s'il jouit d'une exonération plus ou moins grande, parfois totale. Le cadastre de Thèbes utilise pour l'essentiel la même terminologie que le Traité fiscal. En substance, il représente l'application dans la pratique des principes de l'administration fiscale byzantine que le Traité expose en théorie. C'est précisément à ce côté technique, qui est d'ailleurs d'un intérêt considérable, que Svoronos a consacré le plus d'attention dans son travail. Plus important encore est le côté social, sur lequel le cadastre de Thèbes jette beaucoup de lumière.

Il saute aux yeux qu'un grand nombre des propriétaires cités par le cadastre vient des rangs de l'aristocratie des fonctionnaires byzantins. La liste énumère des dignitaires et des fils de dignitaires. Il y a des spathaires, spatharocandidats, protospathaires, proèdres, strators, drongaires, comtes, protocurateurs, protochanceliers, dioecètes, anagrapheis, notaires, etc. Plusieurs sont liés entre eux par des liens de parenté et appartiennent à des familles notables, comme les Pothos, les Pardos, les Polétianos, et à ces derniers se rattache un protospathaire qui porte le nom retentissant de Georges Maniakès (il s'agit certainement d'un descendant du chef militaire connu, et non pas de lui-même : l'éditeur prend en considération les deux possibilités).

Il est vrai que ni les protospathaires, qui sont particulièrement nombreux (il y en a neuf !), ni même les proèdres,

(1) N. SVORONOS, *Recherches sur le cadastre byzantin et la fiscalité aux XIe et XIIe siècles : La Cadastre de Thèbes*, Paris, 1959.

n'appartiennent, dans la deuxième moitié du XIe siècle, au sommet de la hiérarchie des fonctionnaires byzantins. Nous avons surtout des dignitaires de rang moyen, qui possèdent des propriétés relativement modestes, mais on comprend que tous ces fonctionnaires et porteurs de titres honorifiques appartiennent à la couche sociale supérieure : ce sont des *dynatoi*, « hommes puissants », d'après la terminologie des novelles impériales du Xe siècle, qui classent dans cette catégorie non seulement les grands magnats, mais justement des fonctionnaires militaires et civils, fussent-ils de rang modeste. Il est entendu que ces dignitaires n'exploitent pas eux-mêmes leurs propriétés et les laissent à leurs parèques. Ils ne résident pas sur leurs terres, mais vivent dans les villes, comme il est dit explicitement, dans plusieurs cas, quelques-uns à Thèbes, d'autres a Athènes et même en Eubée.

A côté des propriétaires féodaux, il y a, dans les communes rurales mentionnées par le cadastre de Thèbes, des propriétaires paysans qui, semble-t-il, exploitent eux-mêmes leur terre ; il y a aussi des paysans fermiers, mais ni les uns ni les autres ne sont très nombreux. Un propriétaire foncier est désigné par le terme πτωχός (B 66), ce qui veut dire « pauvre », et souvent simplement « paysan ». Manifestement les propriétaires de cette sorte étaient rares, si bien que ce surnom distinguait son porteur de la masse des autres propriétaires-féodaux. En effet, dans la rubrique assez longue où est inscrit ce « pauvre » Nicolas, fils d'André Troulos, tous les autres propriétaires, semble-t-il, appartiennent aux couches supérieures, et presque tous portent un titre.

Les communes rurales, figurant dans le cadastre de Thèbes, se trouvent donc presque entièrement entre les mains des « puissants ». Par conséquent, le tableau que présente ce document se distingue radicalement de l'image offerte par la Loi agraire et le Traité fiscal. Nous avons constaté, il est vrai, certaines différences entre la Loi agraire et le Traité fiscal. Mais, même importantes, ces différences semblent insignifiantes à côté des divergences fondamentales que les deux documents font ressortir par rapport au cadastre de Thèbes. Car, alors que le Traité fiscal, tout comme la Loi agraire, montre des communes rurales indépendantes, dans le cadastre de Thèbes on se trouve devant des villages où des forces

féodales se sont déjà infiltrées et où elles sont devenues prédominantes. C'est en ceci que réside la vraie importance et l'intérêt principal de ce document.

Malheureusement son éditeur ne l'a pas saisi, bien qu'il mentionne plusieurs faits que nous avons indiqués. Qui plus est, dans la conclusion de son étude, il affirme que l'image d'ensemble de la commune rurale donnée par le cadastre de Thèbes coïncide avec celle que donne le Traité fiscal, et que dans les deux documents la commune rurale a « les mêmes structures juridiques, économiques et même sociales » (1). Ayant étudié à fond les données du cadastre de Thèbes sur tous les autres points, Svoronos n'accorde à peu près aucun intérêt au côté le plus important, le côté social, auquel il consacre seulement quelques pages rapides (141-144). Il néglige également cet aspect du Traité fiscal, que par ailleurs il étudie très consciencieusement.

Le traité distingue deux types d'habitat rural : 1. *τὸ χωρίον*, dans lequel les maisons des paysans sont concentrées, c'est-à-dire le village de type ordinaire qui justement fait l'objet de son étude ; 2. *ἡ κτῆσις*, dans laquelle les paysans sont installés chacun dans sa propre propriété, de sorte que leurs maisons se trouvent éloignées les unes des autres ; c'est pourquoi, dit le Traité, ils semblent être des propriétaires de maisons de campagne (*χωροοικοδεσπόται*), et non de simples paysans. Cette observation suffit à Svoronos pour classer les habitants de ce type dans la catégorie des gros propriétaires, et pour affirmer que le Traité fiscal, tout comme le cadastre de Thèbes, « discerne et oppose formellement » les gros propriétaires et les paysans. Cependant les *χωροοικοδεσπόται* ne sont nullement de gros propriétaires. Le sens de ce mot apparaît le plus clairement dans la charte de la Lemviotissa d'octobre 1251, dans laquelle le chevalier bien connu Syrgaris porte un différend *πρὸς τοὺς οἰκοδεσπότας τῆς προνοίας αὐτοῦ*, c'est-à-dire devant les maîtres de maison de sa pronoia (2). Les *οἰκοδεσπόται* sont donc des paysans importants, riches, et, comme on le voit d'après cet exemple,

(1) N. SVORONOS, *op. cit.*, p. 144.
(2) MIKLOSICH-MÜLLER, *Acta et diplomata graeca*, IV, 81.

ils peuvent même être des paysans-parèques. Le document les appelle plus loin « les meilleurs » hommes de la pronoia de Syrgaris (1).

Malgré Svoronos, les propriétaires des *proasteia*, mentionnés dans le Traité fiscal et dont nous avons déja eu l'occasion de parler, sont des paysans, eux aussi. Nous avons vu que sur leurs domaines travaillent « des esclaves, des salariés ou autres » (cf. plus haut p. 149). Tout à fait arbitrairement, Svoronos conclut que par « autres » (*λοιποί*), on entend des paysans-*χωρῖται*. Il est à remarquer, au contraire, que le Traité mentionne explicitement seulement des esclaves et des salariés, misthioi, et non des paysans ; nulle part d'ailleurs il ne mentionne des paysans dans des liens de dépendance quelconque (2). Il n'y a aucun indice concernant des paysans dépendants dans le Traité fiscal : il ne connaît que des paysans indépendants, comme l'ont fait remarquer tous ceux qui ont attentivement étudié ce document (3).

D'autre part, Svoronos insiste sur le fait que le cadastre de Thèbes connaît des paysans libres, et que, par conséquent, la commune de paysans indépendants « reste bien vivante » à la fin du XIe siècle. Cependant dans toute la liste, qui comprend plusieurs communes rurales, il n'a pu découvrir que 8 ou 11 paysans-propriétaires fonciers qui cultivent eux-mêmes leur terre (3 cas sont incertains) (4), contre un grand nombre de propriétaires provenant des rangs de l'aristocratie des fonctionnaires byzantins. Bien entendu, personne

(1) *Ib.*, *οἱ κρείττονες τῆς προνοίας αὐτοῦ*. Cf. p. 83.

(2) Sur les misthioi-salariés, souvent semi-dépendants, cf., pour cette époque, surtout A. P. KAŽDAN, *Raby i mistii v Vizantii IX-XI vv.* (Les esclaves et les misthioi à Byzance du IXe au XIe s.), *Uč. zap. Tul'skogo gos. ped. inst.*, 1951, 79 sq. ; et *Derevnja i gorod v Vizantii IX-X vv.*, Moskva 1960, 100 sq.

(3) Citons ce qu'à ce sujet dit bien et clairement P. LEMERLE, *op. cit.*, 219, 2, p. 259, qui a été le dernier à s'occuper de près de ce texte : « (le Traité Fiscal) ne connait que la commune des paysans libres. Dès la première ligne, il définit son objet, et c'est la commune, *χωρίον* (...) Les habitants sont des paysans libres, et l'on ne constate aucune restriction à leur liberté d'aliéner, de léguer, voire d'abandonner leur terre ».

(4) Cf. SVORONOS, *op. cit.*, p. 142, n. 4.

n'affirme que les paysans indépendants aient disparu jusqu'au dernier, et qu'ils n'existent plus au XIe siècle. Mais comme le confirme le cadastre de Thèbes, leur nombre a été minime. En tant que classe, la paysannerie indépendante disparaît de plus en plus, et c'est précisément le cadastre de Thèbes qui montre, mieux qu'aucun autre document, le dépérissement de cette classe jadis forte. Il n'y a plus de communes libres. Il reste des paysans isolés, peu nombreux et enserrés entre les domaines qui sont passés entre les mains des féodaux, et dans lesquels, par conséquent, les paysans libres ont été remplacés par des parèques.

Et pourtant Svoronos termine son étude sur le cadastre de Thèbes par cette constatation surprenante : « Il n'y a dans ce document trace ni de pronoia ni d'oikonomia, rien qui suggère de près ou de loin une « féodalisation » des relations rurales à la fin du XIe siècle » (1). Devant une telle confusion d'idées, il n'est pas étonnant que l'on continue à discuter sur le fait de l'existence ou non de la féodalité à Byzance (2).

Un des byzantinistes contemporains les plus éminents, P. Lemerle, proteste d'une façon particulièrement énergique contre l'application du terme de féodalité à Byzance. La notion de féodalité, selon lui, caractérise seulement les États médiévaux de l'Europe occidentale, et une large application de ce terme ne peut mener qu'à une dilution de son contenu réel. Lemerle a défendu cette conception à plusieurs reprises. Elle imprègne sa grande étude sur les relations agraires à Byzance que nous avons citée ici à plusieurs reprises. Elle

(1) Svoronos, *op. cit.*, 145.

(2) Nous avouons ne pas comprendre le sens de la remarque que le cadastre de Thèbes ne contient aucune trace de pronoia ou d'oikonomia. Dans la deuxième moitié du XIe siècle, époque à laquelle le cadastre de Thèbes a été rédigé, la pronoia, voire l'oikonomia, se trouvait, comme il est connu, dans la phase initiale de son développement. Mais même à l'époque de son plus grand essor et extension, la pronoia, évidemment, ne pouvait exister dans tous les villages. Et enfin la pronoia n'est que l'un des éléments de la féodalité byzantine, si important qu'il fût. La féodalité ne peut être réduite au phénomène de la pronoia ; et le raisonnement qui consiste à dire que là où il n'y a pas de pronoia, il n'y a pas de féodalité, est pour le moins surprenant.

transparaît dans le rapport complémentaire qu'il a présenté au XIIe Congrès international des études byzantines, à côté du rapport des historiens soviétiques sur la ville et le village à Byzance, que nous avons cité plus haut (1). A la fin de cet intéressant et, comme toujours, très suggestif rapport complémentaire, Lemerle se réfère au cadastre de Thèbes et avec une satisfaction évidente cite la conclusion de Svoronos mentionnée plus haut, à savoir que ce document ne contient rien « qui suggère de près ou de loin une féodalisation des relations rurales » (2). Par tout ce que nous avons dit plus haut, on a vu, cependant, que les données du cadastre de Thèbes ne soutiennent nullement la conception de l'inexistence des rapports féodaux à Byzance, mais au contraire présentent une nouvelle et solide preuve de l'existence de ces rapports au XIe siècle (3).

Le problème de l'existence ou de l'inexistence des relations féodales à Byzance n'est pas seulement de nature terminologique. La réponse à ce problème dépend de la manière dont on conçoit le contenu de l'idée de féodalité. Veut-on se limiter à certains phénomènes qui ne se manifestent pleinement que dans les pays médiévaux de l'Europe occidentale, et voir l'essence de la féodalité dans cette structure hiérarchique du pouvoir avec des relations vassaliques à plusieurs étages, qui caractérisait en particulier les États sortis de la dissolution de l'Empire carolingien? Ou veut-on donner à l'idée de féodalité un contenu plus large et y voir un certain type de société qu'on retrouve, à des stades de développement différents, non seulement en Europe occidentale, mais aussi ailleurs, un type de société dont la base est formée par la grande propriété foncière habitée et cultivée par des paysans dépendants? Il est difficile de nier que telle était aussi la base de l'évolution sociale de l'Empire byzantin de la période tardive. Ceci ne signifie évidemment pas que les relations féodales étaient identiques à Byzance et en Occident (d'ail-

(1) *Rapports complémentaires du XIIe Congrès International des Études byzantines*, Belgrade-Ochride 1961, p. 3 sq.

(2) *Ib.*, p. 11.

(3) Ce qu'indique aussi A. P. Každan dans sa critique très substantielle de l'étude de Svoronos : *Viz. Vrem.*, 18 (1961) 275-282.

leurs elles ne l'étaient pas même dans les différents pays occidentaux), mais, en tout cas, cela signifie — et c'est l'essentiel — que la structure sociale à Byzance, tout comme la structure sociale des pays de l'Europe occidentale, avait un caractère féodal bien exprimé (1).

A Byzance, les conditions n'existaient pas pour la formation de relations vassaliques complexes de type occidental. Mais à Byzance aussi le développement des relations féodales a eu son reflet politique, et a provoqué des transformations dans la structure de l'État et dans le pouvoir de l'État. Dans son rapport, Lemerle a indiqué comme une particularité caractéristique de Byzance son étatisme. L'évolution de Byzance, dit-il, « me paraît beaucoup moins aller dans le sens d'une féodalisation que d'une étatisation » et, ajoute-t-il, « ces deux notions sont, en fait, contradictoires, si bien que c'est le sens même de l'histoire de Byzance qui est en cause »(2). Lemerle a souligné cette pensée avec insistance dans la dis-

(1) Il faut dire que la majorité des byzantinistes occidentaux parlent sans réserve de féodalité byzantine, même s'ils n'approfondissent pas toujours la nature du problème. D'ailleurs, même les érudits qui se sont occupés en particulier des problèmes de féodalité dans les pays médiévaux de l'Europe occidentale, ne défendent pas tous cette conception étroite de la féodalité qui s'est formée dans l'historiographie et la science juridique occidentales au XIXe siècle, et qui, jusqu'aujourd'hui, amène quelques historiens à douter de l'existence de relations féodales ailleurs que dans les pays occidentaux. Un des plus grands historiens de notre temps, Marc Bloch, qui fut un des meilleurs connaisseurs du féodalisme occidental, avait une conception beaucoup plus large : il n'étudiait pas seulement les institutions féodales, mais la société féodale dans son ensemble : cf. Marc BLOCH, *La société féodale* (*L'évolution de l'humanité*, XXXIV et XXXIV bis), Paris 1949^2. Se référant à Marc Bloch, un autre connaisseur éminent de la féodalité occidentale, F. L. GANSHOF, *Qu'est-ce que la féodalité?*, Bruxelles 1947^2, fait une distinction entre le terme « féodalité » et la « société féodale », en assignant au premier un sens plus étroit, au second un sens plus large. Ganshof se borne à étudier principalement les relations féodales dans les régions de France et de l'Allemagne, et en particulier sur les terres entre Loire et Rhin, mais il ne nie pas l'existence de relations semblables dans d'autres pays européens et asiatiques (*op. cit.* 13).

(2) *Rapports complémentaires du XIIe Congrès International des Études byzantines*, p. 5.

cussion que le rapport sur la ville et le village à Byzance, et son rapport complémentaire, avaient suscitée au Congrès d'Ochride.

Il est incontestable qu'un pouvoir central fort, hérité de Rome, a conféré à Byzance un caractère particulier. Il a agi en retardant le processus de la féodalisation de l'Empire. Mais au xe siècle, après des luttes dramatiques, le sort est jeté. Les forces féodales ont eu le dessus en brisant l'opposition du pouvoir central. C'est à partir de ce moment que commence la féodalisation rapide de l'Empire byzantin, et en même temps l'affaiblissement du pouvoir central. La victoire des forces féodales est accompagnée d'un relâchement sensible du pouvoir suprême et de la désintégration de l'appareil bureaucratique jadis puissant. Non seulement la base sociale et économique de Byzance a un caractère purement féodal, mais les rapports politiques acquièrent progressivement des traits féodaux de plus en plus affirmés. A la fin, l'Empire se décompose en une série d'apanages aux mains des représentants de la dynastie au pouvoir (1). Bref, l'« étatisme » de Byzance n'a pas été une valeur constante : le pouvoir central s'est affaibli avec le temps, et il s'est affaibli dans la mesure où les relations féodales se sont renforcées.

G. OSTROGORSKIJ.

(Traduit du serbo-croate par Hélène MIAKOTINE, Paris).

(1) La féodalisation de l'Empire byzantin était, même sur le plan politique, beaucoup plus profonde et importante que l'on ne pense d'habitude. L'étude plus attentive des manifestations politiques multiformes de la féodalité byzantine n'a été entreprise que récemment. Cf. en particulier B. FERJANČIĆ, *Despoti u Vizantiji i južnoslovenskim zemljama* (Les despotes à Byzance et dans les terres des Slaves du Sud), *Posebna izdanja Vizantološkog Instituta*, knj. 8, Beograd 1960 ; J. FERLUGA, *La ligesse dans l'Empire byzantin*, *Zbornik radova Vizantološkog Instituta*, 7 (1961) 97 sq.

THE PATRIARCHAL SCHOOL AT CONSTANTINOPLE IN THE TWELFTH CENTURY

The Patriarchal School at Constantinople probably dates from the fifth century, if not from the time of Constantine. But it seems to be first attested in the Patriarchate of Sergius I (610-638), when Stephanos of Alexandria is given the title *οἰκουμενικὸς διδάσκαλος* (1). Though no comprehensive history of it has yet been written, recent research has thrown much light upon its changing structure and the changing role which it played in Byzantine society. In particular, studies by Fuchs (2), Bréhier (3), and Dvornik (4) have clearly esta-

(1) Cf. F. Fuchs, *Die höheren Schulen Konstantinopels* [Byzantinisches Archiv 8], 1926, 8-9. The Patriarchal School is mentioned again by Ananias of Shirag (v. 600-650) (cf. L. Bréhier, *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 21 (1941) 43-44 ; *B.Z.* 6 (1897) 572-573), and in the proceedings of the Council in Trullo of 692 (Balsamon, *PG* 137, 736), so its existence in the seventh century is beyond reasonable doubt. Fuchs, *op. cit.* 5 argues against its earlier existence. But his arguments, being *ex silentio*, are not entirely convincing, and consideration of the need for an educated clergy, and of the examples set by the schools of Alexandria, Nisibis, etc., makes it probable that some kind of school under the direction of the Patriarch of Constantinople existed from an early date. I am unable to understand H. G. Beck's remark (*Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, 1959, 117) « So war es im byzantinischen Patriarchat doch erst Kaiser Alexios I, der ... ein geistliches Lehramt schuf », with its reference to Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches* 1236, anno 1107. To take only a single example, Theophylact of Achrida is attested as *μαΐστωρ τῶν ῥητόρων* before 1090 (Beck, *op. cit.* 649).

(2) F. Fuchs, *op. cit.*, particularly pp. 35-41.

(3) L. Bréhier, *Notes sur l'histoire de l'enseignement supérieur à Constantinople*, *Byz.* 3 (1926) 73-94, 4 (1927/28) 13-28 ; Id. *L'enseignement classique et l'enseignement religieux à Byzance*, *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 21 (1941) 34-69).

(4) F. Dvornik, *Photius et la réorganisation de l'Académie patriarcale*, *AB* 68 [*Mélanges Paul Peeters* II], (1950), 108-125.

blished the distinction between the Patriarchal School and the Imperial University, a distinction which is still overlooked by some scholars (1).

In the twelfth century the Patriarchal School stands at the centre of Byzantine culture. It is sufficient to mention that among those who taught there at this time were Niketas of Serrae, Gregory of Corinth, and Eustathios. On public occasions of all kinds members of its staff were called upon to deliver panegyrics, funeral orations, and other official speeches, the texts of which were preserved and disseminated. Much occasional poetry was also produced by members of the Patriarchal School. Its role in the expression and formation of public opinion was clearly an important one. The least deviation by a member of the School from official policy created an awkward situation. Hence we find its teachers deeply involved in theological controversies of the time (2). A successful career as a teacher in the Patriarchal School was regularly rewarded by transference from the *θρόνος* of a *διδάσκαλος* to that of a bishop. Thus after the better part of a lifetime spent in the intense, if esoteric, intellectual life of the metropolis, a man might find himself isolated in a remote provincial capital, sometimes the only effective representative of the state power, always overloaded with business, and occasionally called on to deal with invading armies and sacked cities (3). That these prelates often coped brilliantly with their new and daunting

(1) Cf. Ph. KUKULES, *Εἰς τὸ οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον*, *Les paralipomènes* [publications de l'Institut d'Études Orientales de la Bibliothèque Patriarcale d'Alexandrie 3] 1954, 43-51; ID., *Βυζαντινῶν βίος καὶ πολιτισμός* I, i, 1948, 136.

(2) An example is the condemnation of Michael *ὁ τοῦ Θεσσαλονίκης* and Nikephoros Basilakes in 1157. Other examples will be cited later.

(3) E. g. Michael Italicus, Metropolitan of Philippopolis, who negotiated with the crusading army in 1147 (Nik. Chon. ed. Bonn p. 83, 8 ff.), and Eustathios, Archbishop of Thessalonika at the time of the Norman capture in 1185 (his own account of the events and the part he played in them, *Eustazio di Tessalonica. La espugnazione di Tessalonica* ed. St. Kyriakidis [Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici, Testi e Monumenti: Testi 5], Palermo 1961).

responsibilities is a testimony not only to their own strength of character, but also to the educational tradition of the Patriarchal School.

The Patriarchal School during most, and perhaps all, of its history, provided a full secular education as a propaedeutic to theological studies. In the period under review we find beside the three principal theological teachers, the *διδάσκαλος τοῦ εὐαγγελίου* or *οἰκουμενικὸς διδάσκαλος*, the *διδάσκαλος τοῦ ἀποστόλου* and the *διδάσκαλος τοῦ ψαλτῆρος*, a *μαΐστωρ τῶν ῥητόρων* together with a number of subordinate teachers. These four named teachers appear in the various lists of ecclesiastical *ὀφφίκια*, their exact position varying from list to list (1). In these lists the various offices in the Patriarchal hierarchy are usually arranged in pentads (which may in fact contain more than five items, the first pentad including, from the last decade of the twelfth century, the *πρωτέκδικος* in addition to the *οἰκονόμος*, the *σακκελάριος*, the *σκευοφύλαξ*, the *χαρτοφύλαξ* and *ὁ τοῦ σακκελίου*) (2). The teachers normally appear distributed between different pentads, but there is some evidence in an unpublished speech of Constantine-Cyril Stilbes (on which see second part of this paper) that for certain purposes they were arranged in a pentad of their own Be that as it may, it is important in trying to reconstruct the careers of these officials to bear in mind that they are members of a hierarchically ordered profession, in which moves are normally in an upward direction. When we hear of a man holding, at undetermined dates, various appointments which appear in the list of *officia*, one should assume in the absence of evidence to the contrary, that they held the appointments in order of seniority. Scholars have sometimes erred in this matter

The purpose of the present paper is to make a preliminary

(1) A survey of the published lists appears in J. ZHISHMAN, *Die Synoden und die Episkopal-Ämter in der morgenländischen Kirche*, 1867, 95-97. Cf. also H. G. BECK, *op. cit.* 120. A number of lists in the notes of Gretser and Goar to Ps.-Codinus *De officiis* (ed. Bonn pp. 114-117). There are also a certain number of unpublished lists. They are all difficult to date with any precision.

(2) Cf. V. GRUMEL, *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, N° 1190.

study of two problems. First, the locations of the various teaching establishments comprised in the Patriarchal School, on which much work has already been done by Fuchs, Bréhier, and Dvorník. Second, to identify all known teachers during the twelfth century, list their works, published and unpublished, and reconstruct as far as possible their careers ; this is almost entirely new ground. Such a study can only be provisional, because so much of the evidence lies concealed in manuscripts, in the form of speeches, homilies, and letters of teachers and their contemporaries. These are often contained in miscellaneous manuscripts of the kind which fared ill at the hands of older cataloguers. Even where the items are adequately catalogued, the texts themselves often contain information on the problems concerning us, such as a summary of the career of the speakers or the date of his promotion. This information is frequently clad in such indirect and allusive language as to be missed by the hasty reader. I have read a number of these unpubllished texts, others I know so far only from catalogue references, others no doubt are still buried in uncatalogued collections, or under such uninformative rubrics as « Byzantine miscellany ». I hope that the following notes may stimulate others to further researches.

Location of Schools

The theological teaching of the Patriarchal School seems to have been conducted in St. Sophia itself. We hear of a *διδασκαλεῖον* there in Const. Porphyr., *De caerimoniis*, pp. 126, 157 Bonn (1). There are many references to the distinction between those members of the staff of the school who teach *ἔξω* and the theological teachers. For instance Michael *ὁ τοῦ Θεσσαλονίκης* in his inaugural lecture as *οἰκουμενικὸς διδάσκαλος* delivered shortly before 1156, tells us that he held two appointments *ἔξωθεν* — these will be discussed later — and then *εἰσαχθεὶς εἰς ὅρος κληρονομίας* he became successively *διδάσκαλος τοῦ ψαλτηρίου, τοῦ ἀποστόλου* and *τοῦ*

(1) On its location cf. E. M. Antoniades, *Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας* I, 1907, 66.

εὐαγγελίου (1). Similarly Michael Italicus, in his inaugural lecture shortly before 1143 speaks of various early appointments and then goes on *ἔνθεν τοι καὶ εἰς τὸ ὄρος ἄνιμεν τοῦτο καὶ τοὺς ὀκρίβαντας καὶ τὴν φωνὴν ἀνυψοῦμεν* (2). He too was successively teacher of the Psalter, the Epistles, and the Gospels. Constantine Stilbes, in his inaugural lecture as *διδάσκαλος τοῦ ἀποστόλου*, delivered in the last decade of the twelfth century, speaking of two subordinate teaching posts and the three principal theological professorships, says *ἔξωθεν ἡ δυὰς, ἔνδοθεν ἡ τριάς* (3) These examples could readily be multiplied.

Presumably the three theological teachers had separate lecture-rooms in St. Sophia. The only passage referring to this which I have noticed is so figurative and obscure that I hesitate to interpret it. Michael *ὁ τοῦ Θεσσαλονίκης* describes the three theological professorships which he held in the following terms : *εἰσαχθεὶς γὰρ εἰς ὄρος κληρονομίας κατεφυτεύθην μετὰ τοῦ ψάλλοντος « ἐγὼ δὲ ὡσεὶ ἐλαία κατάκαρπος ἐν τῷ οἴκῳ τοῦ θεοῦ » εἶτα καὶ εἰς ἕτοιμον κατοικητήριον ᾧ ἐνῴκησεν ὁ ἐν αὐτῷ ζῶν Χριστός ... μετὰ δὲ τὸ ἕτοιμον τοῦτο κατοικητήριον εἰσήγμεθα εἰς ἁγίασμα ὃ κατειργάσω, κύριε, ταῖς χερσίν.*

There were many « out-stations » or branches of the School in the twelfth century. I shall not attempt to arrange them in order of seniority. First, a School is well attested in the church of the *θεοτόκος τῶν Χαλκοπρατείων*, about 150 yards north of St. Sophia, fairly high on the Acropolis, but on slightly lower ground than the Great Church (4). In the confused account of the alleged destruction of the School by Leo III in 726 the *οἰκουμενικὸν διδασκαλεῖον* is stated to be *ἔγγιστα τῶν Χαλκοπρατείων*. Constantine Porphyrogenitus, *De caerimoniis* p. 167 Bonn mentions a *διδασκαλεῖον* in the Chalkoprateia. In the eleventh century we have a letter of Michael Psellos (*ep.* 168 Sathas) to a *μαΐστωρ τῶν Χαλκοπρατείων* who

(1) Scorial. Y-II-10, fol. 318.

(2) Bononiensis Biblioteca Universitaria 2412 fol. 79, Barocci 131 fol. 233.

(3) Barocci 25 fol. 277.

(4) Cf. R. JANIN, *Les Églises et les monastères*, 246-251.

appears to be a philosopher. Christopher of Mitylene poem 11 is addressed *Εἰς τὸν μαΐστορα τῆς σχολῆς τῶν Χαλκοπρατείων* (1). The references to schedography in the poem imply that it was a school of *γραμματική* rather than of rhetoric. Paris suppl. gr. 1096 was written in 1070 by *Πέτρος γραμματικὸς τῆς σχολῆς Χαλκοπρατείων*. Niketas *ὁ τῶν Σερρῶν*, the future Metropolitan of Herakleia, was in his young days *πρώξιμος* of the school at Chalkoprateia (2). Vat. gr. 358 was written in the eleventh century by *Εὐστάθιος πρώξιμος σχολῆς παρθένου* (3) (cf. Christopher of Mitylene poem 11. 15 *τῇ σχολῇ τῆς παρθένου*). Michael *ὁ τοῦ Θεσσαλονίκης*, describing his first teaching post, says that it was in *τὸ κατάσκιον ὄρος τῆς μητρὸς* (4). Niketas and Michael held these posts as stages in a career at the Patriarchal School. Since the time of Justinian the church of Chalkoprateia, as well as that of St. Theodore *τὰ Σφωρακίου*, was served by the clergy of St. Sophia (5). There is therefore no doubt that it was in the twelfth century, and probably many centuries earlier, a part of the Patriarchal School. In the eleventh and twelfth centuries, whatever may have been the position earlier, it was a grammar school, concerned with secular education.

Another church closely associated with St. Sophia in which there was a school was *Ἅγιος Πέτρος πλησίον τῆς Ἁγίας Σοφίας* Michael Psellos delivered a funeral oration *εἰς Νικήταν μαΐστωρα τῆς σχολῆς τοῦ Ἁγίου Πέτρου* (6). Niketas taught *γραμματική*. A manuscript of the Catena on Luke by Niketas of Herakleia (7) was copied *εἰς τὴν σχολὴν τοῦ Ἁγίου Πέτρου* in

(1) E. KURTZ, *Die Gedichte des Christophoros Mitylenaios*, 7.

(2) Barocci 68 fol. 94 : *Δόξα σοι, Χριστέ, δι' οὗ καὶ διήνυσα τὸ φιλοτέχνημα πολυωφελέστατον ὁ σὸς ἱκέτης Νίκης ἐπώνυμος, Χαλκοπρατίων πρώξιμος, ἀνηψιὸς τῶν Σερρῶν τοῦ ποιμένος, ὅσπερ τὸν ἐπώνυμον διὰ οἴκτου ἐδέξατο στέφανον.*

(3) R. DEVREESSE, *Codices Vaticani Graeci* II p. 44.

(4) Scorial. Y-II-10 fol. 318.

(5) *Corpus Iuris Romani*, Nov. III, i. pr.

(6) SATHAS, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη* 5. 87-96.

(7) Vat. gr. 1611 ; cf. J. SICKENBERGER, *Die Lukas-Katene des Niketas von Herakleia* 34-37, C. GIANNELLI, *Codices Vaticani Graeci* VI, 274.

1116 or 1117. Michael *ὁ τοῦ Θεσσαλονίκης*, speaking of his second teaching appointment, held after that at Chalkoprateia, says that it was at *ὁ ἀκρογωνιαῖος λίθος τοῦ Χριστοῦ* (1). This surely refers to the church of St. Peter. This church was part of the complex of buildings of St. Sophia (2). Janin suggests that the school of St. Peter was in some other church of the same name which he does not attempt to identify (3). But in view of the close association of this particular church with St. Sophia, it is a likely location for a branch of the Patriarchal School. This school too seems to have been an institution for secular education.

The church of St. Theodore *ἐν τοῖς Σφωρακίου* was also the site of a school. Christopher of Mitylene, poems 9 and 10 (4), writes of the *μαΐστωρ* Leon and the *πρώξιμος* Stylianos, who seem to have been grammarians, and perhaps rhetoricians as well. At any rate the pupils engaged in schedography and took part in *ἀγῶνες τῶν λόγων*, in which *τῶν πάντων κρατέουσι νέων*. Eustratios, the future Metropolitan of Nicaea, was described in the minutes of the proceedings against John Italos in 1082 as *ὁ γεγονὼς πρώξιμος τῆς σχολῆς τοῦ Ἁγίου Θεοδώρου τῶν Σφωρακίου* (5). There is no direct evidence that this school was under the direct control of the Patriarch. But as it is situated in a church only a short distance from St. Sophia (6), and served by the clergy of St. Sophia and as at least one of its leaders in due course became a bishop, there is every probability that it was in fact a college or branch of the Patriarchal School. Whether it continued to exist in the twelfth century, and if so what subjects were taught there, is uncertain.

We hear of a school in the church of the *Τεσσαράκοντα Μάρτυρες* in the eleventh or twelfth century in which

(1) Scorial. Y-II-10 fol. 318.
(2) R. JANIN, *Les églises et les monastères*, 412.
(3) R. JANIN, *op. cit.* 412.
(4) E. KURTZ, *op. cit.* 5-6.
(5) Ed. F. USPENSKIJ, *Izvestija Russkago Arkheologičeskago Instituta v Konstantinopole* 2 (1897) 64.
(6) R. JANIN, *op. cit.* 160.

schedography was taught, i.e. a grammar school (1). It is not clear which of the eight churches so dedicated is meant. But by far the most likely suggestion is that it was the *Τεσσαράκοντα Μάρτυρες τῆς Μέσης*. This church, not far from St. Sophia, and opposite St. Theodore *ἐν τοῖς Σφωρακίου* (2), was where Leo the Mathematician taught before he became Metropolitan of Thessalonika (3), i.e. when he was a teacher in the Patriarchal School. It is therefore likely that at a later period it was one of the colleges of the Patriarchal School.

There was in the eleventh century a school in the church of the *Θεοτόκος τῆς Διακονίσσης* (4). In a letter addressed to the Patriarch, Michael Psellos (*ep.* 162 Sathas) supports the request of the *μαΐστωρ* of this school to be transferred to the School of St. Peter's. The fact that the decision rests with the Patriarch is sufficient evidence that both schools formed part of the Patriarchal School. I do not know of any direct attestation of the continued existence of this school in the twelfth century. To judge by Psellos' letter, it was an institution for elementary secular teaching.

In the church of Sts. Peter and Paul *ἐν τῷ ὀρφανοτροφείῳ* there was a school which is the subject of a celebrated passage of the Alexiad of Anna Comnena (II, p. 290 ff. Reifferscheid) (5). Fuchs, *Höhere Schulen*, 56-57 supposes it to have been founded by Alexios I, and to have been an imperial institution, distinct from the Patriarchal School. In fact there is plenty of evidence that it was a college of the Patriarchal School, and that it long antedated Alexios, who merely enlarged or refounded it. When Constantine Cyril, the apostle

(1) Cf. G. Schirò, La schedografia a Bisanzio nei secoli XI-XII e la scuola dei SS. XL Martiri, *Bollettino della Badia di Grottaferrata* 3 (1949) 11-29.

(2) R. Janin, *op. cit.* 160, 499.

(3) Cedrenus, II, p. 168 Bonn. E. E. Lipšich, *Očerki istorii vizantijskogo obščestva i Kul'tury : VIII — pervaja polovina IX veka*, Moscow-Leningrad 1961, 352 wrongly casts doubt on this detail.

(4) On this church cf. R. Janin, *op. cit.* 181-182.

(5) The school is also briefly mentioned, in connection with Alexios I, by Zonaras III p. 745, Michael Glykas p. 621, Ephraim vv. 3633-3640. and Synopsis Sathae, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη* 7, p. 178.

of the Slavs, returned to Constantinople in 861 from his embassy to the Khazars, he « sat in the church of the Holy Apostles » (1). As Dvorník correctly argues, the verb implies that he was given a teaching appointment, and is an allusion to the *θρόνος* of the *διδάσκαλος*. The church is presumably that of Sts. Peter and Paul, which is often referred to in Byzantine texts as « The Holy Apostles » or « St. Paul's church ». It also implies that he had a new appointment, and did not return to his old post in the university. The new appointment was probably in the Patriarchal School. His subject would be philosophy, which is what he taught before. In the early decades of the twelfth century, Stephanos Skylitzes, according to the funeral oration upon him by Theodore Prodromos, as soon as he had completed his education, *ψήφῳ βασιλικῇ τὸν διδασκαλικὸν διέπειν ἔλαχε θρόνον τῆς τοῦ μεγίστου Παύλου διαριβῆς, ἔφεδρος μὲν τῷ τέως (τὴν γάρ τοι πρωεδρίαν ὁ γεραίτερος ἐκόσμει τῶν αὐτοῦ ἀδελφῶν), οὐ πολλοῖς δ' ἐν μέσῳ ἐνιαυτοῖς καὶ αὐτὴν ἀνεζωσμένος τὴν πρωεδρίαν* (2). This is presumably the school in the church of Sts. Peter and Paul. The words *ψήφῳ βασιλικῇ* may suggest that this was an appointment with which the Patriarch had no concern. But a few lines below we read that many complained to the *Patriarch* that they had better claims to the post than the young and unknown Stephanos. There is in fact plenty of evidence that at any rate the non-theological teachers of the Patriarchal School were paid in part out of imperial funds in the twelfth century, and that the emperor had a hand in their nomination. Gregorios Antiochos, in his funeral oration on his former teacher Nikolaos *ὁ κατὰ Φλῶρον* (q.v.), says of Nikolaos' appointment as *μαΐστωρ τῶν ῥητόρων* that *ἀνθρωπικώτερον τοῦτο* (scil. than his appointments as teacher of the epistles and the gospels) *κἀκ τῆς βασιλείου καὶ*

(1) « v crkvi svetikhŭ apostolovŭ sièdе », *Fontes rerum Bohemicarum* I, Prague, 1856, 26, quoted by F. Dvornik, *Photius et la réorganisation de l'Académie patriarcale*, *Analecta Bollandiana* 68 [*Mélanges P. Peeters* II] (1950), 121.

(2) L. Petit, Theodori Prodromi Monodia in Stephanum Scylitzem, *Izvestija Russkago Arkheologičeskago Instituta v Konstantinopole* 8 (1903)

ἀρχικῆς δεξιᾶς τὸ προβεβλῆσθαι αὐχεῖ (1). And Constantine Stilbes, in an address to Patriarch George II Xiphilinos delivered in the church of St. Paul, i.e. while he was holding a teaching appointment there, speaks of receiving ἀγγέλων ἄρτος, an elegant but hackneyed reference to subventions from the imperial family of the Angeloi (2). There is therefore every reason to suppose that Stephanos Skylitzes was a member of the Patriarchal School. His later promotion to the Metropolitan See of Trebizond is in accord with this supposition. Basileios Pediadites (q.v.) is described in a minute of canonical proceedings against him in 1168 as ὁ μαΐστωρ τῆς σχολῆς τῶν γραμματικῶν τοῦ Παύλου (3) He was a deacon of St. Sophia, under the jurisdiction of the Patriarch, and clearly, as shown by his other works, a member of the Patriarchal School. And in spite of a youthful lapse he received the usual reward and ended his days as Metropolitan of Corcyra.

Towards the end of the century Constantine Stilbes, who had a long career in the Patriarchal School and finally became Metropolitan of Cyzicus, in his inaugural lecture as διδάσκαλος τοῦ ἀποστόλου said that his first appointment, which he held for twelve years, was ἐν τῷ τοῦ Παύλου τεμένει (4). And two of his surviving speeches were delivered in that church (5). Finally, after the restoration of 1261, Manuel-Maximos Holobolos was appointed to the school of St. Paul's in the Orphanotropheion (6). But Holobolos is described elsewhere as ῥήτωρ τῶν ῥητόρων, the late Byzantine title of the professor of rhetoric in the Patriarchal School (7). There can be little doubt that from the ninth century to the thirteenth, the

(1) Scorial. Y-II-10 fol. 268.

(2) Cf. Constantine Stilbes, item 4 below. The passage, which occurs in fol. 278 of the manuscript, is quite unambiguous: ἐπεὶ καὶ ὁ τῶν ἀγγέλων ἄρτος μακρὰν ἐξ ἡμῶν· λεγέσθω γὰρ τοῦτο νῦν ἡ ἐξ ὕψους τοῦ βασιλείου συνήθης τοῖς ἐνταῦθα κάμνουσι σιτομέτρησις.

(3) Cf. second part of this paper.

(4) Barocci 25 fol. 276.

(5) Cf. below, under Constantine Stilbes, items 4 and 5.

(6) Pachymeres II p. 284 Bonn.

(7) M. Treu, *Manuelis Holoboli orationes*, 1906, 30.

school in the church of Sts. Peter and Paul formed a part of the Patriarchal School.

Nikolaos Mesarites, in his *Description of the Church of the Holy Apostles*, gives a long account of a school situated there, and divided into two sections, one for grammar, elementary music, and elementary arithmetic, the other for rhetoric, philosophy, medicine and higher mathematics. The school enjoyed the patronage of Patriarch John XI Kamateros (1198-1206). Fuchs supposed this school to be an imperial institution. But Bréhier (1), Dvorník (2) and others have since made it clear that it was part of the Patriarchal School. The text has recently been admirably edited, translated, and commented upon by Professor Glanville M. Downey (3), and I shall add nothing to what he has said on the subject, save to suggest that the school was a very recent foundation, connected with the renovation of the church and the restoration of its dignity after its violation by Alexios III. Perhaps the various departments had been transferred thither from other churches. At any rate there is no trace of this school earlier in the century.

This list certainly does not comprise all the sites at which branches of the Patriarchal School were in operation in the twelfth century. For instance, Constantine Stilbes in his inaugural lecture tells us that his second appointment involved a move from Sts. Peter and Paul to a church nearer St. Sophia and dedicated to Christ *ἐκεῖθεν ἀπήραμεν εἰς σταθμὸν τὸν τοῖς ἐντὸς τούτοις καὶ προβαθμίοις ἀγχίθυρον, ἐκ τοῦ ἀποστόλου εἰς τὸν ἀποστείλαντα* (4) As one of Stilbes' surviving speeches was delivered *εἰς τὸν ναὸν χαλκίτην* (item 1 in the list of his works below), there is some likelihood that the location of his second appointment, as Dar-

(1) L. Bréhier, *L'enseignement classique et l'enseignement religieux à Byzance*, *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 21 (1941) 54.

(2) F. Dvornik, *op. cit.* 108-125.

(3) Glanville M. Downey, *Nikolaos Mesarites: Description of the church of the Holy Apostles at Constantinople*, *Trans. Amer. Philosoph. Soc.* N.S. 47, part 6, 1957.

(4) Barocci 25 fol. 276.

rouzès has suggested, was in the Church of Christ in the Chalke, on the other side of the Augusteion opposite St. Sophia. But the matter is uncertain. It should be noted, too, that we do not know where the *μαΐστωρ τῶν ῥητόρων* had his lecture room. I suspect that it was in the church of Sts. Peter and Paul in the Orphanotropheion, but proof seems lacking. Be that as it may, it is clear that the Patriarchal School in the twelfth century was a vast and complex organisation, providing secular education at all levels as well as specialised theological training, and completely putting in the shade the imperial university.

Teachers of the Patriarchal School

In compiling a list of probable teachers in the Patriarchal School during the twelfth century I shall depend in the main upon the titles under which their works appear in manuscripts. These titles often contain information which cannot be obtained from the text of the works, and not infrequently end with a critical judgment. It is clear that in the main the twelfth-century material surviving in miscellanies — usually of the late thirteenth or early fourteenth centuries (1) — is excerpted from collected editions, prepared by the author himself or his literary executor. We have the proem to such a collected edition of the works of Nikephoros Basilakes (2), and a protheoria written by Michael Choniates to a collection of his works (3). The corpus of letters, *διδασκαλίαι*, a funeral oration, and official documents by Georgios Tornikes I in Vindob. phil. gr. 321 (where it has been broken up owing to disarrangement of the gatherings) is an example of such a collected edition taken over more or

(1) Examples are *Scorial. Y. II-10*, the queen of Byzantine miscellanies, of the thirteenth century (hardly, as has been suggested by B. Laourdas, in the hand of Eustathios, though the resemblance is quite noticeable), *Oxon. Barocci* 131, *Vindob. phil gr.* 321, *Laur. Conv. soppr.* 2, *Ven. Marc.* 11.22, all of the late thirteenth or early fourteenth century.

(2) Ed. E. Miller, *Annuaire de l'Institut*, 7 (1873) 135-157.

(3) Ed. S. Lampros, *Μιχαὴλ Ἀκομινάτου τοῦ Χωνιάτου τὰ σωζόμενα* 1879, I.

less entire into a miscellany. Not infrequently items appear in manuscripts with a number referring to their position in the collected edition from which they have been excerpted. Thus three of the four surviving speeches of Niketas Seides are numbered from 21 to 23 (1); one of the homilies of Constantine-Cyril Stilbes is entitled in the unique manuscript *διδασκαλία τρίτη* (2); one of the speeches of Georgios Tornikes II — as it happens, the third in order in that particular manuscript — is entitled *λόγος δεύτερος* (3). I labour this point simply to show that the information regarding date, place or occasion of a particular item is likely to come from a good source, and not to be a mere construction by the compiler of a miscellany.

In some cases an author states in his text that he holds this or that appointment in the Patriarchal School. This is the best evidence. Only slightly less good is a statement in the title of a work. Here however a distinction must be made between terms like *οἰκουμενικὸς διδάσκαλος* or *μαΐστωρ τῶν ῥητόρων* which refer explicitly to particular offices, and ambiguous and vague terms like *διδάσκαλος*, *γραμματικός*, *φιλόσοφος*, which are not in themselves sufficient proof of membership of the Patriarchal School. Other types of evidence are participation in a ceremony in which members of the Patriarchal School played a principal part, e.g. the delivery of a speech in the Patriarcheion at Epiphany (*ἡ ἑορτὴ τῶν Φώτων*) or the feast of St. Lazarus; association with a church or other building known to be occupied by the Patriarchal School; reference to promotion by the Patriarch, etc. Most of the persons listed below are certainly members of the Patriarchal School; but one or two can at the moment be only provisionally so described. The reasons for the uncertainty in each case will be explained.

In listing the works of each writer, I have given the most recent place of publication for published works. For unpublished works, I have given the title and incipit and a

(1) Cf. I. SCHISSEL, *Niketas Seidos. Eine Handschriftenstudie*, *Divus Thomas*, 15 (1937) 78-90.

(2) Cod. Vat. gr. 305, fol. 137v.

(3) Cod. Scorial. Y-II-10 fol. 343.

reference to the manuscript or manuscripts in which each work appears, so far as is known to me. The order in which the works appear in the lists is without significance. In the notes on the career of each teacher, I have given such information as I can regarding the dates of works, and have tried to distinguish those arising out of the author's activity as a teacher in the Patriarchal School from others, perhaps belonging to an earlier or later period of his life. I have included only such lost works as are well attested.

Leon Balianites

Works

1. *Διδασκαλία τοῦ σοφωτάτου οἰκουμενικοῦ διδασκάλου κυροῦ Λέοντος τοῦ Βαλιανίτου ὑπεκστάντος ἑτέρῳ τοῦ διδασκαλικοῦ ἀξιώματος.* incip : *τίς ἡ παλινωδία αὕτη ; τί τὸ παλίνστροφον* ; Scorial. Y-II-10 fol. 48v-55).
2. *Τοῦ Βαλιανίτου κυροῦ Λέοντος διδασκαλία καὶ ἔπαινος εἰς τὸν πατριάρχην κυρὸν Βασίλειον.* incip : *εἰ δὴ καὶ μυρίῳ τὸ πλῆθος* (ibid. fol. 139-147).
3. *τοῦ Βαλιανίτου κυροῦ Λέοντος διδασκαλία.* incip : *Ἐκ* (sic) *εὐφραίνεται πατὴρ ἐπὶ ἀπαιδεύτῳ* (ibid. fol. 182v-188v).
4. *Διδασκαλία ἑτέρα.* incip : *ἐγὼ ἐκοιμήθην καὶ ὕπνωσα* (ibid. fol. 186v-189v).
5. *Διδασκαλία ἑτέρα.* incip : *...ενου πλέκεται καὶ Δαβίδ* (ibid. fol. 198v-192v).
6. *Ἑτέρα διδασκαλία.* incip : *ἐναντιοπαθεῖ καὶ Μωσῆς.* (ibid fol. 192v-196v).
7. *Διδασκαλία τοῦ Βαλιανίτου κυροῦ Λέοντος ἔτι ὄντος διδασκάλου πρὸς τὸν πατριάρχην κυρὸν Βασίλειον, καὶ εἰς τὴν ἑορτὴν τῆς ἀναλήψεως.* incip : unknown. (ibid. fol. 541, 542, now lost).
8. *Ἑτέρα διδασκαλία τοῦ αὐτοῦ γεγονότος ψαλτῆρος παρὰ τοῦ πατριάρχου κυροῦ Βασιλείου.* incip : unknown. (ibid. fol. 542-546, now lost).

Career

Balianites was appointed *didaskalos tou psalteros*, presumably after occupying some inferior post, by the Patriarch Basil II Kamateros (1182-1187) (8 tit.). He later, probably in the same patriarchate became *oikoumenicos didaskalos* (1

tit.), from which post he was deposed (1 tit.), perhaps in the redistribution of offices which followed the deposition of Andronikos Comnenus. It is not clear whether his tenure of the *didaskalia tou psalteros* preceded or followed that of John Mesarites (s.v.) ; probably the former. Until the texts of his homilies, particularly nº 1, have been examined we can go no further (1). There seems to be no trace of Balianites except in this group of homilies preserved in the Escorial manuscript. He may be related to the *grammatikos* Niketas Balianites involved in negotiations with Venice in 1182 (2).

Nikephoros Basilakes

Works

1. Progymnasmata (ed. chr. Walz., *Rh. Gr.* 1. 423-525).
2. *Ἐγκώμιον κυνός* (ed. E. Miller, *Mélanges orientaux ... à l'occasion du 6e Congrès International des Orientalistes réunis à Leyde*, Paris, 1883, 255-267).
3. Proem to a collection of his works (ed. E. Miller, *Annuaire de l'Association* 7 (1873) 135-157).
4. Monody on his brother Constantine (ed. W. Regel, *F.R.B.* 228-244).
5. Panegyric on Patriarch Nikolaos Muzalon (ed. E. Korbetti, *Ἑλληνικά* 7 (1934) 301-332).
6. Panegyric on John II Comnenus (ed. W. Regel, *F.R.B.*

(1) Since this paper was sent to the press I have had an opportunity to study Balianites' first *didaskalia*. It was delivered in the reign of Isaac Angelus, after the latter's victories over Normans and Bulgarians (*Σκύθαι*), i.e., probably after October 1187 (fol. 53v). Balianites had been dismissed from his post as *didaskalos ou euangeliou* for certain *πλημμελήματα* (fol. 49), and restored to it by a newly appointed Patriarch, to whom he offers fulsome thanks. The Patriarch, to whom he offers fulsome thanks. The Patriarch addressed must be Niketas II Muntanes, who succeeded Basil II Kamateros in 1186. There is little other positive information to be derived from this text. The second *didaskalia*, which I have also seen, contains a long, but very obscure, account of the career of Basil II Kamateros before he became Patriarch (fol. 141-146v : there is no fol 145). This would repay further study.

(2) Cf. F. Dölger, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches* Nº 1590,

330-361); on the authorship cf. P. Wirth, *Untersuchungen zur byzantinischen Rhetorik mit besonderer Berücksichtigung der Schriften des Erzbischofs Eustathios von Thessalonike*, Diss, Munich, 1960, 13-16).

7. *Λόγος εἰς τὸν σεβαστὸν κυρὸν Ἀδριανὸν τὸν υἱὸν τοῦ σεβαστοκράτορος κυροῦ Ἰσαακίου τοῦ Κομνηνοῦ καὶ αὐταδελφοῦ τοῦ βασιλέως κυροῦ Ἀλεξίου, τὸν διὰ τοῦ ἀγγελικοῦ σχήματος Ἰωάννην μετονομασθέντα.* incip : *καὶ τῶν ἀθλητῶν* (scorial. Y-II-10 fol. 109v-417 cf. Wirth, *loc. cit.*).
8. *τοῦ Βασιλάκη κυροῦ Νικηφόρου λόγος εἰς τὸν πρωτέκδικον καὶ νομοφύλακα καὶ ὀρφανοτρόφον κυρὸν Ἀλέξιον τὸν Ἀριστηνόν.* incip : *ἐδόκει ποτὲ τῷ μύθῳ* (Scorial. Y-II-10 fol. 403v-409v).
9. *Τοῦ αὐτοῦ λόγος εἰς τὸν πανσέβαστον σεβαστὸν καὶ μέγαν δομέστικον πάσης ἀνατολῆς καὶ δύσεως κυρὸν Ἰωάννην.* incip : *καρδία βασιλέως ἐν χειρί* (text incomplete, Scorial. Y-II-10 fol. 527v-536).
10. *Τοῦ Βασιλάκη κυροῦ Νικηφόρου μονωδία πρός τινα φίλον αὐτοῦ.* incip : *φίλον σαφῶς γνῶναι μὲν δυσχερὲς, ἀποβάλλειν δὲ ὡς ἀφόρητον.* (Vindob. phil. gr. 321 fol. 253v-255v, text incomplete).
11. Letter to two friends (ed. A. Garzya, *Bollettino del Comitato per la preparazione della Edizione Nazionale dei Classici Greci e Latini* N.S. 7 (1959) 59-64).
12. *Ἑτέρα ἐπιστολή.* incip : *τοῖς ἐμοῖς ποτε ῥήτορσιν* (Scorial. Y-II-10 fol. 200).
13. *Ἑτέρα ἐπιστολὴ τοῦ αὐτου τῷ οἰκείῳ ἀδελφῷ* incip : *ἐξεθήλυνέ με τὸ σπλάγχνον* (ibid.).
14. *Ἑτέρα ἐπιστολὴ τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς οἰκείους μαθητάς.* incip : *Μή με ἀγραψίας γράψητε* (ibid. 200-200v).
15. A series of poems and other works, now lost, described in 3 (see below).

Career

The fixed point in Basilakes' career is his deposition from the post of *didaskalos tou apostolou* in 1156, along with the *oikoumenikos didaskalos* and *maistor ton rhetoron* Michael Thessalonicensis (q.v.) (Nik. Chon. 276. 1). He was in this office when he delivered 4., according to the title. Basilakes and his colleague made a statement before the synod which

appears to be preserved in Athous Laur. 3102 fol. 30-30v. *τὰ εἰσαχθέντα καὶ λαληθέντα παρὰ Μιχαὴλ τοῦ γεγονότος διδασκάλου, πρωτεκδίκου καὶ μαΐστορος τῶν ῥητόρων καὶ Νικηφόρου διδασκάλου τῶν ἀποστόλων* (sic) *τοῦ Βασιλάκη, τῶν διακόνων τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει ἁγίας τοῦ θεοῦ μεγάλης ἐκκλησίας, οἷς καὶ ὁ μητροπολίτης Δυρραχίου ἠκολούθησε καὶ ὧν προέστη ἐγγράφως καὶ Σωτήριχος διάκονος τῆς αὐτῆς ἐκκλησίας κτλ.* incip : *τοῖς λέγουσιν ὅτι τὴν ἐν τῷ καιρῷ τοῦ κοσμοσωτηρίου πάθους.* Basilakes had previously held a rhetorical teaching post, probably that of *maistor ton rhetoron* (3, pp. 149, 153 etc. ; 10 passim., 14 tit. etc.). In 3 he refers to his transference from rhetorical to theological teaching (p. 150 *ἐπεὶ δ' εἰς τὸν τῆς ἡμετέρας θεοσοφίας λειμῶνα παρακύψας ἑάλων, κτλ.* p. 152 *εἰς τὸ τῆς διδασκαλικῆς ὕψος ἀναβάντα*). As *didaskalos tou apostolou* he fell foul of the then patriarch, who ordered him to confine his exegesis to the doctrines expounded in the patriarch's own commentary on the Pauline epistles, written for a *γυνὴ βραχύπονος καὶ ὀλιγόνους τὰ θεῖα* (3, p. 152-153).

He does not seem to have been restored to favour after 1156. 11 was written from exile some time after his deposition. Garzya, *op. cit.*, 59 suggests that he survived until 1180.

1 and 2 are products of his rhetorical teaching. No serious attempt has been made to date his other works, apart from 11.

A number of works not surviving are mentioned in 3., including four satirical works in verse, entitled *Ὀνοθρίαμβος, Στύπαξ ἢ παραδεισοπλαστία, Στεφανῖται,* and *Ταλαντοῦχος Ἑρμῆς,* as well as unnamed poems in iambic and trochaic verse ; letters written for a maternal uncle ; *Μονάδες* ; a speech against Bagoas ; *Ἐξηγηματικὸς λόγος* ; *Ὀρθολέκτης* ; and other unnamed grammatical works.

Though we need not accept Basilakes' flattering estimate of himself (3. passim), he was clearly a major figure in the literary and learned world of the middle of the century, and many factors other than his theological views must have been involved in his downfall.

Literature

C. Neumann, *Griechische Geschichtsschreiber und Geschichtsquellen im 12. Jahrhundert*, 1888, 72-77.

F. Uspensky, *O erki po istorii vizantijskoj obrazovannosti*, 1891, 223-225.

V. Grumel, *Regestes* N° 1039.

A. Garzya, *op. cit.*

Basileios

Works

None known.

Career

Basileios is attested as *maistor ton rhetoron* among those present at the Synod of 1166 (Mai, *S. V.N.C.* 4. 58). He is likely to have been Eustathios' predecessor in office. He can scarcely be identified with Basileios Pediadites (q.v.).

Nikephoros Chrysoberges

Works

1. Address to Alexios III of 1200 (?) (ed. M. Treu. *Nicephori Chrysobergae ad Angelos orationes tres* [Progr. d. Königl. Friedrichsgymnasiums zu Breslau], 1892, 1-12).
2. Address to Alexios III of 1202 (ibid. 13-23).
3. Address to Alexios III of 1203 (ibid. 14-25).
4. *Λόγος προσφωνητικὸς ἢ καὶ εὐχαριστήριος εἰς τὸν ἐπὶ τοῦ Κανικλείου κυρὸν Κωνσταντῖνον τὸν Μεσοποταμίτην.* incip : *τὸν εὐεργέτην προσφθέγγομαι · δίκαιον γάρ.* (Vindob. phil. gr. fol. 260v-262v, Scorial. Y-II-10 fol. 283v-285v).
5. *Λόγος ἐγκωμιαστικὸς εἰς τὸν ἁγιώτατον πατριάρχην κυρὸν Νικήταν τὸν Μουντανοῦ*(sic) *τοῦ Χρυσοβέργη κυροῦ Νικηφόρου.* incip : *τάχα ὦ σύλλογος ὑμεῖς ἱερός* (Scorial. Y-II-10 fol. 23-26) (1).
6. *Λόγος ῥητορικὸς δεύτερος, ἀναγνωσθεὶς εἰς τὸν πατριάρχην Ἰωάννην τὸν Καματηρὸν κατὰ τὴν ε̄ νοεμβρίου τοῦ ἔτους ,ϛψι'*

(1) On this speech cf. P. Wirth, *Oriens Christianus* 46 (1962) 124-126.

ἔτους (sic). incip : ἀπέκειτο καὶ τοῦτο, θειοτάτη συναγωγή. (Vindob. phil. gr. 321 fol. 246-253v) (1).

7. Ἐπιστολὴ τῷ Δημητριάδος. incip : ὦ φιλίας θεσμοὶ καὶ σύνδεσμοι πόθου (Vindob. phil. gr. 321 fol. 262v-263).
8. Progymnasmata (ed. F. Widmann, *B.N.J.* 12 (1935/36) 15-25).
9. Iambic poem on Dormition of the Virgin (ed. Germanos, Ὀρθοδοξία 4 (1929) 193-194, S. G. Mercati, Poesie giambiche di Niceforo Chrysoberges, Metropolita di Sardi, *Miscellanea Galbiati* II [Fontes Ambrosiani 26] 1951, 267-268).
10. Two iambic epitaphs on his uncle Theodoros Galenos, Metropolitan of Sardis (ed. S. G. Mercati, *op. cit.* 262-264).
11. (?) Five other short iambic poems occurring along with *op. cit.* 262-266).

Career.

Probably to be identified with N. Chr. *patriarchikos notarios*, signatory of a synodal decision of 1172 (2). Nephew on maternal side of Theodoros Galenos, Metropolitan of Sardis (10). Addresses Constantine Mesopotamites probably before his departure for Genoa in 1188 (3) (4 tit.). Probably *maistor ton rhetoron* during patriarchate of Niketas Muntanes (1186-89) (5 tit.), and attested in this office in 1200 (1 tit.), 202 (2 tit.), and 1203 (3 tit.). Succeeded his uncle as Metropolitan of Sardis before Latin capture in 1204, when he was still *maistor ton rhetoron* (10, 9 tit.). Signed synodal letter of 1213 (*Viz. Vrem.* 4 (1897) 164-166). All the works listed above except nos 7 and 9-11 belong to his activity as a teacher

(1) Since this paper was sent to the press I have been able to consult photographs of this text. It contains interesting information on the life and writings of John X Kamateros, and is remarkable for the virulence of its anti-Latin sentiments, e.g., τὴν πάρδαλιν ποικιλμὸς, ὁ κύβος τὴν κάμηλον, καὶ Ἰταλοὺς ὁ τύφος ἐγνώρισεν. οἴδατε τούτων (τούτους cod.) τὸ ἐν ἔθνεσι σόβημα καθάπερ ἐν τραχήλῳ προμηκυνόμενον, οὕτω κἀν τῇ θεολογίᾳ τὸ πλέον ἔχειν εὐχόμενον (fol. 251).

(2) V. Beneševič, *Catalogus codicum* MSS etc. 290.

(3) Cf. F. Dölger, *Regesten* N° 1583, G. Stadtmüller, *Michael Choniates Metropolit von Athen*, 251.

in the Patriarchal School. There seems to have been a collected edition of his *logoi* (cf. the title of 6), made, to judge from the titles, before his elevation to the see of Sardis, of which débris survive in Scorial. Y-II-10 and Vindob. phil. gr. 321. He belonged to a family prominent in Byzantine public life from the end of the 11th century onwards. The list of bearers of the name Chrysoberges in M. Treu, *op. cit.* 38-39 is supplemented by that in N. A. Bees, *Λέων-Μανουὴλ Μακρός, ἐπίσκοπος Βελλᾶς. Καλοστίπης μητροπολίτης Λαρίσης. Χρυσοβέργης, μητροπολίτης Κορίνθου, E.E.B.Σ.* 2 (1925) 143-144.

Literature

M.Treu, *op. cit.*
S. G. Mercati, *op. cit.*
Germanos, *op. cit.*
F.Widmann, *op. st.*
I.Dujčev, *Proučvanija vŭrchu bŭlgarskoto srednovekovie*, Sofia, 1945, 91-110.

Eustathios

An adequate treatment of Eustathios' importance as a scholar and public figure in the second half of the twelfth century, much though it is needed, would go far beyond the bounds of the present paper. However, since many misconceptions regarding his career are still to be found in the most recent biographical accounts, and since an up to date and complete list of his works seems nowhere available, I will provide such a list, compiled to the best of my ability, and continue with a brief account of the main points in his career, with special reference to his activity as a teacher in the Patriarchal School.

Works

A. *Grammatical and philological*

1. *Παρεκβολαί* on *Iliad* (ed. Stallbaum, 1827-30, repr. 1960 (5).
2. *Παρεκβολαί* on *Odyssey* (ed. Stallbaum, 1825-6, repr. 1960) (1).

(1) Stallbaum's edition is a mere reprint, with additional errors, of the editio princeps (Rome 1542). A new edition of the commen-

3. Proem to Commentary in Pindar (the rest of the commentary is lost). (ed. A. B. Drachmann, *Scholia vetera in Pindari Carmina* III, 1927, 285-306).
4. Commentary on Dionysios Periegetes (ed. G. Bernhardy, 1828, 67-316, C. Müller, *Geographi graeci minores* II, 201).
5. Commentary on some plays of Aristophanes, now lost (cf. D. Holwerda, De Eustathio, Tzetza, Moschopulo, Planude Aristophanis commentoribus, *Mnem.* Ser. IV, 7 (1954) 136-156, with references to literature).
6. Commentary on a collection of epigrams, now lost (cf. S. E. Miller, *Catalogue des mss. grecs de la Bibliothèque de l'Escurial*, 1848, VI ; but it is possible that the attribution to Eustathios in this lost manuscript is a deliberate falsification) (1).

B. *Theological and Pastoral*

7. First Lenten Homily (2) (ed. Tafel, *Eustathii Opuscula* 1-7, repr. *M.P.G.* 135, 561-584).
8. Second Lenten Homily (ed. Tafel, *Op.* 61-75, repr. *M.P.G.* 135, 583-634).
9. Third Lenten Homily (ed. Tafel, *Op.* 76-88, repr. *M.P.G.* 135, 633-676).
10. Fourth Lenten Homily (ed. Tafel, *Op.* 125-140, repr. *M.P.G.* 135, 677-728).
11. New Year Homily (ed. Tafel, *Op.* 152-157, repr. *M.P.G.* 135. 619-540).

taries on the *Iliad* and *Odyssey*, based on Eustathios' autograph manuscripts, and accompanied by indications of *fontes* and *testimonia*, is urgently required. Only a team of scholars could undertake it. But if funds were available for publication, such a team could be found.

(1) The Eustathios of whose commentary on the *Περὶ στάσεων* of Hermogenes traces survive (Chr. Walz. *Rh. Gr.* 2.545, 5.353, 7.613, 646, 704) cannot be the archbishop of Thessalonika, as he is cited by John Doxopatres, who seems to have flourished in the earlier part of the eleventh century.

(2) The numbers here given to the Lenten Homilies refer solely to their order in the Basle manuscript, and should not be taken to imply any assumptions regarding the order of their delivery.

12. Homily on Psalm 48 (ed. Tafel, *Op.* 7-13, repr. *M.P.G.* 135, 519-540).
13. De emendanda vita monachica (ed. Tafel, *Op.* 214-267, repr. *M.P.G.* 135. 729-910).
14. Dialogue between Theophilos and Hierokles (ed. Tafel, *Op.* 141-145, repr. *M.P.G.* 135. 909-926).
15. Letter to the people of Thessalonica during his exile ed. Tafel, *Op.* 158-165, repr. *M.P.G.* 135, 1031-1060).
16. Address to a Stylite (ed. Tafel, *Op.* 182-196, repr. *M.P.G.* 136. 217-264).
17. On Obedience to a Christian Government (ed. Tafel, *Op.* 13-29, repr. *M.P.G.* 136, 301-358).
18. On Hypocrisy (ed. Tafel, *Op.* 88-98, repr. *M.P.G.* 136 : 373-408).
19. Reply to charges of implacability (ed. Tafel, *Op.* 98-125, repr. *M.P.G.* 136, 407-500).
20. Address to a priest on the title *papas* (ed. Tafel, *Op.* 37-41).
21. Letter on text « Si ausus fueris » etc. (ed. Tafel, *Op.* 46-49).
22. *Τοῦ ἁγιωτάτου μητροπολίτου Θεσσαλονίκης κυροῦ Εὐσταθίου ὑπομνηστικὸν ἐπὶ ὑποθέσει τοιᾶδε.* incip : *διάκονός τις ἐκ τῆς αὐτῆς* (Scorial. Y-II-10 fol. 26v-30v).
23. *Τοῦ αὐτοῦ λόγος προεισόδιος τῆς ἁγίας τεσσαρακοστῆς.* incip : *ἄγωμεν, ἐντεῦθεν, εὐαγγελικὸς ὁ λόγος* (ibid. fol. 37-44v) (1).
24. *Τοῦ αὐτοῦ ὅτι μὴ δυνατὸν ἕνα τινὰ φίλοις χρῆσθαι κατ' ἦθος ἐναντιουμένοις.* incip : *οὐκ ὀλίγοις τῶν ἄρτι καὶ καθ' ἡμᾶς* (ibid. fol. 46-48v).
25. *Τοῦ Θεσσαλονίκης κυροῦ Εὐσταθίου, βαρυνθέντος ὅτι ὁ λαὸς ὤκνησεν εἰς τὴν ἐν τῇ καταρχῇ τοῦ ἐνιαυτοῦλ ιτήν.* incip : *ὀνειδισμὸν προσεδόκησεν ἡ ψυχή μου καὶ ταλαιπωρίαν.* (ibid. fol. 55-56v).
26. *Τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸ « κύριε ἐλέησον » σκέψις ἐν δυσὶ πεύσεσι καὶ σχεδίοις διά τινα παρὰ τὸ δέον ἐριστικόν.* (incip : *εἰ καὶ αἰσχύνομαι φλέβα ῥεύματος* (ibid. fol. 50v-60v).
27. Panegyric of St. Philotheos (ed. Tafel, *Op.* 145-151, repr. *M.P.G.* 136. 141-162).

(1) On this text cf. now P. WIRTH, *B.Z.* 55 (1962) 21-29.

28. Canon on St. Demetrios (ed. Tafel, *Op.* 166-167, repr. *M.P.G.* 136. 166-167).
29. Panegyric on St. Demetrios (ed. Tafel, *Op.* 167-182, repr. *M.P.G.* 136. 109-216).
30. Martyrium of St. Alpheios and his companions (ed. Tafel, *Op.* 30-35, repr. *M.P.G.* 136, 263-284).
31. Akolouthia on St. Alpheios and his companions (ed. Tafel, *Op.* 36-37, repr. *M.P.G.* 136, 283-290).
32. Panegyric on the Three Youths in the Fiery Furace (ed. Tafel, *Op.* 49-53, repr. *M.P.G.* 136, 289-302).
33. Commentary on iambic Canon for Pentecost of John Damascene (ed. A. Mai, *Spicilegium Romanum* V. 2, (1841), repr. *M.P.G.* 136, 503-754).

C. *Historical and Occasional*

34. Address to Manuel I on occasion of drought (? 1169), (ed. Tafel, *De Thessalonica eiusque agro*, 1839, 433-439, repr. *M.P.G.* 135, 925-932, ed. iterum W. Regel, *F.R.B.* 126-131).
35. Address to Manuel I of 1174 (ed. W. Regel, *F.R.B* .92-125).
36. Address to Manuel I when elected Metropolitan of Myra (ed. Tafel, *De Thess.* 401-432, repr. *M.P.G.* 135, 933-974 ed. iterum W. Regel, *F.R.B.* 24-57).
37. Address to Manuel I of 1175 (ed. W. Regel *F.R.B.* 1-16).
38. Address to Manuel I of 1178 (ed. W. Regel *F.R.B.* 57-80).
39. Funeral Oration on Manuel I (ed. Tafel, *Op.* 196-214, repr. *M.P.G.* 135, 973-1032).
40. Address to Agnes of France (ed. W. Regel, *F.R.B.* 80-92).
42. Address to Isaac Angelos in Philippopolis (ed. Tafel, *Op.* 41-45).
43. Monody on Nikephoros Comnenus (ed. E. Kurtz, *Viz. Vrem.* 17 (1910) 290-302).
44. *Τοῦ αὐτοῦ λόγος εἰς τὸν ἁγιώτατον καὶ οἰκουμενικὸν πατριάρχην κυρὸν Μιχαὴλ τὸν τοῦ 'Αγχιάλου, ἀναγνωσθεὶς κατὰ τὴν μνήμην τοῦ δικαίου Λαζάρου, καθ' ἣν ἀναγινώσκειν ἔθος τοῖς ῥήτορσιν ἐν τῷ πατριαρχείῳ.* incip: *εἴπερ τινὶ τῶν ἁπάντων μεγίστοις* (Scorial. Y-II-10 fol. 157-164v).
45. *Τοῦ αὐτοῦ λόγος εἰς τὸν ἁγιώτατον καὶ οἰκουμενικὸν πατριάρχην κυρὸν Μιχαὴλ.* incip : *οὐ πρὸ πολλοῦ, ὦ σύλλογος* (ibid. fol. 164v-178v).

46. *Τοῦ αὐτοῦ λόγος ἀναγνωσθεὶς ἔξω τῆς μεγαλωνύμου πόλεως Θεσσαλονίκης, ἐν τῷ θείῳ ναῷ τοῦ μυροβλήτου κυροῦ Νικολάου, ἐπ' αὐτῇ τῇ θήκῃ τοῦ λειψάνου τοῦ ἐν ἀοιδίμῳ τῇ μνήμῃ πανιερωτάτου Ἀθηνῶν τοῦ ὑπερτίμου, ὅτε εἰς τὴν μεγαλόπολιν ἀνεκομίζετο.* incip : *ταχὺ μὲν ἡμῖν ἐπανήκεις, θειότατε ἀρχιερεῦ* (ibid. fol. 34v-57v).
47. De capta Thessalonica (*Eustazio di Tessalonica. La espugnazione di Tessalonica. Testo critico, introduzione, annotazioni di Stilpon Kyriakidis* [Istituto Siciliano di Studi Bizantini e Neoellenici. Testi e Monumenti : Testi 5], Palermo 1961).
48. 74 letters of which a number are actually by Michael Psellos (1) (ed. Tafel, *Op.* 308-361, repr. *M.P.G.* 136, 1245-1334).
49. A work on the youth of Alexios II, now lost (cf. P. Wirth, *Untersuchungen zur byzantinischen Rhetorik des zwölften Jahrhunderts mit besonderer Berücksichtigung der Schriften des Erzbischofs Eustathios von Thessalonike*, Diss Munich 1960, 17-18).

Career

Eustathios' date and place of birth are alike unknown. He was an exact contemporary of Euthymios Malakes (Euthymios Malakes, *Monody on Eustathios*, ed. Bonis p. 83. 10). But the date of Malakes' birth is uncertain. In 36. p. 26. 10 ff. Regel he says that he was still a *παῖς καὶ οὐδὲ εἰς ἴουλον ἀρτιφυῆ λασιούμενος* when he delivered his first address to Manuel I, *ἡνίκα θεὸς τὰ πρῶτα ἐπὶ τῆς βασιλικῆς ταύτης ἐκάθισέ σε* (Manuel) *περιώπης*. The most obvious reference of this passage is to Manuel's accession

(1) This has been a constant trap for biographers of Eustathios. Although the true state of affairs was pointed out by Sathas, *Μεσαιωνικὴ Βιβλιοθήκη* 4, *Prol.* 30, 5, *οε'* and the warning repeated by Krumbacher, *G.B.L.*[2] 541, Ph. Kukules, *Θεσσαλονικίης Εὐσταθου τὰ λαογραφικά* 6, actually has Eustathios dismissed from office by Patriarch Constantine III Leichudes, a man who died some seventy years before Eustathios was born, through careless use of *ep.* 63. On a prosopopoeia included among the letters cf. P. Wirth *Class. et Med.* 21 (1960) 215-217.

in 1143, which would make Eustathios' birth fall about 1125. This seems somewhat late, in view of the way he speaks of his old age in 1174 and 1179 (36. p. 26. 22 Regel, 40. p. 86, 25 Regel.) But Byzantine references to *γῆρας* are largely conventional, and one must not introduce modern ideas of when old age begins. Alternatively, the passage cited could conceivably refer to Manuel's promotion to the dignity of Sebastocrator c. 1123-1128, which would put Eustathios' birth fifteen to twenty years earlier. The question must remain open (1). The frequently expressed belief that Eustathios was a native of Constantinople rests on a misinterpretation of a passage, on which cf. Kukules, *op. cit.* 3-5. His baptismal name is unknown; Eustathios is his monastic name.

He was educated at Constantinople (Lampros, *Μιχαὴλ Ἀκομινάτου τὰ σωζόμενα* 1.286; Euthymius Malakes, *Monody* para. 3), in the monastery of St. Euphemia (ep. 30 *τοὺς καλούς μού ποτε συντρόφους, τοὺς τῆς εὐεργέτιδος μου ἁγίας Εὐφημίας κληρικούς*) and himself became a monk in the monastery of St. Florus (2).

He was later appointed *maistor ton rhetoron* in the Patriarchal School (Demetrios Chomatenos, ap. Leunclavius, *Jus graeco-romanum*, I (1596), 137 *τοῦ γὰρ σοφωτάτου ἐκείνου Εὐσταθίου τοῦ κατὰ Φλῶρον διακόνου ὄντος τῆς μεγάλης ἐκκλησίας καὶ μαΐστορος τῶν ῥητόρων*, and many passages in Eustathios' own works). The date is uncertain. Basileios is attested as *maistor ton rhetoron* at the Synod of 6 Mar 1166 (Mai, *S.V. N.C.*, 4, 58). If he is to be identified with Basileios Pediadites (q.v.), then there has been some mistake, as Pediadites was not at that time *maistor ton rhetoron*. But the identification is not a necessary one. None of Eustathios' ceremonial orations can be dated earlier than 1166. And it would be abnormal for a man to be appointed *maistor ton rhetoron* without some years' experience in a subordinate teaching

(1) For a recent discussion of the problem cf. P. Wirth, *Untersuchungen* 19-21.

(2) G. Stadtmüller, *Michael Choniates Metropolit von Athen* 140, ingeniously suggested that his family name was Kataphloros. This suggestion, which is often found stated as a fact in recent literature, is convincingly refuted by Kukules, *op. cit.* 5-6.

post. Furthermore Eustathios' philological works suggest the activity of a *grammatikos* — who interpreted poetic texts — rather than a *rhetor*. Euthymios Malakes in his monody (para. 5) says that Eustathios taught *γραμματικὴν καὶ μέτρα* to some, while to others he *τὴν γλῶτταν ἠκόνει ῥητορικῶς ἐξηγούμενος*. This suggests two successive stages in Eustathios' career, first as *grammatikos*, then as *maistor ton rhetoron*. Now Basileios, as we have seen, was in the latter office in 1166, and Basileios Pediadites was dismissed temporarily from the former on 24 Jan. 1168 (cf. second part of this paper). It is at any rate a reasonable working hypothesis that Eustathios was promoted from *grammatikos* to *maistor ton rhetoron* between these dates. He was probably not, as is so often stated, *ἐπί τῶν δεήσεων* (1).

(1) This statement is repeated by the most reputable authorities, e.g. KUKULES *op. cit.* 7, H. HUNGER, *Die Normannen in Thessalonike*, 1955, 9, ST. KYRIAKIDIS, *op. cit.*, XLV-XLVI, etc. There are three pieces of evidence. 1) The heading of ep. 17 : *τοῦ αὐτοῦ γεγονότος ἐπὶ τῶν δεήσεων*. As long ago as 1910 Ed. KURTZ, *Viz. Vrem.* 17, 288 showed that this was a slip of scribe or editor for *τῷ αὐτῷ γεγονότι ἐπὶ τῶν δεήσεων*, and a glance at the opening lines of the letter shows that this must be so. But articles written in Russian, even by scholars of Kurtz' calibre, have not always received the attention they deserve, 2) Bessarion's note in *Ven. Marc.* 461, *Ἰστέον ὡς ἡ ἐξήγησις τῆς Ἰλιάδος Ὁμήρου αὕτη τε καὶ ἡ τῶν ἑπομένων ἄλλων βιβλίων καὶ ἔτι ἡ τῆς Ὀδυσσείας, ἣν ἐν ἄλλῳ βιβλίῳ ἔχομεν, ἐστίν, ὡς ἐν διαφόροις βιβλίοις ἀρχαίοις εὕρηται, Εὐσταθίου, μαΐστορος τῶν ῥητόρων καὶ ἐκκλησιαστικοῦ ἐπὶ τῶν δεήσεων, τοῦ ὕστερον Θεσσαλονίκης*. Bessarion's statement in itself carries little weight on such a matter, and it is not at all clear exactly what Bessarion found *ἐν διαφόροις βιβλίοις ἀρχαίοις*. 3) The title of the commentary on Dionysios Periegetes. In Paris 2723 and 2855, both of the thirteenth it reads : *Πρὸς τὸν πανσέβαστον Δοῦκα κυρὸν Ἰωάννην, τὸν υἱὸν τοῦ πανσεβάστου σεβαστοῦ καὶ μεγάλου δρουγγαρίου κυροῦ Ἀνδρονίκου τοῦ Καματηροῦ, Εὐσταθίου, διακόνου, ἐπὶ τῶν δεήσεων καὶ μαΐστορος τῶν ῥητόρων, τοῦ καὶ Θεσσαλονίκης, ἐπιστολὴ ἐπὶ ταῖς Διονυσίου τοῦ περιηγητοῦ παρεκβολαῖς* (cf. G. BERNHARDY, *Geographi graeci minores* I (1828) 83). This is important evidence. Yet one's confidence in the reliability of the information in the title is shaken when one finds that other manuscripts add *τὸν μετὰ ταῦτα ἐπὶ τῶν δεήσεων* after *Ἰωάννην*, which suggests that it originated in a marginal addition. There is no mention of the title *ἐπὶ τῶν δεήσεων* in the heading of any other work of Eustathios, nor does he refer to the office in any

In December 1174 he was appointed Metropolitan of Myra in Lycia, but before his inthronisation he was transferred, by direct imperial intervention (Demetrios Chomatenos, *loc. cit.*), to the vacant archbishopric of Thessalonika and took up his appointment early in 1175. His multifarious pastoral activities fall outside the scope of this paper. In 1185 he was made a prisoner when the city was sacked by the Normans. His leadership of his people in their tribulation was marked by exemplary courage. In 1191, as a result of opposition in Thessalonika, he was recalled to Constantinople by Patriarch George II Xiphilinos and does not seem to have returned until 1194 (cf. L. Petit, Les évêques de Thessalonique, *E.O.* 5 (1901-2) 30). The date of his death is unknown. He was regarded as a saint shortly after his death (cf. Sp. Lampros, *N.E.* 13 (1916) 361), and formally canonised by 1220. There is a portrait of him in fresco, dating from about 1320, in the church of the Virgin at Gračanica.

Of the works listed above 1-6, 34, 35, 40, 44, 45, and many of the letters belong to his activity as a teacher in the Patriarchal School. On the order of composition of his philological works cf. F. Kuhn, Quo ordine et quibus temporibus Eustathius commentarios suos composuerit, *Commentationes in honorem Guilelmi Studemund*, 1889, 249-257.

Literature

Recent bibliographies are to be found in :

Ph. Kukules, *Θεσσαλονίκης Εὐσταθίου τὰ λαογραφικά* 1950, I. 40-46.

Gy. Moravcsik, *Byzantinoturcica*[2], 1958, I, 263-264.

P. Wirth, *Untersuchungen zur byzantinischen Rhetorik des zwölften Jahrhunderts mit besonderer Berücksichtigung der Schriften des Erzbischofs Eustathios von Thessalonike*, Diss. Munich, 1960, 5-8.

of his addresses to Manuel I. Had he held this office, which was one of some dignity, ranking in some of the lists of *officia* above any of the teachers in the Patriarchal School, it is hardly conceivable that his old friends Euthymios Malakes and Michael Choniates would have said nothing whatever about it in their funeral orations.

EUSTATHIOS II

Works.

None.

Career.

Eustathios calls himself *πρώξιμος σχολῆς παρθένου* in the subscription to Vat. gr. 358, written in the eleventh century. He was deputy head of the grammar school in the church of the *Θεοτόκος τῶν Χαλκοπρατείων*. He cannot be identified with the future Metropolitan of Thessalonica (Eustathios I). Whether he is identical with *Εὐστάθιος διάκονος καὶ διδάσκαλος* listed among the patriarchal staff in 1092 (Eustathios III) is very doubtful.

EUSTATHIOS III

Works.

None.

Career

Listed as *Eustathios diakonos kai didaskalos* among those present when Alexios I delivered a ruling in the matter of Leo of Chalcedon and his heretical doctrines in 1092 (1). As only fairly senior members of the Patriarchal staff are normally recorded on these occasions, Eustathios is likely to have been *oikoumenikos didaskalos*, or at any rate one of the three theological teachers, rather than a humble *grammatikos*. Whether he survived into the twelfth century or not is uncertain.

MICHAEL ITALICUS.

Works.

1. 29 letters and short treatises (ed. J. A. Cramer. *Anecd. gr. Oxon.* III, 158-203).
2. Letter to Theodore Prodromos (ed. S. D. Papadimitriu, *Feodor Prodrom, istoriko-literaturnoe izsledovanie*, Odessa 1905, 321-324).

(1) *M.P.G.* 127, 973.

3. *Ἐπιστολὴ τοῦ Ἰταλικοῦ πρὸς τὸν Πρόδρομον.* incip : *εἰ μὲν ἤμεν οὕτω συμφύντες ἀλλήλοις* (ed. R. BROWNING, *Byzantino-bulgarica* I, Sofia, 1962, 283-286.
4. *Πρὸς τὴν δέσποιναν κυρὰν Εἰρήνην τὴν Δούκαιναν.* incip : *οὐχ ὡς ἁπλῶς ἀγανακτῶν σοι ταῦτα γράφω.* (Barocci, 131, fol. 229v-230 v).
5. *Τοῦ αὐτοῦ Ἰταλικοῦ διδασκαλία, ἣν ἔπνευσεν ὅτε ἐσφραγίσθη διδάσκαλος τῶν εὐαγγελίων κατὰ τὴν εἰκοστὴν πέμπτην τοῦ δεκεμβρίου μηνὸς κατ' αὐτὴν τὴν ἑορτὴν τῆς Χριστοῦ γεννήσεως.* incip : *νῦν καιρὸς εὐθυμίας, νῦν ἡμέρα πρὸς τὸ κρεῖττον μεταβολῆς* (Bonon. Bibl. Univ. 2412 fol. 77-82, Barocci 131 fol. 232v-233v).
6. *τοῦ αὐτοῦ Ἰταλικοῦ λόγος βασιλικὸς εἰς τὸν αὐτοκράτορα Ἰωάννην τὸν Κομνηνὸν καὶ πορφυρογέννητον ἐπὶ τοῖς κατὰ Συρίαν ἀγῶσιν αὐτοῦ.* incip : ? (Bonon. Bibl. Univ. 2412 fol. 82-92, 61-62 ; cf. P. Lamma, *Memorie della Accademia delle Scienze di Bologna,* Classe di Scienze Morali V. 4 (1952)).
7. *τοῦ αὐτοῦ Ἰταλικοῦ λόγος βασιλικὸς εἰς τὸν βασιλέα κὺρ Μανουὴλ τὸν Κομνηνὸν καὶ πορφυρογέννητον.* incip : ? (Bonon Bibl. Univ. 2412 fol. 62v-73v ; cf. P. Lamma, *S. B. N.* 7 (1953) 397-408).
8. *τοῦ Ἰταλικοῦ ἠθοποιία, ποίους ἂν εἴποι λόγους ὁ ἅγιος Στέφανος ὁ πρωτομάρτυς παρὰ τοῦ νεωκόρου τοῖς Βενετίκοις* (sic) *πωλούμενος.* incip : *πρὸς ἄμφω μερίζομαι* (Scorial. Y-II-10 fol. 342-342v).
9. *Τοῦ Ἰταλικοῦ κυροῦ Μιχαὴλ <τῆς> τοῦ Φιλίππου πρὸς τὸν σακελλάριον κατὰ Ἀρμενίων. Περὶ τῆς ἡμέρας τῆς τοῦ Χριστοῦ γεννήσεως.* incip : *ὡς ἔοικε, θεοφιλεστάτη ψυχή* (Sinait. 482 (1117) fol. 240v-241).
10. A number of orations and other works in Barocci 131 fol. 228v-234 may be by Italicus.

Career

Michael Italicus seems to have had a very unusual career. He was apparently appointed by John II *didaskalos ton iatron* before the death of the empress Eirene Dukas (4 text), which E. Kurtz *B.Z.* 16 (1907) 119-119 dated on 19 Feb. 1123. Several of the letters in 1 confirm his medical knowledge and interest. He later spent a long period as a

teacher of rhetoric, probably in the Patriarchal School (5 text. *ἐπλέκομεν δ' ἄρα τοὺς ἀνάγρους ἐκείνους μίτους τῶν λόγων ... τοὺς ἀπὸ τῆς τέχνης λόγους* (Bonon. 2412 fol. 78v). He was then transferred to the theological faculty of the Patriarchal School, and served successively as *didaskalos tou psalteros*, *didaskalos tou apostolou*, and *didaskalos tou euangeliou* (5 text *μετὰ τῆς κιθάρας Δαυὶδ ἠχήσαμεν τὰς χορδὰς ἐκείνου πολλάκις μουσικώτατα περιψήλαντες* (ibid. fol. 79v); *εἰς πόνους εὐαγγελικοὺς ἐξ ἀποστολικῶν μεταπίπτοντες* (ibid. fol. 79v); *ἔπειτα διεδέξατο ἡμᾶς ἡ πυρίνη γλῶσσα τοῦ Παύλου καὶ συνεῖχε* (ibid. fol. 80). His appointment as *didaskalos tou euangeliou* took place on Christmas day in a year not defined. But if a curious ligature in the title of 5 in the Oxford manuscript is correctly read as *ἡμέρα ϛ̄* — and this is very uncertain — the possible years would be 1125, 1131, 1136, 1142. As he repeatedly describes himself in 5 as an old man, the last date is the most likely. Theodore Prodromos, *Περὶ τοῦ μεγάλου καὶ τοῦ μικροῦ*, ed. P. Tannery, *Annuaire de l'Association* 21 (1887) 111 refers to Italicus' promotion to the office of *didaskalos tou euangeliou* when he says to him, *ἔπειτα καὶ τῆς πρὸς σὲ γνησιότητος ἀναξίαν τὴν παρὰ τῷ σῷ ἀποστόλῳ περπέρειαν ᾠήθη· οἰκειούσθω γάρ σοι τὰ οἰκουμενικὰ καὶ πράγματα καὶ ὀνόματα διὰ τὴν ἐκ τοῦ λόγου θ' ἅμα καὶ τοῦ ὀκριβαντος οἰκειότητα.* Within a few years, and at any rate by 1146 he was appointed metropolitan of Philippopolis, where he negotiated successfully with the crusading armies (Nik. Chon. 83. 8 ff.). By 1166, when another Metropolitan of Philippopolis is attested, he was dead or retired.

4 was written before Feb. 1123. (The writer describes himself, according to the Oxford manuscript, as *Italos*, but for a variety of reasons the letter cannot be by John Italos). Most of the items in 1 date from Italicus' period as a teacher in Constantinople, as do 5 and 8. 6 is dated by Lamma to 1138 or later, and 7 to 1143. 3 and 9 belong to his period as Metropolitan of Philippopolis.

Italicus is an attractive and original character. He was on terms of some intimacy with many of the leading figures of the reign of John II, and was a close friend, and probably a teacher, of Theodore Prodromos.

Literature

Fundamental study is still M. Treu, Michael Italikos, *B.Z.* 4 (1895) 1-22. For subsequent literature cf. G. Moravcsik, *Byzantinoturcica* I², 432.

CONSTANTINE KALOETHES

Works.

None attested.

Career.

Kaloethes is addressed as *didaskalos oikoumenikos* by Manuel Karantenos (q.v.). The title of Karantenos' letter calls him *νῦν δὲ μητροπολίτην Μαδυτῶν*. As there is nothing in the text of the letter to suggest that the addressee is a bishop, *νῦν* presumably refers to the time of compilation of the corpus of Karantenos' works, not to the time of writing of the letter. Karantenos was *maistor ton philosophon* contemporary with Patriarch John X Kamateros (1198-1206), and Kaloethes was presumably his colleague in the Patriarchal School, being promoted Metropolitan of Madyta in the Thracian Chersonese before 1204. Perhaps he succeeded Theophanes, attested in the see of Madyta in the patriarchate of George II Xiphilinos (1191-1198) (Cf. Le Quien, *Oriens Christianus* I, 1132c-1143a).

JOHN KAMATEROS

Works.

Speech on Epiphany, probably 1186 (1) (ed. W. Regel *F.R.B.* 244-254).

Career.

Kamateros' speech is described in the title as *ἀναγνωσθεὶς συνήθως ἐν τῇ ἑορτῇ τῶν Φώτων*, and he himself is called *ὁ σοφώτατος ῥήτωρ καὶ ὑπέρτιμος*. He is therefore probably to be recognised as *maistor ton rhetoron* at the beginning of 1186.

(1) Cf. M. BACHMANN, *Die Rede des Johannes Syropoulos an den Kaiser Isaak II. Angelos* (1185-1195) 43.

But *ὑπέρτιμος* seems an impossible title for a teacher in the Patriarchal School at the end of the twelfth century (1). Does it refer to some dignity which he subsequently attained? V. Laurent (2) identifies him with the archbishop of Bulgaria attested from 1183, and author of two astronomical poems (3), which is inconsistent with our hypothesis. But this is far from certain. The Kamateroi were a numerous family, and their identification is often very difficult (4).

Manuel Karantenos

Works.

1. *Τοῦ διακόνου καὶ μαΐστορος τῶν φιλοσόφων κυροῦ Μανουὴλ τοῦ Καραντηνοῦ πρὸς τὸν πρώην διδάσκαλον οἰκουμενικὸν κυρὸν Κωνσταντῖνον τὸν Καλοήθη, νῦν δὲ μητροπολίτην Μαδυτῶν, ἐπιστόλιον ἐνδιάσκευον κατὰ πρόβασιν λόγων τῶν συμπεσόντων αὐτῷ ὑπὸ μυῶν ἐν μιᾷ τῶν νυκτῶν ἐπαγρυπνοῦντι πρὸς λόγων ἀνάγνωσιν.* incip : *ἄκουσον τὰ περὶ ἐμὲ πρότριτα συμπεσόντα* (Vindob. phil. gr. 321 fol. 224-225v).
2. *Τοῦ αὐτοῦ φιλοσοφωτάτου κυροῦ Μανουὴλ τοῦ Καραντηνοῦ.* incip : *οὐκ ἔχει πάντως πανόμενος ὁ πονηρὸς Βελίαρ.* (ibid. fol. 225v-227v).
3. *Τοῦ αὐτοῦ μῦθος, ὃς καὶ ἐξήπλωται διηγηματικῶς.* incip : *ἦν ὅτε καὶ γῆρας κατέσχε καὶ λέοντα* (ibid. fol. 227v-229).
4. *Τοῦ αὐτοῦ ἐπιστολή.* incip : *οὔκουν, αὐθέντα μου, οὐ τῆς οἰασοῦν ἡμᾶς* (ibid. fol. 229-229v).

(1) Cf. K. M. Rhalles, *Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν* 13 (1938) 155-162.

(2) V. Laurent, *Sceau du protonotaire Basile Kamatéros*, *Byz.* 6 (1931) 266-267.

(3) Ed. E. Miller, *Notices et extraits* 23. ii (1872) 53-111 ; L. Weigl, Leipzig, 1908.

(4) Cf. in addition to V. Laurent, *op. cit.*, G. Stadtmüller, *Zur Geschichte der Familie Kamateros*, *B.Z.* 34 (1934) 352-358 ; V. S. Šandrovskaja, *Grigorij Kamatir i ego pečat' v sobranii Gosudarstvennogo Ermitaža*, *Viz Vrem.* Ser. II. 16 (1959) 173-182. This John Kamateros may be the future Patriarch John X, who seems to have been a teacher earlier in his career. Nikephoros Chrysoberges' address to the Patriarch (Nr. 6 above) says that he had been a *σοφιστής*, that he *προσελάλει μετὰ σαφηνείας τοῖς φοιτηταῖς* (Vindob. phil. gr. 321 fol. 248v), and that some had enjoyed the honey of his words, *τοῦ ἱεράρχου παρ' αὐτοῖς σοφιστεύοντος* (fol. 249).

5. *Τοῦ αὐτοῦ αἴνιγμα ... πρῶτον μὲν ... πρὸξ, ὕστερον δὲ ῥόξ.* incip : *δειλὸν μέν εἰμι συντόνως ἀλλὰ τρέχον* (ibid. fol. 229v-230).
6. *Τοῦ αὐτοῦ τμῆμα διδασκαλίας ἥτις ἐδιδάχθη ἐν τῷ Ἑβδόμῳ παρ' αὐτοῦ καὶ μετὰ μικρὸν ἐγκώμιον πρὸς τὸν ἁγιώτατον πατριάρχην κυρὸν Ἰωάννην τὸν Καματηρὸν πρὸς τὸν εὐαγγελίστην Ἰωάννην τὸν θεολόγον τρέπεται.* incip : *ἀλλ' ἐπισυναπτέον τῷ χαριτοβρύτῃ τὸν χαριτώνυμον* (ibid. fol. 230-231).
7. *Τοῦ γραμματικοῦ κυροῦ Μανουὴλ τοῦ Σαραντηνοῦ* (sic) *λόγος ἀναγνωσθεὶς συνήθως ἐν τῷ πατριαρχείῳ κατὰ τὴν ἑορτὴν τοῦ δικαίου Λαζάρου, ὅτε οἱ τοῦ ῥήτορος μαθηταὶ ἀναγινώσκουσι.* incip : *διελεύσομαι καὶ αὐτὸς* (Scorial. Y-II-10 fol. 221v-224v).

Career.

Karantenos is attested as *maistor ton philosophon* contemporary with Constantine Kaloethes (q.v.) and Patriarch John X Kamateros. This office seems distinct from that of *maistor ton rhetoron*, and was perhaps a supernumerary appointment. Philosophy fell within the province of a teacher of rhetoric in the Byzantine world. And the title *maistor ton rhetoron* is found right up to the Latin capture. In fact Karantenos' philosophy seems to have been very superficial, if we can judge his surviving works, in particular 1., which is largely a tissue of rhetorical common-places on the value of geometry and philosophy.

Of the works certainly attributable to Karantenos, 1, 3-6 belong to his activity as a teacher. 6 in particular will have been delivered at the celebration of the feast of St. John the Evangelist at the Hebdomon on 8 May (cf. *Synaxarium Constantinopolitanum*, ed. Delehaye, 30). 2, which is of canonical content, and the writer of which refers ot himself as *ἡ μετριότης ἡμῶν* (fol. 227v), must have been drafted by Karantenos for a patriarch, probably George II Xiphilinos or John X Kamateros.

Item 7 poses the question whether Manuel Karantenos, *maistor ton philosophon*, at the end of the twelfth century, and Manuel Sarantenos, *ὁ λεγόμενος φιλόσοφος* (Nicephorus Callistus, *M.P.G.* 147.466), Patriarch at Nicaea 1217-1222,

are one and the same person or not. Thee are three possibilities :

I) That Karantenos the *maistor ton philosophon* is distinct from Sarantenos the future Patriarch, and is the author of 1-7, the title of 7 being corrupt in the Escorial manuscript.

II) That Karantenos is author of 1-6, and Sarantenos, the future Patriarch, is author of 7.

III) That Karantenos and Sarantenos are one and the same person, the name being corrupt in the Vienna manuscript. Further study of the texts might enable a choice to be made. In the third case 2 could conceivably be a work dating from the author's patriarchate, but this is unlikely in view of the title.

John KASTAMONITES

Works,

1. *Τοῦ Κασταμονίτου κυροῦ Ἰωάννου τοῦ γεγονότος μητροπολίτου Χαλκηδόνος διδασκαλία ἣν ἐδίδαξεν ἐν τῷ ἀποστόλῳ.* incip : *Σήμερον ὁ τοῦ Χριστοῦ γραμματεὺς* (Scorial. Y-II-10 fol. 214-216).
2. *Τσῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία ἐκ τῶν ἐν τῷ ἀποστόλῳ.* incip : *ἀδελφοὶ πάντα μοι ἔξεστι* (ibid. fol. 216-218v).
3. *Τοῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία ἐκ τῶν ἐν τῷ εὐαγγελίῳ ὅτε κατῆλθεν ὁ πατριάρχης κυρὸς Βασίλειος ὁ Καματηρὸς οὗ ἦν γραμματικός.* incip : *Ζήνων ὁΚιττιεὺς ἦν* (ibid. fol. 218v-221v).
4. *Τοῦ γεγονότος μητροπολίτου Χαλκηδόνος κυροῦ Ἰωάννου τοῦ Κασταμονίτου διδασκαλία ἐπὶ τῷ εὐαγγελίῳ.* incip. : *πάλιν ἐπὶ τόπου ἁγίου* (ibid. fol. 224v-227v).
5. *Τοῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία ἐπὶ τῷ εὐαγγελίῳ.* incip. : *νόμος ἦν Ἑβραίοις* (ibid. fol. 227v-230v).
6. *Τοῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία εἰς τὸ εὐαγγέλιον.* incip. : *ὡς λαμπρόν μοι τήμερον* (ibid. fol. 230v-233v).
7. *Τοῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία εἰς τὸ εὐαγγέλιον.* incip. : *Βασιλεὺς γεννᾶται καὶ ὁ γενέθλιος* (ibid. fol. 233v-236v)
8. *Τοῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία εἰς τὸ εὐαγγέλιον.* incip. : *ὅταν ἐνθυμηθῶ τὴν θείαν* (ibid. fol. 236v-239v).
9. *Τοῦ αὐτοῦ ἑτέρα διδασκαλία εἰς τὸ εὐαγγέλιον.* incip. : *πῶς ἆρα τὰ ὑμέτερα* (ibid. fol. 239v-243).

10. Canonical responses to Mark, Patriarch of Alexandria (ed. M. Gedeon, *Νέα βιβλιοθήκη ἐκκλησιαστικῶν συγγραφέων*, Constantinople 1903, 135-160 ; id., *Ἐκκλησιαστική Ἀλήθεια* 3 (1915) 169-188).
11. *Λόγος* on Gregory of Nazianzus (now lost ; cf. John Apokaukos, epigr. 8, *Ἀθηνᾶ* 15 (1903) 470).

Career.

Secretary of Patriarch Basil II Kamateros (1183-1186), perhaps before his elevation to the patriarchal throne (3 tit.). Successively *didaskalos tou apostolou* (1 tit., 2 tit.) and *didaskalos tou euangeliou* (3-9 tit.), holding latter office during patriarchate of Basil II Kamateros (3 tit.). Attested as metropolitan of Chalcedon 27 Nov. 1191 (Grumel, *Regestes* N° 1179), 8 Jan. 1192 (*ibid.* N° 1180), Feb. 1195 (*ibid.* N° 1184). A close adviser and supporter of Patriarch John X Kamateros (1198-1206) (Nic. Chon. *Orthodoxiae Thesaurus* ap. F. Uspensky, *Očerki po istorii vizantijskoj obrazovannosti*, 1891, 242). The commentary « in XXVIII evangelia anniversaria » in Paris gr. 214, anno 1316, fol. 1-235v, and the proem to an evangelical commentary in Paris gr. 234, anno 1318, both attributed to John of Chalcedon, and appearing in many later manuscripts, are of doubtful status. They are generally supposed to be the work of Patriarch John IX Agapetos, which they may well be. But the attribution depends exclusively on late manuscripts such as Athous Pantocr. 132, S. XVI, Athous Xeropot. 174, S. XVII, Athous Xeropot. 183, S. XVI, Patmiac. 567, S. XVI. So the possibility that their true author is John Kastamonites cannot be excluded. The *didaskaliai* in the Escorial manuscript are evidently a selection from a larger collection, made after Kastamonites became metropolitan of Chalcedon (1, 2, 3 tit.) The family is well represented in the 12th century : cf. Kastamonites, member of an embassy to Pope Alexander III (1), Theodoros Kastamonites, logothete of the drome, and uncle of Isaac Angelos (2), who died by Feb. 1192 (3), Niketas Kas-

(1) Cf. DÖLGER, *Regesten*, N° 1496.
(2) Michael Choniates *ep.* 44.
(3) MIKLOSICH-MÜLLER, *Acta et diplomata graeca* III. 5.

tamonites, general under Alexios I, and later involved in a conspiracy to assassinate him (1), Michael Kastamonites, functionary in Hellas in the 11th century (2), the *protonobelissimoupertatos* Parathalassites Constantine Kastamonites in 1188 (3), John Kastamonites, *protokentarchos* c. 1230 (4).

(To be continued). Robert BROWNING.

(1) Anna Comnena I. 236. 13, 248. 27 ff., II. 158. 12 ff.

(2) A. Papadopulos-Kerameus, cited by E. KURTZ, *B.Z.* 2 (1893) 311.

(3) MIKLOSICH-MÜLLER, *op. cit.* VI 124.24.

(4) V. LAURENT, *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine* n. 182, *Ἑλληνικά* 4 (1931) 340.

STRUTTURA E CONTENUTO DELLA CRONACA DEI TOCCO

L'interesse dimostrato da vari colleghi alla pubblicazione della cronaca cefalonico-epirota, che potremo chiamare anche « Cronaca dei Tocco » (essa mi è stata generosamente segnalata dal mio maestro Silvio Giuseppe Mercati, al quale rinnovo qui i sensi di profonda gratitudine), mi ha fatto accogliere con piacere il cortese invito dell'illustre Professor Henri Grégoire a darne nel frattempo un resoconto più dettagliato di quello, necessariamente molto sommario e incompleto, reso nella comunicazione al Congresso internazionale di Monaco (1). In quella occasione era del resto impossibile offrire, senza venir meno alla discrezione doverosa in simili assisi, il contesto di ben 3935 versi politici : versi nei quali la retorica è normalmente bandita e prende posto la narrazione stringata, e talvolta anche troppo, di fatti di rilievo.

Possiamo dire intanto che la preparazione del testo e dello apparato critico volge ormai alla conclusione : manca la traduzione che sarà condotta non ad litteram — perchè espressioni e movenze demotiche non possono essere rappresentate in italiano —, ma con fedeltà in rapporto al contenuto e al pensiero talvolta male espresso dall'autore.

Il testo e la lingua quanto mai schietti — a qualche collega greco sono apparsi ancor più vivi di quelli della Cronaca di Morea — si presentano di estremo interesse sia sotto l'aspetto storico-politico che letterario-linguistico ; ma per la stessa molteplicità dei valori offerti e delle prospettive sotto le quali si prestano ad essere considerati, essi propon-

(1) G. Schirò, *Una cronaca in versi inedita del secolo XV « sui duchi e i conti di Cefalonia*, *Akten des XI. internationalen Byzantinisten-Kongresses*, 1958, München (1960), pp. 531-538.

gono un'altrettanta varietà di problemi, che cercheremo di discutere nel miglior modo possibile, senza aver tuttavia la pretesa di risolverli tutti e in maniera definitiva. I problemi stessi saranno trattati in un volume a parte, che della Cronaca sarà il « Commentario ».

Il programma, dunque, contempla, e sarebbe insana presunzione l'escluderla, la collaborazione degli studiosi, che, o per particolare orientamento dei propri interessi o per coincidenza, si trovino nella possibilità di offrire il loro contributo alla più chiara risposta a tanti quesiti (1).

Con questa intenzione abbiamo redatto, senza discostarci dalla semplicità della narrazione, il resoconto della Cronaca in modo da porre in rilievo, anche a costo di soffermarci su particolari che apparentemente potrebbero essere trascurati, tutti gli elementi che presentino o possono presupporre un problema. Diremo, ad esempio, che non abbiamo tralasciato alcun toponimo citato nel testo ; che ogni allusione diretta o indiretta a fatti, utili a un possibile orientamento sulla cronologia, è stata riferita ; che le frasi-spie, che dimostrano che l'autore è contemporaneo ai fatti narrati, sono state riferite in lettere spaziate. Il lettore viene solo privato della materia letteraria. Uno specimen tuttavia, oltre a quello già dato, uscirà nelle pagine del *Παρνασσός*, dedicato alla morte di Leonardo II Tocco e un altro ancora nel volume che l'Istituto di studi bizantini di Belgrado pubblicherà in onore di Giorgio Ostrogorsky.

*
* *

(1) Con questo proposito abbiamo già dato nelle pagine del *Byzantion* (29/30 (1959-60), pp. 531-538) il testo, con commento, che narra l'episodio culminante dell'ascesa di Carlo Tocco : « Manuele II Paleologo incorona C.T. despota di Gianina ». I dati cronologici da me rilevati da cronache locali, non coincidono con quelli desunti da uno studioso americano, lo J. W. BARKER, *On the chronology of the activities of Manuel Palaeologus in the Peloponnesus in 1415*, *BZ*, 55 (1962), pp. 39-55. Lieto di aver suscitato l'altrui interesse, rimando la conclusione alle pagine del Commentario, ove saranno coordinati nella loro successione cronologica tutti i fatti narrati o ricordati nella Cronaca.

Prima del resoconto ci sembra tuttavia necessario offrire delle anticipazioni, sia pur brevi, sulla tradizione del testo.

La Cronaca è tramandata da due codici : dal vat. gr. 1831 (sec. XV inc.) e dal vat. gr. 2214 (sec. XV-XVI). Il secondo, che deriva da casa Colonna, è apografo e quindi, ai fini della ricostruzione del testo, esso non ha importanza alcuna. I letterati e gli storici del neo-greco ne trarranno tuttavia materia di studio perchè il menante, persona avveduta e di una certa cultura, si permette di sostituire alcune forme verbali o di correggere certi costrutti non graditi al suo gusto.

Esso denuncia tutte le lacune del primo, avvertendo in in fondo alla facciata, con « *λείπει* », la caduta dei fogli (si riscontra nel f. 19^{r} e 90^{v} ; altra mutilazione è segnalata al 57^{v} : l'amanuense lascia in bianco l'ultima parte della facciata).

Per conseguenza il vat. gr. 1831, benchè molto scorretto, è l'unico sul quale possiamo basarci per l'edizione del testo. Esso contiene due opere, ambedue in versi politici e trascritte dalla stessa mano : la Cronaca, ff. 1-80, e una delle redazioni del poema moraleggiante dello Spaneas, ff. 81, 85-96 (1). L'una e l'altra opera sono acefale e mutile anche in fine. Dei fogli mancanti nel centro della Cronaca sono stati recuperati tre (gli attuali 82-84), finiti in mezzo al poemetto moraleggiante e restituiti al loro giusto posto in base alle indicazioni testuali. Sia detto subito che il loro testo manca affatto nel vat. gr. 2214 : il che dimostra che la copia è stata prodotta quando la mutilazione era già avvenuta.

La parte del cod. 1831 contenente la Cronaca presenta tracce di precedenti numerazioni : di una prima in lettere greche e di due successive in numeri arabi. Completa è soltanto la terza. La numerazione greca affiora in cinque punti : *γ'* al f. 6, *ς'* al 22, *ζ'* al 30, *ια'* al 62. Il tratto integro *ς'* 22- *ια'* 62 rende testimonianza che in origine i fogli erano raggruppati in quaternioni. Pertanto se l'inizio del quater-

(1) G. WAGNER, *Carmina Graeca medii aevi*, Lipsiae (1874), pp. 1-27 ; *Γ. Ζώρα, Βυζαντινὴ ποίησις, Βασικὴ Βιβλιοθήκη*, I, *Ἀθῆνα* (1956) pp. 24-28 ; 72-85 ; *Ibid., la varia bibliografia.* G. ZORAS, *Ὁ ποιητὴς Μαρῖνος Φαλιέρος : Λόγοι διδακτικοί. Κρητικὰ Χρονικά* (1948) 213 ss. Le stesso Zoras tratterà prossimamente di questa redazione.

nione γ' coincide con l'attuale f. 6, si deve constatare che il codice all'inizio è mutilo di ben 11 fogli.

La lacuna interna è rilevata fra gli attuali ff. 14-15 e si estende dal secondo foglio del quaternione δ' al secondo dell'ε'. Ma tre di codesti otto fogli sono andati a finire, come si è detto, in mezzo al poemetto dello Spaneas. Tuttavia, malgrado il recupero, le lacune rimangono sempre sensibili.

Dei restauri al testo se ne parlerà nell'apposita sede: qui ci limitiamo a delineare nei rispettivi rapporti la prima numerazione (greca) e l'ultima (araba). Alla prima, per chiarezza, facciamo corrispondere la numerazione araba corsiva, che sarebbe risultata qualora i fogli fossero stati computati singolarmente e non per quaternioni:

QUATERNIONI:	α'	β'		γ'	δ'			ε'
= *in fogli*:	(*1—8.9.10.11.12*	...	*17*	...	*25.26.27.28.29.30.31.32.33*...)			
III numerazione:	<	> 1	... 6...		14<	>* *	<	>*
pp. restituiti						(82 83)		(84)

Non è possibile avere un'idea dell'entità dell'ultima mutilazione perchè non sappiamo fino a qual punto l'autore abbia protratto la narrazione dei fatti. Il particolare che la narrazione stessa si ferma sul retto del foglio e che viene lasciato in bianco il rovescio del foglio stesso potrebbe indurre a delle illazioni (mutilazione dell'originale? improvvisa morte dell'autore o dell'amanuense?), una sola delle quali potrebbe essere giusta, ma non comprovata. È quindi meglio lasciarle da parte.

Di una strana primitiva lacuna, non dovuta a manomissione del nostro codice, si rileva tra i fogli 45-46. Il contenuto dei primi versi del 46 non lega affatto con la fine della narrazione del 45^{v}. Che si tratti della caduta di un foglio o di un quaternione del manoscritto è da escludere perchè la numerazione greca garantisce l'integrità del settore del codice (dal quaternione ζ' f. 30 al $\iota\alpha'$ f. 62 ci sono esattamente 32 fogli, pari a quattro quaternioni). Quindi il problema sta nel sapere se la lacuna sia derivata da una mutilazione dell'originale, che l'amanuense non si è curato di segnalare, oppure dalla disattenzione o proposito dell'amanuense stesso che abbia saltato uno o più fogli.

Concludendo, la Cronaca ha subìto forti mutilazioni: undici fogli all'inizio, otto, di cui tre recuperati, al centro. Comples-

sivamente lamentiamo la mancanza di sedici fogli. Tenuto conto che ogni facciata presenta in media 25 versi, è facile desumere che le mutilazioni del codice ci hanno sottratto il complesso considerevole di ben 800 versi o poco più.

La caduta dei primi undici fogli ci nega la conoscenza del nome dell'autore e della storia di Leonardo I Tocco e forse degli ascendenti ; la lacuna interna ci priva della conclusione della fortunata impresa di Leonardo II su Clarenza e di altri episodi bellici : l'ultima ci lascia all'oscuro dei fatti particolari attraverso i quali si accese e si sviluppò la guerra fra i Paleologi e Carlo Tocco per il possesso di Clarenza. Dalle altre fonti sappiamo che essa cessò e il dissidio si compose in seguito al matrimonio di Maddalena, figlia di Leonardo II, con Costantino Paleologo, e che a lei Carlo diede in dote i possedimenti della Morea, risolvendo così onorevolmente la pericolosa tenzone (1).

Con questa introduzione, necessariamente succinta, ci siamo limitati a presentare il codice al fine di offrire un'idea delle mutilazioni subìte dal testo. Vorremmo sperare che future scoperte consentano di integrare le lacune ; ma una simile evenienza non può che ascriversi all'imponderabile, sul quale non si può fare assoluto assegnamento. Intanto prendiamo atto di quanto disponiamo.

La Cronaca narrando fatti intercorsi dalla morte di Leonardo I Tocco (1375-77) all'inizio della guerra fra i Paleologi e il duca-despota Carlo per il possesso di Clarenza (1426-27), spazia su un lasso di tempo di cinquant'anni. Essa consentirà di rettificare numerose informazioni, errate e talvolta prive di fondamento, dell'Hopf, relative alla storia dell'Epiro e a personaggi che vi si muovono. Su di esse e su altre questioni, non potendo qui soffermarci, tratteremo nel Commentario.

Per quanto riguarda la storia di Gianina in particolare, gli studiosi potranno notare che la Cronaca si allaccia, senza dar luogo a fratture, allo *Ἱστορικὸν περὶ διαφόρων δεσποτῶν τῆς Ἠπείρου*, erroneamente attribuito ai mai esistiti monaci Comneno e Proclo (2).

(1) G. PHRANTZES, *Chronicon*, ed. Bekker, Bonn (1838), pp. 128 ; L. CHALCOCONDYLES, *Historiarum libri decem*, ed. Bekker, Bonn (1843), pp. 241-42.

(2) Leandro Vranussis nell'ultimo Congresso di Ocrida ha dimos-

LA CRONACA

PRIME IMPRESE DI CARLO TOCCO

Morte di Leonardo I e sua succesione. — La morte di Leonardo I avvenne quando il duca (Carlo) era in tenera età e il secondo figlio (Leonardo II) addirittura infante e non ancora svezzato dal latte.

Si trovavano a Cefalonia e la madre (Maddalena dei Buondelmonti Acciaiuoli), donna molto saggia, assume la reggenza. Molti signori latini desideravano sposarla, ma essa rifiutò costantemente di andare a seconde nozze e preferì dedicarsi alla cura dei figli a alla difesa dei loro territori.

Per far riconfermare i diritti alla signoria, la duchessa conduce i figli dal re d'Italia (*εἰς τὴν Φραγκίαν τοῦ ῥήγα Ἰταλίας*), offre a lui ricchi doni ed è ricevuta con grande onore. Il re (di Napoli) contraccambia i presenti offrendo alla vedova di Leonardo molti tesori e riconferma per i figli i diritti di potestà su Leuca, Cefalonia, Vodiza, Itaca, Zante.

Al ritorno una tempesta sconvolge le navi. La duchessa per miracolo non annega assieme ai figli. Essi si salvano dal naufragio, ma i doni ricevuti dal re e varie imbarcazioni si inabissarono assieme agli equipaggi.

Offensiva degli Spata (v. 44). — In quel tempo sulla regione del despotato dominavano gli Albanesi che avevano la signoria su Arta, le terre dell'Acheloo, la parte montagnosa, Angelòcastro e Naupatto.

Signori erano i quattro fratelli Spata: uomini mirabili e valorosi. Il primo dominava su Arta ed era despota; il secondo, Sguro, estendeva il potere su Naupatto, l'Acheloo e il litorale (1).

trato che codesti nomi sono derivati da una errata lettura del titolo dell'opera.

(1) Degli altri due fratelli il testo non farà particolari menzioni.

Gli Albanesi vollero approfittare della morte di Leonardo I e della tenera età dei suoi figli e decisero di assalire Santa Maura, il cui castello e le cui mura erano in precarie condizioni e sguarnite di difesa.

Gli Spata ebbero modo di saccheggiare Santa Maura, di spogliarla ed uccidere i cittadini più abbienti, di razziare beni e animali. Tuttavia il castello resistette e gli assalitori non riuscirono ad impossessarsene (1).

Quella incursione segnò l'inizio dell'inimicizia e della futura continua guerra fra il duca Carlo e gli Spata.

Altra incursione gli Spata effettuarono su Vodiza. Ma colà si trovava a comandare la guarnigione un buon capitano, che dispose la difesa in modo da lasciar salire gli Albanesi sulle mura e quindi prenderli prigionieri o scaraventarli dall'alto delle mura stesse. La impresa si risolse in una disfatta per gli Spata. Ai prigionieri furono mozzate le teste, che vennero poi mandate a Cefalonia come trofei di vittoria da presentarsi al duca.

Prime azioni di Carlo Tocco (v. 120). — Carlo, malgrado fosse ancora ragazzo, credette opportuno non subire le iniziative del nemico, ma di uscire dal rifugio delle isole per compiere incursioni sulla terra ferma. Con i pochi uomini di cui disponeva lasciò Cefalonia e si trasferì a Santa Maura, recandosi anche a Vodiza. Ebbe cura di far restaurare le mura e i castelli e nel contempo di assoldare degli uomini per costituire un buon corpo armato. Ingaggiò Latini (Italiani) (2), Romei, (Greci), Serbi e soprattutto Albanesi. Ad essi

(1) A compiere il saccheggio di Santa Maura erano stati, come incidentalmente sarà detto più oltre, i Mazarakei.

(2) Testo : *Φράγκοι*. Non è possibile tradurre « Franchi » senza dar luogo a fraintesi, nè « Italiani » senza restringere il senso più ampio attribuito alla voce dai Bizantini. La traduzione più propria, in quanto prescinde da particolari nazionalità e comprende a sua volta tutti gli Occidentali, a noi sembra « Latini ». Il termine, benchè usato con maggiore preferenza nelle distinzioni ecclesiastiche e religiose, rappresenta più fedelmente la varietà dei popoli dai Bizantini chiamati *Φράγκοι*. Nella « Cronaca » con *Φραγκία* si designerà più volte l'Italia Meridionale (vv. 21.2574. 3342) e una volta la Spagna (*εἰς τὴν Φραγκίαν μέσα εἰς τὴν Κατελόνιαν*, v. 3601). I « *Φράγκοι* » citati nella Crona-

concesse beni e terre nell'isola di Leuca in maniera da essere sicuro della loro fedeltà. Era con loro generoso fino a donare i propri indumenti, li trattava con bonarietà e tutti lo amavano come persona di famiglia.

Della sua generosità si diffuse la fama nella terra ferma, sì che molti uomini abbandonavano gli Spata e accorrevano ad arruolarsi da lui.

Incursioni verso Zaverda e Vodiza (v. 155). — Predisposta la difesa, Carlo osò lasciare le isole e iniziò le incursioni sul territorio nemico. Egli poteva far conto dell'azione di un capitano, abilissimo ed esperto condottiero. Costui si chiamava Galasso, detto il Peccatore. Di statura era bassotto, ma aveva un cuore ardimentoso.

Carlo incominciò a compiere incursioni per mare e per terra, a saccheggiare campagne e paesi fino a Zaverda e nei pressi di Vodiza. Prendeva prigionieri e li conduceva a Santa Maura.

Dei primi successi il duca si rallegrò e le popolazioni vicine, prese di paura, si recavano da lui per fare atto di omaggio e di sottomissione. Egli poi lasciava liberi i prigionieri e si tratteneva solo il bottino dell'incursione.

Morte del despota d'Arta (v. 175).— Intanto viene a morire lo Spata, uomo potente e mirabile, gloria della gente albanese, e con la sua morte viene a decadere, fino alla rovina, la sua famiglia (1).

Signore in Arta rimase Sguro Bua (2), che aveva la potestà su Dragamesto e dintorni. Egli si industriava a difendere, ma senza alcuna fortuna, i territori dalle incursioni del duca.

Carlo Tocco mirava a indebolire gli Spata sottraendo a loro gli uomini migliori. Con doni di vestimenta, delle quali

ca risultano tutti italiani: è dubbio solo un caso, v. 1125, ove si accenna a Carlo, figlio di Irene e di *Φράγκου τινός*.

(1) Il cronista non ne dice il nome, ma è intuibile che si tratta di Gjin Spata.

(2) Si allude alla momentanea usurpazione: perchè come signore di Arta sarà da ora in poi presentato Muriki Spata, figlio di Irene e nipote dei Gjin Spata; Sguro Bua risulterà signore di Angelocastro.

gli Albanesi erano particolarmente desiderosi, indusse Muriki Spata a cedergli alcuni armati Latini, e con essi il fratello di Bua Muriki, ottimo condottiero (1).

Questa cessione di uomini mise una certa pace fra Carlo e lo Spata. Pace invero effimera (e non estesa alla famiglia di Sguro, signore di Angelocastro, che era in dissidio con Muriki), perchè il duca, ormai forte di truppe armate — vi militavano Latini, Romei, Serbi e soprattutto Albanesi — attacca la signoria di Paolo Spata.

Dopo due giorni di assedio espugna la torre della Katochì. Il possesso di questa posizione rendeva molto facile il passaggio del fiume Aspro e quindi le incursioni su Angelocastro. Qui con le truppe si trovavano Sguro Bua e il figlio suo, Paolo, che in quanto a valore non aveva nulla da invidiare ad ogni altro Spata.

L'assalto ad Angelocastro (v. 224). — Carlo decise di attaccare Angelocastro. Era il giorno di Pasqua. Vicino alla fortezza si levava un'altura sulla quale Paolo Spata aveva disposto i fanti e i cavalieri.
Questi, nella sicurezza della posizione, motteggiavano gli armati di Carlo, che intanto si erano appressati. Ciò irritò il duca, il quale, punto nell'orgoglio, monta a cavallo e, spada sguainata, muove all'assalto. Lo accolse una pioggia di giavellotti. Nove di essi colpirono il suo corpo (ben corazzato). Il cavallo fu colpito al ventre e poichè dalla ferita penzolavano le budella, fu sostituito. Molti fanti si unirono al duca e riuscirono ad avvicinarsi alla fortezza, ma furono accolti da una fitta sassaiuola.

A un dato momento, e dopo aver dato prova del suo coraggio, Carlo dispose di cessare l'azione e di tornare a Santa Maura, soddisfatto di aver affrontato il nemico in casa sua.

Conquista di Dragamesto (v. 282). — Carlo dispose un'azione combinata, per mare e per terra, che doveva portare alla conquista di Dragamesto. I due corpi armati, ricongiuntisi sotto le mura della fortezza e procedendo con estremo silenzio, iniziarono la scalata. La sentinella, appena accortasi

(1) Il cronista ne tace il nome.

della presenza del nemico, diede l'allarme, ma era troppo tardi.

Lalthi (1), preso di sorpresa, appena si accorse della presenza dei Latini, saltò da una finestra e si dileguò. Gli assalitori invasero il castello e vi trovarono l'arcòntissa, sorella di Paolo. La presero prigioniera, trattandola tuttavia con ogni riguardo. Nella fortezza fu lasciata una guarnigione e l'arcontissa fu condotta a Santa Maura. Essa fu trattata con molta cortesia dal duca ed ebbe la compagnia della stessa duchessa.

Incursione e saccheggio nel territorio di Arta (v. 323). — Incontratisi a Vodiza, Carlo e Muriki Bua stabiliscono di compiere per la primavera successiva un'incursione nel territorio di Arta, di sterminare le campagne,abbattere i vigneti, distruggere le messi in modo da ridurre alla fame e all'impotenza Muriki Spata e la sua gente.

La primavera furono raccolte le truppe di terra e di mare e riunite sui campi di Koprina. Alla spedizione partecipava anche il conte Leonardo. Il duca, che si distingueva per ardimento, cavalcava un morello comprato in Calabria. Anche lui « splendeva come un sole e in sella sedeva saldo come una torre ».

Con Muriki Bua si trovavano nella spedizione altri Albanesi, coraggiosi, mirabili, di bella presenza. Fra essi i due fratelli Pikernei, uomini di provata lealtà e di grande prestigio.

« Grande stratarca » era Muriki Bua, che aveva l'esperienza di furiose battaglie contro i Turchi : uomo impavido e sempre pronto alle mischie e alla lotta. Del suo coraggio non se ne trovava un altro uguale.

Latini ed Albanesi si appressarono ad Arta, invasero i campi sottostanti. Gli Artini che si trovarono fuori le mura furono uccisi, gli altri riuscirono a entrare frettolosamente per le porte, che furono chiuse.

Le truppe (del Tocco) si attendarono nei pressi di Arta e si occuparono a sterminare campi, a incendiare villaggi e a impadronirsi di ogni bene.

Da quel tempo Muriki Spata venne ridotto all'impotenza.

(1) Lalthi, altrove detto Lanthis (v. 1122) è marito della sorella di Paolo Spata e quindi genero di Sguro Bua.

Conquista della torre di Anatolico (v. 378). — Il duca diede incarico a Matteo da Napoli, ottimo capitano e specializzato nelle azioni di assedio marittimo, di attaccare la torre di Anatolico che era fulcro e sostegno della signoria di Sguro. Matteo aveva costruito una potente ed efficace macchina per abbattere le torri.

Si appressò per gli stretti canali alla torre, la attaccò, aprì una breccia. I difensori quando videro sventrata la torre vennero meno al giuramento e si arresero. Le truppe del duca irruppero nella torre, la occuparono e, postavi una guarnigione con un capo, si ritirarono.

Dopo questi duri colpi la signoria di Sguro sembrò avviarsi definitivamente al tramonto.

Politica di Paolo Spata (v. 415). — Paolo Spata riscatta con un alto prezzo la sorella, prigioniera del duca. Ciò fatto si rivolge ai Turchi, fa atto di sottomissione e promette ricchi doni se con un corpo di spedizione invadono Leuca. I Turchi, che sono sempre lieti delle discordie fra Cristiani, gli promisero di aiutarlo, ma di fatto fecero un'apparizione senza molto impegnarsi.

Josù-bey, signore della Vlachia, scese con un esercito di circa 20.000 uomini; ma Dio aiutò il duca. Molti di essi furono inghiottiti dalle acque del fiume (Luros?) in piena; i superstiti si avviarono verso Vodiza. Fecero poche incursioni perchè la guarnigione, ben rinforzata, si era preparata a sostenere l'urto. Essa uccise molti Turchi, catturò dei prigionieri e s'impossessò di molti cavalli.

Josù-bey, fallita l'impresa e considerata la perdita di uomini subìta, viene a trattative con Carlo, gli propone la liberazione dei prigionieri contro un patto di perpetua amicizia. Il duca accetta, pur di allontanare il pericolo della presenza dei Turchi.

Reazione di Carlo Tocco contro Paolo Spata (v. 470). — Concluso il patto di amicizia con i Turchi, Carlo ebbe mano libera per agire sul territorio del suo nemico. Infatti dispose una serie di incursioni su Angelocastro e il territorio circostante fino a costringere Paolo Spata a rifugiarsi a Naupatto.

Carlo nel contempo rinforza la flotta ed opera molte incursioni per mare, traendo vantaggi di bottino e catturando molti prigionieri.

Separazione dei cugini Spata (v. 485). — Muriki Spata abbandona a sè il cugino Paolo. Questi, per odio contro Carlo Tocco, offre Angelocastro al turco Vranesi, purchè costui lo vendicasse. Vranesi manda il figlio Barak con un piccolo corpo armato e prende possesso della fortezza, che riorganizza e restaura. Il duca corre ai ripari e con ricchi doni induce il Turco a un patto di pace. Intanto si affretta a fortificare frontiere e castelli.

Invasione di Clarenza (v. 519). — Il conte Leonardo giunge a Santa Maura e col fratello decidono di effettuare un'azione contro Asan Zaccaria, principe di Clarenza. Costui si era mostrato sempre ostile a loro, aveva operato delle incursioni contro le loro isole e le aveva saccheggiate. Il momento era propizio : la flotta era in piena efficienza, le truppe in perfetto assetto e, d'altra parte, Asan Zaccaria, immemore e distratto, se ne stava tranquillo.

In una riunione si decide di attaccare Clarenza durante la notte. Il corpo di spedizione era formato di Romei e di Albanesi, che furono imbarcati su tre galee e dei brigantini.

Sbarcati nei pressi di Clarenza, catturarono in un mulino degli uomini, da uno dei quali seppero che il principe era assente e si trovava a Sant'Elia e che a Clarenza c'era solo il capitano con pochi armati. A questa notizia alcuni proposero di andare anche a Vostizza, altri di assalire Pontico. Le due proposte, per volontà di Dio, ebbero l'una e l'altra felice risultato.

Agli armati di Carlo fece giorno quando si trovarono a Dypyrga, vicino al litorale. Lì videro e catturarono una bella galea della quale si servirono per avvicinarsi e sbarcare meglio sul litorale di Clarenza.

Il piano fu coronato da successo e fu altrettanto facile appressarsi alle mura della città e appoggiarvi le scale. La porta fu infranta a colpi d'ascia dallo stesso conte Leonardo. Gli armati irrompono per le vie e il suono delle trombe e degli strumenti di guerra echeggiò per la città. Gli uomini

del luogo reagirono con la spada in pugno, ma per fortuna nessuno ne ricavò danno. Lo stesso capitano della città, di nome Pandràs, fu messo all'impotenza e fatto scendere dalla torre.

Quindi furono chiuse le porte della città e il conte con gli uomini, Romei e Albanesi, si recarono al palazzo del principe, ricco e splendido. Presero degli oggetti di valore e li mandarono al duca. Gli uomini di Leonardo irrompono poi per le case dei più ricchi cittadini e fanno razzia di ogni bene. Clarenza allora aveva fama di essere fra le più ricche città della Morea. Gli stradioti portavano via vestimenta, preziosi e svuotavano ogni cassapanca.

La cosa mandò su tutte le furie il conte, il quale, però, non aveva modo nè diritto di fermarli. Tutti allora si arricchirono e molti da allora continuano ad essere tuttora ricchi.

Il duca divisava di recarsi a Clarenza, di insediarvisi e ridurre all'impotenza Asan Zaccaria. A tale scopo aveva incominciato a far passare colà il corpo di cavalleria ...

Qui la mutilazione del codice interrompe il testo. Del capitolo che espone le difficoltà incontrate dal duca per recarsi a Clarenza non rimangono che tre versi, che traduciamo ad litteram : « La fortuna e la sorte riservano ora una cosa ed ora un'altra. Soltanto Dio conosce le cose insperate e mirabili. Come il duca seppe che le sue truppe saccheggiarono la città ... ».

Solo il titolo consente di conoscere il risultato dei fatti. Esso annuncià: « C o m e i l d u c a n o n s i r e c ò a f f a t t o a C l a r e n z a ».

Malgrado la schematica brevità possiamo dedurre che Clarenza fu invasa dalle truppe dei Tocco, ma che Carlo lasciò operare il fratello senza recarsi affatto nella capitale del principato. Da altra fonte sapremo che Leonardo Tocco il 12 luglio del 1414 restituirà la città al principe di Morea (1).

Tra gli attuali ff. 14-15 viene denunciata, come si è detto nella introduzione, una mutilazione di ben otto fogli. E qui vengono

(1) Hopf, *Geschichte Griechenlands vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit*, Leipzig (1867), p. 73.

trasferiti i superstiti tre fogli 82.83.84 finiti, nella terza rilegatura, in mezzo al poemetto moraleggiante dello Spaneas. Il primo di essi ci presenta la conclusione di un paragrafo del quale non conosciamo né titolo né contesto. Si tratta, comunque, di una fortunata azione contro i Turchi, perchè viene riferito che « (gli stradioti) condussero da Carlo Tocco il capo (della fortezza) e i Turchi che erano stati catturati. Questi furono messi in prigione in attesa che venissero riscattati ».

La conquista delle Lacinie (v. 685). — Arta aveva vicino al mare le Lacinie che sembravano imprendibili. Vicino si trovano due piccole isole. Partendo da quì a nuoto e con azione combinata con le truppe che avanzavano per terra, dei reparti di Carlo Tocco le conquistarono.

Alleanza di Muriki Spata con Esaù dei Buondelmonti Acciaiuoli (v. 703). — Visto che il duca si rendeva sempre più pericoloso, Muriki Spata cerca di stringere alleanza con Esaù (despota di Gianina). Questi era zio del duca, perchè fratello della madre (Maddalena). D'altra parte lo stesso Esaù aveva avuto per moglie la madre di Muriki (1), che ripudiò dopo che l'unica figlia era precipitata dall'alto del castello, e successivamente sposò la sorella di Merxa (2) (Evdokia), dalla quale ebbe altri due figli (3).

Muriki diede la figliuola (?) in isposa al figlio maggiore di Esaù (Giorgio). Il matrimonio fu accompagnato da un patto di perpetua alleanza. Essi avrebbero riunito le forze per combattere Carlo e si sarebbero divisi i suoi territori: Vodiza sarebbe andata a Muriki e Leuca a Esaù.

Muriki incominciò a raccogliere Albanesi ovunque si trovassero, chiese aiuto ai capi turchi della Vlachia, che gli man-

(1) È ben difficile ricostruire la storia dei matrimoni di questo personaggio. Le genealogie esistenti contrastano con le informazioni del nostro cronista e vanno tutte rivedute.

(2) Merxa = Mirée dei Balša, principe serbo, signore di Canina, Vallona, Chimara e Berat: † 1414, cfr. Hopf, *Chroniques*, p. 534.

(3) Sui figli di Evdokìa, v. Jireček, *Die Witwe und die Söhne des Despoten Esau von Epirus*. *BNJ*, I (1920), pp. 1-17.

darono trecento uomini. Anche Esaù mandò le sue truppe. Il primo obiettivo era stato già fissato : sbarcare in Leucade, distruggere le messi, incendiare i villaggi del territorio di Vodiza.

Il duca ebbe sentore di quei propositi. Raccolse tutte le sue truppe e fece venire anche il fratello. Aveva inoltre saputo che Esaù e Muriki avrebbero raccolto le loro schiere sul piano di Kordoviza. Allora mandò avanti un reparto di esploratori che s'imbattè con gli esploratori di Muriki. Ne avvenne una mischia, dalla quale gli uomini del duca uscirono vittoriosi. In quello scontro fu fatto prigioniero un turco : un certo Naipi. Costui riferì che Muriki Spata aveva raccolto oltre alla fanteria, molti cavalieri, i quali, divisi in sette gruppi, avrebbero dovuto saccheggiare le campagne di Vodiza.

Il duca a queste notizie s'indignò moltissimo : « E ascolta, dunque, (quale fu la) sua audacia e il suo mirabile valore (v. 775).

Qui dobbiamo lamentare la lacuna di altri tre fogli. Non sappiamo di preciso come si siano svolti i fatti, ma l'ultimo verso, da noi intenzionalmente riportato in caratteri spaziati, ci fa supporre che i Tocco resistettero all'urto degli avversari. Nessun punto della cronaca, del resto, ci fa argomentare che Vodiza e Leuca siano state perdute.

Conquista di Varnaco (v. 776). — Il duca aveva mandato delle truppe vicino alle Scandiles perchè ne saccheggiassero i dintorni e, se fosse stato possibile, tentassero la conquista della fortezza di Varnaco. La missione ebbe un risultato insperato.

Nel forte si trovava il cugino dello Spata, il quale, con i figli, aveva la signoria su tutte le Scandiles : era un buon vecchio e si chiamava Gjini Spata. Gli Albanesi non vigilavano efficacemente le posizioni. Infatti i Latini si avvicinarono indisturbati nella notte, apposero le scale alle mura e penetrarono nel forte. Presero prigioniero Gjini Spata, la famiglia, i suoi uomini e s'impossessarono delle sue cose.

Al sorgere dell'alba, lasciata una guarnigione e un capo

nella fortezza, le truppe alzarono le vela per Santa Maura portando via i prigionieri.

Il duca gioì del risultato dell'impresa. Accolse lo Spata con cavalleria : come si conviene fra signori. Fra i due si stabilì che i territori (delle Scandiles) sarebbero passati al duca ; Gjini Spata sarebbe rimasto a Leuca, stipendiato, e avrebbe tenuto una parte delle Scandiles.

Prestigio del Duca (v. 825). — La fama della magnanimità del duca verso i sudditi e verso coloro che si mettevano sotto la sua protezione, si diffuse ovunque, e da tutte le parti, persino dalla Vlachia e da Gianina, giungevano uomini che chiedevano di arruolarsi al suo servizio.

Carlo comprò una fortezza, chiamata Riniasa, da un nobile (albanese dei Pikernei : v. 352) che con la famiglia e il fratello abitava a Leuca.

L'espansione e il maggior prestigio gli consentono di poter agire con successo su Muriki Spata al fine di convincerlo di stringere reciproca amicizia. Il duca mirava a isolare Sguro. Carlo e Muriki divennero compari e strinsero rapporti di amicizia. Muriki mostrò per alquanto tempo della remissività, tanto che ebbe da Carlo degli aiuti, ma poi cambiò condotta.

Tranello a Pietro Spata (v. 854). — La torre della Katochì si trova in un campo vicino al fiume Aspro, ed era tenuta da Pietro Spata, nipote di Sguro. Un latino di nome Filippo, per disposizione del duca salpò, avendo con sè la famiglia, per recarsi in Morea, e poichè era in ottimi rapporti con Pietro, fece rotta verso la Katochì per salutare l'amico, parlargli del duca e delle sue imprese. Dietro di lui, e a distanza, veniva una galea gremita di uomini armati, i quali avevano ordini precisi su quanto avrebbero dovuto fare quando avessero avuto il segnale convenuto.

Filippo fu accolto molto affettuosamente. Pietro lo fece suo compare e pose in lui piena fiducia : lo tenne con sè con spirito di amicizia e di affetto fraterno.

Un giorno Pietro andò a caccia. Filippo indusse la moglie e due servi a salire sulla torre per vedere dove Pietro fosse andato a cacciare. Saliti su, chiese alla moglie dell'amico di

mandare uno dei servi a prendergli la sua montura per rimanere di guardia sulla torre; e poi spinse l'altro servo ad andare a sollecitare il primo. Entrati essi nelle stanze, li chiuse dal di fuori; poi, presa la moglie di Pietro, chiuse anche lei nel sotterraneo della torre. Risalito in cima con la moglie e i propri servi, gridarono tutti il nome del duca e fece il segnale convenuto perchè gli uomini della galea accorressero alla torre.

Si sparse la voce del tranello del Latino. Gli Albanesi dei villaggi vicini accorsero. Pietro tornò anche lui, ma non aveva nulla da fare. Scongiurò il compare di aprire, gli promise doni pur di farlo desistere dal tristo proposito. Al sopraggiungere degli uomini della galea egli non potè fare altro che ritirarsi. Si recò ad Angelocastro, dallo zio Sguro.

Agli abitanti del luogo gli uomini del duca giurarono di non fare alcun male, anzi li esortarono a stare tranquilli come se fossero sotto l'antico signore.

La moglie di Pietro, condotta prigioniera, fu accolta dal duca con molto riguardo e trattenuta, in attesa che venisse riscattata. Il Latino che aveva compiuto l'impresa fu ricompensato con doni e concessioni di averi.

Manno Maliaresi comandante di Varnaco e delle Scandiles (v. 954). — Il duca incominciò a riorganizzare, restaurare e rendere più efficienti le fortezze di cui veniva in possesso. A Varnaco e alle Scandiles mise a capo un siciliano, un certo Manno Maliaresi, uomo ardimentoso, esperto ed astuto, che aveva combattuto vittoriosamente contro i Musulmani.

Costui operava quotidiane incursioni nei dintorni del castello di Aetòs, saccheggiando il territorio di Sguro e alla maniera dei Turchi riducendo in schiavitù i prigionieri. Così tutti fuggivano dalla paura di essere catturati dai reparti del duca.

Caduta del castello di Aetòs (v. 969). — Il castello si leva su una altura molto ripida ed è di difficile accesso. Gli uomini del duca studiarono con molta attenzione il piano della conquista. Solo in un punto era possibile effettuare una scalata. Tre uomini ardimentosi e pratici del mestiere si appressarono nella notte e in tutto silenzio alla fortezza.

Quando la sentinella si accorse della loro presenza e cominciò a gridare, essi gli furono addosso e lo uccisero. Mazaraki, che con la spada in pugno li aveva affrontati, fu ridotto all'impotenza. Al segnale convenuto le truppe del duca, composte di Latini e Romei, accorsero e nel trambusto generale fu a loro facile invadere il castello. Mazaraki, gli uomini e le donne che erano con lui, furono condotti prigionieri a Leuca. I cittadini gioirono assai nel vedere i Mazarakèi condotti in catene — quegli stessi che un giorno avevano assalito e saccheggiato Leuca — e li motteggiavano. Gli Albanesi rispondevano con parole sporche.

Alleanza di Sguro Bua con Muriki Spata (v. 1023). — Sguro Bua constatando che col procedere del tempo perdeva territorio e castelli, stringe alleanza col nipote Muriki Spata, despota d'Arta, col giuramento di rimanere indivisibili per tutta la vita e di combattere uniti Carlo Tocco. Questi a sua volta, conosciuto il patto fra i due Spata, promuove un'alleanza con Muriki Bua e sancisce l'alleanza stessa con il matrimonio di una sua cugina (?) con un fratello dello stesso Bua. Con la moglie lo destina quindi al castello di Riniasa (comprato dagli Ipikerni) con lo scopo preciso di combattere Arta. Infatti tra Muriki Bua e Muriki Spata c'era una vecchia inimicizi .

Scontro fra Galasso il Peccatore e Sguro Bua = Morte di Sguro (v. 1046). — Sguro Bua, dopo aver concluso il patto di alleanza con Muriki, raccoglie le truppe e si prepara a partire per congiungersi con i reparti dell'alleato e marciare poi contro il comune nemico. Carlo Tocco seppe non solo dei preparativi, ma anche della strada che lo Sguro avrebbe percorso. Dispose allora di mandare un buon nerbo di uomini, comandato da Galasso il Peccatore, per attendere al passo e attaccare Sguro. Il reparto del duca era formato di Latini e Albanesi.

Lo Sguro si scontrò con Galasso a Vromopida. Al primo urto fu colpito, ma senza conseguenze, all'altezza della bocca, al secondo, invece, fu ferito al braccio, al di sopra del muscolo (*'ς τὸ χέριν εἶχεν κονταριὰ ἀπάνω εἰς τὸ ὠφάριν*, v. 1116). Caduto fu preso e legato. I suoi uomini incominciarono a darsi alla fuga e i Latini a inseguirli.

Ora successe che un uomo del duca, appena avvenne lo scontro, fuggì subito e si recò ad Arta, da Muriki, e gli raccontò l'accaduto. Muriki accorre, libera Sguro, sgomina gli uomini del Tocco, la maggior parte dei quali cadono prigionieri.

Muriki Spata, che sapeva come a Riniasa si erano insediati i Bua, volge le forze verso quel castello e con un trabocchetto lo conquista facendo prigioniero il fratello (?) di Bua Muriki.

Intanto Sguro, in seguito alla ferita riportata nello scontro con Galasso, muore e lascia erede il figlio Paolo : valoroso, bel cavaliere, il migliore di tutti gli Spata. Lo Sguro aveva ancora un genero di nome Lanthis.

VERSO L'ANNESSIONE DI GIANINA

Carlo Tocco e Muriki Spata stringono parentela (v. 1123). — Al fine di instaurare rapporti di pace, Muriki Spata e Carlo Tocco stabiliscono di stringere parentela : il duca dà la propria figlia in isposa al fratello di Muriki. Costui si chiamava Carlo ed era figlio di un Latino (1).

In seguito a questo avvenimento le navi di Muriki, esposte alle incursioni dei Turchi furono trasferite al sicuro, nel porto di Santa Maura, «Se tu vai a cercarle, le troverai ancora lì mezzo marce» (v. 1141).

Le nozze ebbero luogo a Roghì e la sposa fu condotta da Matteo da Napoli.

Ma una nuova circostanza viene a rompere la pace da poco instaurata.

Morte di Esaù, despota di Gianina (v. 1162). — Proprio mentre si celebravano le nozze — e per l'occasione era venuta da Gianina anche la figlia di Muriki, sposa del figlio di Esaù — giunge improvvisa la notizia che il despota di Gianina, Esaù, era morto.

(1) Un Latino ! Ecco un ennesimo uomo di Irene ! Sappiamo, dopo il ripudio da parte di Esaù, che essa fu promessa al principe di Clarenza (a. 1403), ma non si sa se il matrimonio ebbe luogo. Carlo, comunque, con la precisazione *Φράγκου υἱός* (v. 1125), era fratellastro e non fratello di Muriki e di Djagupi.

Matteo da Napoli scrive subito al duca, il quale si preoccupò della situazione che veniva a crearsi. Egli temeva infatti che Muriki, consuocero di Esaù, non s'impadronisse di Gianina. E scrive subito a dei notabili gianinioti esortandoli con buone maniere di non cadere nell'errore di chiamare a loro signori gli Albanesi, che « erano stati sempre oppressori dei Romei e che fra l'altro erano scontrosi, avidi, spergiuri, ladri ». Nel contempo s'industria come può perchè il despotato sia offerto a lui.

I Gianinioti avevano vecchi rancori con gli Albanesi, sicchè gli argomenti del duca erano superflui.

Reggenza di Evdokia (Balšić) (v. 1191). — Morto Esaù, rimase signora di Gianina la moglie Evdokia, che verso i maggiorenti e il popolo si comportò spietatamente. Mandò in esilio molti notabili che avevano goduto della fiducia del defunto despota e dispensò ai propri fidi i loro beni.

Per prima mandò in Morea il governatore della città (Simone Stratigopulo) con lo scopo di farlo uccidere. Ma egli ebbe ospitalità e salvezza presso il duca. La vasilissa imprigionò poi un intimo del defunto Esaù, un certo Matteo Libardi di Firenze. Questi, uscito di carcere, si rifugiò presso il duca. La situazione di Gianina divenne grave.

Simone Stratigopulo, che aveva un figlio naturale e leggittimo (Paolo), era molto stimato nella città perchè uomo ardimentoso e nello stesso tempo saggio.

I membri del consiglio (*τοῦ συγκλήτου*) esortavano i cittadini ad avere pazienza e ad ubbidire alla despòtissa. Assicuravano che tutto si sarebbe accomodato: il primogenito di Esaù, sarebbe stato proclamato signore del despotato ed Evdokia avrebbe rappresentato la parte di semplice « despòtissa madre ».

Così stabilirono i Gianinioti e la decisione fu sanzionata dal giuramento di tutti.

Ai messi del Tocco fu detto che il duca non doveva perdere tutte le speranze perchè, qualora i Gianinioti fossero stati costretti a chiamare un signore forestiero, egli sarebbe stato preferito allo stesso imperatore.

I Gianinioti, riunitisi al castello despotale, decisero di mandare a rilevare la figlia di Muriki, moglie del nuovo signore

(Giorgio). Ma Muriki Spata tutt'altro che soddisfatto della decisione, voleva impadronirsi della città ed esercitava pressioni sui Gianinioti perchè essa gli fosse consegnata a S. Donato. « Ma guarda le pretese degli Albanesi ! »

Cacciata di Evdokia (v. 1260). — Muriki Spata e Zenevesi uniscono le truppe e saccheggiano, per intimidire i Gianinioti, le campagne. L'accaduto non fa ravvedere Evdokia, che continua invece a comportarsi sempre sprezzantemente nei confronti del popolo. Essa non conosce le buone maniere e il garbo che il duca usa con i sudditi.

Intanto si viene a sapere che Evdokia ha mandato un'ambasceria in Serbia perchè le porti un secondo marito. La notizia esaspera i Gianinioti che, riunitisi in assemblea al castello, dimessa ogni titubanza e negata ogni obbedienza, la scacciano assieme ai figli e la costringono a rifugiarsi nel territorio degli Zenevesi.

Per frenare la indignazione del popolo (il cronista si maraviglia come Evdokia non sia stata gettata dall'alto del castello) ci volle l'energia e il prestigio di Simone Stratigopulo.

Chiamata di Carlo Tocco alla signoria di Gianina (v. 1305). —Il messo del duca, dopo la cacciata di Evdokia, si reca dallo Stratigopulo e gli espone con buone maniere il pensiero e il desiderio del suo signore. Il capitano gli risponde con cortesia e lo informa che l'indomani il popolo si sarebbe riunito in assemblea nella metropoli per discutere sulla situazione e lo invita ad essere presente. Egli avrebbe potuto constatare personalmente chi amava e preferiva il duca.

Il messo, in attesa dell' assemblea, gira per la città, rivolge a tutti parole cordiali, promette, in nome del duca, doni e benefici ; esalta del suo signore le virtù guerriere e politiche : « Se con dieci Cefalonioti ha saputo conquistare la metà della signoria degli Spata, venendo in mezzo a voi, (Gianinioti), che siete cosi saggi, abili e bravi, e che siete il cuore del despotato, io spero che conquisterà l'altra metà ».

Tutti gradirono le parole e le promesse del messo. L'indomani il popolo si riunì col capitano nella metropoli. Per primo ha la parola il messo del duca. Egli ripete in pubblico quanto aveva detto isolatamente e conclude che « i Gianinioti sareb-

bero stati ripagati dei passati patimenti». Dopo i commenti del popolo parla lo Stratigopulo. «Se si gira il mondo non si troverà un signore pari a Carlo Tocco. Egli ama e stima i Gianinioti. Simone non intende assolutamente imporre la sua chiamata: però sfida tutti a trovare un altro uomo pari a lui e che abbia le sue virtù. Se si trova, lo si chiami pure».

Ma i Gianinioti conoscono il duca, la maggior parte di loro gli vogliono bene e gli sono grati per le sue attenzioni.

Tutti, all'unanimità, proclamano il duca loro signore.

Muriki Spata e Zenevesi, saputa la decisione, si recano con le truppe sotto le mura della città, minacciano rappresaglie e distruzioni, ma i Gianinioti non si lasciano intimidire. «A difendere la città non erano degli albaneselli, ma dei Romei»!

Chiamata del duca a Gianina (v. 1438). — I Gianinioti si uniscono e col capitano scrivono il messaggio d'invito al duca. Affidano il messaggio stesso al legato del Tocco. Questi, però, rappresenta l'opportunità che esso venga consegnato da due ambasciatori della città, scelti fra i notabili. I Gianinioti riconoscono la giustezza della proposta. Gli ambasciatori, dato che il territorio verso Arta era controllato dagli Albanesi, prendono la strada per Parga, passando per Papinghini, Zagoria e S. Donato. A Parga si trovarono ben cinquanta uomini con il compito di scortare l'ambasceria.

Carlo, che già era in pensiero per non aver saputo nulla sul risultato della missione del suo messo, quando giunse la nave e apprese la desiderata novella, esultò di gioia. Accolse a Leuca i Gianinioti con grande cordialità, li abbracciò, rivolse loro parole di grande effusione. Avverte quindi il fratello e dà disposizione che siano approntate delle navi e una scorta di cento cavalieri. Tutti sarebbero sbarcati a Parga. Là sarebbe stato facile respingere eventuali attacchi degli Albanesi. Il confine di S. Donato era poi vicino.

Prima della partenza il duca dà diverse disposizioni. Al fratello Leonardo affida l'incarico di raccogliere le varie compagnie e di tenerle pronte: qualora venisse a sapere che lo Spata attacca Gianina, egli avrebbe dovuto correre a saccheggiare Arta. Matteo da Napoli è mandato avanti con l'incarico di avvertire i Gianinioti del suo arrivo e di tornare quindi a Parga. Invia Libardi presso i Mazarakei perchè anch'essi si trovassero a Parga.

Presa di possesso di Gianina (v. 1495). — Sbarcato, Carlo riparte subito. Attraverso i territori albanesi e quelli dei Mazarakei giunge a Paramythià e quindi a S. Donato. « E d io ho visto una cosa impressionante, una cosa straordinaria » (v.1501) — dice il cronista parlando in prima persona —: uomini, donne, ragazzi, giovanotti, infanti, tutti a gridare il nome del duca, tutti a correre per rendergli omaggio. Era la compiacenza di Dio che si riversava su di lui » (v. 1505).

A riceverlo, oltre ai notabili, si era recato anche il metropolita. Quindi lo accompagnano al castello e i maggiorenti tutti cenano assieme a lui.

L'indomani mattina gli Albanesi del territorio vicino vengono a rendergli omaggio. Anche gli armati Malakassei e della Zagoria si riunirono in un prato. Loro capo era il genero del capitano (Stratigopulo): Stefano Voisavo, uomo bello, cordiale e cortese. Egli consegnò a loro il nuovo vessillo e tutti riconobbero « despota » il duca.

Secondo la consuetudine « la sede despotale era Gianina: in Arta il despota, se mai, ci sarebbe stato per la caccia » (v. 1526). Tutte le truppe si riunirono ad Arachovizza per accompagnare l'indomani il duca a Gianina. Ma nella notte un forte dolor di reni fece temere la necessità d'un rinvio. Per grazia di Dio al mattino, egli, sia pure con grande sforzo, potè salire in sella e apparve allora sul suo destriero « fulgido come un sole ».

Il popolo lo acclamò freneticamente e gli consegnò le chiavi della città. Il vessillo di Carlo fu alzato sul castello di Gianina. Incontro a lui si mosse tutto il clero, preceduto dall'arcivescovo. Tutti erano vestiti con sfarzosi paramenti. Essi lo riverirono e gli cantarono il « polychronion ». È impossibile descrivere il trionfo del duca. Egli era raggiante di gioia e mandò subito messi per ragguagliare il fratello e la duchessa del trionfale ingresso.

Il duca distribuisce ricompense (v. 1577). — I cittadini si recarono poi a rendergli omaggio isolatamente ed egli elargiva doni e beneficava tutti.

Dopo che ebbe compiuto ogni opera di consolidamento, il duca incominciò a girare per la città, le strade e le piazze,

fermando tutti, notabili e umili, interrogandoli sulle loro necessità e profondendo ogni bene. I cittadini furono soddisfatti di ogni richiesta e desiderio.

Al capitano (Stratigopulo) il duca donò un castello con diritto di eredità. Altri esponenti, e fra essi il figlio dello stesso capitano, Paolo, nominò « grandi maggiorenti » (*μεγάλους μεγιστάνους*).

Quindi il duca scrisse al fratello di recarsi a Gianina per stabilire il da farsi. Leonardo fu accolto con grande festa.

Prime azioni politiche (v. 1603). — Convocato il consiglio, il duca, Leonardo e i notabili stabilirono di reclamare presso lo Spata e lo Zenevesi la restituzione dei territori sottratti, sino al ripristino dei vecchi confini : solo così si sarebbero potuti instaurare fra loro rapporti di pace e di amicizia.

Essi, però, risposero a chiacchere facendo delle promesse bugiarde. Carlo, allora, raccolse le truppe — e con lui c'era anche Bua Muriki e scelti uomini latini — e si attestò sui campi di Pratoka.

Zenevesi e Muriki Spata, che si erano alleati, raccolsero anche loro le truppe, ma nel contempo proposero di cercare un accordo senza ricorrere alle armi. Carlo, invece, voleva combattere, ma gli uomini del luogo, poichè erano inesperti, gli consigliarono di evitare la guerra. Muriki e Zenevesi restituirono i confini, ma non tutti. Venne l'estate.

Prime azioni belliche (v. 1647). — Intanto molti Albanesi abbandonano Spata e Zenevesi e vengono ad arruolarsi dal duca. Essi lo incitavano, anche per iscritto, a combattere contro i loro antichi signori, assicurandolo che li avrebbe dispersi con grande facilità. E in ciò essi mentivano. Magari avesse aspettato !

Ma lo spettacolo delle campagne e dei vigneti, già saccheggiati dai due avversari, contribuì a indurre Carlo alla guerra.

Le sue truppe saccheggiarono villaggi e paesi. Il conte distrusse Lachanòcastro e se avesse insistito avrebbe preso anche Pyrgo. Catturò uomini e donne. Nel contempo dal mare le truppe del duca facevano incursioni quotidiane sul territorio di Arta, rovinando le campagne e privandole di animali e di cose.

Lo Spata e lo Zenevesi alle incursioni non rispondono, ma cercano in ogni modo di raccogliere truppe. Mandano ad arruolare Albanesi nella Muzakea e a chiedere aiuto a tutti i signori. Allora gli Albanesi non erano venuti a contatto con i Musulmani ed erano quindi molto forti ed assai temuti. Tutti i vicini accorsero e lo Zenevesi, al quale si unì lo Spata, riuscì a raccogliere innumerevoli truppe col proposito di attaccare Gianina.

VITTORIA DI ZENEVESI = CRISI DEI TOCCO

La battaglia di Kranea (v. 1697). — Anche il duca apprestò molte truppe e vi mise a capo Leonardo per dar battaglia nel luogo più favorevole e secondo le possibilità.

Egli si accampa su un'altura difficile ad essere attaccata.

Gli Albanesi, visto il nemico, si avvicinarono e incominciarono a irriderlo e a schernirlo. Il conte ne fu talmente provocato che decise di attaccare, malgrado che il capitano (Stratigopulo) lo sconsigliasse. I giovani non riuscivano più a stare inerti. Scesero quindi in una località chiamata « Kranea ». Ma il conte, quando si accorse della forza dell'avversario, rimase contrariato e pensò che avrebbe fatto bene ad ascoltare il capitano ; ma ormai non poteva più tirarsi indietro.

Lo Zenevesi divise in sèi vessilli (compagnie) i suoi armati ; il conte potè formarne tre schiere. Le avanguardie si affrontarono. I Gianinioti con le lance abbatterono la prima compagnia dello Zenevesi. Poi avanzò il grosso : furono sguainate le spade. Avvenne il disastro. Molti uomini del conte furono atterrati, lo stesso capitano ebbe un colpo di spada sulla fronte ; molti Gianinioti furono presi prigionieri e fra essi dei nobili latini. Caddero prigionieri un nipote del duca, certo Ziasa, e due fratelli, Nicolafranco e Giacomo Scrofa, molto cari al loro signore : cadde inoltre prigioniero lo stesso figlio del capitano Stratigopulo, Paolo.

Il conte con una piccola scorta rimasta al suo fianco se ne tornò a Gianina.

Lo Zenevesi trattò spietatamente i prigionieri e, imbaldanzito del successo, divisava di attaccare Gianina. Infatti, con Muriki Spata, sfilò davanti le mura della città, conducendo

incatenati i prigionieri. Per sfregio fece loro tagliare i baffi. Il duca ne fu costernato e la popolazione di Gianina altrettanto.

Alleanza di Muriki con il principe Asan Zaccaria (v. 1821). — Lo Spata al fine di ridurre alla rovina Carlo Tocco propone un'alleanza al principe (Asan Zaccaria). Lo informa del successo degli Albanesi e gli fa considerare l'opportunità di unire le forze per combattere il duca per mare e per terra. Il principe addiviene alla proposta di Muriki ed arma la flotta per invadere e saccheggiare le isole. Il duca s'appresta alla difesa. Lo Spata e il principe avevano il proposito di sbarcare a Leuca e conquistare Santa Maura. Ivi si trovava, sola, la duchessa. Ma, donna di straordinarie virtù, essa appresta e dirige con energia i lavori di difesa.

Battaglia navale del conte contro il principe (v. 1849). — Il conte si trovava a Zante. E giunse (da Venezia) una grande nave bene armata e con uomini addestrati alla guerra. Egli li prese al suo servizio per combattere il principe e nel contempo mandò dei messi a Cefalonia per chiamare a raccolta tutti gli uomini atti alle armi. Quindi lui stesso e le sue truppe si imbarcarono sulla grande nave (cocca) e si diressero verso Clarenza.

La flotta del principe uscì per dare battaglia. Lo scontro fu violento. Le frecce e i giavellotti cadevano come pioggia. Ma ebbe la meglio la nave del conte, anche se costui ebbe perdite di uomini. Si passò all'inseguimento delle navi nemiche, ma sopraggiunta la sera esse riuscirono a dileguarsi.

In quella battaglia parteciparono, in aiuto del conte, anche navi veneziane e proprio da esse fu sconfitta la flotta del principe.

Crisi dei Tocco (v. 1890). — Il conte tornò alle isole e le fortificò.

I Tocco ebbero a combattere con tutti i signori che si erano uniti per provocare la loro rovina.

Gli Albanesi saccheggiavano il territorio. Lo Zenevesi trattava spietatamente i prigionieri. Il duca era molto prostrato.

In tale frangente egli pensò di stringere parentela con

l'emiro Mosì-bey, dandogli in moglie una sua figlia : bastarda, ma molto bella.

L'emiro, ormai genero del duca, s'interpose presso lo Zenevesi, gli mandò delle favorite e ottenne che fossero messi in libertà i prigionieri gianinioti : fornì poi il duca stesso di un piccolo corpo armato col quale furono puniti gli Albanesi dei dintorni.

I FIGLI DEL DUCA

Caratteri e virtù (v. 1925). — Il duca con la duchessa non ha avuto figli, però di figli bastardi (σπούριοι) egli ne ha avuti molti. Di essi alcuni sono morti. Gli sono rimasti quattro maschi, ottimi soldati, oltre ad altri piccoli che ha avuto in un tempo successivo.

Il primo figlio maschio si chiama Ercole : saggio, affabile, destro, valoroso e intrepido. Di statura basso, ma di animo grande.

Il secondo si chiama Torno : uomo forte, audace, fiero di sguardo, destro di spada, liberale e nel contempo alla mano con tutti.

Il terzo è Menuno : bellissimo, saggio, colto, affabile, intelligente, valoroso, di tratto veramente regale.

Il quarto si chiama Triano : è ancora ragazzo, ma già buon soldato. È stato ottimamente allevato ed educato fra i Turchi.

Il duca da questi figli, che ha avvicendato presso l'emiro e la Porta, è stato aiutato. Presso il sultano si trovò (come ambasciatore) il secondo figlio.

I rapporti col sultano (v. 1955). — Carlo Tocco mandò dal sultano un'ambasceria con l'incarico di consegnargli il suo tributo, e il sultano stabilì che egli si tenesse la signoria (Gianina) che occupava.

Fu il sultano a chiedere, tramite un dignitario del suo balì, la figlia di Carlo come moglie dell'emiro, al quale il sultano stesso voleva molto bene.

In conseguenza di questi rapporti, instaurati con molta accortezza, il duca fu aiutato e tenne a bada gli Albanesi, i quali con finti sentimenti di pace lo adulavano.

RIPRESA DI CARLO TOCCO E SUA INCORONAZIONE A DESPOTA DI GIANINA

Separazione di Carlo dal fratello Muriki (v. 1973). — Il fratello di Muriki, Carlo, aveva ricevuto dei torti dal fratello maggiore, e allora chiese al duca, suo suocero, di avere in assegnazione la fortezza di Riniasa e in contraccambio sarebbe passato alle sue dipendenze. Il duca lo accontentò perchè gli voleva molto bene, ma i Rinisioti passarono dalla parte di Muriki.

Rottura fra Spata e Zenevesi (v. 1985). — Intanto avviene un fatto nuovo. Muriki Spata e lo Zenevesi, consuoceri, rompono i rapporti di alleanza. Il duca ne approfitta e incomincia ad allettare lo Zenevesi. I due fanno pace e Muriki rimane isolato in maniera che il Tocco avrà più facilità a combatterlo. Così il conte lo attaccava tutti i giorni dal mare e il duca, da Gianina, operava incursioni sui confini catturandogli truppe, che poi finivano per entrare al suo servizio.

Morte di Muriki Spata (v. 2002).— I passi controllati dallo Spata e le strade del dominio di Arta si aprirono alle schiere del signore di Gianina. Muriki si affannò molto per riconquistare le posizioni perdute, ma non vi riuscì. E il dolore lo abbattè. Morì e pagò il suo conto come è legge che lo paghino tutti gli uomini della terra.

Il despotato rimane nelle mani della madre : di colei, che, come si è detto, fu ripudiata dal despota (Esaù). La vedova di Muriki era Nerata, serba. Egli aveva un fratello chiamato Dhjagupi (1), che era stato allevato fra i Turchi ed aveva abbracciato la religione musulmana. Al momento della morte di Muriki egli si trovava presso l'emiro e, saputa la notizia, partì in tutta fretta per raggiungere Arta.

Conquista di Voblianà (v. 2024). — Vicino ad Arta si trova Voblianà, fortezza di grandissima importanza strate-

(1) È detto più spesso *Διαγούπη*, poche volte *Γιαγούπη*.

gica. Era la chiave della capitale della signoria. Il duca aveva tentato di occuparla da solo, ma non vi era riuscito, e perciò si era preso con sè il genero, Carlo (fratellastro di Muriki), per esercitare opera di persuasione presso i difensori. Ma questi si irrigidirono ancora di più. Per poter conquistare la fortezza le truppe del duca dovettero combattere strenuamente. Riuscirono infine a sfondare le porte e a catturare i difensori.

Da Voblianà il duca aveva buon giuoco per impadronirsi di Arta. Vi pose quindi una buona difesa e a capo di essa nominò un gianiniota : un certo Kavsokavadi.

Espulsione di Nerata (v. 2074). — Gli Artini, rimasti senza capo, cacciano Nerata e mandano messi a Carlo (fratellastro di Muriki) per offrirgli la signoria di Arta. Il duca gioì della proposta perchè l'eletto « era suo genero e sperava di poterne far conto come di un figlio. Egli invece sarebbe divenuto il suo peggiore nemico » (v. 2080). Carlo si reca ad Arta, ma nello stesso momento in cui entra in città arriva anche Dhjagupi. La loro madre (Irene) stabilì che tutti e due avessero una propria signoria e assegnò Arta a Dhjagupi e Roghì a Carlo. Tutti e due si mettono d'accordo di combattere il duca, e per prima gli chiedono la restituzione di Voblianà, dato che la sua presenza colà era « come una spina in mezzo al loro cuore » (v. 2092).

Emanuele II Paleologo nomina despota il duca e grande contestabile dell'esercito il conte (v. 2099). — I notabili di Gianina premevano perchè Carlo mandasse degli ambasciatori a Costantinopoli per chiedere all'imperatore il riconoscimento e il titolo di despota. Ora avvenne che proprio in quel tempo « il vecchio signor Manuele Paleologo in persona » si recò in Morea per far procedere alla costruzione dell'Examili. Tutti i signori della Morea si recarono da lui per rendergli omaggio. Fra essi c'era anche il principe (Asan Zaccaria). Il duca mandò come suo rappresentante il fratello, « il famoso e mirabile conte, torre, fondamento e guida della signoria » (v. 1221). Per gli autorevoli uffici dell'imperatore, il principe e il conte fecero pace.

L'imperatore nominò grande contestabile dell'esercito il conte e gli consegnò divisa e bastone di comando. Egli era

gradito all'imperatore perchè si era battuto, contro il ribelle Eliavurko, grande Ciasa di Morea, e aveva combattuto per la conquista di Mantinea perdendovi molti uomini.

Dopo si esposero all'imperatore i meriti del duca Carlo: si parlò delle sue gesta, delle conquiste, delle sue battaglie in Morea e precisamente a Salona, Corinto, Argo, Nauplia e in altri posti che i Romei della Morea conoscono bene. L'imperatore ne rimase ammirato e i notabili presenti, come l'imperatore stesso, dissero che egli era degno di essere incoronato despota, tanto più che la signoria, di cui per grazia di Dio era venuto in possesso, era despotato.

Poi l'imperatore concesse al conte e al duca il titolo di « Catakuzini » col rango di parenti di sangue (dell'imperatore): *γνήσιους ἐκ τοῦ αἵματος τοὺς Κατακουζηνάτους* (v. 2165) (1).

VERSO LA CONQUISTA DI ARTA

Gli Artini depongono Dhjagupi (v. 2180). — Il duca-despota cerca in ogni modo di conquistare Arta per avere di fatto la signoria che il nuovo titolo gli riconosceva. Pensava quindi come poter scacciare l'apostata Dhjagupi senza provocare un intervento turco. Ma Iddio lo aiutò.

Dhjagupi aveva offerto ai Turchi la fortezza (*τὸν γουλᾶν*) di Arta perchè la difendessero. Egli si riservava di essere signore e capo della provincia, e prometteva di dare a loro i migliori uomini per farli militare presso i potentati della Turchia. Gli Artini, saputo tale proditorio progetto, depongono Dhjagupi e lo imprigionano; nominano quindi loro signore l'altro fratello, Carlo, che si trovava a Roghì. Ma nella loro dabbenaggine relegano Dhjagupi in un'isola e lo mettono quindi in condizione di fuggire e riparare presso i Turchi.

Carlo intanto, « invece di unirsi al despota, che gli si mostrava come padre, sottomettersi a lui, com'era giusto, e manifestargli riconoscenza e affetto di figlio » (v. 2195), voleva signoreggiare. Anzi per prima cosa pretese — scrivendo al

(1) v. G. Schirò, *Manuele II Paleologo nomina Carlo Tocco despota di Gianina*, *Byzantion*, 29/30 (1959-60), pp. 228-230.

suocero una lettera ingiuriosa — la restituzione di Voblianà; e spinse tanto la sua provocazione che il duca-despota fu costretto ad attaccare e conquistare la fortezza di Sistruni.

Ritorno di Dhjagupi (v. 2118). — Dhjagupi, intanto, fuggito di carcere, si recò dal sultano e accusò gli Artini. Fu mandato un esercito al comando di un suo ufficiale, certo Ismail, il quale aveva l'ordine di rimetterlo al suo posto.

Il despota ebbe sentore delle disposizioni del sultano e propose al genero di lasciare andare ogni risentimento, di unirsi a lui, recarsi assieme dal sovrano turco, al quale avrebbe potuto chiedere quanto a loro conveniva. Ma Carlo non volle accettare i consigli del despota.

Dhjagupi giunse con l'esercito turco, Arta fu rioccupata e gli uomini che lo avevano scacciato furono impiccati. Carlo si unì al fratello per condurre una lotta senza quartiere contro il duca despota. Desiderio di Dhjagupi era di riconquistare ad ogni costo Voblianà.

Organizzazione del despotato (v. 2269). — Intanto il despota organizza i territori che erano in suo potere.

Il grande contestabile ebbe il governo di Vodiza e di tutte le isole. Giovanni Presa doveva badare alla sola Vodiza; Matteo da Napoli ebbe, con diritto di trasmissione ereditaria, il castello di Varnaco con il circondario e le Scandiles, Angelocastro e il territorio dell'Acheloo.

La Katochì fu data a Dimo Bua, albanese, uomo stimato della famiglia Bua, sempre fedele, fin dai primi tempi, al despota.

Costoro erano alle dipendenze dirette del grande contestabile, ed avevano il compito di combattere per terra e per mare Arta, che il despota desiderava conquistare perchè non vi si insediassero i Turchi.

Al secondo figlio (Torno) diede la signoria del territorio occupato dagli albanesi Mazarakei più S. Donato con tutte le dipendenze.

Azione del grande contestabile su Roghì e su Màzoma (v. 2298). — Il grande contestabile, radunato l'esercito e fatti passare a nuoto i cavalli, si attestò nei pressi di Roghì e ne

saccheggiò il territorio. Accorrono Dhjagupi, gli Albanesi dei dintorni e tutti i Malakassei.

Le truppe del grande contestabile procedendo ordinate si attestarono a Mazoma. Giunse Dhjagupi e il contestabile lo circondò. Molti dei suoi uomini furono uccisi ed egli riuscì a fuggire. Gl'inseguitori, però, catturarono dei prigionieri, che furono quindi condotti a Santa Maura.

Battaglia di Torno contro gli Alkadii (v. 2342). — Il ducadespota volendo raccogliere molte forze per marciare su Arta incaricò Torno del reclutamento. Questi, per il suo stesso coraggio, si fidava degli Albanesi; ma, trovandosi ad attraversare un passo, fu assalito alle spalle e di fronte da uomini appiedati, che con le lance cercavano di uccidere i cavalli. Gli Albanesi del seguito abbandonarono Torno, il quale rimase con la sola guardia del corpo. Sguainarono le spade e combatterono come Achille, riuscendo a buttar giù dalle rupi e dai precipizi molti nemici. Torno con la spada colpiva inesorabilmente: «a n c o r a l i s i t r o v a n o, i o c r e d o, l e l o r o o s s a» v. 2348». Veramente, furono feriti anche diversi uomini di Torno: comunque egli riuscì ad attraversare il territorio e a recarsi dal despota.

Lo trovò a Vathy, posto convenuto per la raccolta degli Albanesi che dovevano renderglio maggio... (expl. f. 45v).

Qui lamentiamo una lacuna. I primi versi del foglio successivo (f. 46) presentano il residuo della narrazione di una battaglia (non sappiamo contro chi e dove essa sia avvenuta). Gli ultimi tre versi dicono esattamente: «Saccheggiò e distrusse paesi e villaggi: incendiarono, abbatterono e sterminarono il luogo, e quindi se ne tornarono a Gianina» (v. 2356-58). Si sarà trattato di uno dei tanti episodi bellici che prelusero alla conquista di Arta.

Battaglia di Ercole contro i Turchi presso il fiume Ofidari (v. 2359). Dopo che il despota mise il figlio Ercole a capo di Angelocastro e del suo territorio nonchè di Eupatto e di Acheloo, i Turchi, passando per la Livadia e Lidoriki, saccheggiarono i paesi del territorio.

Ercole, avutane notizia, aduna le truppe e va incontro agli invasori, che attende alla gola dove sfocia il fiume Ofidari. I suoi, che erano solo sessanta mentre i Turchi erano oltre quattrocento, s'impaurirono. Ma Ercole li rinfranca esortandoli ad avere fiducia nel loro valore, nell'aiuto di Dio e della Vergine, nonchè nelle preghiere « del santo despota » : *εἰς τὴν εὐχὴν τοῦ ἀφεντὸς τοῦ ἁγίου τοῦ δεσπότου* (v. 2399).

I Turchi dalla decisione e dall'impeto delle truppe di Ercole credettero che dietro a loro vi fossero altre forze di rincalzo, e incominciarono a retrocedere. Ercole affrontò il nemico nel centro dello schieramento e lo sbaragliò. Con la lancia ogni suo uomo uccise un turco. Fecero più di duecento prigionieri, altri uccisero, altri misero in fuga. « Ercole avviò i prigionieri a Santa Maura e di quì li mandammo a Cefalonia (vv. 2416-17) ».

Riconquista di Riniasa (v. 2422). — La fortezza di Riniasa sta su una altura, e domina il mare da cui dista circa mezzo miglio. I Rinisioti quando vedevano passare qualche piccola imbarcazione accorrevano come corvi e la catturavano. Il despota escogitò uno stratagemma. Mandò di notte una buona galea, carica di uomini e di armi, a nascondersi dietro gli scogli e di attendere lì il momento giusto. L'indomani ordinò che un piccolo sandalo passasse per lo specchio d'acqua di Riniasa. I Rinisioti si precipitarono sulla loro imbarcazione per catturarlo, ma vengono presi alle spalle dalla galea che era in agguato. Gli uomini migliori di Riniasa furono fatti prigionieri e portati a Santa Maura.

Il despota chiede la restituzione di Riniasa che aveva comprata (dai fratelli Pikerni), e ordina al grande contestabile che le truppe assediassero il castello da terra e dal mare.

Il conte Leonardo fece condurre sotto le mura di Riniasa i prigionieri ed eresse di fronte agli assediati una forca : se essi non avessero consegnato la fortezza, i prigionieri rinisioti sarebbero stati impiccati ; anzi uno di costoro fu portato subito ai piedi della forca per essere giustiziato. La gente del luogo per scongiurare la morte dei prigionieri consegnarono la fortezza e promisero di fare giuramento di sottomissione e fedeltà al despota.

La fortezza fu riorganizzata e a capo della difesa fu nomi-

nato un valente e provato soldato : un certo Loto, nobile di Firenze.

Gli Albanesi dei dintorni, di buon grado o no, accorsero a fare atto di sottomissione al despota e ad arrolarsi fra le sue schiere.

Assedio di Roghì (v. 2496). — Dopo questo episodio truppe innumerevoli occupano Paramalìs, i versanti e i boschi adiacenti. Quindi il grande contestabile ammassa tutto l'esercito intorno a Roghì. La fortezza era validissima, però la guarnigione era esigua. Per un impedimento imprecisato l'attacco ebbe luogo il giorno successivo. Nella battaglia, che durò poco, furono feriti solo alcuni giovani.

Ora, durante l'assedio avvenne un fatto impressionante. I Roghiati, vedendo disperata la situazione, avevano esposto sull'alto del castello, come difesa contro il nemico, « l o s c e t t r o d i S a n L u c a ». Ma il sacro oggetto, da sè e senza che alcuno lo avesse toccato, cadde fuori dalle mura. Gli assedianti lo raccolsero e lo portarono al despota, che lo venerò. Il prodigio fu interpretato come presagio che Roghì sarebbe stata presa.

Saccheggio del mercato di Arta (v. 2522). — Quindi l'esercito dei Tocco volse per Voblianà e di lì verso Arta. I reparti si attendarono presso il fiume Katoforo saccheggiando vigne e campi. I più giovani videro che sul piazzale del mercato erano scesi Dhjagupi e Muriki Bua e insistevano presso il despota di attaccare. Egli acconsentì e divise in due parti le truppe : una era comandata dal fratello, l'altra da lui stesso.

Dhjagupi e Muriki Bua accettarono battaglia. Lo scontro fu cruento. Le truppe dei Tocco strinsero sempre più verso le porte gli avversari e incendiarono parte del mercato. Nella battaglia molti uomini dello Spata furono uccisi, ma anche molti delle schiere del despota furono colpiti. Questa è del resto la legge della guerra.

Le truppe del despota tornarono alle tende e continuarono a sterminare e distruggere piante e raccolti. Il despota a malincuore dovette impartire quest' ordine. Dopo questa azione tornò a Gianina con le truppe. Al fratello diede l'in-

carico di sincerarsi del comportamento dei Rinisioti e di prendere, per misura cautelativa, degli ostaggi perchè essi non tornassero a fare in seguito quello che avevano fatto nel passato.

Decisione sulla eredità (v. 2572). — I due fratelli si riunirono e decisero chi avrebbero dovuto nominare erede e successore della casa e del trono despotale.

Il despota aveva un nipote (figlio di Leonardo) che aveva mandato in Italia e precisamente nel regno di Napoli. Egli era stato allevato nella casa del despota. Era molto bello, biondo, ottimo cavaliere, ardimentoso, saggio e dignitoso in ogni cosa. Si chiamava Leonardo e di cognome Tocco (1).

Riniasa fu data in proprietà al cugino di quel tale Ciausi che, come si è già detto, fu fatto prigioniero dallo Zenevesi. Il castello fu debitamente rinforzato.

Leonardo (= Carlo II) sposa la figlia di Nerata (v. 2599). — Nerata, vedova di Muriki Spata, mandata via da Arta si era rifugiata a Corfù. Il despota, memore dell'insegnamento del Vangelo che ordina di amare i nemici, le propone di trasferirsi a Gianina e di dare in isposa la figlia al (nipote) Leonardo. Essa con la figlia avrebbe avuto come residenza Riniasa. Nerata acconsente e viene accolta con grande festa a Gianina. Il despota e la vasilissa le tributarono onori più che a una sorella.

La figlia di Sguro Bua sposa Ercole (v. 2631). — I figli di Sguro Bua dopo aver perduto territori e castelli si rifugiarono presso lo Spata, ad Arta, nella speranza che egli avesse commiserazione di loro. Lo Spata invece li mandò via. Il despota, invece, saputa la cosa, li accolse nella sua casa e li trattò come figli. La figlia (di Sguro) fu data in isposa ad Ercole, primo figlio (bastardo) del despota, e anche a loro fu assegnata come residenza Riniasa, con proprietà e necessari proventi.

(1) Il nostro cronista chiama l'erede di Carlo I ora Leonardo (vv. 2581.2609.3775) ora Carlo (v. 3484). Cosi veniamo a sapere che il figlio di Leonardo II rinnovava sia il nome del nonno (Leonardo I) che dello zio (Carlo I). Egli, tuttavia, è comunemente chiamato Carlo II.

CADUTA DI ARTA

Stratagemma per la cattura di Dhjagupi (2652). — Il despota studiava uno stratagemma per catturare Dhjagupi e quindi impossessarsi di Arta senza spargimento di sangue. E, dato che costui era impetuoso e di ardimento, il despota cercò di farlo cadere nella rete sfruttando questa stessa sua virtù.

La presenza delle truppe del Despota a Voblianà rappresentava « una spina nel cuore » di Dhjagupi, il quale desiderava riconquistarla ad ogni costo.

Ora, come si è detto, a Voblianà c'era come capo Michele Kavsokavadi. A lui il despota diede l'incarico di cercare uno degli anziani che potesse assolvere una missione presso Dhjagupi. Lo trovarono cosi com'era nei loro desideri. Su costui Djagupi aveva piena fiducia dato che la maggior parte dei suoi consanguinei erano al suo servizio (un'aggiunta di mano diversa precisa che quell'anziano si chiamava Papadopulos).

Il notabile si sarebbe dovuto recare dal signore di Arta per dirgli che Voblianà era, salvo qualche Latino, senza guarnigione, che i castellani continuavano ad essere devoti alla sua casa e che desideravano unirsi ad Arta. Egli compì la missione egregiamente e a Dhjagupi disse del despota tutto il male possibile.

Lo Spata credette alle parole del notabile e stabilì il giorno in cui avrebbe raccolto le truppe. Egli sarebbe uscito nei dintorni di Arta come se si recasse a una partita di caccia, il voblianese lo avrebbe incontrato e gli avrebbe indicato il modo di entrare nel castello.

Intanto il grande contestabile, che era tornato, si reca nascostamente con Kavsocavadi dal despota per informarlo sul come procedeva la preparazione dello stratagemma. Carlo raccoglie le truppe ed avverte che si sarebbe avvicinato a Voblianà e che, non appena Dhjagupi fosse arrivato e si fosse sentito il segnale stabilito, sarebbe intervenuto.

Il notabile (Papadopulos) ritorna da Dhjagupi e precisa i particolari dell'azione : egli di notte avrebbe fatto entrare nel castello per i passi da lui controllati gli uomini di Dhjagupi ; Dhjagupi stesso si sarebbe dovuto nascondere nelle vi-

cinanze ; al mattino con gli uomini avrebbe fatto prigioniero Kavsokavadi e Dhjagupi, sarebbe entrato nella fortezza. Presi questi accordi il notabile torna al castello.

Intanto il despota aveva mandato a Kavsokavadi quaranta uomini sceltissimi, i quali avrebbero dovuto nascondersi nell'interno del recinto per evitare che Dhjagupi non s'impadronisse per davvero del castello : oltre alla perdita ci sarebbe stato lo scorno ! Il despota stesso poi si mosse per nascondersi nel luogo più opportuno. C'era l'intesa che al momento in cui Dhjagupi fosse entrato nel castello si sarebbe sparato un colpo di bombarda.

Dhjagupi nella notte convenuta si recò all'appuntamento. Prima di consegnare i trenta uomini volle che il voblianese gli desse in ostaggio i figli. Ciò fatto Papadopulos fece entrare con cautela gli Artini e li alloggiò in case separate in modo che all'alba fossero catturati più facilmente.

Allo spuntar del giorno Kavsokavadi andò a rilevare i quaranta soldati del despota che erano nascosti nell'interno del recinto e con essi fece prigionieri gli uomini di Dhjagupi. Ma dal gran vociare che sorse nella zuffa, Dhjagupi credette che i suoi uomini si fossero impossessati del castello e corse per entrarvi. Ma gli si pararono di fronte gli uomini del Tocco. Romba la bombarda. Egli ha la percezione di essere caduto in un tranello ; si volge indietro e corre alla propria tenda, ma si avvede che essa era già circondata dalle truppe nemiche e che la guardia era stata annientata. Improvvisamente si vide di fronte anche il despota. Dhjagupi voleva mostrare il suo ardimento, ma inutilmente. Circondato da tutte le parti non potè tentare nemmeno la fuga.

Egli fu fatto prigioniero e perchè il sultano non lo riscattasse, dato che si era musulmanizzato, fu ucciso.

Dopo questi fatti le truppe del despota si volsero, contro la volontà del loro signore, al saccheggio del territorio che va da Arta al mare. Il despota rimase solo con venti uomini e si attestò sul fiume.

Gli Artini dell'accaduto erano all'oscuro e credettero che quegli uomini fossero gli armati di Dhjagupi di ritorno da Voblianà. Ma quando si diffuse la notizia della morte di Dhjagupi, si videro smarriti. Nessuna speranza essi potevano più nutrire sulla famiglia Spata. Carlo, fratello di

Dhjagupi se ne stava a Parga ben mantenuto e dedito solo alla caccia e alla pesca.

Fuga e cattura di Carlo (v. 2910). — Carlo, invece, pensò di fuggire da Parga con l'intento di recarsi dall'imperatore. Il despota, messo al corrente, ordinò che gli fosse impedito di raggiungere la meta. Il grande contestabile con una galea ben armata volse alla ricerca della imbarcazione del fuggiasco : la scoprì, la raggiunse a catturò Carlo. Il despota, magnanimo, dispose che egli stesse a Cefalonia con l'arcòntissa (costei era figlia bastarda del Tocco) assegnò loro i proventi necessari.

Entrata del despota in Arta (v. 2927). — Gli Artini intanto continuavano ad essere disorientati. I saccheggi li avevano immiseriti e non sapevano qual decisioni prendere

Il despota, intanto, attraverso il passo di Dema, si accampa con le truppe sulla pianura di Strivina. Dà ordine che nessuno metta mano sui beni degli Artini, e manda in città un messo per parlare con i notabili e convincerli alla resa, con la promessa che non sarebbe stato torto un capello ad alcuno e che nessuno avrebbe toccato i loro beni.

I notabili udirono il messo e lo condussero dalla madre di Dhjagupi. A lei furono ripetute le promesse del duca-despota e le esortazioni a piegarsi al volere di Dio, il quale aveva voluto la fine dei suoi figli e la distruzione del territorio. Qualora Arta non fosse stata consegnata, la conquista sarebbe avvenuta a mano armata e con tutte le conseguenze delle leggi di guerra.

La signora Spata non poteva permettere che una simile sorte piombasse sulla sua città e la sua gente.

Così fu presa la decisione di consegnare la città, salve le garanzie ricevute.

Il duca-despota informa intanto il fratello degli avvenimenti e lo invita a recarsi con le truppe presso Arta. Il grande contestabile era ignaro di quanto fosse accaduto. Nel contempo lo stesso despota chiede la resa di Roghì. I Roghiati, volenti o nolenti, dovettero cedere all'intimazione ; tuttavia sentendosi in torto nei confronti del despota e « temendo molto dalla sua Maestà » *φοβούμεθα πολλὰ ἀπὸ τὴν*

βασιλείαν σου (v. 2997) - preferivano passare alle dirette dipendenze del grande contestabile.

Intanto i notabili di Arta, prese le decisioni, si recano presso il fiume, dove il despota si era attestato con le truppe, per esporre le condizioni della consegna della città: essi sarebbero divenuti suoi sudditi, salve le garanzie già date e salva la libertà alla madre (Irene) e alla moglie di Dhjagupi, che era figlia di Bua Muriki.

Gli uomini del despota presero in consegna le chiavi della città e inalzarono sul castello il vessillo del nuovo signore. Carlo entra da conquistatore in città.

Incontro dei due fratelli (v. 3018). — Giunge intanto il grande contestabile, il quale, preso possesso di Roghi e postavi una buona guardia, si avvia per incontrarsi col fratello.

Il loro affetto reciproco era massimo, la concordia nelle azioni era stata sempre completa. La gioia nel rivedersi al castello di Arta fu indescrivibile. Grazie alla loro concordia si compiva l'evento a lungo desiderato: Arta e Gianina, divise fin dall'inizio dei despoti romei, tornavano ora, e dopo ben duecento anni, a ricongiungersi con le isole sotto un'unica signoria per l'unione di tutti i Romei del despotato. E tutto ciò era avvenuto per grazia, gloria e aiuto di Dio.

OPERA POLITICA DI CONSOLIDAMENTO

Pacificazione e benessere nel despotato (v. 3074). — Impossessatosi di Arta il despota manda un' ambasceria allo Zenevesi per presentargli dei doni e per informarlo ufficialmente degli avvenimenti. Manda dei messi anche a Muriki Bua per esortarlo a lasciar da parte rancori ed astii. Esorta gli Albanesi alla sottomissione perchè venga instaurata un'èra di pace e li rabbonisce al fine di unire le forze per far fronte all'incombente pericolo dei Musulmani. Infatti essi avevano paura del sultano, il quale al tempo di Dhjagupi aveva mandato in Arta dei luogotenenti.

Nel contempo il despota si fa premura di mandare un'altra ambasceria, con molti doni, dal pascià Bajazìt — che, come

si è detto, aveva sposato una delle figlie (bastarde) del Tocco- affinchè riconoscesse il nuovo stato di cose. Nelle trattative si addivenne che il despota si sarebbe tenuto Arta, ma che avrebbe dovuto dare al pascià un tributo e dei regali.

Nel frattempo fra i Turchi sorse una discordia. Mustafà scese dall'Ungrovlachia, attraversò la Romania e, entrato a Salonicco, si incontrò con l'imperatore. Il fratello suo, il sultano, intervenne quando Mustafà era già a Salonicco. Da questi dissapori fra i Turchi trasse profitto il despota, il quale si occupò a rinsaldare la sua posizione e nel contempo a fortificare il despotato.

Tutto il despotato, per terra e per mare, fu riappacificato : si aprirono i sentieri, le strade furono ripulite e bonificate, le vie di comunicazione rese sicure. La popolazione, piccoli e grandi, si arricchiscono e tutti godono di un nuovo benessere e rendono grazie a Dio.

Gianina è capitale del despotato, dato che essa è la sede principale «ρίζα» dei Romei. « Infatti lì tu troveresti uomini illustri e colti, capaci di darti qualunque parere chieda ; e c'è poi un clero dello stesso prestigio di quello di Salonicco. Altrettanto si può dire a riguardo della situazione generale della città : ordinamenti e istruzione sono come è necessario che siano ». Da allora si elevarono le sorti della città, che mai nel passato aveva goduto di tanto benessere. Tutti invocavano da Dio la protezione sul despota.

Carlo Tocco stringe parentela con Bua Muriki (v. 3136). — Bua Muriki, come si sa, aveva abbandonato il despota e gli aveva procurato dei fastidi. Ma Dio volle che si unissero di nuovo e si instaurassero fra loro rapporti di parentela e di affetto. Il despota decise di far sposare il figlio (spurio), il famoso Menuno, con la figlia di Muriki Bua. Diede quindi a loro in proprietà e giurisdizione il territorio dell'Aetòs.

Organizzazione difensiva del despotato e morte dello Zenevesi (v. 3158). — Leonardo viene spostato ad Arta col compito di provvedere all'ordine e alla difesa della regione e delle isole. Tutti lo tenevano in conto dello stesso despota « *οὕτως νὰ ἐβλέπουσιν ὡσὰν καὶ τὸν δεσπότην* (v. 3163).

Il despota si fissa a Gianina per riassestare le fortezze.

Egli aveva una duplice preoccupazione: temeva che i Turchi potessero invadere il despotato ed era quindi necessario premunirsi da ogni sorpresa. Altro timore proveniva dallo Zenevesi, il quale, a sua volta, era preoccupato che il Tocco, memore della disfatta di Kranea e del modo come erano stati trattati i prigionieri, non si prendesse la rivincita. L'accresciuta potenza del confinante nemico era per lui un incubo continuo. E questa preoccupazione lo tribolò tanto che cadde in grave stato di prostrazione e morì.

FINE DELLA SIGNORIA DEGLI ZENEVESI

Invasione dei Turchi (v. 3186). —A Gjin Zenevesi successe il figlio: bel ragazzo, ma ancora piccolo di età. Aveva altri fratelli minori e sperava di poter mantenere la signoria paterna, dato che la famiglia era ricca e potente. Ma i Turchi gliela tolsero.

Scese il genero del despota (Xamizà), che era a sua volta cugino del pascià Bajazìt, con un esercito di trentamila uomini. Conquistò Dernopoli, invase la signoria, saccheggiò il territorio, conquistò tutte le fortezze, catturò tutti i fratelli dello Zenevesi, i cognati e i cugini. Fra gli Albanesi avvenne un grande eccidio. Il figlio dello Zenevesi riparò a Gianina e i suoi uomini, date le ostilità del passato, furono fatti prigionieri.

Le condizioni dei profughi erano misere e per Gianina avvenivano spettacoli pietosi. I profughi erano tormentati dalla fame e dalle malattie, sì che la pietà dei Gianinioti ebbe il sopravvento sul passato rancore.

I Turchi giunsero a stringere d'assedio Argirocastro che per la posizione era imprendibile.

Considerata la situazione molto delicata, il despota avvertì il fratello di raccogliere tutte le truppe del despotato e lo fece attestare a Babingo. Era periodo di mietitura ed era necessario salvaguardare il raccolto in modo da non provocare una carestia nel despotato. Il grande contestabile dispose una buona guardia.

Egli affrontò dei reparti turchi che avevano sconfinato: per la maggior parte li uccise, gli altri li fece prigionieri e prese a loro anche i cavalli.

Altri reparti turchi, su ordine di Xamizà-bey si erano spinti nel territorio e nei campi di Gianina, non per fare del male ai Gianinioti, ma per inseguire degli Albanesi fuggiaschi. Il despota li fece affrontare e li fece uccidere quasi tutti. Solo pochi furono restituiti a Xamizà, ed essi servirono al despota come finta prova che l'uccisione degli altri era avvenuta per errore.

Xamizà protrasse l'assedio di Argirocastro per tutta l'estate, dopo di che, non essendo riuscito a conquistarla, se ne tornò indietro.

Il figlio dello Zenevesi si era recato ad Argirocastro, ma poi, presa la moglie e quanto aveva con sè, se ne fuggì a Corfù e, non richiesto, regalò Argirocastro ai Turchi. Egli prese questa decisione in odio a Carlo Tocco : vedendo perduto se stesso, voleva che si perdessero anche gli altri. Quale grande peccato egli commise nel dare dei Cristiani in mano ai Turchi ! Egli non rovinò che se stesso: « perdette l'anima sua e il suo corpo : si diede la morte da sè, orribilmente e vergognosamente. I suoi famigliari furono tutti dispersi » (v. 3300).

I Turchi fortificarono ancora di più Argirocastro. Diramarono quindi l'ordine che ogni fuggiasco tornasse a casa sua. «Fuggirono solo Albanesi e ripararono in Morea» (v. 3310). — Ma molti poveri tornarono indietro per dare il loro tributo ai Turchi ed essere da loro oppressi.

In tanto frangente il despota vigilava e svolgeva sapientemente la sua politica con i capi turchi, sì che i paesi e i villaggi ebbero modo di fiorire ed arricchirsi.

L'estate il despota la trascorreva a Gianina, l'inverno ad Arta per godere del suo litorale, andare a caccia col fratello e riposarsi dalle fatiche di governo e di guerra.

MORTE DEL GRANDE CONTESTABILE

La sua personalità. Il dolore del despota. (v. 3337). — Ma sopraggiunge la terribile sciagura della morte del grande contestabile, « secondo Achille, Leonardo di nome e leone di fatto ». Ben lo conobbe il re italiano (*τῆς Φραγκίας*), signore (*κατάρχης*) di Roma, Ladislao, il quale rimase stu-

pito della sua forza e del suo valore. Quanti lo vedevano rimanevano ammirati. Saggio, valoroso, ponderato e accorto. Fisicamente era fra gli uomini più belli del mondo: spalle larghe, braccia solide più dure del ferro, fianchi stretti «come giro d'un anello» *εἰς τὴν μέσην νὰ τὸν ἔβανες εἰς ἕναν δακτυλίδι* (v. 3366) — gambe solide come la pietra. Quando appariva a cavallo sembrava un monumento marmoreo. Il suo volto era gioviale e col sorriso aperto a tutti. A guardarlo c'era da rallegrarsene e da compiacersene. Era buono, liberale con tutti, generoso: ma quando montava in furia diventava duro.

La sorte avversa troncò la sua vita. Era andato a Zante per godere la sua casa, stare con i suoi sudditi che trattava come fratelli, vedere i figli ed aprire il suo cuore. Ma, ahimè, la morte lo rapì. Fu pilastro mirabile della signoria, torre della contea, nobile insegna e gloria del despotato, guida e sostegno degli eserciti.

Il despota pianse disperatamente la perdita del fratello amatissimo. La vasìlissa cerca con dolci parole di confortarlo, ricordandogli che la morte, purtroppo, non risparmia nessuno. Ma egli fu cosi profondamente colpito dal dolore che cadde in tale forte prostrazione «*ἀσθένεια μεγάλη · τὴν λέγουσιν ἐλεμικὴν ἡ γλῶσσα τῶν Ῥωμαίων*», v. 3443 — che poco mancò non morisse anche lui. Il male derivava anche dal fatto che lui se ne stava ad Arta, che è bassa e triste. Invece, tornato a Gianina, sia l'acqua limpida e fresca, sia l'aria bella e sana, sia i campi ameni lo rianimarono. Egli guarì e divenne come un leone. Riprese le attività e incominciò a recarsi a caccia.

Leonardo lasciò un figlio maschio, ancora ragazzo, chiamato Carlo. Aveva lo stesso nome dello zio. Lasciò anche delle figlie, ma il despota e la vasìlissa amavano molto Carlo, anzi lo avevano preso con sè nella casa despotale quando Leonardo era ancora vivente. E poichè non avevano figli maschi leggittimi, essi lo tennero come erede.

Con la morte di Leonardo anche le figlie furono condotte in casa del despota. Carlo intanto cresceva maravigliosamente, tanto che da parecchi anni non si vedevano ragazzi belli come lui.

ACQUISTO DI CLARENZA E GUERRA CON L'IMPERATORE

Politica espansionistica dell'imperatore nella Morea (v. 3505). — L'imperatore, dopo aver fatto costruire l'Examili e dopo averlo fortificato, si era proposto di cacciar via i signori che avevano un dominio in Morea. A sua volta aveva condotto da Costantinopoli altri Romei per assegnare a loro il territorio sottratto ai vecchi signori. Per prima chiese il territorio e le fortezze al grande Ciasi di Morea, Eliavurco. (il cronista dichiara di non saper bene il motivo della decisione dell'imperatore) ; Il monarca venne da Costantinopoli con molte forze di terra e di mare, sottomise i territori e i castelli di Eliavurco e i sudditi si recarono da lui a far atto di sottomissione e di omaggio. Inoltre fu conquistata Mantinea, ove si trovò a combattere anche il grande contestabile. In breve : l'imperatore conquistò il territorio di Eliavurco e poi se ne tornò a Costantinopoli. Poi mandò il figlio, il nuovo imperatore (*τὸν νέον βασιλέα* Giovanni VIII che governa effettivamente dopo il 19 gennaio 1421) per combattere il principe Asan Zaccaria e prendergli la signoria. Così incominciò la guerra contro il territorio dello Zaccaria e incominciarono altresì le defezioni. Infatti per prima venne meno il paese di Andrusa, poi si sottomise ancora un piccolo castello e poi ancora Kalamata. Da allora l'imperatore proseguì la graduale conquista del territorio e delle fortezze del principato

Il tradimento di Liveri (v. 3557). — In questo frangente si abbattè sul principe un'altra imprevista digrazia. Egli aveva fatto venire dalle Puglie un Latino, un certo Liveri, perchè con un corpo armato di cento uomini lo aiutasse. Il principe all'arrivo lo destinò alla difesa di Clarenza. Ma Liveri era « un violento, assassino, ladro, impostore e traditore » v. 3561. — Un giorno che il principe si trovava in un'altra fortezza ed erano rimasti a Clarenza la principessa, i figli e il fratello del principe, messer Benedetto, Liveri, visto che in città c'erano pochi uomini del luogo, cattura la principessa e il messer Benedetto e li incarcera per farli riscattare a caro

prezzo. Le truppe lo proclamano signore ed egli incomincia a compiere incursioni e a battere i territori del principe e dell'imperatore.

In tanta sventura il principe si rivolse, volente o nolente, all'imperatore: lo prega di riconquistargli Clarenza, che gli proveniva dal padre, e a ricompensa della conquista avrebbe ceduto all'imperatore stesso il resto del principato.

Si concluse l'alleanza, si attaccò Clarenza, ma inutilmente. Dalla lotta chi ci guadagnò fu proprio Liveri, il quale si destreggiava in modo che l'imperatore si mettesse dalla sua parte e nel frattempo mandava i prigionieri in Occidente perchè fossero venduti in Catalogna.

Si diffuse in Morea una gran paura e la popolazione non sapeva come difendersi da quel brigante.

Il despota acquista Clarenza da Liveri (v. 3605). — Il despota considera intanto che Liveri era per le isole un pessimo e pericoloso vicino, che il grande contestabile, difensore di quella parte del despotato, era morto, e che pertanto conveniva blandire Liveri e proporgli di vendere la città di Clarenza. Egli, oltre il pagamento in fiorini, garantiva il libero passaggio per il ritorno in Puglie.

Liveri, però, era di parere contrario: egli aspettava che il fratello giungesse dall'Italia con rinforzi. Il despota, saputa la cosa, dispone l'assedio e una stretta vigilanza sul mare in modo da isolare completamente Liveri. Questi, stretto dalla necessità, si decide di vendere Clarenza.

A consegnare i fiorini e prendere possesso della città fu mandato Matteo (da Napoli) e a vigilare sulla difesa di essa furono scelti soldati del despotato. Liveri volle anche il giuramento che lo avrebbero fatto partire tranquillamente e senza pericolo da Santa Maura.

Il despota, inoltre, riscattò a caro prezzo, come si fosse trattato di un fratello, un notabile che era molto caro all'imperatore. Costui si chiamava Ralli.

Il Tocco e i suoi si rallegrano che il malfattore Liveri sia stato allontanato e sperano che altrettanto lieto sia l'imperatore: perchè quel malvagio era un pericolo anche per la Morea.

L'imperatore, invece, monta sulle furie e inveisce contro

il despota. I Romei protestano e i Mizithrioti, notabili e popolo, propongono e chiedono di conquistare Clarenza. Ma il despota, « che ha l'anima di ferro e il cuore di pietra », preferisce perdere metà dei suoi averi piuttosto che lasciarsi prendere senza il suo volere un palmo di terra. Quindi dispone che dei capi gianinioti, dei guerrieri, scelti in tutto il despotato e così pure degli Albanesi bene esperti nella guerra, fossero messi a difesa di Clarenza. Il despota poi rinforza le guarnigioni di Pontico e di Clomuzzi che aveva acquistato a caro prezzo dai Veneziani.

Guerra contro i Moraiti (v. 3683). — I Moraiti incominciarono ad ammassarsi e a marciare contro Clarenza. La guerra incominciò. Le truppe del despota ogni giorno operavano incursioni e saccheggi sui paesi e le campagne della Morea. Al loro comando era Matteo da Napoli, che di cognome si chiamava Dnatufli (?).

Il despota inoltre aveva mandato con le loro rispettive truppe i figli Ercole e Torno. Ercole rappresentava il padre, ma nelle decisioni si regolava secondo il consiglio del capitano.

Ercole e Torno incominciarono a combattere e i Moraiti esperimentarono il loro valore.

Asan Zaccaria fa atto di sottomissione al despota (v. 3716). — Intanto il principe Asan Zaccaria versava in tristi condizioni. Aveva perduto città e castelli e del territorio non gli era rimasto che poca cosa. I soldati lo avevano abbandonato. Per giunta era afflitto dalla podagra. Non sapendo come uscire da quella situazione, decise, spinto dalla necessità, di sottomettersi al despota e diventare suo suddito. Si recò a Leuca e s'incontrò col despota a Santa Maura.

Fu accolto bene e commiserato fraternamente. I due strinsero amicizia e convennero di rivolgersi al sultano per avere aiuti e conquistare la Morea. Il sultano li accolse onorevolmente. I Turchi si compiacciono sempre della divisione fra i Cristiani (1).

(1) È l'unico punto in cui il cronista rivolge, sia pure indirettamente, un rimprovero a Carlo Tocco, che altrove è esaltato anche senza motivo.

Il sultano dispose che delle truppe e dei capi fossero approntati per essere trasportati con le navi del despota in Morea. Essi sarebbero sbarcati a Patrasso.

Un gran danno si preparava per la Morea. Carlo era fortissimo per mare e per terra.

Incursione su Vostizza (v. 3761). — I figli del despota con Matteo da Napoli mossero su Vostizza e avevano stabilito di attaccarla per mare e per terra, e di occuparla. Della spedizione fu messo a capo Leonardo (1), nipote del despota; vi partecipò anche Giacomo Scrofa.

Passarono per Patrasso e si nascosero vicino a Vostizza in attesa, come prestabilito, dell'arrivo delle navi per dar luogo all' attacco combinato. Ma il vento contrario non consentì la piena riuscita dell'azione. La conquista della fortezza non fu possibile, tuttavia fu saccheggiato il mercato e furono presi dei prigionieri.

Quando il vento contrario cessò e giunsero le navi, l'operazione di saccheggio era già terminata. Le truppe quindi s'imbarcarono e scesero a Patrasso. Lì resero omaggio al Metropolita, il quale nel palazzo offrì a loro un ricevimento. Da Patrasso tornarono poi a Clarenza.

Gli uomini del despota incominciarono così a conoscere la regione, a compiervi colpi di mano e a far razzie nel territorio dei Romei.

Reclutamento dei Moraiti (v. 3831). — Molti Romei ed Albanesi fecero atto di sottomissione al despota. Essi, però, una volta ricevuti dei doni, da gente falsa e spergiura, se ne fuggiva.

Ercole, Torno e il capitano Matteo combatterono in ogni modo contro le posizioni dei Romei e s'impossessarono di quasi tutto il territorio che era appartenuto al principe.

I signori della Morea, intimoriti dalla audacia delle truppe di Carlo Tocco, si recarono dal loro despota, il Porfirogenito (Teodoro) figlio dell'imperatore, per esortarlo a riunire tutti gli uomini atti alle armi e di marciare contro Clarenza.

(1) Probabilmente figlio di una delle sorelle di Carlo: o di Petronilla o di Giovanna o di Susanna: cfr. HOPF, *Chroniques*, p. 530.

Fu lanciato il bando che tutti i Moraiti, fanti e cavalieri, si riunissero nella campagna fra Corinto e Andrusa per marciare al comando del Porfirogenito su Clarenza e saccheggiare campi e castelli.

Ercole accompagna il principe in Arcadia (v. 3884). — Intanto avvenne un fatto nuovo che impedì l'attuazione dei progetti di guerra predisposti. Il principe si trovava a Pontico e pregava Ercole, Torno e il capitano Matteo che gli dessero una scorta per recarsi con la principessa in Arcadia. Vi fu una certa difficoltà per andare incontro alla richiesta : la distanza da Clarenza era molta e correva voce che i Romei erano in marcia per Clarenza. Infine venne deciso che Ercole con cento uomini bene scelti accompagnasse il principe in Arcadia. Quì si unirono altri pochi uomini, sudditi del principe stesso.

Ercole prende occasione per compiere dei saccheggi nel territorio dei Romei e precisamente a Ghianìna, Gutena e in tutti i villaggi vicini. S'impadronì di molto bottino, catturò molti prigionieri : uomini, donne e bambini.

Battaglia di Ercole con Lascaris (v. 3913). — Del fatto la voce giunse ad Andrusa, e il capo del luogo, chiamato Lascaris, raccolte tutte le truppe che aveva a disposizione, corse a tagliare la via del ritorno ad Ercole. E con cinquecento cavalieri, oltre alle truppe appiedate, lo aspettò a Filetrà

Ercole, saputo che era atteso lungo il cammino, chiamò a raccolta i suoi uomini — erano un misto di Latini e di Romei, onorati e provati sudditi del despota — e tenne loro una concione.

« Voi vedete bene, compagni e fratelli miei, che siamo penetrati profondamente nel territorio dei Romei. Ci hanno precluso la strada del ritorno. Noi non abbiamo alcun modo o speranza di tornare indietro e, se ciò fosse anche possibile, non sarebbe certo onorevole volgere le spalle ai Moraiti. Teniamoci tutti pronti e con cuore intrepido andiamo incontro a loro. Coraggiosamente e con decisione attacchiamoli con le lance al centro dello schieramento ... »

HIC ABRUMPITUR OPUS (*).

Giuseppe SCHIRÒ.

(*) Voyez plus loin (pp. 343-344) *l'Addendum* de M. Schirò.

UN THÈME ICONOGRAPHIQUE PEU CONNU : MARINA ASSOMMANT BELZÉBUTH

Lors d'un récent voyage archéologique en Cappadoce, j'ai découvert, dans une des églises rupestres à peintures des environs du village de Belisırma (1) une curieuse représentation. Une sainte, debout, vue de face, lève dans la main droite un objet aujourd'hui disparu, et, de la main gauche, saisit par les cheveux un petit personnage nu (figg. 1-2). A droite de la sainte, une inscription la désigne, assez abîmée mais lisible encore sur place : *HAΓIAMAI. HA* (*ἡ ἁγία Μαρῖνα*). Près de la tête du second personnage, on lit, en petits caractères : *OBEEAZEBYA* ; la suite est indistincte : *APX*" ... *AKO* ..., le premier mot étant probablement *ἄρχων*. La sainte est vêtue d'un maphorion rouge sombre sur une tunique blanche aux plis soulignés de vert ; les chairs du démon sont foncées. Le décor peint de cette église, qui est dédiée à saint Georges, date du troisième quart du XIIIe siècle (2).

Pour comprendre le sens de la scène, il faut recourir à la *Vita* de la sainte. Marina subit le martyre à Antioche de Pisidie, sous Dioclétien, et non nom est rapporté par les Synaxaires au 17 juillet (3). Son histoire, conservée dans un cer-

(1) Cf. mes *Nouvelles notes cappadociennes*, IVe partie, à paraître dans le deuxième fascicule de ce même tome.

(2) L'inscription dédicatoire sera publiée dans l'article cité plus haut ; elle fait mention de saint Georges, auquel l'église est dédiée, de Tamar, la donatrice, et de son époux Basile, ainsi que de l'empereur Andronic (II).

(3) Cf. *Bibliotheca Hagiographica Graeca* (3e éd. Fr. HALKIN, vol. II, 1957), s.v., pp. 84-85, où l'on trouvera l'indication des sources. La *Vita* a été publiée par H. USENER, *Acta S. Marinae et S. Christophori*, Festschrift zur fünften Säcularfeier der Carl-Ruprechts-Universität zu Heidelberg, Bonn, 1886, pp. 15-46 (avec une intéressante Introduction), d'après un manuscrit daté de 890, le *Par. gr. 1470* (B), et un ms du xe ou du début du xie siècle, le *Par. gr. 1468* (A).

tain nombre de manuscrits dont les plus anciens remontent au IXe siècle, est censée être narrée par le soldat Théotime, qui nourrit la sainte pendant son emprisonnement et recueillera ses reliques après sa mort. En effet, arrêtée sur l'ordre de l'éparque Olybrius — dont le nom est demeuré célèbre, elle est torturée, puis jetée en prison. Dans sa cellule, elle est la proie d'apparitions. D'abord, un dragon effrayant, qu'elle parvient à dominer par la prière et des signes de croix répétés (Usener, pp. 25-27). Ensuite, un démon, qui veut la circonvenir par la parole. Mais la vierge ne veut rien entendre. Il vaut la peine de reproduire ici le récit du combat qui les mit aux prises (Usener, pp. 29-30), fol. 136r°) :

ἡ δὲ ἁγία Μαρῖνα σφραγίσασα ἑαυτὴν ὅλην τῷ σημείῳ τοῦ σταυροῦ ἐδράξατο τοῦ δαίμονος ἀπὸ τῶν τριχῶν καὶ τοῦ πωγωνίου. ὁ δὲ ἔσυρεν τείνων πρὸς ἑαυτόν, καὶ ἐφιλονείκουν ἀμφότεροι. ὁ δαίμων λέγει · Οὐαί μοι, ὅτι τὸ γένειόν μου πάνυ ἀλγεῖ. καὶ τούτων λεγομένων ἡ Μαρῖνα ἔσφιγξεν πρὸς ἑαυτὴν τὸ γένειον αὐτοῦ, καὶ ἐξετίλη τὸ ἥμισυ εἰς τὰς χεῖρας αὐτῆς. καὶ ὠλόλυξε πάλιν λέγων · Οὐαί μοι, οὐαί. ἡ δὲ Μαρῖνα πάλιν ἔκρουσεν μετὰ τοῦ σαπέντος πώγωνος τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ, καὶ ἐξέβαλεν αὐτοῦ τὸν δεξιὸν ὀφθαλμόν. ὁ δὲ πάλιν ἔκραξε λέγων · Οὐαὶ οὐαί. ἡ δὲ ἁγία Μαρῖνα στραφεῖσα εἶδεν σφῦραν χαλκῆν καὶ ἐκτείνασα τὴν χεῖρα αὐτῆς καὶ λαβοῦσα ἔκρουσεν εἰς τὸ μέτωπον αὐτοῦ. καὶ ἔπεσεν ἐπὶ τὴν γῆν. καὶ ἔθηκε τὸν πόδα αὐτῆς τὸν δεξιὸν ἐπὶ τὸν τράχηλον αὐτοῦ καὶ ἔτυπτεν τὴν κεφαλὴν καὶ τὸν νῶτον αὐτοῦ μετὰ τῆς σφύρας τῆς χαλκῆς, καὶ ἔλεγεν αὐτῷ · Ἀπόστα ἀπ' ἐμοῦ δράκων...

Traduction : Mais sainte Marina, après avoir marqué du signe de la croix toute sa personne, saisit le démon par les cheveux et par la barbe. Celui-ci tira, en se ramassant sur lui-même, et chacun rivalisa de plus belle. Le démon dit : « Malheur à moi, ma barbe me fait bien mal ! » Comme il avait dit cela, Marina serra et tira à elle sa barbe, et la moitié lui en resta dans les mains. Il gémit à nouveau, disant : « Malheur à moi, malheur ! » Mais Marina le frappa, après avoir abîmé sa barbe, aux yeux, et lui arracha l'œil droit. Et lui de crier de nouveau : « Malheur, malheur ! » Mais sainte Marina, s'étant détournée, aperçut un maillet de cuivre ; elle tendit

Fig. 2. Croquis d'après la fig. 1.

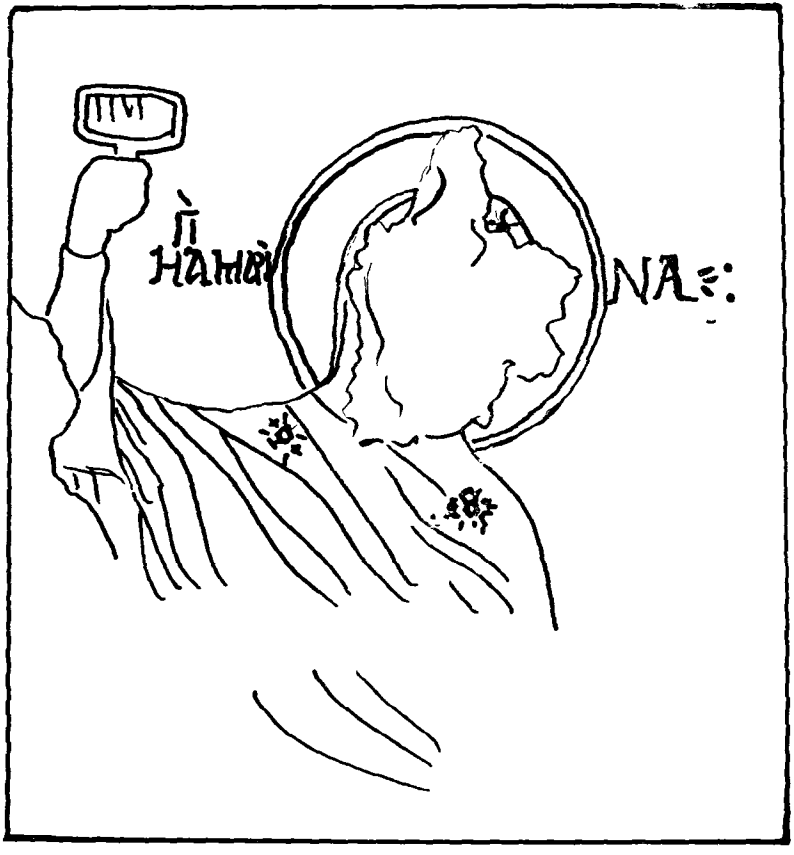

Fig. 3. S. Marina (grotte de Kalamoun). *Croquis d'après Brossé.*

la main et le saisit, puis se mit à frapper le démon au front. Il tomba sur le sol. Elle posa son pied droit sur sa gorge et le frappa sur la tête et sur le dos avec le maillet de cuivre, et lui dit : « Éloigne-toi de moi, dragon ... » (1).

A ce moment, une croix surmontée d'une colombe apparaît, et la cellule et toute la ville en sont illuminées. La voix de la colombe salue Marina, qui a rempli le démon de honte. Marina demande ensuite à celui-ci quel est son nom. Il répond : *Βεελζεβούλ ἐστι τὸ ὄνομά μου* (Usener, p. 30, fol. 136v°, l. 90). Il rend hommage à Marina, car personne avant elle n'avait dominé son parent Rouphos (qui lui était apparu auparavant, sous l'aspect d'un dragon), ni lui-même. Il ajoute : *ἐγὼ δὲ ὁ Βεελζεβοὺλ πολλοὺς ἁγίους ἐπλάνησα · καὶ νῦν ἡττήθην ὑπὸ τῆς νεάνιδος Χριστοῦ Μαρίνης* (Usener, p. 34, fol. 137v°, ll. 21-23). L'épisode du démon terminé, Marina est amenée devant l'éparque, est jugée, subit le martyre et meurt.

La sainte est donc célèbre pour avoir, chose exceptionnelle, vaincu Satan. Elle vainc le dragon par le signe de la croix (qu'elle répète à de nombreuses reprises dans le récit, notamment devant le tribunal), et le démon Belzébuth lui-même, dont elle vient à bout grâce au maillet de cuivre providentiel. C'est dans cette dernière action, aussi suggestive qu'énergique, qu'elle est représentée dans la fresque de Belisırma. L'attitude des personnages, de même que les inscriptions, illustre parfaitement le texte.

C'est la seule représentation de ce type que j'aie rencontrée en Cappadoce. On n'en trouve aucun exemple dans la région explorée par Jerphanion (2). Pourtant, notre scène n'est pas un *hapax* dans l'art de l'Asie Mineure. Elle éclaire, en effet, un fragment de peinture conservé dans la grotte de Sainte-Marina à

(1) On attendrait « démon » et non « dragon ». Il y a eu confusion avec l'épisode précédent. Nous verrons que pareille confusion a pu semer parfois le doute dans les esprits à propos du reliquaire de Venise (cf. *infra*, p. 256, avec la n. 1).

(2) Cf. G. de JERPHANION, *Les églises rupestres de Cappadoce*, 2 tomes en 2 parties chacun, 3 vol. de planches, Paris, 1925-1942 (cité plus loin : JERPHANION). L'effigie de Marina apparaît à quelques reprises dans les chapelles de la région de Göreme ; nous y reviendrons.

Kalamoun, près de Tripoli de Syrie, dans le Liban actuel (fig. 3). L'auteur de la publication de cette grotte ne l'avait pas identifiée (1). Il relève que, d'après les dimensions du panneau, la figure devait être en pied. Il paraît certain, compte tenu de la position légèrement penchée vers la droite de la sainte, et surtout du maillet qu'elle brandit, que le peintre de Kalamoun avait représenté le même sujet qu'à Belisırma. Ce maillet permet d'ailleurs de reconstituer la partie manquante de l'angle supérieur gauche de notre fresque.

De même que dans l'église cappadocienne, il s'agissait d'une scène isolée, détachée de tout contexte. Il n'est pas impossible que pareil thème ait été répandu à une certaine époque, en particulier dans l'art des Paléologues, car la fresque de Kalamoun doit être contemporaine de celle de Belisırma, sinon plus tardive, si l'on en juge par la paléographie de l'inscription. Dans son *Manuel de la peinture*, Denys de Fourna ne fait que mentionner le nom de Marina, à la date du 17 juillet et parmi les saintes martyres, mais certaines de ses sources font mention du thème de Marina assommant le démon à l'aide d'un maillet, sans toutefois nommer le démon (2).

(1) Cf. Ch.-L. Brossé, *Les peintures de la grotte de Marina près Tripoli*, dans *Syria*, VII (1926), pp. 30-45. Croquis de Marina p. 33, fig. 1 : le voile de la sainte est rouge, la manche est gris clair. Les peintures de la grotte sont de deux époques. De la première, des panneaux de grandes dimensions (pl. VII, 1), où l'on voit, après Marina, l'Annonciation, un fragment appartenant peut-être à une Entrée à Jérusalem, une Déisis, saint Démétrios à cheval, perçant de sa lance son adversaire terrassé. Toutes ces images sont fragmentaires ; la partie inférieure a disparu lorsqu'on a ravalé la paroi ; les dernières sont partiellement recouvertes par des peintures plus récentes, moins solides et en partie tombées, où l'on reconnaît toutefois clairement un cycle de la vie d'une autre Marina, la Marina syrienne, qui a parfois été confondue avec la martyre d'Antioche (nous y reviendrons). Le cycle comprenait deux séries de quatre panneaux superposés ; la série inférieure a disparu. Ces peintures sont d'influence occidentale et accompagnées d'inscriptions latines.

(2) Cf. A. Papadopoulos-Kerameus, *Denys de Fourna, Manuel d'iconographie chrétienne accompagné de ses sources principales inédites* ... (St. Pétersbourg, 1909, en grec), pp. 169 et 206 et, pour les sources, pp. 273 et 284. Le dernier texte cité comporte le conseil suivant : *Εἰς τὴν ἁγίαν Μαρῖναν κρατοῦσαν τὸν διάβολον ἐκ τῶν τριχῶν καὶ σφύραν τύπτουσαν στίχοι ·*

On en voit quelques illustrations dans des églises roumaines de la première moitié du XVIe siècle (1). Cela porte à croire que la scène n'était pas si rare. Cependant, on ne la trouve, que je sache, ni dans les peintures serbes, qui offrent le répertoire iconographique le plus vaste pour l'époque des Paléologues, ni à l'Athos. Fait plus grave, les rubriques de synaxaires ne semblent pas rapporter le fait qui nous occupe (2).

La sainte pourtant est bien connue. Ses reliques, qui auraient été apportées à Constantinople au VIIIe siècle, par une impératrice nommée Maria ou Marina, se trouvaient en tout cas dans un monastère proche de la capitale au moment de sa prise par les croisés. En 1213, Jean de Borée fut autorisé à emporter ces reliques à Venise (3). Le Musée Correr en conserve une pièce, le reliquaire qui avait contenu la main de la sainte et qui date, soit de la période médio-byzantine, soit de l'époque même du transfert (4). Le

Ἕλκη φυγοῦσα δαιμόνων ἡ Μαρῖνα
Σατὰν καταβέβληκε καὶ τύπτει σφύρᾳ.

Ces divers textes remontent à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle.

(1) Cf. I. F. STEFANESCU, *L'évolution de la peinture religieuse en Bucovine et en Moldavie depuis les origines jusqu'au XIXe siècle*, Paris, 1928, p. 100 (Balinesti, c. 1500) ; p. 107 (Humor, 1530, cf. pl. 24, 2 dans IDEM, *Nouvelles recherches*, 1929) ; pp. 125-126, pl. LXII, 1 (Arborea, peintures de 1541). Des effigies de la sainte apparaissent encore dans quelques autres églises.

(2) On peut lire dans le Synaxaire constantinopolitain, au 17 juillet : 1. *Ἄθλησις τῆς ἁγίας μάρτυρος Μαρίνας. Αὕτη ὑπῆρχεν ἐξ Ἀντιοχείας τῆς Πισιδίας θυγάτηρ Αἰδεσίου ἱερέως τῶν εἰδώλων. Προσαχθεῖσα δὲ Ὀλυβρίῳ τῷ ἐπάρχῳ καὶ θῦσαι τοῖς εἰδώλοις καὶ ἀρνήσασθαι τὸν Χριστὸν μὴ ἑλομένη, πολλὰς ὑπέστη βασάνους· καὶ βληθεῖσα ἐν τῇ φυλακῇ, τὸν ἐπαναστάντα αὐτῇ δράκοντα προσευξαμένη διέρρηξεν. Εἶτα ἀχθεῖσα ἐκεῖθεν καὶ ἐρωτηθεῖσα καὶ ἀσάλευτον τὴν εἰς Χριστὸν ὁμολογίαν φυλάττουσα τὴν κεφαλὴν ἀπετμήθη. Τελεῖται δὲ ἡ αὐτῆς σύναξις ἔνδον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Μηνᾶ.* Cf. H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris, Bruxelles, 1902, p. 825.

(3) Cf. F. CORNARO, *Notizie storiche delle chiese e monasteri di Venezia e di Torcello*, Padoue, 1758, pp. 45-46 et 345 (cité par M. Ross dans l'art. ci-dessous).

(4) Le reliquaire a été reproduit pour la première fois dans l'article de M. C. Ross et G. DOWNEY, *A Reliquary of St. Marina*, dans *Byzantinoslavica*, XXIII, 1 (1962), pp. 41-44, figg. 1-7.

reliquaire est orné de deux médaillons contenant le buste de la sainte, et d'une intéressante inscription où il est dit que Marina « écrasa la tête du dragon » (1). Il y a confusion des termes, il faut comprendre « démon ». La légende semble ainsi avoir été connue, mais sans doute de manière assez vague, dans les milieux constantinopolitains.

Dans les médaillons du reliquaire de Venise, Marina affecte l'attitude conventionnelle des saintes martyres, tenant la croix de la main droite, la main gauche ouverte devant la poitrine. C'est ainsi qu'elle apparaît dès le xe siècle sur un reliquaire de Suaneti, en Géorgie, ou dans un médaillon d'émail du Rijksmuseum à Amsterdam (2). Dans l'art monumental, on la trouve notamment dans le narthex d'Hosios Lukas, à Monreale, et à Saint-Marc de Venise (3). Ces représentations montrent la sainte en buste à l'intérieur d'un médaillon, sauf à Saint-Marc où elle est en pied. Dans les décors d'églises, elle fait partie, comme il est d'usage pour les martyrs, d'une série ou d'un groupe. Il existe aussi des effigies de Marina en Cappadoce. La plus ancienne est celle de Tokalı kilise I, du début ou de la première moitié du xe siècle. Elle y est peinte en compagnie d'autres saintes et saints martyrs (4).

(1) Pour les médaillons, cf. figg. 1-3 de l'art. cité plus haut. L'inscription a été transcrite et traduite par G. Downey ; en voici le début :

Ζητεῖσθε αὐτὰ τίνος ἡ χεὶρ τυγχάνει ;
Μάρτυρος ἥδε Μαρίνης τῆς ἁγίας
Ἧς τὸ κράτος ἔθλασε δράκοντο(ς) κάρας.

(Do you inquire about these things, [asking] to whom the hand belongs ? This is [the hand] of the holy martyr Marina whose power crushed the head of the dragon ...).

M. Ross souligne l'intérêt de cette forme de reliquaire et suppose que la main de la sainte aura fait l'objet d'une vénération particulière parce qu'elle répète constamment, dans le récit, le signe de la croix. On pourrait ajouter aussi que c'est cette main qui, armée du maillet, écrasa Belzébuth.

(2) Cf. Ross-Downey, *Reliquary*, figg. 8-9.

(3) Pour Monreale, cf. O. Demus, *Mosaics of Norman Sicily*, Londres, 1950, p. 121 (reproduction dans Gravina, pl. 24 E) ; pour Venise, cf. F. Ongania, *La Basilica di San Marco in Venezia* (9 vol., 1878-1893, Venise), III, pl. XLIVb.

(4) Cf. Jerphanion, pl. 67, 2. L'image est abîmée et l'auteur suppose que la sainte tient les mains ouvertes devant elle (1, p. 267).

Elle apparaît sur un des piliers de la Direkli kilise de Belisırma, dont le décor, essentiellement composé de saintes figures isolées, remonte à la fin du xe siècle (1). On la voit encore, toujours avec le titre de *ἡ ἁγία*, dans la chapelle supérieure de Kılıclar kilise et à Karanlık kilise (2).

La sainte en orante du Pigeonnier de Kılıclar, dont l'attitude conviendrait mieux à la Marina de Kanoubine, qui passa sa vie dans un monastère, mais qui devrait dans ce cas être qualifiée de *ὁσία*, non de *ἁγία*, a fait croire à Jerphanion qu'il s'agissait d'une confusion (3). Pareille confusion s'explique aisément par la similitude des noms. En réalité, la Marina syrienne s'appelait Maria et avait pris le nom de Marinos pour pouvoir demeurer au monastère où elle vécut sous des vêtements d'homme (4). Le titre ne constitue d'ailleurs pas un élément d'identification très sûr, car *ὁσία* est parfois remplacé par *ἁγία*, même dans les rubriques des synaxaires (5). Il est donc bien possible que le peintre du pigeon-

Or, les deux saintes qui la précèdent (également très abîmées) sont deux martyres, Agapi et Anastasie ; les saints qui suivent, des martyrs, ont tous l'attitude habituelle, croix dans la main droite, paume gauche vers l'avant. On peut donc supposer que Marina se présentait de la même manière.

(1) Je l'avais signalée dès 1959 dans ma *Note sur un voyage en Cappadoce (été 1959)*, dans *Byzantion*, XXVIII (1958), pp. 465-477, p. 474. Pour la date de l'église, cf. encore mon art. à paraître dans le fasc. 2 du présent tome.

(2) Cf. JERPHANION, I, p. 257 et n. 6, et I, p. 397 (sans reproduction ni, pour la seconde, de description). La figure de Kılıclar pourrait être, selon Jerphanion, celle de la Marina syrienne, qui devrait cependant porter le titre de *ἡ ὁσία*.

(3) Cf. JERPHANION, *La Voix des monuments*, Nouvelle série, 1938, p. 302, et *Églises rupestres*, I, p. 245 et pl. 59, 1 (dans l'angle inférieur gauche, à droite de Zosime, où on la distingue à peine).

(4) Les textes relatifs à la vie de Maria-Marinos ont été rassemblés par L. CLUGNET, *Vie et office de sainte Marine*, Paris, 1905 (Bibl. hagiographique orientale, 8). L'on verra aussi des articles dus à L. CLUGNET et F. NAU sur les textes syriaque, latin et grec, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, VI (1901), pp. 276 sqq., 357 sqq., 572 sqq. Nau, se basant sur une tradition maronite locale qui vénère encore à Kanoubine le tombeau de S. Marine, en conclut que c'est là qu'elle vécut (pp. 276 sqq.).

(5) Elle est mentionnée dans les synaxaires au 12 février, avec le titre de *ὁσία* ; *ἁγία καὶ μακαρία* ; *μεγάλη*. (cf. *B.H.G.*, II, p. 83).

nier de Kılıclar ait voulu représenter la Marina syrienne, d'autant plus qu'elle se trouve en compagnie, non de martyrs, mais de saints moines ou anachorètes. Une confusion typique s'est produite dans la grotte même de Marina à Kalamoun. L'endroit est proche de Tripoli et devait donc être assez voisin du monastère maronite de Kanoubine, où la légende fait vivre Maria-Marinos. Or, le fragment reproduit à notre fig. 3 représente sans aucun doute possible Marina d'Antioche, tandis que des peintures postérieures — et d'influence occidentale, illustrent la vie de la Marina syrienne (1). Enfin, certains auteurs modernes ont également confondu les deux saintes (2). Une confusion d'un autre genre s'est opérée dans l'art occidental, particulièrement en Italie, où Marina d'Antioche, devenue Marguerite, est représentée avec un dragon. L'illustration s'inspire du récit de Théotime qui précède l'épisode de Belzébuth, sans doute, mais elle est aussi influencée par le thème de la princesse de Cappadoce délivrée du dragon par saint Georges (3).

En tout cas, en ce qui concerne Marina d'Antioche, on constate l'existence dans l'art byzantin de deux types de représentations : l'effigie traditionnelle de la sainte martyre,

(1) Cf. *supra*, p. 254, n. 1.

(2) Cf. par exemple L. RÉAU, *Iconographie de l'Art chrétien*, III (1958), *Iconographie des Saints*, II, p. 891. D'autre part, la scène, de funérailles, d'ailleurs placée au 12 février, du *Ménologe de Basile II*, illustre la légende de la Marina de Kanoubine, non de Marina d'Antioche. En effet, on voit, s'approchant de la couche funéraire, la fille d'auberge qui avait faussement accusé Marina d'être le père de son enfant et se repent à sa mort. Cf. *Menologio di Basilio II*, Turin, 1907, II, pl. 394. La même scène apparaît dans le Ménologe de Moscou, cf. D. K. TRENEFF, *Miniatures du ménologe grec du XIe siècle n° 183 de la Bibl. Synodale à Moscou* (Moscou, 1911, russe et français), pl. IV, p. 56 du manuscrit. Ces deux ménologes sont malheureusement incomplets et ne comportent pas d'illustrations pour le mois de juillet (Marina d'Antioche est fêtée le 17 juillet).

(3) Cf. RÉAU, *Iconographie des saints*, II, pp. 877 sqq. USENER, p. 14, donne un exemple de traduction latine de notre récit où le nom de Margarita a remplacé celui de Marina. La légende de Marina de Kanoubine a été très populaire aussi en Occident, et a donné lieu, entre autres, au thème bien connu de la sainte élevant le bébé dont on l'a faussement accusée d'être le père.

bien connue à l'époque médio-byzantine dès le xe siècle et largement répandue — illustration la plus neutre d'une rubrique de synaxaire, et, d'autre part, une scène de caractère narratif, inspirée du récit de sa vie, qui s'est concrétisée en un thème isolé, celui de la sainte assommant Belzébuth. Le thème a été introduit dans certains *Manuels* d'iconographie, ainsi que nous le savons par les sources de Denys de Fourna qui, cependant, l'ignore lui-même. Ces derniers textes ne donnent pas le nom du démon : ils ne se réfèrent donc pas directement au récit. Dans la fresque de Belisırma, et peut-être aussi dans celle de Kalamoun, celui-ci est nommé, en parfaite conformité avec les données de la *Vita*. Ainsi, il est fort possible que notre thème iconographique ait été détaché d'une illustration plus développée du récit, qui n'aura pas connu une grande extension. Ou bien encore, il aura été créé à l'époque des Paléologues, pour rendre de manière plus expressive les mérites de la sainte. D'après les deux documents qui nous en sont conservés, on pourrait également supposer qu'il s'agit d'une création « orientale » de l'art byzantin, encore que les lacunes de notre information doivent, dans ce domaine, nous inciter à la prudence (1).

La fresque de Belisırma, en révélant l'existence dès le XIIIe siècle d'un thème iconographique connu jusqu'ici par quelques images tardives, confirme une fois de plus l'intérêt que présentent, pour la connaisance de l'art chrétien d'Orient, les documents préservés en Cappadoce.

Jacqueline LAFONTAINE-DOSOGNE.
Chargée de recherches au F.N.R.S.

(1) Parmi les manuscrits qui conservent le récit de la vie de Marina d'Antioche, certains proviennent de Constantinople (*Chal. mon. 100*, XIe siècle), de Lesbos (*S. Ioannis 7*, XIII siècle), de l'Athos (*Dionys. 582*, IX-Xe siècle, *Gregor. 7*, XVI-XVIIe siècle) (cf. *B.H.G.*, II, pp. 84-85). La légende était donc connue dans les milieux proprement byzantins. Mais elle a pu ne pas donner lieu à une illustration développée. Les sources de Denys de Fourna où il est question de notre thème proviennent de Jérusalem, où Th. Ouspenskij les a recueillies au monastère des Hagiotaphites. Faut-il voir là une simple coïncidence ou un indice supplémentaire du caractère « oriental » du thème iconographique?

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

ÉTUDES D'ARCHITECTURE PALÉOCHRÉTIENNE ET BYZANTINE

Sous ce titre nous nous proposons de tenter un certain nombre de mises au point de nos connaissances actuelles sur quelques éléments importants de l'architecture paléochrétienne et byzantine. Si nous commençons par l'atrium, ce n'est pas pour des raisons d'ordre symbolique ou par respect d'une succession topographique qui nous conduirait graduellement de l'entrée monumentale des églises à leur abside mais parce qu'il s'agit d'un problème où les fouilles récentes ont fait sensiblement progresser notre savoir.

I. — L'ATRIUM (1)

1. Nom.

Nous donnons le nom d'atrium aux cours, généralement bordées de portiques, qui précédaient certaines églises et

(1) La première mise au point importante qui ait été faite sur les plans, les dispositifs et les fonctions des atria est celle de M. Paul LEMERLE dans *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris, 1945, pp. 301-322. Plus récemment nous avons eu l'excellent chapitre de M. An. C. ORLANDOS, *Τὸ αἴθριον* dans *Ἡ ξυλόστεγος παλαιοχριστιανικὴ βασιλικὴ τῆς μεσογειακῆς λεκάνης*, Athènes, 1954, pp. 94-110, avec ses prolongements, *Ἡ κρήνη τοῦ αἰθρίου*, pp. 110-124 et *Ἡ εἰς τὸν περίβολον ἢ τὸ αἴθριον προσπέλασις καὶ τὸ πρόπυλον*, pp. 124-130. Voir aussi P. TESTINI, *Archeologia cristiana*, Rome-Paris-Tournai, Desclée et Cie, [1958], pp. 562-565 ; A.M. SCHNEIDER, *Atrium*, dans le *Reallexikon für Antike und Christentum*, t. I, coll. 888-889 ; G. MATTHIAE, *Atrio*, dans l'*Enciclopedia dell'arte antica*, t. I, p. 888 ; L. VOELKL, *Die Grundrisstypen im Konstantinischen Kirchenbau*, dans *Das Münster*, t. 7, 1954, p. 172.

que l'on appelait en grec *αὐλή* (1), *αἴθριον* (2), *μεσαύλιον* (3) ou *μεσίαυλον* (4), *προαύλια* (5), *τετράστοον* (6), *τρίστοον* (7), *περίστυλος* (8), *προτεμένισμα* (9), *λουτήρ* (10), *ἐξάερον* (11), *πρόθυρα* (12),

(1) Eusèbe, *Vita Constantini*, III, 39 (Saint-Sépulcre). Socrate, *Histoire ecclésiastique*, II, 38 (Saint-Akakios de l'Heptaskalon à Constantinople). Jean Chrysostome, *Homélie 5, De negatione Petri*, *PG*, 59, col. 618. Procope, *De Aedificiis*, I, 5, 7 (Saints-Serge-et-Bacchus et Saints-Pierre-et-Paul) ; 6, 12 (Saint-Anthime) ; 8, 9 (rotonde de Saint-Michel d'Anaplous) ; V, 6, 24 (église de la Vierge de Jérusalem). Paul le Silentiaire, *Ἔκφρασις* ... vers 51 et 594 (Sainte-Sophie).

(2) Eusèbe, *Vita Constantini*, III, 35 et 39 (Saint-Sépulcre) ; IV, 59 (Saints-Apôtres de Constantinople) et *Histoire ecclésiastique*, X, 4, 39 (basilique de Tyr). Dans ces deux derniers passages, *αἴθριον* désigne plus spécialement la cour à ciel ouvert entre les portiques : cf. Vincent et Abel, *Jérusalem nouvelle*, p. 156, n. 1, et Bardy, éd. d'Eusèbe (Sources chrétiennes, n° 55), t. III, p. 94, n. 63.

(3) Jean Moschos, *Pré spirituel*, 105 (c'est l'atrium compris entre la basilique et la rotonde du Saint-Sépulcre).

(4) Théophane, 203 (Sainte-Irène de Constantinople).

(5) Théoph. cont., 327 (Néa de Basile I).

(6) Inscription de l'évêque Eugenios (mort en 332) à Laodikeia Katakekaumene (Carl Maria Kaufmann, *Handbuch der altchristlichen Epigraphik*, Fribourg, 1917, p. 250, l. 15). Sophronios, *Anacréontiques*, XIX, 25 (= *PG*, 87, 3e partie, col. 3812 ; Nativité de Bethléem).

(7) Inscription de Doumétios dans la basilique B de Nicopolis : *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1917, p. 66.

(8) Procope, *De Aedif.*, I, 4, 26 (Saint-Akakios de l'Heptaskalon).

(9) Choricius de Gaza, *Laudatio Marciani*, II, 30 (Saint-Étienne de Gaza). Synésius de Cyrène, *Epist.*, 121, *PG*, 66, col. 1501.

(10) Constantin Porphyrogénète, *De Cerim.*, I, 10, p. 70 (éd. Vogt : Saints-Apôtres) ; 26 (17), p. 93 (Saint-Môkios) ; 27 (18), p. 102 (Vierge de la Source) ; II, 13, 324 (monastère du Kanikleion). Théophane, I, 369, 10-11 et 20. Pour d'autres textes et leur discussion voir Heisenberg, *Die Apostelkirche in K.*, pp. 136 - 137. Ce nom vient évidemment des ablutions auxquelles on procédait dans l'atrium (*De Cerim.*, I, 26 [17], p. 93 ; cf. *infra*, 5. Fonctions de l'atrium).

(11) *De Cerim.*, II, 13, 324 (monastère du Kanikleion) et 325 (Saint-Jean Baptiste de Stoudios) ; dans ce dernier passage les portiques sont désignés plus particulièrement sous le nom de *διαβατικά*.

(12) Nicolas Mésaritès, éd. A. Heisenberg, *Die Palastrevolution des Johannes Comnenos*, Wurzbourg, 1907, p. 29, § 12 ; p. 33, § 16 (Vierge du Phare).

προπύλαια (1). En latin on les désignait par les termes d'*atrium* (2), *porticus* (3) ou *quadriporticus* (4).

2. Histoire et diffusion.

Le *Testamentum Domini* prescrit que les églises aient un atrium avec des portiques (5). Il s'en faut cependant de beaucoup que toutes se soient conformées à cette règle. Sans doute, surtout dans les plus anciennes fouilles, les archéologues ont-ils souvent négligé d'exhumer cette partie de l'église, qui, en raison de ses dimensions et de son plan avec une grande cour centrale, paraissait devoir entraîner des travaux de dégagement onéreux pour d'assez maigres résultats (6). Il n'en reste pas moins qu'au total la majorité

(1) PHOTIUS, *Homélies*, X, 4 (C. MANGO, *The Homilies of Ph.*, Harvard University Press, 1958, p. 185, traduit ce mot par atrium).

(2) ETHÉRIE, *Peregrinatio*, 37, 4 (au Saint-Sépulcre). *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, t. I, pp. 262, 348, 375, 455 (Saint-Pierre) ; 465 (Sainte-Marie ad Grada près de Saint-Pierre) ; 507 (Sauveur du Latran) ; II, p. 339. PAULIN DE NOLE, *Epist.*, XXXII, 15 et *Carmina*, XXVIII, 9 (Saint-Félix de Nola). *Damasi opera*, éd. Merenda, p. 245 (Porto ; atrium désigne ici nettement l'espace à ciel ouvert entre les portiques). P. GEYER, *Itinera hierosolymitana*, p. 89, 4 (*Sanctae Silviae peregrinatio* ; Saint-Sépulcre). SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist.*, II, 10, 4, vers 29 (basilique édifiée par l'évêque Patiens à Lyon). DIEHL, *Inscr. christ. lat. vet.*, I, 2175 (*adries* pour *atriis*) et 2176 (*adria* pour *atria*) (inscriptions d'Andernach).

(3) *Liber Pontificalis*, I, pp. 396 (Saint-Laurent), 401 (Sainte-Croix-de-Jérusalem) ; II, pp. 3 (Sainte-Suzanne), 9 (Saint-André), 12 (Saint-Paul d'Orvieto), 76 (Saint-Georges), 145 et 153 (Saint-Marc). DIEHL, *ICLV*, 1755, 2127 et 3484.

(4) *Liber Pontificalis*, t. I, pp. 262, 348, 455 (Saint-Pierre), 507 (Sauveur du Latran) ; II, p. 1 (Saint-Pierre), 2 (Sainte-Marie ad Presepem). *Damasi opera*, éd. Merenda, p. 245. Ce mot a donné le nom italien *quadriportico*, que les archéologues italiens emploient pour désigner les atria même quand ils n'ont que trois portiques.

(5) Voir la traduction latine, due à Rahmani, du texte syriaque dans C. M. KAUFMANN, *Handb. der christl. Arch.*, pp. 164-165 ; traduction anglaise de D. S. CHITTY dans J. W. CROWFOOT, *Gerasa*, New Haven, 1938, pp. 175-176 ; traduction grecque dans An. C. ORLANDOS, *Βασιλική*, pp. 28-29.

(6) L'invitation à accorder plus d'attention à l'atrium, implicitement contenue dans les remarques de M. Paul LEMERLE (*Philippes*, pp. 302-303, et *BCH*, t. 70, 1946, p. 323) a été heureusement entendue de plusieurs fouilleurs.

des églises semblent avoir été dépourvues d'atrium et que celui-ci ne se rencontre guère que dans les constructions où l'on a voulu produire une impression de monumentalité et de faste.

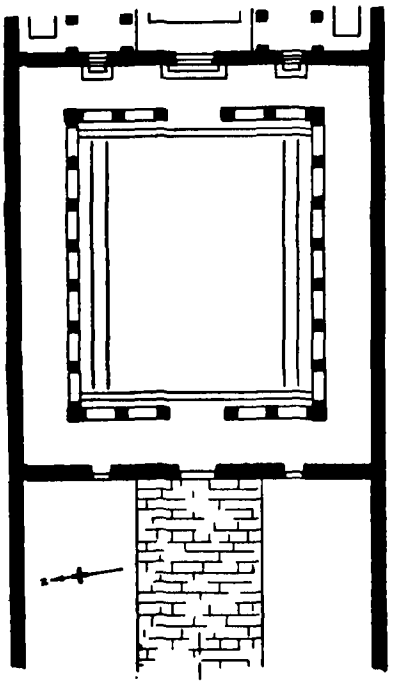

FIG. 1. — Basilique de la Nativité à Bethléem.

Constantin avait fait naturellement précéder d'un atrium à quatre portiques ses majestueuses basiliques à cinq nefs : cathédrale du Sauveur à Rome, devenue Saint-Jean de Latran (1), Saint-Pierre de Rome (2), église du Sauveur de Na-

(1) TESTINI, *Archeologia cristiana*, p. 673, fig. 342. Ph. LAUER, *Le Palais de Latran*, Paris, 1911, p. 3, fig. 1.

(2) Le plan reconstitué par Tiberio Alfarano en 1571 a été reproduit notamment dans l'édition du *Liber Pontificalis* par Mgr Duchesne, t. I, p. 192 et dans M. CERRATI, *Tiberii Alpharani de Basilicae Vaticanae antiquissima et nova structura*, Rome, 1914, pl. I. Cf. aussi la copie de ce plan par Ferrabosco dans *Late Classical and Medieval Studies in honor of Albert Mathias Friend, Jr.*, Princeton, 1955, pl. X et sa transposition par M. ORLANDOS, *Βασιλική*, I, p. 54, fig. 29.

ples (1), Saint-Sépulcre de Jérusalem (2), Nativité de Bethléem (fig. 1) (3),basilique de l'Ascension au Mont des Oliviers (4), Saint-Apôtres de Constantinople (5).

L'atrium à quatre portiques se maintint dans la plupart des basiliques à cinq nefs inspirées plus ou moins directement des fondations constantiniennes : « Basilica Maior » de Milan (sans doute antérieure à 355) (6), Saint-Eusèbe de

C'est à tort selon moi que le regretté Hermann EGGER (*Quadriporticus Sancti Petri in Vaticano*, dans les *Papers of the British School at Rome*, N.S., vol. V, 1950, pp. 101-103), tirant argument de l'absence de toute mention, dans le *Liber Pontificalis*, de la destruction des ailes Nord et Sud, qui lui semble postulée par l'extension de l'*Episcopium* sous Léon III (795-815) et l'édification de la *Capella Iulia*, a supposé que ces deux portiques des longs côtés avaient été seulement prévus sans être construits. Le *Liber Pontificalis* (I, p. 262) dit bien du pape Symmaque (498-513) : « *atrium omnem* (sic) *compaginavit* ».

(1) L. VOELKL, *Das Münster*, t. 7, 1954, p. 173, fig. 8.

(2) Erik WISTRAND, *Konstantins Kirche am Heiligen Grab in Jerusalem nach den ältesten Literarischen Zeugnissen*, Göteborg, 1952, p. 50. Kenneth John CONANT, *The Original Buildings at the Holy Sepulchre*, dans *Speculum*, t. 31, 1956, pp. 5 et 7 ; pll. III, IV, V, VI, XII et XIV. ORLANDOS *op.c.*, I, p. 33, fig.12, Il y avait au Saint-Sépulcre deux *atria* : l'un, à l'Est, devant la basilique, l'autre, entre celle-ci et la « sainte grotte ».

(3) E. T. RICHMOND, *The Church of the Nativity*, dans le *Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, t. 6, 1936, fig. 1 après la p. 66. ORLANDOS, *op.c.*, I, p. 35, figg. 13A et B. Cf. SOPHRONIOS, *Anacréontiques*, XIX, 26 (= *PG*, 87, 3e partie, col. 3812).

(4) Il s'agit de la basilique dont les restes, situés au sommet du Mont des Oliviers dans l'enceinte du couvent russe, ont été étudiés par Mme Elizabeth LOUKIANOFF, *'Ο 'Ελαιών, The basilica of Eleon in Constantine's time at the Mount of Olives*, dans les *Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte*, t. 42, 1939, p. 39, fig. 5 ; pl. XVII. ORLANDOS, *op.c.*, p. 36, fig. 14.

(5) EUSÈBE, *Vita Constantini*, IV, 59.

(6) Alberto DE CAPITANI D'ARZAGO, *La « Chiesa Maggiore » di Milano, Santa Tecla*, Milan, 1952, pp. 99-100, 128, 197-180 (source Mb), 185, pl. I. ID., *Architetture dei Secoli quarto e quinto in Alta Italia*, Milan, 1944, pp. 24 et 84. G. BOVINI, *La « Basilica Maior » di Milano ed il suo Battistero*, dans *VIII Corso di cultura sull' arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1961, p. 75, fig. 1, p. 85 (la présence d'un atrium devant Saint-Laurent de Milan tend à confirmer que celui de Sainte-Thècle remonte au premier état de l'église et n'est pas une addition d'époque romane).

Verceil (antérieure à 370) (1), Saint-Paul hors les murs à Rome (construite par Valentinien II, Théodose et Arcadius après 386 et achevée par Honorius) (2), Saint-Félix de Nola (début du Ve siècle) (3), église à cinq nefs d'Hippone (4). Il y a sans doute lieu de ranger ici également la cathédrale de Novara (deuxième moitié du IVe siècle) (5). La basilique de

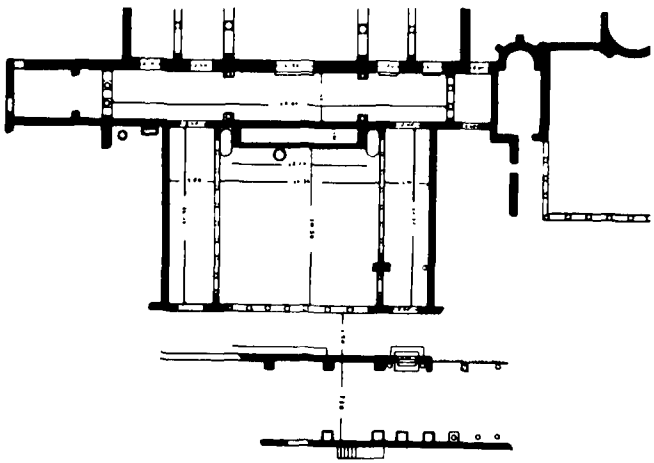

FIG. 2. - Basilique B de Nicopolis d'Épire.

Salamine de Chypre, dont la construction fut commencée et menée fort loin par saint Épiphane (évêque de 368 à 403),

(1) A. DE CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture*, pp. 53-54, 65 ; pl. IX, 3. Ed. ARSLAN, *Felix Ravenna*, décembre 1961, p. 9, fig. 3.

(2) ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 55, fig. 30.

(3) PAULIN DE NOLE, *Epist.*, XXXII, 15 ; *Carmina*, XXVIII, 9. H. HOLTZINGER, *Die Basilika des Paulinus zu Nola*, dans *Zeitschrift für bildende Kunst*, t. XX, pp. 135 et suiv.

(4) Erwan MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de Saint Augustin*, Paris, 1958, pp. 19, 186-187 ; p. 184, fig. 28 ; pp. 200, figg. 33-34 ; p. 205, fig. 35. Tout en étant de ceux qui admettent avec le plus d'assurance qu'il y eut dès avant Constantin des basiliques chrétiennes, je pense qu'il y a lieu de reconnaître dans cet édifice d'Hippone un bâtiment plus ou moins inspiré des fondations constantiniennes plutôt que, comme le voudrait M. MAREC (pp. 216, 222-225), la basilique de Léontius antérieure à la paix de l'église.

(5) A. DE CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture*, pp. 37-39 ; pl. XII, 3.

était précédée d'un atrium devant ses sept nefs (1). En Grèce, les basiliques à cinq nefs étant dotées d'un narthex, leur atrium n'a que trois portiques: c'est le cas à Épidaure (2) et à la basilique B de Nicopolis d'Épire (fig. 2) (3). On mentionnera ici également l'atrium devant les basiliques à sept et même à neuf nefs de Carthage (4). La Basilica Ursiana de Ravenne, élevée très vraisemblablement au début du ve siècle, quand Honorius établit sa résidence dans la ville, paraît avoir été dépourvue d'atrium (5).

L'atrium se rencontre aussi en règle générale devant les basiliques à trois nefs de Rome (6), de Palestine et des régions

(1) G. SOTIRIOU, *Βυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Κύπρου*, *Λεύκωμα*, p. 5. A. H. S. MEGAW, *Early Byzantine Monuments in Cyprus*, dans *Akten des XI. Internationalen Byzantinisten-Kongresses München 1958*, Munich, 1960, p. 345. *BCH*, t. 84, 1960, p. 290.

(2) G. A. SOTIRIOU, *Αἱ Χριστιανικαὶ Θῆβαι τῆς Θεσσαλίας καὶ αἱ παλαιοχριστιανικαὶ βασιλικαὶ τῆς Ἑλλάδος*, Athènes, 1931, p. 200, fig. 32. An. ORLANDOS, *Βασιλική*, I, p. 51, fig. 26.

(3) *Πρακτικὰ τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας*, 1938, pp. 112-117. ORLANDOS, *Βασιλική*, I, p. 101, pl. B.

(4) Basilique (à sept nefs) de Saint-Cyprien : C. G. LAPEYRE et A. PELLEGRIN, *Carthage latine et chrétienne*, Paris, 1950, p. 45, fig. 5 ; Colette PICARD, *Carthage*, Paris, 1951, p. 61, plan IX et fig. 8. Basilique (à neuf nefs) de Damous el-Karita (construite peut-être sur la tombe de saint Cyprien) : C. G. LAPEYRE, *La basilique chrétienne de Tunisie*, dans les *Atti del IV Congresso internazionale di archeologia cristiana*, t. I, p. 202, fig. 17 ; C. G. LAPEYRE et A. PELLEGRIN, *op.c.*, p. 43, fig. 4 ; Col. PICARD, *op.c.*, p. 67, plan XI (l'atrium communique à l'Ouest avec une chapelle de plan tréflé qui semble avoir servi de martyrium). Nous ne savons si c'était un véritable atrium on une simple cour qui s'étendait devant la basilique à cinq nefs de Feriana-Thélepte reproduite dans P. GAUKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, pl. XXIII. — En revanche il n'y avait pas d'atrium devant la basilique à cinq nefs d'Orléansville (St. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, Paris, 1901, p. 238, fig. 132 ; ORLANDOS, *Βασιλική*, I, p. 53, fig. 28).

(5) Mario MAZZOTTI, *La Basilica di Sant'Apollinare in Classe*, Città del Vaticano, 1954, p. 68.

(6) Saint-Clément : R. KRAUTHEIMER, *Corpus basilicarum christianarum Romae*, t. I, pl. XIX. Sans doute aussi à Saint-Laurent hors les murs (R. KRAUTHEIMER et W. FRANKL, *Corpus*, t. II, p. 36), Saint-Vital (G. MATTHIAE, *Bollettino d'arte*, 1957, p. 108, fig 1), l'église constantinienne de Sainte-Agnès (Fr. DEICHMANN et Arn.

avoisinantes (1), de Constantinople (2), de Grèce (3), du Nord

Tschira, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*, t. 72, 1957, fig. 27). Pour d'autres églises de Rome (comme les Quatre Saints couronnés, Sainte-Agathe des Goths, Sainte-Praxède, Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Pudentienne, Saint-Sébastien, Saint-Pierre aux Liens) voir J. P. Kirsch, *Die Entwicklung des Bautypus der altchristlichen römischen Basilika*, dans *Römische Quartalschrift*, t. 43, 1935, p. 2 et G. Matthiae, *atrio* dans l'*Enciclopedia dell'arte antica*, t. I, p. 888. Voir aussi les textes cités *supra* dans les notes en référence aux mots *atrium*, *porticus* et *quadriporticus*.

(1) J. W. Crowfoot, *Early Churches in Palestine*, Londres, 1941, pp. 39-41, énumère les principaux édifices où la présence d'un atrium est attestée par les fouilles ou par les textes. Nous ajouterons ici quelques exemples ou quelques références pour les constructions mentionnées par M. Crowfoot. Tyr : Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 4, 39 ; Orlandos, *Βασιλική*, p. 31, fig. 11. Gaza, Saint-Serge : Choricius, *Laudatio Marciani*, I, 20 ; Orlandos, *op.c.*, p. 102, fig. 57 ; Saint-Étienne : Choricius, *Laud. Marc.*, II, 30. Gerasa, cathédrale avec le premier état à quatre portiques : C. H. Kraeling, *Gerasa*, New Haven, 1938, pl. XXXI ; Saint-Théodore : *ibid.*, pll. XXXIII et XXXIV ; église des Propylées : pl. XXXV. Basilique à trois nefs du Mont des Oliviers, (dans l'enceinte du couvent des Carmélites) : L. H. Vincent et F. M. Abel, *Jérusalem nouvelle*, pp. 357-360, fig. 154, pll. XXXIV et XXXV (certains savants, contrairement aux PP. Vincent et Abel datent cette église du VIe siècle et non du règne de Constantin : E. Weigand, *ZDPV*, 46, 1923, pp. 212 et suiv. ; C. Watzinger, *Denkmäler Palästinas*, II, pp. 126 et suiv. ; j'inclinerais à me ranger à leur avis). Béthanie : L. Völkl, *Römische Quartalschrift*, t. 54, 1959, p. 83, fig. 2 ; Fr. Sylvester J. Saller, *Excavations at Bethany* (Publications of the Studium Biblicum Franciscanum, t. 12, 1957), p. 6, fig. 2 ; p. 44, n° 10. Ein Hanniya : D. C. Barambaki, *Quarterly of the Departm. of Ant. of Palest.*, t. 3, 1933, pl. XL. Abde près de Sbeita : Th. Wiegand, *Sinai*, Berlin, 1920, p. 88, fig. 86 et p. 93, fig. 89.

(2) Saint-Jean de Stoudios : Orlandos, *Βασιλική*, p. 131, fig. 84. Saint-Akakios de l'Heptaskalon : Socrate, *Histoire ecclésiastique*, II, 38. Églises de l'époque de Justinien : voir *infra*. L'atrium aurait fait défaut dans la Sainte-Sophie reconstruite par Théodose II : A. M. Schneider, *Die Grabung im Westhof der Sophienkirche*, Berlin, 1941, p. 16.

(3) Lemerle, *Philippes*, pp. 309-312. Orlandos, *Βασιλική*, pp. 103-104, 567-568. En raison de la présence des bâtiments de l'ancien stade d'époque romaine, la basilique de Saint-Démétrius de Salonique n'a pu être précédée d'un atrium : Georges et Maria Sotiriou, *Ἡ Βασιλικὴ τοῦ Ἁγίου Δημητρίου Θεσσαλονίκης*, t. I, pp. 68-69.

de la Macédoine (1), et des régions côtières de l'Asie Mineure (2).

Il semble avoir été assez fréquent dans le Sud de la Gaule (3) et dans la péninsule ibérique (4). Mentionnons encore sa

(1) Stobi, église épiscopale et pseudo-synagogue : Borka Josifovska, *Vodič inz Stobi*, Skopje, 1953, plan, nos 5 et 14 ; Ernst Kitzinger, *A Survey of the Early Christian Town of Stobi*, dans les *Dumbarton Oaks Papers*, t. 3, 1946, pp. 88-89, 130-131, figg. 125, 186, 187. Caričin Grad : V. Petković, *Cahiers archéologiques*, t. 3, 1948, p. 41, fig. 1 ; p. 46, fig. 4 ; Grabar, *ibid.*, p. 55 ; *Starinar* N.S, t. 1, 1950, p. 123, fig. 5 et p. 126, fig. 11. Basiliques de la région d'Ochrid à Radolišta et Studenčišta : D. Koco, *Naroden Muzej vo Ochrid, Zbornik na Trudovi*, 1961, p. 18, fig. 1 et p. 19, fig. 2.

(2) Pergame : Dörpfeld et Strzygowski, *AM*, t. 27, 1902, p. 32 ; Orlandos, *Βασιλική*, p. 100, pl. A ; G. A. Sotiriou, *Χριστιανική καὶ βυζαντινὴ Ἀρχαιολογία*, t. I, p. 278, fig. 155. Gülbahce près de Smyrne : C. Weber, *BZ*, 10, 1901, p. 570 : Sotiriou, *op. c.*, fig. 156. Éphèse, église de la Vierge : *Forschungen in Ephesos*, IV, 1, pp. 8-29, fig. 21 et p. 52, fig. 56 ; église de Saint-Jean : *Forsch. in Eph.*, IV, 3, pp. 22-30, fig. 1. Milet : Th. Wiegand, *Abhandl. dr k. preuss. Akad. der Wiss., Philol.-hist. Kl.*, 1908, p. 30 : Sotiriou, fig. 157 ; Orlandos, p. 100, pl. A. Xanthos, basilique de l'acropole romaine : P. Demargne, *Fouilles de Xanthos*, t. I, *Les piliers funéraires*, Paris, 1958, fig. 1 : plan final ; basilique de l'acropole lycienne (inédite ; dégagée par les fouilles de la mission archéologique française en 1955 et 1956) : atrium sur le long côté Ouest de la basilique, dont l'abside est tournée vers le Sud. Meriamlik, basilique à coupole : E. Herzfeld et S. Guyer, *Meriamlik und Korykos*, Manchester, 1930, p. 47, fig. 46. Korykos, basilique à transept extra muros et basilique cimétériale : *ibid.*, p. 111, fig. 109 ; p. 126, fig. 130 ; sans doute aussi à la basilique épiscopale : *ibid*, pp. 94, 95. Pergé, basiliques A et B : H. Rott, *Kleinasiatische Denkmäler*, p. 47, fig. 19 et p. 51, fig. 21 ; Sotiriou, *op. c.*, fig. 159 ; Orlandos, *op.c.*, p. 182, fig. 143. Il faudrait une fouille pour savoir si l'église de Kanlı Divane (sans doute l'antique Kanytela) publiée par M. George H. Forsyth, Jr, (dans *De Artibus Opuscula XL, Essays in honor of Erwin Panofsky*, New York, 1961, p. 128-137 et pl. 39) était précédée d'une simple cour ou d'un atrium du type de ceux que l'on trouve sur les sites voisins de Korykos et de Meriamlik.

(3) Basilique de Saint-Victor de Marseille édifiée vers 413 : J. Hubert, *L'architecture religieuse du haut moyen âge en France*, Paris, 1952, p. 79 et pl. XXIII, no 136 ; *L'art préroman*, Paris, 1938, p. 48, fig. 19. Basilique de Lyon, élevée par l'évêque Patiens : Sidoine Apollinaire, *Epist.*, II, 10, 4, vers 29.

(4) J. Puig y Cadafalch, *L'art wisigothique et ses survivances*, Paris, 1961, pp. 17, 22-27.

présence à Trèves devant les grandes basiliques du IVe siècle (1).

Il manque, en revanche, habituellement à Ravenne (où le seul atrium attesté avant les édifices de l'époque de Justinien est celui de Saint-Jean l'Évangéliste) (2), en Istrie (3),

(1) Theodor KEMPF, *Les premiers résultats des fouilles de la cathédrale de Trèves*, dans *Mémorial d'un voyage d'étude de la Société nationale des antiquaires de France en Rhénanie (juillet 1951)*, Paris, 1953, pp. 153-162 : *Die vorläufigen Ergebnisse der Ausgrabungen auf dem Gelände des Trierer Domes*, dans *Germania*, t. 29, 1951, pp. 47-58 ; *Die konstantinische Doppelkircheanlage in Trier und ihre Baugeschichte*, dans *Kunstchronik*, t. 4, 1951, pp. 107-109 ; *Neue Ergebnisse der Trierdomgrabungen*, *ibid.*, t. 6, 1953, pp. 90-92 ; *Trierer Domgrabungen 1943-1954*, dans *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin, 1958, pp. 371-379 ; *Legende, Überlieferung, Forschung, Untersuchungen über den Trierer Hl. Rock*, Trèves, 1959, pp. 14 et 15.

(2) Sur l'atrium de Saint-Jean l'Évangéliste, église construite par Galla Placidia postérieurement à son retour de Constantinople dans les années 424 et suivantes d'après des modèles de l'Orient méditerranéen voir Raffaella FARIOLI, *Ravenna paleocristiana scomparsa*, Ravenne, 1961, p. 116 ; M. MAZZOTTI, *Basilica di Sant'Apollinare in Classe*, p. 70 ; Luigi CREMA, *S. Giovanni Evangelista di Ravenna alla luce delle ultime indagini*, dans les *Corsi di cultura sull'arte ravennate e bizantina 1958*, fasc. I, pp. 55-56. Mais il n'y avait pas d'atrium à la Sainte-Croix (sous Galla Placidia) ni à Sainte-Marie-Majeure (construite par l'évêque Ecclesius) ni à Saint-Michel in Africisco (élevé par Julianus Argentarius) : MAZZOTTI, *op.c.*, pp. 68-69.

(3) On citera comme exception l'atrium de la basilique de Parentium-Parenzo-Poreč, élevée vers le milieu du VIe siècle par l'évêque Euphrasius sous l'influence des grands édifices de l'époque de Justinien : Milan PRELOG, *Poreč, grad i spomenici*, Belgrade, 1957, p. 94, fig. 150 ; pp. 96-98, pll. II-III. ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 100, pl. A ; p. 103, fig. 58 ; p. 105, fig. 60 ; p. 108, fig. 62. G. BOVINI, *Il complesso delle basiliche paleocristiane di Parenzo*, dans le *VII Corso di cultura ravennate e bizantina*, Ravenne, 1960, fasc. 2, p. 17, plan. Les églises construites antérieurement au même endroit ne comportaient pas d'atrium. De même l'église de Sainte-Euphémie construite à Grado entre 571 et 579 par l'évêque Élie comportait un atrium, qui manquait aux églises antérieures : G. BRUSIN, et P. L. ZOVATTO, *Monumenti paleocristiani di Aquileia e di Grado*, Udine, 1957, pp. 465-467.

en Dalmatie (1), en Thrace et en Mésie (2), à Chypre (3), en Syrie (4) et en Afrique du Nord (5).

(1) A Salone peut-être dans une vieille basilique du IVe siècle (W. GERBER, *Forschungen in Salona*, I, Vienne, 1917, p. 85, fig. 165, p. 87, figg. 168-170) et dans l'église cimétériale de Marusinac (E. DYGGVE et R. EGGER, *Forsch. in Salona*, III, Vienne, 1939, p. 16, fig. 23).

(2) Atria à Kilisse-Köi (V. IVANOVA, *Annuaire du Musée National de Sofia*, 1922-1925, p. 449), Hissar, près de Philippopolis (basiliques nos 1, 3 et 4b: D. TSONTCHEF, *Annuaire de la bibliothèque nationale et du musée national de Plovdiv*, 1935-1936). Tropaion, basilique de marbre (V. IVANOVA, *Ann. Mus. National de Sofia*, 1922-1925, p. 481, fig. 311. D. CIUREA, *La basilica cristiana in Romania*, dans les *Atti del IVo Congresso internazionale di archeologia cristiana*, t. I, Rome, 1940, pl. III, entre pp. 384 et 385. ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 145, fig. 111. TESTINI, *Archeologia*, p. 742, fig. 419).

(3) Atrium à la basilique I de Peyia : A. H. S. MEGAW, *Early Byzantine Monuments in Cyprus in the Light of the recent Discoveries*, dans les *Akten des XI Internationalen Byzantinisten-Kongresses, München 1958*, Munich, 1960, p. 349, fig. 26 (= notre fig. 3).

(4) Atria sur le petit côté Ouest à Cheikh Sleiman (Ve siècle ; BUTLER, *Early Churches in Syria*, Princeton, 1929, p. 59, fig. 56 ; J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, p. 34, fig. 14) et à Ed Deir (VIe siècle ; BUTLER, *op. c.*, p. 88, fig. 91 ; LASSUS, *op. c.*, p. 270, fig. 101). Atrium sur le long côté Sud dans l'église urbaine principale de Brad, dite basilique de Julianos (399-402) : G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, Paris, Geuthner, 1953, pl. XI, 1 ; sur le long côté Nord aux Saints-Serge-et-Bacchus d'Oumm-es-Sorab : BUTLER, *op.c.*, p. 47, fig. 45 ; LASSUS, *op.c.*, p. 52, fig. 26. Encore convient-il de noter que de ces atria seul celui d'Ed Deir, construit à l'Ouest de l'église, correspond exactement, avec ses quatre portiques, à ce que l'on trouve dans les autres régions de la Méditerranée : sans doute est-il dû à l'influence de l'architecture de Justinien (cf. *infra*). Celui de Cheikh Sleiman n'a que deux portiques : à l'Est et à l'Ouest. L'extrême rareté des atria en Syrie, où pourtant abondent les édifices de type monumental, est un bon indice du particularisme de ce pays attaché à la tradition qui faisait placer une cour sur le long côté Sud de l'église conformément au type pratiqué pour la maison dans l'architecture civile (cf. *infra*). Il est révélateur que l'atrium manque, sauf à Ed Deir, même à l'époque de Justinien, où pourtant les influences de Constantinople furent si fortes en Syrie (cf. Fr. W. DEICHMANN, *L'architettura sacra paleocristiana della Siria e della Palestina*, dans le *VI Corso di cultura sull' arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1960, pp. 74-75).

(5) Atria en Numidie, à Tébessa (St. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, Paris, 1901, pp. 134, 267, fig. 134 ; ORLANDOS,

Il fait totalement défaut en Arménie, dans le centre et le Nord de l'Asie Mineure et en Mésopotamie.

La version syriaque du *Testamentum Domini* prescrivait que le *diaconicon* fût pourvu d'un atrium spécial : on connaît un exemple de l'application de ce précepte dans la basilique B de Nicopolis (fig. 2) (1). C'est d'autre part à une considération de même nature que paraît répondre le curieux dispositif observé à Ulrichsberg, dans le diocèse de l'antique Virunum, qui relevait de la métropole d'Aquilée (2) : dans

Βασιλική, p. 100 ; TESTINI, *Archeologia*, p. 704, fig. 367), Henchir Tikoubaï (GSELL, *op.c.*, p. 307, fig. 141), Timgad (basilique Ouest : C. COURTOIS, *Timgad*, 1951, pp. 74-75 ; TESTINI, p. 703, fig. 366 ; A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, Paris, 1962, p. 27, fig. 213) ; en Afrique proconsulaire, au Kef, à Haïdra, Feriana-Thélepte (P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, pll. VI-VII, XIII et XXIV), Bir-Bou-Rekba (ou Siagu : P. GAUCKLER, *op.c.*, p. 18 ; G. LAPEYRE, *La basilique chrétienne de Tunisie*, dans les *Atti del IV Congresso internazionale di Archeologia cristiana*, t. I, Rome, 1940, p. 173), et à Iunca (anc. Macomades Minores, basilique cruciforme : A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, p. 34, fig. 253) ; en Tripolitaine, à Sabratha (basilique n° 3 au Nord du théâtre : P. ROMANELLI, *La basilica cristiana nell' Africa settentrionale italiana*, dans *Atti del IV Congresso ...*, p. 259, fig. 10 ; J. B. WARD PERKINS et R. G. GOODCHILD, *The Christian Antiquities of Tripolitania*, dans *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 16, fig. 6) ; en Cyrénaïque à Apollonia (église de l'Est : J. B. WARD-PERKINS, *Christian Antiquities of the Cyrenaican Pentapolis*, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie copte*, t. 9, 1943, p. 126 et plan I : atrium se développant au Nord-Ouest de l'église ; ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 184, fig. 147 ; TESTINI, *Archeologia*, p. 710, fig. 374 ; église centrale : R. GOODCHILD, *Cyrene and Apollonia, an historical Guide*, 1959, plan général en face de la p. 81 ; église de l'Ouest : W. M. WIDRIG et R. GOODCHILD, *The West Church at Apollonia in Cyrenaica*, dans les *Papers of the British School at Rome*, t. 28, 1960, p. 85, fig. 3) ; en Égypte, basilique du cimetière Nord de Saint-Ménas (C. M. KAUFMANN, *Die Menasstadt und das Nationalheiligtum der altchristlichen Aegypter*, t. I, Leipzig, 1910, p. 101, fig. 46 ; U. MONNERET DE VILLARD, *La basilica cristiana in Egitto*, dans les *Atti del IV Congresso internazionale di Archaelogia cristiana*, t. I, p. 294, fig. 2).

(1) An. C. ORLANDOS, *Βασιλική*, I, pp. 152-153 ; p. 138, fig. 99.

(2) Gian Carlo MENIS, *La basilica paleocristiana nelle diocesi settentrionali della Metropoli d'Aquileia*, Vatican, 1958, pp. 149-157, pl. VIII. — L'inscription dédicatoire de la mosaïque exécutée en 528/9 dans le diakonikon de l'église de Kirbat al-Karak appelle

la basilique découverte sur ce site, le compartiment rectangulaire qui flanquait au Nord l'extrémité orientale du long côté et dans lequel on peut être tenté de reconnaître un diaconicon, était précédé d'une cour couverte qui le séparait du narthex.

Ce n'est qu'à titre tout à fait exceptionnel qu'un atrium fut élevé devant des églises à plan central comme Saint-Laurent de Milan (1), Saint-Vital de Ravenne (2) ou la rotonde de Saint-Michel d'Anaplous à Constantinople (3).

Encore notera-t-on que les deux derniers édifices datent de l'époque de Justinien. En effet, avec les grandes constructions de cet empereur, qui visaient à une imposante monumentalité, l'atrium connut un regain de faveur. On en ménagea à Constantinople devant les Saints-Serge-et-Bacchus, jumelés avec une église des Saints-Pierre-et-Paul (4), devant Sainte-Sophie (5), Sainte-Irène (6), Saint-Anthime (7), Saint-Akakios de l'Heptaskalon (8), les Saints-Apôtres (9), Saint-Môkios (10), la Vierge de la Source (11) ; à Jérusalem, devant

l'antichambre de cette salle *μέσαυλον*, mot employé aussi pour désigner l'atrium (DELOUGAZ et HAINES, *A Byzantine Church at Khirbat al-Karak*, p. 53).

(1) A. CALDERINI, G. CHIERICI, C. CECCHELLI, *La Basilica di S. Lorenzo Maggiore in Milano*, Milan, [1951], pp. 79-81, 125-127 ; p. 178, fig, 50. G. BOVINI, *Il complesso monumentale di S. Lorenzo Maggiore a Milano*, dans *VIII Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1961, pp. 120-122, *L'Atrio*.

(2) P. VERZONE, *Bizantino, Architettura*, dans l'*Enciclopedia Universale dell'arte*, t. II, col. 647, fig.

(3) PROCOPE, *De Aed.*, I, 8, 9.

(4) PROCEPE, *De Aed.*, I, 4, 7.

(5) PAUL LE SILENTIAIRE, *Ἔκφρασις*..., vers 51 et 594 ; P. VERZONE, *op.c.*, col. 646, fig ; ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 101, pl. B.

(6) THÉOPHANE, 203 ; W. S. GEORGE, *The Church of Saint Eirene at Constantinople*, Oxford, 1912, pp. 12-16, 17-18.

(7) PROCOPE, *De Aed.*, I, 6, 12.

(8) Pour la reconstruction de Justinien : PROCOPE, *De Aed.*, I, 4, 26 ; pour la présence d'un atrium dans l'état antérieur qui remonterait à Constantin : SOCRATE, *Histoire ecclésiastique*, II, 38.

(9) CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De Cerim.*, I, 10, p. 70.

(10) *Ibid.*, I, 26 (17), p. 83.

(11) *Ibid.*, I, 27 (18), p. 102.

l'église de la Vierge (1). Il est révélateur qu'à Ephèse on procéda à de difficiles travaux de remblais pour doter d'un atrium la nouvelle église de Saint-Jean, alors que la précédente n'en avait pas comporté (2). Saint-Apollinaire in Classe fut muni d'un atrium (3). Maximien en ajouta un à la vieille basilique de Probus à Classe (4) et ce fut lui ou son successeur Agnellus qui en fit ériger un devant Sainte-Agathe Majeure de Ravenne, qui remontait au Ve siècle (5). Dans les années postérieures à Justinien on éleva aussi des atria devant des édifices plus anciens, tels que l'église Ouest d'Apollonia (6) et l'église triconque de Doljani, près de Doclea (7). C'est à l'influence de l'architecture de Justinien que l'on doit l'atrium de la basilique euphrasienne de Poreč-Parenzo (8), celui de la cathédrale de Grado élevée entre 571 et 579 par l'évêque Élie sous le vocable de Sainte-Euphémie et sans doute aussi celui des basiliques de Peyia de Chypre (fig. 3) (9), de Timgad, d'Henchir Tarlist et d'Ed Deir.

A la fin du VIe siècle, la femme du roi lombard Agilulf,

(1) PROCOPE, *De Aed.*, V, 6, 24 ; L.-H. VINCENT et F. M. ABEL, *Jérusalem nouvelle*, pp. 913-919.

(2) *Forschungen in Ephesos*, IV, 3 : *Die Johanneskirche*, Vienne, 1951, pp. 22-30.

(3) MAZZOTTI, *S. Apollinare in Classe*, pp. 66-67, 81.

(4) Basilique qui aurait été élevée sous l'évêque Probus II entre 370 et 400 : R. FARIOLI, *Ravenna paleocristiana scomparsa*, p. 9.

(5) R. FARIOLI, *op. c.*, p. 100.

(6) W. M. WIDRIG et R. GOODCHILD, *Papers of the British School at Rome*, t. 28, 1960, pp. 86-87.

(7) Église de plan central triconque : *Starinar*, N.S., 9-10, 1958-1959, p. 384, fig. 1 ; *Akten des XI Intern. Byzant.-Kongr.*, p. 588, fig. 40.

(8) M. PRELOG, *Poreč, grad i spomenici*, Belgrade, 1957, p. 94, fig. 150 ; pp. 96-98, pll. II-III. ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 100, pl. A ; p. 103, fig. 58 ; p. 105, fig. 60 ; p. 108, fig. 62. G. BOVINI, *Il complesso delle basiliche paleocristiane di Parenzo*, dans le *VII Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1960, fasc. 2., p. 17, plan. Une preuve de l'influence constantinopolitaine nous est donnée par la présence de chapiteaux en marbre de Proconnèse comme à Saint-Vital et à Saint-Apollinaire in Classe précisément.

(9) On y avait aussi importé des marbres de Proconnèse : MEGAW, *Akten des XI Intern-Byz.-K.*, p. 348. Les tribunesy sont un indice supplémentaire d'influence constantinopolitaine.

Théodelinde, elle aussi sans doute dans le désir d'imiter les grandes églises constantinopolitaines, dota d'un atrium la basilique à coupole qu'elle érigea en l'honneur de Saint-Jean Baptiste dans sa résidence préférée de Monza (1).

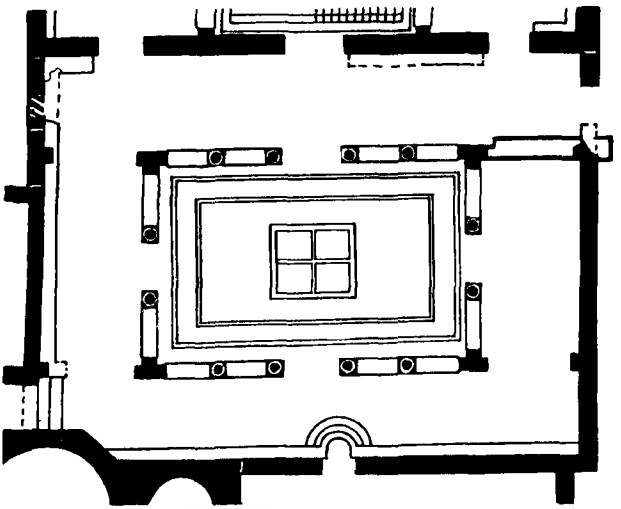

FIG. 3. — Basilique de Peyia (Chypre).

A la suite de la crise où les invasions slaves et arabes plongèrent l'Empire byzantin au VIIe siècle et qui entraîna un appauvrissement et un ralentissement de l'activité architecturale, on renonça à élever des atria. Toutefois lors du renouveau de la deuxième moitié du IXe siècle, qui devait conduire la civilisation byzantine à son apogée classique, on érigea des atria, au témoignage des textes, devant la Théotokos du Phare sous Michel III probablement en 864 (2) et devant la Néa de Basile II (3). A l'imitation des édifices de Constantinople, Boris Ier dota d'un atrium la basilique archiépiscopale qu'il éleva à Pliska après qu'il se fut converti

(1) Ed. ARSLAN, *Remarques sur l'architecture lombarde du VIIe siècle*, *Cahiers archéologiques*, t. 7, 1954, p. 129.

(2) Nicolas MÉSARITÈS, éd. A. HEISENBERG, *Die Palastrevolution des Johannes Comnenos*, p. 29, § 12 et p. 33, § 16. PHOTIUS, *Homélies*, X, 4.

(3) THÉOPH. CONT., 327.

au christianisme en 864 et qu'il eut pris au baptême le nom de son parrain, l'empereur régnant Michel (1). Le tsar Syméon (893-927) en fit de même pour la rotonde qu'il construisit dans sa nouvelle capitale de Preslav (2).

3. **Types et dispositifs.**

En général l'atrium comporte quatre portiques devant

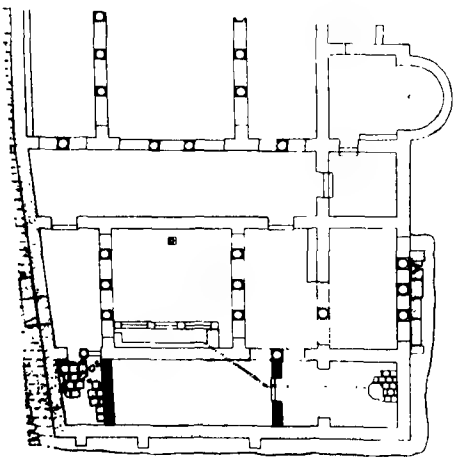

FIG. 4. — Basilique B de Thèbes de Phthiotide.

les églises sans narthex (figg. 1 et 3) et trois portiques, au Nord, à l'Ouest et au Sud, devant les églises à narthex, ce

(1) N. MAVRODINOV, *Starobulgarskoto Izkustvo*, Sofia, 1959, p. 93, fig. 83. Je ne pense pas en effet que l'on puisse accorder à M. STRIČEVIĆ (dans son rapport substantiel et savant du Congrès d'Ochrid sur *L'architecture de la Basse Antiquité et du Moyen Age dans les régions centrales des Balkans*, pp. 180-186) que la grande basilique d'Aboba (qu'il se refuse à identifier avec Pliska) remonterait au VIe siècle et ne serait pas l'église archiépiscopale de la capitale de Boris : cf. Krsto MIJATEV, *Rapports complémentaires*, pp. 67-70 ; voir aussi le résumé des interventions de M. Em. CONDURACHI, Mme V. IVANOVA et M. An. C. ORLANDOS dans *Byzantion*, t. 31, 1961, pp. 538-539.

(2) N. MAVRODINOV, *op.c.*, p. 150, fig. 144. L'ingénieuse tentative faite par M. Stričević pour dater du VIe siècle cet édifice (*L'architecture ...*, pp. 212-223) ne me paraît pas non plus devoir être suivie (cf. pour les objections Kr. MIJATEV, *op.c.* ; voir aussi Kr. MIJATEV, *Kràglata Crkva v Preslav*, Sofia, 1932, p. 215).

dernier type étant caractéristique de la Grèce (1) (en dehors de la Grèce, on le trouve dans des constructions deJustinien : à Constantinople à Sainte-Irène, à Éphèse à Saint-Jean (2) et à Ravenne à Saint-Vital ; en Macédoine, à Stobi, à Caričin Grad et à Studenčišta dans la région d'Ochrid ; en Mésie à Tropaion ; en Anatolie, sur l'acropole romaine de Xanthos ; aux confins de l'Égypte et de la Palestine, à Ostracine, dans la basilique Sud : J. Clédat, *Fouilles à Khirbet el-Flousiyeh*,

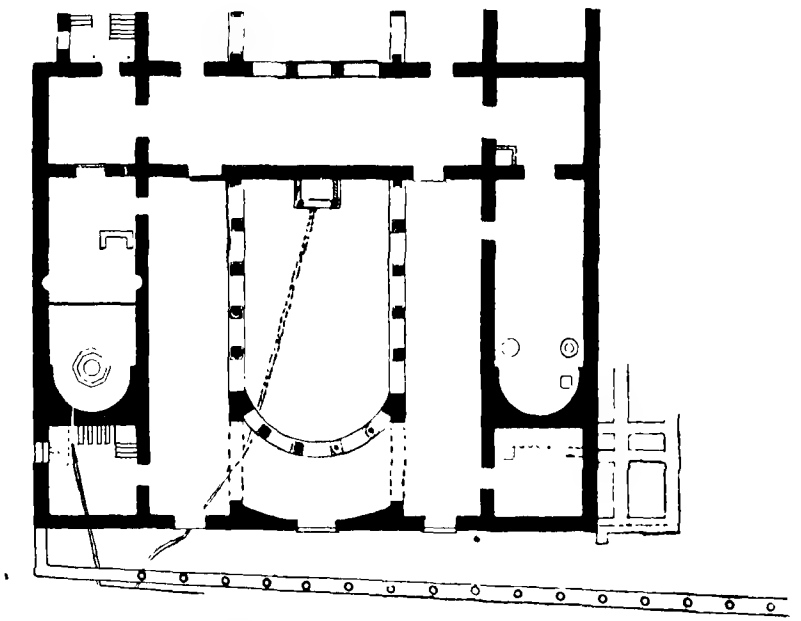

FIG. 5. - Basilique A de Thèbes de Phthiotide.

dans les *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, t. 16, 1916, pp. 21-23, pl. II). Dans la basilique A de Thèbes de Phthiotide, le portique Ouest présente exceptionnellement un tracé incurvé (fig. 5) (3). Dans la basilique épiscopale de

(1) Voir *supra*, p. 268. On se souviendra que dans l'inscription de Doumétios à la basilique B de Nicopolis (*Ἀρχ. Ἐφ*, 1917, p. 66) l'atrium est désigné sous le nom de *τρίστοον*.

(2) L'exonarthex à l'Est est, en effet, une addition postérieure : *Forschungen in Ephesos*, IV, 3, pp. 22, 30-33.

(3) G. SOTIRIOU, *Αἱ Χριστιανικαὶ Θῆβαι τῆς Θεσσαλίας καὶ αἱ παλαιοχριστιανικαὶ βασιλικαὶ τῆς Ἑλλάδος*, Athènes 1931, pl. *B* et pl. *Γ* ; *Ἀρχαιολογία*, t. I, p. 169, fig. 99. ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 101, pl. B.

Stobi, en raison de la disposition du terrain, l'atrium prend une forme irrégulière (1).

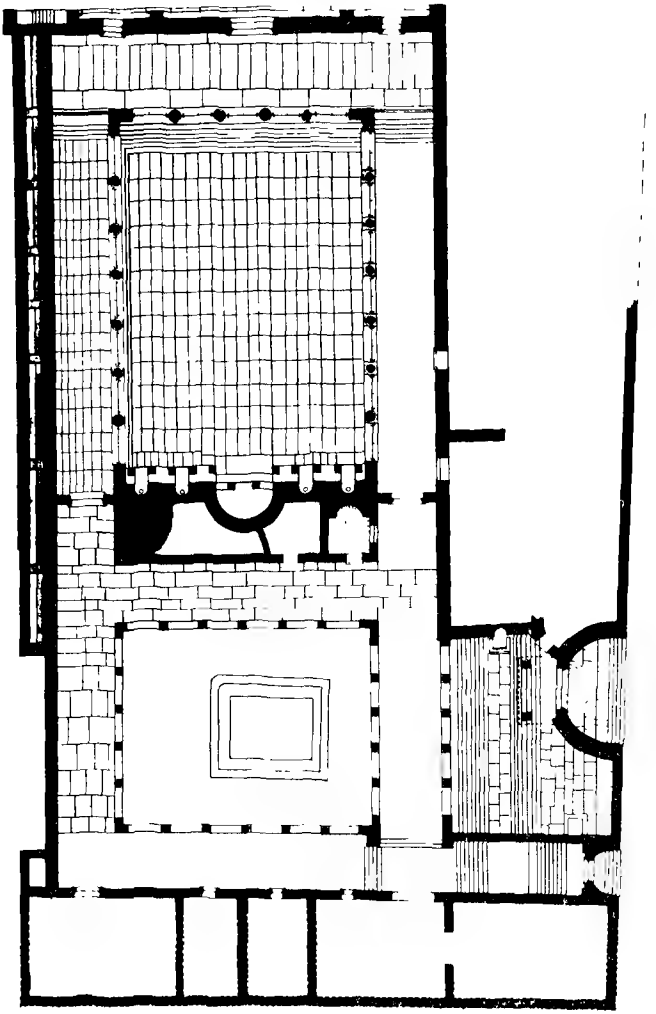

Fig. 6. - Basilique A de Philippes.

On rencontre aussi quelques exemples d'atria à quatre portiques précédant des basiliques à narthex. C'est le cas

(1) B. Josifovska, *Vodič inz Stobi*, plan, n° 5. Kitzinger, *Dumbarton Oaks Papers*, t. 3, 1946, pp. 88-89, fig. 125.

à Sainte-Sophie de Constantinople (1) ; en Macédoine, à Philippes (fig. 6) (2), à la pseudo-synagogue de Stobi (3), à Caričin Grad (4), à Radolišta (5) ; en Crète, à Panormos (6) ; en Anatolie à Pergame (7), dans la première église de la Vierge à Éphèse (8) et à la basilique B de Pergé (9).

En revanche la basilique A de Pergé et la basilique de Saint Cyprien à Carthage n'avaient qu'un atrium à trois portiques, bien qu'elles eussent été dépourvues de narthex (10).

Il existe à Constantinople (11) et en Asie Mineure à Meriamlik (fig. 7) (12) et à Korykos (13) un type d'atrium, en quelque sorte intermédiaire entre le type à quatre portiques sans narthex et le type à trois portiques avec narthex : c'est celui où le portique oriental était séparé des portiques Nord et Sud par des murs, souvent percés de portes, et constituait un

(1) PAUL LE SILENTIAIRE, *Ἔκφρασις*, 591. Cf. LEMERLE, *Philippes*, p. 309, n. 1.

(2) Basilique A : LEMERLE, *Philippes*, pp. 301-322, pll. XXXV-XXXVI. Basilique hors les murs : ST. PÉLÉKANIDIS, *Ἡ ἔξω τῶν τειχῶν παλαιοχριστιανικὴ βασιλικὴ τῶν Φιλίππων*, dans *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1955 [1960], p. 117, fig. 2 ; pp. 130-132.

(3) E. KITZINGER, *Dumbarton Oaks Papers*, t. 3, 1946, fig. 187.

(4) *Cahiers archéologiques*, t. 3, 1948, p. 41, fig. 1.

(5) *Naroden Muzej vo Ochrid, Zbornik na Trudovi*, 1961, p. 18, fig. 1.

(6) ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 175, fig. 133 ; N. PLATON, *Πρακτικά*, 1948, p. 114, fig. 1.

(7) *Athenische Mitteilungen*, t. 27, 1902, p. 32.

(8) *Forschungen in Ephesos*, IV, 1, pp. 28-29, fig. 21.

(9) ROTT, *Kleinasiatische Denkmäler*, p. 51, fig. 21.

(10) ROTT, *op. c.*, p. 47, fig. 19 ; Colette PICARD, *Carthage*, p. 61, plan IX.

(11) Saint-Jean de Stoudios : ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 131, fig. 84.

(12) Basilique à coupole : E. HERZFELD et S. GUYER, *Meriamlik und Korykos*, Manchester, 1930, p. 47, fig. 46.

(13) Église épiscopale, basilique à transept extra muros et basilique cimétériale : *ibid.*, pp. 94-95, fig. 88 ; p. 111, fig. 109 ; p. 126, fig. 130. Que l'église de Kanlı Divane publiée par G. FORSYTH, Jr (*Essays in honor of Erwin Panofsky*, pp. 128-137, et pl. 39) ait été précédée d'une simple cour ou d'un véritable atrium, un portique de même type s'interposait en tout cas entre les nefs et l'espace à ciel ouvert de l'Ouest. On mentionnera encore un portique-narthex comparable entre les nefs et la cour de l'église de Khirbat al-Karak sur le lac de Tibériade : Pinhas DELOUGAZ et Richard C. HAINES, *A Byzantine Church at Khirbat al-Karak*, Chicago, 1960, pl. 15.

narthex dont on pouvait commander l'accès par des portes donnant sur la cour centrale.

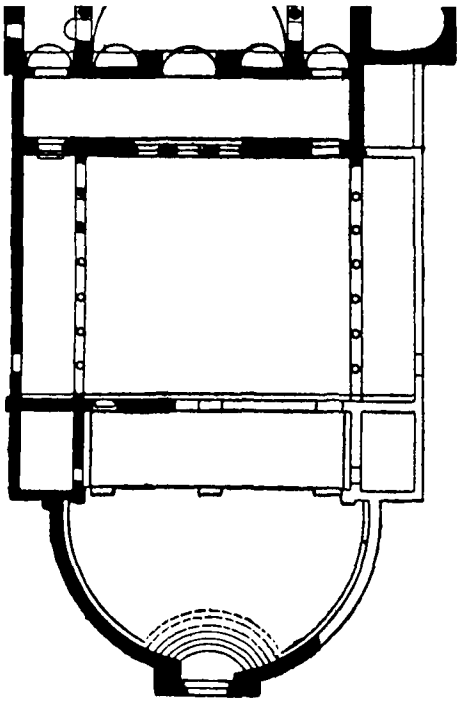

FIG. 7. - Basilique à coupole à Meriamlik.

Il arrive que le portique Ouest soit remplacé par une enfilade de salles (1), par une fontaine monumentale du type « nymphée » (fig. 6) (2) ou par un baptistère (fig. 4) (3). Ail-

(1) Gerasa, église de Saint-Théodore : KRAELING, *Gerasa*, pll. XXXIII et XXXIV.

(2) Basilique A de Philippes. A la basilique de l'acropole « lycienne » de Xanthos, c'était le portique Est contigu au long côté de l'église qui avait été transformé en nymphée : cf. Ch. DELVOYE, *De la survivance ds nymphées romains dans certaines fontaines d'atrium de basiliques paléochrétiennes*, dans les *Atti del Settimo Congresso internazionale di Archeologia classica*, t. II, Rome, 1961, pp. 421-423.

(3) Thèbes de Phtiotide, basilique B : *Τὸ Ἔργον τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ 1960*, Athènes, 1961, p. 62, fig. 74. Iunca, basilique cruciforme : A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens* p. 34, fig. 253.

leurs le portique Ouest a été supprimé à la suite de la construction d'une nouvelle église plus à l'Ouest (1) ou pour une raison qui nous échappe (2).

Certains atria étaient bordés seulement de deux portiques, tantôt parallèles, à l'Est et à l'Ouest (3) ou au Nord et au Sud (4), tantôt perpendiculaires (5).

La basilique de Léchaion (fig. 8) (6) et celle de Damous-el-Karita (fig. 9) (7) présentent un curieux atrium en hémicycle, fermé à l'Est par un portique rectiligne.

Les portiques des atria n'étaient qu'exceptionnellement surmontés de tribunes (8).

Parfois un escalier montait de l'atrium à l'entrée Ouest de l'église elle-même (9).

La plupart des atria étaient isolés (10) ; certains étaient

(1) Gerasa, 2e état de la cathédrale à la suite de la construction de l'église Saint-Théodore.

(2) Gerasa, église des Propylées : KRAELING, *Gerasa*, pl. XXXV ; on peut y rattacher aussi dans une certaine mesure l'église de Saint-Théodore où la place du portique Ouest est occupée par une enfilade de pièces. Caričin Grad, église cruciforme : *Cahiers archéologiques* t. 3, p. 46, fig. 4 et p. 55. Rome, atrium de la chapelle de la Sainte-Croix, construite par le pape Hilaire (461-468) en annexe au baptistère du Latran : LAUER, *Le Palais de Latran*, p. 3, fig. 11 et p. 61 ; GRABAR, *Cahiers archéologiques*, t. 3, p. 55 ; R. KRAUTHEIMER, *Essays in honor of Erwin Panofsky*, p. 293.

(3) Cheikh Sleiman : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 35, fig. 14.

(4) Thèbes de Phthiotide, Basilique B. Abde, église du Nord Ouest : WIEGAND, *Sinai*, p. 88, fig. 86. Basilique Nord d'Ostracine : J. CLÉDAT, *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, t. 16, 1916, pl. III. Basilique cruciforme de Iunca.

(5) Apollonia, basilique de l'Est : J. B. WARD-PERKINS, *Bull. Soc. d'arch. copte*, t. 9, 1943, plan I.

(6) *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. 85, 1961, p. 62, fig. 74.

(7) *Atti del IV Congresso internazionale di arch. crist.*, t. I, p. 202, fig. 17.

(8) Nativité de Bethléem, Saints-Serge-et Bacchus d'Oumm-es-Sorab, Tébessa, Léchaion, basilique archiépiscopale de Pliska, rotonde de Preslav.

(9) Basilique A de Philippes, Saint-Étienne de Cos (ORLANDOS, p. 101, pl. B).

(10) Saint-Pierre de Rome, Saint-Sépulcre de Jérusalem, Nativité

cependant flanqués d'annexes sur un ou plusieurs côtés (fig. 5) (1). Quelques-uns, en Syrie et dans le Sud de l'Ana-

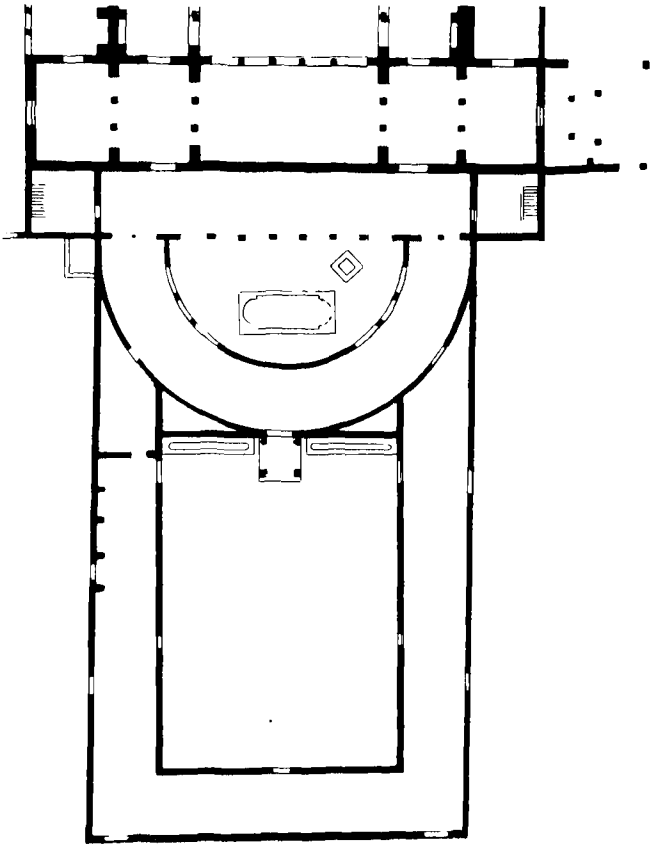

Fig. 8. — Basilique de Léchaion.

tolie, constituaient même la cour d'une véritable résidence (fig. 10) (2).

de Bethléem, basiliques du Mont des Oliviers, Saint-Clément de Rome, Nicopolis d'Épire, Philippes, la plupart des églises de Caričin Grad, Éphèse, Meriamlik, Korykos.

(1) Basilique à cinq nefs d'Épidaure, basilique A de Thèbes de Phthiotide, pseudo-synagogue de Stobi, grande basilique de l'acropole de Caričin Grad, Milet, Gerasa, église Sud-Est d'Abde, Tébessa, Timgad, église Ouest d'Apollonia, basilique cimétériale de Marusinac (où l'atrium est flanqué d'un Mausolée), basilique euphrasienne de Poreč.

(2) Saints-Serge-et-Bacchus d'Oumm-es-Sorab, Ed-Deir, basilique de l'acropole « lycienne » de Xanthos.

Les entrecolonnements pouvaient être fermés par des barrières ou des portes à battants (1).

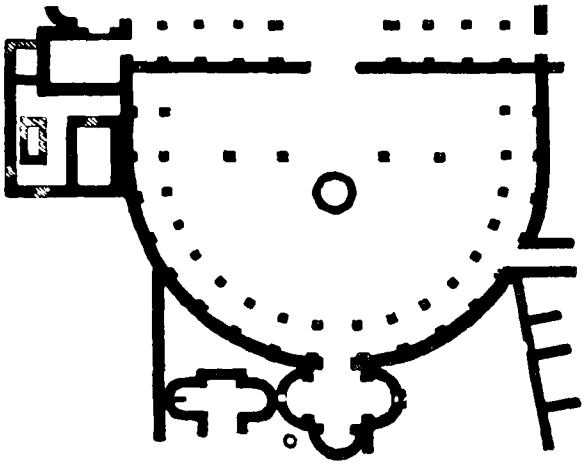

Fig. 9. — Basilique de Damous-el-Karita (Carthage).

Les toits des portiques s'inclinaient vers la cour, où les eaux pouvaient être recueillies dans une citerne ou un bassin (2). L'atrium comportait souvent une phiale placée au milieu (3), à l'Est (figg. 2 et 5) (4), à l'Ouest (fig. 4) (5) ou

(1) Eusèbe, X, 4, 39 (Tyr) ; Paulin de Nole, *Poema*, XXVIII, 44-46 ; Lemerle, *Philippes*, pp. 304-305 ; Herzfeld et Guyer, *op.c.*, p. 54 et fig. 52 (basilique à coupole de Meriamlik).

(2) Citerne : Saint-Félix de Nola : Paulin de Nole, *Poema* XXVII, vers 470-472 ; Saint-Akakios de l'Heptaskalon à Constantinople : Socrate, *Hist. eccl.*, II, 38 ; basilique à trois nefs du Mont des Oliviers ; église Sud-Ouest d'Abde ; Cheikh Sleiman ; basilique de l'acropole « lycienne » de Xanthos ; église Ouest d'Apollonia ; basilique de Saint-Cyprien à Carthage.

Bassin : Léchaion ; Panormos (*Πρακτικά*, 1955, pp. 321-322) ; grande basilique de l'acropole de Caričin Grad.

(3) Saint-Pierre de Rome ; Sainte-Sophie de Constantinople (Paul le Silentiaire, *Ἔκφρασις*, 594) ; Saint-Jean d'Éphèse ; cathédrale de Gerasa (où il s'agit d'une fontaine miraculeuse) ; Tébessa ; Damous-et-Karita ; Courion de Chypre.

(4) Basilique à cinq nefs de Nicopolis d'Épire ; basilique A de Thèbes de Phthiotide ; Gül Bahçe.

(5) Basilique B de Thèbes de Phthiotide ; pseudo-synagogue de Stobi.

dans un angle (1). Celui de la basilique de Tyr était pourvu de plusieurs fontaines (2). A l'intérieur de l'atrium de l'oratoire de la Sainte-Croix annexé au Latran, le pape Hilaire

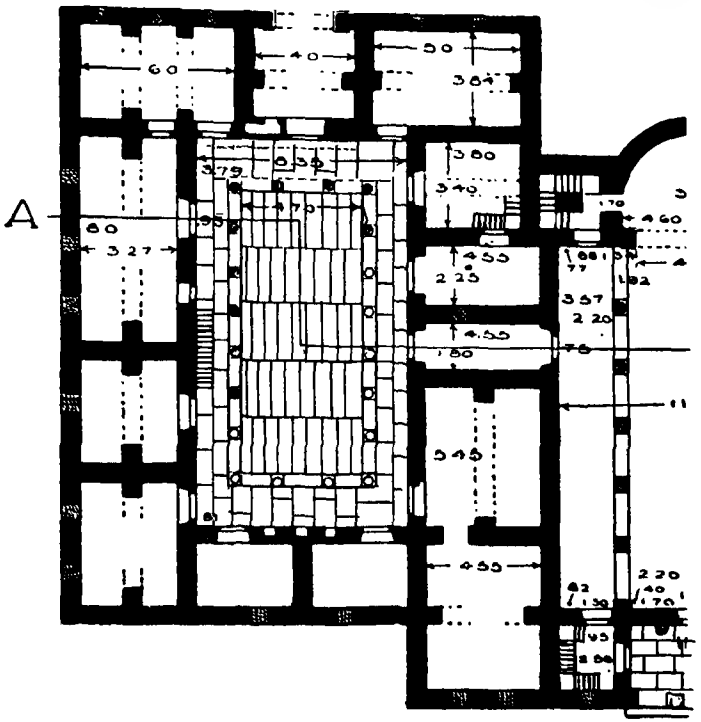

FIG. 10. Saints-Serge et-Bacchus d'Oumm-es-Sorab.

avait aménagé un nymphée avec un bassin de porphyre pourvu, en son milieu, d'une vasque (3).

L'accès à l'atrium était parfois embelli d'un porche à colonnes (fig. 4) (4) ou d'un portique (fig. 5) (5), qui, dans

(1) Église triconque de Doljani ; basilique cimétériale de Marusinac.

(2) EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, X, 4, 40.

(3) *Liber Pontificalis*, I, p. 236 ; R. KRAUTHEIMER, *Essays in honor of Erwin Panofsky*, p. 293 ; Ph. LAUER, *Le Palais de Latran*, p. 61.

(4) Tyr ; Saint-Serge de Gaza (ORLANDOS, p. 102, fig. 57) ; basilique à 5 nefs d'Épidaure ; basilique B de Thèbes de Phthiotide ; églises Est et Ouest d'Apollonia.

(5) Saint-Sépulcre ; Basilique A de Thèbes de Phthiotide ; basilique A de Nicopolis ; basilique de l'acropole de Caričin Grad ; Saint-Laurent de Milan.

certains édifices particulièrement soignés, se dressait lui-même sur un perron (1).

L'atrium pouvait être encore précédé d'une cour rectangulaire, avec ou sans portiques (figg. 1, 6, 8) (2) ou d'une cour semi-circulaire (fig. 7) (3).

Dans le Nord de l'Italie et en Istrie on connaît plusieurs églises où l'atrium communiquait à l'Ouest avec un baptistère à plan central (4). C'est la cas à Brescia (5), Côme (6), Novara (7), Aquilée (8) et Poreč (fig. 11) (9). On en rapprochera la basilique I de Peyia (fig. 3)(10), la basilique B de Thèbes de Pthiotide (fig. 4) (11) et la basilique Sud d'Ostracine (12)

(1) Tébessa : ORLANDOS, p. 126, fig. 80 ; Saint Étienne de Gaza ; basilique à trois nefs du Mont des Oliviers.

(2) Cour avec portiques : basilique A de Philippes (avec une citerne) ; basilique de Léchaion.

Cour sans portique : Nativité de Bethléem ; basilique à cinq nefs au sommet du Mont des Oliviers.

(3) Basilique à coupole de Meriamlik.

(4) A. GRABAR, *Basilique et baptistère groupés de part et d'autre de l'atrium*, dans *Antidoron Michaeli Abramić* I — *Vejsnik za Archeologiu i Historiju Dalmatinsku*, t. 56 59, 1954-1957, pp. 224-230. Des exemples étudiés par M. Grabar on rapprochera la basilique de San Piero in Sorna, où une sorte d'atrium a été aménagée dans les ruines d'une villa romaine entre la basilique et le baptistère : A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, p. 47, nº 320.

(5) A. DE CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture dei Secoli quarto e quinto in Alta Italia*, pp. 19-20, pl. VIII, 1.

(6) DE CAPITANI D'ARZAGO, p. 21, pl. XII, 1.

(7) DE CAPITANI D'ARZAGO, pp. 37-38, pl. XII, 3.

(8) DE CAPITANI D'ARZAGO, pp. 17-18, pl. II ; G. BRUSIN et P. L. ZOVATTO, *Monumenti paleocristani di Aquileia e di Grado*, Udine, 1957, pp. 174-180, pll. I et VII. A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, p. 57, nos 369 a et b. Il convient cependant d'observer que les portiques sont postérieurs à la basilique et au baptistère qui datent de la fin du Ve siècle et qu'eux-mêmes ne doivent avoir été élevés qu'au VIe siècle : peut-être faut-il y voir un nouvel exemple de l'influence de l'architecture de Justinien, notamment par l'intermédiaire de la basilique euphrasienne de Poreč.

(9) PRELOG, *Poreč*, pl. II ; A. KHATCHATRIAN, p. 57, nº 370.

(10) MEGAW, *Akten XI Byz.-Kongr.*, p. 349, fig. 26.

(11) *Τὸ ἔργον ... κατὰ τὸ 1960*, p. 62, fig. 74.

(12) J. CLÉDAT, *Annales du Service des antiquités de l'Égypte*, t. 16, 1916, pp. 21-23, pl. II. A. KHATCHATRIAN, p. 2, fig. 9.

où le baptistère se trouvait également à l'Ouest de l'atrium (1). Le *Testamentum Domini* prescrivait que le baptistère fût aménagé dan l'atrium : c'est la formule qui fut employée apparemment à Son Peretó de Majorque (2) et à Heraclea Lyncestis (3).

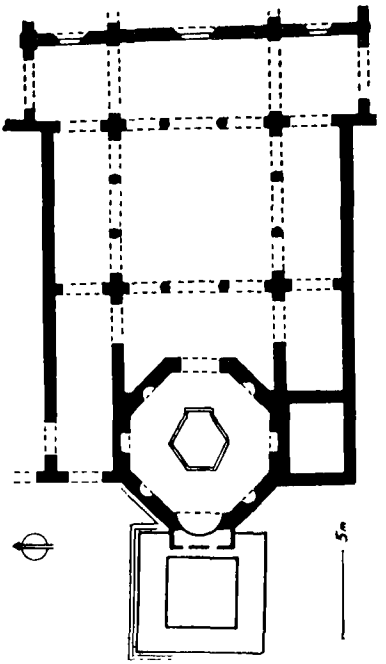

FIG. 11. — Basilique euphrasienne de Poreč-Parenzo.

D'autres fois le baptistère se trouvait au Nord (fig 5) (4) ou au Sud (5) de l'atrium. A l'église Est d'Apollonia, une

(1) Le même dispositif a été appliqué sans doute dans la basilique cruciforme de Iunca, avec cette différence que l'abside de la basilique est tournée vers l'Ouest et le baptistère vers l'Est : A. KHATCHATRIAN, p. 34, fig. 253.

(2) PEDRO DE PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, Tarragone, pl. IX, 1. J. PUIG Y CADAFACH, *L'art wisigothique*, p. 24, fig. 6. A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, p. 56, nº 368. M. P. LEMERLE (*Philippes*, p. 317, n. 8) s'est cependant demandé s'il ne fallait pas voir ici une phiale plutôt qu'une piscine baptismale.

(3) Fouilles en cours.

(4) Basilique A de Thèbes de Phthiotide ; 1re église de la Vierge à Éphèse.

(5) Gerasa, cathédrale et Saint-Théodore ; Timgad.

enfilade de pièces mettait l'atrium en communication avec le baptistère situé plus à l'Est.

4. **Simple cour.**

Les églises étaient parfois précédées d'une simple cour, qui dut jouer le rôle d'atrium (1).

Sur le modèle de ce qui se pratiquait dans l'architecture domestique, les architectes syriens ont souvent aménagé une cour devant le long côté Sud de leurs basiliques, où se trouvait l'entrée principale (2). Cette cour pouvait être flanquée d'un portique soit au Nord le long de l'église (3),

(1) Basilique de Constantin à Mambre : MADER, *Mambre*, Fribourg en Brisgau, 1957, pp. 103-108, dessins 37, 38 et 47 (cour avec fontaines). Khirbat al-Karak : DELOUGAZ et HAINES, *Khirbat al-Karak*, p. 24, pll. 15 et 16 (cour ajoutée à la fin du Ve siècle, avec une citerne au milieu et un portique-narthex qui rappelle ceux de Saint-Jean de Stoudios, de Meriamlik et de Korykos). Basilique de Ras Siagha sur le Mont Nébo : *Revue biblique*, 1934, pl. VI ; J. W. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 56, fig. 11 ; TESTINI, *Archeologia*, p. 716, fig. 382. Basilique de la Multiplication des pains et des poissons à Tabgha : A. M. SCHNEIDER, *Die Brotvermehrungskirche von Et-Tâbga*, Paderborn, 1934 pl. I ; CROWFOOT, *op.c.*, p. 74, fig. 15. Église Nord de Sbeita : Th. WIEGAND, *Sinai*, p. 76, fig. 89. Saints-Jean-et-Paul de Rome : Adriano PRANDI, *Il complesso monumentale della Basilica Celimontana dei SS. Giovanni e Paolo*, Rome, 1953, p. 459, fig. 98. Basilica Maiorum de Carthage : TESTINI, *op.c.*, p. 585, fig. 286. Premier état de l'église dite du prêtre Félix à Kélibia (cap Bon) (IVe s.) : J. CINTAS et N. DUVAL, *L'église du prêtre Félix* (région de Kélibia), *Karthago*, t. 9, 1958, p. 159, fig. 2 ; p. 161, fig. 3 ; p. 245, fig. 11 ; fig. 16. Henchir Tarlist : M. LABROUSSE, *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Éc. fr. de Rome*, t. 55, 1938, p. 227, fig. 1. Daphnousi en Locride : An. ORLANDOS, *Byzantion*, t. 5, 1929-1930, p. 208, fig. 1. Margarona près de Nicopolis : *BCH*, 1959, pp. 664-665 (avec un bassin). Hermione : STIKAS, *Πρακτικά*, 1955, pp. 236-240. Stobi : B. JOSIFOVSKA, *Stobi*, plan, n° 16 (avec une phiale contre le mur Ouest). Église secondaire d'El Bara : G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, pl. XII, 3. Église extra-urbaine d'El Hosn : *ibid*, pl. XII, 1 ; LASSUS, *Syrie*, dans le *DACL*, t. 15, col. 1885, fig. 11015.

(2) Ksejbé, église Est : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 174, fig. 79. Behyo, basilique de l'Est : TCHALENKO, pl. CXII. — Cf. en Palestine, l'église médiane de Sbeita : Th. WIEGAND, *Sinai*, p. 79, fig. 75.

(3) Église dite de Julianos à Oumm ej Djimal : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 26, fig. 9. Serjilla : LASSUS, p. 32, fig. 12. Bourj Haïdar :

soit de deux côtés (1), soit même de trois côtés (2). Ainsi par une évolution inverse de celle qui s'était opérée dans d'autres régions du bassin méditerranéen, la cour à portiques de la Syrie a-t-elle rejoint l'atrium simplifié.

Certaines églises syriennes avaient à l'Ouest une deuxième cour, avec ou sans portique (3).

5. Fonctions de l'atrium.

L'atrium servait aux ablutions rituelles (4), surtout au lavage des mains (5) et parfois des pieds (6), aux séances d'initiation des catéchumènes (7) et dans certaines basiliques à des commémorations funéraires (8). Les fidèles y trouvaient

Lassus, p. 175, fig. 81. Église secondaire d'El Bara : Tchalenko, pl. XII, 3. Qirqbize, 1er état : Tchalenko, pl. CIII. Ces portiques devaient servir à abriter les fidèles du soleil ou des intempéries: voir *infra*, p. 289, note 1.

(1) Babisqa, église Est : Lassus, p. 188, fig. 84. Khirbet Hass : Butler, *Architecture* ..., fig. 55. Orlandos, *Βασιλική*, p. 97, fig. 55. Behyo, basilique Ouest : Tchalenko, pll. XI et CXI. Qirqbizé, état du vie siècle : Tchalenko, pl. XIII. Cf. l'église Est d'Apollonia.

(2) Brad, basilique Nord : Tchalenko, pl. XI. Cf. à Gerasa, le 2e état de la cathédrale, l'église des Propylées et Saint-Théodore, l'église cruciforme de Caričin Grad et l'oratoire de la Sainte-Croix au Latran : *supra*, p. 281, n. 1 et 2.

(3) Cour avec portique : Khirbet Hass : Butler, *Architecture* ..., fig. 55 ; Orlandos, p. 97, fig. 55.

Cour sans portique : église secondaire d'El Bara : Tchalenko, pl. XII, 3.

(4) Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 4, 40. Synésius, *PG*, t. 66, col. 1501.

(5) Paulin de Nole, *Epist.* XXXII, 15. J. B. de Rossi, *Inscriptiones christianae Urbis Romae*, t. II, 1, pp. 80-81. Jean Chrysostome, *Homélie* 57, *De Neg. Petri*, *PG*, t. 59, col. 618 ; *Hom. 51, 4 in Matth.*, *PG*, t. 58, col. 515 ; *Homél. 3 in Epist. ad Eph.*, *PG*, t. 62, col. 28.

(6) Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 4, 39.

(7) Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 4, 40. C'est ce qui, joint à la facilité résultant d'installations hydrauliques communes ou solidaires, explique la liaison que l'on trouve plus d'une fois entre l'atrium et le baptistère.

(8) Ethérie, 37, 4-7 : Au Saint-Sépulcre, le Vendredi Saint les fidèles se massent dans l'atrium entre la basilique et le Sépulcre devant la Croix, pour entendre, de la 6e à la 9e heure, lire les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui se rapportent à la

sous les portiques un abri contre la pluie et la neige (1). Les plus grands pénitents, les *προσκλαίοντες* s'y tenaient pour implorer les fidèles (2). Selon M. Pallas (3) on y apportait les dons en espèce et l'on y célébrait l'orthros (composé de psaumes, d'hymnes, de prières et de lectures) avant la liturgie ; le clergé et les fidèles s'y seraient rassemblés pour former la procession de la Petite Entrée qui pénétrait dans l'église pour la messe.

6. Origine antique de l'atrium.

Répondant surtout à un souci d'effet monumental, l'atrium des églises chrétiennes trouve son origine dans la tradition des cours à portiques qui précédaient diverses constructions dans l'architecture antique. Il a un lointain ancêtre dans le palais de Tirynthe (4). Récemment Mme Jeanne Roux a montré que dans les tragédies grecques se déroulant devant un palais royal le décor représentait la porte d'entrée de la cour à portiques qui précédait le palais proprement dit (5).

Passion. — Les fidèles se groupaient aussi sans doute dans l'atrium de Béthanie pour la fête de la Résurrection de Lazare, le samedi précédant le dimanche des Rameaux, mais au témoignage d'Ethérie (29) ils étaient si nombreux qu'ils occupaient aussi tous les champs avoisinants. M. Paul LEMERLE (*Philippes*, p. 319) a attiré l'attention sur le passage de Choricius de Gaza (*Laud. Marc.*, II, 32) qui signale la célébration, à Saint-Étienne, de cérémonies en l'honneur du protomartyr dans l'atrium. Ce rôle de l'atrium comme lieu de rassemblement des fidèles pour des commémorations funéraires explique qu'il soit assez fréquent dans les basiliques funéraires ou cimétériales même dans des régions où il a tendance à manquer : Marusinac, Saint-Ménas, basilique dite Damous el-Karita (avec son martyrium tréflé à l'Ouest) et *Basilica Majorum* (ou des Saintes-Félicité-et-Perpétue) à Carthage, Saint-Victor de Marseille.

(1) CHORICIUS DE GAZA, *Laud. Marc.*, II, 32.

(2) GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, *PG*, t. 10, col. 1048 ; MATHIEU BLASTARÈS, *PG*, t. 145, col. 17.

(3) D. I. PALLAS, *Ἀρχαιολογικὰ - Λειτουργικά. Ἡ λειτουργικὴ χρησιμότης τοῦ αἰθρίου*, dans *Ἐπ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.*, t. 20, 1950, pp. 279-290.

(4) Tirynthe : Fr. MATZ, *Le monde égéen*, Paris, Buchet-Chastel, 1956, pl. 99.

(5) J. ROUX, *A propos du décor dans les tragédies d'Euripide. I. Le palais tragique*, dans *la Revue des Études grecques*, t. 74, 1961, pp.

A l'époque hellénistique on mentionnera l'exemple du Bouleutérion de Milet (1). La formule devait connaître un grand succès dans l'architecture d'époque impériale romaine, comme en témoignent les temples de Sérapis et des Fabri navales à Ostie (2), le grand temple de Baalbek (3), le temple C de Gerasa (4), la « Piazza d'Oro » de Tibur (5), la curie de Sabratha (6), la villa de Piazza Armerina (7), les thermes impériaux de Trèves (8). On peut alléguer le parallèle de

25-51. Mme Roux a allégué parmi les monuments figurés l'exemple d'une fresque de Boscoreale, inspirée d'un décor de théâtre, où est représentée une cour bordée de portiques : M. ROBERTSON, *La peinture grecque*, p. 117.

(1) W. B. DINSMOOR, *The Architecture of Ancient Greece*, Londres, 1950, p. 297, fig. 109.

(2) G. CALZA, *Scavi d'Ostia*, t. I, Rome, 1953, plan 1.

(3) Antonio FROVA, *L'arte di Roma e del Mondo romano*, Turin, 1961, pp. 750-751, figg. 638-639. La ressemblance avec certains ensembles paléochrétiens est frappante : temple et construction hexagonale sur un même axe de part et d'autre de la cour à portiques ; grand portique d'accès en haut d'un perron.

(4) KRAELING, *Gerasa*, plan XXII.

(5) Heinz KÄHLER, *Rom und seine Welt*, t. II, *Erläuterungen*, Munich, 1960, p. 284, fig. 111 (avec deux édifices de plan central sur un même axe de part et d'autre de la cour).

(6) FROVA, *op. c.*, p. 651, fig. 568. Renato BARTOCCINI, *La Curia di Sabratha*, dans les *Quaderni di Archeologia della Libia*, t. 1, Rome, 1950, p. 30, fig. 1, M. Jean Balty, qui prépare actuellement un important travail sur les curies, me signale aussi l'édifice du forum de Thuburbo Majus : Alfred MERLIN dans *Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et arts de Tunisie*, t. 7, 1922, pp. 31-32 et pl. I (en F du plan).

(7) KÄHLER, pp. 373-374, figg. 134-135 ; FROVA, p. 115, fig. 89.

(8) KÄHLER, p. 371, fig. 132 ; FROVA, p. 500, fig. 455. On pourrait évidemment pour situer dans son contexte l'origine antique de l'atrium chrétien rappeler d'une façon plus générale la faveur de la cour à péristyle dans l'architecture hellénistique et romaine et aussi certaines compositions où un temple est précédé d'un forum entouré de portiques (à Rome, Forum de César et Forum d'Auguste : C. RICCI, ANT. COLLINI et V. MARIANI, *Via dell'Impero*, Rome, p. 38 ; FROVA, p. 28, fig. 13. Forums d'Augusta Raurica et de Lugdunum Convenarum : FROVA, p. 490, fig. 446. Voir aussi le sanctuaire de Nemausus à Nimes : FROVA, p. 497, fig. 453).

plusieurs synagogues (1). Dans certaines églises les cours à portiques d'anciens édifices ont été remployées comme atrium : ainsi à l'église de la Vierge d'Éphèse (2) ou à la basilique de Mactar (3).

II. — L'ABSIDE (4)

Par le nombre infiniment plus considérable de monuments conservés, par la muliplicité des types et leur extension dans le temps et dans l'espace, l'abside pose aux historiens des formes architecturales des problèmes plus difficiles que l'atrium et je ne pouvais songer à les résoudre ni même à les poser tous ici. Sans me flatter non plus d'avoir toujours procédé à des dépouillements exhaustifs et y ayant même renoncé lorsque la surabondance des spécimens les rendait superflus, j'ai tenté surtout d'ébaucher des classements de

(1) C. WATZINGER, *Denkmäler Palästinas*, t. 2, pl. 15. L. ROBERT, *Inscriptions grecques de Sidé en Pamphylie* (*Epoque impériale et Bas-Empire*), dans la *Revue de phil., de litt. et d'hist. anc.*, t. 32, 1958, pp. 36-47 (inscription de la synagogue de Sidé — V^e/VIe s. — faisant état de l'aménagement d'une fontaine dans la cour : *ἐγένετον ἡ κρήνη σὺν τῷ μεσαύλῳ*).

(2) *Forschungen in Ephesos*, IV, 1, pp. 28-29, fig. 21 (dans l'ancien Mouseion).

(3) Gilbert CHARLES-PICARD, *Civitas Mactaritana* (= *Karthago*, t. 8, 1957), p. 99, fig. 6 (basilique reconstruite sous Septime Sévère pour abriter les réunions du Collegium juvenum et convertie en église sous les fils de Constantin).

(4) Comme bonnes mises au point sur des questions d'ensemble voir An. C. ORLANDOS, *Ἡ Βασιλική*, *Ζ'. Ἡ κόγχη τοῦ ἱεροῦ*, pp. 206-224. P. TESTINI, *Archeologia cristiana*, pp. 582-586. A. M. SCHNEIDER, *Apsis*, dans le *Reallexikon für Antike und Christentum*, t. I, coll. 571-573. G. BECATTI et G. MATTHIAE, *Abside*, dans l'*Enciclopedia dell' arte antica*, t. I, pp. 6-7. J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, pp. 56-66. J. B. WARD PERKINS et R. G. GOODCHILD, *The Christian Antiquities of Tripolitania*, dans *Archaeologia*, t. 95, 1953, pp. 61-64. J. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, pp. 66-68. G. MILLET, *L'école grecque dans l'architecture byzantine*, Paris, 1916, pp. 180-201. Il n'y a rien à retenir des vues aventureuses de J. STRZYGOWSKI, *L'ancien art chrétien de Syrie*, Paris, 1936, pp. 61-62, qui, sur ce point comme sur bien d'autres, a contribué à fourvoyer nos études par son absence de rigueur.

manière à faire quelque peu progresser une typologie de nature à aider ceux qui s'emploient à définir des écoles régionales et à suivre des filiations et des traces d'influences. Puisse aussi cet essai de mise en ordre du « matériel » servir éventuellement à de nouvelles recherches sur l'histoire de la liturgie qui combineraient de façon plus étroite qu'on ne l'a parfois fait les données des textes et celles de l'archéologie.

1. Nom.

Nous appelons abside un élément d'architecture, généralement de plan semi-circulaire (du moins intérieurement), surmonté d'une voûte en cul-de-four ou quart de sphère, qui formait une sorte de niche de grandes dimensions. D'ordinaire l'abside s'ouvrait sur l'intérieur d'un édifice mais il en était d'isolées. Les Grecs de la Basse Antiquité et du Moyen Age désignaient cet élément sous le nom de *κόγχη* (1), vraisemblablement d'après la coquille qui si souvent avait décoré la voûte des niches dans l'architecture d'époque impériale romaine. Mais il leur arrivait aussi d'employer à cet effet des périphrases (2). Le mot *ἁψίς* était pris dans le sens d'arc (3).

Les Latins appelaient l'abside *concha* (4), *tribunal* (d'après l'usage du temps du paganisme) (5), *exedra* (6) et surtout *apsis*, *absis* ou *absida* (7).

2. L'abside dans l'architecture romaine.

Les architectes romains soucieux de produire à l'intérieur de leurs bâtiments des effets d'allure parfois assez théâtrale

(1) Paul le Silentiaire, *Ἔκφρασις* ..., vers 359. Evagrius, *Hist. eccles.*, IV, 31. Malalas, *Chronogr.*, 339, 1. Germanos, *PG*, t. 98, col. 388 B-C.

(2) Procope, *De Aedificiis*, I, 1, 31. Chorcius de Gaza, *Laudatio Marciani*, I, 26-27.

(3) Choricius de Gaza, *op.c.*, 25-26.

(4) Paulin de Nole, *Epist.*, XXXII, 12.

(5) Prudence, *Perist.*, XI, 225.

(6) D. Mallardo, *L'« exedra » nella basilica cristiana*, dans la *Rivista di archeologia cristiana*, t. 22, 1946, pp. 191-211.

(7) Paulin de Nole, *Epist.* XXXII, 16, 17.

et enclins aux jeux de lignes courbes, aussi bien en plan qu'en élévation, avaient compris le parti qu'ils pouvaient tirer de l'abside pour mettre en valeur un objet, une statue ou un personnage. Aussi en firent-ils même un emploi plus large qu'on ne l'avait cru au début de ce siècle lors des débats sur la parenté entre la basilique romaine et la basilique chrétienne. Il suffit pour s'en convaincre de consulter, par exemple, le précieux répertoire de plans, de coupes et de photographies que constitue l'illustration de l'ouvrage fondamental de M. Luigi Crema sur l'architecture romaine (1).

Du IIe siècle avant notre ère jusqu'au Bas Empire l'abside servit à abriter des vasques, des fontaines ou des bassins dans des nymphées ou dans des *cubicula* d'agrément (2) et surtout dans des thermes (3). Dans les basiliques publiques

(1) L. CREMA, *L'architectura romana*. Turin, 1959.

(2) L. CREMA, p. 123, fig. 113 (Nymphée de la villa près du couvent de S. Antonio à Tivoli, milieu du Ier siècle avant notre ère) ; p. 241, fig. 256 (*cubiculum* d'agrément des jardins de Mécène).

(3) L. CREMA, p. 72, fig. 78 et 79 (thermes du forum et thermes de Stabies à Pompéi ; IIe et Ier siècles avant notre ère) ; p. 186, fig. 183 (Baies, thermes de Mercure) ; p. 289, fig. 326 (thermes de Titus à Rome) ; p. 405, fig. 493 (thermes de Trajan à Rome) ; p. 407, fig. 496 (grands et petits thermes de la villa d'Hadrien à Tivoli) ; p. 408, fig. 497 (thermes près du forum d'Ostie) ; fig. 498 (thermes d'Antioche) ; p. 410, fig. 500 (thermes de Sainte-Barbara à Trèves), fig. 502 (grands thermes de Leptis Magna), fig. 503 (grands thermes de Cherchel) ; p. 414, fig. 506 (thermes près de l'Hurmei Tepe à Milet) ; p. 415, fig. 507 (grands thermes de Cyrène) ; figg. 508 et 509 (thermes de Faustine à Milet) ; p. 533, fig. 698 (thermes de Caracalla à Rome) ; p. 534, fig. 700 (thermes de Sévère Alexandre à Rome) ; p. 537, fig. 702 (thermes de Timgad) ; p. 538, fig. 705 (thermes de Heerlen), fig. 706 (thermes maritimes de Leptis Magna), fig. 707 (thermes du castellum de Niederbieber), fig. 709 (grands thermes méridionaux de Timgad) ; p. 589, fig. 779 (thermes de Brâd), fig. 780, (thermes de Constantin à Rome) ; p. 590, fig. 781 (thermes impériaux de Trèves). Retenons encore pour prendre un site qui devait avoir une réelle importance du point de vue de l'archéologie chrétienne les grands thermes de Salone : *Forschungen in Salona*, I, pp. 109-118. On sait depuis les belles et fécondes recherches de M. Henri STERN (*Origine et débuts de la mosaïque murale*, dans *Études d'archéologie classique*, t. II, 1959, pp. 101-121) comment les voûtes des niches et des absides des nymphées et des thermes avaient favorisé l'essor de la mosaïque murale, appelée à faire miroiter les reflets de leau. C'est l'un des nombreux points où l'art romain a préparé les voies à l'art paléochrétien et byzantin.

et plus encore celles des palais impériaux ou des résidences privées, une abside placée parfois sur un long côté (1) mais plus souvent à l'extrémité du grand axe du rectangle (2)

(1) On en trouve une amorce dans la basilique de Cosa, dès le premier quart du Ier siècle avant notre ère : F. E. BROWN, *Memoirs of the American Academy in Rome*, t. 20, 1951, p. 72, fig. 66. Exemples plus caractéristiques : basilique judiciaire de Sabratha au début de l'Empire : J. B. Ward PERKINS et R. GOODCHILD, *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 7, fig. 2. Basilique construite par Vitruve à Colonia Iulia Fanestri et connue uniquement par la description qu'en donne cet auteur (V, 1, 6-10 ; plan reconstitué dans *Enc. arte ant.*, t. 2, p. 4, fig. 10, 4 ; *Reall. für Ant. und Christ.*, t. 1, coll. 1027-1028, fig. 27, 2). Silchester et Alesia : L. CREMA, p. 372, fig. 438 et 439 (ces deux basiliques ont en outre une abside sur chacun des petits côtés). Lopodunum : H. MYLIUS, *Germania*, t. 30, 1952, pp. 56-69, figg. 1 et 3 à 9 (première moitié du IIIe siècle). Basilique de Maxence après le remaniement de Constantin : L. CREMA, p. 157, fig. 154.

(2) Basilique du « Césareion » ou forum de Cyrène : L. CREMA, p. 162, fig. 162 (époque d'Auguste ou de Tibère mais remaniement sous Hadrien vers 120) ; J. B. Ward PERKINS, *Papers of the British School at Rome*, N.S., t. 13, 1958, p. 139, fig. 1. Basilica Iovis au Palais des Flaviens sur le Palatin : G. LUGLI, *Roma antica*, pp. 488 et 490, fig. 148 ; Ant. FROVA, *Arte di Roma*, p. 68, fig. 56. Londres : G. HOME, *Roman London*, Londres, 1948, pp. 179-183 (une abside sur chaque petit côté ; époque flavienne). Basilique Ulpia : L. CREMA, p. 156, fig. 153 (inaugurée en 112 ; comporte également une abside sur chaque petit côté). Augusta Raurica, Silchester, Alesia, Kempten : L. CREMA, p. 372, figg. 437, 438, 439 ; p. 518, fig. 678. Porto : A. LANCIANI, *Mon. dell'Inst.*, t. 8, 1864-1868, pl. XLIX ; ORLANDOS, *Βασιλική*, fig. 37. Timgad : L. CREMA, p. 372, fig. 439 (sous Trajan, antérieure à 138). Tivoli : *Reall. für Ant. und Christ.*, t. 1, coll. 1227-1228, fig. 27, 7. Kremna (époque d'Hadrien) : K. G. LANCKORONSKI, *Städte Pamphyliens und Lykiens*, II, plan p. 161 ; ORLANDOS, p. 64, fig. 36 ; M. BALLANCE, *Papers of the Br. Sch. at R.*, 1958, p. 169, fig. 12. Aspendos : L. CREMA, p. 372, fig. 441. Doclea : L. CREMA, p. 361, fig. 423. Carnuntum : R. SCHULTZE, *Basilika*, pp. 52 et suiv., fig. 38. Palais du procurateur de Trèves : H. EIDEN, *Ausgrabungen im spätantiken Trier*, dans *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin, 1958, p. 350, fig. 6 ; *Die Basilika in Trier*, Trèves, 1956, pp. 35-38, fig. 7. Basilique érigée sous Septime Sévère à Leptis Magna : J. B. Ward PERKINS, *Journal of Rom. St.*, t. 38, 1948, pp. 59 et suiv., fig. 6 ; *Enc. arte ant.*, t. 2, p. 10, fig. 22 ; *Reall. für Ant. und Christ.*, t. 1, coll. 1229-1231, fig. 28, 13 ; coll. 1237-1238, fig. 31. Palais du Dux Ripae à Doura-Europos : *Excavations at Dura-Europos, Preliminary Report of the Ninth Season of Work 1935-1936*, Part III, New Haven, 1952, pp. 19-20, fig. 7 ; pp. 78-79. Piazza Armerina : G. V. GENTILI, *Villa imperiale di Piazza Armerina*, plan h. t., nº 30 ; Ant. FRO-

marquait d'ordinaire l'endroit où siégeaient le préteur, l'empereur ou le maître de maison pendant les audiences qu'ils accordaient. L'abside qui attirait le regard dès l'entrée faisait ainsi ressortir la destination à laquelle l'édifice était affecté et soulignait la prééminence du personnage qui y trônait. Dans ces absides on pouvait aussi célébrer le culte impérial.

Les absides ont d'ailleurs été fréquemment employées dans des salles ou des bâtiments à destination religieuse : laraires dans les maisons, lieux de réunion de confréries, sanctuaires du culte impérial, temples de divinités nouvelles et orientales plus souvent que de divinités classiques (1). Des

va, *Arte di Roma*, p. 115, fig. 89 ; L. Crema, p. 607, fig. 805. Spalato : F. Bulic, *Kaisers Diokletians Palast*, Zagreb, 1929, p. 61 ; *Reall. für Ant und Christ.*, t. 1, coll. 1229-1230, fig. 28, 5. Basilique de Maxence dans son premier état : L. Crema, p. 157, fig. 154. Trèves : L. Crema, p. 782, fig. 767 ; *Die Basilika in Trier*, Trèves, 1956, figg. 4 à 6. Sabratha : J. B. Ward Perkins et R. Goodchild, *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 7, fig. 2.

(1) Cf. A. W. van Buren, *L'abside nei templi romani*, dans les *Atti del IV° Congresso naz. di Studi romani*, II, 1938, pp. 134-137. Laraire de la Villa des Mystères à Pompéi : L. Crema, p. 233, fig. 248, de la Villa rustica Aselli près de Boscoreale et de la Villa des Papyri à Herculanum : L. Crema, p. 236, figg. 249 et 251. Basilique de la Porte Majeure : L. Crema, p. 241, fig. 257. Baccheion d'Athènes : W. Dörpfeld, *Ath. Mitt.*, 20, 1895, pl. IV ; Orlandos, *Βασιλική*, p. 68, fig. 40. Sacella du sanctuaire d'Esculape construit par la IIIe Légion Auguste à Lambèse sous Marc Aurèle et Lucius Verus : L. Crema, p. 383, fig. 455. Scholae du praetorium de Lambèse : L. Crema, p. 355, fig. 413. Praetorium de Palmyre sous Dioclétien : Wiegand, *Palmyra*, p. 101, figg. 129-130 ; A. von Gerkan, *Berytus*, t. 2, 1935, pl. XII et D. Schlumberger, *ibid.*, pp. 149-167, pl. LIV. (Sur la question des salles à abside dans les praetoria, voir H. Lorenz *Untersuchung zum Prätorium*, pp. 95-98, 109-110). Pesch (en Rhénanie ; sanctuaire des Matronae Vacallinehae) : R. Schultze, *Basilika*, p. 62, fig. 44 ; *Reall. für Ant. und Christ.*, t. 1, fig. 27, 9 et fig. 32, 4 ; L. Crema, p. 581, fig. 765 (après 330). Temple de Venus Vincitrix au théâtre de Pompée : L. Crema, p. 176. Pompéi, édifice d'Eumachia (dédié à la Concordia Augusta et à la Pietas) et temple de la Fortuna Augustea : A. Maiuri, *Pompéi* (collection des Itinéraires des Musées et Monuments de l'Italie), figg. 3 et 11. Temples de Mars Ultor au Forum d'Auguste, du Divin Trajan au Forum de cet empereur, de Minerve au Forum de Nerva : L. Crema, p. 156, fig. 153. Cellae adossées de Vénus et de Rome dans le temple édifié sous Hadrien et reconstruit par Maxence après l'incendie de Carinus : L. Crema, p. 585, figg. 773 et 774. Sanctuaire des dieux égyptiens au

absides furent aussi aménagées dans des colombaria (1).

Il n'est donc pas surprenant que, dès le IIIe siècle, des Chrétiens aient muni d'une abside des édifices de culte (2) ou des mausolées (3).

macellum de Pouzzoles : L. CREMA, p. 178, fig. 314. Temple d'Esculape à Lambèse : L. CREMA, p. 383, fig. 455. Temples latéraux du Capitole de Sufetula-Sbeitla : L. CREMA, p. 383, fig. 457. Tychaion d'Es-Sanamein : J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, p. 64, fig. 33. Sacellum de Rahle (en Syrie, dans la région méridionale de l'Hermon, IIe siècle) : L. CREMA, p. 393, fig. 472. Temple C de Gerasa : KRAELING, *Gerasa*, pl. XXII. Mouseion d'Éphèse : *Forsch. in Ephesos*, IV, 1, pp. 16-17, fig. 3. Pythion de Gortyne (dans son remaniement du IIe siècle, où furent ajoutées l'abside et les colonnades intérieures) : ORLANDOS, p. 68, fig. 41 ; *Reall. für Ant. und Christ.*, t. I, fig. 28, 4 (il est possible que certains éléments soient seulement d'époque chrétienne : M. GUARDUCCI, *Inscriptiones creticae*, IV, 1950, pp. 5-6). Sérapeion de Rome : L. CREMA, p. 523, fig. 682 (règne de Caracalla). Sanctuaire syrien du Janicule : P. GAUCKLER, *Le sanctuaire chrétien du Janicule*, Paris,1912, p. 222, pl. 35 et p. 264, pl. 51 ; E. WILL, *Le ou les sanctuaires du Janicule*, dans *Syria*, 26, 1949, pp. 161-168. Parmi les édifices disparus on mentionnera la *Basilica Crepereia*, sanctuaire des Luperques, construite à la fin du IIIe siècle, découverte en 1613 et détruite aussitôt mais connue par les dessins qui en ont été exécutés : R. LANCIANI, *Bull. Comm. arch. communale di Roma*, 46, 1920, pp. 73-76 ; G. BOVINI, *Felix Ravenna*, 1954, p. 18 ; *Reall. für Ant. und Christ.*, I, fig. 32, 1. On peut maintenant ajouter à cette liste une synagogue à abside, à Ostie : N. DUVAL, *L'information d'histoire de l'art*, 1962, p. 15, n. 3 ; T. HACKENS, *L'Antiquité classique*, 30, 1961, p. 506, n. 108. Pour les *mithraea* voir CIL, III, 1096 ; Fr. CUMONT, *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 64 et II, p. 348 ; PIETRANGELI, *Il Mitreo del Palazzo dei Musei di Roma*, p. 20, fig. 4 ; D. MALLARDO, *Riv. arch. crist*, t. 22, 1946, pp. 194-196.

(1) L. CREMA, p. 263, figg. 295 et 296 (columbarium dit de Pomponius Hylas, en usage de l'époque de Tibère jusqu'à la fin du IIe s. et columbarium des affranchis d'Auguste).

(2) Une abside fut ajoutée au IIIe siècle à l'édifice du culte chrétien, aménagé à l'emplacement de la future église de Saint-Pierre-aux-Liens : G. MATTHIAE, *S. Pietro in Vincoli*, Rome, 1960, pp. 10-15, fig. 1. D'après les Actes de Théodote d'Ancyre, martyrisé sous Dioclétien en 303, le saint, au temps de la persécution, s'était prosterné pour prier, à l'extérieur, auprès de l'abside du martyrion des Patriarches, fermé par les païens (*Acta Sanctorum*, 18 mai, ch. II, 16).

(3) Mausolée construit dans la deuxième moitié du IIIe siècle auprès de la Memoria des Apôtres in Catacumbas : Francesco TOLOTTI, *Memorie degli Apostoli in Catacumbas*, Vatican, 1953, pp. 193-212.

3. L'abside dans l'architecture paléochrétienne.

A. Dans l'architecture religieuse.

a) Au chevet des églises et des baptistères

1°) *Le plan.*

Les basiliques du IVe siècle étaient en général pourvues sur l'un de leurs petits côtés d'une abside incurvée saillante, un peu moins large que la nef centrale, sur laquelle elle ouvrait par l'arc triomphal (1). Devant l'abside s'étendait le sanctuaire — ou *βῆμα* — réservé à l'évêque et aux prêtres et dans lequel était placé l'autel.

Les églises de plan basilical sans abside sont, tout compte fait, assez rares. Ce sont dans l'ensemble de modestes constructions généralement à une seule nef, que l'on rencontre surtout en Syrie (2), en Algérie et en Tunisie (3). Dans les

(1) Sur le problème de l'orientation des absides voir ORLANDOS, t. I, pp. 84-98 ; TESTINI, *Archaeologia*, pp. 561-562 ; J. B. WARD PERKINS et R. GOODCHILD, *Archaeologia*, 95, 1953, pp. 61-62 ; J. LASSUS, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, pp. 96-99 ; P. LEMERLE, *Philippes et la Macédoine orientale*, pp. 284-285. Comme on sait, un certain nombre des fondations de Constantin (Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre, le Saint-Sépulcre) et quelques grandes basiliques du IVe siècle (Tyr, Sainte-Pudentienne, Sainte-Marie-Majeure sans doute par fidélité à la première construction) avaient leur abside à l'Ouest. Il en est de même des basiliques de Tripolitaine et de plusieurs de celles de l'Afrique proconsulaire avant les fortes influences byzantines du VIe siècle postérieures à la reconquête de Justinien. L'orientation des absides vers l'Est, compte tenu de déviations vers le Nord ou vers le Sud, déjà prédominante au IVe siècle, s'est imposée au VIe.

(2) J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 57. G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, t. I, pp. 296, 337 et pl. XIII (ce type est bien représenté dans la montagne de la Syrie du Nord au IVe siècle et aux aux siècles suivants). BUTLER, *Early Churches*, p. 76, fig. 77 (Banakfour) ; p. 147, fig. 157 (Bourj ed Deirouni) ; p. 148, fig. 158 (Qasr Iblisou).

(3) ST. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 136 ; p. 172, n° 16 (Henchir el Atech) ; pp. 200-201, n° 54 (Henchir Guellil) ; pp. 314-316, n° 156, fig. 146 (chapelle de Timgad) ; pp. 333-337, n° 160, fig. 151 (chapelle de l'évêque Alexandre à Tipasa). P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, pl. XIV (Haïdra, petite église au N.-E. du monument aux niches).

territoires relevant de la Métropole d'Aquilée, la formule a cependant été en faveur aussi bien pour de grands édifices que pour des bâtiments de dimensions plus réduites (1). Sans doute ces églises sans abside s'inscrivent-elles dans la tradition de la *domus ecclesiae*. Mais l'existence parmi les plus anciennes basiliques paléochrétiennes d'édifices à abside, comme Saint-Jean de Latran, le Saint-Sépulcre, l'église de Tyr, et la très large prédominance de ce type dans l'architecture religieuse du IVe siècle, prouvent bien qu'il n'y a pas lieu d'accepter les vues du regretté E. Dyggve, pour qui la basilique chrétienne à abside aurait résulté de l'addition d'une abside du culte funéraire au rectangle de la *domus ecclesiae* (2).

(1) Aquilée : oratoire de la fin du IIIe siècle, agrandi par l'évêque Théodore (308-319) sans l'adjonction d'une abside, et église Sud (Catéchuménion ?) construite par le même prélat : G. Brusin et P. L. Zovatto, *Monumenti paleocrtistiani di Aquileia e di Grado*, Udine, 1957, pl. III-IV, V ; basilique Nord élevée à la fin du IVe siècle sur les ruines de l'oratoire, détruit peu de temps après Constantin II (337-340) : *ibid.*, pll. VI, VIa ; basilique élevée à la fin du Ve siècle sur l'emplacement de l'église Sud détruite par Attila : *ibid.*, pl. VII ; premier état de la basilique de la propriété Tullio au faubourg de Beligna près d'Aquilée : *ibid*, p. 290, fig. 112 (deuxième moitié du IVe siècle ; mais cette basilique ayant été endommagée elle aussi par l'incursion d'Attila, celle que l'on réédifia à sa place, dans la seconde moitié d Ve siècle, comporta une abside semi-circulaire, d'un type un peu particulier, sur laquelle nous aurons à revenir : *ibid.*, p. 294, fig. 113a, pl. VIII). — Grado, 1er état de la basilique de Sainte-Marie (IVe s.) : Brusin et Zovatto, pp. 423-425. — Poreč (Parenzo) : Milan Prelog, *Poreč*, Belgrade, 1957, p. 117, fig. 221 (oratoires du IVe siècle), fig. 222 (basilique préeuphrasienne du Ve siècle). Pola, basilique A (IVe s.) et basilique B (Ve s.) : M. Mirabella Roberti, *Indagini sul Duomo di Pola*, dans *Riv. arch. crist.*, t. 23-24, 1947-1948, pp. 209-229, pl. I. Pour la diffusion de ce type dans les territoires de la Métropole d'Aquilée : G. Brusin et P. Zovatto, *Mon. pal. di Aquileia e di Grado*, pp. 424-425 ; Gian Carlo Menis, *La basilica paleocristiana nelle diocesi settentrionali della Metropoli di Aquileia*, Vatican, 1958, spécialement pp. 203-207 ; R. Egger, *Frühchristliche Kirchenbauten in südlichen Norikum*, Vienne, 1916, pp. 110-123.

(2) Pour l'abondante bibliographie relative à cette question — exposés de Dyggve et réfutations de ses confrères — voir Ch. Delvoye, *Recherches récentes sur les origines de la basilique paléochrétienne*, dans l'*Annuaire d l'Institut de philologie et d'histoire orientales et*

Il convient en outre de distinguer de ce groupe d'églises sans abside les basiliques au chevet tripartite fermé extérieurement dont nous aurons à reparler plus loin.

En raison même du rôle que l'on avait pris l'habitude de lui faire jouer dans la célébration de la liturgie eucharistique, l'abside fut adoptée dans le type des édifices de plan central, où elle avait été d'abord absente (1). En Arménie, dans la rotonde de Saint-Grégoire l'Illuminateur à Zwarthnotz (fig. 13), une abside fermée par un mur plein fut élevée pour constituer le sanctuaire entre les piliers de l'Est au lieu d'une de ces colonnades en hémicycle qui s'incurvaient sur les trois autres côtés entre les piliers (2).

Ces mêmes nécessités liturgiques expliquent encore pourquoi la conversion de temples païens en églises entraîna presque toujours la construction d'une abside (3). Il arriva éga-

slaves de l'Université Libre de Bruxelles, t. 14, 1954-1957, pp. 212-216 et plus récemment l'excellente mise au point de N. DUVAL, *Les origines de la basilique chrétienne*, dans *L'Information d'histoire de l'art*, t. 7, 1962, pp. 1-19, spécialement pp. 16-17.

(1) *Octogones sans abside* : Sanctuaire de l'Ascension au Mont des Oliviers (IVe siècle) : J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 107, fig. 45 ; L. VOELKL, *Römische Quartalschrift*, t. 56, 1961, p. 103, fig. 10. Martyrion d'Hierapolis de Phrygie (début du Ve siècle) : P. VERZONE, *Cahiers archéologiques*, t. 8, 1956, p. 47, fig. 10 et *Palladio*, 1960 p. 3, fig. 3. *Octogones avec abside* : Tombeau de la Vierge à Jérusalem (Ve siècle) et Sanctuaire du Mont Garizim (Ve siècle) : LASSUS, *Sanctuaires*, pp. 107 et 108, figg. 46 et 47. Pour d'autres exemples et des considérations générales sur la question, voir J. LASSUS, *op.c.*, pp. 139-143, 158-159. On peut ajouter maintenant l'important octogone fouillé par M. St. Pélékanidès à Philippes (*Τὸ Ἔργον τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ 1960*, Athènes, 1961, p. 81, fig. 96 ; *BCH*, t. 85, 1961, p. 828, fig. 3) Mentionnons encore des octogones ou des édifices polygonaux à abside en Lycaonie, à Ulu Bunar (J. STRZYGOWSKI, *Kleinasien*, p. 91, fig. 64) et dans la région de Bin Bir Kilisse : W. M. RAMSAY et G. L. BELL, *The Thousand and One Churches*, Londres, 1909, p. 94, fig. 55 et p. 103, fig. 63 = STRZYGOWSKI, *op.c.*, p. 141, fig. 108 et p. 108, fig. 76. Rotonde à abside à Beth-Shan : J. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 100, fig. 20.

(2) J. STRZYGOWSKI, *Baukunst der Armenier*, p. 113, fig. 112. S. DER NERSESSIAN, *Armenia and the Byzantine Empire*, Cambridge, 1947, p. 69, fig. 6.

(3) Fr. W. DEICHMANN, *JDAI*, t. 54, 1949, pp. 105-136.

lement que l'on ajoutât une abside dans une église, de plan rectangulaire, qui en avait été d'abord dépourvue (1).

C'est aussi parce que l'évêque avait coutume de trôner dans l'abside que l'on munit de cet élément bon nombre de baptistères de plan allongé ou de plan central (2). Lorsque l'abside s'ouvrait sur un côté de la salle où se trouvait la piscine, l'évêque y présidait au baptême. Quand elle donnait sur une pièce voisine de cette salle, l'évêque y siégeait pour y conférer l'onction du chrême.

L'abside était quasi toujours placée sur l'un des petits côtés de l'église. On rencontre cependant des absides élevées sur l'un des longs côtés dans le Hauran (3), dans des couvents du Tur Abdin (4) et même à Trèves (5). La formule

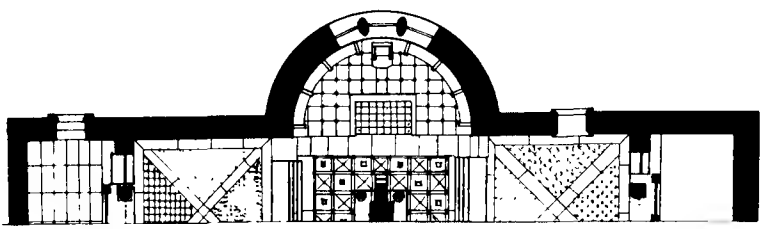

FIG. 12. — Basilique A de Philippes.

(1) Ainsi, à la fin du IVe siècle ou au Ve siècle, à Sainte-Marie de Grado : BRUSIN et ZOVATTO, *op.c.*, p. 424, fig. 15 ; p. 425.

(2) Voir de très nombreux exemples dans le précieux recueil systématique de plans publié par M. A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, Paris, 1962. Cf. aussi les observations de P. LEMERLE, *Philippes*, pp. 342, 439-442. Il est assez révélateur qu'une abside ait été considérée comme indispensable à la transformation en baptistère d'une travée du temple pharaonique d'Es-Sebua en Nubie : KHATCHATRIAN, *op.c.*, p. 1, fig. 2.

(3) J. LASSUS, *Sanctuaires*, pp. 53 et 57.

(4) Ugo MONNERET DE VILLARD, *Le Chiese della Mesopotamia*, Rome, 1940, fig. 53 (Qartamin), 57 (Mary Yaqub), 61 (église de al 'Adra à Hah).

(5) Th. KEMPF, *Frühchristliche Funde und Forschungen in Deutschland*, dans les *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne*, p. 68 et p. 69, fig. 4 ; F. KUTZBACH, *Ausgrabungen auf den altchristlichen Friedhöfen Trier*, dans la *Trierer Zeitschrift*, t. 7, 1932, pp. 199-201, pl. XVIII, 1.

avait été connue dans l'architecture romaine, où elle semble avoir été au début la plus fréquente pour les basiliques.

L'abside de contour semi-circulaire (fig. 12) est la plus largement répandue. Elle s'est maintenue jusqu'à la fin de l'art byzantin. Plusieurs églises de la région de Bin bir Kilisse en Lycaonie offrent des exemples d'un plan un peu

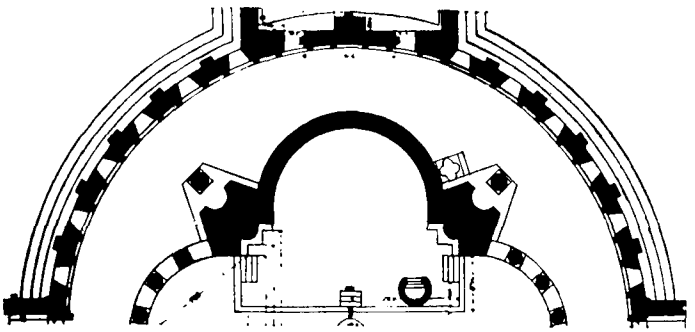

FIG. 13. — Saint-Grégoire l'Illuminateur à Zwarthnotz.

particulier en semi-ellipse ou anse de panier (fig. 14) (1). En revanche, les constructeurs des provinces qui composaient les territoires actuels de l'Algérie et de la Tunisie ont volontiers tracé des absides en arc surhaussé comportant des murs rectilignes avant l'hémicycle (fig. 15) (2) : cette formule offrait le double avantage de donner à l'abside une plus grande

(1) Cf. par exemple W. M. RAMSAY et G. L. BELL, *The Thousand and One Churches*, p. 43, fig. 3 ; p. 70, fig. 30 ; p. 144, fig. 110 ; p. 168, fig. 130, n° 83. On incline maintenant à abaisser la chronologie de ces églises et à les dater du VIIe au Xe siècle : cf. VERZONE, dans *Enciclopedia universale dell'arte*, t. II, coll. 648-649.

(2) St. GSELL, *Les monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 137, n. 3, avec de très nombreux exemples dans l'illustration de la suite du recueil. Hippone, grande basilique : Erw. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone*, p. 24, fig. 2. *Tunisie* : P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, pll. X (Segermes), XII (Sbeitla), XVI (Tabarka), XX et XXI (grande basilique de Feriana), XXV (Feriana, basilique sur l'Oued el Mamoura). G. LAPEYRE, *La Basilique chrétienne de Tunisie*, dans *Atti del IV Congr. intern. di archeol. crist.*, I, p. 180, fig. 2. En Tripolitaine signalons un exemple à Tebedut : J. B. WARD PERKINS et R. GOODCHILD, *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 68, fig. 30.

superficie et de faire servir les murs rectilignes de contreforts aux poussées de la voûte en cul-de-four. On connaît aussi quelques exemples de ce type d'abside en Syrie (1), en Crimée (2) et en Espagne (3).

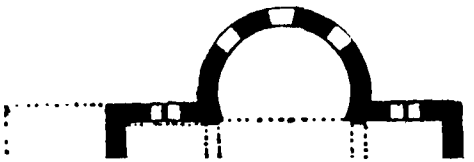

FIG. 14. — Bin bir Kilisse. Église n° 1.

A partir du ve siècle on construisit des absides qui, tout en gardant intérieurement leur tracé semi-circulaire, présentaient extérieurement un contour polygonal. Notre éminent con-

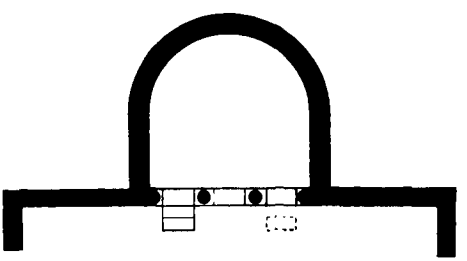

FIG. 15. — Tigzirt. Chapelle funéraire.

frère M. Paolo Verzone, qui unit à la compétence de l'archéologue celle de l'architecte, a fait observer que l'adoption de cette nouvelle formule devait être due au désir d'obtenir un toit pyramidal qui convînt mieux qu'un toit conique à la mise en place des tuiles rectangulaires (4). Mais il n'est pas

(1) Église Sud-Ouest d'Oumm ej-Jimâl : BUTLER, *Early Churches* p. 44, fig. 42 ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 61, fig. 31. Martyrium de Saint Élie à Ezra (542) : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 148, fig. 64.

(2) Église hors les murs de Chersonèse : KHATCHATRIAN, *op.c.*, p. 14, fig. 103.

(3) Tarragone, basilique de la nécropole de San Fructuoso : Pedro DE PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, pl. VIII, 1.

(4) *Le absidi poligonali del IV e V secolo*, dans les *Akten zum III Internationalenkonrgess für Mittelalterforschung*, Olten et Lausanne, 1954, pp. 35-40.

impossible qu'ait joué aussi un souci de rythme, d'élégance et même de faste dans l'aspect extérieur de ces absides. La multiplication des fenêtres rendue possible par la présence

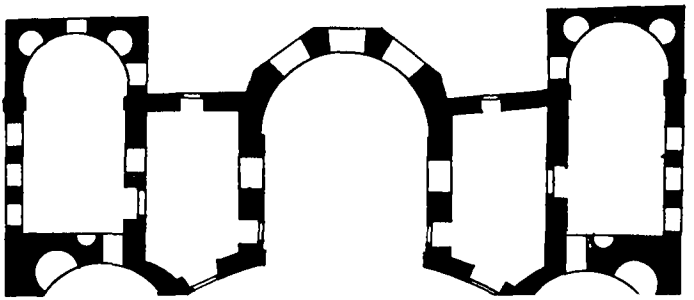

FIG. 16. — Bosra. Église des Saints-Serge, Bacchus et Léontius.

d'un assez grand nombre de pans permettait d'obtenir d'assez heureux effets d'animation des masses architecturales.

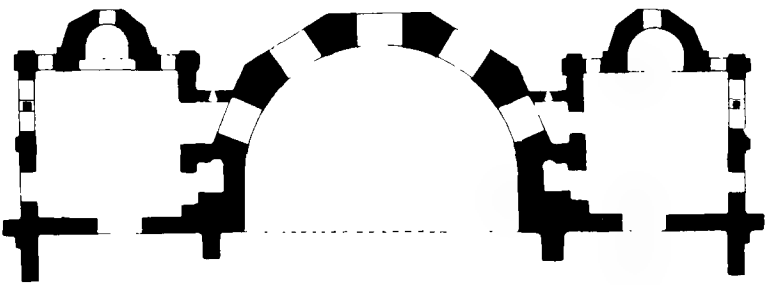

FIG. 17. — Saint-Apollinaire in Classe.

On connaît ainsi des absides à sept plans (figg. 16 et 17) (1) qui, parfois même, dans le haut passent à neuf pans (fig. 45) (2).

(1) Cathédrale de Bosra : J. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 38, fig. 7 (512-513). Ravenne, Saint-Victor : R. FARIOLI, *Ravenna paleocristiana scomparsa*, p. 90, fig. 33 et p. 94, fig. 36 (ve siècle, règne d'Honorius ? la date est controversée) ; Saint-Jean l'Évangéliste : R. FARIOLI, p. 117 (régence de Galla Placidia). Grado, première église à l'emplacement de la future Sainte-Euphémie : BRUSIN et ZOVATTO, p. 459, fig. 35 et p. 468, fig. 43 (fin du IVe s. ou première moitié du Ve). Ravenne, Saint-Apollinaire-in-Classe ; M. MAZZOTTI, *La Basilica di Sant'Apollinare in Classe*, pl. I-V ; R. FARIOLI, p. 19, fig. 7 (consacrée le 9 mai 549).

(2) C'est le cas à Saint-Jean l'Évangéliste de Ravenne, où il y eut, semble-t-il, un repentir en cours d'exécution (R. FARIOLI, p. 117). La fig. 45 sera reproduite dans la suite de cet article.

Dans quelques églises les pans de l'abside étaient en nombre pair : six (fi . 21) (1), quatre (fig. 22) (2) ou même seulement deux (fig. 23) ( ). Dans ce cas le milieu de l'abside, à l'extérieur, au lieu de présenter un plan uni, montrait un angle aigu. La formule ne semble avoir été pratiquée que tardivement, à partir du milieu du VIe siècle.

La faveur devait aller bien davantage aux absides à cinq et surtout à trois pans, les plus adéquates à la construction d'un toit à tuiles rectangulaires. Du point de vue esthétique elles unissaient à l'équilibre et à l'harmonie de la composition architecturale la vigueur et la franchise des accents mieux

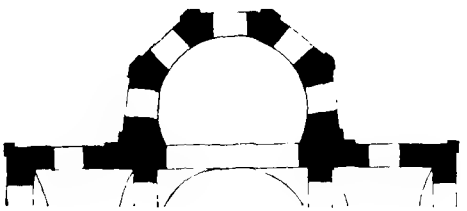

FIG. 18. — Tomarza. Élgise de la Vierge.

que ne l'avaient fait les absides au nombre de pans plus élevé, qui restaient plus proches du demi-cercle originel, ou les absides au nombre pair de pans, marquées d'une sorte d'indécision dans la forme.

(1) Poreč, basilique euphrasienne : PRELOG, plan II (milieu du VIe siècle). « Cathédrale » de Korykos : E. HERZFELD et S. GUYER, *Merimalik und Korykos*, p. 98, fig. 90 (début du Ve siècle, mais S. GUYER, pp. 99-101, a émis l'avis que l'abside à six pans serait un remaniement d'époque arménienne). Cilli : SCHÖN, *Mosaikinschriften aus Cilli*, dans le *Jahreshefte des österr. arch. Institutes*, t. 1, 1898, Beiblatt, col. 29, fig. 12.

(2) Messa de Lesbos : R. KOLDEWEY, *Die antiken Baureste auf der Insel Lesbos*, pl. XIX. Chapelle du baptistère annexé à la basilique de Saint-Paul de Cos : A. ORLANDOS, dans *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne*, p. 205, fig. 9 ; KHATCHATRIAN, *Les baptistères paléochrétiens*, p. 23, nº 183. En Cappadoce, Utch Ayak : STRZYGOWSKI, *Kleinasien*, p. 33, fig. 25.

(3) Bulgarie, baptistère de l'église de Tchoban Déré : KHATCHATRIAN, p. 20, fig. 166. Chypre, collatéraux de la basilique I de Peyia : MEGAW, *Akten des XI intern. Byzant.-Kongresses München 1958*, p. 349, fig. 26.

Les absides à cinq pans (figg. 18 et 19) furent utilisées surtout dans les territoires riverains de l'Adriatique, à Ravenne (1), Grado (2), Pola (3), Butrinto (4), et en Cappadoce (5) :

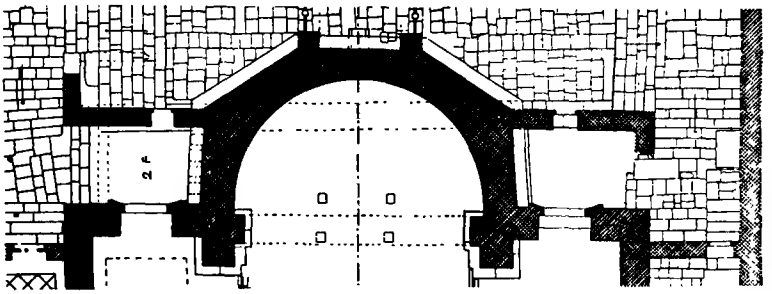

FIG. 19. – Gerasa. Saint-Théodore.

dans cette dernière région elles appartenaient principalement à des églises au plan en croix libre. On les connut aussi en

(1) Basilica Ursiana (début du ve s.) : R. FARIOLI, p. 35, fig. 14. Cathédrale arienne (construite par Théodoric) : R. FARIOLI, p. 134, fig. 62. Saint-Apollinaire le Neuf (église palatine de Théodoric) : R. FARIOLI, p. 127 (il s'agit bien de l'abside originale retrouvée par les fouilles et non de l'abside du XVIe s.). Saint-Vital. Voir aussi la chapelle en croix inscrite de Santa Maria Mater Domini à Vicence : TESTINI, *Archeologia*, p. 669, fig. 341, 2.

(2) Cathédrale de Sainte-Euphémie (consacrée le 3 novembre 579) et son baptistère : BRUSIN et ZOVATTO, p. 468, fig. 43.

(3) Cathédrale qui aurait été construite dans sa ville natale par le célèbre Maximien, archevêque de Ravenne : A. DE CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture dei Secoli quarto e quinto in Alta Italia*, pl. XI, 3 ; TESTINI, *Archeologia*, p. 686 .fig, 351, 4.

(4) L. M. UGOLINI, *Butrinto*, Rome, 1937, pl.

(5) Nombreux exemples dans H. ROTT, *Kleinasiatische Denk-, mäler aux Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien*, Leipzig, 1908, p. 104, fig. 30 (basilique dite de Constantin à Eski Andaval, antique Andabalis, près de Tyane) ; p. 167, fig. 54 (Panaghia de Göreme) ; p. 183, fig. 60 (Tomarza) ; p. 188, fig. 63 (Busluk Fesek) ; p. 194, fig. 66 et p. 195, fig. 67 (Skupi) ; p. 266, fig. 98 (Halvadere) ; p. 277, fig. 101 (Sivri Hissar) ; p. 287, fig. 106 (Saint-André de Till). W. RAMSAY et G. L. BELL, *The Thousand and One Churches*, p. 55, fig. 13 ; p. 94, fig. 55 ; p. 168, fig. 130 ; fig. 148 entre pp. 186 et 188 ; p. 327, fig. 252 ; p. 328, fig. 254 ; p. 333, fig. 260 ; p. 337, fig. 262 ; p. 362, fig. 283 ; p. 378, fig. 300 ; p. 393, fig. 317.

Palestine (1), en Syrie (2), en Mésopotamie (3), sur la côte Sud de l'Asie Mineure (4), à Rhodes (5), en Crète (6), à Con-

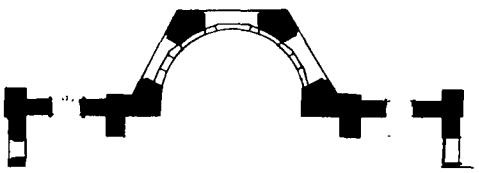

FIG. 20. — Constantinople. Saint-Jean de Stoudios.

stantinople (7), en Crimée (8) et en Géorgie (9). M. Verzone a bien montré qu'il fallait distinguer ces absides byzantines, polygonales extérieurement mais semi-circulaires intérieure-

(1) Gerasa, Saint-Théodore (494-496) : CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 64, fig. 13 ; Saint-Jean Baptiste (achevé en 531) : *ibid.*, p. 96, fig. 19.

(2) Édifice à plan central (cathédrale ?) de Resafa-Sergiopolis (époque de Justinien) : J. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 155, fig. 71 et pl. XXVII, 1 ; J. KOLLWITZ, *Die Grabungen in Resafa*, dans les *Neue Deutsche Ausgrabungen im Mittelmeergebiet und im Vorderen Orient*, p. 67, figg. 17-18. Abside à l'Est de l'église construite dans la cour rectangulaire du temple de Baalbek : D. KRENCKER, Th. VON LÜPKE et H. WINNEFELD, *Baalbek*, I, pl. 17 et II, pp. 130-149, pl. 69 ; *JDAI*, t. 16, 1901, pl. IV. A la cathédrale de Bosra (512) seuls cinq pans de l'abside, qui en comportait sept, apparaissaient au dehors : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 151, fig. 66 (= notre fig. 16).

(3) Mary Yaqub al-Habis : U. MONNERET DE VILLARD, *Le chiese della Mesopotamia*, fig. 57.

(4) Meriamlik, église à coupole (sous Zénon) : HERZFELD et GUYER, *Meriamlik und Korykos*, p. 47, fig. 46.

(5) Village d'Arnitha, basilique A : ORLANDOS, *Actes du Ve Congr. intern. arch. chrét.*, p. 115, plan 7 (1re moitié du VIe s.).

(6) Basilique A de la Chersonèse de Crète : ORLANDOS, *Πρακτικά*, 1955, p. 328, fig. 1.

(7) Sainte-Irène : EBERSOLT, *Monuments d'architecture byzantine*, p. 47, fig. 40 ; TESTINI, p. 732, fig. 407.

(8) Baptistère triconque de Chersonèse : KHATCHATRIAN, p. 14, fig. 110.

(9) Basilique à Pitzunde (fin du Ve ou début du VIe s.) : KHATCHATRIAN, p. 16, fig. 123. Cathédrale de Ninozminda (VIe s.) : G. AMIRANASHVILI, *Enciclop. Universale dell'arte*, t. 5, coll. 713-714, c.

ment, des absides de la Gaule, polygonales intérieurement et extérieurement (1).

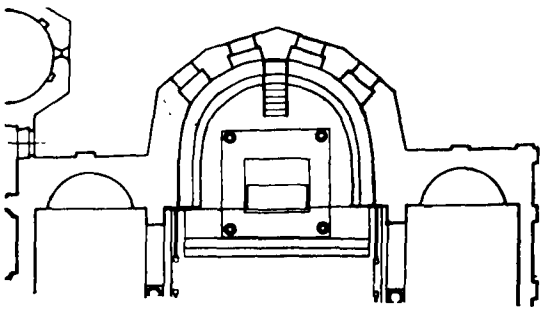

FIG. 21. — Poreč. Basilique euphrasienne.

L'abside semi-hexagonale (figg. 20 et 23) était promise à une plus belle fortune dans l'architecture byzantine, dont elle devait devenir l'un des traits les plus caractéristiques.

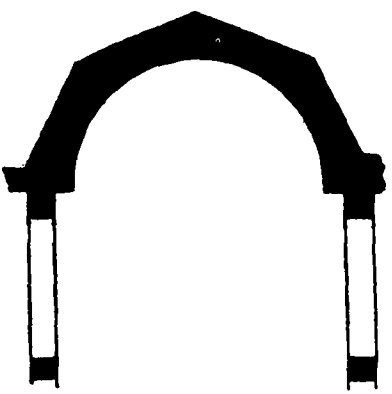

FIG. 22. — Messa de Lesbos.

Elle apparut dans le cours du ve siècle : le plus ancien exemple sûrement daté en est celui de Saint-Jean de Stoudios à

(1) P. VERZONE, *Le absidi poligonali del IV e V secolo*, dans les *Akten zum III Internationalenkongress für Frühmittelalterforschung*, Olten et Lausanne, 1954, pp. 35-40.

Constantinople en 463 (1). Mais c'est surtout à partir du règne de Justinien que l'usage semble s'en être répandu. Elle fut utilisée à Constantinople (2), en Anatolie (3), en Palestine (4),

FIG. 23. — Peyia (Chypre). Basilique I.

(1) A. VAN MILLINGEN, *Byzantine Churches in Constantinople*, Londres, 1912, fig. 12. J. EBERSOLT, *Monuments d'architecture byzantine*, p. 9, fig. 4.

(2) Saints-Serge-et-Bacchus ; Sainte-Sophie ; signalons encore à, Constantinople l'église C du quartier de Beyazid ; N. FIRATLI, *Cahiers archéologiques*, t. 5, 1951, p. 164, fig. 1.

(3) Basilique A de Pergé : H. ROTT, *Kleinasiatische Denkmäler*, p. 47, fig.19. Basilique aménagée dans le grand temple de Didyme : H. KNACKFUSS, *Didyma*, 1941 ; A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères*, p. 16, fig. 121. Église urbaine (cathédrale ?) d'Hiérapolis : P. VERZONE, *Cahiers archéologiques*, t. 8, 1956, p. 51, fig. 17 (vers 535).

(4) Basilique à trois nefs du Mont des Oliviers : L. H. VINCENT et F. M. ABEL, *Jérusalem nouvelle*, pp. 357-360, pll. XXXIV et XXXV ; J. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 33, fig. 5. Les PP. Vincent et Abel voulaient voir dans cette église celle qui avait été fondée par Constantin (cf. aussi du R. P. L. H. VINCENT, *L'Éléona, sanctuaire primitif de l'Ascension*, dans la *Revue biblique*, t. 64, 1957, pp. 48-71). Toutefois E. WEIGAND (*Zeitschr. deutsch. Palästina-Vereins*, t. 46, 1923, p. 212) et C. WATZINGER (*Denkmäler Palästinas*, II, pp. 126 et suiv.) ont contesté, à mon avis avec raison, cette date à cause notamment du plan de l'abside et ont proposé d'abaisser l'édifice au Ve et peut-être même au VIe siècle. La réponse de J. CROWFOOT (*Early Churches*, p. 32, n. 1) et de EV. MADER (*Mambre*, t. I, p. 112, n. 44) me paraît inopérante, puisque s'il est vrai, comme ils le font valoir, que l'abside inscrite dans un chevet rectiligne a été connue de l'architecture chrétienne dès le IVe siècle, ce qui est en cause ici c'est le plan semi-hexagonal, pour lequel nous n'avons aucun exemplaire daté du IVe siècle. Basilique d'Emmaüs : L. H. VINCENT et F. M. ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire*, Paris, 1932. Il s'agit d'un édifice dont la chronologie n'est pas moins controversée. Les PP. Vincent et Abel ne voulaient rien de moins que le placer au IIIe siècle (cf. encore L. H. VINCENT, *La chronologie du groupe monumental d'Ammwâs*, dans la *Rev. bibl.*, t. 55, 1948, pp. 348-375). Mais cette date n'a guère été admise de leurs confrères (cf. LASSUS, *Sanctuaires*, pp. 80-87), qui ont proposé plutôt le Ve ou le VIe siècle.

en Syrie (1), en Mésopotamie (2), à Chypre (3), en Grèce dans les îles et sur le continent (4) et surtout dans les Balkans (5).

(1) Simdj : BUTLER, *Early Churches*, p. 119, fig, 118. Saint-Georges d'Ezra (achevé en 515) : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 142,. fig. 57. — Palmyre, sacristie du Sud-Est : D. KENCKER et alii, *Palmyra, Ergebnisse der Expedition von 1902 und 1917*. Berlin, 1932, pl. 18 ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 168, fig. 76. Andarin, église des Archanges : BUTLER, *Early Churches*, p. 190, fig. 193.

(2) Mayafarqin, basilique à coupole de la Vierge (édifice d'influence nettement byzantine) : J. STRZYGOWSKI, *Die Baukunst der Armenier*, figg. 787-790 ; *L'ancien art chrétien de Syrie*, p. 98, fig. 62.

(3) Peyia, basilique I : MEGAW, *Akten XI Intern. Byz.-Kongr.*, p. 349, fig. 26.

(4) Rhodes, Arnitha, chapelle Sud-Est de la basilique A (première moitié du VIe siècle) : An. C. ORLANDOS, *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne*, p. 115, plan 7 et *Βασιλική*, II, p. 403, fig. 4, 4. Arnitha, baptistère (2e moitié du VIe siècle) : An. C. ORLANDOS, *Actes du Ve Congr.*, p. 115, plan 7 et p. 201, fig. 3 ; A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères*, p. 22, fig. 175. Samos, basilique de l'Héraion (Ve siècle) : A. M. SCHNEIDER, *Ath. Mitt.*, t. 54, 1929, p. 122, fig. 14 ; G. SOTIRIOU, *Atti del IV Congresso internazionale di archeologia cristiana*, t. I, p. 356, fig. 1. Lesbos, Argala, abside du « xénodocheion » de la basilique : D. ÉVANGHÉLIDES, *Ἀρχ Δελτίον*,1930, p. 5, fig. 1 ; G. SOTIRIOU *Atti del IV Congr.*, p. 364, fig. 10. Lesbos, Eresos : ORLANDOS, *Ἀρχ. Δελτ.*, 1929, p. 30 fig. 30. Athènes, église aménagée dans le Parthénon : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1929, p. 171, fig. 2.

(5) M. Dj. STRIČEVIĆ a fait observer très justement (*L'architecture de la Basse Antiquité et du Moyen Age dans les régions centrales des Balkans, XIIe Congrès international des études byzantines, Ochrid, 1961, Rapports*, VII, p. 174) que la forme semi-hexagonale de l'abside à l'extérieur constituait l'une des caractéristiques de l'architecture de la période de Justinien dans les provinces balkaniques. Citons comme exemples, presque toutes les églises de Caričin Grad ; pour celles dont des plans ont été publiés voir notamment l'église épiscopale : Vl. R. PETKOVIĆ, *Cahiers archéologiques*, t. 3, 1938, p. 41, fig. 1 et Dj. STRIČEVIĆ, *Actes du Xe Congrès international d'études byzantines, Istanbul, 1957*, pl. XXXV, 5. Mentionnons encore dans la région de Caričin Grad la basilique sur la Kaljaja près de Radinovac, également de l'époque de Justinien : F. MESESNEL, *Starinar*, t. 13, 1938, p. 194, fig. 19 ; Wl. SAS-ZALOZIECKY, *Die byzantinische Baukunst in den Balkanländern und ihre Differenzierung unter abenländischen und islamischen Einwirkungen*, Munich, 1955, pl. I, 4 ; A. DEROKO, *Architecture monumentale et décorative dans la Serbie du Moyen Age*, Belgrade, 1953, p. 54, fig. 48. La Bulgarie conserve des spécimens d'absides à trois pans : Hissar (près de Plovdiv-Philippopolis),

A Rome sa présence, exceptionnelle, est due à l'influence byzantine (1).

Certaines absides à cinq pans, dont les premiers pans étaient compris entre des annexes, se présentaient extérieurement comme si elles n'en avaient eu que trois. C'est le cas par exemple à Sainte-Irène de Constantinople et dans la basilique B -peut-être un baptistère — du quartier de Beyazid également à Constantinople. Il en allait de même à Saint-Vital de Ravenne, à l'église de plan central de Resafa, à Palmyre et à Saint-Jean Baptiste de Gerasa (2).

(*à suivre*) Charles DELVOYE.

église n° 1 : W. SAS-ZALOZIECKY, pl. I, 6 (au plus tôt du ve s.), église n° 3 de Stéphane : W. SAS-ZALOZIECKY, pl. I, fig. 5 ; V. IVANOVA, *Bull. Inst. Arch. bulgare*, t. 11, 1937, p. 217, fig. 198 (cette basilique avait d'abord été construite au ve siècle avec une abside semi-circulaire ; elle a été reconstruite au vi^e^ siècle avec une abside à trois pans). Mesembria (Nesebăr), Vieille Métropole : W. SAS-ZALOZIECKY, pl. I, 7 (fin du ve, début du vi^e^ siècle). Varna, basilique de Pirintch Tépé avec son baptistère : V. IVANOVA, *Annuaire du Musée national de Sofia*, 1922-1925, fig. 300 ; SOTIRIOU, *Ἀρχαιολογία* I, pl. II, 1 ; W. SAS-ZALOZIECKY, pl. II, 1 (vi^e^ s.). Pirdop, église Saint-Élie, avec son baptistère : V. IVANOVA, *Annuaire du Musée national de Sofia*, 1922-1925, fig. 291 ; W. SAS-ZALOZIECKY, pl. III, 3 (vi^e^ s.).

(1) Saint-Jean à la Porte Latine (vers 500, peut-être sous le Pape Gélase Ier : 492-496) : KRAUTHEIMER, *Corpus basilicarum christianarum Romae*, p. 310, fig. 165 ; pp. 311-316 ; pl. XL. TESTINI, p. 590, fig. 290. L'influence de l'Orient byzantin dans cette basilique se marque notamment dans l'emploi, comme unité de mesure, du pied byzantin de 31 cm, 5 et non du pied romain.

(2) Sainte-Irène : EBERSOLT, *Mon. arch. byz.*, fig. 40. Basilique B du quartier de Beyazid : *Cahiers arch.*, t. 5, 1951, p. 164, fig. 1. Saint-Vital : EBERSOLT, fig. 74. Église de plan central (cathédrale ?) de Resafa : J. KOLLWITZ, *Die Grabungen in R.*, dans *Neue Deutsche Ausgrab. im Mittelm. und in Vorderen Orient*, pp. 66-67, figg. 17-18. Palmyre : D. KRENCKER et alii, *Palmyra, Ergebnisse der Expedition von 1902 und 1917*, Berlin, 1932, pl. 18 ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 168, fig. 76. Saint-Jean Baptiste de Gerasa : KRAELING, *Gerasa*, plan 37 ; CROWFOOT, *Early Churches*, p. 97, fig. 19. Nous avons rencontré un parti similaire à la cathédrale de Bosra, où une abside à sept pans paraissait extérieurement n'en avoir que cinq parce que les deux premiers étaient compris entre des annexes (= notre fig. 16).

NOTES ET INFORMATIONS

NOTA A DUE PASSI DEL CANONE DI SANT' ANDREA DI CRETA PER SAN GIORGIO (v. 276 e 342).

In Appendice alla bella edizione di *Un Theotocarion Marciano del secolo XIV* (cod. Marciano cl. I, 6) a cura di Enrica Follieri (Estratto dall' «Archivio Italiano per la Storia della Pietà» vol. III, Roma 1961) è stato pubblicato un Canone di Andrea di Creta per S. Giorgio (pp. 233-261) dalla Dott. Graziella Paolini col sussidio dei codici V(atic. gr. 2008) e C(riptense Δ. α. VIII).

Il breve preambolo (pp. 231-233) termina con queste parole: «Dal punto di vista morfologico, la particolarità più notevole del canone è la forma omerica *πόλοιο* (ode VI, v. 342), perlomeno insolita in una composizione dove la lingua rientra negli schemi più ovvii della *κοινή*. Anche grammaticalmente la forma non è esatta, giacchè si richiederebbe qui un dativo. Essa è dovuta forse a ragioni metriche, dato che in quella sede occorreva una parola sdrucciola (n. 3: Per casi analoghi in S. Giovanni Damasceno si veda W. Christ-N. Paranikas... p. XLVI). Si noti anche la forma *θεοθέντος* (v. 276), fatta derivare da un verbo *θεοτίθημι* non registrato nei lessici: il participio aoristo passivo sarebbe però, regolarmente, *θεοτεθέντος*. La correzione *τεθέντος*, che non ha d'altra parte fondamento paleografico, turberebbe lo schema metrico del verso».

A nostro giudizio ogni difficoltà deve sparire, quando si riconosca nel passo *ἐδόθη μοι πᾶσα / ἐν γῇ καὶ ἐν πόλοιο / ἐξουσία, ᾧ μαθηταί μου* (vv. 341-343) una costruzione elittica quale ricorre in *ἐν Ἅιδου, ἐν Ἀίδαο, ἐν Αἴδεω*. Quanto poi al *θεοτοκίον*: *Ἐν σοὶ τὸ μέγα ἐπράχθη / μυστήριον, πανάμωμε, τῆς σωτηρίας / θεοθέντος τοῦ προσλήμματος / ἐν γαστρί σου / ὅτε ἐμορφώθη ἐκ σου / Παρθένε ἁγνή, / Θεὸς τὸ ἀνθρώπινον* (vv. 274-280) basta restituire *θεωθέντος* (dal verbo *θεόω*), perché il senso corra spe-

dito, come (mi limito ad un solo esempio) nella *Εὐχὴ ἡ΄* di Simeone Metafraste nella *Ἀκολουθία τῆς μεταλήψεως* dell' *Ὡρολόγιον τὸ μέγα*, Roma 1876, p. 318 : *Ὁ τῇ ἐνδόξῳ Ἀναλήψει τῆς σαρκὸς θεώσας τὸ πρόσλημμα.*

Roma. Silvio Giuseppe MERCATI.

BIBLIOGRAPHIE

ENRICA FOLLIERI

1. Un codice Marciano del Teseida, in *Atti dell'Accademia di Scienze, Lettere e Arti di Palermo*, Serie IV, vol. X (1949-50), parte II, pp. 3-16 dell' estratto.
2. La versione in greco volgare del Teseida del Boccaccio, in *Atti dell' VIII Congresso Intern. di Studi Bizantini, Palermo 3-10 Aprile 1951*, vol. I (*Studi Bizantini e Neoellenici* VII), Roma 1953, pp. 67-77.
3. Gli elementi originali nella versione neogreca del Teseida del Boccaccio, in *Πεπραγμένα τοῦ θ' Διεθνοῦς Βυζαντινολογικοῦ Συνεδρίου Θεσσαλονίκης, τόμος Γ'*, *Ἀθῆναι* 1957, pp. 292-298.
4. L'originale greco di una leggenda in slavo su san Pietro, in *Analecta Bollandiana* LXXIV (1956), pp. 115-130.
5. Epigrammi sugli E.angelisti dai codici Barberiniani greci 352 e 520, in *Bollett. Badia Greca di Grottaferrata*, nuova serie, X (1956), pp. 61-80, 135-156.
6. I commenti al « Teseida » del Boccaccio ed un codice Corsiniano (Rossi CLXXVI, 44. B. 12), in *Rendiconti dell' Accademia Nazionale dei Lincei, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, serie VIII, vol. XI (1956), pp. 351-357.
7. Un carme giambico in onore di Davide, in *Silloge Bizantina in onore di S. G. Mercati* (*Studi Bizantini e Neoellenici* IX), Roma 1957, pp. 101-116.
8. *Τῆς ἀμείνω*, in *Revue des Études Byzantines* XVI (1958) (*Mélanges Sévérien Salaville*), pp. 237-243.
9. Il calendario giambico di Cristoforo di Mitilene secondo i mss. Palat. gr. 383 e Paris. gr. 3041, in *Analecta Bollandiana* LXXVII (1959), pp. 245-304.
10. Il Teseida neogreco. Libro I. Saggio di edizione. (Testi e studi bizantino-neoellenici I), Università di Roma, Roma-Atene 1959, pp. 47.

11. Sulla preparazione di un incipitario della poesia liturgica bizantina, in *Akten des XI. internationalen Byzantinisten-Kongresses* 1958, München 1960, pp. 160-164.
12. Bibliografia di Ciro Giannelli, in *Byzantion* XXIX/XXX (1959/1960) (Hommage à la mémoire de Ciro Giannelli), pp. VII-X.
13. Ciro Giannelli (necrologio), in *Byzant. Zeitschr.* LIII (1960), pp. 286-288.
14. Initia hymnorum Ecclesiae Graecae. Vol. I: *A-Z* (Studi e testi 211), pp. XXVIII, 590, Città del Vaticano, 1960. Vol. II: *H-Ξ* (Studi e testi 212), pp. XXII, 570, Città del Vaticano, 1961. Vol. III: *O-Σ* (Studi e testi 213), pp. XXII, 618, Città del Vaticano, 1962. Vol. IV: *T-Y* (Studi e testi 214), in corso di stampa. Vol. V: *Φ-Ω*, indici (Studi e testi 215), in preparazione. Recensioni di: F. Halkin, *Anal. Boll.* LXXIX (1961) 178-179; N. Tomadakis, *Ἐπετ. Ἑταιρ. Βυζαντ. Σπουδῶν* XXX (1960) 567-568; I. Dujčev, *Byzantinoslavica* XXII (1961), 340-341; O. Parlangèli, *Paideia* XVI (1961) 167-169; P. Canart, *Revue d'histoire ecclésiastique* LVII (1962) 350-352; H.-G. Beck, *Byzant. Zeitschr.* LV (1962) 101-102; J. Darrouzès, *Revue des Études Byzantines* XX (1962) 245.
15. Una miscellanea innografica del fondo Basiliano: il cod. Vat. gr. 2110, in *Bollett. Badia Greca di Grottaferrata*, nuova serie, XV (1961), pp. 3-14.
16. Un canone inedito per S. Elia Siculo, in *Bollett. Badia Greca di Grottaferrata*, nuova serie, XV (1961), pp. 15-29.
17. Un canone di Giuseppe Innografo per S. Fantino « il vecchio » di Tauriana, in *Revue des Études Byzantines* XIX (1961) (*Mélanges Raymond Janin*), pp. 130-151.
18. Un Theotokarion Marciano del sec. x v (cod. Marciano cl. I, 6), in *Archivio italiano per la storia della pietà* III (1962), pp. 37-228.
19. Recensione di: C. Giannelli, Codices Vaticani Graeci. Codices 1485-1683. Bybl. Vat. 1950; id., Codices 1684-1744. Bybl. Vat. 1961, in *Byzant. Zeitschr.* LV (1962), pp. 91-97.
20. Recensione di: V. Capocci, Codices Barberiniani Graeci, I: Codices 1-163. Bybl. Vat. 1958, in *Byzant. Zeitschr.* LV (1962), pp. 97-98.
21. Saba Goto e Saba Stratelata, in *Analecta Bollandiana* LXXX (1962), pp. 249-307.

22. Un canone inedito di S. Andrea di Creta per l'Annunciazione, in *Collectanea Vaticana in honorem Anselmi M. Card. Albareda a Bibl. Apostolica edita*, vol. I, Città del Vaticano 1962 (Studi e testi 219), pp. 337-358.

Notizie bibliografiche per la rivista *Byzantinoslavica* a partire dal 1958 e per *Byzant. Zeitschr.* a partire dal 1960.

In corso di stampa

1. Problemi di innografia bizantina, negli *Atti* del XII Congresso Intern. di Studi bizantini (Ohrid 1961).
2. Alcune reliquie dell' omiletica italo-greca, negli *Atti del I Convegno di studi siculo-orientali* (Palermo 1961).
3. La reintroduzione di lettere semionciali nei più antichi manoscritti greci in minuscola, in *Bullettino dell' Archivio Paleografico Italiano.*

COMPTES RENDUS

Notes on the « Vita Euthymii »

A. KAŽDAN, *Two Byzantine Chronicles* (in Russian) : 1. *Anonymous chronicle of the monastery of Psamathia at Constantinople* [*Vita Euthymii*] : Introduction, pp. 9-26 ; Translation, pp. 27-81 ; Commentary, pp. 85-139 (including detailed chronological table) — 2. *The Fall of Salonica by John Cameniata, cleric and koubouclisios* : Introduction, pp. 143-158 ; Translation, pp. 159-210 ; Commentary, pp. 213-249 ; Plans of Constantinople and Salonica ; Indices (1), Moscow, 1959.

I. — *Chronicle of Psamathia* [*Vita Euthymii*]. — Commentary.

The bibliography of the reign of Leo the Wise is by now very considerable, and it is difficult for the commentator of the *Vita Euthymii* to do justice both to parallel sources and to contemporary scholarship, and present his readers with a clear and orderly picture.

De Boor's commentary is a classic, and deservedly so, but that he can present his material with such compelling clarity is owing partly to the limited use he makes of parallel sources — the Arabs he eliminates, the chroniclers he disposes of with devastating ferocity, a number of saints lives, letters and other documents were not yet published — partly to the very manageable proportions of contemporary litterature on the subject.

K. has made a gallant attempt to take in everything, and if he staggers occasionally under the load, that is perhaps of secondary importance : the Migne collection of Letters from Nicolas Mysticos has been published since 1863. Yet how many of them have been used ? K. goes far beyond this half-dozen or so. True, I quarrel in one or two cases with his dating but (quite apart from the other cases where I think he is right) the important thing is to have drawn attention to these documents.

(1) I am here concerned only with the commentary to the first document which Professor H. Grégoire generously spent many hours translating for me.

Again, it is more important to formulate a question than to give the answer, and K. is justified in writing « the social and political causes of the events of 913 are not yet clear ... it is hard to believe they can be entirely reduced to the intrigues of Nicolas and similar political factors ».

The long commentary is a mine of references and information but the mere fact that the *Two Chronicles* is published as a translation, without the text, shows that it is not published for Byzantinists only. This, with the point already mentioned of the enormous matter to be digested, makes for unwieldiness, and the author sometimes does himself less than justice. One's feeling, on reading the note on Photius (Ch. II, n. 19). is that this will not do, and that the material necessary for understanding the *Vita* is missing — in fact it is there, but in other notes. Again, n. 8 to Ch. VIII gives the impression that K. accepts 896 as date of Samonas' elevation — notes 7 and 9 make it clear that he does not.

To take a few of the many points which might be noted or contested (giving preference, naturally, to the latter), and beginning with the title : true, that of *Vita Euthymii* does not come from the ms, but from de Boor. Nonetheless Loparev's distinction between « a saint's life » and « an historical narrative of events where the patriarch Euthymius played a prominent part » is artificial. For the xth century, a saint's life means the biography of someone considered by the biographer as a saint. There is a little (very little, I admit) other evidence of the cult of Euthymius, but if there were not, the *Vita* would suffice. Furthermore, even the relatively small proportion of our fragment that is concerned with Psamathia probably gives an excessive idea of its importance in the complete work. In fact, the best reason for calling this document *Chronicle of Psamathia* is the excessive number of *Vitae Euthymiorum*.

Examination of the vocabulary of the *VE* leads K. to the conclusion that the author, before becoming a monk, had been a civil servant. It could have been as civil servant that he had access to some of the 32 documents mentioned (and, in at least twelve cases, quoted). However, it is perhaps even more likely that copies of many of them were kept in the records at Psamathia, while the others were common gossip — this is, I think, K.'s view.

(A different problem is set by texts apparently smuggled into the narrative without their rightful attributions. The most famous

example is the passage where de Boor notes *giebt in kurzen Worten genau den Inhalt des Tomus Unionis wieder.* There are other passages too where one has the impression, not only that the author steals the enemy's thunder, but that he deliberately recasts, or disguises, such material in dramatic form or, to put it more accurately, in the form of dialogue.

Different again is the case of Leo's angry and embarrassed answer when Euthymius, lecturing him on the subject of Theophano and Zoe Zaoutzes, says « Have you not read Drink waters out of thine own cistern etc. ». Leo's reaction is only fully intelligible when one remembers that Leo had used this same quotation in his νεαρά CXI against concubines.)

The *rapprochement* with the *Vita Ignatii*, on the other hand, does not seem to me conclusive. As K. says, there is no question of the one as historical source for the other, as for stylistic coincidences, with the one exception of *βιβλίον πάντεφπνον ἐξ ἐνδύματος ὀξέον* (*sic*) etc. (inventory terminology?), I believe them all to belong to the hagiographic stock-in-trade. Nor will all Byzantinists agree that the words *ἡμῖν τοῖς ἐν τῇ μονῇ ἀδελφοῖς παρέσχετο* necessarily imply that the author was already then at Psamathia.

For Theophano's death K. gives (Ch. VIII, n. 7) the date of 10.11.896, one year earlier than Grumel. Although Zoe's marriage, in the Chroniclers, follows immediately, Grumel's date, in the last analysis, rests on the Life of Theophano, K.'s on the *Vita Euthymii.*

The two notes, 18 of ch. X and 14 of Ch. XI. are best considered together. The Letters from Nicolas Mysticus to which they refer follow the order given by Grumel, and not that of the ms. Grumel's dating should also be kept: they are posterior to the Tome of Union, consequently in LVI (Migne) *ἔννατος* is the correct reading, not *ἔννατος <καὶ δέκατος>*, while the *πεντεδέκατον ἔτος* of LIII is not « fifteen years », but « the fifteenth year ».

For the revolt of Andronicus Ducas K. accepts (ch. XII, n. 2) the Logothete-Tabari dating, but he writes: « Nicolas' change of policy was caused by the revolt of Andronicus in the autumn of 906: the dragging-out of Leo's ecclesiastical penance was one manifestation of the support promised by the patriarch to Doukas, then besieged in Kavala ». For Himerios' victory he is faithful to Vasiliev's date of 6.10.906.

In the course of a long note on Arethas, archbishop of Caesarea, (illustrated by a reproduction from *Mosquensis* 315), K. makes the point that letter 5 of the *Marcianus* published by Jenkins and Laourdas (*Eight Letters of Arethas*), can be attributed with certainty to Arethas' period of exile : « I can suggest » Arethas writes « nothing better for their punishment than that which they have brought on the good counsellors — *i.e.* Arethas — : to be removed and expelled from God's mercy, as those have been, by them, from their homes » (*op. cit.*, 323, l. 32 - 324, l. 1) — in other words the beginning of 907.

K. accepts, with de Boor's view that Leo cannot have demanded Nicolas' resignation a mere five days after his banishment, his proposal to read *δεκαπέντε* for *πέντε*. This solution overlooks the fact that, at a later stage of events, in the *Vita* narrative, it is expressly stated by Euthymius that the Synod has not met : *τοῦ ἀρχιερέως N. ... μήτε κανονικῶς μήτε μὴν συνοδικῶς τῆς ἐκκλησίας ἐξεωθέντος* (104, l. 5)... It is a question of what «synod» means. When Leo demanded Nicolas' resignation, the metropolitans favourable to dispensation, who had been recalled by Leo on the fourth day, meeting in St Sophia, automatically described themselves as *ἡ ἁγία αὕτη σύνοδος*, while de Boor is thinking of a full-dress Synod, with representatives from Rome and the Eastern patriarchates, such as did meet, later.

Who restored Nicolas to the patriarchal throne (Ch. XVIII, n. 5) ? I agree with K. that it is in fact Nicolas who tells us, but not through one single document, and the answer he gives is not Leo but Alexander.

True, his famous letter to the Pope (dated 912 by Grumel) seems to say the contrary : Leo, he writes, *πρὸς τὸ τέλος τῆς ζωῆς γεγονὼς ... καὶ ἀποδοὺς καὶ ἡμῖν τὸ ποίμνιον ἐξ οὗπερ ἠλάθημεν* etc. (*P.G.*, CXI, col. 217). But Arethas, too, at this same period, knows that Nicolas claims that Leo had recalled him, or at any rate had wanted to : *βασιλέσ φάσκεις μετεγνωκότα πρόθυμον εἶναι τῇ ποίμνῃ σε αὖθις ἀποκαθιστᾶν* (Papadopoulos-Kerameus, *Varia Gr. Sacra*, reproduced, with Nicolas' letter mentioned below, *Byzantion*, 1957, fasc. 2). Nicolas' own letter, to which this one is an answer, affirms that *τοῦ βασιλέως ἐν μεταγνώσει καταστάντος ... ἐβουλεύσατο πάλιν ὅθεν κακῶς ἐξήλασεν, ἐπαναγαγεῖν. καὶ γράμματι ἐδήλωσε, καὶ ὅρκοις ἐβεβαίου τὸ δόξαν.*

Furthermore, this « letter » of Leo's was in circulation. Arethas knew of it independantly of Nicolas' letter. His letter already quoted continues : « You pretend that the emperor is [*sic*, but it is clear that Leo is dead] eager to restore you... I cannot imagine anything more false, not if a thousand letters from the emperor should peddle the lie for you... *φωράσωμεν δὲ καὶ ἡμεῖς λιπαρώτερον προϊόντες, κἂν νῦν βασιλεὺς ταῖς οὐδαμῶς προκεχωρηκυίαις ἐπιστολαῖς συκοφαντῆται · τοῦτο γὰρ ὑποβάλλειν λέγεται τοῖς τὴν σύνεσιν νωθεστέροις τὰ τῆς χειρὸς ὑμῶν σύμβολα, οὕτως τοῖς ἐκείνου ἐκ τῶν γραμμάτων ἐπηρεάζειν κλεπτούσης τῆς ὁμοιότητος τὸ σκευώρημα.*

Immediately, then, after Leo's death Nicolas was maintaining that Leo had wanted to recall him, and proving his statement by showing a letter from Leo to that effect — a fake, said his adversaries.

And in his letter to the more distant Pope he simplified (and slightly improved) his tale, by saying that Leo actually did recall him.

To Eutychius' evidence on the point K. seems to attach importance, presumably seeing in him an unbiased witness. There is at least one other coincidence in Eutychius' account of Nicolas : « Lorsque Nicolas, patriarche de CP, vit que les deux souverains [roi des Rum et roi des Bulgares] étaient continuellement en guerre l'un contre l'autre, il eut peur que ce ne fût la ruine de l'un et de l'autre » (*Byzance et les Arabes*, II, 2, p. 26). In both cases, Eutychius' information reflects curiously closely Nicolas' own words.

As for the version that appeared in the lost pages of the VE, I think it can be deduced. Just before the death of Eudocia, the saintly monk Epiphanios makes the following prophecy to Euthymius « *ὁ βασιλεὺς Λέων πάλιν ἱκέτης ἐλεεινός σοι γενήσεται, καὶ οὐκέτι παρ' αὐτοῦ ἐναντίον τι συμβήσεται* ». Could he have used those words if Leo had been going to expel Euthymius?

The *rapprochement* K. makes between the affair of the tax-levying on the metropolitans (Ch. XVIII, n. 16) and Nicolas' letters 58, 92 and 94 (Migne, *P.G.*, CXI) is interesting, and the one source throws light on the other. However, I should say the same thing happened twice, and the letters (at any rate the last two) should not be attributed to the occasion described in the *Vita*. Grumel proposes 921 as date for these letters. I wonder, however,

if the formula : *ἔδοξε τοῖς ἐπὶ τῶν κοινῶν πραγμάτων καθημένοις* is not more suitable to the regency. K. mentions that the date of 919 has been suggested by I. Dujčev. I would suggest rather that they belong to the period of active preparation for the Bulgarian war.

P. KARLIN-HAYTER.

Une nouvelle étude sur Théophane le Grec

Les travaux de V. N. Lazarev, membre-correspondant de l'Académie des Sciences de l'URSS, sont bien connus non seulement de tous ceux qui se consacrent à l'étude de l'histoire de la culture et de l'art byzantins et de leur diffusion, mais aussi de ceux qui se sont intéressés à l'art du Duecento et du Trecento et au problème des origines de l'art de la Renaissance italienne, ainsi, bien entendu, que des historiens de l'art russe.

Depuis la parution de ses premiers articles en 1922, M. Victor Lazarev a publié plus d'une centaine de travaux, livres et études diverses, non seulement en langue russe, mais aussi en italien, en français, en anglais et en allemand, dont on trouvera l'énumération complète, s'arrêtant à 1960, dans le recueil publié en l'honneur de ses 40 ans d'activité scientifique (*Contributions à l'histoire de l'art russe et de l'art de l'Europe occidentale*, Moscou, 1960, 419 pages, illustrations). L'on sait que dès sa parution en 1947, son *Histoire de la peinture byzantine* en deux volumes a été considérée comme un des ouvrages fondamentaux en ce domaine. La même année était publié son travail sur l'*Art de Novgorod*.

Il y a quelques années, l'académicien Lazarev nous donnait les deux premiers tomes d'un ouvrage en trois volumes consacré aux *Origines de la Renaissance italienne* (Moscou, 1956 et 1959). Depuis lors, les livres de V. N. Lazarev se sont succédé. Ils traitent plus particulièrement de monuments de l'art de la Russie ancienne et il faut citer ici la remarquable monographie sur *les Mosaïques de Sainte-Sophie de Kiev* (Moscou, 1960, 212 pages, 100 planches et 33 illustrations dans le texte), contenant également une étude d'A. A. Beleckij sur les inscriptions grecques de la cathédrale, et

l'ouvrage sur *les Fresques de Staraja Ladoga* (Moscou, 1960, 215 pages, 108 planches), consacré à l'un des plus remarquables monuments de l'art novgorodien du XIIe siècle.

Le dernier paru de ces ouvrages, *Théophane le Grec et son école* (Éditions Iskusstvo, Moscou, 1961, 131 pages, 121 planches), mérite particulièrement que nous nous y arrêtions. Il éclaire, en effet. aussi pleinement qu'il est actuellement possible de le faire la figure de ce grand peintre constantinopolitain venu s'installer et travailler en Russie vers 1375-1378 et que des historiens occidentaux ont parfois confondu avec l'érudit traducteur et publiciste athonite du XVIe siècle, ayant également vécu en Russie, Maxime le Grec. L'œuvre de Théophane y est soumise à une analyse approfondie et détaillée, s'appuyant sur une illustration abondante, tandis que la place de l'artiste y est en même temps située dans les grands courants des cultures byzantine et russe du XIVe siècle. La création artistique de Théophane a, on s'en souvient, bénéficié des traditions de la peinture novgorodienne et peut-être pskovitaine, surtout de la peinture de fresques dont il pouvait étudier les exemples dans les nombreuses églises que s'était bâties Novgorod, notamment à Arkazi et dans l'église du Sauveur sur la colline de Neredica, mais elle a apporté aussi aux peintres russes l'expression d'un style nouveau qui trouve sa source dans la culture constantinopolitaine et s'est affirmé en la personne d'un très grand artiste doué d'une forte personnalité et d'une audace qui n'a pas fini de nous étonner, démentant une tradition trop souvent acceptée, même par des historiens de l'art, et qui veut que l'art byzantin (et russe) soit un art d'où l'individualité serait absente et dont les œuvres seraient nécessairement hiératiques ou conventionnelles.

Son « continuateur » — sinon disciple — russe, André Roubliov, affirmera quelques années plus tard son talent de façon indépendante, mais comme bon nombre de peintres de l'école moscovite du XVe siècle, il a subi profondément son influence, notamment en ce qui concerne le retour à l'idéal antique de pureté, de simplicité et d'harmonie.

Le livre de V. N. Lazarev s'ouvre par un court essai de biographie de Théophane, basé sur une analyse critique des quelques données, malheureusement très fragmentaires, que nous possédons à son sujet, notamment la lettre d'Épiphane le Sage à Cyrille de Turov, document que l'on trouvera en annexe, et sur quelques renseignements tirés des chroniques et surtout de la *Troickaja letopis.* Le cha-

pitre consacré à la culture byzantine du XIVe siècle montre comment Théophane, dont les conceptions artistiques se sont formées dans une période de transition, les années 60, tout en trahissant encore la marque des courants de la « renaissance » des Paléologues, subit cependant l'influence austère des hésychastes et du regain de faveur de l'ascétisme et du monachisme.

L'étude des fresques de l'église de la Transfiguration du Sauveur dans la rue Il'ina, construite en 1374 et décorée par Théophane en 1378, et de la formation d'une école de Théophane à Novgorod est suivie de l'analyse de l'influence qu'a eue l'artiste grec sur la peinture moscovite de miniatures de la fin du XIVe siècle (évangiles du boïar Koška et évangile Khitrovo), et de la composition de l'iconostase de la cathédrale de l'Annonciation au kremlin de Moscou, une des œuvres maîtresses de la peinture d'icônes du début du XVe siècle, fruit de la collaboration de Théophane, de Prokhor de Gorodec et de Roubliov, qui marque un jalon dans le développement même de l'iconostase. Dans les derniers chapitres sont discutées l'école moscovite de peinture et la place qu'y occupe l'œuvre de Théophane. En annexe figure un bref essai critique consacré à la théorie d'Ajnalov sur les influences occidentales que celui-ci décelait dans les fresques de Volotovo, et que notre auteur rejette au profit de l'influence de la peinture de Théophane.

Théophane le Grec et son école est un ouvrage qui se révélera indispensable à l'historien s'intéressant au rayonnement de cette culture que l'on appelle, un peu vaguement, byzantine, en même temps qu'à celui qui se penche sur le phénomène de résurgence des idéaux antiques au début du règne des Paléologues, ou qui se préoccupe d'étudier le triomphe ultérieur des hésychastes.

Il faut, d'autre part, se féliciter de ce que ce livre, comme tous les travaux récents de V. N. Lazarev, soit illustré de très bons clichés, ce qui, jusqu'il n'y a guère, n'était pas le cas de la plupart des publications soviétiques. On ne peut que se réjouir de la nette amélioration que l'on constate depuis peu en ce domaine.

Jean BLANKOFF.
Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique.

OUVRAGES REÇUS PAR LA RÉDACTION

I. — Editions de textes

TRIANTAPHYLLOPOULOS (K. D.), *Ἀνέκδοτος περὶ ἀσυλίας ἐπιστολὴ τοῦ Ἀρέθα πρὸς Λέοντα τὸν Σοφόν*, *Πελοποννησιακά*, 5, Athènes 1961, 20 pp. — Texte, traduction et commentaire de la lettre d'Aréthas à Léon VI sur le droit d'asile. Résumé français. Rappelons que le même savant a publié la lettre d'Aréthas sur le même sujet, adressée à Kosmas le Magistre, dans son article *Ἑλληνικαὶ νομικαὶ ἰδέαι ἐν τῷ βυζαντινῷ ποινικῷ δικαίῳ*, *Ἀρχεῖον ἰδιωτικοῦ δικαίου*, Athènes, 1953, pp. 151-183.

WESTERINK (L. G.), LAOURDAS (B.), *Scholia by Arethas in Vindob. Phil. Gr. 314*, *Ἑλληνικά*, 17, Thessalonique, 1960, pp. 105-131. — Scholies à 1) Albinus Epitome (1r-26v), 2) *Προτέλεια σύμμικτα εἰς τὸν Πλάτωνα* (27r-29v), 3) Anonymous Prolegomena to Platonic Philosophy (29v-50v), 4) The Golden Verses of the Pythagoreans (51r-52r), 5) Hierocles, Comment. on the Golden Verses (52v-110r). *ἐγράφη χειρὶ Ἰωάννου γραμματικοῦ ... μη(νί) Ἰουλίῳ εἰς τὰς εἰκοσιοκτὼ ἡμέρα πέμπτη Ἰνδ ιγ : ἔτη κοσ ϛυλβ'* (Note « Neither the day of the week nor the indictio number fits the year 6432 »). Les ff. 110v-112v sont occupés par des mélanges, « mistakenly headed » *Ἡ Σπευσίππου διαίρεσις*, dont le texte est donné en appendice.

CONSTANTINE PORPHYROGENITUS, *De Administrando Imperio, II, Commentary*, voir sous III. *Commentaires de textes*.

PERTUSI (Agostino), *Giorgio di Pisidia. Poemi. I. Panegirici epici*, *Studia Patristica et Byzantina*, 7, Buch-Kunstverlag, Ettal, 1960, 322 pp., plan de CP. — Texte, traduction, Commentaire, Index graecitatis.

STRYCKER (Émile de), *La forme la plus ancienne du Protévangile de Jacques, recherches sur le papyrus Bodmer 5, avec une édition critique du texte grec et une traduction annotée*. En appendice QUECKE (H.), *Les versions arméniennes traduites en Latin*, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1961, x + 480 pp.

SJÖBERG (Lars-Olaf), *Stephanites und Ichnelates, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Graeca Upsaliensia* 2, Stockholm-Uppsala

1962. — Introduction générale (pp. 7-14). Bibliographie. Ch. I, Les mss. (pp. 21-54). Ch. II. Relations d'interdépendance des mss. (pp. 55-86). Ch. III Syméon Seth (pp. 87-99). Ch. IV. La version de Syméon Seth (pp. 100-111). Ch. V. Les versions du grec (112-121). Ch. VI. Les paraphrases en Grec moderne (pp. 122-138). *Seconde partie.* Introduction au texte. Edition critique du texte. Témoignages. Index locorum. Index verborum.

KYRIAKIDIS (Stilpon, *ed.*), *Eustazio di Tessalonica. La Espugnazione di Tessalonica*, texte critique et notes de St. KYRIAKIDIS, Préface de Bruno LAVAGNINI, version italienne de Vincenzo ROTOLO, 191 pp., 3 pl., Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici, Testi e Monumenti, Testi 5, Palerme, 1961. Fera l'objet d'un compte rendu.

II. — Manuscrits

KAHLE (P.E.), *The Greek Bible manuscripts used by Origen* (Philadelphia, Maurice Jacobs, 1960, 111-118 pp.).

III. — Commentaires de textes

CAPELLE (Dom B.), *Les liturgies « basiliennes » et St Basile*, (Louvain, Bibl. du Muséon, 47, 1960, pp. 46-74). — Par une comparaison, tant du vocabulaire que des tendances doctrinales, avec l'œuvre de St Basile, l'auteur conclut au bien-fondé de l'attribution basilienne des Liturgies.

DVORNIK (F.), JENKINS (R.J.H.), LEWIS (B.), MORAVCSIK (Gy.), OBOLENSKY (D.), RUNCIMAN (S.), edited by R. J. H. JENKINS, *Constantine Porphyrogenitus, De Administrando Imperio, vol. II, Commentary*, University of London, Athlone Press, 1962, pp. 221. — Fera l'objet d'un compte rendu.

GUILLAND (R.), *Sur les itinéraires du Livre des Cérémonies*, Ἀθηνᾶ, 65, Athènes, 1961, pp. 74-100). — Fautes du ms utilisé par Reiske. Méthode à appliquer pour dépister et corriger ces erreurs. Étude de quelques itinéraires et stations.

ZACHARIADES (Elisabet A.), *Τὸ Χρονικὸν τῶν Τούρκων Σουλτάνων (τοῦ Βαρβερινοῦ ἑλλην. κώδ. 111) καὶ τὸ ἰταλικὸ τοῦ πρότυπο*, Ἑλληνικά, 14, 1960, 93 pp. — *Historia Turcorum* ou *Χρονικὸν τῶν Τούρκων Σουλτάνων*, transmise par le seul ms. *Barberini*, est dans sa plus grande partie, une traduction des *Annali Turcheschi* de Fr. Sansovino (basées à leur tour en grande partie sur des

sources grecques). Les sources des parties qui ne dérivent pas de Sansovino sont aussi identifiées. Passages du *χρονικόν* avec, en regard, ceux des sources. Chapitre sur la langue du *χρονικόν* (phonétique, grammaire). Notes sur éléments turcs et italiens du vocabulaire.

IV. — 1. Littérature

ΕΥΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ Franz Dölger, *Zum 70. Geburtstage von ehemaligen griechischen Schülern gewidmet. Neuauflage der « Byzantinischen Dichtung in der Reinsprache » (1948) nebst einigen übersetzungen aus neugriechischen Dichtungen*, Thessaloniki, 1961, 118 pp.

Follieri (Henrica), *Initia Hymnorum Ecclesiae Graecae*, Vol. I : *A-Z*, Studi e Testi 211, Città del Vaticano, 1960. xxviii + 590 pp. Vol. II : *H-Ξ*, 1961, xxii+570 pp.

Tomadakis (Nicolaos B.), *Σύλλαβος Βυζαντινῶν μελετῶν καὶ κειμένων*, Athènes, 1961, 781 pp. — Recueil d'articles et de cours donnés à l'Université d'Athènes. I. Brève introduction à l'histoire et à la Littérature de Byzance (pp. 3-112). II. Questions littéraires diverses : La philologie byz., de l'enquête historique à l'appréciation esthétique. Les historiens byz. et l'ancienne tradition d'historiographie. L'hymnographie ecclésiastique et la poésie religieuse personnelle (Textes). Invocations aux Muses et aux saints. St Ephrem et l'hymnographie grecque. Sur Syméon Métaphraste. Manuel II Paléologue et les écrivains de son époque. III. L'Age d'Or de la littérature byzantine (pp. 241-300). IV. Du « Grand Silence » (650-850) à Photios et aux empereurs-poètes. Écrivains du xe siècle (pp. 301-338). V. La Francocratie et les Paléologues, 1150-1461 (pp. 339-490). VI. Joseph Bryennios (pp. 491-614). VII. Les historiens de la prise de CP. Index.

IV. — 2. Bibliographies

Lascaris (M. Th.), *Δημοσιεύματα* 1925-1960, Athènes, 1960, 36 pp.

V. — Langue

Rohlfs (G.), *Zwischen Koiné und Neugriechisch (zur Herkunft der italogriechischen Dialekte)*, *Glotta*, XXXVIII, 1-2, Göttingen Vandenhoeck et Ruprecht, 1959, pp. 90-106). — Solutions parti-

culières aux dialectes italo-grecs de problèmes d'expression de temps et de modes.

MERCATI (Silvio Giuseppe), *Intorno al titolo dei lessici di Suida-Suda e di Papia, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*, Anno CCCLVII, 1960, 50 pp., 1 pl.

VI. — Histoire

SOURDEL (Dominique), *Le vizirat 'abbāside de 749 à 936 (135 à 324 de l'Hégire)*, II. *Troisième partie : la grande époque du vizirat (296/908 à 324/936)*, Institut français de Damas, 1960, pp. 387-788, 1 carte.

DOWNEY (Glanville), *A history of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab conquest*, Princeton University Press, 1961, XVII + 752 pp., 12 ill., 9 cartes et plans. (c.r. *Analecta Bollandiana* 1962).

CANARD (Marius), *DŪH l-Himma ou Dhāt al-Himma, Encyclopédie de l'Islam*, pp. 240-246. — « Nom de l'héroïne principale d'un roman de chevalerie arabe... Ce roman a pour thème principal la guerre des Arabes contre les Byzantins de l'époque umayyade jusqu'à la fin du califat d'al Wathik, c'est à dire qu'il couvre en principe les Ier, IIe et IIIe siècles de l'H., mais on y trouve le reflet d'événements postérieurs. Si tel est le caractère général de ce roman, il a aussi un caractère particulier aussi important, car il est l'histoire de la rivalité de deux tribus arabes, les Banū Kilab et les Banū Sulaym... ».

CANARD (Marius), *Les principaux personnages du roman de chevalerie arabe Ḏāt al-Himma Wa-l-Baṭṭal, Revue d'Études arabes*, t. VIII, fasc. II (E. J. Brill, Leiden, 1961).

LOZOVAN (E.), *Byzance et la Romanité scythique, Revue des Études roumaines*, t. V-VI, Paris, Institut universitaire roumain, 1960, pp. 219-246. — Niveau de romanisation atteint, maintien ou perte de cette romanisation après le IIIe siècle : situation dans l'empire romain (sit. géogr., organisation politique et militaire, témoignage des inscriptions et des monnaies). Développement à partir du IIIe siècle, facteurs favorables ou défavorables à la déromanisation. Rôle de Byzance.

LOZOVAN (E.), *Diachronie et géographie linguistiques roumaines, Acta Philologica*, Societas Academica Daco-Romana, Rome, 1959, pp. 155-169). — « Le problème qui fait l'objet de la présente recherche » est « la controverse 'continuité-émigration' des Latins de Dacie Trajane ».

OBOLENSKY (D.), *The principles and methods of Byzantine diplomacy, IIIe Rapport du XIIe Congrès International des études byz.*, Ochride, 1961.

DÖLGER (Franz), *Die byzantinische and die mittelalterliche Serbische Herrscherkanzlei, IVe Rapport du XIIe Congrès International des études byz.*, Ochride, 1961, pp. 83-103.

KYRIAKIDES (STILPON P.), *Ἱστορικὰ σημειώματα. A. Κωνσταντῖνος ὁ Μέγας καὶ ἡ αὐτοκρατορικὴ λατρεῖα — B. Ἡ προέλευσις τῆς στρατιωτικῆς σημασίας τῆς λέξεως Θέμα παρὰ τοῖς Βυζαντινοῖς*, Ἑλληνικά, 17, Thessalonique, 1960, pp. 220-46). — 1. Constantin Hélios — le culte impérial n'est pas aboli par la politique pro-chrétienne de Constantin — les différentes étapes de la légende des reliques de CP et de la relique de la Croix. 2. Signification militaire du mot *θέμα* en gr.

HERRMANN (Léon), *Commodien et St Augustin*, *Latomus*, XIX, Bruxelles, 1961, pp. 312-321. — Essai de datation de Commodien, basé sur la traduction d'un acrostiche sibyllin grec, l'antériorité présumée de Lactance et la contemporanéité de la prise de Rome en 416.

HERRMANN (Léon), *Les Juifs et la persécution des chrétiens par Néron*, *Latomus*, XX, fasc. 4, Bruxelles, 1961, pp. 817-820.

VII. — **Théologie**

LOSSKY (Vladimir), *Vision de Dieu*, Bibliothèque Orthodoxe, Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel (Suisse), Paris, 1962, 142 pp. — Cours donné par l'auteur à l'École des Hautes Études à Paris. Thème de la vision de Dieu chez les Pères grecs jusqu'à S. Grégoire Palamas.

AFANASSIEFF (N.), KOULOMZINE (N.), MEYENDORFF (J.), SCHMEMANN (A.), *La primauté de Pierre dans l'Église orthodoxe*, Bibliothèque Orthodoxe, Delachaux et Niestlé, 150 pp.

BECK (H.-G.), *Humanismus et Palamismus*, *Rapports du XIIe Congrès International des Études byzantines*, Belgrade-Ochride, 1961, Rapport III, pp. 63-82.

VIII. — **Droit**

TRIANTAPHYLLOPOULOS (K.D.), *Ἡ Ἐξάβιβλος τοῦ Ἀρμενοπούλου καὶ ἡ νομικὴ σκέψις ἐν Θεσσαλονίκῃ κατὰ τὸν δέκατον τέταρτον αἰῶνα*, Thessalonique, 1960, 38 p. — Notes sur l'histoire du

droit byzantin, notamment au XIVe siècle ; réorganisation de l'appareil judiciaire sous Andronic III ; Constantin Armenopoulos, l'Hexabiblos ; le débat sur l'usure ; les Zélotes.

TRIANTAPHYLLOPOULOS (K.D.), *Ἱεραρχία νόμων καὶ βυζαντινὸν δίκαιον, Mélanges Alexandre Svolos*, Athènes, 1961, pp. 473-492. — Résumé français.

IX. — Art

DODD (Erica Cruikshank), *Byzantine Silver Stamps, with an Excursus on the Comes Sacrarum Largitionum by* J. P. C. KENT, *Dumbarton Oaks Studies* 7, 1961, XIX + 283 pp., 103 illustr. — I. Classification and analysis of the stamps. II. The question of provenance and controls. *Comes Sacr. Larg.* III. Catalogue of stamped objects. Indices.

FERRUA (Antonio, S.I.), *Le pitture della nuova catacomba di Via Latina, Monumenti di antichità cristiana*, IIe série, VIII, Città del Vaticano, 1960, 109 pp. Pl. I-CXX (XCI-CIX en couleurs). — Scoperta e scavo della catacomba. Descrizione della catacomba. Descrizione delle pitture. Problemi e conclusioni. Indice iconografico.

DELVOYE (Charles), *La sculpture byzantine jusqu'à l'époque iconoclaste, VIII Corso di cultura sull' arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1961, pp. 177-194. — Domaines d'utilisation de la sculpture monumentale. Aperçu de quelques styles et conventions. Exemples les plus notables.

ČORNAKOV (Dimitar), *Les fresques de l'église de Saint-Clément à Ohrid*, Photos : Gogo POPOV, Collection *L'ancien art Yougoslave*, Publicističko-Izdavački Zavod « Jugoslavija », Belgrade, 1961.

NIKOLOVSKI (Antonije), *Les fresques de Kurbinovo*, Photos : Gogo POPOV, Collection *L'ancien art Yougoslave*, Belgrade, 1961.

PAVLOVIĆ (Miodrag) et SVETAN (Grozdanov), Photographies Tošo DABAC, *Ohrid*, Publicističko-Izdavački Zavod « Jugoslavija », Belgrade.

X. — Musique

BUGGE (Arne), *Contacarium Palaeoslavicum mosquense, Monumenta musicae byzantinae*, vol. VI, Copenhague, 1960.

TILLYARD (H.J.W.), *The hymns of the Pentecostarium* transcribed by H. J. W. Tillyard, *Monumenta musicae byzantinae, Transcripta*, vol. VII, Copenhague 1960.

VELIMIROVIĆ (Milos M.), *Byzantine elements in early Slavic chant, Monumenta musicae byzantinae, Subsidia*, vol. IV, pars principalis — vol. IV, pars suppletoria, Copenhague, 1960.

WELLESZ (Egon), *Melody construction in Byzantine Chant*, VIe Rapport, XIIe Congrès international des études byzantines, Ochride, 1961.

FOLLIERI (Henrica), *Initia hymnorum Ecclesiae Graecae*, Vol. I : *A-Z*, Studi e Testi 211, Città del Vaticano, 1960, XXVIII + 590 pp. Vol. II : *H-Ξ*, 1961, XXII + 570 pp.

XI. — Grec moderne

CONSTANTINIDIS (Yannis) et BOUVIER (Bertrand), *Poètes contemporains de Salonique*. Préface de S. Baud-Bovy, Genève, 1962, XIX + 45 + 45 pp. Textes et traductions.

XII. — Congrès

XIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDES BYZANTINES, Ochride, 1961, *Rapports*, Belgrade-Ochride, 1961. — I. Город и Деревня в Византии в IV-XII вв, pp. 1-44. II. OBOLENSKY (Dimitri), *The principles and methods of Byzantine diplomacy*, pp. 45-61. III. BECK (H.-G.), *Humanismus et Palamismus*, pp. 63-82. IV. DÖLGER, (Franz), *Die byzantinische und die mittelalterliche serbische Herrscherkanzlei*, pp. 83-103. V. LAZAREV (V. I.), Живопись XI-XII веко в Македонии, pp. 105-134, 36 pl. VI. WELLESZ (Egon), *Melody construction in Byzantine chant*, pp. 135-151.

XIII. — Revues

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT 53, I, Munich, 1960.

BOWRA (C.M.), *Palladas and the converted Olympians*, pp. 1-7.

SICHERL (M.), *Michael Psellos und Iamblichos De mysteriis*, pp. 8-19. — Tradition manuscrite du *De mysteriis*. L'auteur de la scholie *ἰστέον ὅτι ὁ φιλόσοφος Πρόκλος ... λέγει ὅτι ὁ ἀντιγράφων πρὸς τὴν προκειμένην τοῦ Πορφυρίου ἐπιτολὴν ὁ θεσπέσιός ἐστιν Ἰάμβλιχος*. Une scholie au Philopseudes de Lucien.

GEORGACAS (D.J.), *Ἡ Κάρα. The history of the word*, pp. 20-2535. *τὸ κάρη - ἡ κάρη - ἡ κάρα* from Theognis to mod. Greek.

THABORES (A.I.), *Über gemeinneugriechische « λουλούδι »*, pp. 26-

GOUILLARD (J.), *Une œuvre inédite du patriarche Méthode : la Vie d'Euthyme de Sardes*, pp. 36-46. « Vie anonyme contenue dans un ménologe de décembre, *Schol. Theol. in Chalce insula* ℵ, s. IX-X,

227v-252v. ». En attendant de donner une édition de cette Vie, l'auteur en donne l'analyse. Composée 40 jours après la sépulture d'E., la Vie permet de préciser la date de sa mort (26.12.831). Elle donne de nouvelles informations sur la carrière d'E., sur d'autres personnages, sur l'histoire de la querelle des Images (l'offre de Léon V à Euthyme du patriarcat, « la nature des intrigues et de l'agitation entretenues... dans certains milieux iconodules », « surtout la nature du procès fait à E. »). Dans l'auteur anonyme G. reconnaît le patriarche Méthode.

GROSS (J.), *Hat Symeon der Jüngere der Theologe die Erbsünde gelehrt?* pp. 47-56.

KAWAR (I.), *Byzantium and Kinda*, pp. 57-73. — Ambassades d'Euphrasios, Abramès et Nonnosus. Étude chronologique, notamment de la mission de Nonnosus que l'auteur met en relation avec celle de Julien auprès des rois éthiopien et himyarite, et de la seconde ambassade d'Abramès. *Ἡγεμονία τῶν Παλαιστινῶν* accordée à Kaïsos.

KAWAR (I.), *Procopius and Kinda*, pp. 74-78.

WIRTH (P.), *Das bislang erste literarische Zeugnis für die Stephanskrone aus der Zeit zwischen dem X. und XIII. Jahrhundert*, pp. 79-82. *ὁ ταινιοῦχος τῆς Παιονίας ναὸς ... ὁ τῶν Παιοναρχῶν βασίλειος στέφανος* dans un discours inédit, conservé dans le *Barocc. gr.* 131, de Michel Anchialos, *ὕπατος τῶν φιλοσόφων*, à Manuel I Comnène.

WIRTH (P.), *Die Flucht des Erzbischofs Eustathios aus Thessalonike*, pp. 83-85.

BECK (H.-G.), *Reichsidee und nationale Politik im spätbyzantinischen Staat*, pp. 86-94. (Cf. I. ŠEVČENKO, *DOP* 15, 1961, pp. 169-186).

WESSEL (K.), *Die Entstehung des Crucifixus*, pp. 95-111, 4 pl. — Mention de deux monuments italiens isolés du Ve s., suivie d'une étude iconographique de la production du VIe (2e moitié) et du VIIe s.

HAMANN-MACLEAN (R.), *Zu den Malerinschriften der « Milutin-Schule »*, pp. 112-117, 1 pl.

IIe Partie, COMPTES RENDUS, pp. 118-163,

IIIe Partie, BIBLIOGRAPHIE, pp. 164-288.

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT, 53, 2, 1960.

WERNER (J.), *Πολύχαλκος οὐρανὸς und στερέωμα* p. 289.

LOENERTZ (R.-J.), *Un Pachymère auteur des lettres du San Marco 356?*, pp. 290-299.

OHNSORGE (W.), *Der Patricius - Titel Karls des Grossen*, pp. 300-321. Les termes *patricius* et *patriciatus* en Occident. L'Occident, la Papauté et Byzance au VIIIe siècle.

KRIESIS (A.), *Über den Wohnhaustyp des frühen Konstantinopel*, pp. 322-327. Discussion de l'information de la *Notitia dignitatum Orientis* qu'il y a à CP 4388 *domus*, et de l'acception qu'il convient de donner à ce terme. Comparaison avec Ostie. Tables.

PALLAS (D.I.), *Une petite recherche dans le Diaconicon de la basilique B de Philippes*, pp. 328-332, 2 pl.

DJURIĆ (V.J.), *Über den « ČIN » von Chilandar*, pp. 333-351, 8 pl.

IIe Partie, COMPTES RENDUS, pp. 352-426.

IIIe Partie, BIBLIOGRAPHIE, pp. 427-512.

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT, 54, Munich, 1961.

GANTAR (K.), *Kaiser Justinian als kopfloser Dämon*, pp. 1-3.

PERRY (B.E.), *Two fables recovered*, pp. 4-14. *Ναύτης καὶ υἱὸς* et *ὄνος παίζων* du *Laurentianus* 57-30 complétés grâce au cod. 1201 de la Bibliothèque Nationale, Athènes. Texte, traduction et commentaire. Relation entre les littératures distrayantes byzantine et musulmane.

CORTELAZZO (M.), *Qualche parola su 'ΑΡΓΟΜΟΥΝΙΑΤΙΚΟΝ*, pp. 15-17.

REICHENKRON (G.), *Zur römischen Kommandosprache bei byzantinischen Schriftstellern*, pp. 18-27.

OHNSORGE (W.), *Die Anerkennung des Kaisertums Ottos I. durch Byzanz*, pp. 28-52. *Βασιλεὺς τῶν Φράγγων*. Droit du Pape de disposer de la couronne impériale. Visées de Jean XIII et politique d'Otton Ier. *Legatio* de Liutprand.

DEÉR (J.), *Der Globus des spätrömischen und des byzantinischen Kaisers. Symbol oder Insigne?* pp. 53-85, 12 pl. — Réfutation de la thèse de P. E. Schramm. La *σφαῖρα* dans l'art et dans les textes. Littérature. (Fin : pp. 291-318).

WIRTH (P.), *Ein neuer Terminus ante quem non für das Ableben des Erzbischofs Eustathius von Thessalonike*, pp. 86-7.

WIRTH (P.), *Ein bisher unbekannter lateinischer Patriarch von Konstantinopel*, pp. 88-90. — Nicolas, patriarche titulaire de CP entre 1379 et 1390. L'église grecque de Négrepont à la fin du XIVe siècle.

GRIERSON (Ph.), *Notes on the fineness of the Byzantine solidus*, pp. 91-97. — Corrections de résultats publiés antérieurement. Dépréciation du besant au XIe siècle et quelques attributions contestées.

DEICHMANN (F.W.), *Nochmals zur Architektur Konstantinopels im 5. und 6. Jahrhundert*, pp. 98-115.

IIe Partie, COMPTES RENDUS, pp. 116-163.

IIIe Partie, BIBLIOGRAPHIE, pp. 164-256.

KARAYANNOPULOS (J.), *Zur Frage der Autorschaft am Strategikon des Kekaumenos, Bemerkungen zu H.-G. Beck « Vademecum des byzantinischen Aristokraten », « und P. Lemerle « Prolégomènes à une édition critique et commentée des « Conseils et Récits » de Kekaumenos »*, pp. 257-265.

PIETRO (L. M. Leone), *Prolegomena ad J. Tzetzae Historias*, pp. 266-285. *Stemma codicum* avec étude de leurs particularités.

KEYDELL (R.), *Textkritische Bemerkungen zur Psalmenmetaphrase des Ps.-Apollinaris*, pp. 286-296.

DEÉR (J.), *Der Globus des spätrömischen und des byzantinischen Kaisers. Symbol oder Insigne?* pp. 291-318. Suite et fin de l'article des pp. 53-85.

WIRTH (P.), *Der Patriarchat des Gerasimos und der zweite Patriarchat des Lazaros von Jerusalem*, pp. 319-323. Datation de Lazare mise en relation avec Isidore de CP. Rôle de Lazare comme intermédiaire entre l'Empereur et le Sultan. Dosithée de Jérusalem et « Arsénios ».

WIRTH (P.), *Zum Verzeichnis der venezianischen Baili von Konstantinopel*, pp. 324-328. Quelques lacunes de la liste publiée par Grumel comblées.

LAURENT (V.), *Les dates du patriarcat d'Euthyme II de Constantinople* (26 *octobre* 1410-29 *mars* 1416), pp. 329-332.

NORDHAGEN (P.J.), *The origin of the Washing of the Child in the Nativity scene*, pp. 333-337, 1 pl. Influence sur l'iconographie des apocryphes et surtout de modèles antiques.

PHILIPSBORN (A.), *Der Fortschritt in der Entwicklung des byzantinischen Krankenhauswesens*, pp. 338-365. Hôpitaux et hospices. Établissements de Constantin et de ses contemporains. Établissements postérieurs. Conditions.

IIe Partie. COMPTES-RENDUS, pp. 366-415.

IIIe Partie. BIBLIOGRAPHIE, pp. 416-499.

Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν, 20, Athènes 1960-1961.

TOMADAKIS (Nicolas V.), *Προβλήματα τῆς ἐν Κρήτῃ Ἀραβοκρατίας* (*826-961 μ.Χ.*), pp. 1-38.

GUILLAND (R.), *Remarques sur la vie monastique à Byzance*, pp. 39-52. Vie monastique et mariage etc.

XYNGOPOULOS (A.), *Αἱ παραστάσεις τοῦ ἑκατοντάρχου Λογγίνου*, pp. 54-84. Iconographie et textes.

MANOUSAKAS (M.I.), *Μέτρα τῆς Βενετίας ἐναντὶ τῆς ἐν Κρήτῃ ἐπιρροῆς τοῦ πατριαρχείου Κωνσταντινουπόλεως κατ' ἀνέκδοτα βενετικὰ ἔγγραφα* (*1418-1419*), pp. 85-144, 1 pl. Introduction générale, 13 documents des Archives d'État de Venise, analyse en grec, notes.

GHINIS (D.S.), *Λανθάνουσα πατριαρχικὴ ἀπόφασις τοῦ ις' αἰῶνος*, pp. 145-149. La folie comme cause d'annulation du mariage.

ZORAS (G. Th.), *Ὁ Πουλλολόγος* (*κατὰ τὸν Ἀθηναικὸν κώδικα 701*), pp. 150-167. Dans le ms, le poème porte le titre de *Λόγος τοῦ ἰχνηλάτου περὶ τῶν πουλλίων*. Brève introduction et texte.

BASILEIADES (D.), *Συμβολὴ εἰς τοὺς τρουλλοκαμάρους ναοὺς τῆς Ἑλλάδος*, pp. 168-193, 14 ill.

BOUBOULIDES (Phédon K.), *Ἀνέκδοτα ἔγγραφα περὶ τοῦ Ναυπλιέως ποιητοῦ Τζάνε Βεντράμου*, pp. 194-201. Introduction et 5 textes des Archives d'État de Venise.

PATRINELIS (Ch. G.), *Νόθα, ἀνύπαρκτα καὶ συγχεόμενα πρὸς ἄλληλα ἔργα τοῦ Μιχαὴλ Ἀποστόλη*, pp. 202-213.

GARZYA (Antonio), *Scoli inediti alle epistole di Sinesio*, pp. 142-280. Scholies du *Vaticanus gr.* 113, s. XIV.

MERENTITOS (C. J.), *Ὁ Ἰουδαῖος λόγιος Ἀρτάπανος καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ (Γλωσσικόν, φιλολογικὸν καὶ θρησκειολογικὸν ὑπόμνημα εἰς κείμενα τῆς ἑλληνιστικῆς γραμματείας)*, pp. 281-350. — Troisième partie.

GHINIS (D.S.), *Ὁ ὑπ' ἀριθ. 121 κῶδιξ τῆς Μονῆς Ἁγ Νικάνορος. (Ζάβορδας) καὶ δύο χρονολογίαι : τῆς Ἐκλογῆς τῶν Ἰσαύρων καὶ τοῦ Προχείρου Νόμου*, pp. 351-352.

MATSES (Nicolaos P.), *Μνηστεῖαι συναπτόμεναι δι' ἐγκολπίων καὶ διὰ σταυρικῶν δεσμῶν ἐν τῷ βυζαντινῷ δικαίῳ*, pp. 353-363. Les fiançailles dans le droit byzantin.

KATIČIĆ (Radoslav), *Βιογραφικὰ περὶ Θεοφυλάκτου ἀρχιεπισκόπου Ἀχρίδος*, pp. 364-385.

KATIČIĆ (Radoslav), *Αἱ πρὸς Πακουριανοὺς ἐπιστολαὶ τοῦ Θεοφυλάκτου ἀρχιεπισκόπου Ἀχρίδος*, pp. 386-397.

KOMINES (Athanase D.), *Παρατηρήσεις εἰς τοὺς χρησμοὺς Λέοντος τοῦ Σοφοῦ*, pp. 398-412.

PALLAS (D.I.), *Βυζαντινὸν ὑπέρθυρον τοῦ Μουσείου Κορίνθου*, pp. 413-452.

MIKRAGIANNANITIS (Gérasime), *Κατάλογος χειρογράφων κωδδ. Κυριακοῦ Ἁγίας Ἄννης*, pp. 453-560.

ΠΙΝΑΞ ΟΝΟΜΑΤΩΝ ΚΑΙ ΠΡΑΓΜΑΤΩΝ, pp. 560-560[11].

ΠΙΝΑΞ ΓΡΑΦΕΩΝ ΚΩΔΙΚΩΝ, p. 560[12].

ΠΙΝΑΞ ΑΦΙΕΡΩΤΩΝ ΚΩΔΙΚΩΝ, p. 560[13].

NÉCROLOGIE, pp. 561-562.

BIBLIOGRAPHIE A. KOUZIS, pp. 563-5.

COMPTES RENDUS, pp. 567-649.

BIBLIOGRAPHIE, pp. 650-677.

RÉSUMÉ FRANÇAIS, pp. 705-711.

REVUE DES ÉTUDES BYZANTINES, XVIII, 1960.

IN MEMORIAM : Le P. Siméon Vailhé.

BIBLIOGRAPHIE du R. P. Siméon Vailhé, pp. 7-18.

GRUMEL (V.), *Les relations politico-religieuses entre Byzance et Rome sous le règne de Léon V l'Arménien*, pp. *19-44*. Chronologie des lettres de Théodore Studite au pape sur la perséc. iconocl. — L'ambassade byz. au pape. Ambassade pontificale auprès de Léon.

LAURENT V., *Les crises religieuses à B. — Le schisme antiarsénite du métr. de Philadelphie, Théolepte* († c. 1324), pp. 45-54.

OIKONOMIDÈS (N.A.), *Un décret synodal inédit du patr. Jean VIII Xiphilin concernant l'élection et l'ordination des évêques*, pp. 55-78, Analyse, texte, commentaire avec tableau comparatif des textes conciliaires de 1054 à 1092.

GUILLAND (R.), *Études sur l'hist. administrative de l'emp. byz. Les commandants de la garde impériale sous les Paléologues. L'ἐπὶ τοῦ στρατοῦ et le Juge de l'Armée*, pp. 79-96.

JANIN (R.), *Rôle des commissaires impériaux byzantins dans les conciles*, pp. 97-108.

DARROUZÈS (J.), *Inventaire des épistoliers byz. du Xe siècle*, pp. 109-135, avec les éditions, où il en existe.

LAURENT (V.), *Les ambassadeurs du roi de Castille au concile de Bâle et le patr. Joseph II (févr. 1438)*, 136-145. Étude suivie de deux lettres inédites.

LAURENT (V.), *L'assaut avorté de la Horde d'Or contre l'Empire byzantin (printemps-été 1341)*, pp. 145-62. Lettre de Grégoire Akindynos à David Dishypatos, où il annonce une nouvelle étonnante transmise dans une lettre de la fille de l'Empereur, épouse du Scythe, Texte de la lettre d'Akindynos, trad. et comment.

GRUMEL (V.), *Le problème de la date pascale aux IIIe et IVe siècles. L'origine du conflit : le nouveau cadre du comput juif*, pp. 163-178.

DARROUZÈS (J.), *Notes de litt. et de critique*, pp. 179-195. I. Nicétas d'Héraclée *ὁ τῶν Σερρῶν*. II. Constantin Stilbès et Cyrille metropolite de Cyzique. III. Fragments de traductions grecques de lettres papales. IV. De faux actes byzantins.

VERPAUX (J.), *Le cursus honorum de Théodore Métochite*, pp. 195-198.

GRUMEL (V.), *Notes sur Calliste II Xanthopoulos*, pp. 199-204. I. Y eut-il un monastère des Xanthopoules au Mont Athos ? II. Écrits de Calliste. II-III. La prétendue « mémoire liturgique » de Calliste II.

LAURENT (V.), *Mélanges*. I. Les dates du second patriarcat de Joseph Ier 2. Le sébastocrator Constantin Ange et le peplum du musée de St Marc à Venise, pp. 205-213.

GRUMEL (V.), *Une nouvelle édition de la Bibliothèque de Photius*, pp. 214-24. Compte rendu du 1er vol. de l'édition des Belles-Lettres, Texte établi et trad. par René Henry.

BIBLIOGRAPHIE, pp. 225-292.

LAURENT (V.), *Chronique. Remarques sur le cartulaire du couvent de Saint-Jean Prodrome sur le mont Ménécée*, pp. 293-299. Date du cod. XXV, c. 9 (605) de la Bibliothèque universitaire de Prague. La copie dite de Notaras.

REVUE DES ÉTUDES BYZANTINES, MÉLANGES RAYMOND JANIN, Paris, 1961.

LAURENT (V.), *L'œuvre scientifique du R.P. R. Janin*, pp. 7-13. BIBLIOGRAPHIE du R.P.R. Janin, pp. 14-43.

BECKAERT (A.), *L'évolution de l'intellectualisme grec vers la pensée religieuse, et la relève de la philosophie par la pensée chrétienne*, pp. 44-62.

GOUILLARD (Jean), *Hypatios d'Éphèse ou du Pseudo-Denys à Théodore Studite*, pp. 63-74.

DARROUZÈS (J.), *Conférence sur la primauté du pape à CP en 1357*, pp. 76-101. Analyse du *ms Atheniensis 2583*, « recueil de textes variés » dont « le compilateur avait en vue soit la controverse antilatine, soit la question hésychaste ». Texte et traduction du ch. 28

(f. 28v-36v) : « Conférence du moine diacre Athanase avec le légat du pape » (Pierre-Thomas).

WENGER (A.), *L'homélie de Saint Jean Chrysostome « A son retour d'Asie ». Texte grec original retrouvé. Édition et commentaire*, pp. 110-123. Texte du *codex Mosquensis* 159, ff. 388v-391, trad. latine du *Vaticanus lat.* 3836, ff. 248v-252v.

JOUASSARD (G.), *Un évêque de l'Illyricum condamné pour erreur sur la sainte Vierge : Bonose*, pp. 124-129.

FOLLIERI (Enrica), *Un canone di Giuseppe Innografo per S. Fantino « il vecchio » di Tauriana*, pp. 130-151. Texte et commentaire.

GOUBERT (P.), *Mystique et politique à Byzance, (1) L'influence de Sainte Golindouch sur saint Domitien. (2) Un ascète et une mystique conseillers de Maurice. Intervention de Maurice en faveur de Khosro*, pp. 152-156.

HALKIN (F.), *Saint Michel de Chalcédoine*, pp. 157-164, « un petit texte hagiographique inédit, traitant d'un saint de Chalcédoine inconnu à ce jour et mentionnant une église de Chalcédoine dont je n'ai pas trouvé trace ailleurs ». Texte, analyse et commentaire.

STIERNON (D.), *Le quartier du Xérolophos à CP et les reliques vénitiennes de Saint Athanase*, pp. 165-188.

COTSONIS (Jérôme), *A contribution to the interpretation of the 19th canon of the first ecumenical council*, pp. 189-197. Canon sur les modalités de réintégration de Pauliciens abjurant leur hérésie. L'auteur étudie le double problème du passage sur les diaconesses : (1) s'agit-il seulement des diaconesses pauliciennes, (2) sont-elles considérées comme laïques ou comme ordonnées ?

GRUMEL (V.), *La « Notitia » de Basile de Lalimbana, essai sur la date de composition*, pp. 198-207. L'évêché de *αἱ Μαξιμιαναί* : création d'Ignace supprimée par Photius. Renseignements divers sur les occupants du trône de Nicée entre 845 et 867.

LAURENT (V.), *La liste épiscopale du Synodicon de la métropole de Lacédémone*, pp. 208-226. Pièce du *Bodleianus Holkham gr.* 6, ms. constitué à Antioche, pour l'usage liturgique, remanié entre 1322 et 1332 à l'usage de la métropole de Lacédémone. L'auteur relève l'acclamation à Michel IX remplacée par la *μνήμη* d'Anna *τῆς εὐσεβεστάτης αὐγούστης*, le fait que les empereurs de CP sont acclamés, non les despotes du Péloponnèse : et autres particularités. Liste des évêques du IXe s. à « 1324 et plus », avec commentaire. Une étude plus détaillée de ce même ms. est donnée par Jenkins & Mango, Dumbarton Oaks Papers 15 : *A synodicon of Antioch & Lacedaemonia*.

NOWACK (G.), *Le cod. Athènes, Bibl. nat.* 2717 *et l'origine du synodicon d'une église suffragante de la métropole d'Athènes*, pp. 227-238. « Par son fond doctrinal et sa portée historique, le Synodicon inséré dans le cod. Athènes, Bibl. Nat. *2717*, est une recension qui présente un incontestable intérêt. Il nous fournit entre autres éléments... une série supplémentaire d'anathématismes et deux listes épiscopales sans désignation d'évêchés ». Date de transcription du ms : 1396.

AHRWEILER (Hélène), *Fonctionnaires et bureaux maritimes à Byzance. A. Abydos et les préposés à la mer. B. Constantinople et les services maritimes centraux*, pp. 239-252.

DAIN (A.), *Sur le « Peculium castrense »*, pp. 253-257. Texte édité par Ch. Labbé en 1606, « comme σχόλιον au livre LVII des Basiliques ». Édité ici parallèlement avec le *Περὶ διαθήκης ὑπεξουσίου* de l'*Epanagoge aucta*.

LEMERLE (P.), *Notes sur l'administration byzantine à la veille de la IVe Croisade d'après deux documents inédits des archives de Lavra*, pp. 258-272. Originaux des procès-verbaux officiels de quatre séances d'un tribunal, deux tenues en mai 1196, et deux en juin de la même année. Conflit opposant les moines de Lavra et les fonctionnaires de la Mer. Composition du tribunal. « Représentants des deux parties, et spécialement de l'administration ». Problème des exemptions.

STIERNON (L.), *Notes de prosopographie et de titulature byzantines. Constantin Ange (Pan)sébastohypertate*, pp. 273-283. Constantin Ange sébastohypertate doit-il être distingué de Constantin Ange pansébastohypertate? Avec liste de préséance de 30 membres de la famille impériale.

CANARD (M.), *Les sources arabes de l'histoire byzantine aux confins des Xe et XIe siècles*, pp. 284-314. I. *Les documents*. textes : (1) Lettre d'al-Muʿizz à Abû'l-Ḥasan 'Alî al-Ikhshîd pour lui demander de porter secours aux Musulmans de Crète. (2) Menace d'al Muʿizz à l'empereur byzantin au sujet de sa prise de possession de la Crète. Références à d'autres documents. II. Les *historiens arabes contemporains de cette période*. Textes (1) Ibn al-Qalânisî : la campagne de Jean Tzimiscès en Syrie en 975 et son entrevue avec le Turc Alptekîn — l'entrée de Bardas Phocas à Ḥimṣ en 983 — la bataille d'Apamée en 998. (2) Brève étude de la chronique de Yayḥâ b. Saʿid al-Anṭâkî, suivi du texte de la défaite de Romain Argyre en 1030 — l'empereur Romain et le patriarche Jacobite — autres informations de Yaḥyâ. III. *Les historiens arabes postérieurs* — Note additionnelle sur le calife al-Muʿizz et la Crète.

DALLEGGIO D'ALESSIO (E.), *Galata et la souveraineté de Byzance* pp. 315-327, 2 pl.

DÖLGER (F.), *Zum Aufstand des Andronikos IV. gegen seinen Vater Johannes V. im Mai 1373*, pp. 328-332. Dans le ms B II 16 (s. XIV) de la bibliothèque universitaire de Bâle, la notice *τῆς ῆ (ιῆ?) τοῦ μαΐου μηνὸς (ἰνδ) ια' ἐξέβη ὁ βασιλεὺς ὁ δεύτερος Ἀνδρόνικος* etc. ne se rapporte pas, comme le dit le catalogue, à Andronic II, mais à Andronic IV. Récit des *Βραχέα Χρονικὰ* de la révolte d'Andronic IV.

DUJČEV (I.), *A propos de la biographie de Joseph II patriarche de Constantinople*, pp. 333-339.

GAUTIER (Paul), *Action de grâces de Démétrius Chrysolaras à la Théotocos pour l'anniversaire de la bataille d'Ankara (28 juillet 1403)*, pp. 340-357. Texte et traduction. Commentaire. Commencement du blocus de CP par Bayazid daté grâce à la lettre du patriarche Mathieu.

CIRAC (S.), *Tres monasterios de Constantinopla visitados por espa-*

ñoles en el año 1403, pp. 35-381. La « Embajada a Tamorlan ». — Monastères de St Jean Baptiste de Pétra, de la Péribleptos, du « monastère et de l'église de St Jean » (l'auteur estime qu'il s'agit du monastère de Studios).

DEROKO (Aleksandar), *Deux genres d'architecture dans un monastère. L'église et les édifices environnants*, pp. 382-389, 2 pl. 4 dessins.

DIRIMTEKIN (Feridun), *Le skevophylakion de Sainte-Sophie*, pp. 390-400, 4 pl., plans.

GUILLAND (R.), *Études sur le Grand Palais de Constantinople. Les Noumera. Τὰ Νούμερα*, pp. 402-418. L'auteur identifie les *Νούμερα*, la Chalcé de l'Hippodrome et la Prandiaria ; ces trois désignations dans les textes. Le corps des *Νούμεροι*.

THIERRY (N. et M.), *Voyage archéologique en Cappadoce dans le massif volcanique du Hasan Dağ*, pp. 417-437, cartes du Hasan Dağ et du vallon de Peristrema. Églises de Cappadoce, construites ou rupestres.

MERCATI (G.S.), *Ramenta iambica*, pp. 438-440.

NASTUREL (P.S.), *Témoignages roumains sur les formes Sphrantzès et Phrantzès*, pp. 440-443.

CHRONIQUE, *Association internationale des études byzantines — Statuts*, pp. 444-5.

SPECULUM, A JOURNAL OF MEDIAEVAL STUDIES, XXXVI, 1, 2, 3, The Mediaeval Academy of America, Cambridge, Massachusets, un article est consacré à une question d'histoire byzantine :

VRYONIS (Speros Jr), *The question of the Byzantine mines*, pp. -17.

MÉLANGES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, XXXVII, offerts au Père René Mouterde, 1.

DUMBARTON OAKS PAPERS, 14, 1960.

KANTOROWICZ (E.H.), *On the golden Marriage Bell and the Marriage Rings of the Dumbarton Oaks Collection*, pp. 1-17, 8 pll., 37 ill. (principalement de monnaies, mais en outre d'orfèvrerie, de sculptures et de miniatures). Iconographie du mariage.

KITZINGER (E.), *A marble relief of the Theodosian period*, pp. 19-42, 6 pll., 21 ill.

WEITZMANN (K.), *The survival of mythological representations in early Christian and Byzantine art and their impact on Christian iconography*, pp. 45-68, 12 planches, 44 illustrations.

NERSESSIAN (Sirarpie Der) *Two images of the Virgin in the D.O. collection*, pp. 71-86, 13 ill. 6 planches. 1. Hodegetria et culte de la Vierge après le Concile de 754-2. 2. Paraclesis ou Hagiosoritissa.

DEMUS (Otto), *Two Palaeologan mosaic icons in the Dumbarton Oaks collection*, pp. 89-119, 32 ill. 16 pl.

GRABAR (André), *Une pyxide en ivoire à Dumbarton Oaks, Quelques notes sur l'art profane pendant les derniers siècles de l'empire byzantin.* Jeux de cirque et divertissements.

GRABAR (André), *Une pyxide en ivoire à Dumbarton Oaks, Quelques notes sur l'art profane pendant les derniers siècles de l'empire byzantin*, pp. 123-146, 17 pl., 39 ill. Portraits de famille, arbres généalogiques. Divertissements.

MEYENDORFF (Jean), *Projets de Concile Œcuménique en 1367. Un dialogue inédit entre Jean Cantacuzène et le légat Paul*, pp. 149-177. Texte, analyse et commentaire.

ŠEVČENKO (Ihor), *The author's draft of Nicolas Cabasilas' « anti-zealot » discourse in Parisinus Graecus 1267*, pp. 181-201, 8 pll. Histoire du texte du *Λόγος περὶ τῶν παρανόμως τοῖς ἄρχουσιν ἐπὶ τοῖς ἱεροῖς τολμωμένων*. Fragment inédit sur l'injustice de ceux qui forcent « les faibles à vendre ou à acheter contre leur gré ». Les pouvoirs publics se désintéressent de ces abus.

UNDERWOOD (Paul A.). *Notes on the work of the Byzantine Institute in Istanbul : 1957-1959.* MAJEWSKI (Z. J.), *Contribution on the conservation of a Byzantine fresco discovered at Eteynez, Istanbul*, pp. 205-222, 25 ill., 4 pll.

OATES (David), *A summary report on the excavations of the Byzantine Institute in the Kariye Camii : 1957 and 1958*, pp. 233-231.

MANGO (C.) & PARKER (J.), *A twelfth-century description of St. Sophia*, pp. 233-245. Text, translation and commentary.

MANGO (C.) & ŠEVČENKO (I.), *A new manuscript of the De Cerimoniis*, pp. 247-9, 2 pll.

NERSESSIAN (Sirarpie der), *The Dumbarton Oaks collection. Studies in Byzantine art. Report on the Symposium of 1948*, pp. 251-2.

DUMBARTON OAKS PAPERS, 15, 1961.

VERMEULE III (Cornelius C.), *A Graeco-Roman portrait of the third century A.D. and the Graeco-Asiatic tradition in imperial portraiture from Gallienus to Diocletian*, pp. 3-22, 29 pll., 45 ill.

SHEPHERD (Massy H. Jr.), *The formation and influence of the antiochene liturgy*, pp. 25-44. Premiers témoins de liturgie chrétienne.

STILLWELL (Richard), *Houses of Antioch*, pp. 47-57, 9 pl. 17 ill. Les maisons d'Antioche du IIe au VIe siècles, révélées par les fouilles.

MORAVCSIK (Gyula), *Sagen und Legenden über Kaiser Basileios I*, pp. 61-126, 6 pl., 11 ill. Étude des sources de l'histoire de Basile et des légendes qui se sont attachées à sa personne, déjà de son vivant. En appendice, édition critique des récits de la jeunesse de Basile 1) chez Georges Le Moine. 2) dans l'*Historia Imperatorum.*

BUCHTAL (Hugo), *A Byzantine miniature of the fourth evangelist and its relatives*, pp. 129-139, 11 ill., 8 pll.

SOULIS (George C.), *The Gypsies in the Byzantine empire and the Balkans in the late middle ages*, pp. 143-165.

En appendice (1) texte d'une décision des Quarante, du 12 août 1444, rendant au Tzigane Jean son office de *drungarius acinganorum*, (2) Privilège du 24 mars 1470, par lequel le *feudum acinganorum* est attribué à Giannello de Habitabulo.

Ševčenko (Ihor), *The decline of Byzantium seen through the eyes of its intellectuals*, pp. 169-186. (Cf. H.-G. Beck, *BZ*, 53, 1, pp. 86-94).

Underwood (P.A.) and Hawkins (E.J.W.), *The Mosaics of Hagia Sophia at Istanboul. The portrait of the emperor Alexander*, pp. 189-217, 21 pl.

Grierson (Ph.), *The date of the Dumbarton Oaks Epiphany Medallion*, pp. 221-224. Frappé, estime l'auteur, en 584, à l'occasion du baptême du fils de l'empereur Maurice.

Jenkins (R. J. H.) & Mango (C.), *A synodicon of Antioch and Lacedaemonia*, pp. 225-242, 4 pl. (cf. *REB* XIX, V. Laurent, *La liste épiscopale du synodicon de Lacédémone*). Description détaillée du ms. *Holkham gr.* 6, tant du niveau primitif constitué à Antioche que des remaniements qui en ont permis le réemploi à Lacédémone. Listes épiscopales et impériales. Commémorations de l'Union de 920, de divers conciles, de la fête de l'Orthodoxie.

Mango (C.) & Ševčenko (I.), *Remains of the Church of St Polyeuktos at Constantinople*, pp. 243-247, 7 pl. Archéologie et textes. Anicia Juliana.

Downey (Glanville), *Antioch-on-the-Orontes in the Byzantine period. Report on the Dumbarton Oaks Symposium of 1959*, pp. 219-50.

Bulletin Codicologique, 1961, 1-2, (Scriptorium XV), Bruxelles.

Acta Orientalia academiae scientiarum hungaricae, XIV, 1, Budapest, Akadémiai Kiadó, 1962.

L. Ligeti, *Un vocabulaire mongol d'Istanbul*, pp. 3-100.

E. V. Sevortjan, *Les verbes de mouvement dans la langue azerbaïdjanaise*, pp. 101-122.

J. Vekerdi, *Gypsy fragments from the early 18th Century*, pp. 123-130.

I. Hahn, *Zwei dunkle Stellen in Josephus*, pp. 131-138.

Revue des Études Roumaines, VII-VIII, Paris, 1961.

ΛΟΓΟΣ, *Monografias y Sintesis Bibliográfica de Filología Griega* ; vol. I, por Sebastian Cirac Estopakan, Universidad de Barcelona, 1960.

Prologo, pp. 1-12.

Parte Primera, *Monografia*, pp. 13-92. — *Helenismo y Cristanismo en el humanismo español. Las lenguas griega y latina, fundamentales*

de la cultura hispánica, deben ser estudiadas eficazmente en la segunda Enseñanza. Razones de la tendencia clasicista o humanista del Bachillerato en el Plan de 1938. Juicio de un Español sobre la Religión de los Armenios y Bizantinos en el año 1404. Defensa de la Lengua Española : Los Helenismos españoles y las nuevas normas de Ortografía y Prosodia.

PARTE SEGUNDA, *Sintesis bibliografica*, pp. 93-506.

REGISTROS, *Registro Griego : nombres* (coup d'œil sur les publications byzantines des dernières années), *palabras y expresiones. Registro de Helenistas actuales. Registro General, nombres, palabras, ideas* (*alfabeto latino y espanol*).

P. K.-H.

STRUTTURA E CONTENUTO DELLA CRONACA DEI TOCCO (*)

ADDENDUM

Questa è la varia materia del nostro testo, ricco di notizie, ma privo di ogni dato cronologico. Ciò comporta che la cronologia dei fatti debba essere costruita sulla base delle fonti coeve. Qualche evento di certa rilevanza è ben documentato ed esso funzionerà da caposaldo per l'orientamento nell' attribuzione cronologica, sia pure approssimata, degli episodi secondari.

Questa ricostruzione, è ovvio imaginarlo, richiede una trattazione particolare, organica e quanto più possibile completa, che non può trovar posto in questa puntata. Se ne discorrerà in un prossimo articolo che uscirà nelle pagine della stessa *Byzantion*. Intanto, per offrire al lettore dei dati di orientamento, punteremo su qualcuno degli episodi di maggior rilievo, segnalando i risultati, che per ora vorremmo considerare provvisori, ottenuti dal confronto delle notizie della Cronaca con le testimonianze di qualche documento datato che richiama gli stessi avvenimenti.

La morte di Leonardo I Tocco, dalla quale la Cronaca prende le mosse, avvenne prima del 25 agosto del 1377 (1) e dopo il 30 marzo del 1375, perchè in tale data egli è ancora citato, come vivo, in un documento veneziano (2). Va pertanto corretta la versione dell' Hopf, che fa cadere la morte di Leonardo nel 1381 circa (3).

Fermandoci in mezzo ai due termini e cioè al 1376, possiamo arguire, senza scostarci molto dalla verità, che Carlo, che alla morte del padre era *βρέφος μικρὸν* v. 5, nacque intorno al 1372 e il fratello minore, Leonardo II, il quale

(*) Cf. plus haut, pp. 203 sqq.

(1) Il Reg. Aven. 201, f. 113 del 25 agosto 1377 parla di « Maddalena relicta quondam Leonardi ». Devo l'informazione alla cortesia di Anthony Luttrel, al quale esprimo qui i sensi della mia gratitudine. Del resto v. MAZZELLA, *Descrittione del regno di Napoli*, Napoli (1601), 647.

(2) Misti XXXV, 75^{v} : THIRIET, *Regestes des délibérations du Sénat de Vénise concernant la Romanie*, I (1958), n° 558.

(3) Ch. HOPF, *Chroniques gréco-romanes*, Berlin (1873), 530.

εἰς τὸ γάλα ἀναθρέφετον, — v. 5, non più di un anno prima della morte del padre, cioè intorno al 1375.

Un punto fermo fra le oscillazioni dei dati cronologici è l'accenno alla morte del despota d'Arta Gjin Spata (vv. 175-178), che avvenne il 27 ottobre del 6908/1399 (1).

L'assalto ad Angelocastro (v. 224), la conquista di Dragamesto (v. 282) e poi di Anatolico (v. 378) nonchè le prime incursioni sul territorio di Arta (v. 323) ebbero luogo, dovendo pensare che il cronista segua un ordine cronologico, fra il 1400 e il 1407, anno della conquista di Clarenza da parte di Leonardo II (2).

La Cronaca, sconvolgendo tutta la storia imbastita nel secolo scorso sugli avvenimenti che si sarebbero verificati a Gianina dopo la morte del despota Esaù dei Buondelmonti Acciaiuoli, viene a scombussolare la vecchia cronologia. Nell' articolo prossimo cercheremo di riordinare nel tempo i vari accadimenti : la morte di Esaù avvenne fra il 1409 e il 1410 ; la reggenza di Evdokia, sua moglie, si protrasse per due anni o poco più (1409/10-1411/12) e la chiamata di Carlo fu deliberata dai Gianinioti nello stesso 1412, al più tardi agli inizi del 1413 (3).

L'incoronazione di Carlo Tocco a despota di Gianina è ben documentata (a. 1415) e sull' argomento rimandiamo all'articolo pubblicato nelle pagine della *Byzantion* (4). La conquista di Arta da parte di Carlo Tocco (a. 1417), la caduta di Clarenza nelle mani dell' avventuriero Liveri (13 luglio 1418), l'acquisto di Clarenza da parte dei Tocco (a. 1421) e le prime lotte con l'imperatore per il dominio della capitale del principato (1426/1427) alle quali accenna la Cronaca negli ultimi versi, saranno discusse nelle rispettive posizioni cronologiche alla luce delle testimonianze coeve.

Giuseppe SCHIRÒ.

(1) *Ἱστορικὸν περὶ διαφόρων δεσποτῶν τῆς Ἠπείρου* ..., ed. ESTOPAÑAN, Barcellona (1943), II, p. 54, cfr. n. 2, p. 207.

(2) L'HOPF, *Geschichte Griechenlands*, II, 72, nello stabilire la data si fonda su un documento veneziano (Misti XLVII, 553^{v}) del 7 febbraio 1408, che fa esplicito accenno a codesta conquista.

(3) Rimando all' articolo *Evdokia Balšić vasilissa di Gianina* che uscirà nel volume dedicato a Georg Ostrogorsky a cura dell' Istituto bizantino di Belgrado.

(4) G. SCHIRÒ, *Manuele II Paleologo incorona Carlo Tocco despota di Gianina*, *Byzantion*, XXIX-XXX, 209-230.

LA PRISE D'HÉRACLÉE ET LES RELATIONS ENTRE HĀRŪN AR-RASHĪD ET L'EMPEREUR NICÉPHORE Ier

Le règne de l'empereur byzantin Nicéphore Ier (1 novembre 802-25 juillet 811) correspond à peu près aux dernières années de celui du calife Hārūn ar-Rashīd (170-193/786-809). Il fut plutôt malheureux pour les armes byzantines dans la lutte contre le califat ʿabbāside alors à son apogée. La régence d'Irène le règne de son fils Constantin, puis le règne d'Irène seule après qu'elle eut fait aveugler Constantin en août 797 avaient déjà été désastreux. En 782 quand, à l'époque du calife Mahdī, le futur Hārūn ar-Rashīd était arrivé aux portes de Constantinople, Irène avait conclu avec lui une trêve de trois ans moyennant versement annuel d'une somme de 70.000 (ou 90.000) dinars. Après qu'elle eut repris le pouvoir en 797, elle fit de nouvelles propositions de paix (1). Une révolution l'ayant chassée du trône et ayant

(1) La transcription adoptée dans cet article est celle de l'Encycl. de l'Islam. Sur la trêve de 782, voir Ṭabarī, III, 504-505 ; Théophane sous 6274 ; Michel le Syrien, III, 2 ; Bar Hebraeus, *Chronography*, 118 (cf. M. Canard, *Les expéditions arabes contre Constantinople*, pp. 102-103). La trêve, comme on voit par Ṭabarī, III, 621, fut rompue par les Grecs et ne dura que 32 mois. — Les propositions de paix d'Irène, après août 797 sont mentionnées par Théophane sous 6290. D'après lui, elles furent repoussées par les Arabes. Il semble cependant qu'une trêve ait été conclue et que l'impératrice ait accepté à nouveau de payer tribut, peut-être dès 797. Le poète Marwān b. Abī Ḥafṣa, dans une poésie qu'il récita devant Hārūn ar-Rashīd le 3 ramaḍān 181/29 octobre 787 et où il parle de la prise de Ṣafṣāf par le calife qui eut lieu cette année là (Ṭab. III, 646), y fait peut-être allusion en disant : « Chacun des rois des Rūm lui a donné la *djizya* (impôt de capitation) contraint et humilié ». (Ṭab. III, 741). L'existence d'une trêve conclue vers cette époque peut se déduire

donné le pouvoir au Logothète du Trésor Nicéphore, qu'une tradition fait curieusement descendre du Ghassānide Djabala b. al-Ayham (1), on aurait pu croire que la situation redeviendrait plus favorable pour l'empire byzantin qui avait désormais à sa tête un chef compétent. Mais Nicéphore ne fut pas plus heureux qu'Irène et dut accepter de payer tribut au calife.

Nous possédons de a lutte entre Arabes et Byzantins à cette époque et des relations entre Nicéphore et Hārūn des récits arabes détaillés qui ont parfois un caractère romanesque et qu'il n'est pas facile d'accorder avec les données, plus succinctes, fournies par les historiens byzantins. E. W. Brooks, dans son étude *Byzantines and Arabs in the time of the early Abbasids* (2) a donné une traduction des récits arabes purement historiques, sans examiner ni les pièces de vers consacrées à ces faits par les poètes de cour arabes, ni les récits romanesques de Masʿūdī et d'Abūl-Faradj, l'auteur du *Kitāb al-aghānī*, qu'il est nécessaire de faire entrer en ligne de compte pour avoir une idée plus complète de la manière dont les Arabes ont considéré les événements de cette période.

Nous voudrions, dans les pages suivantes, passer en revue ces différents récits ainsi que ceux des auteurs byzantins et syriaques et essayer de préciser le déroulement exact des événements.

Parmi les historiens byzantins, Théophane qui écrit entre 811 et 815 nous rapporte les faits suivants (3) :

Sous l'année 6296, c'est à dire 804, en août, défaite de l'empereur à Krasos en Phrygie, où il ne dut son salut qu'à la vaillance de quelques-uns de ses officiers.

d'autre part de l'interruption des expéditions arabes pendant quelques années et de la rupture de Nicéphore après son avènement. Masʿūdī, *Tanbīh*, 167 (tr. 228) dit bien qu'Irène conclut une trêve avec Hārūn et lui paya tribut (*itāwa*) quand elle eut seule le pouvoir.

(1) Ṭab., III, 695 ; cf. Masʿūdī, *Tanbīh*, 168 (tr. 228), *Murūdj*, II, 337 ; cf. *K. al-ʿuyūn*, dans *Fragm. hist. ar.*, éd. de Goeje, 309 ; Michel le Syrien, III, 15.

(2) *English Historical Review*, 15 (1900), pp. 728-747 : Ṭabarī, Yaʿqūbī, *K. al-ʿuyūn* ; 16 (1901), pp. 84-92 : Balādhurī.

(3) Ed. de Boor, 481, 482, 483.

Sous 6297/805 : profitant de ce que le calife était occupé par une révolte en Perse, Nicéphore fit réparer les places de Ancyre, Thebasa et Andrasos et envoya en Syrie une troupe qui n'obtint pas de succès et subit des pertes.

Sous 6298/806 : expédition du calife en personne ; il construisit une mosquée à Tyane, assiégea et prit les places d'Héraclée, Thebasa, Malakopeia, Sidèropalos, Andrasos (1) et envoya jusqu'à Ancyre un détachement qui se borna à examiner soigneusement les fortifications de la place. Nicéphore, angoissé par cette situation, mais faisant preuve de nobles sentiments dans sa douleur, envoya des messagers (trois personnages religieux) pour demander la paix au calife. Après de nombreuses discussions, on convint que l'empereur verserait chaque année 30.000 sous d'or (nomismata), plus trois sous d'or à titre de taxe personnelle pour lui-même et trois également pour son fils (2). Le calife se réjouit et considéra cela comme une véritable soumission de l'empire byzantin à son autorité. Il fut convenu que les places prises par les Arabes ne seraient pas reconstruites, mais, dès que les Arabes furent partis, l'empereur s'empressa de les rebâtir et de les fortifier. Le calife l'ayant appris fit partir une nouvelle expédition qui s'empara de Thebasa, et d'autre part il envoya une flotte à Chypre qui détruisit les églises, déporta les habitants et viola ainsi la paix.

Sous 6300/808 : expédition arabe de Ḥumayd contre Rhodes ; beaucoup de butin fut fait et beaucoup de prisonniers furent capturés, mais la citadelle ne put être prise. Au retour les Arabes dévastèrent le sanctuaire de Myra en Lycie.

Sous 6301/809 : destruction d'églises et sévices contre les Chrétiens dans les pays soumis à l'islam (nous verrons plus loin qu'il faut reporter cela à 807).

(1) Sur Krasos, voir RAMSAY, *Hist. Geography of Asia Minor*, pp. 126 et 435 (dans le thème de l'Opsikion). Sur les autres places, voir HONIGMANN, *Ostgrenze*, pp. 46-47, 86.

(2) Il ne s'agit pas de pièces à l'effigie de l'empereur et de son fils comme le dit erronément la traduction latine. On se demande comment Nicéphore a pu accepter une pareille clause par laquelle Hārūn le traitait comme un simple sujet chrétien de l'empire islamique. On verra par un texte de Djahshiyārī que l'empereur avait d'abord refusé et demandé qu'il fût fait exception pour lui et son fils.

Georges Moine, qui écrit à l'époque de Michel III (842-867), rapporte que, dans la troisième année du règne de Nicéphore (par conséquent entre novembre 804 et novembre 805) le « phylarque des Saracènes » arriva devant Amorium avec une force considérable. Nicéphore marcha contre lui et s'avança à la tête d'une troupe nombreuse jusqu'à Dorylée et envoya au calife (*prôtosymboulos*) le message suivant :

« Dans quel but prends-tu plaisir à commettre des injustices et à verser le sang des hommes, pourquoi ne te contentes-tu pas de ce que tu possèdes et pourquoi violes-tu les frontières héritées de nos pères anciennes? Quel prophète, quel maître (didaskalos) divin t'a enseigné à faire cela? Le Prophète Mohammed (Mouchoumed) ne t'a-t-il pas prescrit de considérer le Chrétien comme un frère et de le proclamer? Le Créateur de toutes choses, Lui qui prend soin des uns et des autres ne se réjouit pas du sang versé injustement, non! Es-tu parti pour nuire volontairement à des gens qui ne t'ont pas causé de dommage, parce que tu manques d'argent et d'or ou d'autres choses? Pourtant tu possèdes à satiété les biens les plus magnifiques, les plus difficiles à se procurer, les plus chers pour nous par la possession de la Terre Sainte et de la terre la plus riche. Si tu manques d'une chose que nous possédons, nous te la fournirons à l'instant même, par amitié. Ne combattons donc pas l'un contre l'autre comme des impies ou comme si nous étions immortels, n'imitons pas la guerre des mauvais démons contre les hommes par haine et misanthropie, sachant que nous mourrons un peu plus tard et que nous quitterons ce monde pour comparaître devant un juge incorruptible qui rétribuera chacun selon ses actes ».

Cette lettre était accompagnée de cadeaux. Le Saracène se réjouit, envoya en échange des présents nombreux et admirables et s'en retourna après avoir conclu la paix, admirant grandement l'intelligence et la sagesse de Nicéphore (1).

(1) Georges Moine, éd. de Boor, 772-773. Il n'est pas question ailleurs d'Amorium. Il se peut qu'il y ait ici confusion avec Ancyre, mentionnée dans Théophane comme ayant été restaurée par l'empereur en 6297/805 et atteinte par un détachement de reconnaissance arabe en 6298/806. L'expression « le Saracène » est dans Cedrenus (voir plus loin) « l'Arabe ».

C'est tout ce qu'on trouve dans cet auteur. Il y a beaucoup de chances pour que cette lettre ne soit pas authentique. Cependant il n'est pas impossible que des idées de ce genre aient été exprimées dans des messages impériaux. On discerne dans cette lettre une vague connaissance des sentiments du Prophète à l'égard des premiers Chrétiens et on y trouve l'idée du bien inappréciable que constitue pour les Musulmans la possession de la Terre Sainte, qui a dû souvent être exprimée par ceux-ci dans leurs rapports avec Byzance, comme en témoigne la lettre de l'Ikhshīd à Romain Lécapène que nous avons naguère traduite.

Skylitzès (dans Cedrenus) qui écrit beaucoup plus tard, au XIe siècle, donne plus de détails (1). Il fait à peu près le même récit que Théophane et énumère les événements en les situant chronologiquement d'après les années de règne de Nicéphore, et il reproduit d'autre part la lettre de l'empereur à Hārūn ar-Rashīd qu'on trouve dans Georges Moine dans les mêmes termes à quelques détails près. Il mentionne l'affaire de Krasos dans la seconde année du règne (804), mais sans donner le nom de cette localité, il n'indique pas non plus le nom des places prises par Hārūn ar-Rashīd dans la quatrième année du règne de Nicéphore, donc en 806. Quant à l'expédition contre Rhodes que Théophane place en 6300, il la met dans la sixième année du règne de Nicéphore, donc en 808-809.

Beaucoup plus circonstanciés sont les récits arabes qui, aussi bien par leur chronologie que par le détail des événements, diffèrent beaucoup de ceux des historiens byzantins.

Ṭabarī, sous l'année 187/30 décembre 802-19 décembre 803, commence par mentionner l'expédition d'été (*ṣā'ifa*) de Qāsim, fils du calife et gouverneur depuis cette année même de la province frontière des ʿAwāṣim, accompagné de son lieutenant ʿAbbās b. Djaʿfar. Qāsim assiégea Qurra et son lieutenant Ḥiṣn Sinān. Les Grecs obtinrent leur retraite en leur livrant 320 prisonniers musulmans (2). Puis, il dit que

(1) CEDRENUS, II, 33-36.

(2) ṬABARĪ, III, 694 ; YAʿQUBĪ, II, 512 erronément sous 188/décembre 803-décembre 804. ʿAbbās b. Djaʿfar b. Muḥammad b. al-Ashʿath Khuzāʿī fut gouverneur, après son père, du Khurāsān de 173 à 175

cette année-là, Nicéphore viola le traité de paix qui avait été conclu entre son prédécesseur et les Musulmans et refusa de souscrire aux engagements pris alors. Il s'agit de ceux qui avaient été souscrits par Irène, comme l'auteur nous l'explique immédiatement après et il nous donne le texte de la lettre que Nicéphore, après son avènement, envoya à Hārūn ar-Rashīd pour dénoncer le pacte et qui fut jugée insolente par le calife :

« Nicéphore, roi des Rūm, à Hārūn roi des Arabes. La reine qui règnait avant moi t'a donné la place de la tour et s'est mise elle-même à la place d'un simple pion. Elle t'a versé des sommes d'argent que toi, au contraire, tu aurais dû lui payer (1). C'était là faiblesse et sottise de femme. Quand tu auras lu ma lettre, renvoie l'argent que tu as reçu d'elle et rachète-toi en payant les sommes qu'il t'incombe de me restituer. Sinon, c'est le sabre qui décidera entre nous » (2).

A la lecture de cette lettre Hārūn entra alors dans une violente colère au point que tous dans son entourage, même le vizir, baissaient les yeux et restaient silencieux. Il écrivit immédiatement au dos de la lettre : « Au nom d'Allāh clément et miséricordieux. De Hārūn, émir des croyants, à Nicéphore, chien des Rūm. J'ai lu ta lettre ô fils d'une infidèle. Ma réponse, tu la verras plutôt que tu ne l'entendras. Salut ! » Puis il se mit en route le même jour et vint camper aux portes d'Héraclée (3). Il ravagea le pays. L'empereur

(Ṭab. III, 609, 612). Sur les places en question, qui furent aussi prises par les troupes de Ma'mūn en 215/830 (Ṭab. III, 1103), voir Vasiliev, *Byz. et les Arabes*, I, pp. 101, 103 ; Honigmann, *Ostgrenze*, pp. 45, 47, 48. Ḥiṣn Sinān, qui se trouvait vraisemblablement dans le triangle Tyane (à l'est), Héraclée (à l'ouest), Qurra (au nord) avait déjà été prise par ʿAbdallāh b. ʿAbd al-Malik b. Marwān en 84/103 (Balādhurī, 165, Yāqūt, II, 277, III, 155). Cf. aussi Ibn Khurdādhbeh, 99.

(1) Dans Ibn al-Athīr : « dont tu aurais dû, toi, payer le double ».

(2) Ṭab. III, 695 ; Ibn al-Athīr *sub anno*. Voir aussi plus loin le *K.al-Aghānī*. Cette lettre est aussi dans Qalqashandī, *Ṣubḥ*, VI, 457 avec la réponse du calife qui l'aurait rédigée lui-même parce qu'il n'était pas content de celle qu'avaient rédigée ses secrétaires. Elle fait allusion à un traité conclu avec Irène (cf. p. 345) qui n'est pas expressément mentionné dans les sources arabes.

(3) Herakleia-Kybistra, aujourd'hui Eregli à l'Ouest de la sortie

demanda à traiter et offrit de verser un tribut (*kharādj*) annuel (1). Mais lorsque le calife fut rentré à Raqqa (2), Nicéphore rompit le pacte et viola l'accord conclu. Comme le froid était vif, Nicéphore espérait que le calife ne reprendrait pas l'offensive contre lui. La nouvelle se répandit que Nicéphore était revenu sur les engagements qu'il avait pris. Personne n'osa en informer le calife parce qu'on avait peur de sa colère et qu'on redoutait qu'il n'entreprît une nouvelle expédition à cette saison de l'année. On employa une ruse pour l'avertir et on recourut à un poète originaire de Djanda (3) appelé Abū Muḥammad ʿAbdallāh b. Yūsuf, ou, dit-on, Ḥadjdjādj b. Yūsuf Taymī qui lui récita les vers suivants (4) :

« Nicéphore a violé la paix que tu lui as accordée, mais la roue de la fortune (litt. de la ruine) tournera contre lui.

Réjouis-toi, ô émir des croyants, car c'est une bonne aubaine que Dieu t'apporte.

Tes sujets se réjouissent de l'arrivée d'un messager de bonne nouvelle annonçant cette violation.

Ils espèrent que ta main sans tarder lancera une expédition qui guérira les âmes et dont le lieu sera célèbre.

Il t'a payé la *djizya* (5) et la peur des sabres lui a fait baisser la tête (litt. la joue), car la mort est chose qu'on redoute.

nord des Pyles Ciliciennes. Voir RAMSAY, *Hist. Georg. of Asia Minor*, pp. 339, 341 et *passim* ; YĀQŪT, IV, 961 ; VASILIEV, *op. cit.* I, p. 110.

(1) Le mot *kharādj* n'était pas employé primitivement au sens d'impôt foncier mais au sens de tribut comme ici.

(2) Raqqa sur l'Euphrate fut la résidence du calife de 180/796 à 192/808 : ṬAB. III, 645, 730, et il y fit construire des palais. Cf. MICHEL LE SYRIEN, III, 9 ; BAR HEBRAEUS, *Chronography*, 118 ; HERZFELD (SARRE et HERZFELD, *Archäologische Reise*, II), p. 160.

(3) YĀQŪT, II, 130 : localité du Bas-Irāq. Les textes ne sont pas d'accord sur le nom de ce poète dont les vers sont également cités par Masʿūdī et l'*Aghānī*. Le premier ne le nomme pas, le second dit qu'il était originaire de Djadda et l'appelle uniquement Abū Muḥammad. Ibn al-Athīr reproduisant Ṭabarī dit : un poète de son armée, *min ahl djundihi*. Cela montre qu'on a lu tantôt Djanda, tantôt Djadda, tantôt *djund*, avec le pronom suffixe au lieu du *tāʾ marbūṭa*. Ce poète a pu être confondu avec Abū Muḥammad ʿAbdallāh b. Ayyūb Taymī nommé dans *Aghānī*, XVIII, 45. Rifaʿī, auteur de l'ouvrage *ʿAṣr al-Maʾmūn* attribue les vers à Ḥadjdjādj (cf. ṬABARĪ) : I, 184.

(4) Mètre *kāmil*, rime *Niqfūru*, *tadūru*.

(5) Le mot *djizya* est employé ici comme le mot *kharādj* plus haut

Tu l'as (ainsi) protégé contre leurs coups, alors que dans nos mains ils sont comme des tisons ardents volant dans un incendie (1).

Tu as détourné de lui les armées en les ramenant en arrière, par ta longanimité, tandis que ton protégé était ainsi en sécurité et heureux.

Nicéphore, quand tu trahis si l'Imām s'éloigne de toi, c'est de ta part ignorance et aveuglement.

au sens général de tribut. Ces deux termes au début de l'islam étaient usités indistinctement dans ce sens, alors que par la suite *djizya* s'est appliqué spécialement à la taxe de capitation que doivent payer les non-Musulmans pour être admis a conserver leur vie, leur religion, leurs biens et leur statut personnel dans l'état musulman qui les astreint par ailleurs à un certain nombre d'obligations et à une situation parfois humiliante. La *djizya* ne concerne que les sujets directs de l'état musulman et ne peut pas théoriquement être assimilée au tribut versé par un pays étranger et non sujet. Mais les Musulmans (cf. Ṭabarī, III 374 sous 155) ont fait volontiers cette assimilation et considéré que Hārūn ar-Rashīd avait imposé la *djizya* à Irène et ses successeurs pour signifier qu'ils avaient ainsi humilié l'empire. Les poètes l'ont nettement marqué à propos de l'expédition de 165/782 (vers de Marwān b. Abī Ḥafṣa) alors que le texte de Ṭabarī ne parle que de « traité et paiement de rançon » (*muwadā'a wa-i'ṭā' al-fidya*). Nicéphore est dit par le *K. al-Aghānī* (voir plus loin) avoir payé la *djizya*, de même par Qalqashandī, *Ṣubḥ*, I, 452, pu. Il s'en suit que du fait de ce versement, ils considèrent l'empereur comme un *dhimmī*, mot qui ne peut correctement s'appliquer qu'à un membre d'une communauté non-musulmane à l'intérieur du territoire musulman (*ahl adh-dhimma*). Pour les étrangers qui avaient conclu une sorte de pacte de neutralité avec les Musulmans moyennant tribut, par exemple les gens de Chypre et d'ʿArbasūs, certains juristes employaient les mots *djizya* et *dhimma* ; mais d'autres disaient qu'ils n'étaient pas *ahl dhimma*, mais *ahl fidya* (proprement de rançon), ou qu'ils étaient dans l'état de *ṣulḥ* (traité de paix) : voir Balādhurī, 155 sq. (Caire, 162 sq.). Les auteurs musulmans admettent parfois comme une obligation de principe le versement d'un tribut par l'empire byzantin et l'auteur du *Fakhrī* (trad. Amar, 48) critique le calife ʿabbāside en disant qu'il a été incapable d'imposer régulièrement ce versement. — Selon Balādhurī, 170 (Caire, 177) les Grecs auraient apporté le tribut de la paix (*ḥamalū ṣulḥahum*) à Rashīd à Dhūl-Kilāʿ et de ce fait cette place aurait été appelée aussi Kanīsat as-ṣulḥ (Église de la paix).

(1) Dans ce vers, De Goeje, *Quelques observations sur le feu grégeois*, p. 97 (cf. M. Mercier, *Le feu grégeois*, p. 33) croit voir une allusion au feu grégeois. Mais il peut s'agir simplement de l'éclair des sabres.

Croyais-tu donc au moment où tu trahissais que tu échapperais à ton sort? Que tu sois perdu pour ta mère! Ce que tu croyais n'était qu'illusion.

Ton malheur t'a jeté dans les vagues débordantes de la mer de l'Imām et ses flots se sont élevés au dessus de toi.

L'Imām est capable de te contraindre, que ta résidence soit proche ou que tes lieux de séjour soient éloignés.

Si nous sommes nonchalants, l'Imām ne l'est pas et ne néglige pas ce que sa ferme volonté a la charge de gouverner et administrer.

C'est un roi qui s'est voué en personne à la guerre sainte, et son ennemi sera toujours subjugué par lui.

O toi qui veux satisfaire Dieu par ton zèle, à Dieu aucune pensée cachée n'échappe.

Aucun conseil n'est utile si l'on trompe son Imām, mais l'avis de ses conseillers sincères est reçu avec gratitude.

Conseiller l'Imām est pour ses peuples une obligation religieuse, ceux qui l'observent font œuvre méritoire et purificatrice ».

Le texte ne dit pas quel est le vizir qui eut ainsi peur du calife. Mais nous savons, comme nous le verrons, par Djahshiyārī et le *Kitāb al-Aghānī*, qu'il s'agirait de Yaḥyā b. Khālid le Barmékide.

Ṭabarī nous rapporte ensuite que, à ce propos (*fī dhalika*), le poète Abul-ʿAtāhiya dit (1) :

« Guide de la bonne voie, tu as consacré tes soins à la religion et tu as répandu sur le sol altéré une pluie bienfaisante.

Tu as deux noms dérivés de voie droite (*rushād*) et de bonne direction (*hudan*) et tu es celui qu'on appelle Rashīd et Mahdī (le bon guide et le bien dirigé) ».

Dans les vers suivants il n'y a aucune allusion à une violation du pacte et il n'est question que des victoires du calife d'une façon générale, victoires décrétées par Dieu. Un vers est à signaler parce que le poète y qualifie Nicéphore de *dhimmī* du calife, c'est-à-dire de sujet non musulman de religion protégée.

(1) Mètre *ṭawīl*, rime *maʿniyyan*, *riyya(n)* ; *Dīwān*, éd. Cheikho, Beyrouth, 1888, p. 315.

« Le monde a manifesté son agrément à Hārūn et Nicéphore est devenu pour l'Imām un *dhimmī* » (1).

Il y a donc là allusion à une soumission de l'empereur et à un pacte. Ṭabarī cite ensuite d'autres vers du poète qu'il a nommé plus haut et qu'il désigne ici simplement par l'ethnique de Ṭaymī. Ces vers n'appartiennent pas à la même pièce ; ils sont d'une rime différente. Celle-ci commence par le vers suivant (2) :

« Des causes de mort ont assailli vainement (*ʿabathan*) Nicéphore quand elles l'ont vu se jouer (*ʿabithā*) du repaire du lion ».

Le troisième vers contient une allusion à la violation des engagements :

« Il a violé ses engagements, mais qui les renie, c'est contre lui-même, non contre ses ennmis, qu'il se révolte ».

Selon Ṭabarī, c'est seulement lorsque le poète en question eut fini de réciter les vers que le calife demanda si Nicéphore avait vraiment rompu le pacte. Il comprit que les membres de son entourage (ses vizirs, dit le texte) avaient usé de ruse pour le prévenir. Il décida immédiatement d'envahir le territoire byzantin au prix des plus grandes fatigues et, quand il y fut arrivé (3), il ne le quitta pas avant d'avoir une nouvelle fois obtenu la soumission de l'empereur.

L'auteur cite ensuite d'autre vers d'Abul-ʿAtāhiya, d'une pièce différente de celle indiquée précédemment et qui commence par :

« Vraiment Héraclée a proclamé sa ruine sous les coups du roi bien assisté de Dieu dans la voie juste (4).

(1) *Taḥallabat ... biʾr-riḍā*, litt. a fait couler, a distillé. Masʿūdī a la forme *tadjallabat*, qui n'existe pas ; le *K.al-Aghānī* a *tadjallalat li-Hārūna dhīʾr-ridā*, litt. est devenu grand, considérable pour Hārūn, possesseur de satisfaction. Pour le terme *dhimmī*, voir p. 351, n. 5.

(2) Mètre *basīṭ*, rime *ʿabathā*, *ʿabithā*.

(3) L'expression *anākha bi-fināʾihi* (litt. il fit agenouiller ses chameaux dans son enclos) signifie simplement arriver, faire halte dans un endroit.

(4) Mètre *wāfir*, rime *kharāb*, *ṣawāb* ; *Diwān*, p. 316.

Hārūn a lancé le tonnerre de la mort et a jeté l'éclair de ses sabres tranchants.

Dans ses drapeaux se tient la victoire, ils volent comme les nuages (litt. ils passent comme s'ils étaient des morceaux de nuages).

Émir des croyants, tu as triomphé. Bonne santé à toi, réjouis-toi du butin et du retour ».

Il est facile de voir que ces vers s'appliquent à la prise d'Héraclée. Or il n'est pas dit dans ce qui précède qu'elle ait été prise cette année-là. Les vers sont donc mal placés dans le récit relatif à l'année 187.

Sous l'année 188/20 décembre 803-7 décembre 804, Ṭabarī mentionne que Nicéphore marcha contre une troupe arabe commandée par Ibrāhīm b. Djibrīl, entré en territoire byzantin par le défilé de Ṣafṣāf (1), que des nouvelles venues de l'arrière lui firent prendre le chemin du retour avant qu'il eût rencontré l'ennemi, mais que néanmoins, dans sa retraite, il fut mis en déroute par un détachement musulman et reçut trois blessures. Dans cette campagne, les Grecs eurent 40.700 tués et les Arabes capturèrent 4.000 chevaux (2). C'est cette défaite que Théophane place à Krasos en Phrygie (voir plus haut), sans mentionner les blessures de l'empereur. Cette année-là, comme on voit par Ṭabarī, le calife ne fit pas d'expédition ; il accomplit le pélerinage.

Sous l'année suivante, 189/8 décembre 804-26 novembre 805, Ṭabarī ne parle que d'un échange de prisonniers, célébré par le poète Marwān b. Abī Ḥafṣa, et ignore l'incursion byzantine signalée par Théophane qui, par contre passe sous silence l'échange. Les troubles en Perse et l'échange sont les raisons de l'inaction opérationnelle arabe cette année-là (3). Le calife était parti pour Rayy en avril 805 et il n'en revint

(1) Sur Ṣafṣāf, voir M. CANARD. *Hist. de la dynastie des Hamdanides*, I, p. 284.

(2) Cette campagne (ṬAB. III, 701) est attribuée par QALQASHANDĪ, *Ṣubḥ*, I, 452, à Qāsim ; il donne les chiffres de 50.00 tués et de 5.000 chevaux capturés avec selles et brides d'argent.

(3) ṬAB. III, 707 ; MAS'ŪDĪ, *Tanbīh*, 89 (tr. 255). L'échange eut lieu sous la direction de l'eunuque Abū Sulaym Faradj, mentionné dans BALĀDHURĪ, 128 (Caire, 176). Sur les troubles en Perse, voir YA'ḲŪBĪ, 514 ; ṬAB. III, 702 sq.

qu'en novembre de la même année, à la fin de l'année 189 ; sans s'arrêter à Bagdad, il se dirigea vers Raqqa. Pendant ce temps, la frontière était surveillée par Qāsim établi en *ribāṭ* à Dābiq, au nord d'Alep, où il était déjà l'année précédente (1).

Vient ensuite, sous l'année 190/27 novembre 805-16 novembre 806, le récit détaillé de l'événement considéré par les sources arabes comme le plus important des campagnes byzantines de Hārūn ar-Rashīd, la prise d'Héraclée. Ṭabarī, après avoir dit que le calife, laissant à Raqqa son fils le futur al-Ma'mūn, fit la campagne d'été, signale des incursions byzantines contre Anazarbe et Kanīsat as-sawdā' et les ravages que les Grecs firent dans cette contrée, mais ajoute que la garnison de Maṣṣīṣa recouvra tout le butin qu'avaient fait les Grecs et délivra les prisonniers (2). Puis il dit :

« Cette année-là, Rashīd conquit Héraclée et envoya des troupes et des détachements de divers côtés en pays byzantin. Il était entré dans le pays, à ce qu'on dit, à la tête d'une armée de 135.000 réguliers sans compter les valets d'armée (*atbā'*), les volontaires et ceux qui n'étaient pas inscrits au registre des soldes. 'Abdallāh b. Mālik mit le siège devant Dhū'l-Kilā' (3) et envoya Dā'ūd b.

(1) Ṭab. III, 701, 703-706.

(2) Sur ces places, voir *Hist. de la dynastie des Hamdanides*, 278, 280 ; sur l'événement, cf. aussi Balādhurī, 171 (Caire, 178) qui le place à l'époque où Qāsim était à Dābiq. Comme il y fut en 188 et en 198 et qu'il n'est pas dit qu'il y fut en 190, il y a donc désaccord avec Ṭabarī.

(3) Sur Dhūl-Kilā', voir Honigmann, 46-47 (Ibn Khurd., 108 ; Mas'ūdī, *Tanbīh*, 148 (tr. 242) ; Balādhurī, 170 ; Yāqūt, II, 277). C'est l'ancienne Kyzistra au-sud-ouest de Césarée sur la route de Tyane. Le nom grec de la place donné en arabe sous des formes diverses avec l'interprétation « qui approche des astres » l'a fait identifier avec Kyzistra ; cf. Brooks, *EHR*, 16 (1901), n. 195. Les Arabes considèrent la forme Kilā' comme une déformation de Qilā' (citadelles). Il ne semble pas que Dhūl-Kilā' soit le Sidèropalos de Théophane. — 'Abdallāh b. Mālik est le fils de Mālik b. al-Haytham Khuzā'ī, un des compagnons d'Abū Muslim. 'Abdallāh, favori de Khayzurān, fut chef de la police sous Mahdī, puis Hādī, puis commandant du palais et chef de la police sous Rashīd : Ṭab. III, 548, 570, 583, 602, 692 ; Mas'ūdī, *Murūdj*, VI, 269, 308. Cf. aussi sur lui *Aghānī*, V, 5, 30 ; VIII, 101 ; XVI, 161 ; Yāqūt, II, 709, IV, 941 ; Ya'qūbī, *BGA* VII, 285 (tr. Wiet, 96) ; Le Strange, *Baghdād*, 204.

ʿIsā b. Mūsā (1) pour parcourir le pays des Grecs à la tête de 70.000 hommes. Shurāḥīl b. Maʿn b. Zāʾida prit Ḥiṣn aṣ-Ṣaqāliba, Dabasa (2) et Yazīd b. Makhlad prit aṣ-Ṣafṣāf et Malakopeia (3). La prise d'Héraclée par Rashīd eut lieu en shawwāl (20 août-17 septembre 806). Il la détruisit et emmena ses habitants en captivité après y être resté trente jours ».

Puis, après avoir parlé de l'expédition contre Chypre de Ḥumayd b. Maʿyūf (4), qui y fit 16.000 prisonniers qu'il transporta à Raqqa (5), Ṭabarī revient sur la prise d'Héraclée

(1) Fils de ʿIsā b.Mūsā, ʿAbbāside qui dut renoncer à ses droits au califat en faveur de Mahdī. Il fut en 193 gouverneur de la Mekke et Médine pour Amīn puis il reconnut Maʿmūn. Voir ṬAB., III, 775, 832, 860 sq.

(2) Sur Ḥiṣn aṣ-Ṣaqāliba, aujourd'hui Anasha Qalesi, voir HAMDANIDES, 284 et n. 560 et HONIGMANN, carte nº 2. Sur Dabasa, c'est-à-dire Thebasa, dont la situation en Cappadoce est difficile à déterminer, cf. HONIGMANN, 47. Cette place avait déjà été prise en 177/793-794 : THÉOPHANE sous 6286, MICHEL LE SYRIEN, III, 8. — Shurāḥīl b. Maʿn b. Zāʾida et un fils de Maʿn b. Zāʾida Shaybānī, sur lequel voir *EI*, III, 240.

(3) Yazīd b. Makhlad Ḥubayrī, qui fut tué en 191, voir plus loin.

(4) Ḥumayd b. Maʿyūf est probablement le fils de Maʿyūf b. Yaḥyā Ḥadjūrī dont ṬABARĪ signale des expéditions en territoire byzantin, III, 371, 385, 568 sous 153, 158 et 169. Sur cette expédition contre Chypre, voir BALĀDHURĪ, 154 (Caire, 161) *où* Ḥumayd porte la *nisba* de Hamdānī. Ḥadjūr de qui il tire sa *nisba* fait partie de la tribu de Hamdān et a donné son nom à une localité du Yémen (cf. YĀQŪT, II, 215). — On sait que, auparavant, à une date non précisée, probablement au début du règne de Rashīd, en tout cas antérieurement à 175/191-2, ʿAbd al-Malik b. Ṣālih, qui était gouverneur des places frontières, dit Balādhurī (cf. YAʿQŪBĪ, 495 ; Balādhurī, 170, 185) avait consulté les juristes sur le statut de Chypre et sur l'attitude à adopter à l'égard des habitants en cas de violation du pacte conclu avec les Musulmans. Voir mon article *Deux épisodes des relations diplomatiques arabo-byzantines* dans *Bul. Ét. Or.*, XIII, pp. 63-67. L'expédition de Ḥumayd doit avoir pour cause une violation du pacte. C'est ce que Balādhurī laisse entendre (*liḥadath aḥdathūhu*) et ṬABARĪ un peu plus loin, sous la même année 190 (III, 711) nous dit : Les habitants de Chypre violèrent le pacte et Maʿyūf b. Yaḥyā fit une expédition contre eux et les emmena en captivité. Il est probable que c'est une simple dittologie et qu'il faut lire dans ce dernier passage Ḥumayd b. Maʿyūf et non Maʿyūf.

(5) Texte : Rāfiqa. C'est la ville sœur de Raqqa qui prit petit à petit plus d'importance que la première, ne forma qu'une agglomération

«Le départ de Hārūn pour le territoire byzantin, dit-il, eut lieu le 20 radjab» (c'est-à-dire le 11 juin 806). Il s'était fait faire une *qalansuwa* sur laquelle étaient inscrits les mots Ghāzin, Hādjdjun (Soldat, Pélerin) (1) et il la portait, ce qui fit dire à Abūl-Maʿālī Kilābī (2) les trois vers suivants :

Si l'on cherche à te rencontrer ou si l'on désire le faire, qu'on aille dans les deux villes saintes ou à la plus lointaine des places frontières.

Dans le pays de l'ennemi tu montes un noble cheval (*ḥimirr*), dans le pays de la vie tranquille, tu es sur une selle de chameau.

Parmi ceux qui se sont succédé à la tête de l'état, nul autre que toi n'a (mieux) possédé les places frontières.

Ensuite, Hārūn ar-Rashīd alla à Tyane où il établit son camp, puis il en partit laissant pour y commander ʿUqba b. Djaʿfar (3) à qui il ordonna de construire une station de relais (4). Nicéphore envoya à Rashīd le *kharādj* et la *dji-*

avec elle et finit par être désignée aussi sous le nom de Raqqa. — Il y eut une vente des prisonniers présidée par le cadi Abūl-Bakhtarī dans laquelle l'évêque de Chypre atteignit la somme de 2.000 dinars. Le cadi en question est Wahb b. Wahb, célèbre pour avoir en 172/788-9 dirigé la réunion des cadis au cours de laquelle le calife fit annuler l'acte de sauvegarde accordée à l'ʿAlide Yaḥyā b. ʿAbdallāh (Ṭab. III, 619 ; cf. SOURDEL, *Le vizirat abbāside*, p. 645). Il fut cadi suprême de 182 à 184 (cf. MASSIGNON, *Cadis et naqibs baghdadiens*, *WZKM*, 51 (1948), p. 197). Voir sa notice dans Ibn KHALLIKĀN, II, 238 sq. et cf. *Aghānī*, VII, 159.

(1) Semblable détail dans DJAHSHIYĀRĪ, *Wuzarāʾ*, éd. MŻIK, p. 252. Mais là, il s'agit d'une *durrāʿa*, robe fendue sur le devant, portant l'inscription *Ḥādjdjun* par derrière et *Ghāzin* par devant. Les poètes louent sans cesse le calife de satisfaire à ces deux obligations. Ainsi ABŪ NUWĀS, *Dīwān* (Caire, 1322), p. 52, v. 4-5 : *fī kulli ʿāmin ghazwatun wa-wifādatun ... ḥadjdjun wa-ghazwun*. Cf. *Aghānī*, XVII, 49 (voir plus loin). Voir aussi *Fakhrī*, éd. du Caire 1345/1927, p. 143 : *kāna yaḥudjdju sanatan wa-yaghzū sanatan ka-dhalika*. ṬABARĪ note que Hārūn fit le pélerinage en 170, 173, 174, 175, 177, 179, 181, 186, 188 ; en 170 il fit à la fois une expédition et le pélerinage.

(2) Ce poète n'est mentionné qu'ici dans Ṭabarī. Le premier vers est dans le *Taʾrīkh al-Khamīs* de DIYĀRBAKRĪ, II, 331.

(3) Ce personnage n'est mentionné qu'ici.

(4) *Manzil*. Ce mot signifie station de poste, relais, logement, hôtellerie. Remarquer que Théophane parle expressément d'une « mos-

zya (1) pour sa propre personne (*'an ra'sih*), pour l'héritier du trône, pour ses patrices et tous les habitants de son pays, à savoir une somme de 50.000 dinars dont quatre pour sa propre personne et deux pour la personne de son fils Staurace (Istabraq) (2). Nicéphore envoya deux de ses plus importants patrices avec une lettre au sujet d'une jeune fille capturée à Héraclée. Le contenu en était le suivant :

« Au serviteur de Dieu Hārūn, émir des croyants, de Nicéphore, roi des Rūm, le salut sur toi. O roi, j'ai une demande à t'adresser qui ne te causera aucun tort dans ta religion et tes intérêts de ce monde et qui est une chose sans importance, c'est que tu me rendes pour mon fils une jeune fille d'Héraclée que j'avais demandée en mariage pour lui. Si tu juges bon de m'accorder cette réponse, fais le. Que la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur toi ! »

Il le priait en même temps de lui faire cadeau de parfums et d'une de ses grandes tentes (*surādiq*) (3).

« Rashīd ordonna de faire rechercher la jeune fille qui fut amenée, parée et installée sur un trône dans la tente (*maḍrab*) même occupée par le calife. La jeune fille, avec la tente et toute la vaisselle et tous les objets qu'elle contenait furent remis à l'ambassadeur de Nicéphore. Le calife lui envoya aussi les parfums qu'il avait demandés, ainsi que des dattes, des *khabīṣ* (*akhbiṣa*), des raisins secs et de la thériaque (4). L'envoyé de Rashīd remit tout cela à l'empereur et

quée », litt. « maison du blasphème, *oikon tēs blasphēmias* ». Le mot « manzil » implique un ensemble qui comprenait sans doute une mosquée.

(1) Cf. p. 851, n. 1 et 5.

(2) Cf. le texte de Théophane : « *tria nomismata kephalitiōn* ... ».

(3) Il n'est pas spécifié de quels parfums il s'agit, sans doute de parfums spéciaux, car le commerce des parfums était développé à Byzance comme en témoigne le chap. X du *Livre du Préfet*.

(4) Les dattes (ainsi que le vin de dattes) étaient appréciées à Byzance. Voir PH. KOUKOULÈS, *Βυζαντινῶν Βίος καὶ Πολιτισμός*, V, pp. 110-129. Il est probable que les dattes envoyées par Rashīd provenaient de l'Irāq. On sait que Ma'mūn, au cours d'une de ses campagnes, s'en fit apporter par la poste en Cilicie (ṬAB., III, 1135). *Khabīṣ*, pl. *akhbiṣa* (voir Dozy), désigne une sorte de pâtisserie faite de pain de farine fine émietté, lait, sucre ou miel et qui prend à la cuisson la consistance de confitures : cf. DOZY et le *Kitāb aṭ-ṭabīkh*,

celui-ci lui donna une charge de dirhems islamiques d'un montant de 50.000 dirhems portée sur un sommier bai brun, plus cent robes de brocart (*dībādj*), cent robes de soie brodée (*buzyūn*), douze faucons, quatre chiens de chasse, trois sommiers ».

« Nicéphore avait stipulé qu'il ne détruirait ni Dhūl-Kīlāʿ ni Ṣamalū ni Ḥiṣn Sinān (1), et Rashīd lui avait imposé comme condition qu'il ne rebâtirait pas Héraclée et qu'il paierait 300.000 dinars ».

Ṭabarī termine son récit de l'année 190 par la mention d'une violation par les habitants de Chypre du pacte qui les liait aux Musulmans et d'une expédition arabe consécutive à cela. Nous avons dit plus haut (n. 357) que cela devait être combiné avec une mention précédente. Il est curieux que les sources arabes ne mentionnent par l'expédition maritime de Ḥumayd, le même que celui qui fit celle de Chypre, contre Rhodes.

Dans l'année suivante, 191/novembre 806-novembre 807, Ṭabarī enregistre une bataille dans laquelle Yazīd b. Makhlad Hubayrī fut tué dans le défilé des Pyles Ciliciennes à deux étapes de Tarse, l'incursion d'été faite par Harthama b.

Mossoul, 1353/1934, 73 sq. — Les raisins secs jouaient un certain rôle dans les préparations culinaires à Byzance et on en faisait également une boisson, voir KOUKOULÉS, *op. cit.*, pp. 87, 94, 107, 129. — On voit par la phrase qui suit que Rashīd envoya lui-même un ambassadeur.

(1) Le texte n'est pas clair. A *ishtaraṭa* (sujet Nicéphore) s'oppose *ishtaraṭa ʿalayhi* (sujet Rashīd, compl. Nicéphore). On comprend que le calife veuille interdire à l'empereur de rebâtir Héraclée, mais mal qu'il stipule qu'il ne détruirait pas ses propres places fortes. Faudrait-il lire reconstruire au lieu de détruire? Ainsi le texte de Ṭabarī s'accorderait avec celui de Théophane. Il est à noter que ces clauses sont passées sous silence par les autres sources. — Sur Ṣamalū, toponyme écrit de plusieurs façons, qui fut prise en 110/728 (ṬAB., II, 1506) en 163/780 par Hārūn (III, 497), par Maʾmūn en 215/830 (YAʿQUBĪ, 358 ; IBN QUTAYBA, *K. al-maʿārif*, 199, éd. du Caire de 1300/1883, p. 135), par Bughā en 214/858 (ṬAB., III, 1436), voir YĀQŪT, III, 416, II, 970 et VASILIEV, *Byz. et les Arabes*, I, p. 234. L'identification avec Sêmalouos, placée soit dans le thème des Bucellaires, soit dans celui des Arméniaques, se heurte à des difficultés (voir BROOKS, *EHR*, 15 (1900), p. 735). Yāqūt place Ṣamalū arbitrairement près de Tarse et de Maṣṣīṣa.

Aʿyan (1), tandis que Rashīd s'avança jusq'au défilé de Ḥadath qu'il fit occuper par ʿAbdallāh b. Mālik, un autre chef, Saʿīd b. Salm b. Qutayba (2) s'établissant à Marʿash contre laquelle les Grecs firent une expédition où ils remportèrent un succès. Selon le *Kitāb al-ʿuyūn*, Harthama rencontra Nicéphore et le mit en déroute ; mais les hommes de Harthama souffrirent beaucoup du manque de subsistances. Rashīd les fit ravitailler par ʿAbdallāh b. Mālik qui occupait le défilé de Ḥadath, ce qui semble indiquer que Harthama avait entrepris son incursion en passant par ce défilé. Cette année-là donc Rashīd ne fit pas personnellement campagne. Au milieu de juillet 807 il rentra à Raqqa. Il semble qu'il ait été plus préoccupé de barrer la frontière que de prendre l'offensive. D'autre part, il craignait sérieusement que les Chrétiens des regions frontières ne fussent de connivence avec les Grecs, car il fit détruire les églises dans ces régions, par représailles peut-être (3).

Ce fut la dernière apparition du calife sur le théâtre de la guerre byzantine. D'autres soucis l'assaillirent du côté du Khurāsān. Il dut remplacer le gouverneur ʿAlī b. ʿIsā b. Māhān par Harthama, puis, au début de l'année 192/6 novembre 807-24 octobre 808, il partit lui-même pour ce pays où il devait mourir en mars 809. Aussi n'y eut-il plus d'expédition d'été jusqu'à l'année 215/830. Par contre un échange de prisonniers s'effectua en 192 sous la direction

(1) Ce célèbre général de Rashīd était originaire de Balkh. Il détint plusieurs fonctions importantes : gouverneur de Palestine, puis d'Égypte, puis d'Ifrīqiya, chef de la garde du calife, puis gouverneur du Khurāsān en 191. Il participa à l'arrestation des Barmekides. Il fut par la suite partisan de Maʿmūn et artisan de sa victoire sur Amīn. Voir sur lui Ṭabarī, à l'index, Yaʿqūbī, *Buldān*, tr. Wiet, 134 ; Sourdel, *Vizirat*, 206 ; Le Strange, *Baghdad*, 307-310 ; Masʿūdī, *Murūdj*, VI, 474, sq.

(2) Saʿīd b. Salm b. Qutayba Bāhilī, descendant du fameux général omayyade Qutayba, fut un des commensaux de Hādī et lui indiqua un moyen de se débarrasser de son visir Rabīʿ b. Yūnus (Ṭab., III, 587, 597, 599). Il fut gouverneur de Djazīra en 180 et d'Arménie en 182 (Ṭab., III, 645, 647).

(3) Ṭabarī, III, 712 ; cf. Michel S., III, 20 et Théophane sous 6301 et 6305.

de Thābit b. Naṣr b. Mālik, qui est dit aussi avoir fait cette année-là une incursion en territoire byzantin (1).

Il importe maintenant de passer en revue d'autres récits relatifs aux rapports entre Hārūn et Nicéphore et à la prise d'Héraclée. Les deux plus importants sont ceux de deux auteurs du xe siècle, à peine un peu plus tardifs que Ṭabarī, Masʿūdī et Abūl-Faradj Iṣbahānī.

Celui de Masʿūdī se trouve dans un chapitre consacré à l'histoire des empereurs byzantins (2). Il se compose de plusieurs traditions mises bout à bout. La première dit en substance qu'une correspondance s'établit entre Nicéphore et Harūn, que l'empereur se montra insolent dans une de ses lettres, que pour cette raison le calife vint l'attaquer et le força à se soumettre et à lui payer tribut (3), ce qui fait l'objet de vers du poète Abūl-ʿAtāhiya que nous avons déjà vus cités par Ṭabarī : Guide de la bonne voie ... etc. Suit le récit de ce qui se passa quand le calife eut appris la violation par Nicéphore du traité conclu. Les termes sont à peu près les mêmes qua dans Ṭabarī, sauf qu'il est dit ici qu'on cacha la chose au calife parce qu'il était alors malade à Raqqa et qu'on ne l'avertit que quand il fut guéri. Les vers cités sont les mêmes que dans Ṭabarī avec de légères différences : Nicéphore a violé (les engagements) qu'il t'avait donnés ... etc. ; ils ne sont pas mis à la même place, car ils sont dans Ṭabarī avant ceux d'Abūl-ʿAtāhiya ; l'auteur n'en est pas nommé. Masʿūdī raconte ensuite comment le calife réagit en décidant de faire ses préparatifs pour une expédition qui fut celle de la prise d'Héraclée en 190/806 (4).

(1) Ṭabarī, III, 730, 732. Selon lui, l'échange eut lieu à Budandhūn (Podandos-Bozanti : voir *Hamdanides*, pp. 283-284 : Honigmann, pp. 44, 45, 82) ; selon Masʿūdī, *Tanbīh*, 190 (tr. 256), il eut lieu comme celui de 189 sur le Lamis. Thābit b. Naṣr b. Mālik b.Haytham Khuzāʿī est le fils d'une frère de ʿAbdallāh b. Mālik vu plus haut : il est à ce moment gouverneur des places frontières.

(2) *Murūdj*, II, 337 sq.

(3) L'auteur emploie les mots « argent (*amwāl*), cadeaux (*hadāyā*) et impôt (*ḍarība*) ».

(4) Pour les vers d'Abūl-ʿAtāhiya, cf. plus haut, p. 353. Nous les retrouverons dans l'*Aghānī*. La traduction B. de Meynard dit que le calife après la trahison de Nicéphore « dut dissimuler son

Il y a donc une contradiction très nette entre le récit de Ṭabarī et celui de Masʿūdī ; pour le premier les choses se passent en 187/802-803 et aboutissent à une expédition qui n'eut pas pour résultat la prise d'Héraclée, pour le second elles se passent immédiatement avant 190 et aboutissent à la prise de la place.

Le reste de la narration de Masʿūdī se compose : 1° d'une tradition remontant à Abū ʿUmayr ʿAdī b. Aḥmad b. ʿAbd al-Bāqī Tamīmī Adhanī (1) ; 2° d'une tradition remontant par l'intermédiaire de deux personnages bien connus, le grammairien Ibn Durayd (223-321/837-933) et le poète aveugle Abūl-ʿAynāʾ mort en 283/896 (2) à un interprète de l'entou-

ressentiment ». Il faut corriger le texte et comprendre qu'on dissimula la chose au calife.

(1) Ce personnage qui parait avoir occupé une place importante à Adana et dans la province frontière, et que Masʿūdī connut personnellement est mentionné à plusieurs reprises par les historiens. Dès l'année 288/901, il était à la tête de la ville d'Adana, car il est parmi ceux que Muʿtaḍid, après avoir capturé le rebelle Waṣīf, fit arrêter et emmener à Bagdad (*Murūdj*, VIII, 198). En 907, les historiens byzantins signalent un nommé Abelbakès, probablement notre Abū ʿUmayr, envoyé à Constantinople pour préparer l'échange des prisonniers qui eut lieu en 295/908 (THÉOPHANE CONT., 374-5, SYMÉON MAG., 711). En 305-917, il accompagna l'ambassade byzantine qui fut reçue à Bagdad (MISKAWAYH, I, 53-54 ; KHAṬĪB BAGHDĀDĪ, *Taʾrīkh Baghdād*, I, 104 et cf. la trad. SALMON, 55, 132, 140-141) ; il assista à l'échange qui en résulta (*Tanbīh*, 193, tr. 260). En 312/924, il vint à Bagdad avec un ambassadeur byzantin pour la négociation d'un échange (MISKAWAYH, I, 139). C'est encore lui que nous trouvons dans les négociations qui aboutirent à l'échange de 335/946 et c'est probablement lui qui fut reçu à Constantinople à cette occasion (CONST. PORPHYROGÉNÈTE, *Cérémonies*, pp. 570-592 ; Masʿūdī, *Tanbīh*, 194, tr. 260). C'est à ce voyage à Constantinople ou à celui qu'il fit en 907 que fait allusion Masʿūdī, *Murūdj*, II, 318. Un nommé Ibn ʿAbd al-Bāqī, sans doute de la même famille, est mentionné par Ṭabarī sous 302/914-915 comme envoyé à Tarse avec 2.000 hommes (III, 2291) ; d'autre part en 283/896-7 un Yaḥyā b. ʿAbd al-Bāqī négocie un échange au nom du Ṭūlūnide Ibn Khumārawayh (ṬAB., II, 2154). Voir sur ces personnages, VASILIEV, *Byz. et les Arabes*, *Dynastie macédonienne*, éd. russe. 112, 162, 210-212, 222, 265 et les textes traduits dans la seconde partie de l'édition française.

(2) Sur le premier, voir *EI*, s.v. ; sur le second, voir *Murūdj*, VIII, 120-125 ; YĀQŪT, *Irshād*, XVIII, 286-306 ; KHAṬĪB BAGHDĀDĪ,

rage de Hārūn ar-Rashīd, un nommé Shibl ; 3° d'une récit provenant d'habitants de la marche frontière, considérés comme bien renseignés ; 4° de quelques détails ajoutés par Mas'ūdī sur les autres relations entre Rashīd et Nicéphore.

La première tradition a trait à un entretien du calife avec deux personnages importants de la marche frontière sur l'opportunité d'un siège d'Héraclée. L'un lui explique que Héraclée étant la forteresse la plus avancée et la plus forte aucune autre ne pourra résister une fois que celle-là aura été prise. L'autre lui montre que le butin fait dans cette place sera minime, qu'un échec pourrait être gros de conséquences et lui conseille d'attaquer une ville plus importante. Rashīd suivit le premier avis, mit le siège devant Héraclée, et guerroya pendant 17 jours aux environs. Devant les pertes éprouvées et le manque de vivres et de fourrage, il hésita à continuer la lutte, mais sur le conseil du second de ses interlocuteurs qui avait changé d'avis, il fit construire une ville en face d'Héraclée afin de bien montrer qu'il ferait durer le siège autant qu'il le faudrait, et cela affaiblit le moral des habitants assiégés. Abū 'Umayr raconta aussi à Mas'ūdī l'épisode de la jeune captive fille du patrice d'Héraclée. Mise en vente après le partage du butin, elle fut achetée pour le calife par son agent qui poussa très haut les enchères et Rashīd fit construire pour elle une forteresse sur l'Euphrate entre Raqqa et Bālis, qu'il appela Héraclée (Hiraqla), et semblable à la forteresse grecque (1).

Le seconde tradition a trait à une inscription grecque de la porte de la ville dont il est donné une prétendue traduction (2).

La troisième tradition concerne l'épisode d'un combat singulier devant les murs d'Héraclée et qui aurait immédia-

op. cit., III, 170-178 ; NUWAYRĪ, *Nihāya*, IV, 69-73 et cf. *Aghānī*, à l'index.

(1) Détail repris dans YĀQŪT, IV, 962.

(2) Elle aurait contenu des conseils d'ordre moral sur la vanité des choses humaines et des richesses. Les Musulmans attribuent presque toujours aux inscriptions qu'ils ne comprennent pas un contenu semblable. Cf. YĀQŪT, II, 591-2, I, 401-2 ; IBN 'ASĀKIR, I, 16 ; MAS'ŪDĪ, *Murūdj*, V, 361-2. Cf. *Syria*, VI (1925), p. 351 sq. et *Revue Africaine*, 1945, p. 281 sq.

tement précédé l'assaut et la prise de la ville. Le héros en aurait été un simple soldat appelé Ibn al-Djazarī (1) que le calife aurait accepté de laisser se mesurer avec un Grec. Le champion grec était sorti de la ville au moment où elle était violemment bombardée par les pierres, le feu et les flèches, et avait provoqué autant de Musulmans qu'il s'en présenterait. Des chefs importants s'étaient offerts à relever le défi, mais les volontaires et les ghāzis de la frontière avaient obtenu que l'un d'eux fût désigné et qu'ainsi on évitât que l'insuccès éventuel d'un grand chef ne produisît un mauvais effet sur l'armée. Le Grec, après un long combat et un simulacre de fuite d'Ibn al-Djazarī, fut pris au lasso, désarçonné, puis décapité par ce dernier. Les Grecs désemparés ne résistèrent pas à l'attaque que les Arabes lancèrent après un tir des balistes projetant des pierres entourées de matières inflammables (2). C'est après cela que notre auteur cite des vers consacrés par Abūl-ʿAtāhiya à la prise d'Héraclée et qui sont également dans Ṭabarī (Vraiment Héraclée a proclamé sa ruine ... etc.) (3), mais qui, comme nous l'avons vu, sont mal placés par celui-ci. Il nous cite aussi deux vers qu'il attribue à Abū Nuwās, dont le premier est dans Ibn Khurdādhbeh et donné comme étant de ʿAbbās b. al-Aḥnaf :

« Héraclée s'est rendue lorsque, étonnée, elle a vu les énormes catapultes lancer le naphte et le feu.

Il semblait que nos feux, aux flancs de la citadelle, fussent des étoffes teintes (lire *muṣabbaghāl*) séchant sur les cordes d'un foulon » (4).

(1) Var. Ibn al-Djurzī et Ibn al-Khazarī.

(2) Déjà précédemment ce récit avait fait mention des pierres de balistes, du feu et des flèches qui s'abattaient sur la ville, p. 345.

(3) Voir p. 354. n.

(4) *Hawat Hiraqlatu lammā an raʿat ʿadjaban — djawāthiman tartamī biʿn-nafṭi waʿn-nāri.* Ce vers est également dans Ibn Khurdādhbeh, 100 et le *K. al-Aghānī*, XVII, 48 (voir plus loin), qui n'ont pas le second vers (il est cependant en un autre endroit de l'*Aghānī*, XXI, 144) ; Yāqūt, IV, 961 a les deux. La lecture *djawāthiman* d'après Masʿūdī pour *hawāʾiman* (*Aghānī*) ou *djawwuʿs-samā* (Yāqūt) a été admise par de Goeje dans l'édition d'Ibn Khurdādhbeh. Selon Ibn Khurdādhbeh le premier vers serait de ʿAbbās b. al-Aḥnaf ; l'éditeur de ce poète, Atika Khazradjī (1954) l'a inclus dans son dīwān,

Nous remarquons que Masʿūdī fait ici comme un peu plus haut allusion à l'emploi du feu grégeois (*nār*), alors que Ṭabarī n'a pas noté ce détail, que nous retrouverons dans le *Kitāb al-Aghānī*.

Les quelques détails ajoutés ensuite par Masʿūdī, qui renvoie à un récit plus complet, contenu dans un de ses ouvrages perdus, concernent l'attitude d'un ambassadeur du calife qui feignait la surdité, ce contre quoi Nicéphore avait mis ses « patrices » en garde, le désir qu'exprima ce personnage de voir une monnaie à l'effigie de l'empereur, et la promesse faite par Nicéphore d'envoyer au calife de l'eau de la source du Podandos (1).

Le récit du *Kitāb al-Aghānī* a été transmis à Abūl-Faradj par ʿAlī b. Sulaymān al-Akhfash (2), grammairien élève de Mubarrad et de Thaʿlab et mort en 315/927. Il commence par une revue rapide des relations d'Irène avec Mahdī, Hādī et Rashīd, a qui elle témoignait beaucoup de considération et de respect : d'après cette tradition, elle fit aveugler son fils Constantin, quand il eut le pouvoir, parce qu'elle craignait que son attitude incorrecte à l'égard de Rashīd ne fût une cause de ruine pour l'empire. L'auteur rapporte ensuite que Nicéphore, simple secrétaire (*kātib*), s'empara du trône et, une fois maître de l'empire, écrivit à Rashīd une lettre dont les termes sont à peu près les mêmes que dans Ṭabarī (3). La réponse du calife est la même ; s'il n'appelle

p. 154, nº 299. S'il en est ainsi c'est un argument de plus pour mettre la mort de ce poète après 190. Sur celui-ci, voir R. Blachère dans *EI*, 2e éd., pp. 10-11.

(1) La fraîcheur et la pureté de l'eau du Podandos faisaient les délices de Ma'mûn qui mourut d'après le récit de Ṭabarī pour avoir mangé des dattes en buvant de cette eau (Ṭab. III, 1135) ou, selon Masʿūdī, pour avoir contracté la fièvre après avoir eu ses vêtements mouillés par l'eau froide de la source (*Murūdj*, VII, 97).

(2) Voir *EI* sous Al-Akhfash. Ce dernier tenait le récit de Muḥammad b. Yazīd qui est sans doute Mubarrad (210-285).

(3) Mais il y est fait état de l'attitude d'Irène à l'égard des prédécesseurs de Rashīd. L'image de la tour et du pion est remplacée par l'opposition rois et sujets ou gens du commun (*mulūk, sūq*). Nicéphore désigne Irène non par le terme *malika*, reine, mais par celui de femme. Et il ajoute : « Pour moi, je ne te considérerai pas de la même

pas Nicéphore fils d'une Infidèle, il le traite aussi de chien. Le calife s'avance ensuite à la tête d'une armée considérable dont la marche fait peur à l'empereur qui délibère, cependant que les Arabes tuent, pillent, font des prisonniers, détruisent des forteresses et les laissent en ruines.

Aucune date n'est donnée et il n'est pas question comme dans Ṭabarī d'une arrivée devant les portes d'Héraclée. Un épisode curieux est rapporté. Rashīd « arriva à des chemins très étroits en deçà de Constantinople qu'il trouva barrés par des arbres que Nicéphore avait ordonné de couper et de jeter en travers de la route et auxquels on avait mis le feu (1). Le premier qui revêtit les vêtements des artificiers (*naffāṭīn*) (pour passer dans les flammes) fut Muḥammad b. Yazīd b. Mazyad (2). Il s'engagea dans le feu et les autres le suivirent ».

C'est tout ce que nous dit le *Kitab al-Aghānī* sur les opérations qu'engagea Hārūn ar-Rashīd à la suite de la lettre de Nicéphore. Il passe immédiatement, comme le fait d'ailleurs Ṭabarī, à l'énoncé de la soumission de l'empereur : envoi de cadeaux, témoignage d'humilité, paiement de la *djizya* (3) pour sa propre personne et celle de ses gens. Suivent les vers d'Abūl-ʿAtāhiya : Guide de la bonne voie ... etc, qu'Abūl-Faradj place comme Masʿūdī avant l'annonce de la violation du traité par Nicéphore, alors que Ṭabarī les place après.

L'auteur continue :

« Après avoir reçu de Nicéphore ce qu'il lui donna, Rashīd revint à Raqqa. Lorsque la neige se fut mise à tomber et que Nicéphore se crut à l'abri d'une (nouvelle) expédition, il se laissa séduire par

manière et je ferai tous mes efforts pour envahir ton pays et fondre sur tes métropoles, à moins que tu ne me verses l'argent que cette femme te versait. Salut » !

(1) *Ulqiyat fīhi* (à savoir *fīʿsh-shadjar*) *an-nār*. L'emploi de vêtements spéciaux laisse entendre que du naphte avait été employé.

(2) Fils de Yazīd b. Mazyad b.Zāʿida Shaybānī. Il n'est nommé qu'à cet endroit dans Ṭabarī. Yazīd mourut en 185/801 comme gouverneur d'Arménie. Voir sur lui Ibn Khallikān, II, 374-381 ; il y est question aussi de Muhammad célèbre par sa générosité.

(3) Pour ce terme voir plus haut, p. 351 n. 5 et pour les vers qui suivent, voir p. 353.

le répit que cela lui accordait et il rompit l'accord conclu entre le calife et lui et revint à sa première attitude. Yaḥyā b. Khālid (1), sans parler des autres, n'osa pas informer Rashīd de la trahison de Nicéphore. Aussi offrit-il, ainsi que son fils, de l'argent aux poètes afin qu'ils récitassent des vers qui apprendraient la chose à Rashīd. Mais tous étaient intimidés et craintifs. Seul, un poète originaire de Djadda, portant la *kunya* de Abū Muḥammad, homme de noble caractère, âme vaillante et poète vigoureux qui, à l'époque de Ma'mūn, fut particulièrement distingué par Dhūl-Yaminayn (2) qui le fit parvenir à une haute situation, (accepta). Il reçut de Yaḥyā et de son fils 100.000 dirhems, se présenta devant Rashīd et lui récita : « Nicéphore a violé (les engagements) qu'il t'avait donnés ... etc. » (voir plus haut ; il s'agit des mêmes vers et du même poète que dans Ṭabarī).

« Lorsqu'il eut récité ces vers, Rashīd dit : « Il a vraiment fait cela » ? Et il comprit que les vizirs avaient usé de ruse pour lui apprendre la chose. Il partit en expédition contre Nicéphore alors qu'il restait encore de la neige, et s'empara d'Héraclée à ce moment-là. C'est au sujet de la prise d'Héraclée que Abūl-'Atāhiya a dit : « Vraiment Héraclée a proclamé sa ruine ... etc. » (voir plus haut) (3) ».

On voit que, comme dans Mas'ūdī, la violation du pacte est suivie tout aussitôt de la prise d'Héraclée. Mais aucune date n'est donnée.

Après quoi, l'auteur revient en arrière pour raconter certains épisodes du siège d'Héraclée. Il parle de la prise et destruction de plusieurs villes et forteresses, décrit la puissance de la place d'Héraclée, sa situation dominant une vallée et la protection que lui conférait le fossé qui l'entourait entièrement. Le récit qui suit sur le défi lancé par un guer-

(1) Il s'agit du Barmékide fameux. La tradition est suspecte : la disgrâce des Barmékides date du 1 ṣafar 187/28 janvier 803. L'événement se produisit à Anbar, au retour du pèlerinage de l'année 186. Or, ce qui est rapporté ici comme s'étant passé à Raqqa est forcément postérieur à l'expédition de Rashīd en 187 et ne peut être rapporté qu'à l'hiver de 803-804. Cf. SOURDEL, *Le vizirat 'abbāside*, pp. 162-183.

(2) Il s'agit du général de Ma'mūn Ṭāhir b. al-Ḥusayn. Cf. *EI*, s.v.

(3) Cf. pp. 354 et 365.

rier grec et le combat singulier est semblable à celui de Masʿūdī hormis quelques détails. Abūl-Faradj se réfère ici à un des shaykhs des volontaires et combattants attachés à la garde des frontières appelé ʿAlī b. ʿAdballāh inconnu par ailleurs. Il nomme les généraux du calife qui auraient voulu se mesurer avec le champion grec : Harthama b. al-Aʿyan, Yazīd b. Mazyad, ʿAbdallāh b. Mālik, Khuzayma b. Khāzim et son frère ʿAbdallāh, Dā'ūd b. Yazīd et son frère (1) et auxquels fut préféré Ibn al-Djazarī pour les mêmes raisons que dans Masʿūdī. Le combat se déroule de la même façon. Quelques précisions sont données qui ne sont pas dans Masʿūdī : le bouclier du Grec est en fer, celui du Musulman est en cuir, c'est une *daraqa*. Le champion grec est finalement pris au lasso (2). La prise de la ville est précédée d'un tir des balistes lançant « le feu » suivant l'ordre du calife. « Alors ils placèrent

(1) Khuzayma b. Khāzim, fils de Khāzim b. Khuzayma fameux général d'Abū Muslim, de Saffāḥ et de Manṣūr. Son fils Khuzayma qui déjà avait combattu au temps d'Abū Muslim avait été l'artisan de la démission du fils de Hādī, Djaʿfar, au profit de Rashīd (Ṭab., III, 602). Il fut gouverneur d'Arménie (III, 705), de Baṣra (III, 740) et gouverneur de Djazīra pour Amīn (en 193, Ṭab., III, 775). Il essaya de dissuader Amīn de proclamer la déchéance de son frère (Ṭab., III, 908 ; Masʿūdī, *Murūdj*, VI, 419). Il passa au parti de Ma'mūn (Ṭab., III, 903). ʿAbdallāh, frère de Khuzayma fut chef de la police de Mahdī (Ṭab., III, 519), gouverneur du Ṭabaristān pour Rashid (III, 645) ; dans la lutte entre Amīn et Maʿmūn il essaya aussi de convaincre Amīn, comme son frère (Ṭab., III, 809) et quitta le parti d'Amīn en 197 (Ṭab., III, 899). — Sur Dā'ūd b. Yazīd, cf. *Aghanī*, XVIII, 109, 4 a f. Il s'agit peut-être de Dā'ūd b. Yazīd, b. Ḥātim Muhallabī qui fut gouverneur d'Ifrīqiya en 170, d'Égypte en 174, du Sind en 184 et mourut en 205 (Ṭab., III, 639, 1044 ; Zambaur, à l'index).

(2) *Wahq* ou *wahaq* (*Lisān*, XII, 265-266). Il faut corriger ainsi le *rahaq* de Masʿūdī. Le lasso, arme naturelle des bergers de la haute plaine iranienne (Hérodote, 7, 85) qui joue un grand rôle dans le *Livre des Rois* de Firdawsī (voir par ex. III, 201) est aussi l'arme des Turcs comme on voit par Djāḥiz, *Risāla fī manāqib al-Turk*, éd. 1324, pp. 28-29. Cf. Nöldeke, *Gesch. der Perser*, p. 249. Il semble que le lasso ne soit mentionné qu'à partir de l'entrée massive des Turcs dans l'armée, ce qui paraît démontrer que l'anecdote est postérieure à cette époque. Dans le roman de *Delhemma wal-Baṭṭāl*, Baṭṭāl en use, les Arabes bédouins ne le connaissent pas ; il est aussi particulier aux Rūm.

de la toile de lin (*kattān*, c'est-à-dire de l'étoupe) et du naphte sur les pierres, y mirent le feu et les lancèrent sur les remparts. Le feu s'aggripait aux murs, étreignait les pierres qui se fendaient et s'écroulaient (1). Entourés de feux, (les assiégés) ouvrirent les portes demandant l'amān et venant au devant (des vainqueurs) ».

Abūl-Faradj cite alors les vers que nous avons déjà vus plus haut :

« Héraclée s'est rendue ... ».

Suivent quelques mots sur le chanteur Ibn Djāmiʿ qui mit ces vers en musique et sur les récompenses accordées par le calife au poète Mekkī ainsi qu'au champion Ib al-Dja arī. Et voici encore un autre petit détail :

« Au moment où étaient chantés les vers en question, un nuage de poussière s'éleva. On crut à une subite arrivée des troupes de l'empereur : le calife aussitôt monta à cheval. Mais on s'aperçut qu'il ne s'agissait que d'un troupeau. Le calife revint et le chanteur se remit à chanter, improvisant sur ce sujet. Après le retour à Raqqa, à la fin de ramaḍān, lors de la fête de rupture du jeune, donc le 20 août 806, il y eut une séance poétique au cours de laquelle les poètes célébrèrent l'événement, en particulier Ashdjaʿ Sulamī qui chanta la chute d'Héraclée sous les coups du « défenseur d'Allāh et de l'Islam » (2).

Les autres auteurs qui ont parlé de ces événements ne nous apprennent rien de plus. Il y a lieu de noter quelques divergences. Yaʿqūbī met en 188/804 la campagne de Qāsim (contre Qurra et Ḥiṣn Sinān) que Ṭabarī place en 187, mais dans le résumé énumératif des incursions arabes, il donne bien la date de 187/803. Dans l'un et l'autre cas, il ne parle ni d'Héraclée, ni de violation d'un pacte conclu par Nicéphore. Sous 190/805-806, il consigne brièvement la prise d'Héraclée et d'al-Maṭāmir (3), ainsi que l'expédition de

(1) Ce passage a été étudié par DE GOEJE, *Quelques observations* ..., p. 97 (cf. p. 352, n. 1). Voir aussi M. MERCIER, *Le feu grégeois*, pp. 43-44. Pour les vers voir plus haut, p. 365.

(2) Sur ce poète, voir Ch. PELLAT, dans *EI*, 2e éd., p. 718.

(3) Sur les place dénommées ainsi, voir HONIGMANN, *Ostgrenze*,

Chypre. Dīnawarī (1) note également en quelques mots la prise d'Héraclée en 190. Djahshiyārī, dans le *Livre des Vizirs* (2) est un peu plus détaillé. Après avoir dit que Rashīd faisait alternativement expédition et pélerinage, il signale que le calife accepta de conclure avec Nicéphore une trêve qui avait nécessité de laborieuses négociations et qu'il avait d'abord refusée. L'empereur ne consentit que difficilement à la clause de la capitation (*djizya*) pour son fils et pour lui-même ; il aurait d'abord voulu s'exclure de cette stipulation. Enfin, on s'arrangea. Ce serait sur les instances de Yaḥyā b. Khālid que le calife aurait finalement signé le traité. A son retour à Raqqa, on apprit la violation du pacte par l'empereur : Yaḥyā, ayant peur d'être blâmé par le calife pour le conseil qu'il avait donné, le fit informer par le poète ʿAbdallāh b. Muhammad Mekkī (3) ; le calife ne fut pas dupe et le dit à Yaḥyā. Puis il marcha contre les Grecs et prit Héraclée. Mais cet auteur ne fournit pas de date. Ibn Qutayba, dans le *Kitāb al-Maʿārif* se borne à mentionner sous 190 la prise d'Héraclée et la capture de la fille du patrice (4). Sibṭ ibn al-Djawzī fait le même récit que Masʿūdī (5). Yāqūt sans donner aucune date et sans parler de tribut et de violation d'engagements reproduit les deux vers attribués à Mekkī sur la prise d'Héraclée et ceux que Ashdjaʿ récita à Raqqa lors de la fête de rupture du jeune (6). Suyūṭī, dans son *Histoire des Califes* suit Tabarī, mais considère qu'il y a eu deux sièges et deux prises d'Héraclée, de même que Abūl-Maḥāsin : interprétation assez logique du récit de Ṭabarī. Ibn Khaldūn, comme Ibn al-Athīr, résume Ṭabarī (7).

On voit donc que les auteurs arabes sont loin d'être d'accord. Il résulte de notre examen que Ṭabarī est seul à mettre

p. 46 et VASILIEV, *Byz. et les Arabes*, I, pp. 100-101. Cf. YAʿQŪBĪ II, 512, 522-523.

(1) *Akhbār ṭiwāl*, 387.

(2) Éd. von MŽIK, pp. 252-253.

(3) Il ne cite que deux vers.

(4) Éd. du Caire, p. 131.

(5) Ms. Paris 5903, fº 73v-75v.

(6) IV, 961-962.

(7) SUYŪṬĪ, éd. du Caire 1305/1887, pp. 112-113 ; IBN KHALDŪN, III, 224-228 ; ABŪL-MAḤĀSIN, éd. du Caire II, 121.

en 187 une première expédition, puis une violation des engagements, puis une seconde expédition, la même année.

Les historiens syriaques apportent sur les relations entre Nicéphore et Hārūn ar-Rashīd quelques détails dont il faut faire état et présentent des différences avec les auteurs arabes. Selon Michel le Syrien, à l'avènement de Nicéphore, le transfuge byzantin Elpidius renseigna ʿAbd al-Malik b. Ṣāliḥ, qui, dit cet auteur, commandait l'armée, sur la personnalité du nouvel empereur, et lui dit qu'avec ce nouveau souverain, il devait se préparer à faire la guerre. Suit la mention de la lettre de Nicéphore, mais sans précision sur son contenu, qui incita Hārūn ar-Rashīd à faire une expédition contre le territoire byzantin. Nicéphore s'avança aussi avec ses troupes. Mais, pendant deux mois, les deux armées restant face à face, l'empereur et le calife échangèrent des messages et finalement firent la paix. Ils s'envoyèrent réciproquement des cadeaux, retournèrent chacun dans leur pays et leurs peuples recommencèrent à avoir des contacts entre eux et à faire du commerce. Ceci est donné comme s'étant passé en l'année séleucide 1114/1er octobre 802-30 septembre 803.

En l'année 1115/1er octobre 803-30 septembre 804, l'armée grecque s'avança en Cilicie, fit des prisonniers, pilla la région de Mopsoueste (Maṣṣīṣa) et d'Anazarbe et atteignit Tarse où elle fit aussi des prisonniers. Le calife était alors en Perse et en fut très irrité, il revint alors à Callinicè (Raqqa) et, au mois de nīsān (avril 804) il s'empara d'Héraclée. Nicéphore s'avança pour lui livrer bataille. Quand le calife vit la nombreuse armée des Grecs, il demanda la paix et livra les prisonniers grecs qui étaient dans son empire. Nicéphore accepta de conclure la paix et Hārūn lui fit présent de toutes les tentes dans lesquelles il résidait avec toute leur fourniture et leurs tentures. C'est cette même année que Hārūn bâtit au dessus de Callinicè une ville qu'il appela Héraclée, à cause d'une femme de la famille d'Héraclius qu'il avait capturée. Un grand nombre d'ouvriers travaillèrent à y élever des édifices. (L'auteur, plus loin, dit que à la mort du calife, la construction cessa). Cependant, n'étant pas troublé par les Arabes, Nicéphore reconstruisit Ancyre et autres places, en remplacement de Tyane et Héraclée dont s'étaient emparés les Arabes.

Le récit de Bar Hebraeus est sensiblement le même (1).

Elpidius est ce patrice chargé en 781 du gouvernement de la Sicile et qu'on avait ainsi éloigné de Constantinople où il s'était opposé à l'usurpation d'Irène. Il entra ouvertement en rébellion, prit le titre d'empereur et, devant l'arrivée des forces impériales, s'enfuit en 782 en Afrique où il fut reçu avec des honneurs impériaux (2), puis passa en Orient où nous le trouvons combattant dans les rangs des Arabes en 1104/792-793 selon Michel et Bar Hebraeus, en 178/794-795 selon Ṭabarī (3). Il aurait donc été en novembre 802 auprès de ʿAbd al-Malik b. Ṣāliḥ (4).

Les événements présentés sous 1114 séleucide sont en gros ceux que raconte Ṭabarī sous 187. On voit que Michel ignore une violation d'accord par Nicéphore. Les opérations grecques en Cilicie sont celles que Ṭabarī raconte sous 190/805-806 ; mais Baladhūrī parlant des mêmes événements indique comme synchronisme que Qāsim était alors stationné à Dābiq et qu'après la mise en fuite des Grecs, il vint restaurer la place de Kanīsat as-sawdā' (5). Or, Ṭabarī donne les dates

(1) MICHEL LE SYRIEN, III, 15 sq. ; BAR HEBRAEUS, *Chronography*, 121 sq.

(2) THÉOPHANE sous 6274 (éd. de Bonn, pp. 703-704 et 705 : ils le couronnèrent) Cf. AMARI, *Storia*, 2e éd. I, pp. 342-343.

(3) MICHEL III, 9 ; BAR HEBRAEUS, 119 ; ṬABARĪ, III, 637 qui l'appelle Albīd. Selon les historiens syriens, Elpidius se serait enfui de Constantinople à l'époque de Constantin parce qu'il était accusé d'avoir été l'amant d'Irène.

(4) ʿAbd al-Malik b. Ṣāliḥ b. ʿAlī b. ʿAbdallāh b. al-ʿAbbās (ʿAlī est l'oncle de Saffāḥ et de Manṣūr). Voir sur ses gouvernements sucessifs Zambaur, à l'index et cf. plus haut, p. 357, n. 4. Au début du règne de Rashīd, il fut chargé de la reconstruction de Ḥadath (MICHEL, III, 8). Il fit plusieurs expéditions, vraisemblablement en tant que chef de l'armée et gouverneur de Djazīra et des provinces frontières. Dans YAʿQŪBĪ, II, 495-6, sous 179 il est gouverneur de Djazīra et d'une partie de la Syrie ; BALĀDHURĪ, 170, 185 nous dit que en 173 le préfet de Tarse, en 177 celui de Shimshāt dépendaient de lui. On signale des expéditions de lui en 173 ou 174, en 175 (ṬAB., III, 610, 612), en 177/795 (d'après MICHEL, III, 8) en 181, 182, 187 (ṬAB., III, 646, 647, YAʿQŪBĪ, 522). En 187, il fut emprisonné, étant accusé d'aspirer au trône (ṬAB., III, 688 ; en 188 selon YAʿQŪBĪ, 513).

(5) P. 171 (Caire, 178) ; cf. ṬABARĪ, III, 701-707, 709 et *supra* p. 356.

de 188 et 189 pour le séjour de Qāsim à Dābiq. D'autre part, les sources syriaques disent que ces événements se produisirent pendant que le calife était en Perse. Or nous savons par Ṭabarī qu'il partit pour Rayy en avril 805 et qu'il en revint en novembre (1). Il faut donc placer cela en 189/805 et cela correspond à ce que dit Théophane sous 6297. La reconstruction d'Ancyre est mal placée aussi en 804, car selon Théophane elle est de 805 d'une part, et si d'autre part elle a été faite en compensation de la perte de Tyane et d'Héraclée, il faut la mettre après la prise d'Héraclée en 806.

L'histoire d'une bonne partie des événements qui se sont déroulés entre le 1er novembre 802 (avènement de Nicéphore) et le 24 mars 809 (mort de Rashīd) n'est pas absolument claire.

Brooks, dans l'article signalé au début de notre exposé, a mis en doute l'affaire des lettres échangées entre Nicéphore et le calife (2). D'autre part, dans le chapitre qu'il a consacré à la guerre entre Byzance et les Arabes, au tome IV de la Cambridge Medieval History, il a résumé les faits de la manière suivante : Nicéphore ayant refusé de payer le tribut consenti par Irène, le calife envoya en 803 en territoire byzantin Qâsim et ses lieutenants qui se retirèrent après avoir obtenu la libération de 320 prisonniers musulmans. Rashīd ne fit lui-même une expédition qu'en 804, s'avançant en avril par les Pyles Ciliciennes jusqu'à Héraclée, tandis que Ibrāhīm b. Djibrīl prenait et démantelait Ṣafṣāf et Thebasa. En août Nicéphore partit en personne contre ce dernier, mais ayant appris que l'avant-garde arabe avait pris et démantelé Ancyre, il revint en arrière et fut défait dans une rencontre avec l'ennemi à Krasos. La saison étant avancée, le calife accepta un tribut de l'empereur et fit la paix moyennant l'engagement pris par celui-ci de ne pas reconstruire les places démantelées. Pendant l'hiver de 804-805 eut lieu l'échange des prisonniers. L'année suivante, en 805, le calife étant occupé en Perse, Nicéphore, contrairement au traité,

(1) Ṭab., III, 702, 704, 706 (cf. Ya'qūbī, 514). Il arriva à Bagdad deux jours avant la fin de l'année 189 qui finit le 26 novembre 805 et partit aussitôt pour Raqqa.

(2) P. 173 sq.

rebâtit Ancyre, Thebasa et Ṣafṣāf et envoya une expédition en Cilicie. A la suite de cela, le calife vint assiéger Héraclée qui fut prise en août 806. La même année, il fit construire une mosquée à Tyane et un de ses lieutenants prit les forteresses énumérées par Théophane ; un détachement, d'autre part, parvint jusqu'à Ancyre. Nicéphore conclut alors la paix, s'engageant à ne pas reconstruire les forteresses démantelées, mais dès que Rashīd se fut retiré, il restaura les places, ce qui provoqua un retour inopiné du calife qui reprit Thebasa.

Cette combinaison des données arabes et des données byzantines appelle quelques observations. Il semble juste de faire des réserves à propos des lettres et de leur contenu. La lettre des sources byzantines n'a rien de commun avec celle des sources arabes ; ni le moment, ni les circonstances ne sont les mêmes ; celle des sources arabes serait du début du règne de Nicéphore, celle des sources byzantines est donnée comme étant soit de la troisième année, soit de la quatrième de son règne. Les termes de l'une et de l'autre ne sont peut-être pas authentiques. Il ne paraît pas cependant qu'on doive mettre en doute l'existence d'une correspondance entre les deux souverains, aussi bien pour une répudiation par l'empereur de la politique d'Irène que pour des négociations de paix. Les variations de date sont une preuve qu'il y eut un échange de messages à diverses reprises (1).

Ce que l'on sait de l'énergie de Nicéphore et de sa résolution de mettre fin à l'intérieur et à l'extérieur à la faiblesse du régime précédent (2) cadre bien avec un refus de continuer à s'incliner devant les Arabes. Mais à quel moment sa lettre fut-elle envoyée? Les événements qui suivirent se déroulèrent-ils comme le disent les trois principaux auteurs arabes? La lettre de Nicéphore semble être postérieure à la campagne de Qāsim (shaʿbān 187/25 juillet-22 août 803), puisque Ṭabarī mentionne celle-ci avant. L'empereur envoya cette lettre,

(1) Djahshiyārī et Yaʿqūbī ignorent la lettre de Nicéphore : Masʿūdī et le *K. al-Aghānī* ne donnent pas de date. Théophile et Maʾmūn ont également correspondu, voir VASILIEV, *op. cit.*, I, 120 p. sq.

(2) Sur son règne, voir G. I. BRATIANU, *Études byz. d'hist. économique et sociale*, 1938, pp. 185-216.

nous dit Ṭabarī, une fois que son pouvoir fut bien affermi (*lammā ... istawthaqa lahu ar-Rūm bi'ṭ-ṭā'a*). C'est donc probablement après la rébellion du stratège des Anatoliques Bardanès Tourkos qui dura du 14 juillet au 6 septembre (1) et ce n'est qu'au début de l'automne que Rashīd entreprit l'expédition qui le mena aux portes d'Héraclée. Si 'on en croit Michel le Syrien, il n'y eut pas alors de véritables hostilités ; la paix fut conclue et Nicéphore accepta sans doute de payer tribut, comme le veut Ṭabarī.

Mais que, au bout de quelques mois, il ait violé ses engagements et que le calife soit revenu en plein hiver ou avant que la neige n'eût disparu pour le mettre à la raison est fort douteux. Les récits arabes à ce sujet sont très suspects. On a l'impression qu'ils sont nés d'un commentaire des vers d'un poète dont on ne sait pas bien qui il était, ni à quel moment il récitait ces vers, car si Ṭabarī nous donne une date, 187 H, les autres auteurs n'en fournissent pas. A côté de ces vers Ṭabarī en a cité d'autres qui ne peuvent avoir été prononcés qu'après la prise d'Héraclée. Ibn Al-Athīr doutait d'ailleurs de l'exactitude des renseignements transmis par Ṭabarī sous l'année 187 et ajoutait : « On dit que l'acte de Nicéphore et ces vers ont été la cause de la marche de Hārūn ar-Rashīd et de la prise d'Héraclée, comme nous le dirons plus loin », c'est-à-dire en 190. De même, ni Mas'ūdī, ni Abū'l-Faradj ne les situent autrement que par rapport à l'événement de 190.

La manière dont Hārūn apprit la prétendue rupture du pacte par Nicéphore est invraisemblable. Que le calife ait été ou non malade, qu'on ait craint ou non sa colère, le moyen employé pour l'avertir tient du pur roman. Ṭabarī et Mas'ūdī ne précisent pas qui en prit l'initiative : les termes de Ṭabarī, le vizir, ses vizirs, sont vagues. Mais Djahshiyārī et le *Kitāb al-Aghānī* disent qu'il s'agit du Barmekide Yaḥyā b. Khālid. Or il était alors en disgrâce depuis fin janvier 803 et il n'a pu ni avoir conseillé une trêve avec Nicéphore cette année-là ni être intervenu d'une façon quelconque après une prétendue violation du pacte.

(1) Théophane, sous 6595 (éd. de Boor, 479).

Donc, il semble que l'on puisse admettre une partie du récit que fait Ṭabarī sous 187/803, à savoir une expédition pour forcer Nicéphore à continuer à payer tribut comme Irène, mais pas davantage. On ne peut affirmer que Rashīd fit une campagne l'année suivante en 804 pour contraindre l'empereur à prendre l'engagement de ne pas reconstruire les forteresses détruites : aucune source ne parle d'une expédition du calife en 188/804 au cours de laquelle, selon Brooks, Ancyre aurait été prise et démantelée, et il n'y a de clauses relatives aux places fortes qu'après la prise d'Héraclée en 190/806, tant dans Ṭabarī que dans Théophane. Si avant cela il y a eu une violation d'engagements, ce que les sources arabes sont unamines à soutenir, elle ne peut avoir porté que sur le tribut, non sur une interdiction touchant les forteresses. On ne peut affirmer non plus que la reconstruction de certaines places en 805 par l'empereur, attestée par Théophane, ait été faite en violation du traité. Nicéphore a profité de l'absence des forces arabes dont une partie était en Perse avec le calife et de l'interruption des hostilités, d'autant plus qu'il y eut cette année-là un échange qui dura quarante jours, vraisemblablement dans l'été de 805 et non pendant l'hiver 804-805. Après cela, Nicéphore, assuré d'une meilleure défense par la réparation des forteresses, croyant d'autre part le calife gêné par les difficultés auxquelles il avait eu à faire face dans le Khurāsān, a pu refuser de continuer à payer le tribut en 806. Ce serait cela qui aurait amené la campagne terminée par la prise d'Héraclée et c'est à cela que font allusion les sources arabes quand elles parlent de violation du pacte.

Il est possible d'accorder entre elles la tradition arabe (violation du pacte — refus du tribut — avant la prise d'Héraclée) et la tradition byzantine (violation — portant sur le sort des places fortes — après la prise d'Héraclée). On peut penser qu'il y eut les deux, d'autant plus que des deux côtés on admet que, après la prise d'Héraclée, il y eut des stipulations concernant les places fortes.

Pour la chronologie des autres événements, il n'y a rien de particulier à remarquer. Le résultat de ce chassé-croisé entre les Arabes et les Grecs pendant le règne de Nicéphore fut défavorable à l'empereur dont la ligne de défense fut

affaiblie par l'occupation arabe de Tyane et l'abandon d'Héraclée qui ne fut pas reconstruite. Si le calife ne put pousser plus loin ses succès sur terre, c'est qu'il avait d'autres préoccupations du côté de l'est, ce qui explique que, après la campagne sans grand résultat de 807, il y eut un nouvel échange de prisonniers en 808.

Dans la série des événements de la guerre arabo-byzantine sous le règne de Nicéphore, l'épisode de la prise d'Héraclée a pris dans les auteurs arabes des proportions considérables au point d'en constituer aux yeux du lecteur l'événement principal, alors que, dans les chroniques byzantines, il n'occupe qu'une place insignifiante et est mis sur le même pied que la prise d'autres places cappadociennes. Il a eu dans le monde arabe beaucoup plus de retentissement que dans l'empire byzantin. Héraclée à une extrémité de l'empire avait moins d'importance qu'Ancyre ou Amorium. Pour les Arabes la prise d'Héraclée a eu un écho aussi profond que la prise d'Amorium en 838 par Muʿtaṣim (1). Elle a inspiré les poètes comme celle d'Amorium, elle semble même avoir fait l'objet d'un véritable tournoi poétique à la cour de Raqqa et les vers qui ont été composés avant et après sont si bien restés dans les mémoires qu'on a l'impression qu'une partie du récit de Ṭabarī (sous 187) et de celui de Masʿūdī et du *Kitāb al-Aghānī* n'est qu'un commentaire de ces vers. Elle a donné lieu chez les uns et les autres à des développements, les uns réalistes comme l'épisode du passage dans le feu avec des vêtements spéciaux, les autres romanesques et épiques, qui montrent que l'imagination des conteurs avait travaillé à la fois sur des souvenirs de témoins oculaires et sur des vers restés dans la mémoire des milieux littéraires. Le double épisode de la captive d'Héraclée, et celui du combat singulier ont parfaitement l'allure de développements comme on en trouve dans les romans de chevalerie arabes.

La mort de Hārūn ar-Rashīd en 193/809 délivra Nicéphore d'un dangereux ennemi, mais deux ans après Nicé-

(1) En dehors des récits des chroniqueurs, il y a dans la littérature byzantine des récits sur les Quarante-deux martyrs d'Amorium. Voir VASILIEV, *Byz. et les Arabes*, I, pp. 176, 190.

phore allait trouver la mort dans la guerre contre les Bulgares. La lutte de Nicéphore contre le calife se soldait par des échecs pour l'empereur. Mais ils ne tiennent pas tous à la supériorité des armes du calife. La tâche énorme imposée à Nicéphore, lutte contre les Slaves du Péloponnèse, transfert de populations d'Asie Mineure en Europe pour coloniser les districts slaves des Balkans, menace d'un conflit avec les Bulgares, révoltes intérieures, tout cela explique qu'il ait dû accepter de payer tribut à l'empire des califes dirigé par un souverain qui eut à cœur aussi bien d'organiser la défense de la frontière que de lancer des incursions offensives et dont la résidence à Raqqa marquait l'intérêt qu'il prenaît aux marches de l'ouest tout en ne négligeant pas les provinces iraniennes.

M. CANARD.

Nouvelle découverte dans le Synaxaire de Constantinople

THOMAS DEPHOURKINOS
DU MONASTÈRE DE KYMINAS
ET LE QUATRIÈME MARIAGE DE LÉON VI LE SAGE

(*Synaxarium Constantinopolitanum*, pp. 295-299)

Voici la première traduction française de ce texte.

Ce saint (ἱερὸς) Thomas eut pour patrie la terre située au pied de la montagne de Kyminas ; ses parents étaient de simples particuliers, dont le travail les nourrissait. Méprisant tous les plaisirs, à l'âge de la force et de la fleur de la vie, il choisit l'existence monacale. Habitué dès l'enfance à visiter les monastères, il fut mis dans un couvent et confié à un éducateur, qui lui enseigna d'abord à s'exercer dans les lettres. En peu de temps, il parcourut le psautier, les saints livres apostoliques et tout le service ecclésiastique. Voilà quels furent ses débuts, et c'est ainsi qu'il commença à faire des progrès dans la voie de la vertu. Et lorsqu'il eut, se formant ainsi, atteint l'âge convenable, il revêtit l'habit et marcha, sans jamais reculer, vers la lutte contre l'adversaire ; son âme devint toujours plus belle, colorée de toutes les vertus : il paraissait à ceux qui le voyaient une image de Dieu.

C'est alors qu'un grand personnage de Byzance édifia un monastère au bord du fleuve Sangarios : le nom de ce fondateur était Galaleiktès. Il se mit d'accord avec l'évêque de ces lieux, et lui demanda de choisir l'élite des habitants des monastères de son diocèse, pour assurer le service du couvent nouvellement fondé. Et l'évêque conseilla aussitôt de désigner le bienheureux Thomas, comme étant un homme déjà renommé, un modèle de stricte continence, pour être le prieur de la congrégation nouvelle. Et pendant des années,

il dirigea admirablement son troupeau. Et, autant il se cachait pour ainsi dire dans l'humilité, autant sa maison était connue de tous comme le séjour des vertus les plus variées. Mais comme il se sentait dérangé par l'affluence des visiteurs, il en manifesta son mécontentement. Et que fait-il? Passant en revue toute la communauté, il fit choix du meilleur et lui ordonna de présider dorénavant la confrérie. Et lui-même, accompagné des prières de ses moines, trouva sur le versant de la montagne un lieu propre à la solitude ; et il s'y établit, absolument seul. Mais comme les ouailles réclamaient leur pasteurs, elles ne cessèrent pas de parcourir et de fouiller les collines et leurs versants, jusqu'à ce qu'elles découvrissent le Père au flanc de la montagne où il vivait sans abri, en plein air. Et pensant à la rigueur des chutes hivernales de neige, et à l'ardeur du brûlant soleil d'été, les moines supplièrent leur père en ces termes : « Pourquoi détruis-tu ton corps par un régime trop dur? Oublies-tu donc que notre corps est fait de terre, et qu'il est si faible qu'il est tout près de se dissoudre, nous le savons par expérience, au contact des intempéries? » Et ils parvinrent à grand'peine à persuader le Père de leur permettre d'élever un petit abri. Lorsque ce fut chose faite, le saint homme se glissa, seul, dans l'église et, s'agenouillant à terre, il pria : « Seigneur, permets à ceux qui ont ton agrément de venir à nous, les indignes ». Et voilà que, comme par une dispensation spéciale, quelques laïques très pieux supplièrent le Père de les tondre et de leur permettre de vivre avec lui en toute obéissance, or donc à ces disciples venus à lui comme envoyés par le Seigneur, il donna l'habit monastique et appela comme les premiers disciples du Christ, l'un Jean et l'autre Pierre. Mais le Malin ne souffrit pas longtemps de voir déjouées les embûches de sa malignité. Tout d'abord, il suscita une masse de moustiques qui, pas un seul instant, ne cessaient d'importuner le saint homme, quand il était couché, ils le piquaient comme des pieux ; quand il était debout pour la prière, ils s'insinuaient dans son gosier. Et s'il voulait apaiser les exigences de la nature en prenant un peu de nourriture, cette nourriture était pleine de moustiques. Ayant supporté cette plaie trois années entières, sans se plaindre, mais au contraire, remerciant Dieu, il demanda à Dieu de le délivrer

de ces maux. Tard, mais enfin, la plaie des moustiques cessa. Mais une autre plaie survint. Des mouches énormes s'abattent sur l'athlète, se mettent à blesser sa chair déjà affaiblie par sa rigide abstinence comme des flèches acérées. Puis surviennent des fourmis, qui, pendant autant d'années, s'en prennent au vaillant athlète, se jetant sans rien craindre sur ses yeux et dans ses narines. Mais lorsque le Tentateur vit qu'il résistait comme un chêne que rien ne peut courber, comptant neuf années de souffrances comme un seul jour, il redoubla de rage. Mais comme le Malin savait bien que, cette fois, il n'avait pas affaire à celle qui fut tirée de la côte d'Adam, mais à celui-là même qui eut l'honneur d'être créé à l'image et par la main de Dieu, il ne se borna pas à se préparer lui-même à la lutte, mais il rassembla tous les serpents qui étaient son armée, et, à leur tête, il attaque le bienheureux. Nous allons dire, nous le savons bien, une chose incompréhensible pour la foule des hommes. Le père ne voyait rien autour de lui qui ne lui montrât la forme d'un serpent. Où qu'il allait, quelque ustensile qu'il prenait pour servir à un besoin quelconque, dans le vase même qu'il tenait, il découvrait un serpent, et cela, non pas une ou deux fois, mais perpétuellement, et non pas pendant un an ou deux, mais pendant onze longues années où Thomas Dephourkinos fut constamment persécuté par les serpents, sans jamais s'engourdir. Chaque fois, en effet, qu'il se couchait sur son grabat habituel, deux serpents s'étendaient à côté de lui. Mais la Providence l'en préserva. Un jour qu'il célébrait le sacrifice non sanglant, au moment où il allait terminer sa messe, un dragon sorti on ne sait d'où ceintura, dirait-on, d'une manière terrifiante, l'abside de l'oratoire. Or, le frère qui assistait le père dans sa messe en qualité de diacre, venait de sortir pour l'offrande du vin mélangé d'eau. Comme, selon l'usage, le père, nous le répétons, s'apprêtait à célébrer la fin du mystère, le monstre s'arrachant de l'abside, s'abattit près du seuil de l'entrée comme un bœuf, et l'on vit un étrange spectacle. L'officiant, s'apercevant du retard du distributeur de l'*εἴκρατον* (1) et le cherchant des yeux, vit le

(1) Le sens précis de ce mot nous échappe. Doukakis, dans sa version vulgaire, a traduit par *ζέον*.

dragon étendu sur le seuil, et le diacre debout, frappé de terreur ; l'officiant, dis-je, cria : « Entre, ne crains rien », et sans distraction, continua l'offertoire. Le diacre, rassuré par la recommandation du père, sauta par-dessus le dragon, comme s'il avait des ailes, et rejoignit celui qui l'appelait. « Si tu veux faire une fin conforme à la providence de mon Dieu, ô Bête, suis-moi ! » Et le dragon, prenant entre ses dents le *φελώνιον* du prêtre, se laissa tirer et traîner. Et le père alla jusqu'à la distance d'une portée de trait, et s'arrêta devant une ravine entre deux collines, pour prier : « Celui qui a dit à ceux qui croient en lui de marcher sur la tête des serpents et des scorpions, daigne permettre à ton indigne serviteur, au-dessus de cette ravin, de fouler aux pieds le serpent selon ta parole ». Et comme il achevait ses paroles, le dragon, enlevé en l'air, fut englouti par le creux du ravin et le lieu fut changé en plaine, et avec lui, de part et d'autre, les collines s'effondrèrent de telle manière que, le ravin comblé, une plaine le remplaça. Le vieillard, rendant grâce à Dieu, regagna sa cellule. Et l'on vit alors un insigne prodige. Les serpents qui nichaient sous la cellule et qui avaient tourmenté le saint pendant tant d'années, lorsqu'il virent sa glorieuse personne, ne pouvant supporter l'ardeur du feu, s'échappèrent en toute hâte de l'endroit où le dragon avait été englouti, mais, par la providence divine, ils périrent tous jusqu'au dernier : c'était une foule immense. Car, on ne sait d'où, envoyés par Dieu, des oiseaux vinrent à tire d'aile, et, ayant dévoré les serpents morts, il repartirent. C'est dès lors que, délivré de toute tentation, le père reçut de Dieu la double grâce des guérisons divines et des prophéties. Mais il se mortifia encore davantage par une impitoyable discipline. Comme il aimait la solitude et qu'il voulait échapper à l'importunité de pèlerins qui ne le laissaient pas en paix, il crut devoir se transporter dans les montagnes les plus désertes. Il ordonna que Jean fût le prieur des frères du monastère et prédit que Pierre hériterait de son don de clairvoyance prophétique. Et cette prophétie du père ne fut pas démentie par les faits, elle se réalisa. Au reste, nous ne donnerons qu'un dernier exemple de ce pouvoir prophétique. Nous ne soulèverons qu'un coin du tissu qui laissera deviner le reste.

C'est à Thomas Dephourkinos que le très pieux empereur des Romains, Léon, fils de Basile, ayant écrit et scellé le secret de son cœur, envoya son mystérieux message, demandant la solution d'une affaire qu'il avait en vue. Lorsque le saint comprit que le messager porteur de la lettre impériale était au seuil de sa cellule, il sortit à sa rencontre, tenant dans sa main un autre billet scellé : « Reçois ceci, dit-il, frère, et retourne auprès celui qui t'a envoyé ! » Surpris, le porteur de la lettre impériale : « Dirai-je quelque chose, ô mon père, à celui qui m'a envoyé au sujet de la solution qu'il attend de toi, puisque tu n'as pas reçu la lettre que je t'apportais ? » Le père répondit : « Dieu y pourvoira ». Alors, le messager, prenant le billet du saint, retourne auprès de l'empereur. Il expose à l'empereur ce qui s'est passé et le plonge dans l'étonnement. Lorsque Léon vit que l'issue de l'affaire de la lettre réalisait la prophétie du vieillard, il voulut à toute force le voir. Mais Thomas n'aimait pas le monde, il était humble d'esprit. Il se tira ingénieusement d'affaire, et ne voulut jamais consentir à voir l'empereur. Mais ceci est peu de chose. Cela se rapporte aux tout derniers temps et a été rapporté par ses disciples. Revenons à notre sujet. Thomas le sanctifié, après avoir réglé, par testament, pour le mieux les affaires du monastère, quitte ces lieux et gagne un endroit d'accès difficile et s'y percha comme un moineau solitaire, ne se montrant pas pendant toute la période du carême ; si quelqu'un des frères était en péril de mort, il le visitait (cela n'avait lieu que de loin en loin), et lui donnait l'hostie salutaire ; et de nouveau, comme pour se reposer, il retournait dans ces lieux écartés. Il vécut de très longues années dans une verte vieillesse ; et après une légère meurtrissure, remit son âme entre les mains de Dieu.

*
* *

La découverte de ce texte est capitale pour l'histoire des quatre mariages de l'empereur Léon VI le Sage et du schisme que cette affaire provoqua.

Léon eut beaucoup d'ennemis ; il eut aussi, même parmi les moines, des amis fidèles. La pièce hagiographique que

nous venons de traduire, est certainement un plaidoyer non seulement pour l'empereur qualifié de très pieux, mais encore du prêtre Thomas qui avait béni l'union de Léon et de sa quatrième épouse, Zoé Karbonopsina, mère de Constantin Porphyrogénète. Les historiens nous disent que Thomas fut exclu du clergé par le patriarche Euthyme. L'auteur de la Vie de Thomas, que le Synaxaire a conservé, tenait surtout à innocenter le moine qu'il représente comme ayant toute sa vie lutté victorieusement contre le démon. A l'en croire, Thomas n'aurait jamais vu l'empereur. Il se serait borné à lui faire par écrit une prédiction qui ne peut être que celle de la gloire de la dynastie macédonienne. Notre révélation donnera lieu à de longs débats. *Byzantion* se réjouirait de publier les avis de nos confrères (1).

H. G.

(1) Quant aux historiens et chroniqueurs de Byzance, ceux qui sont favorables à Thomas le justifient de façon adroite, et peut-être véridique. Une inspiration divine aurait suggéré à l'hiéromoine que le mariage de Léon était en somme le moindre mal. Le pire eût été la consécration par la loi de ces quatrièmes noces que l'Église byzantine abominait. Or, la révélation faite à Thomas était celle d'un complot des intellectuels, des légistes qui se disposaient à recommander à l'empereur une réforme législative qu'il fallait éviter à tout prix. L'apologie qu'on vient de lire va plus loin, en niant tout contact personnel entre Léon et Thomas, elle nie du même coup la part effective du moine dans la célébration du quatrième mariage.

NEW ARETHAS DOCUMENTS IV

INTRODUCTION

CONTENTS. The text below is described by Kougeas (p. 73) who points out it's close relationship to the letter from Nicolas and Arethas' answer published by Papadopoulos-Kerameus (reproduced in *Byzantion*, 35-37, pp. 748-770).

It is the reply point by point to a document emanating from Nicolas whose principal arguments Arethas claims to reproduce *ἐπὶ λέξεως*. It is thus couched almost in form of a dialogue.

That Nicolas' arguments often appear ridiculous and that Arethas triumphantly wipes the floor with them is not proof that Nicolas was at the time so completely devastated or Arethas so devastating.

True it was — according to the tendentious *Vita Euthymii* — only because Euthymius refused to reascend the patriarchal throne that Nicolas occupied it so long. However that may be, occupy it he did.

With the masses of Constantinople he was so popular that one of the favourite points of Arethas, as of the *Vita Euthymii*, is the support given him by the rabble. And on the other hand there are two famous incidents where Nicolas is accused of conspiring with the great lords of the Ducas family.

In short the question for or against remarrying is no more than 'psychological warfare'. Power was the real question (for Zoë, legitimacy itself : the condition of power). Arethas (and Euthymius) represented the court party. Nicolas from 913 to 920 was presumably loathed by the court, but they had to put up with him.

But so long as opposition inside the Byzantine church continued, and so long as he had not the ultimate guarantee of the Pope on his side, Nicolas could not feel content. Hence the years of polemic, only a small portion of which, no doubt, has been preserved.

The text below describes itself as a « Refutation of those who wish to abolish respectable marriages, who might well be called *πορνοκήρυκες* ». The word is no doubt an answer to Nicolas' *πολυγαμίαν κηρύσσειν*. There is another link with, the *Πρὸς τοὺς συκοφαντοῦντας ἡμᾶς πολυγαμίαν κηρύσσειν* (*Byzantion*, 32, pp. 121-5) : the passage in the first, short, document comparing Nicolas and his side to the Novatians becomes in The *Refutation* a recurring theme.

Arethas also accuses Nicolas of weak eyes, stupidity, gluttony, sodomy, ignorance of the facts of life and daily baths.

His more theological arguments are marked as it were by perspective : Christ is shown to be right, since he agrees (if you look at it the right way) with St Paul. Again, it is true, that St. Paul says « Better marry than burn », but then, nearer at hand, looms St. Basil with his apparently ambiguous remark : *πλέον πορνείας τὸ ἁμάρτημα*. Arethas makes this agree with his thesis by interpreting *πλέον* as « better than » (writings where this problem has not been so satisfactorily solved can be considered earlier than the present one). In fact, comparison of the penalties prescribed for fornication (PG 32, col. 724) and for fourth marriage (col. 805), and indeed simple examination of the canon itself entirely support this version.

The argument used in the two versions of the *Ἀπολογία*, and developped so significantly from the first to the second, is already a stereotype barely given passing mention : « We Arethas, were *στερρροὶ* in trying to part him from the woman, but finding that he was *στερρρότερος*, we, in accordance with St. Basils's precepts, accepted what could not be amended ».

HISTORICAL INFORMATION. A number of facts known from other sources reappear in the Refutation :

Nicolas' sanction of Leo's third marriage (p. 429,32. Cf. Nicolas' letter to the Pope P.G. 111, col. 197 D).

Zoë had been Leo's mistress (p. 461,10).

Nicolas invited Leo to resume his place in the church, but Leo, *θεοσεβέστερον τὰ περὶ τοῦ πράγματος διαχειριζόμενος* refused (p. 461,2, cf. *Vita Euthymii*, *Byzantion*, 25-27, p. 78, ll. 1-10. Letter from Arethas to Nicolas *ed.* Papadopoulos-Kerameus, reproduced *Byzantion*, 25-27, p. 766, l. 18 : *κανονικωτέρως τὸ τελεσθὲν ἐπ' αὐτῷ μεταχειριζόμενος*).

Nicolas made his supporters swear to stick by him (p. 465,7, cf. *Vita Euthymii* 80, 10 sqq. and 88, 5-19). The *Vita* says that this did not escape the emperor, while according to the *Refutation* the secret did not come out for some time (p. 397, 16). Arethas makes the most of this secret oath. Each side accuses the other of conspiracy (Letters between Arethas and Nicolas, *Byzantion*, 25-27, pp. 754 (end)-5 and 764 (end), and below, p. 465). The « conjuration » with which Nicolas charges Arethas and his side is probably the meeting of bishops held while the patriarch was in detention (see V. E.), and which they prefer to call a synod, when dispensation of Leo's fourth marriage was «canonically voted» (p. 465,5 ; 471,2).

Nicolas' return to the patriarchal throne « after he had given a bill of divorcement » is strongly condemned on the basis of Jeremiah 3 « If a man put away his wife and she become another man's, he shall not return to her again. Polluted she is, polluted she shall be ». The theme of the marriage between the bishop and his see recurs in the accusation levelled against Nicolas of expelling bishops and replacing them, so that one church finds herself wedded simultaneously to two, three or more husbands (p. 439,3). On Nicolas' own showing, however, he destituted only four bishops : in a letter to Nicetas of Athens taking him vigorously to task for expelling a bishop created by Euthymius he writes « Have you forgotten that neither Sabas, your predecessor on the throne of Athens, nor any other of their partisans has been deposed, except four who were deposed : Demetrius, Gabriel, Gregory and Cosmas (even if he was not deposed for the same reason as the other three, but because of his lies in Rome) » (P.G. III, col. 329, letter CXIII cf. *Vita Euthymii*, pp. 120-122).

As Arethas at any rate was never deposed, one does not know whether he would really have refused to welcome back his former bride, the see of Caesarea, if she had been thrown into the arms of another.

The law he speaks of on p. 481,4,15 must be *νεαρὰ* 90, presenting it as having been drafted by Leo to prevent his subjects falling into the same trap as he had. But his listeners knew he had drafted the *νεαρὰ* before he expected to fall himself. What is one to do with the axiom that what was addressed to persons familiar with the facts must show a certain respect for these facts?

Among other phrases of whose interpretation I am most uncertain : *αἳ εἰρηνεύειν ταῖς θείαις δυνάμεσι ἀπηγόρευσεν διὸ τῆς τῶν ἀγαθῶν σπανίζουσαι εὐθηνίας λιμῷ τῆς κατὰ Κύριον ἀγάπης διόλλυνται* (p. 445,28). The only suggestion I have to make is that it refers to Leo's excommunication.

DATING. None of these allusions however are of much use for dating the *Ἀντιρρητικόν*. On the other hand a passage occurs p. 425,27, quite unrelated to anything else in the document : *Πολλὰ κἀν τούτῳ ἔχων εἰπεῖν τὴν ἀτοπίαν διακωμῳδοῦντα τῶν προκειμένων ... παρίημι ... ἄλλωστε καὶ ἐπειδὰν ἱκέτην αὐτὸν καταλαμβάνω τὸν πρὸ τοῦ σοβαρόν τε καὶ ἄτεγκτον τοῖς γάμοις πρὸς τὸν τῆς ἀνθρωπίνης συγκαταβάσεως βωμὸν καταφυγόντα καὶ ἡμῖν συναγορεύοντα, ἤδη τὸ σῶφρόν τε καί ἐπιεικὲς τοῦ τέως ἀγρίου ἀνταλλαξάμενον.* This would seem to fit one moment in Nicolas' career : the three weeks following Zoe's *coup d'état* described in the *Vita Euthymii*. Nicolas *τῇ ἐκκλησίᾳ προσφεύγει ... καὶ ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ βήματος κύκλῳ προσμένει πρόσφυξ ἐπὶ ἡμέρας εἰκοσιδύο, πολλὰ καθικετεύων καθ' ἑκάστην καὶ προσδεόμενος κτλ.* (*Byzantion*, 25-27, p. 138, ll. 26-30).

Finally two names of supporters of Nicolas are given : Paul the *δωραχήτης*. *Δωραχήτης* is the unquestionable reading of the ms. and I believe it to be a punning reference that would, if one could decode it, give the identity of Paul. Obviously it is not Paul the sacellarius and higoumene of St. Phocas. He had been Nicolas' ally before the reversals

of February 907. How good an ally of Arethas' he had become since can be seen in the Vita Euthymii (*ed. cit.* p. 114, ll. 10-12).

The second name is that of Plotinus, archbishop of Thessalonica at the time when Nicolas was getting his metropolitans to swear to support him. Plotinus signed the pledge but afterwards went back on Nicolas, thus, presumably, keeping his see. He is the author of the Panegyric of St. Demetrius, pronounced immediately after a sack of Thessalonica, the sack of 904. In *Byzantion*, 32, pp. 129-131, I had given as date of his elevation to the see some time between 31st July 904 and 26th October, of either 904 or 905. M. P. Orgels has pointed out to me that the passage of the Panegyric is far more appropriate to 904 than to the end of 905, when an exchange of prisoners — even broken off before completion — and the news of Andronicus' victory at Maraš would almost certainly have found some echo in Plotinus' threne.

Though Chatzilakis' death is not actually (as implied in the article quoted) attested, this makes no difference: Plotinus' panegyric is obviously anterior to the rebuilding of the walls after the sack. Consequently the inscription commemorating this rebuilding may now be attributed to the period of restoration before the sack.

Language. The *Ἀντιρρητικόν* is a good representative text of Arethas' Greek. Grammatically, though on the one hand his usage cannot be said to differ essentially from the general educated usage of his day, while on the other hand examples can be found — even if rare — in classical authors of nearly all his peculiarities, in spite of all this the language he uses is violently idiosyncratic. One may note his use of prepositions, of the dative (*ὑπὸ* + gen. for the agent hardly appears in his pages), of the optative, his indulgence in anacoluthon, of intricate chains of words in the same case but applying to different persons or things, or, on the contrary, changes of case for the same person.

The barrier between grammar and style is indefinite. One might almost speak of a tug of war between his scholar's

knowledge of the classical language and literature, and his personal taste for the baroque : he multiplies alliterations, puns, equivocations and also curious effects of dissociation.

A few examples are necessary. *Pleonastic prepositions* : *'Εφ' ἑαυτὴν τὴν σελήνην* (77r). *One preposition* put through its paces : *Ὅτι ἡ οἰκονομία οὐκ ἐπὶ* (*ἐπὶ* seven times, in five different uses within six lines p. 449,30). It is true that Nicolas is speaking, but it is Arethas' summary of his words. *Alliteratio is* : *φρικτὰ καὶ φαιδρά — σαρκὸς σύστασιν — λόγῳ λαμπρῷ — κατάστημα κατατεταγμένον — μόγις μελέτῃ μακρᾷ — πρὸς τί τὰ τῆς ἐρωτήσεως τείνει — τοὺς τερατώδεις τῶν τόκων καὶ παρασήμους πολλοῖς περιστέλλει τοῖς περιβλήμασιν ἐκεῖνο πάντως πραγματευόμενα κτλ. — ... ἀνακυκλῶν καὶ αὖθις ἡμῖν Καρποκράτας καὶ Κέρδωνας κωλύοντας* etc. *Successive datives* : *ὁποίῳ καθυποβληθῆναι ζημιώματι αὐτῷ σοὶ τῷ λόγοις καὶ λόγους ῥυπῶντι παραχωροῦμεν* (71r) — *τοῖς ἐλέγχοις αὐτῶν αὐτῷ τῷ λόγῳ τεθαρρηκότες Θεῷ πρόσιμεν παρ' οὗ κτλ.* (397,26) — *ᾧ γε λόγῳ ἑκατέρῳ μέρει θανάτῳ ἤ τινι περιστάσει θατέρου μονουμένῳ* (67). *Expressions at first sight ambiguous*, in fact grammatical puns : *τοῦ δὲ μένοντος ᾗ καὶ πρὸ τοῦ ὕδατος* (71v) — *εἰ τοῖς ἀγάμοις ὑμῖν συνενεχθῆναι τὸ μὴ γῆμαι θεσμοθετεῖτε* (67r) — *τὴν ἐξ ΑΜΦΟΙΝ τοῖς τικτομένοις εἰς μίαν προϊοῦσαν σαρκὸς σύστασιν, ι.ε. ἐξ ἀμφοῖν* (gen.) for the advantage of the begetters etc. (68r). 1 *Play on words* : *ἀναγώγως ἐπανάγων — τοῦ γεννήτορος οὐκ εὐγενεῖς οἶμαι γονάς — εἰ μήπου καὶ τούτου [τοῦ πλάστου] ἑαυτὸν ἡγοῖτο τῷ πλάσματι προμηθέστερον* (66r).

Vocabulary. The *'Αντιῤῥητικὸν* can claim four neologisms or uses of words unattested at the period. The first graces the title : *ΠΟΡΝΟΚΗΡΥΞ*. The others are *'ΕΝΑΥΛΙΖΩ* used transitively — *'ΑΝΑΙΔΕΙΝ* (cf. late *ΚΑΤΑΙΔΕΙΝ*) — *ΚΑΝΑΛΙΟΝ*, Ducange gives *Via publica*, in Stephanus the word is not found, but only *καναλίσκος*. Arethas uses it in the second sense given by Dimitrakos : « *δημ. αὔλαξ, διῶρυξ, ὀχετός* », actually « drain ».

Manuscript. Kougeas mentions the problem of the original of the Arethas texts of *Mosquensis 315*. It can only be treated on the basis of the sum of these texts. However one

may mention for the *Ἀντιῤῥητικόν* the following points: 1) A gloss has, at least once, been incorporated in the text (p. 407, n. 6); 2) Patches of corrupt text contrasting with a normally sound text (e.g. 75^{r} bottom) may have their cause in the state of the original; 3) Correction of *προσφιλῶς* — *προμηθῶς* (65^{v}) and particularly the long variant in the bottom margin of the last lines of the same page. It may be noted that neither variant can stand as it is.

Arethas archbishop of Caesarea in Cappadocia to the leader of those who are trying out of Holy writ to condemn seemly marriages, driving men to licence and fornication, who might well be called preachers of fornication.

A refutation.

Not that I praise the other brilliant strokes of your document to hand (on the contrary, I blame you for the ill-considered plan of trying with baked bricks, rotten and earth-bound conceits, I mean, that acquire their consistency (God save the mark!) from the fire of frenzy, to build another tower of Babylon, like the sons of Aloeus, in the Thessalian myth, piling up mountains, bombastic and unlovely ideas I mean, stretching to nothing but the heights of presumption — and not exalted (?) by either of these ancient examples; then you thought you could tread the Heaven-reaching ways of holy Scripture, hardly to be reached by long study and pondered judgment, with the fear of God, not, assuredly, improvised by mere wishing without any effort accomplished; and you collect many followers — well and providently as far as we are concerned — but that the result was you drove them as at some headlong precipice whence by God, as it seems to me, cast down and hurled (as the expression goes) head-foremost, may they be sent to open perdition, by the leader himself of good men, the wise and high-minded teacher, the expert on purity for show (1), he who, long after (?), surpasses those who, from of old, celebrate the mysteris, he who enters the mysteries of

(1) « In the sight » Perhaps with pun on clear eyes — allusion to Nicolas' rheumy ones.

65r *Ἀρέθα ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας ἀντιρρητικὸν πρὸς τὸν καθηγεμόνα τῶν ἀπὸ τῆς θείας γραφῆς πειρωμένων τοὺς σώφρονας ἀθετεῖν γάμους, ἐπὶ πορνείαν δὲ ἀσελγῆ τοὺς ἀνθρώπους προτρεπομένων, οἳ καὶ πορνοκήρυκες εἰκότως ἂν ὀνομάζοιντο*

Καὶ τἄλλα μὲν οὐκ ἐπαινῶν σου τῶν μετὰ χεῖρας μακαριώτατα (μεμφόμενος δέ σε καὶ τῆς ἀπερισκέπτου ἐπιβολῆς, εἰ πλίνθοις ὀπταῖς, νοήμασι λέγω σαθροῖς καὶ γηΐνοις πυρὶ ἀπονοίας τὸ συνεστὼς δῆθεν προσειληφόσιν, ἄλλον Χαλάνης (1) πύργον οἰκοδομῆσαι ἐκμηχανᾷ, ἢ καὶ κατὰ τοὺς Ἀλωέως (2), τοῦτο δὴ τὸ θετταλικὸν καὶ μυθῶδες, ὄρη συνεπιβάλλων, ἁδρά (3) τε καὶ ἀκαλλῆ μόνον πρὸς ὑπερήφανον ὕψος ἀνατεινόμενά φημι ἐνθυμήματα, μηδ' ἐν ἑκατέρῳ τούτων τῶν παλαιῶν ἐπαναγόμενος ὑποδειγμάτων, ἐντεῦθεν ἀμβατὸν μέν σοι τὸ τῆς θείας γραφῆς ᾠήθης οὐρανομῆκες (4), μόγις μελέτῃ μακρᾷ, καὶ κρίσει λελογισμένῃ, σὺν φόβῳ τοῦ κρείττονος καταλαμβανόμενον, οὐχ ὅτι τῷ θέλειν 65v *ψιλῷ ἐπ' ἀνηνύτῳ τῷ ἔργῳ σχεδιαζόμενον, πολλοὺς δὲ καλῶς* || *τό γε ἐφ' ἡμῖν τε καὶ προμηθῶς (5) συνανελκύειν τῶν ἑπομένων εἰ μὴ ὡς πρός τινας κρημνοὺς ἀνωθεῖν περιγέγονεν ἀποτόμους· ἀφ' ὧν ὥς γέ μοι δοκῶ θεηλατούμενοι καὶ κάτω κάρα, τὸ τοῦ λόγου, καταβαλλόμενοι, ὀλέθρῳ προφανεῖ παραπέμποιντο αὐτῷ πρυτάνει τῶν βελτιόνων καὶ διδασκάλῳ σοφῷ τε καὶ μεγαλόφρονι καὶ τῆς ἐν ὄψει καθαριότητος γνώμονι, πολλῷ τοὺς ἀπ' αἰῶνος (6) τῷ μέσῳ τῶν ἱερομυστῶν ὑπερπαίοντι, καὶ τὰ τοῦ θεοῦ*

(1) *Gen.*, 10, 10 ; 11, 2-4 — « D'après une glose des LXX ajoutée à Isaïe, X, 9, ce serait à Chalanné que fut construite la tour de B. : *οὗ ὁ πύργος ᾠκοδομήθη*. S. Basile, t. XXX, col. 529 ; S. Cyrille, t. LXX, col. 281 ; S. Grégoire de Nazianze, t. XXXVI, col. 586, suivent cette opinion », F. VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, 1912, t. II, col. 504, s.v. *Chalanné*.

(2) Otos and Ephialtes, sons of Aloeus, piled Ossa on Pelion to reach Olympus. In the Odyssey however (*λ*, 305-316) they are the sons of A.'s wife and Poseidon.

(3) *c.* *ἁδρά*.

(4) *Cf.* Od. *λ*, 316.

(5) *προμηθῶς ex προσφιλῶς in c. corr.*

(6) Cf. Schol. on Lucian *quoted by Kougeas*, *Λαογραφία*, *Λ*, 1913, p. 268, l. 9, & Letter to Kosmas Magister (*Triantaphyllopoulos*, *Ἑλλην. νομ. ἰδέαι*, *Ἀρχ. Ἰδ. Δικαίου*, 1953, p. 174, l. 93.

God, end reveals them to the others) but, while I quarrel bitterly with all these, one thing I find the author, with his pains, has elaborated to his purpose. And that is? The injunction to his supporters that the secret must be kept — so that instruction may err for want of reproof, if Solomon is to be believed, and the silliness of his fancies flourish, and indeed may he emulate the zeal of women who have had a misfortune in childbirth, since they too roll their monstrous and misshapen births in many covers, taking trouble that their shame be seen by none and publicly divulged.

So far, then, there is wisdom in your composition. But the bragging mind had to be made to pay heavily for its folly, and the tedious dirges now bumbling around mocked with clear and irrefutable reasoning, that every unjust mouth be stopped, and indicted for offense against the truth. Therefore God brought the secret into the open — late, but yet brought it. And whether to compare it with the impure teaching of the Manichees (well worthy to share their darkness), or to the pagan Chaldaeans and their truly unholy so-called holy book (for these the pagans too were at great pains to accompany with great secrecy), or, long before these, to the Eleusinian mysteries, where absolute secrecy was exacted, lest, published, they bear witness to the greatest folly in their initiates — if one should compare with any of these the matter before us, we leave to the wisdom of our hearers; ourselves, giving thanks to God for showing them up, will now proceed to their refutation through the argument itself, made bold by God from whom is provided all that is good to those who undertake the best enterprises.

Separate examination and refutation of all the erroneous concepts accumulated in the oracles to hand would be no less labour than clearing and carting out Augeas' manure; and to avoid

ὄργια ὑποδύντι, καὶ τοῖς ἄλλοις ἐκφαίνοντι) νεμεσῶν δή σοι τούτων ἁπάντων οὐ τῷ τυχόντι, ἓν τοῦτο καταλαμβάνω λυσιτελῶς μάλα τῷ πόνῳ τὸν τούτου προβαλέα κατεργασάμενον. τί τοῦτο; τὸ δεῖν ἐν ἀπορρήτῳ τοῦτον φυλάττειν τοῖς σπουδασταῖς διαστείλασθαι, ὡς ἂν ᾖ τῷ ἀνελέγκτῳ (1) πλανωμένη παιδεία (2) εἴ τι τῷ Σολομῶντι πιστέον, τρυφῴη τε (3) τὸ τῆς οἰήσεως ἀμαθές, καὶ δή γε τὸν ζῆλον πρὸς τὰ τοὺς τόκους γύναια δεδυστυχηκότα προάγοιτο, ἐπείτοι κἀκεῖνα (4) τοὺς τερατώδεις τῶν τόκων καὶ παρασήμους πολλοῖς περιστέλλει τοῖς περιβλήμασιν, ἐκεῖνο πάντως πραγματευόμενα τὸ μή τινι θεαθῆναι τὸ αἶσχος καὶ τοῖς πολλοῖς τοῦτο ποιεῖν ἔκφορον.

Ἀλλὰ τὸ μὲν μέχρι τοσούτου σοφὸν τῷ συγγράμματι. ἐπεὶ δὲ τὴν ἀλαζόνα γνώμην ἐχρῆν δίκας πραχθῆναι τῆς ἀπονοίας μακρᾶς, καὶ λόγῳ λαμπρῷ διαπαιχθῆναί τε καὶ ἀμάχῳ τὰ τέως τουτοισὶ τοῖς ἰαλέμοις περικροτούμενα, ὡς ἂν στόμα φραγείη πᾶν ἄδικον (5), καὶ τῇ ἀληθείᾳ ὑπόδικον γίγνοιτο, ἤνεγκεν εἰς μέσον Θεὸς τὸ ἀπόρρητον, οὐχὲ μέν, ἀλλ' οὗν ἤνεγκεν, ὅπερ εἴτε τῇ Μανιχαίων μιαρᾷ παραβάλλειν ἀπαγγελίᾳ, πολλῷ τοῦ ἑαυτῶν σκότους ἀξίᾳ παραπολαύειν, ἢ τῷ παρ' Ἕλλησι χαλδαϊκῷ, καὶ τῇ ἀνιέρῳ τῶόντι ἱερᾷ βίβλῳ (6) φημιζομένη, ἐπεὶ καὶ αὐτὰ πολλῇ τῇ κρυφιότητι (7) παραπέμπειν διὰ σπουδῆς Ἕλλησι, καὶ πρό γε τούτων πολλῷ τοῖς Ἐλευσῖνι μυστηρίοις, πολλῇ καὶ ἀπεράντῳ τιμωρουμένοις ἐχεμυθίᾳ, ὡς μὴ μεγίστης ἀνοίας κατάγνωσιν ἐπιμαρτυρῇ τοῖς μυουμένοις ἐξαγγελλόμενα, τούτων εἴ τινί τις (8) ἐθέλοι παραμετρεῖν τὸ προκείμενον τοῖς σωφροέστερον ἐπακούουσι παραχωρῶμεν, αὐτοὶ δὲ χάριν εἰδότες τῇ τούτων ἐνδείξει Θεῷ, ἤδη καὶ τοῖς ἐλέγχοις αὐτῶν αὐτῷ τῷ λόγῳ τεθαρρηκότες Θεῷ πρόσιμεν παρ' οὗ γε πᾶν ὅτι καλὸν τοῖς ἐπαναιρουμένοις τὰ κάλλιστα προσπορίζεται.

Τὸ μὲν οὖν ἕκαστα διερευνᾶσθαί τε καὶ ἐλέγχειν τῶν πλημμελῶν ἐννοιῶν, αἳ τοῖς μετὰ χεῖρα ἐναποσωρεύονται λογίοις, ἔργον ἂν εἴη καὶ κατ' οὐδὲν εἰς ἐκφόρησιν ὑπαλλάττον τοῖς τὴν

(1) *ἀνελέγκτῳ c.* – *εὐελέγκτῳ G.*

(2) *παιδεία c.* — *παιδία G.* — Prov. 10, 17.

(3) *c. τὲ.*

(4) *c. κἀκεῖνο.*

(5) Job, 5, 16.

(6) *Oracula Chaldaïca.* Cf. PSELLOS, *Summaria et brevis dogmatum Chaldaïcorum expositio*, PG, CXXII.

(7) *δια in c. raditur.*

(8) *c. εἴ τινι τίς.*

wearying ourselves, wooing useless trouble over nothings, and boring our hearers with revelations of their utter triviality that a child unaided could turn to ridicule, it seemed obvious that we should leave some of the less harmful to lie, that we be not convicted of frivolity, and only call to account those which I think are no true-born offspring of their begetter — for some it produces that are common scourings of the crossroads, and the more nobly he phrases them the more it is ridiculous. More : it is ridiculous beyond expression, and (for what the idea is worth), may he have as much nobility, be as free from the vulgarity of the crossroads as there is nobility in [his ideas]. Or rather, he has not so much [nobility] as one of the vulgar. Here they are, word for word :

That when the Creator of all things says of Adam « We will make him a help meet for him », this is not permission of several marriages but of one only, that is why it is one woman he forms, removing one rib from Adam, and moulding it to a woman, and bringing her to him as bride. So that marriage from God knows one union, others besides this one do not depend on divine law, even if humanly they are connived at.

— Now for that saying of Solomon's in Ecclesiastes « no new thing under the sun ». All-revolving time has brought back to us Carpocrates and Cerdos to prevent men marrying lawfully in the

Αὐγέου κόπρον ἀποκαθαίρουσιν, ἀλλ' ὅπως μηθ' ἑαυτοὺς κόπον ἄλλως περὶ τὰ μηδὲν μνώμεθα κάμνοντες, μήτε τοὺς ἀκροατὰς περιβάλοιμεν ἀηδίᾳ, τὸ πάντη φορτικὸν αὐτῶν ἐκκαλύπτοντες δ καὶ παιδίῳ αὐτόθεν διακωμῳδεῖν περιγένοιτο, τὰ μέν τινα 5 *τούτων ἐπὶ χώρας ἐᾶν* (1) *τῶν βελτιόνων ἡμῖν κατεφάνη, ὡς μὴ κενοσπουδίας ἁλῶναι, ἐκεῖνα δὲ μόνα πρὸς εὐθύνας μεταkαλεῖν, ἃς τὰς τοῦ γεννήτορος οὐκ εὐγενεῖς οἶμαι γονάς· ἀλλά τινας συρφετώδεις καὶ τῶν ἐκ τριόδων ἀποφανεῖ, τοσούτῳ* (2) *σεμνολογουμένας τῷ εἶναι ὅσῳ διαπαίζεται· μᾶλλον δὲ οὐδ'* 10 *ὅσον φάναι πολλῷ διαπαίζεται· καὶ εἴ τι τὸ νόημα τοιοῦτο, τοσοῦτον ἐχέτω τὸ σεμνὸν καὶ τοῦ τῶν ἐκ τριόδων ἀπηλλαγμένον συρφετώδους ὅσῳ καὶ τὸ σεμνὸν εἶναι, μᾶλλον δὲ οὐδ' ὅσον ἔχει* 66r *τις τῶν πολλῶν.* || *ἔχει δ' ἐπὶ λέξεως ὧδε:*

Ὅτι τὸ λέγειν τὸν δημιουργὸν τοῦ παντὸς περὶ τοῦ Ἀδὰμ 15 *« ποιήσωμεν αὐτῷ βοηθὸν κατ' αὐτὸν »* (3) *οὐκ ἔστι πλειόνων γάμων ἐπιτροπή, ἀλλὰ μόνου ἑνός, διὰ τοῦτο καὶ μίαν πλάττει γυναῖκα, καὶ μίαν ἐξελὼν πλευρὰν τοῦ Ἀδάμ, ἣν καὶ εἰς γυναῖκα διαπλάσας νυμφαγωγεῖ αὐτῷ, ὥστε ἡ παρὰ Θεοῦ νυμφαγωγία μίαν* 20 *οἶδε συνάφειαν, αἱ* (4) *δὲ παρὰ ταύτην οὐκ ἤρτηνται θείου νόμου, εἰ καὶ ἀνθρωπίνως συγκεχώρηνται.*

— Τοῦτο καὶ νῦν ἐκεῖνο τὸ τοῦ ἐκκλησιάζοντος Σολομῶντος « οὐδὲν καινὸν ὑπὸ τὸν ἥλιον » (5). *παρήγαγε γοῦν ὁ πάντα χρόνος ἀνακυκλῶν καὶ αὖθις ἡμῖν Καρποκράτας* (6) *καὶ Κέρδω-*

(1) *In marg.*: *λείπει ἴσ(ως] ... ξ·* ω

(2) *c. τοσούτῳ σεμνολογουμένας τῷ εἶναι || ὅσον μᾶλλον δ' οὐδ' ὅσον φάναι πολλῷ οἴεσθαι διαπαίζεται, ἔχει δ' ἐπὶ λέξεως ὧδε:*

in marg. inf.: *τὸ ἑξῆς. τοσούτῳ σεμνολογουμένας τῷ εἶναι ὅσῳ διαπαίζεται. μᾶλλον δὲ οὐδ' ὅσον φᾶναι οἴεσθαι πολλῷ διαπαίζεται καὶ εἴ τι τὸ νόημα τοιοῦτο, τοσοῦτον ἐχέτω τὸ σεμνὸν καὶ τοῦ τῶν ἐκ τριόδων ἀπηλλαγμένα συρφ ... ὅσῳ καὶ τὸ σεμνὸν εἶναι μᾶλλον δὲ οὐδ' ὅσον (?) ἔχει τις τῶν πολλῶν διαπαίζεται ... σθαί τινα* [οἴεσθαί?] *ἐρεῖν:*

(3) Ge., 2, 18.

(4) *c.* α†.

(5) Ec., I, 9 and 10.

(6) Carpocrates founded the Carpocratian sect of licentious Gnostics (Alexandria, early part of 2nd century). Cerdo represents ascetic Gnosticism. « Principally known as the predecessor of Marcion » (SMITH and WACE). *Κέρδων δέ τις ... ἐδίδαξε κτλ.... Διαδεξάμενος δὲ αὐτὸν Μαρκίων ὁ Ποντικός κτλ. ... Ἀπὸ Σατορνίνου καὶ Μαρκιώνος οἱ καλούμενοι Ἐγκρατεῖς ἀγαμίαν ἐκήρυξαν* (IRENAEUS, *Contra haereses*, I, 27 and 28).

open as free men, and to invite them to pollute themselves with slavish dishonour in secrecy, illiberally, having the forms of decency on their tongue but destroying its meaning. But lower scroundrels than these, insofar as it is in their power both to go further and fall fouler, and also, starting later (1), to get ahead of them in their folly, thanks to a bad nature and recklessness in vain arguments. For indeed, with intelligence keeping pace with desire, they could have shown them up for idle children shown up by their arguments for evil.

Let us examine their text for evidence of folly and presumption The Creator, says he, by forming one woman for the first man thereby introduced one, first, marriage only to mankind. This admirable scholar would have had, as I think, the first-created seeds of nature advanced from the start to a crowd, and instead of one woman many formed, so that by this lavishness the reasoning part of nature be seen to be inferior to the unreasoning beasts in matters of temperance, and, instead of one man to one woman, one be married to many. And as this cannot be, he would have marriages limited to one, not even understanding this in his great wisdom, that on these terms not to the woman either can a second marriage be in any way conceded, since for her too Adam was created one.

For why should it be reserved to the woman alone? If he should say, Because she is weaker, yet we see her given by the Creator as help to the man, not the contrary — or does he think he is cleverer at fabrication even than Him?

And so may the true Carpocrates be caught out, abolishing remarriage, and bold to win a victory truly, but to himself destructive, after meeting Paul in two bouts already. In the one, by abolishing marriage he dives into that fornication which one should straight flee, while in the other even that second mar-

(1) « Long after ».

νας κωλύοντας μέν ἐννόμως γαμεῖν ἐλευθερίως εἰς ὕπαιθρον, τῇ δούλῃ δ' αἰσχύνῃ κρυφίως καὶ ἀνελευθέρως παρακαλοῦντας μιαίνεσθαι, καὶ ἔχοντας μὲν τὴν μόρφωσιν (1) τῆς σεμνότητος ἐν τῷ στόματι, ἐξῃρημένους (2) δὲ τὴν αὐτῆς δύναμιν · εἰ καὶ φαυλοτέρους τούτων εἰς πονηρίαν καθό γε τό τε περιπτωτικῶς ἑαυτοῖς ὕπεστι προιέναι, καὶ τὸ πολὺ κατόπιν τῆς σφων αὐτῶν προάγεσθαι μανίας, φύσεως ἀτονίᾳ καὶ λογισμῶν (3) εἰκαίων θρασύτητι · ἦ γὰρ ἂν τῇ προθυμίᾳ τῆς γνώμης παρομαρτούσης λήρους ἂν ἐκείνους καὶ παῖδας ἀπέφηναν ταῖς εἰς κακίαν ἐφόδοις ἀποκρυψάμενοι.

Οἷον γὰρ αὐτῶν τὸ προκείμενον εἰς ἔλεγχον ἀνοίας τε καὶ ἀπονοίας σκοπῶμεν. τὸ πλάσαι φησὶ τὸν δημιουργὸν μίαν γυναῖκα τῷ πρώτῳ ἀνθρώπῳ, τούτῳ τὴν πρωτογαμίαν αὐτὸ εἰσηγήσασθαι μόνην ἀνθρώποις. ἐβούλετο γὰρ οἶμαι ὁ θαυμάσιος οὑτοσὶ γραμματεὺς τὰ τῆς φύσεως πρωτουργὰ σπέρματα εἰς πλῆθος ἐξ ἀρχῆς προαχθῆναι, καὶ ἀντὶ μιᾶς πολλὰς πλασθῆναι γυναῖκας, ὡς, τῇ τοῦ θελήματος ἐπιδόσει, τῶν τε ἀλόγων τὴν λογικὴν φύσιν καταδεέστερον ὁρᾶσθαι τῶν εἰς σωφροσύνην χωροῦσαν, καὶ μὴ μιᾷ ἕνα συνεῖναι, πολλαῖς δὲ ἕνα · ἢ ἐπειδὴ μὴ τοῦτο, τῷ ἑνιαίῳ περιωρίσθαι τὰ γαμικά, οὐδὲ τοῦτο συνιεὶς ὁ σοφώτατος, ὡς τῷ γε λόγῳ τούτῳ οὐδὲ γυναικὶ τὸ παράπαν συγχωρηθείη τὸ δεύτερον, ἐπείτοι καὶ ταύτῃ εἷς ὁ Ἀδὰμ πέπλασται.

Εἰς τί γὰρ γυναικὶ τοῦτο μόνῃ ἐξιδιάζεσθαι (4); εἰ γάρ τοι φαίη ὡς ἀσθενεστέρᾳ, ἀλλ' οὖν ὁρῶμεν ἀνδρὶ ταύτην ὑπὸ τοῦ πλάστου βοήθειαν, οὐκ ἔμπαλιν, δωρηθῆναι, εἰ μήπου καὶ τούτου ἑαυτὸν ἡγοῖτο τῷ πλάσματι προμηθέστερον.

Καὶ οὕτως ὁ Καρποκράτης ὢν φωραθείη, τὸν δεύτερον γάμον ἀποπεμπόμενος, καὶ νίκην ταύτην νικᾶν μὲν ἀπανθαδιζόμενος (5), ἑαυτῷ δ' ὀλεθρίαν, δυσὶν ἤδη παλαίσμασι τῷ (6) θείῳ Παύλῳ ἀντεξαγόμενος, ἑνὶ μὲν ἀνταναιρέσει τῶν γάμων τὸ τῆς πορνείας ἄντικρυς φευκτέον ὑποδυόμενον · ἑτέρῳ δέ, ὅτι καὶ ὅν

(1) Cf. 2 Tim., 3,5.
(2) *c.* ἐξῃρτημένους *eadem manus τ supra l. add.*
(3) *sic c.* — λογισμοῦ *G.*
(4) *Lectio dubia.*
(5) *ex* ἀπανθαιζόμενος *in c. corr.*
(6) *post* τῷ *litterae cujusdam forma videtur.*

riage, which soon after (1) he is saying (even if wrongly) that Paul, making allowance for mankind, grants, he himself atrabiliously sends to the Devil.

And how indeed shall this « one for one » strengthen your argument when we see that those too to whom nature afterwards allowed promiscuity, horses, I say, sheep and the like, were joined in the beginning to one female?

Besides, if you compel the conditions of the beginning of the world to stand as law for those that come after, you imply that it is fit that brothers and sisters should marry, and this that you preach leaves room for men to have women by them all through their life, as was the rule before the flood, if not several wives from the start, yet of necessity extending throughout the men's lifetime, there being no other source for satisfying the female's need. What is this you are introducing as law, summoning that which had its excuse in original scarcety to invade as law the law which arose for plenty? For this way you will say nakedness was originally given men for law, and a beastly mode of life, when neither was fire supplied to our first fathers, nor roofs invented for shelter from the rigours of heat and rain, when there were no spaces reserved for churches, which things are ordained to us as imprescriptable law, as the most naive are capable of realising, if not of putting into words, and accepting as allies from henceforth, to regulate the progress of a life already more pleasantly ordered. If indeed you began by recognising that you yourself wallow in excess and abuse of things not yet discovered by those of old and went on to upbraid yourself for such transgression, and finally renounced it, returning to original simplicity, then in examining others you would appear to be sincere, and your case would be unanswerable. But so long as this is not the case, and practice does not accompany your sage personal additions to religion, may you be charged with pursuing fame by evil means, and, above all, with impiety, raving that the marriage allowed by Paul the

(1) « Soon after » having said that it is forbidden « Wrongly » because Nicolas says that second marriage is conceded by Paul to human weakness though not really allowed by God, whereas Arethas maintains that it is.

φησι (1) μετ' οὐ πολὺ δεύτερον, εἰ καὶ μὴ οὕτως ἔχει, τὸν Παῦλον συμπεριφερόμενον ἀνθρώποις ἐφεῖναι, νῦν αὐτὸς οὗτος ἀποσκορακίζει μελαγχολῶν.

Καίτοι τί σοι τὸ « μία ἑνὶ » συνεπιρρώσει τὸν λόγον ὅπου γε ὁρῶμεν ὅτι κἀκεῖνα οἷς ἡ φύσις τὸ μετὰ ταῦτα πολυμιγὲς ἐφῆκεν, ἵπποις φημὶ καὶ προβάτοις, καὶ ὅσα τοιαῦτα, || ἑνὶ τῷ κατ' ἀρχὰς θήλει συνήρμοσται ; 66v

Ἄλλως τε, εἰ τὰ τῆς ἀρχῆς τοῦ κόσμου εἰς νόμον τελεῖν τοῖς μετὰ ταῦτα βιάζῃ, καὶ ἀδελφογαμεῖν ἀξίου, καὶ διὰ βίου παραμένειν ἀνδράσι τὰ γύναια, ὡς τοῖς πρὸ τοῦ κατακλυσμοῦ λόγος ἀνθρώποις ἐνεξουσίαζε, καὶ χώραν ὑμῖν σχοίη τὰ πρεσβευόμενα, εἰ δὲ μὴ πολλαὶ γυναῖκες ἀρχῆθεν, ἀλλὰ καὶ συμπαρεκτεινόμεναι τῷ τῶν ἀνδρῶν ἀναγκαιότατα βίῳ (2), ὅτι μηδ' ἄλλοθεν ἦν τοῦ θήλεος τὴν χρείαν κομίζεσθαι. τί τοῦτο πρὸς νόμον σοι παρεισάγειν, καὶ τὸ τῇ ἀρχῇ τὴν σπάνιν ἐπαγγελλόμενον εἰς νόμον παρακαλεῖν τοῦ νόμου περφυκότος περὶ τὸ τῆς χρήσεως ἄφθονον παρεισδύεσθαι ; ἐπεὶ οὕτω γε καὶ γυμνότητα ἐρεῖς τοῖς ἀνθρώποις ἀρχῆθεν θεσμοθετηθῆναι, καὶ τὰ πρὸς δίαιταν θηριώδη, μήτε πυρὸς εὐπορουμένου τοῖς ἀρχηγέταις, μὴ σκέπης ἐξευρημένης καυμάτων καὶ ὄμβρων τὸ δυσύποιστον ἀποστεγούσης, μὴ τόπων εὐκτηρίων ἀποτετεμενισμένων, ἅπερ εἰς νόμον ἡμῖν ἀπαράγραπτον ἠφωρίσθαι (3) τῶν ἄγαν εὐηθεστάτων καὶ ἐννοεῖν μὴ ὅτι γε καὶ λόγῳ προφέρειν, καὶ σύμμαχα παραλαμβάνειν τὸν ἐφεξῆς βίον τούτοις ῥυθμίζοντα, πρὸς ἡμερώτερον ἤδη κατάστημα κατατεταγμένον (4) προβαίνοντα.

Εἰ δ' ἄρα σαυτὸν πρῶτον τῇ καταχρήσει καὶ παραχρήσει τῶν μήπω τοῖς παλαιτάτοις ἐξευρημένων κατεντρυφῶντα ἐπεγνωκὼς εἶτα τῆς τηλικαύτης παραβάσεως μεμψάμενος ἑαυτῷ, καὶ τούτων τέλεον ἀποστὰς καὶ πρὸς τὸ ἐξ ἀρχῆς ἀναδραμὼν ἀπραγμάτευτον, τότε καὶ τοῖς ἄλλοις τανῦν ἐπισκήπτων ἀξιόπιστός τε φανείης καὶ τὸ ἀναντίρρητον ἐπαγόμενος · ἕως δ' ἂν μὴ τοῦτο ᾖ, μηδὲ ταῖς σοφαῖς ὑμῶν ἐθελοθρησκείαις συμβαινούσης τῆς πείρας, αὐτός τε ἀδικοδοξίας ἐγκλήματι διωχθείης, καὶ μᾶλλον

(1) *post* φησι πρότερον *in c. raditur.*

(2) Cf. Theodoret, *Quaest. in Gen.*, PG, XLIX, 152 : Διατί πολὺν χρόνον ἔζων οἱ παλαιοί ; — Ὥστε αὐξηθῆναι τῷ πλείονι χρόνῳ · διὰ τοῦτο καὶ πολλαῖς συνήπτοντο γυναιξίν.

(3) *sic.*

(4) *c.* κατεταγμένον.

divine is humanly condoned, not reckoning the saint's solemn words « But we have the mind of Christ » nor « And I think that I have the spirit of God », nor that he says everything « of commandment » from the Lord, but senselessly seeking proof of the spirit speaking in him.

— That the words « Let us make him a help meet for him » were said not so much in view of physical union, though this occurs for the succession of the race, as for loneliness and helplessness in the face of life, and it is in knowledge of this that the Apostle later allows the weaker and more helpless part, that is woman, a second marriage, but not man who is less in need of help for living.

— Which of these is more dumbfounding to learn I cannot decide. On the one hand he boldly asserts that woman was produced to make good what was lacking in a solitary state, and that to her even Paul allows second marriage. That which above he says arose humanly belongs,*for him, in the result to the example of the holy canons (?). On the other hand the man must remain widowed all his life, because he of course does not need help ; not even the original male, apparently, produced the female as a help — Well planned ! but defeated beyond expression in this his new pretext.

And I deny that Paul limited the matter numerically, so that neither is the man overpowered by the violence of his need. For if the words « I say therefore to the unmarried and widows » deceive you into taking the term « unmarried » to mean not having tasted marriage you are unusually stupid. What is there for you to say, since, proceeding a little further in this passage, you come to « Let not the wife depart from her husband : But and if she depart let her remain unmarried ». You see that even after mar-

παντὸς ἀσεβείας τὸν Παύλῳ τῷ θείῳ γάμον ἐγκεκριμένον ἀνθρωπίνως συγκεχωρῆσθαι παραληρῶν· μὴ τὸ « ἡμεῖς δὲ νοῦν Χριστοῦ ἔχομεν », μὴ τὸ « κἀγὼ δοκῶ πνεῦμα Θεοῦ ἔχειν » (1) τοῦ μακαρίου σεμνολογήματα ὑπολογιζόμενος, μὴ τὸ « κατ' ἐπιταγὴν » (2) πάντα φθέγγεσθαι Κυρίου, ἀλλὰ δοκιμὴν ἀποπλήκτως ἔτι ζητεῖν τοῦ ἐν αὐτῷ λαλοῦντος πνεύματος.

— Ὅτι τὸ « ποιήσωμεν αὐτῷ (3) βοηθὸν κατ' αὐτόν » οὐ τοσοῦτον διὰ τὴν συνάφειαν, εἰ καὶ συμβαίνει διὰ τὴν τοῦ γένους διαδοχήν, ὅσον διὰ τὴν μόνωσιν καὶ τὴν πρὸς τὸν βίον εἴρηται ἀπορίαν ὅπερ εὖ (4) εἰδὼς ὁ ἀπόστολος ὕστερον τῷ ἀσθενεστέρῳ μέρει καὶ ἀπορρωτέρῳ τὸν δεύτερον ἐπιτρέπει γάμον, τουτέστι γυναιξί, καὶ οὐκ ἀνδράσι, τοῖς μᾶλλον μὴ δεομένοις πρὸς τὸ ζῆν βοηθείας.

— Τί τῶν παρόντων εἰς γνῶσιν ἐμβροντητότερον συνιδεῖν οὐκ ἔχω, πῇ μὲν γὰρ τὴν γυναῖκα τὸ ἐνδεὲς τῇ μονώσει ἀναπληροῦσαν παρῆχθαι ἀποθρασύνεται, καὶ ταύτῃ καὶ Παῦλον τὸν δεύτερον ἐπιτρέπειν γάμον, ὃν ἄνω ἀνθρωπίνως προβῆναί φησι κανόνων εἰς ὑπόδειγμα θείων (5) αὐτῷ τὸ τελούμενον ἀφορᾷ, πῇ δὲ χηρεύειν διὰ βίου τὸν ἄνδρα, ἅτε (6) δὴ βοηθοῦ μὴ δεόμενον, μηδὲ τοῦ κατ' ἀρχὰς ὡς ἔοικεν βοηθὸν τὸ θῆλυ τοῦ ἄρρενος παραγαγόντος — αἰσίως βεβουλευμένου, ἀλλ' ἡττωμένου ὅσον οὐδ' ἔστιν εἰπεῖν τῆς καινῆς αὐτοῦ ταυτησὶ παρευρέσεως.

67r Καὶ οὔπω λέγω ὅτι μηδ' ἀριθμῷ || τὸ πρᾶγμα ὁ Παῦλος περιωρίσατο, ὡς οὐδὲ τὸν ἄνδρα μὴ τοῖς τῆς χρείας κατείργεσθαι κατανάγκοις (7). εἰ γὰρ τὸ « λέγω δὲ τοῖς ἀγάμοις (8) καὶ ταῖς χήραις » ἐξαπατᾷ σε τὴν τοῦ ἀγάμου κλῆσιν ἐπὶ τὸ ἄγευστον γάμου διαλαμβάνειν, οὐ τῷ τυχόντι τοῦ σώφρονος ἁμαρτάνεις. τί γὰρ ἂν φαίης, ἐπειδὰν μικρῷ προϊὼν τῇ περιοχῇ ταύτῃ περιενεχθείης « γυναῖκα ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς μὴ χωρίζεσθαι (9). ἐὰν δὲ καὶ χωρισθῇ, μενέτω ἄγαμος ». ἰδοὺ γὰρ, καὶ μετὰ γνῶσιν,

(1) 1 Cor., 2, 16.
(2) 1 Cor. 7, 40, *etc.*
(3) Ge., 2, 18.
(4) *c. post* εὖ δ · *raditur.*
(5) *c.* θεῖον.
(6) *c.* ἄτε.
(7) *c.* τοῖς κατανάγκοις.
(8) 1 Cor., 7, 8.
(9) 1 Cor., 7, 10.

riage he calls him unmarried who is released from marriage. Whence, then, does it occur to you boldly if most ignorantly to legiferate otherwise without understanding to whom the words are addressed, nor that you will have your refutation instantly? And whence that God, knowing what is best, created the woman as help for the man, the weaker for the stronger, but Paul rectified the Creator's error (may the blasphemy recoil on your own head), allowing help rather to the female, giving to the weaker, not to the male, never yet has such a thing come to sensible ears, unless like you in a frenzy, by opposing Paul to the Creator, and that when Paul proclaims expressly and allows the man too to marry when he is released from his wife. To whom, I ask you, is addressed the injunction « Art thou loosed from a wife? Seek not a wife. But and if thou marry thou hast not sinned »?

But so blind are you that, living on in ignorance of the very words of the Apostle, you glory in the most absurd notions — and by trusting in them see how, on top of the ridicule of ignorance, you are even seen to be taking your own self for target. For if it is as you say, it was not right in any way, even in the beginning, for the man to consort with the woman, nor for the secondary need to steal the first place. For you say that the female has been given to the male not so much for the preservation of the species as for loneliness.

In fact on these terms whichever part were left alone and in need of help by death or any accident to the other, would be allowed, whichever one it were, continually to go on marrying, since on the one hand the Creator provided the male with a helpmeet, on the other Paul, this I say with your authority, ended the helplessness of the weaker and more helpless part. And so in the words of the Psalmist be thou « snared in the works of thy own hands », with those <arguments> with which you thought to prevent remarrying introducing remarriage, and that on the best of witness.

ἄγαμόν φησι τὸν τοῦ λέχους ἀπαλλαγέντα — πόθεν οὖν ὑμῖν τολμηρῶς εἰ καὶ ἀμαθῶς ἄγαν τὸ ἄλλως νομοθετεῖν ἐπελθὸν μὴ συνιεῖσι πρὸς οὓς ὁ λόγος, μηδ' ὅτι κατὰ πόδας τὸν ἔλεγχον ἕξετε; πόθεν δὲ τὸ καὶ Θεὸν μὲν κάλλιστον ἐπιγνόντα ἀνδρὶ τὸ θῆλυ βοηθὸν διαπλάσαι, τῷ στερροτέρῳ τὸ ἀσθενές, Παῦλον δὲ τὸ τοῦ δημιουργοῦ ἐπανορθοῦντα (1) ἀγνόημα (τὸ δὲ βλάσφημον καθ' ὑμῶν τρέψοιτο) τῷ θήλει μᾶλλον τὸν βοηθὸν ἐπιτρέπειν ὡς ἀσθενεστέρῳ πορίζειν, τῷ δ' ἄρρενι οὔ (2)· ταῦτα γὰρ οὔπω καὶ τήμερον, ὅσα γε εἰς ἀκοὰς σώφρονας ἦκεν εἰδέναι, εἰ μήπου ὥσπερ ὑμέτερος τρόπος συγκρούειν καὶ Παῦλον τῷ δημιουργῷ ἐκβεβάκχευσθε, καίτοιγε καὶ τοῦτο διαρρήδην Παύλου βοῶντος, καὶ τῷ ἀνδρὶ γαμεῖν ἐπιτρέποντος, ἀπολελυμένῳ τῆς συνοικούσης. τίνι γὰρ τὸ « λέλυσαι ἀπὸ γυναικός; μὴ ζήτει γυναῖκα, ἐὰν δὲ καὶ γήμῃς οὐχ ἥμαρτες » (3) πρόσταγμα;

Ἀλλ' οὕτω τυφλώττειν ὑμῖν περιγέγονεν ὡς καὶ αὐτῶν ἐν ἀγνοίᾳ τῶν ἀποστολικῶν ῥήσεων διαβιώσκοντας (4) ἀτοπωτάτοις γνώμαις ἐγκαλλωπίζεσθαι, αἷς καὶ πεποιθότες ὁρᾶτε ὅπως πρὸς τῷ καταγελάστῳ τῆς ἀμαθίας ἔστε (5) καὶ τὸ καθ' ἑαυτῶν ὑμᾶς ἀναφαίνεται τοξεύειν· εἰ γάρ τοι τοῦτο, οὐδὲ ἀρχὴν ὅλως δίκαιον ἄνδρα γυναικὶ ὁμιλεῖν, οὐδὲ τὸ δευτερεῦον εἰς χρείαν παραιρεῖσθαι τὰ πρωτεῖα (6). φὴς γὰρ οὐ τοσοῦτον διὰ τὴν διαδοχὴν τοῦ γένους, ὅσον διὰ τὴν μόνωσιν τῷ ἄρρενι τὸ θῆλυ δεδόσθαι.

Ὧι γε λόγῳ ἑκαστέρῳ μέρει, θανάτῳ ἤ τινι περιστάσει θατέρου μονουμένῳ, καὶ βοηθοῦ ἐπιδεομένῳ, ἀδιαλείπτως γαμεῖν ἑκατέρῳ δοθείη, διὰ μὲν τὸν δημιουργὸν ἀνδρὶ τῆς βοηθοῦ προσευπορουμένης, διὰ δὲ Παῦλον, σήν φημι χάριν, τῷ ἀσθενεστέρῳ μέρει τε καὶ ἀπορωτέρῳ τῆς ἀπορίας ἐκλυομένης.

Καὶ οὕτως τὸ τοῦ ψάλλοντος « ἐν τοῖς ἔργοις τῶν χειρῶν ὑμῶν (7) συλληφθείητε », οἷς ἀποκωλύειν πολυγαμίαν προείλεσθε, τούτοις πολυγαμίαν εἰσάγοντες, καὶ μετὰ γενναιοτάτου τοῦ μαρτυρίου.

(1) *c.* ἐπανορθοῦν τὰ.
(2) *c.* οὐ.
(3) 1 Cor., 7, 27.
(4) *Anacoluthon.*
(5) *c.* ἔστι.
(6) *Lectio dubia. Sic G, recte ut opinor. Post* τὰ πρωτεῖα *in c.* τὸ προὐργιαίτερον.
(7) Ps. 9, 16.

But in a word, if you command the unmarried to yield to you and not marry, where will women find a second marriage, when men who have married once reject a second marriage, while those who have not do not want to marry widows, whether for purity of life or, as you have now sophisticated, because the stronger need not wish for help. For of two things one : either one and all will, through these arguments of yours, choose the single life and leave the women like wolves to gape in vain – especially as they know that enjoyment will cease with a first experience, and that it should not even come to a first for fear the nobler way lack adepts. And what follows? This at all events : defilement will creep into life, with the women doting on each other and perverting (as St Paul sees) the natural use, turning to whores and Lesbians, shameful in name and in fact — would it had happened, long since, and you the inept had altogether perished from the earth — or you are compelled to submit all to marriage, without any enjoyment of the chastity to which you pay lip-service.

— That the words « Therefore shall a man leave his father and his mother » were also said of one marriage, and do not men going to their first marriage forsake their parents and become one flesh? Clearly then, she alone would be supremely a wife for whom he who is joined to her leaves father and mother.

— Joining like to like, as they say, and matching your opinion with utterly absurd notions, you think you have your adversaries trussed up, and do not realise that spiders webs are not stronger than what falls into them. What advantage have you from proposing these testimonies too of your utter shame and ignorance of the realities of life, that men embarking on marriage are not leaving their parents for the first time and adhering to their wives (and I am not saying that those who pollute themselves with

Ἑνὶ δὲ λόγῳ, εἰ τοῖς ἀγάμοις ὑμῖν συνενεχθῆναι τὸ μὴ γῆμαι θεσμοθετεῖτε, πόθεν γύναια πρὸς δεύτερον ἀφίκοιτο γάμον, τῶν μὲν μετὰ τὸν ἅπαξ ὑμέναιον ἀποσεισαμένων τὸν δεύτερον, τῶν δ' ἀπειράτων ταῖς χηρευούσαις ὁμιλεῖν μὴ βουλομένων, ἤτοι καθαριότητι (1) βίου, ἢ καὶ παρ' ὑμῖν ἤδη σεσοφισμένων ὡς οὐκ ἀνάγκη τῷ στερροτέρῳ βοηθοῦ γλίχεσθαι. δυοῖν γάρ που τὸ ἕτερον· ἢ γὰρ τοῖς νῦν ὑμῖν εἰρημένοις πάντων τὸν (2) μονώτην
67v βίον ἀνθαιρουμένων, λύκους ἐᾶν τὸ ἀδόμενον διακε‖νῆς κεχηνότας τὰ γύναια, καὶ μάλιστα κἀκεῖνο εἰδότας, ὡς πρωτοπείροις συναπολήξει καὶ τὰ τῆς χρήσεως, καὶ ὡς οὐ δέον οὐδὲ τὸ πρώτως ἐξανυσθῆναι τῷ μὴ τὸ γενναιότερον δεῖσθαι συναντιλήπτορος. καὶ τί τὸ ἐντεῦθεν; ἐκεῖνο πάντως· τὸ ἐξάγιστον ὑπεισιέναι τῷ βίῳ, καὶ ἀλλήλαις τῶν θηλειῶν ἐπιμαινομένων τὴν φυσικὴν χρῆσιν, ᾗ καὶ Παύλῳ τῷ θείῳ δοκεῖ, μεταλλάττειν, καὶ πρὸς ἑταιριστρίας ἀναφέρεσθαι καὶ τριβάδας, αἰσχρὰς καὶ τοῖς ῥήμασι καὶ τοῖς πράγμασιν, ὡς ὄφελον πάλαι τόδε καὶ ἐκλελοίποιτ' ἂν ἀδολέσχαι τὸ παράπαν ἀπὸ τῆς γῆς, ἢ πάντας ὑπὸ τὸν γάμον συγκλείειν ὑμᾶς ἐκβιάζεσθαι, οὐδὲν τῆς ἐν χείλεσι περισπουδάστου ὑμῖν ἐπαπολαύοντας σωφροσύνης.

— Ὅτι καὶ τὸ « ἕνεκεν τούτου καταλείψει ἄνθρωπος τὸν πατέρα καὶ τὴν μητέρα » (3) περὶ μονογαμίας εἴρηται· ἢ οὐχὶ πρὸς τὴν πρώτην συνάφειαν ὁρμοῦντες ἄνθρωποι καταλιμπάνουσι τοὺς οἰκείους γονέας, καὶ πρὸς μίαν σάρκα συνάπτονται; πρόδηλον οὖν ὡς ἐκείνη μόνη κυρίως ἂν εἴη γαμετὴ δι' ἣν ἡ κατάλειψις τοῦ πατρὸς καὶ τῆς μητρὸς τῷ πρὸς ταύτην συναπτομένῳ διαπράττεται.

— Λῖνόν φασι λίνῳ (4) συνάπτων, καὶ πρὸς τὴν σεαυτοῦ γνώμην τὰς ἀλογίστους ἐννοίας ζυγοστατῶν, δοκεῖς μὲν τοὺς ἀπεναντίας δεσμεῖν, οὐ μέντοι γε καὶ κατέχεις ὅτι μηδὲ ἀράχνου νήματα τῶν περιπιπτόντων τούτοις στερρότερα. τί γάρ σοι καὶ ταῦτα προβαλέσθαι τὰ νῦν αἰσχύνης δείγματα παντελοῦς καὶ ἀμαθίας τῶν ἐν τῷ βίῳ πραγμάτων, ὡς γὰρ οὐ πρώτως ἀφορμῶντες ἄνδρες πρὸς γάμον καταλείπουσι μὲν τὰ γένη,

(1) *c.* καθαριότητος.
(2) *μονώτην βίον* : *see* BONITZ, *Index Aristotelicus.*
(3) Ge., 2, 24 (Matt., 19, 5).
(4) *c.* Λῖνον φασὶ λῖνον. — LEUTSCH and SCHNEIDEWIN.

prostitutes, once gripped by the charm of their beloved, feel the same thing, as Sampson felt for Delilah). Yet when they are widowed they hurry back again to their parents — unless of course they are disallowed by foul living — until they take on them another marriage. And this happens often, at least among the better sort. Women too, in the same way, when he is dead who is the object of their love, back they go to their families, since the forsaking of parents for husband does not extend to the place, that affection for that should hold them.

But how this can serve your purpose and your hair splitting I cannot say, seeing that nearly all of both sexes do so when their marriages come to an end.

But to speak more precisely, there are those to whom those they first knew did not give pleasure, but subsequent marriage met with their approval. If then the attraction of the female can draw close both those who are addicted to harlots and the oft-married, how can you mistake this for proof that men are allowed to marry once? On the contrary, if the argument can so be made to agree with the others, you have arranged for women to marry not once but many times and your wise, persuasive, unanswerable <argument> slips away from you, all of a sudden its weight is seen to be on the other side.

But this « one flesh », I ask you, my good sir, what it means for you : the union of a man and a woman in excessive affection, or the substance proceeding from both begetters to one flesh? Whichever <meaning> you attribute to « one flesh », you achieve nothing more towards obtaining the other objects of your desire, for both equally are everywhere to be observed, in irregular unions also. And this being so, they accompany almost every union of a man and a woman, legal or illegal, so that Paul the great apostle,

προσκολλῶνται δὲ ταῖς γαμουμέναις αὐτοῖς (καὶ οὔπω λέγω ὅτι καὶ οἱ ταῖς πόρναις συμμιαινόμενοι ταὐτὸ (1) πάσχουσι τῷ φίλτρῳ πρὸς τὰς ἐρωμένας καθάπαξ μεταγγιζόμενοι ὃ καὶ Σαμψὼν ἐπὶ Δαλιδὰ (2) πέπονθεν) · ἀλλὰ καὶ μετὰ χηρείαν, αὖθις ἐπανιέναι πρὸς τοὺς τοκέας, εἰ μήπου βίου ῥυπάσμασιν ἠχρειώθησαν, κατεπείγονται, ἔστ' ἂν ἕτερον ἐπανέλωνται γάμον, καὶ τοῦτο πολλάκις οἶγε ἐπιεικέστεροι διαπράττονται. οὕτω δὴ καὶ γυναῖκες, ἀποιχομένου γὰρ τοῦ πρὸς ὃ τὸ φίλτρον ἐνασχολοῦσι, πρὸς τὸ συγγενὲς αὖθις μεταχωρεῖν αὐταῖς περιγίνεται, ὅτι μηδ' οὕτω τῷ τόπῳ ὡς σχέσει στοργῆς ἡ ἀπὸ τῶν φυσάντων πρὸς τοὺς συναπτομένους ἀπόκλισις ἐπακολουθεῖ. ἀλλὰ τί σοι τοῦτο εἰς τὸ (3) βούλημα κατανῦσαι καὶ τὴν τερθρείαν, οὐκ ἔχω εἰπεῖν πάντων οὕτω καὶ πασῶν σχεδὸν διαγινομένων τῇ ἀποπτώσει τῶν γάμων. τισὶ δὲ ἀκριβέστερον λέξαι μᾶλλον τὸ μὲν εἰς γνῶσιν πρώτως ἦκον οὐκ εὐηρέστηται, τοῖς μετὰ τοῦτο δὲ τὸ τῆς συζυγίας ἐνευδοκιμεῖται.

Ὑπὲρ δὲ καὶ τοῖς πρὸς πόρνας ἐκχεομένοις, καὶ τοῖς πολλάκις γαμοῦσιν ἐγγύτατα τοῦ πρώτου χωρεῖν ὁ πρὸς τὸ θῆλυ ἐφελκυσμὸς ἐπιτρέπει, πῶς εἰς ἀπόδειξιν τοῦτο τοῦ ἅπαξ ἐξεῖναι γαμεῖν ἀνθρώπους παραλαμβάνεις; τοὐναντίον γὰρ εἰ καὶ τοῖς ἄλλοις οὕτω (4) || 68r συμβαίνειν ὁ λόγος ὑπέστησεν οὐχ ἅπαξ ἀλλὰ πολλάκις γαμικοῦ συνάπτεσθαι γυναιξὶ κατεσκεύασας, καὶ διηρρύηκέ σοι τὸ σοφόν τε καὶ ἄμαχον εἰς τὴν πίστιν ἑτερορρεπὲς ἄφνω ἀναφαινόμενον.

Τὸ δὲ « εἰς σάρκα μίαν », ζητῶ τί σοι νοεῖ, βέλτιστε, πότερον τὴν ἀπὸ τῆς ἄγαν φιλοστοργίας ἀνδρὶ πρὸς γυναῖκα ἑνότητα, ἢ τὴν ἐξ ἀμφοῖν τοῖς τικτομένοις εἰς μίαν προιοῦσαν σαρκὸς σύστασιν; ἀλλ' ὁποτέρῳ τούτων τὸ « εἰς μίαν σάρκα » προσνείμοις, οὐδέν τι μᾶλλον εἰς ἀποκλήρωσιν τῶν ἄλλων ὧν (5) κατεπείγῃ περιποιήσεις · ἐξ ὁμοτίμου γὰρ ἅμφω πᾶσιν ἐνθεωρεῖται, καὶ τοῖς μὴ προσηκόντως ἐφαπτομένοις τοῦ πράγματος. ἀλλ' εἴπερ ταῦτα σχεδὸν ἁπάσῃ μίξει ἀνδρὸς πρὸς γυναῖκα, νομίμῳ, ἀνόμῳ, συμπαραθέει, καθ' ὃ καὶ Παῦλος ὁ μέγας ἀπόστολος τὸν τῇ πόρνῃ κολλώμενον εἰς ἓν σῶμα συντήκεσθαι

(1) *c.* ταυτό.
(2) Ju., 16. — *Δαλιδὰ Vaticanus, Δαλιλὰ Alexandrinus.*
(3) *c.* τὸ τό.
(4) *c.* οὕτω συμ || συμβαίνειν.
(5) *c.* ὧ *s.* ᾧ.

showing that he who is joined to a harlot dissolves to one body ; takes this your impregnable citadel, « that they shall be one flesh », as unanswerable confirmation of his view. Then how can you grant it to the first only, as if it were not so with the others and either no affection attached to them, or they brought forth only wind ? Even if totally deranged, yet, bearing Paul's words in mind — that even joined with a harlot they are one flesh, and also that young widows should marry and bear children, you should have been ashamed to reject the clear and unanswerable evidence of words and facts, since both subsequent marriages, as we have already said, and fornication go to one flesh, whether by affection or by child-bearing.

Unless perhaps this too, the fact, I mean, that, after a first marriage, widows and others become attached to their partners or bear children, you do not attribute to nature, but contend that Paul « humanly » stuffs it into life. And indeed you have another way, coarse and servile : « melting to one flesh » you envisage ridiculouly as physical union in the act of generation. This too happens commonly, from which, though it be grotesque to speak of, hermaphrodites and androgynes are called men. Which I will not go into, because of the excessive impropriety of the matter, ridiculous even to infants.

— That if fourth marriage must be allowed, it must not be allowed to one but to all. But this is rejection of the Christian faith.

— The stupidity of it ! The nonsense ! Because nowhere can you find fourth marriages condemned in sacred texts — or just verbally — you have claimed often to advance it and by blundering unable to prove your point, brought shame on yourself. But since now it can be proved, even if we should lay our hand, as is said, on our mouth, we will praise you who make it clear. But you could not, except by failing to recognise that the number four belongs to the plural. For you could not, after hearing

παριστῶν (1), τοῦτό γε τὴν ἀπραγμάτευτον ὑμῶν ἀκρόπολιν, τὸ εἰς σάρκα φημὶ μίαν ἔσεσθαι, πρὸς ἀναντίρρητον συνηγορίαν παραλαμβάνει, πῶς νῦν αὐτὸς τούτῳ μόνῳ δίδως τῷ πρώτῳ(2), ὡς τῶν λοιπῶν οὐχ οὕτως, ἀλλ' ἢ μηδόλως στοργῇ προσοικειουμένων, ἢ καὶ ὑπηνέμια ὡς ἔοικε τικτόντων; ἐχρῆν δὲ κἂν εἰ ἔξω τοῦ καθ' ἡμᾶς κόσμου παρῴκεις, Παύλου γοῦν ἐπακούσαντα τὸ καὶ ταῖς πόρναις εἰς μίαν σάρκα τοὺς κολλωμένους συνάπτεσθαι, καὶ αὖθις τὰς νέας βούλεσθαι χήρας γαμεῖν, τεκνογονεῖν, ἐγκαλύψασθαι πρὸς τοσαύτην καὶ λόγοις καὶ πράγμασιν τὸ ἀναντίρρητον ἐσχηκυίαν ἐνάργειαν ἀποδύσασθαι, ἐπεὶ καὶ οἱ μετὰ τὸ ἅπαξ, ὡς ἔφθημεν εἰρηκότες, καὶ οἱ πορνικῶς εἰς μίαν, ἤτοι τῇ οἰκειώσει, ἢ τῇ τεκνώσει, σάρκα προβαίνουσιν εἰ μήπου καὶ τοῦτο τὸ μετὰ τὸν πρῶτον λέγω γάμον τὰς ἑτέρως πως καὶ τὰς χηρευούσας τοῖς κοινωνοῦσι (3) προσφύεσθαι, ἢ τὸ τεκνογονεῖν οὐχὶ τῇ φύσει δίδως, ἀλλ' ἀνθρωπίνως διαπληκτίζῃ τὸν Παύλον τῷ βίῳ παραβύειν. καὶ δή σοι τρόπον ἄλλον κατὰ τὸ φορτικὸν καὶ ἀνδραποδῶδες, τὸ πρὸς μίαν συντήκεσθαι σάρκα, τόδε γελοίως νόει τὸν πρὸς τὴν γενεσιουργὸν μίξιν τῶν σωμάτων συνδυασμόν, κοινοῦ καὶ τούτου κατειλημμένου ἀφ' οὗπερ, εἰ καὶ γέλοιον, ἑρμαφρόδιτοι χρηματίσειαν ἄνθρωποι καὶ ἀνδροθήλεις. ὃ καὶ καταλείπω ἀνέλεγκτον, τῷ ὑπερβάλλοντι τῆς ἀτοπίας καὶ τοῖς νηπίοις διαγελώμενον.

— Ὅτι εἰ δέον συγχωρεῖν τέταρτον, οὐχ ἑνὶ δέον, ἀλλὰ πᾶσι. τοῦτο δέ ἐστιν ἀπάρνησις τῆς χριστιανῆς πίστεως.

— Τῆς ἐμπληξίας. τῶν ληρημάτων. ὅτι μὲν γὰρ τὸν τέταρτον γάμον οὐδαμόθεν ἔχεις τοῖς ἱεροῖς λογίοις ἀποσκορακιζόμενον ἀποφῆναι οὐδὲ ῥητῶς οὕτως, τόδε προαγαγεῖν πολλάκις σοι καὶ προτέταται καὶ τῷ ἀναποδείκτως πλημμελεῖν αἰσχύνην προσώφληκας· παρὸν δὲ καὶ νῦν τοῦτο δεικνύναι, κἂν τοῦτο ἡμεῖς τὸ τοῦ λόγου χεῖρα ἐπὶ στόματι θείημεν (4) καὶ σὲ τὸν 68v ταῦτα συνετί || ζοντα εὐλογήσομεν, ἀλλ' οὐκ ἂν ἔχοις, εἰ μή τι καὶ ἀγνοεῖν ὅτι ὁ τέσσαρα ἀριθμὸς ὑπὸ τὸ πλῆθος τελεῖ, ἢ γὰρ ἂν τῶν μακαρίων ἐπακούσας πατέρων « Περὶ τῶν πλείστοις (5)

(1) 1 Cor. 6, 16.

(2) *Cf.* p. 437, l. 9.

(3) *c.* κοινωνοῦσι. — *in marg.* κενω-.

(4) Job. 40, 4.

(5) The distinction between πλέον and πλείστοις is an important part of the argument.

the holy Fathers « Concerning those who marry or several times » and St Basil's « Concerning those who marry three several times », have been too giddy to see what was at your feet and, more lost than the blind, have expelled from among Christians those who have chosen to submit to the rigour of a life-long bond, <achoice> not subjected to civil sentence, as being preferable to the unbridled fornication dear to you, and towards which you, by stopping marriage, drive men.

But presumably dread of the number four holds you back, and like those possessed your fear the symbol it represents of the divine Passion. We on the other hand, while we teach that this number belongs to plurality, and know also that it corresponds to the creation of the world (in as much as the master-artificer, God, divided to it the sensible world), and know well that the symbol of our salvation, which destroys the power of our old enemy the serpent, and stands for the beginning of a better world, is measured by it, at the same time we are arrayed with Christianity — inexpressibly more so than you, though you burst — allotting, as the Fathers wished, to those too who meet with this accident the appropriate remedy, and on none of those who passionately ask for help shutting the gates of salvation.

We do not consider harmless the leader who, full of boils himself, makes healing impossible for others. But if one must adduce something in opposition to your folly, without imiting forgiveness to one, we make forgiveness a matter of selection, and again, not because of the one do we give licence to all. For neither is Paul, circumcising Timothy, condemned for <excepting> one, nor yet did he order, because of him, all the faithful to be circumcised too. You see where your cleverness, your impregnable — so you thought — situation have ended? in the reversal of <your> ignorance and folly.

γάμοις περιπιπτόντων »(1) καὶ Βασιλείου τοῦ θείου « Περὶ τριγάμων καὶ πολυγάμων »(2) οὐκ ἂν οὕτω σκοτοδινῶν τὸ πρὸ τῶν ποδῶν μὲν ἠγνόεις καὶ πέρα τῶν τυφλωττόντων ἐξαπορούμενος, αὐτεξουσίῳ δὲ τόλμῃ χριστιανῶν ἀπήλαυνες τοὺς τὰ τοιαῦτα ἐπεγνωκότας, τὸ μὲν ἀκριβὲς ὑποβαίνοντας τῆς κατὰ βίον συναφείας, οὐ μέντοι καὶ δημοσίαις ὑποβαλλόμενα καταδίκαις(3), ὡς τῆς ἀνειμένης καὶ φίλης σοι πορνείας αἱρετώτερα, πρὸς ἣν, τοὺς γάμους ἀποκωλύων, συνωθεῖς τοὺς ἀνθρώπους.

Ἀλλ' ὡς ἔοικε φόβῳ τοῦ τέσσαρα(4) διακατέχῃ τὸ ὑπὸ τούτου διατυπούμενον τοῦ θείου πάθους ᾗ(5) καὶ οἱ δαιμονῶντες σύμβολον εὐλαβούμενος· ἡμεῖς δὲ καὶ πρεσβεύοντες τοῦ πλήθους εἶναι τὸν ἀριθμὸν τοῦτον, καὶ σύστοιχον εἰδότες τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως, ἅτε τοῦ ἀριστοτέχνου Θεοῦ τούτῳ τὰ κατ' αἴσθησιν ὄντα διαλαμβόντος, καὶ τὸ τῆς ἡμετέρης σύμβολον σωτηρίας τούτῳ σαφῶς εἰδότες συμπεφαινόμενον, ὃ λύει μὲν τό κράτος τοῦ πάλαι βασκήναντος ἡμῖν ὄφεως, ἀρχὴ δὲ κρείττονος κόσμου καθίσταται, καὶ χριστιανοῖς συνταττόμεθα, οὐμενοῦν(6) ὅσον σοῦ βέλτιον παραστῆσαι, κἂν εἰ πάνυ διαρραγείης, καὶ τοῖς περιπίπτουσι τούτῳ τὴν προσήκουσαν θεραπείαν πατρικῇ νέμοντες ψήφῳ, οὐδενὶ τῶν μετὰ θερμότητος προσιόντων τὰς σωτηρίους ἀποκλείομεν πύλας.

Οὐδὲν ἄνατον(7) ποιούμεθα καθηγεμόνα βρύοντα μὲν αὐτὸν ἕλκεσι, τοῖς δ' ἄλλοις τὸ ἀνιάτρευτον ἐπεισάγοντα. εἰ δέ τι δεῖ καὶ πρὸς τὴν ὑμετέραν ἀντεξάγεσθαι μανίαν, οὔτε πρὸς ἕνα τὸ συγγνωστὸν ἀφορίζοντες, εἰς πρόκριμα τὸ συγγνωστὸν(8) ἐκβιβάζομεν, οὐ διὰ τοῦ ἑνὸς πάλιν τοὺς πάντας προτρέπομεν οὐδὲ γὰρ οὐδὲ Παῦλος Τιμόθεον περιτέμνων ἢ διὰ τὸν ἕνα καταγινώσκεται, ἢ διὰ τοῦτον καὶ πάντας πραγματικῶς ἀποθεσπίζει πιστοὺς περιτέμνεσθαι. ὁρᾷς ποῦ σοι τὸ περιδέξιον καὶ ἀμφίκρημνον, ὥς γε ᾠήθης, ἀπετελεύτησεν εἰς ἀπονοίας τε καὶ ἀνοίας ἀποκατάστασιν ;

(1) S. Basil, canon 4, *P.G.* 32, col. 673.
(2) Neocaesarea, canon 3.
(3) S. Basil, canon 50, *P.G.* 32, col. 732.
(4) Cf. *Eight Letters*, 310, 34-5 ; *Commentary on the Apocalypse*, P.G.
(5) *c.* ᾗ.
(6) *c.* οὔμενοῦν.
(7) *c.* ανάτον.
(8) *c.* σύγγνωστον.

— That the word of the Lord saying « What God hath joined together let no man put asunder » refers to this first marriage, where the Creator and bridesman betrothed <the bride> to Adam, but not for a second or third.

— Answer :

Where is it made clear that it is of those who marry for the first time that God incarnate says this, when the sacred words give no hint of any such thing, but attribute unspecifically and elsewhere too, the bonds of marriage to God, and say that by God a woman is matched with a man? For that which is indefinite (if there is any knowledge of these things with you) does not set a measure. Whence it is clear that all marriages are produced by God who joins them. And what are <marriages>? Such as are free from the servility and secrecy of pandemian intercourse.

Besides, if the custom of the Jews had been not to go beyond a first marriage your imposture would have had a pretext for its assertion. But since those addressed did not stop at one marriage or at one woman who limited their procreative activity, but extended the number of their wives indefinitely, how did you allow your tongue such a slip as again to call God Adam's bridesman, He who brought the female at that time to the rest of the animal world, and to Adam too, for the continuation of the species.

If He is man's bridesman because He brought him the female, why not of the other animals too? And why should He not enjoin on them one first and only wedding, since they too were in the beginning united to one female — for man has no advantage over them, at least in the matter of increasing the species?

Seriously, how can you fail to understand the aim of the question set by God's adversaries? It scarcely, I think, concerns the number of marriages, that you should find in it strength for your arguments, but divorce only. This way of taking for confirmation that which has nothing in common is no different from the infatuation of those who set the question — or, given the Stagirite's

— *Ὅτι καὶ ὁ τοῦ Κυρίου λόγος εἰπόντος « ὃ ὁ Θεὸς συνέζευξεν, ἄνθρωπος μὴ χωριζέτω »* (1) *ἐπ' ἐκείνην τὴν πρώτην ἀνάγει μνηστείαν, ἣν ὁ πλάστης καὶ νυμφαγωγὸς τῷ Ἀδὰμ ἐμνηστεύσατο, ἀλλ' οὐ περὶ δευτέρου ἢ τρίτου.*

— *Ὁ λόγος αὐτῷ :*

Πόθεν δῆλον ὡς περὶ πρωτογάμων τοῦτό φησιν (2) *ὁ θεάνθρωπος, τοῦ ἱεροῦ λόγου μηδὲν ὑποφαίνοντος τοιοῦτον, ἀνεπισημάντως δὲ τούτου καὶ ἀλλαχοῦ τῷ κρείττονι τοὺς γαμικοὺς*
69r *ἀνατιθέντος συνδέσμους καὶ φάσκοντος* || *ὅτι παρὰ Θεοῦ ἁρμόζεται ἀνδρὶ γυνή ; τῷ γὰρ ἀδιορίστῳ* (εἴπερ(3) *σοι μέτεστι τούτων τις* (4) *γνῶσις*) *τὸ μέτρον οὐκ ἀφωρίσατο · ᾧ δή γε καὶ προφανὲς ὅτι πάντα τὰ γαμικὰ Θεοῦ συναρμολογοῦντος προάγεται. τίνα δὲ ταῦτα ; ἃ τῆς πανδήμου κατὰ τὸ ἀνελεύθερόν τε καὶ κρύφιον ἀπήλλακται μίξεως.*

Ἄλλως τε, εἰ μὲν Ἰουδαίοις ἔθος τῷ πρώτῳ γάμῳ ἐναπομένειν, εἶχεν ἂν τὸ τερατευόμενον ὑμῖν ἀφορμὴν εἰς κατάθεσιν. ἐπεὶ δὲ πρὸς οἷς οὐ πρώτῳ ἐπανεπαύοντο γάμῳ, οὐδὲ πρὸς μίαν τὰ τῶν παιδοποιῶν περιείργουσαν, ἀλλὰ καὶ πρὸς ἄμετρον τὰς συνοικούσας προήγοντο, πῶς τοῦτο τοῦ στόματος ὀλισθῆσαι ἠνέχου, καὶ νυμφαγωγὸν πάλιν Θεὸν τῷ Ἀδάμ ὀνομάσαι, κατὰ τὴν ἄλλην ζωώδη οὐσίαν καὶ τῷ Ἀδὰμ εἰς πρόοδον τηνικάδε γένους τὸ θῆλυ παραγαγόντα.

Εἴπερ οὖν νυμφαγωγὸς οὗτος ἀνθρώπῳ, διὰ τὴν τοῦ θήλεος προαγωγήν, τί μὴ καὶ τῶν λοιπῶν ζώων, καὶ τί μὴ κἀκείνοις τὸ πρωτόγαμόν τε διαστέλλῃ καὶ ἑνιαῖον, ἑνὶ κἀκείνων τὸ κατ' ἀρχὰς θήλει συναρμοσθέντων, ὅτι μηδέτι τούτων, ὅσα γε εἰς αὔξεσιν γένους, τὸ ἄμεινον ἄνθρωπος ἀποφέρεται ;

Ἀλλὰ τί μηδὲ τοῦτο συνῆκας, πρὸς τί τὰ τῆς ἐρωτήσεως τείνει τῶν θεομάχων ; οὐ δήπου γὰρ περὶ ἀριθμοῦ γάμου, ἵν' ἐκεῖθεν εἶχες τὸ ἰσχυρόν σοι πορίσασθαι τῶν δειγμάτων, ἀλλὰ περὶ μόνου ἀποστασίου. τόδε (5) *τὸ μὴ κατ' οὐδὲν ὅμοιον, εἰς συνηγορίαν ἑαυτῷ προκομίζειν, οὐδὲν τῆς τῶν ἐρωτησάντων διενήνοχε θεοβλαβείας. ἀλλ' ἐκεῖνο τοῦτο τὸ τοῦ Σταγειρίτου*

(1) Mt. 19, 6. — Mk. 10, 9.
(2) *c. τοῦτο φησὶν.*
(3) *c. εἴπέρ σοι.*
(4) *c. τὶς.*
(5) *c. τὸ δέ.*

demonstration for the triangle, that the three angles are equal to two right angles, to propose this for demonstration that all souls are immortal (1).

— That since the Lord's incarnation one only marriage is recognised as ordained by God. For as one rib was taken from the man to form the woman and there was one debt, that of Eve to Adam, so one Virgin from her undefiled blood repaid to one Son, incarnate for Adam's sake, material to form his sacred flesh and discharged the debt of our first mother. So that, if there was one debt, that of the woman to the man, and one repayment of the debt, not two women will marry a man, but one.

— One rib for the forming (of woman), I say amen to the sacred text, and to you too, so far proceeding sagely in these matters. But to establish by the single debt of the woman that marriage is only the first marriage does not belong to a sane mind, but is going against the wisdom of the Apostle and of the Fathers, and it is to feared you may be consigned to the anathema to which Paul consigned those who preached another gospel than the one he handed down — And who are they? Among many others of the self-opiniated for whom the furnace for presumption is kindled, not least those who in the last times follow spirits of error to hinder marriage. Formerly the Naasenes, gnostics or Nicolaïtes or by whatever name one may wish to call them (for on this point I would not differ), and now, among us, their followers, disgracing all the honourability of the union of mankind in marriage, by substituting furtiveness and fornication for those who chose not to live celibate (2). So much for these and for those who have undertaken to emulate them.

(1) It is not quite clear whether he is saying that Aristotle deduced the immortality of the soul from the angles of a triangle, or that someone else deduced it from A.'s demonstration re the angles. In the first case, it would be interesting to know if it is based on some commentary e.g., or whether Arethas was capable of making such a statement gratuitously.

(2) Cf. Arethas' letter to Leo, JENKINS & LAOURDAS, *Eight Letters of Arethas*, Ἑλληνικά, 14 (1956), pp. 312 sq.

περὶ τριγόνου παρὸν ἀποδεικνύναι δυσὶν ὀρθαῖς τὰς τρεῖς γωνίας ὡς ἴσας ἔχει, ἐκεῖνο πρὸς ἀπόδειξιν ὑποτιθέναι, ὅτι πᾶσα ψυχὴ ἀθάνατος.

- - Ὅτι καὶ ἐκ τῆς τοῦ Κυρίου σαρκώσεως ἡ μονογαμία νενομοθετημένη παρὰ Θεοῦ μόνη γινώσκεται · μιᾶς γὰρ ἐκ τοῦ ἀνδρὸς πλευρᾶς εἰς διάπλασιν ληφθείσης τῆς γυναικός, καὶ ὀφλήματος ἑνὸς ὄντος τῇ Εὔᾳ (1) πρὸς τὸν Ἀδὰμ, μία παρθένος ἐκ τῶν αὐτῆς ἀχράντων αἱμάτων ἑνὶ ὑπὲρ τοῦ Ἀδὰμ σαρκωθέντι υἱῷ ἀντιδοῦσα τὴν ὕλην εἰς διάπλασιν τῆς ἁγίας σαρκὸς ἀνεπλήρωσε τὴν ὀφειλὴν τῆς προμήτορος. ὥστε εἰ ἓν ὄφλημα, τὸ τῆς γυναικὸς πρὸς τὸν ἄνδρα, καὶ μία ἀνταπόδοσις τοῦ ὀφλήματος, οὐ δύο γυναῖκες (2) ἁρμόσουσι τῷ ἀνδρί, ἀλλὰ μία.

- - Μία μὲν εἰς διάπλασιν ἡ πλευρά, σύμφημι τοῖς ἱεροῖς λογίοις, καὶ σοὶ τὰ περὶ τούτων μέχρι τινὸς ὑγιῶς προϊόντι · τὸ μέντοι τῷ ἑνὶ τῆς γυναικὸς ὀφλήματι τὴν πρωτογαμίαν μόνην ἐμπεδοῦν κατασπεύδειν οὐχ ὑγιοῦς ἐστι φρενός, εἰ μὴ καὶ τῆς ἀποστολικῆς τε καὶ πατρικῆς προμηθείας ἀπεναντίας χωροῦν,
69v ᾧ δὴ καὶ δέος μὴ καὶ τῷ ἀναθέματι παραπεμφθείης || ᾧ Παῦλος τοὺς παρὰ τὰς αὐτοῦ παραδόσεις εὐαγγελιζομένους παρέπεμψε (3) Καὶ τίνες οὗτοι ; πολλοὶ μὲν καὶ ἄλλοι οἷς ἰδιογνωμουμένοις καὶ ἡ διὰ τὴν αὐθάδειαν ὑπεκκαίεται κάμινος, οὐχ ἧττον καὶ οἱ τοῖς ἐσχάτοις καιροῖς πλάνοις προσανέχοντες πνεύμασι, καὶ γάμους κωλύοντες · τὸ πρὶν μὲν Ναασηνοί (4), ἤτοι γνωστικοί, ἢ καὶ Νικολαΐται (5), ἢ καὶ ᾧτινί τις ἐθέλοι (6) τούτους καλεῖν, οὐδὲν γὰρ περὶ τούτου διενεχθείην, νῦν δὲ καὶ καθ' ἡμᾶς οἱ κατ' ἐκείνους, τὸ μὲν σεμνὸν ὁπόσον δὴ τῆς πρὸς συζυγίαν ἀνθρώπων ἑνώσεως ἀτιμάζοντες τὸ λάθριον δὲ καὶ πορνικὸν τοῖς αἱρουμένοις ἀφιλοσόφως ζῆν ἀντεισάγοντες. κἀκεῖνοι μὲν οὕτως, καὶ ὅσοι τούτους ζηλοῦν ἐπανείλοντο.

(1) *c.* Ἕυα.

(2) *c.* γυναικες.

(3) Gal. 1, 8-9. *In marg.* εἴρηται γὰρ τῷ προπάτωρι (*sic*) τὸ πῦρ κατέφλεξεν ἁμαρτωλούς.

(4) Hippolytus, *Philosophoumena.*

(5) Apoc. 2, 6 and 15. – Cf. Arethas, *Comment. in Apoc.*, P.G., 106, col. 529A. Theodore of Cyzica uses this term for the partisans of the patriarch Nicolas Mysticus (dead by then) (*Νέος Ἑλληνομνήμων*, 20, 273, *οἱ φιλάδελφοι καὶ χρηστοὶ Νικολαΐται*).

(6) *ὀνόματι* ?

But in truth, to say that one virgin ministered to the Lord's incarnation is expressed with much incongruity, for the phrase is uttered as if implying the ministry of two or more females in the birth of a single person — coarsely, ignorantly and to the profanation of the realities of child bearing. And marrying one women, for creation and the debt of creation, not two to one man, in on the same lines.

But not to grant, when his bedfellow has departed, another wife to the incontinent, one wife for one husband, but let him go whorishly to perdition, is no part of apostolic teaching, and furthermore is proper to those who flee from the greater temperance of <union> with one person to embrace numbers and licence.

Or why not, since the debt owed the man by the woman has been paid, o supreme lover of purity, stop marriage altogether since no more is any debt left over for collection after the whole has been discharged?

— That the coming of the Lord was improvement and perfecting of man's terms. How could it be right not to prevent him who is progressing out of an imperfect condition from proceeding to several marriages, when not even the Law allows it, except to raise up a likeness to one's brother, even if some who were under the Law were married several times?

— What is this which you call improvement and perfecting to which the aim is that you, invested by the Lord, should lead mankind? If that of the tip of the tongue, I myself would not deny that you, the preeminent, have your share of it, and so have the narthecophores, to use a ritual term, who surround you, and especially when majestically robed you pour from your Hymettus tongue an <eloquence> that almost shows you immortal and above touching anything earthly. But if it is the righteousness that shows in works — oh Justice, oh undeceived Eye — your boasted improvement and perfecting will vanish into darkness, per-

Τὸ μέντοι μίαν φάσκειν παρθένον τῇ τοῦ Κυρίου ὑπηρετήσασθαι σαρκώσει, πολὺ τὸ ἀπεμφαῖνον ὅσον ἐπὶ τῇ λέξει ἀποίσεται, ὡς γὰρ ἐφειμένον καὶ δύο (1) καὶ πλείονας θηλείας τῇ τοῦ ἑνὸς ὑπηρετεῖσθαι γενέσει ὁ λόγος προενήνεκται αἰσχρῶς ἅμα καὶ ἀμαθῶς, καὶ γενεσιουργικῆς συντελείας εἰς βέβηλον. Ἀλλὰ καὶ τὸ μίαν διὰ τὴν πλάσιν καὶ τὸ τῆς πλάσεως ἀνταπόδομα, μὴ δύο ἁρμόττειν τῷ ἑνὶ γυναῖκας ἀνδρί, κατὰ ταὐτὸν (2) μὲν ἔχει λόγον.

Ἐκλελοιπυίας δὲ τῆς ὁμολέχου ἑτέρας μὴ καθυφεῖσθαι τῷ ἀκρατεῖ γαμετῆς ἑνὶ μιᾶς, ἀλλὰ πορνικῶς ἐᾶν διαφθείρεσθαι, οὔτε τῆς ἀποστολικῆς διδασκαλίας, καὶ προσέτι φευγόντων μὲν τὸ ἐνιαῖον καὶ σωφρονέστερον, ἀσπαζομένων δὲ τὸ ἅμα πολύ τε καὶ ἀσελγέστατον.

Ἡ ἐπειδὴ τὸ ἀνταπόδομα τῷ ἄρρενι παρὰ τοῦ θήλεος ἀπεδόθη, τί μὴ καὶ πάντη τὸν γάμον ὁ φιλοκαθαριώτατος ἀποκωλύσεις οὐκέτι περιλειπομένου μετὰ τὴν ἔκτισιν τοῦ πάντος ἄλλο τι (3) χρέος εἰσπράττεσθαι ;

— Ὅτι ἡ τοῦ Κυρίου παρουσία βελτίωσις γέγονε καὶ τελείωσις τῷ ἀνθρωπίνῳ λόγῳ, πῶς ἔχει λόγον τὸν ἐκ τῆς ἀτελοῦς πολιτείας ἀνάγοντα μὴ κωλύειν ἐπὶ πλείονας προέρχεσθαι γάμους, ὁπότε μηδὲ ὁ νόμος τοιοῦτον ἐπιτρέπει, πλὴν ὅσον ἐπ' ἀδελφοῦ ὁμοιότητος ἔγερσιν (4) κἂν τινες ἐν νόμῳ τελοῦντες διαφόροις ὡμίλησαν γάμοις.

— Τίνα ταύτην, βέλτιστε, καλεῖς βελτίωσιν καὶ τελείωσιν, εἰς ἣν ἐπανάγειν σε τοὺς ἀνθρώπους σκοπὸς ἀπὸ Κυρίου λαβόντα ; εἰ μὲν τὴν ἐπὶ γλώσσης ἄκρας οὐδ' ἂν αὐτὸς ἀρνηθείην μὴ οὐ πολλῷ σοι ταύτης μετεῖναι τῷ περιόντι, καὶ τοῖς περὶ ὑμᾶς τελεστικῶς φάναι ναρθηκοφόροις καὶ μάλισθ' ὁπηνίκα σεμνῶς ἑαυτοὺς ἐνεσκευακότες, ἐκεῖνα τοῦ ὑμηττίου ἀπορρήτε στόματος, ἃ μικροῦ δέον ἀθανάτους ὑμᾶς δείκνυσι, καὶ μηδὲν τῶν γηΐνων ἐφαπτομένους · εἰ δὲ τὴν ἀπὸ τῶν ἔργων ἐνδεικνυμένην δικαιοσύνην, ὦ δίκη καὶ ἀληθὲς ὄμμα, οἰχήσεται τοῖς κρυφίοις καὶ ἡ σεμνολογουμένη ὑμῖν βελτίωσις καὶ τελείωσις ἐπὶ ψιλῇ τῇ οἰήσει ἀποτελειουμένη · καὶ οὐκ ἐπὶ μόνων τῶν ἄλλων, τρο-

(1) c. δυό.
(2) c. ταυτόν.
(3) c. ἄλλό τι.
(4) Matt. 22, 24.

fected only in imagination. And not merely for the other matters, food, I mean, and style of living, for which you are openly condemned by everyone, but over Aphrodite herself, which you make much talk of banishing from life, and compass land and sea to make yourself one proselyte at her expense — and make him perhaps, but more the child of hell than yourself, behaving, like the «dogs» of old, unseemly in the matter.

As for the old Law not allowing plural marriages, when I have laughed my fill at this I will refute your mechanic vulgarity.

You on the one hand ill-guidedly guiding the imperfect state to a better, from the stability of wedlock to the instability of fornication, from the open and uncondemned to the hidden and condemned. We on the other hand, in diametrical opposition, condemning your imposture and the perfection which is lodged in sounds from a throat, with works we pursue what is innocent, and leave you to your vain bombast.

— That the Lord, when he came to us, made his commands more exalted not less than the command given by him from the beginning to his creation. For then it was to unite the man and the woman; now, says he, he is come, that is to say he came, to divide a man from his wife and son and daughter from father and mother. Then is it reasonable to think that the Lord does not oppose plural marriages?

— This too, having had my laugh, I think proper to pass over, merely suggesting that the Lord who is come to us to destroy marriage, which has been from the beginning, is guest at a wedding, thus on that occasion not only does he not abolish marriage, but honours it with a miracle. But if you appropriate the «come to divide» for plural marriages, you <do so> without understanding. Why not use it rather to prevent the first, since the words proclaim once and for all that marriages are broken up, not this one

φῆς φημὶ καὶ διαίτης, ἃ προφανῶς τὸ καταγνῶσθαι πρὸς ἁπάν-
70r των ὑμᾶς || ἐμποιεῖ, ἀλλ' ἤδη καὶ ἐπ' αὐτῆς Ἀφροδίτης ἦν
πολὺν τὸ περιορίζειν τοῦ βίου πεποιηκότες λόγον, καὶ πᾶσαν
περιϊόντες ὑγρὰν καὶ ξηρὰν (1) ἕνα ἐκ ταύτης ὑμῖν ποιῆσαι προ-
σήλυτον, ποιεῖτε μὲν ἴσως, υἱὸν δὲ τοῦτον γεέννης χείρονα ὑμῶν
κατὰ τοὺς παλαιοὺς κύνας ἐκείνους, ἐνασχημονοῦντα τῷ πράγ-
ματι.

Τό γε μὴν μηδὲ τὸν παλαιὸν νόμον ἐπιτρέπειν πλείοσι γάμοις
κεχρῆσθαι, ἐπειδὰν τοῦ διὰ τοῦτο ἐμφορηθῶ γέλωτος, τηνι-
καῦτα καὶ τὴν περὶ τούτου ἀπελέγξω ὑμῶν βαναυσίαν.

Σὺ μὲν οὖν οὕτως ὁ ἀναγώγως ἐπανάγων ἐπὶ τὸ κρεῖττον τὴν
ἀτελῆ πολιτείαν, ἀπὸ τοῦ σταθεροῦ γάμου πρὸς τὸ ἀστάθμητον
τῆς πορνείας, καὶ ἀπὸ τοῦ φανεροῦ τῷ ἀκαταγνώστῳ ἐπὶ τὸ
ἀφανὲς τῷ κατεγνωσμένῳ. ἡμεῖς δὲ οἱ τούτων ἐκ διαμέτρου
τῆς σῆς κατεγνωκότες ἀλαζονείας, καὶ τοῦ ἐν ψόφοις κειμένου
καὶ λάρυγξι τελείου, ἔργῳ τό τε ἀπροσκοπώτερον μέτιμεν καὶ
σὲ τηνάλλως σεμνολογούμενον καταλείπομεν.

— Ὅτι ὁ Κύριος τῆς ἐξ ἀρχῆς παρ' αὐτοῦ δεδομένης τῷ πλάσ-
ματι διατάξεως ἐλθὼν πρὸς ἡμᾶς ὑψηλοτέραν, ἀλλ' οὐκ ἐλάτ-
τονα τὴν διάταξιν δίδωσι· τότε γὰρ τὴν γυναῖκα τῷ ἀνδρὶ συνά-
ψαι, νῦν φησιν ἥκειν, ἤγουν ἐλθεῖν, διαχωρίσαι ἄνδρα τῆς
γυναικὸς καὶ υἱὸν καὶ θυγατέρα ἀπὸ πατρὸς καὶ μητρός (2).
τίνα οὖν ἔχει λόγον τὸ νομίζειν μὴ παρὰ τοῦ Κυρίου κεκωλύσθαι
πολυγαμίαν;

— Καὶ τοῦτο γελάσας (3) ἱκανῶς παρελεύσομαι, τοσοῦτον
ὑπειπὼν ὡς ὁ λῦσαι τὴν ἐξ ἀρχῆς συζυγίαν ἥκων ἡμῖν Κύριος
γάμῳ δαιτυμὼν γίνεται (4), καὶ τούτῳ τέως οὐ μόνον <οὐ> (5)
λύει τὸν γάμον, ἀλλ' ἤδη καὶ θαύματι δεξιοῦται. εἰ δὲ τὸ ἥκειν
διαχωρίσαι (6) ἐπὶ πολυγαμίαν αἰχμαλωτίζει, οὐ συνετῶς ἄγαν.
τί γὰρ μὴ μᾶλλον καὶ τὴν πρώτην τούτῳ ἀποκωλύσεις, τοῦ λό-
γου καθάπαξ τὰς συζυγίας διασπᾶν ἐπαγγελλομένου, ἀλλ' οὐ

(1) Matt. 23, 15.
(2) Matt. 10, 34.
(3) Cf. *supra*, l. 9 *et Letter to the Emir at Damascus*, *Byzantion*, 29-30, p. 299, 1.
(4) Jo. 2, 2-9.
(5) *οὐ supplevi.*
(6) Matt. 10, 34 : *διχάσαι.*

yes and that one no? Why do you not perforce separate son, bride, daughter from their duties, since their estrangement too is in the words? But to speak truth, once all marriage has been destroyed by you with these words, what bonds of relationship would still remain. And so your wise interpretation will be idle — and may you be at the end of your difficulties!

And where is Paul's ruling, commanding the believing partner to stay with the unbelieving and not separate? — That Paul against whom you are contending all through this composition no whit less than the children of Hagar, for they too overflow with temerity against the blessed saint. Or will you accuse him of false witness because you here affirm, on the strength of the Lord's own words that the Lord is come to break up lawful marriages, whereas Paul says the Lord commanded him that a wife should not separate from her husband? For that would be nothing to your madness and folly.

— That God after giving the works of creation their substance gave them once for all a pattern to follow and abide in, as seedtime and harvest, spring and winter, night and day and in the same way for animal birth. And so one wife has been given to man with whom he must live as long as the will of the Giver allows, other marriages beside this belong to human concession, not to divine order.

— Though I could say much here to ridicule the stupidity of this, and in particular that he would require animals too to practise monogamy in accordance with the original disposition, I will forego, since over no matter should one idly prate with the praters — especially when I find him who before was severe and unbending with marriages, a suppliant fleeing to the altar of human concession, and agreeing with us, having changed his former harshness for gentleness and moderation. We will therefore proceed to his next insanities.

— That the Apostle's ruling for ordination where he lays down that husbands of one wife are to be chosen for the sacred liturgy,

τὸν μὲν γάμον, τὸν δ' οὔ ; τί δαὶ μὴ καὶ υἱὸν καὶ νύμφην καὶ θυγατέρα τῶν καθηκόντων ἐμβριθῶς διασπάσεις ; ἐπεὶ καὶ τούτων ἡ ἀλλοτρίωσις ἔγκειται τῷ λόγῳ, πλὴν ἀληθεῖ λόγῳ, τῆς συζυγίας ὑμῖν ἁπάσης καθάπαξ τούτοις τοῖς λόγοις ἀναιρεθείσης, τίς ἔτι καὶ συγγένεια ὑπολειφθείη ; καὶ οὕτω σχολάσει σοι τὰ τῆς σοφῆς ἑρμηνείας, καὶ πραγμάτων ἀπαλλαγείης.

Ποῦ δὲ καὶ ἡ τοῦ Παύλου θεσμοθεσία, τῷ ἀπίστῳ μέρει τῶν γεγαμηκότων τὸ πιστὸν (1) συνεῖναι καὶ μὴ διασπᾶσθαι παρεγγυῶσα ; ᾧ Παύλῳ διὰ παντὸς ἀπομάχῃ τοῦ λόγου κατ' οὐδὲν μεῖον τῶν ἀπὸ τῆς Ἄγαρ ἐκγόνων, πολλῷ κἀκείνων τῷ θράσει κατὰ τοῦ μάκαρος ῥεόντων. ἢ καὶ ψευδομαρτυρίας τοῦτον κρινεῖς, ἀφ' οὗ σὺ μὲν ἐνταῦθα διαχωρίσαι τὸν Κύριον ἥκειν, τῷ τοῦ Κυρίου αὐτοῦ λόγῳ, ἐμπεδοῖς τὰς νομίμους συζυγίας, Παῦλος δὲ γυναῖκα ἀπὸ ἀνδρὸς μὴ χωρίζεσθαι (2) τὸν Κύριον αὐτῷ φησιν εἰσηγήσασθαι ; οὐδὲν γὰρ τοῦτο πρός γε τὴν σὴν ἀπόνοιαν καὶ ἐμβροντησίαν.

— Ὅτι ὁ Θεὸς τὰ δημιουργήματα ὑποστήσας, ἅπαξ ἔδωκεν
70v αὐτοῖς τάξιν καθ' ἣν δεῖ || ῥυθμίζεσθαι καὶ διατελεῖν οἷον σπόρῳ (3), θέρει, ἔαρι, χειμῶνι, νυκτὶ, ἡμέρᾳ, ὡσαύτως καὶ γενέσει τῶν ζώων. παρεσχέθη οὖν καὶ τῷ ἀνθρώπῳ γυνὴ μία μεθ' ἧς δεῖ αὐτὸν μέχρις ἂν τὸ βούλημα τοῦ παρασχόντος ἐπιτρέπει συζῆν, οἱ δὲ παρὰ τοῦτον γάμοι ἀνθρωπίνης συγκαταβάσεως ἀλλ' οὐ θεϊκῆς διατάξεως.

— Πολλὰ κἂν τούτῳ ἔχων εἰπεῖν τὴν ἀτοπίαν διακωμῳδοῦντα τῶν προκειμένων, καὶ μάλισθ' ὅτι καὶ τὰ ζῷα μονογαμεῖν ἀξιοῖ τῇ ἐξ ἀρχῆς διατάξει, παρίημι, τῷ μὴ τοῖς ἀδολεσχοῦσι συναδολεσχεῖν ἐπ' οὐδενὶ δέοντι, ἄλλωστε καὶ ἐπειδὰν ἱκέτην αὐτὸν καταλαμβάνω τὸν πρὸ τοῦ σοβαρόν τε καὶ ἄτεκγτον τοῖς γάμοις πρὸς τὸν τῆς ἀνθρωπίνης συγκαταβάσεως βωμὸν καταφυγόντα, καὶ ἡμῖν συναγορεύοντα, ἤδη τὸ σῶφρόν (4) τε καὶ ἐπιεικὲς τοῦ τέως ἀγρίου ἀνταλλαξάμενον. διὸ χωρῶμεν πρὸς τὰ τῶν λήρων ἑξῆς.

— Ὅτι καὶ ἡ τοῦ θείου ἀποστόλου περὶ χειροτονίας νομοθεσία, δι' ὧν ὁρίζει τοὺς μιᾶς γυναικὸς ἄνδρας (5) πρὸς θείαν

(1) 1 Co. 7, 12-14.
(2) 1 Co. 7, 10.
(3) *Cf.* Ge. 8, 22.
(4) *c.* σῶφρον τὲ.
(5) 1 Tim. 3, 2 ; 12. — Ti. 1, 6.

what does it teach us but that one marriage is that which is assigned by God to nature, and therefore it is considered above reproach and those who do their duty in it not unworthy of ordination. But others than it are subject to reproach, and therefore none after a second marriage is brought into the sacred ministry. But if the second be not above reproach, as not given by God, how can one say a third and fourth are not opposed by God?

— Since you have not ability to distinguish between sacred and profane, and your error is that of Cain, failure to distinguish aright, and in the same way failure to offer rightly, not understanding the saying of God incarnate « Render unto Caesar the things which are Caesar's and unto God the things that are God's », since therefore your judgment is so weak, and you have chosen to strengthen your harsh and foolish opposition by the custom proper to the marriage of priests we will catch you out with the very matters you confided in to enter the debate. For if one marriage is legitimate, because he who has married once can be ordained, and subsequent ones illegitimate the time has come for you to judge and throw aside the single marriage too and, to use a strong expression, cast it out to the Cynosarges, and for that you find excellent, approved, you say, by God, to turn to the worst. For if the first marriage is most excellent, and prepares for God's ministry those who have embraced it only, what will you say when you grasp that even this one is reproved for the use of those in orders and rejected as wholly impure? Have not you understood, you the wise, you the great teacher, that if he who has chosen the honour of orders afterwards embarks on marriage, even for the first time, he is expelled from the ministry. Alas, that which

λειτουγίαν ἀναλαμβάνεσθαι, τί ἄλλο ἢ τοῦτο ἡμᾶς διδάσκει, ὅτι εἷς γάμος ὁ παρὰ Θεοῦ ὁρισθεὶς τῇ φύσει, καὶ διὰ τοῦτο ὡς ἀμέμπτου ὄντος οὐκ ἀνάξιοι πρὸς χειροτονίαν οἱ νομίμως αὐτῷ ὑπουργήσαντες· οἱ δὲ παρὰ τοῦτο ὑπὸ μέμψιν, καὶ διὰ τοῦτο οὐδεὶς τῶν ἐκ δευτέρου γάμου τῇ ἱερᾷ προσάγεται ὑπηρεσίᾳ. εἰ δὲ μὴ ὁ δεύτερος ἄμεμπτος, ὡς μὴ θεόθεν διδόμενος (ἐποίησε γὰρ ὁ Θεὸς πάντα καλὰ λίαν) πῶς ἄν τις εἴποι τρίτον ἢ τέταρτον μὴ παρὰ Θεοῦ κωλύεσθαι;

— Ἐπεί σοι μὴ διαστείλασθαι δύναμις μεταξὺ ὁσίου τε καὶ βεβήλου, ἀλλὰ κατὰ τὸν Κάϊν ἐξαμαρτάνειν, μὴ διαιροῦντι ὀρθῶς (1), καὶ ταύτῃ μηδὲ προσάγοντι, μηδ' αὐτὸ τοῦ θεανθρώπου συνιέντα σε (2) « ἀποδιδόναι τὰ Καίσαρος Καίσαρι (3), καὶ τὰ τοῦ Θεοῦ τῷ Θεῷ » · ἐπεὶ τοίνυν οὕτω τὴν κρίσιν ἐξηχρειώθης, καὶ τῇ τῶν ἱερέων περὶ γάμων χρήσει τὴν ἀπηνῆ καὶ μωρὰν ὑμῶν διαβεβαιοῦν ἔκρινας ἔνστασιν, αὐτοῖς σε τούτοις αἱρήσομεν οἷς θαρρῶν τὸν ἀγῶνα ὑπέρχῃ. εἰ γὰρ ὅτι ὁ ἅπαξ γεγαμηκὼς ἱερᾶται τὸ ἅπαξ μὲν ἐκλέγῃ τοῦ γάμου, τὰ δὲ μετὰ τοῦτο συμβαίνοντα ἀπεκλέγῃ, ὥρα σοι καὶ τὸ ἅπαξ κριθὲν ἤδη παραγκωνίζεσθαι καὶ πρὸς Κυνόσαργες (4) τὸ πολὺ τοῦτο εἰπεῖν, ἀπορρίπτειν, καὶ τὸ κάλλιστον ἀνευρεθὲν καὶ τῇ τοῦ κρείττονος ὡς φῆς ἐπικρίσει, ἐπὶ τὸ χείριστον μετατάττειν. εἰ γὰρ ὅτι κάλλιστον ὁ πρῶτος γάμος, ὡς καὶ τοῖς τοῦτον μόνον ἀσπαζομένοις τὴν περὶ Θεὸν λειτουργίαν περιποιεῖν, τί φήσεις ἐπειδὰν καταλάβοις καὶ τοῦτον (5) ἀπὸ τῆς τῶν ἱεροτελεστῶν ἐνδιαβαλλόμενον χρήσεως, καὶ ὡς ἐναγέστατον πάντῃ τοῦτον ἐξαπωθούμενον; ἆρα γὰρ οὐ συνῆκας ὁ σοφός τε καὶ μέγας διδάσκαλος ὡς μετὰ τὴν ἱερὰν τιμὴν ὁ ταύτην ἀνειλημμένος εἰ γάμῳ καὶ πρώτῳ ἐπιχειρήσοι (6) τῆς λειτουργίας ἐκβάλλεται; βαβαί, τὸ κάλλιστόν τε καὶ καθαρώτατον || δόξαν, κά- 71r

(1) Ge. 4, 7 : ἐὰν ὀρθῶς προσενέγκῃς. Cf. *New Arethas Documents, III*, in *Byzantion*, 32, p. 121, l. 22.

(2) *c.* σὲ.

(3) Matt. 22, 21.

(4) *Κυνόσαργες* : « ap. Photium : ... Ἐπειδὴ οὖν καὶ ὁ Ἡρακλῆς δοκεῖ νόθος εἶναι, διὰ τοῦτο ἐκεῖ οἱ νόθοι ἐτελοῦντο τὲ » [STEPHANUS, *s.v.* K].

(5) *c.* τοῦ τῶν.

(6) Leo's third *νεαρὰ* (addressed to the patriarch Stephen) is concerned with reviving this rule, fallen, he says, into disuse. (NOAILLES et DAIN, *Les Novelles de Léon VI Le Sage*, Paris, 1944, p. 19).

seemed finest and purest shows up him who indulges in it as the worst and most polluted. Explain how if you have understanding — for I have not leisure to examine you in these matters.

But this one thing I will say, an emperor does not become unworthy of the throne for the same things as a private individual; nor are the things belonging to those of lesser rank scorned because of the prerogatives of power. Not because an emperor has clothing of purple and a crown and diadem must one allow no honour to the different wrapping of his subjects, but to each must be given that which is right and fitting, that which provides for each the best occasion and fortune will allow, and not, by comparison with his betters (since in comparison with these he is inferior) the worst. For — <applying the same reasoning to> you or anyone else, since to real monks is forbidden meat and the excessive use of baths and all scents and smooth garments, with your expensive and varied fish, while their food is measured to the requirements of nature, since then these things are unsuited to them, shall we not be doing something praiseworthy by sweeping you, who do yourselves well in them, out of the church of Christians as rubbish, with great condemnation from the comparison? Whether the one be possible without the other (1) I leave to your judgment.

The errors inherent in the conception have thus to some extent been taken and refuted. Those of exposition and treatment, his glorying in things unrelated to the demonstration, and in *petitio principii* we will leave to those to whose judgment it may fall even if we, a little further back went so far as to suggest what should be judged by finding fault with opposing the Fathers to God. He, you contend, hinders marriage while they allow what he has rejected. How great the blasphemy I doubt if I can represent.

And you, who before accomodated yourself to the emperor when He was thrice married, utterly unsuspected of your present mad severity, to what punishment shall we <allow> you the polluter of words and with words, that you should be submitted, because it is not right for the temperate to be punished by frauds?

(1) i.e. to condemn Leo without condemning you.

κιστον ἀποφαίνει τὸν χρώμενον καὶ ἡλισγημένον · ἀλλ' εἰπὲ πῶς, εἰ ἐπίστασαι σύνεσιν (1). ἐμοὶ γὰρ οὔ γε σχολὴ τούτοις ὑμᾶς ἐφιστάνειν.

Πλήν γε τοῦτο μόνον ἐρῶ, ὡς οὐχ οἷς χρησάμενος βασιλεὺς τὸ ἀνάξιον ὑποδύεται τῆς ἀρχῆς ἤδη καὶ ἰδιώτης · οὐδ' ἀπὸ τοῦ προσήκοντος τῇ ἐξουσίᾳ τὰ τοῖς μετὰ ταύτην ἐμπολιτευόμενα καθυβρίζεται · οὐδ' ὅτι βασιλεῖ περίβλημα ὕφασμα ἁλουργὲς καὶ στέφανος καὶ διάδημα, ἤδη τὴν ἄλλην τῶν ὑπηκόων ἀτιμαστέον ἀναβολήν, ἑκάστῳ δὲ τὸ πρέπον τε (2) καὶ προσῆκον ἀποδοτέον δ μετὰ τοῦ καιροῦ καὶ τῆς τύχης καθ' ἑαυτὸ ἕκαστον τὸ κάλλιστον ἐπηγάγετο · ἀλλ' οὐ τῇ τῶν ὑπερανεστηκότων παραβολῇ, ἐπεὶ τὸ μεῖον πρὸς ταῦτα ἠνέγκατο, ἤδη καὶ πάντῃ τὸ χείριστον ἐκομίσατο. ἐπεὶ οὕτω γε καὶ σὲ καὶ πάνθ' ὁντινοῦν, ὅτι τοῖς μονάζουσι (3) τῷ ὄντι κρεωφαγία ἀπείρηται, καὶ λουτρῶν ἡ κατάχρησις, καὶ πᾶς εὐώδης ἀτμός, καὶ λειότης τῶν ἐνδυμάτων σὺν τῇ ποικίλῃ τε καὶ τιμιωτάτῃ ὑμῖν ἰχθυείᾳ, μετρεῖται δὲ καὶ τῆς κατὰ φύσιν τροφῆς ἡ προσαγωγή · οὐκ ἐπεὶ οὖν ἐκείνοις ἀνάρμοστα ταῦτα λοιπὸν καὶ ὑμᾶς τοὺς τούτοις ἐνευπαθοῦντας, ἐπαινετόν τι πραγματευόμενοι, τῆς τῶν χριστιανῶν ἀποσκυβαλίσομεν ἐκκλησίας πολλῷ τῷ κατεγνῶσθαι τῇ πρὸς ἐκεῖνα παραβολῇ δολουμένους ; εἰ οὖν μὴ τοῦτο, πῶς ἐκεῖνο, ὑμῖν καταλείπω κριταῖς.

Τὰ μὲν οὖν τῆς ἐννοίας τῇδέ πη διημαρτημένα κατείληπταί τε καὶ ἀπελήλεγκται · τὰ δὲ τῆς ἀπαγγελίας τε (4) καὶ πλοκῆς, ὅπως τοῖς ἀσυμφύλοις πρὸς τὴν ἀπόδειξιν ἐπαγάλεται, καὶ τὸ ζητούμενον συναρπάζει, τοῖς κρίνειν λαχοῦσι παραχωρήσομεν, εἰ μικρῷ καὶ ἡμεῖς ἀνωτέρῳ ὅσον ὑποκροῦσαι τὰ πρὸς τὴν κρίσιν ἐμωμησάμεθα τό γε μὴν τοὺς πατέρας Θεοῦ κατεξανιστᾶν, τοῦ μὲν ἀποκωλύοντος, ὡς διατείνῃ, τοὺς γάμους · τοὺς δέ, τὸ ἐκείνῳ ἀποπεμπόμενον ἐπιτρέποντας · οὐκ οἶμαι τὴν βλασφημίαν ὅση παρατιθέναι.

Καὶ δή γε καὶ σέ, τριτογάμῳ τῷ βασιλεῖ συμπεριφερόμενον τὸ πρὸ τούτου, μηδὲν τῆς νῦν ὑποβλεπόμενον ἐμπληκτοτάτης ἀκριβείας, ὁποίῳ καθυποβληθῆναι ζημιώματι αὐτῷ σοι τῷ λόγοις καὶ λόγους ῥυπῶντι παραχωροῦμεν ὅτι μηδὲ ὅσιον σωφρονοῦντας τοῖς παρακόπτουσιν ἐπιτίθεσθαι.

(1) Jb. 38, 4 (*Alexandrinus* — *Vaticanus* ἐπίστῃ).
(2) *c.* τὲ.
(3) Nicolas was a monk (V.E. *Byzantion*, 25-27, 1, pp. 16, 29).
(4) *c.* τὲ.

— That the words of the Apostle « It is good for a man not to touch a woman » were said out of preference for celibacy. And how will he who preferred celibacy to lawful marriage allow unlawful unions? They err therefore who say that the Apostle, by saying « Better to marry than to burn » authorises several marriages. On the contrary, the exhortation teaches one marriage only.

— Just as the blind cannot get to discussing colours, so with you, who are more than blind where these matters are concerned. For, surely, with refutation upon you, you would not have brazened it out, but guided in accordance with the apostolic text you would have restrained the impetuosity of your words, instead of running at a precipice with your eye forever fixed on the present only, and on how to chip off, as it were, a bit of the whole sum of what is said, to lead astray the unconfirmed and ignorant with patched up attacks against the holy canons accusing our brothers of pollution. For, tell me, « Better to marry than to burn, » does it teach one marriage only, and are they wrong indeed who have said that with it the Apostle concedes several marriages? But say rather Paul <is wrong> who fathered the words, unless you are better than he at understanding his meaning and refuting what he has vainly uttered. For what does he say here? « I say therefore to the unmarried and widows, it is good for them if they abide even as I. But if they cannot contain, let them marry : for it is better to marry than to burn ». Though a little earlier we showed the word « unmarried » to be ambiguous, for it applies to him who has and to him who has not experience of marriage, the widows mentioned in the text could be none but those who after knowing a man are bereaved of these their husbands, who, being incontinent, are summoned by Paul to marry. How are you able, you, to be blind to anything so clear, and blather that the Apostle only calls him « unmarried », who has not tasted of marriage and calls him altogether different from him who has? though even by the granting of this your wishes would not be met since it is allowed to both sorts of the sexually incontinent to join in lawful union. But for sure you are in great need of sense or correction.

— Ὅτι τὸ τοῦ ἀποστόλου « καλὸν ἀνθρώπῳ γυναικὸς μὴ ἅπτεσθαι » (1) τὴν ἀγαμίαν προτιμῶντος εἴρηται · ὁ δὲ τῆς νομίμου συζεύξεως τὴν ἀγαμίαν προκρίνων, πῶς ἐπιτρέψει παρανόμως συνάπτεσθαι ; σφάλλονται οὖν οἱ λέγοντες τὸν ἀπόστολον διὰ τοῦ λέγειν « κρεῖσσον γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι (2) » πλείοσιν ἐπιτρέπειν ὁμιλεῖν γάμοις, ἀλλ' ἡ παραίνεσις τὸν ἕνα μόνον διδάσκει.

— Ὥσπερ τυφλοῖς τὸ συλλογίζεσθαι περὶ χρωμάτων ἀνέφικτον, οὕτω καὶ σοὶ χεῖρον τυφλῶν διαγενομένῳ πρὸς τὰ προκείμενα. ἦ γὰρ ἂν ὑπόγυον ἔχων τὸν ἔλεγχον, οὐχ οὕτως ἀπηυθαδίζου, πρὸς δὲ τὴν ἀποστολικὴν ῥῆσιν κατευθυνόμενος, ἐπεῖχες ἂν τὴν ῥύμην τοῦ λόγου, καὶ οὐ κατὰ κρημνῶν ἐχώρεις, ἀεὶ τὸ παρὸν μόνον σκοπῶν καὶ ὅπως τοῦ ὅλου σώματος τοῦ λόγου τι
71v παρασπάσας τοὺς ἀστηρίκ||τους ἀποπλανήσεις καὶ ἀμαθεῖς, ὃ καὶ ἐπὶ τῶν ἱερῶν συνεκάττυσας κανόνων, τοὺς ἀδελφοὺς ἡμῶν μιαιφονεῖν κεκρικώς. εἰπὲ γάρ μοι τὸ « κρεῖσσον γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι » τὸν ἕνα μόνον γάμον διδάσκει, καὶ σφάλλονται δήπου οἱ τὸν ἀπόστολον διὰ τούτου πολυγαμίᾳ παραχωρεῖν εἰρηκότες ; ἀλλὰ πολλῷ μᾶλλον ὁ τοῦ λόγου, φήσεις, Παῦλος πατήρ, εἰ μή τι κρείττων ἐκείνου σὺ τὰ τούτου ἐξακριβοῦν καὶ τηνάλλως αὐτὸν ἀπελέγχειν φθεγγόμενον. τί γὰρ ἐκεῖνος ἐν τούτοις φησί ; « λέγω δὲ τοῖς ἀγάμοις (3) καὶ ταῖς χήραις, καλόν ἐστιν αὐτοῖς ἐὰν μείνωσιν ὡς κἀγώ. εἰ δὲ οὐκ ἐγκρατεύονται, γαμησάτωσαν, κρεῖσσον γάρ ἐστι γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι » εἰ μικρῷ κατόπιν (4) τὸν μὲν ἄγαμον ἐπαμφοτερίζειν ἐδείκνυμεν τῷ σημαινομένῳ κατά τε γὰρ τοῦ ἀνεπάφου γάμου καὶ τοῦ ἐφαψαμένου, ἀλλὰ καὶ χῆραι, ὧν τὸ ῥητὸν διαμνημονεύει, οὐκ ἂν εἶεν ἄλλαι, ἢ αἱ μετὰ γνῶσιν ἀνδρὸς μονωθεῖσαι τούτων ἐκείνων τῶν ὁμοζύγων, ἃς καὶ μὴ ἐγκρατευομένας ἐπὶ γάμον Παῦλος παρακαλεῖ. πῶς σὺ πρὸς τοσαύτην ἐνάργειαν ἀμβλυώττεις, ἄγαμον μόνον παραληρῶν τὸν ἀπόστολον λέγειν τὸν ἄγευστον γάμου, ἕτερον πάντῃ τοῦ ἤδη πεπειραμένου, εἰ καὶ δοθέντι τούτῳ μηδὲν ἂν ὑμῖν συναντῴη τῶν δι' ἐπιθυμίας, ἀμφοῖν ἐφειμένου ἀκράτορσιν ἀφροδισίων τελοῦσιν ἐννόμῳ μίξει γυναικὶ συνιέναι ; ἀλλ' ἦ (5) πάντως ἤτοι αἰσθήσεως δεόμενος ἢ κολάσεως.

(1) I Cor. 7, 1.
(2) *c.* πυροῦσθαι — I Cor. 7, 9.
(3) 1 Co., 7, 8.
(4) Page 405,26.
(5) *c.* ἦ.

Well what should one say of such shamelessness which, given to the self-confident, has shown no strict regard even for truth? But if he is such with things that are clear, what might he be with those whose understanding is obscured by a little depth? Whence, better than to say anything to him who has just quoted « It is good for a man not to touch a woman, but because of fornication each man and woman... » as confirmation of his paranoia, it is well to say nothing. For one thing because I have elsewhere at more length opened my mind on this point. And secondly he gains no praise who gets involved in disputation with the self-opinionated and those who address themselves to the texts unskilfully and grossly without understanding the times or grasping the meaning of what is ordered. What could we do against the malice of presumption? We should indeed be knocking at a deaf man's door, as they say, braying water with a pestle (1). The former would not hear our words and the water would remain just as before. For he has not understood that the very advantage there is here — that to those in whom human weakness is particularly marked, to them is addressed « to the unmarried and widows » — drives <them> to renounce steadfast solitariness. While as for not running down the lesser by comparison with the better (as he would do for « each man and woman » by the virtue of « not touching »), I have examined this not long since.

And now by introducing the text « All human righteousness is before the Lord as the rag of a menstruous woman » I think

(1) Lit. « in a mortar ».

Πλὴν τί τις (1) *εἶποι πρὸς τοσαύτην ἀναίδειαν, ἢ* (2) *ἰσχυρογνώμονι ἐκδεδομένη οὐδὲ τῆς ἀληθείας ἐπιστρεφῶς ἔσχηκεν; ἀλλ' εἴπερ* (3) *περὶ τὰ προφανῆ τοιοῦτος, τίς ἂν εἴη περὶ τὰ βραχεῖ τῷ βάθει κατ' ἔννοιαν ἐπηλυγαζόμενα* (4); *ἀφ' οὗ δὴ σαφέστερον*† (5) *τῷ μικρῷ πρόσθεν ἐρεῖν καὶ τὸ « καλὸν ἀνθρώπῳ γυναικὸς μὴ ἅπτεσθαι, διὰ δὲ τὰς πορνείας ἕκαστος καὶ ἑκάστη »* (6) *εἰς συνηγορίαν τῆς ἑαυτοῦ παρανοίας κεκομικότι † κωφεύειν καλόν· τοῦτο μὲν ὅτι καὶ ἀλλαχοῦ πλείονι λόγῳ ἢ τούτου μοι ἀνεπτύχθη διάνοια· τοῦτο δ' ὅτι μηδὲ τῶν ἐπαινουμένων τοῖς ἰδιογνωμουμένοις καὶ μὴ κατ' ἐπιστήμην τοῖς ῥητοῖς ἐπιβάλλουσιν, ἀλλ' ἀδρομερῶς* (7) *καὶ χρόνων ἀσυνέτως καὶ δυνάμεως σημαινομένων ἀνεπιγνώστως τῇ λογικῇ πάλῃ συμπλέκεσθαι. τί γὰρ ἂν δρῴημεν πρὸς κακουργίαν ἀλαζονείας; ἢ* (8) *θύραν φασὶ κωφοῦ κόψομεν καὶ ὕδωρ ὅλμῳ* (9) *πτίξομεν, τοῦ μὲν μὴ ἐπαισθανομένου τῶν λόγων, τοῦ δὲ μένοντος ᾗ* (10) *καὶ πρὸ τοῦ ὕδατος. οὐδέπω γὰρ ἔχει συνεῖναι ὡς τὸ κἀνταῦθα καλόν, οἷς ἡ ἀνθρωπίνη ἀσθένεια παρευδοκιμεῖ τούτοις καὶ τὸ « ἐν τοῖς ἁγάμοις καὶ ταῖς χηρευούσαις », ἐξεβιάσατο τοῦ κατὰ τὴν μόνωσιν στασίμου ἐξίστασθαι. τὸ δέ τοι μὴ ἐκ παραθέσεως τῶν ἀμεινόνων ἐνδιαβάλλειν τὰ τὸ ἧττον ἀποφερόμενα, ὃ ἀπὸ τοῦ « μὴ ἅπτεσθαι » καλοῦ περιποιεῖν βούλεται τῷ « ἔχειν ἕκαστον καὶ ἑκάστην » καὶ πρὸ ὀλίγου ἠξίωταί μοι ἐπισκοπῆς* (11).

Καὶ νῦν δὲ τὸ « πᾶσα δικαιοσύνη ἀνδρὸς ἐνώπιον Κυρίου » (12) *ὡς ῥάκος ἀποκαθημένης » παραγαγόντες, εἰς ἀναμφίλεκτον* (13)

(1) *c. τί τίς.*

(2) *c. ἦ.*

(3) *post εἴπερ macula s. litt. cujusdam forma.*

(4) *c. ἐπιλυγαζόμενα.*

(5) *The sense requires κωφεύειν καλόν to apply to Arethas. This leaves the dative of τῷ κεκομικότι, the verb ἐρεῖν and the presence of two adjectives (σαφέστερον and καλόν) unaccounted for. The elements present suggest to me strongly the general meaning I have given in the translation. Arethas' style allows of some such restitution as ἀφ' οὗ δὴ σαφέστερον τοῦ τι τῷ μικρῷ πρόσθεν ἐρεῖν... κεκομικότι κωφεύειν καλόν.*

(6) 1 Co. 7, 1.

(7) *c. ἀδρομερῶς.*

(8) *c. ἦ.*

(9) *c. ὁλμῷ.*

(10) *c. ἦ.*

(11) Page 429,12.

(12) Is. 64, 6.

(13) *c. ἀμ·μφίλεκτον.*

we shall establish the point unquestionably. For if the most eminent human virtue is compared to anything so loathsome, and even celibacy and all that is honourable lumped together with it, how shall we call them reasonable who accuse of infamy, by comparison with the best, those who fall short of their betters and shine less bright? It is as if one coupled him who is a little lower than the angels with the worst because of that little.

— That the great apostle Paul exhorting men to love their wives as their own bodies, as Christ loves the Church, shows with luminous clarity to those who are not completely blinded that only one woman should be married to a man. For there are not two churches of Christ, but we have received one catholic and apostolic church. And he says this « So ought men to love their wives as their own bodies ». « For no man ever yet hated his own flesh ; but nourisheth and cherisheth it, even as the Lord the church » and what follows « This is a great mystery : but I speak concerning Christ and the Church » obviously forbids advancing to a second marriage. But if there is no room for a second, what should remain for further ones?

— A Carpocrates and a Cerdo is he irrefutably who abolishes secondmarriage, and by urging those he thinks blind to understand he shows how well he himself really sees. But the <arguments> with which he opposes second marriage do not even carry conviction for ensuing ones. For if even here he competes with heretics hardly will he be pure of heretical madness in the following. The paradigm of marriage he has advanced, the Church, will not sooner from him (1) than from us be acceptable to the discerning. For the church is one and Christ is one, and therefore one man per woman and one woman per man forever. And so say I. But the Church is not, as she is one, and Christ one, one in body, nor is her head one : without cease mortality changes the sum of the faithful, replacing the departed by others, but replenishing the

(1) *i.e.* as interpreted by him.

οἶμαι τὸν λόγον καταστησόμεθα. εἰ γὰρ τὸ τῆς ἀνθρωπίνης
72r ἀρετῆς ὑπερβάλλον, || τοιούτῳ παρατίθεται μίσει, ᾧ καὶ ἀγα-
μία καὶ πᾶν εἴ τι σεμνόν περιείργεται, πῶς ἂν σωφρονεῖν ἔτι
φῶμεν τοὺς ἐκ παραβολῆς τῶν κρειττόνων τὸ αἴσχιστον ἐπι-
μαρτυροῦντας τοῖς τὸ λαμπρότατον ὑποβαίνουσι τῶν ἀμεινόνων ;
ὅμοιον γὰρ ὡς εἴ τις καὶ τὸν « βραχύ τι παρ' ἀγγέλοις ἠλαττω-
μένον (1) » τῇ τῶν χειρίστων ὑπάγοιτο συζυγίᾳ διὰ τὸ ἔλαττον.

— Ὅτι ὁ μέγας ἀπόστολος Παῦλος παραινῶν δεῖν τοὺς ἄνδρας
ἀγαπᾶν τὰς γυναῖκας ὡς τὰ ἑαυτῶν σώματα, καθὼς καὶ ὁ Χρι-
στὸς τὴν ἐκκλησίαν (2), δείκνυσι τηλαυγῶς τοῖς μὴ παντελῶς
ἀποτετυφλωμένοις μίαν καὶ μόνην ἀνδρὶ συνάπτεσθαι ὀφείλειν (3)
γυναῖκα. οὐδὲ γὰρ δύο τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησίαι, ἀλλὰ μία παρα-
δέδοται καθολικὴ καὶ ἀποστολικὴ ἐκκλησία. φησὶ δὲ οὕτως
« ὀφείλουσιν οἱ ἄνδρες ἀγαπᾶν τὰς ἑαυτῶν γυναῖκας, ὡς τὰ
ἑαυτῶν σώματα · οὐδεὶς γάρ ποτε τὴν ἑαυτοῦ σάρκα ἐμίση-
σεν, ἀλλ' ἐκτρέφει τε (4) καὶ θάλπει αὐτήν, καθὼς καὶ ὁ Κύ-
ριος τὴν ἐκκλησίαν » καὶ τὸ ἑξῆς δὲ « τὸ μυστήριον τοῦτο μέγα
ἐστίν. ἐγὼ δὲ λέγω, εἰς Χριστὸν καὶ τὴν ἐκκλησίαν » (5), φανε-
ρῶς ἀποτρέπει τὴν ἐπὶ δευτερογαμίαν πρόοδον. εἰ δὲ μὴ χώρα
τῷ δευτέρῳ γάμῳ τίς ἂν ὑπολείποιτο τοῖς πλείοσιν ;

— Ἀναντιρρήτως ἤδη Καρποκράτης καὶ Κέρδων ὁ τὸν δεύ-
τερον ἀθετῶν γάμον καὶ τῷ συνετίζειν τοὺς τῷ δοκεῖν αὐτῷ
τυφλοὺς κατεπείγεσθαι, αὐτὸς τῷ ὄντι πολὺ βλέπων ἀναδεικνύ-
μενος. ἀλλ' οὖν οἷς ἀπομάχεται πρὸς τὸν δεύτερον γάμον οὐδὲ
πρὸς τοὺς ἑξῆς τὸ πιστὸν ἀποφέρεται · εἰ κἀκεῖ γὰρ τοῖς αἱρε-
τικοῖς ἁμιλλώμενος, σχολῇ γ' ἂν περὶ τὰ ἑξῆς αἱρετικῆς καθα-
ρεύοι μανίας. ὃ μέντοι τοῦ γάμου τὴν ἐκκλησίαν παράδειγμα
προηνέγκατο, οὐ μᾶλλον πρὸς τούτου ἢ πρὸς ἡμῶν τοῖς σωφρο-
νοῦσι καταληφθήσεται. μία μὲν γὰρ ἡ ἐκκλησία καὶ εἷς ὁ Χρι-
στός, καὶ διὰ τοῦτο εἷς ἀνὴρ μιᾷ καὶ μία γυνὴ ἐνὶ εἰσαεί. συνα-
γορεύω σοι κἀγώ. ἀλλ' ὥσπερ καὶ μία ἡ ἐκκλησία καὶ εἷς ὁ
Χριστός, οὐχὶ τῷ σώματι μία, οὐδὲ τῇ κεφαλῇ μία. τὸ γὰρ θνη-
τὸν ἀδιαλείπτως διαμείβει τὸ τῶν πιστῶν πλήρωμα, ἑτέρους

(1) He. 2, 7.
(2) Eph. 5, 28.
(3) c. ὀφείλην.
(4) c. τε.
(5) Eph. 5, 32.

same Church. Nor again is the head one (I mean the successive heirs who symbolically represent Christ) but several, though spiritually and by their authority they are considered to be all one. And so the flock is seen as one and the shepherd as one. And in this way the text says men love their wives as their own bodies, in no way does it say only those who are married for the first time, since neither does the quotation suggest this nor does clear evidence of reality grant it to the first marriage only, as we have above represented. The real truth is that, he loves whose lot it is her who is pledged to him, one and one, not two for one man or woman. Such is the understanding of the unbiased mind looking to the mystery concerning the church. And what is this <mystery>? The care and affection for her of the bridegroom Christ. For what a man owes his wife, this he says Christ too owes the church. What therefore « one and one » means for her, that it means for the married. For because of mortality change appeared, but in the sum and in the office are one and one. In the same way here too what is right is for one woman to be joined to one man, it being conceded to the one left solitary, if he is not up to bearing his forsaken state nor curbing his lust with the bit of continence, to make good his loss.

But if we should not seem to you to be proceeding suitably with our argument, and if you persist too far in claiming that the Church is one (even if her complement is not the same) whose spouse is the one, because immortal, Christ, I would not be so sure. It will lead you to the most mad conclusion and, sophisticated against your own self, bring you to conviction. When those who are set over them depart to God you do not leave the churches widowed, but introduce other bridegrooms in place of the former, not a third, not even a fourth, but a thousandth, and you who parsimoniously constrict fleshly marriage commit the sacred and spiritual to uninhibited prodigality, making nothing of the

ἀντεισάγον τῶν ἀποιχομένων καὶ τὴν αὐτὴν ἐκκλησίαν ἀποπληροῦν. καὶ ἡ κεφαλὴ πάλιν οὐ μία, τοὺς καθ' ἑξῆς (1) φημὶ (2) διαδόχους εἰς τύπον ἀφωμοιωμένους Χριστοῦ, ἀλλὰ διάφοροι, εἰ καὶ τῷ πνεύματι καὶ τῇ ἐπιστασίᾳ τὸ εἷς εἶναι νενόμισται διὰ πάντων. καὶ δή γε ὁρᾶται ἀεὶ τὸ πλήρωμα ἓν καὶ εἷς ὁ ποιμήν. οὕτως κἂν ἄνδρας φησὶ (3) τὸ ῥητὸν τὰς ἑαυτῶν ἀγαπᾶν γυναῖκας ὡς τὰ ἑαυτῶν σώματα, οὐ πάντως τοὺς πρωτογάμους μόνους φησίν, ὅτι μηδ' ὑποβάλλεται τοῦτο τὸ λόγιον, μηδὲ ἡ τῶν πραγμάτων ἐνάργεια τῷ πρώτῳ μόνῳ τούτῳ (4) δίδωσι γάμῳ, ὡς ἄνω περεστήσαμεν ἀληθέστατα· ἀλλ' ἀγαπᾶν τὸν λαχόντα
72v τὴν κατηγγυημένην || αὐτῷ, ἕνα μίαν ἀλλ' οὐ δύο ἢ μιᾷ ἢ ἑνί· τοῦτο γὰρ νοεῖ ὁ ἀνεπηρέαστος νοῦς, καὶ τὸ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν μυστήριον ἀφορῶν. καὶ τί τοῦτο; ἡ πρὸς αὐτὴν τοῦ νυμφίου Χριστοῦ κηδεμονία τε (5) καὶ στοργή. ὃ γὰρ ἐποφείλεται ἀνδρὶ πρὸς γυναῖκα, τοῦτό φησι καὶ Χριστῷ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν. ὡς οὖν ἐπ' ἐκείνης τὸ « εἷς καὶ μία » οὕτω (6) ταὐτὸν (7) δύναται τῶν νενυμφευμένων. ἐδείχθη γὰρ διὰ τὸ θνητὸν τὸ διάφορον, τῷ δὲ συστήματι καὶ τῷ ἐπιστατοῦντι τὸ μία καὶ εἷς. οὕτως κἀνταῦθα μίαν ἑνὶ συνῆφθαι καλόν παραχωρουμένου τῷ μονωθέντι τοῦ λείποντος, ἂν ἄρα μὴ ἱκανῶς φέρῃ τὴν ἐγκατάλειψιν, μηδὲ σωφροσύνης τὸ λάγνον ἀναχαιτίζοιτο χαλινῷ.

Εἰ δέ σοι μὴ κατὰ τὸ καίριον δόξωμεν προαχθῆναι τῷ λόγῳ, ἀλλ' ἀξιοῖς ἄγαν διατεινόμενος μίαν εἶναι τὴν ἐκκλησίαν, κἂν εἰ τὸ πλήρωμα μὴ τὸ αὐτὸ τῇ ἐκκλησίᾳ, ἧς ἂν ἀνὴρ εἷς ὁ Χριστὸς διὰ τὸ ἀείζωον, ἐγὼ μὲν οὐκ ἂν πάνυ ἰσχυρισαίμην, ἐπεί σοι μεγίστην τοῦτο προσπορίζεται μανίαν καὶ κατὰ σαυτοῦ σοφιζόμενον ἀπελέγξει, ἐπὰν τὰς ἐκκλησίας, πρὸς Κύριον ἀπελθόντων τῶν ἤδη οἰκονομησάντων αὐτάς, οὐχὶ καταλείπεις χηρεύειν ἀλλ' ἀντεισάγεις ἑτέρους νυμφίους αὐταῖς, οὐ τρίτους, οὐδὲ τετάρτους, ἀλλὰ καὶ μυριοστούς, καὶ ὁ τοὺς κατὰ σάρκα γάμους τῇ φειδωλίᾳ κατάγχων τοὺς θείους τε καὶ πνευματικοὺς ἐπὶ τὸ ἄσωτόν τε καὶ ἀφειδὲς παραπέμπεις οὐδὲν τοῦ ὡς βούλει μυστη-

(1) *post* καθ', ἡμᾶς *in c. raditur.*
(2) *c.* φημι.
(3) *post* φησὶ ὁ Χριστὸς *in c. raditur.*
(4) *Cf.* p. 413, l. 3.
(5) *c.* τὲ.
(6) *c.* οὐ τὸ.
(7) *c.* ταυτὸν.

mystery, as you understand it, concerning Christ and his church.

And what shall I say of your not even confining this marriage to one man, but <extending it> to two and three at a time, and that, which is more outrageous, while the former are still alive, introducing the others against the Law and St Paul, who do not permit a woman, while her former husband is alive, to allow her bed to another. And what if after a bill of divorcement he who has given the divorce be seen again, even after she has known another, shamelessly living with her he had put away, taking no account of the words of Christ who utterly forbids the Jews to give a bill of divorce, for not as Christ's disciple is he doing this, nor again heeding Jeremiah the prophet saying « If a woman be polluted with another man, polluted she shall be and she shall not return to her husband ». But if he after prostituting her with divorce takes her back, will he not be impious and lawless as keeping a harlot? Who will deny it? But examine whether all this be not accomplished in you and those about you. Then if this and all you distort into agreeing with you is found working against you, why do you not plunge into the abyss instead of unabashed holding up your head?

Even in you this I praise above measure : that you always suppose Christ alone to be bridegroom of his church, denying this honour to its temporary heirs, and to yourself first, understanding this at least very well in that you have not taken yourself for a copy of Christ, rightly fleeing the example because of the baseness of your life, for it is not blameless to paint the divine lineaments on refuse. But this I do not : your declaring that the holy Apostle forbids all marriages after the first, on the strength of the great mystery that accompanies marriage, <a mystery> celebrated and worthy to be applied to the church of Christ, even if you made

ρίου τοῦ εἰς Χριστὸν καὶ τὴν αὐτοῦ ἐκκλησίαν προσποιούμενος · καὶ τί ἂν λέγοιμι, ὡς οὐδὲ ἑνὶ ἀνδρὶ περικλείων τὴν τοιαύτην συζυγίαν, ἀλλὰ καὶ δυσὶ κατὰ ταὐτὸν (1) καὶ τρισί, καὶ ἔτι τῶν προτέρων, τὸ ἀτοπώτερον λέξαι, ζώντων, ἐπεισάγων τοὺς ἄλ-
5 λους ἀπεναντίας τῷ νόμῳ καὶ Παύλῳ τῷ θείῳ, οἳ μὴ συγχωροῦσι τοῦ προτέρου ζῶντος ἀνδρὸς τῇ γυναικὶ ἑτέρῳ τῆς κοίτης παραχωρεῖν ; Τί δαὶ καὶ εἰ μετὰ βιβλίον ἀποστασίου αὖθις ὁρῷτο ὁ τὸ ἀποστάσιον δοὺς καὶ μετὰ γνῶσιν ἑτέρου πάλιν τὴν ἀποπεμφθεῖσαν ἀνεπαισχύντως εἰσοικιζόμενος, μὴ τὸ τοῦ Χριστοῦ λογι-
10 ζόμενος, ὃς βιβλίον ἀποστασίου μὴ ἐξεῖναι διδόναι (2) Ἰουδαίους ἀποκωλύει πάντως, ὅτι μὴ ὡς Χριστοῦ μαθητὴς τοῦτο ποιῶν, μηδ' αὖ γε Ἱερεμίου τοῦ προφήτου πεφροντικώς (3) γυνὴ φάσκοντος ἐὰν γένηται ἀνδρὶ ἑτέρῳ μιαινομένη μιανθήσεται (4), καὶ οὐκ ἀνακάμψει πρὸς τὸν ἄνδρα αὐτῆς. εἰ δὲ καὶ αὐτὸς (5) μετὰ
15 τὸ προαγωγεῦσαι τῇ ἀποστάσει ἤδη ἐπανέλοιτο ταύτην, ἀρ' οὐχὶ ἀσεβὴς καὶ παράνομος, ὡς μοιχαλίδα κατέχων ; τίς οὐκ ἐρεῖ ; σκοπεῖν δὲ εἰ μὴ ταῦτα πάντα ἐφ' ὑμῖν καὶ τοῖς περί σε (6) συντε-
73r τέλεσται. ἀλλ' ἐπειδὴ || ταῦτα καὶ πᾶν ὃ συνηγορεῖν ἐκβιάζῃ κατὰ σοῦ πεπραγματευμένον καταλαμβάνεται, τί μὴ καταδύῃ πρὸς
20 χάος (7), ἀλλ' ἀναιδὴς ἔτι ὑφίστασαι προσώπῳ (8) ;

Καί σου καὶ τόδε ὑπερεπαινῶ · ἀεὶ Χριστὸν μόνον τῇ ἑαυτοῦ νυμφίον ὑποβαλλόμενον ἐκκλησίᾳ, τοὺς κατὰ καιρὸν διαδόχους, καὶ πρό γε τούτων σεαυτόν, τῆς τοιαύτης ἀποκρίναντα τιμῆς, καλῶς γε μάλα τόδε διαλαμβάνεις, ὅτι μηδὲ Χριστοῦ τύπον κατεί-
25 ληφας ἑαυτόν, ἴσως φαυλότητι βίου τὸν τύπον ἀποδιδράσκοντα (9), ἐπεὶ μηδὲ τῶν ἀμωμήτων ταῖς συρφετώδεσι τῶν ὑλῶν τοὺς θείους χαρακτῆρας ἐναπομόργνυσθαι · τὸ δέ σοι φανερῶς εἰρῆσθαι, τοὺς ἐφεξῆς τῷ πρώτῳ ἀποτρέπειν γάμους τὸν θεῖον ἀπόστολον τῷ κατὰ τὸν γάμον μυστηρίῳ μεγάλῳ τε ἀνυμνουμένῳ, καὶ
30 τῇ τοῦ Χριστοῦ ἐναρμόττεσθαι ἀξίῳ ἐκκλησίᾳ, κἂν εἰ αὐτὸς

(1) *c.* ταυτὸν.
(2) Mt. 19, 17 — Mk. 10, 4.
(3) *c.* πεφροντικὸς.
(4) Jer. 3, 1. — *Quinisext, canon* 87.
(5) *c.* αὐτὸς ὁ.
(6) *c.* περὶ σὲ.
(7) Cf. *Other Arethas texts, Byzantion*, 25-27, p. 758, l. 30 : Οὐκ ἀποφθαρῇ... — *Byzantion*, 29-30, p. 300, l. 31, *Choirosphastes*, ed. Šangin, p. 240, l. 207.
(8) Pr. 21, 29.
(9) *c.* ἀποδιδράσκον.

it (as has already been exposed) more blameworthy than your hated remarriage. Besides which, all this is the <argumentation> of a man who has not understood what the mystery is, that <St Paul> means the property of conjugal love (as we have said) and disposition and consideration of a man for his spouse. Furthermore, you involve the Apostle in your outrageousness, for as you, who are everywhere caught out fighting yourself with you own argument, have a mind wholly ignorant of God, you thought Paul the same, he who has the mind of Christ. (The stupid are terrible at suspecting even those who have nothing to do with evil and folly of being like themselves). For if he openly and expressly proclaims « If they cannot contain let them marry » how can you now contend in your illogical and irrational phrase that Paul forbids second marriage? Or are the conjectures of frauds surer than what has been expressly said and clearly? Far from it.

— That because St Basil called a third marriage restricted fornication a fourth union, which is referred to only as « plural marriage », is forbidden even if nothing else is said about it. For he called a third marriage restricted fornication that those who were reaching further might know for sure that they were rushing to open fornication, even if the next canon calls plural marriages worse than this.

— This is the occasion for quoting « The way of a fool is right in his own eyes ». For whatever their folly suggests to them, this they think right and incontrovertible. Whence also this wise interpreter of his own inventions, without understanding that to the penalties for a third marriage St Basil adds further ones throughout life (1), thinks he has achieved all his wish, and applauds and cheers himself, while he pursues the unattainable and seeks to compass the boundless. For the canon on which he choses to base his affirmation is the very canon with which Basil is seen to mislead

(1) According to the number of marriages contracted.

καταγνωστότερον τοῦτο, ὡς ἤδη ἐκτέθειται, καὶ τῆς ἀποστυγουμένης ὑμῖν πολυγαμίας διέθηκας· πρὸς οἷς οὐ νενοηκότος ἐστὶ τί τὸ μυστήριον, ὅτι τὸ κατὰ τὴν γαμικὴν ἧπερ ἔφαμεν φησὶ στοργὴν καὶ διάθεσιν καὶ προμήθειαν ἀνδρὸς πρὸς τὴν ὁμόζυγα ἑαυτοῦ, ἔτι καὶ τῇ ἑαυτοῦ περιπλέκοντος τὸν ἀπόστολον ἀτοπίᾳ. ὡς γὰρ αὐτὸς ἐν ἅπασιν ἑαυτῷ καταλαμβάνῃ μαχόμενος τῷ λόγῳ πάντως ἀνεπαισθήτῳ τοῦ κρείττονος γνώμῃ, οὕτω καὶ τὸν Χριστοῦ νοῦν ἔχοντα Παῦλον ᾠήθης· δεινὸν γὰρ τὸ ἀσύνετον καθ' ἑαυτὸ ὑποπτεύειν καὶ τὸ κακίας ἁπάσης καὶ ἀμαθίας ἀμέτοχον. εἰ γὰρ ἀναφανδὸν οὕτος καὶ διαρρήδην τὸ « εἰ δ' οὐχὶ ἐγκρατεύονται » βοᾷ « γαμησάτωσαν » (1), πῶς αὐτὸς νῦν διατείνῃ τῷ ἀμεθόδῳ σου ῥήματι καὶ ἀλογίστῳ φανερῶς ἀποτρέπειν τὸν Παῦλον τὸν δεύτερον γάμον (2) ; <ἆρα> τῶν ῥητῶν τε καὶ προφανεστάτων τὰ εἰς ὑπόνοιαν τῶν παρακοπτόντων σαφέστερα ; πολλοῦ μενοῦν τοῦτό γε δεῖ.

— Ὅτι διὰ τοῦ εἰπεῖν τὸν θεῖον Βασίλειον πορνείαν κεκολασμένην τὴν τριγαμίαν, κεκώλυται ἡ τετάρτη συνάφεια, καὶ μόνως ὀνομαζομένη πολυγαμία, κἂν μηδὲν ἕτερον περὶ ταύτης εἴρετο. ἔφη γὰρ κεκολασμένην πορνείαν τὴν τριγαμίαν, ἵνα σαφῶς εἰδεῖεν οἱ πλέον ἐπεκτεινόμενοι ὡς πρὸς φανερὰν ἐξελαύνουσι πορνείαν, εἰ καὶ ταύτης φησὶ πλέον ἔχειν τὴν πολυγαμίαν (3) ὁ μετὰ ταῦτα ἐντεταγμένος κανών.

— Εὔκαιρον ἡμᾶς τοῦτο νῦν φθέγξασθαι « ὁδοὶ ἀφρόνων ὀρθαὶ ἐνώπιον αὐτῶν » (4) · ὃ γὰρ ἂν ὑποβάληται τούτοις ἡ ἀφροσύνη, τοῦτο καὶ οἴονται ὀρθόν τε καὶ ἀδιάστροφον, ὅθεν καὶ ὁ σοφὸς οὑτοσὶ τῶν ἀνεξευρέτων αὐτῷ ἑρμηνεὺς, οὕπω συνιεὶς ὡς τοῖς τοῦ τρίτου ζημιώμασι καὶ τὰ λοιπὰ προστιμᾶται τοῦ βίου ὁ θεῖος Βασίλειος, τὸ πᾶν οἰηθεὶς τοῦ ἑαυτοῦ κατανῦσαι βουλήματος, κροτεῖ καὶ ἐπιχαίρει ἑαυτῷ, διώκων ἀκίχητα καὶ
73v συμ||περαίνων ἀπέραντα. ἀφ' οὗ γὰρ οὕτος ἀπισχυρίζεσθαι κέκρικε κανόνος (5), ἐν τούτῳ Βασίλειος παρακρουόμενος ὁρᾶται τοὺς

(1) 1 Cor. 2, 16.
(2) 1 Cor. 7, 9.
(3) P.G. XXXII, 805, *Canon* 80.
(4) Prov. 12, 15.
(5) *Arethas* (Cf. *Jenkins and Laourdas*, Eight Letters, *Ἑλληνικά*, 14, 1956, p. 314) *opposes Nicolas' interpretation of the title of the canon Περὶ τριγάμων καὶ πολυγάμων. Nicolas* : « *Those who marry three times or more* ». *Arethas* « *The thrice or much married* ». *Arethas used his interpretation before Febraury 907*

fools, since he does not there make a difference, as this sage believes, between three marriages and several. This is clear from adundaut evidence. Firstly, with the canon must be taken the fact that it is called the « Canon of third marriage » just becasue the <fault> is analogous in degree. Secondly and irrefutably by its being said that « any such » is no longer called marriage but polygamy. For with the assimilative word he threw together in one category those who marry thrice and those who marry more often, else why not have said « this » rather than « such »? Thirdly and more unanswerable yet, by the addition as example of a case, the inference from which has the force of a redefinition by generalisation. For the holy Father assumes that the case of the Samaritan woman may be introduced as proof that the third marriage is no longer so called but « restricted fornication » — but in fact a fifth marriage is allowed by the Lord, and only the sixth, as clandestine and illeberal, condemned (if at least we must believe the holy Gospel and John Chrysostom) — and the inference of generalisation is confirmed by the article (1) when the same Basil says « those who overexceed the measure of two marriages are not worthy of the name of husband or wife » — the inference is that the third has not overexceeded the measure (2), yet it is named with those who have because it is for the sake of this third marriage that the need for demonstration occurred. And the case of the third is proven from the sixth in the opinion of the holy father because those following the second fall under absolutely one reproach. Else how could this happen? Nor could the sixth, when it alone of those before it (as we have already said) is not considered marriage by our Lord because of its clandestine nature, provide a demonstration for the third, but that it was liable to the same condemnation as those before it. And the fact that he has also been speaking in this comprehensive way of marriages subsequent

(1) Canon 4 : *οὐκέτι ἀξίων ὄντων ὑπερεκπεσόντων* with the article removed : « no longer worthy because they have overexceeded ». With the article : « no longer worthy (are) *those* who have overexceeded ».

(2) Because, as Arethas has recalled, they are allowed in the Gospel (Jo. 4, 18) the status of husband.

ἀνοήτους. οὐδὲ γὰρ ὑποστέλλει τριγαμίαν πολυγαμίας ἐνταῦθα ὡς τῷ σοφῷ τούτῳ δοκεῖ· καὶ τοῦτο πολλοῖς τοῖς μαρτυρίοις σαφές· πρώτῳ, τῷ προσκεῖσθαι τῷ λόγῳ τὸν αὐτὸν ὡρίσθαι «κανόνα τριγαμίας», κατὰ τὸ ἀνάλογον τοῦ βαθμοῦ. δευτέρῳ καὶ ἀπαραλογίστῳ, τῷ εἰρηκέναι «καλεῖσθαι τὸ τοιοῦτον οὐκέτι γάμον, ἀλλὰ πολυγαμίαν»· τῷ γὰρ ὁμοιωματικῷ λόγῳ πρὸς ἓν εἶδος τριγάμους καὶ πολυγάμους συνήλασεν, ἢ τί μὴ «τοῦτο» ἀλλὰ «τὸ τοιοῦτο» προστέθεικε (1); τρίτῳ καὶ ἀναντιρρητοτέρῳ τῷ προσειλημμένῳ πράγματι καὶ ὑποδείγματι ἐπὶ τούτοις τῷ ἐπιφορικῷ, ὃ μετὰ τοῦ καθόλου προσδιορισμοῦ τὸ κράτος (2) ἠνέγκατο. εἰ γὰρ εἰς παράστασιν τοῦ μηκέτι λέγεσθαι γάμον τὸν τρίτον, ἀλλὰ κεκολασμένην πορνείαν, τὸ τῆς Σαμαρείτιδος ὑπὸ τοῦ θείου πατρὸς παρενήνεκται κατὰ λήμματος χρείαν, ἢ πέμπτῳ μὲν χρήσασθαι μεθεῖται γάμῳ ὑπὸ τοῦ Κυρίου, μόνῳ δὲ τῷ ἕκτῳ ἅτε κρυφίῳ καὶ ἀπαρρησιάστῳ τὴν κοίτην ἔχοντι ἀποσκορακίζεται, εἴ τί γε δεῖ μετὰ τοῦ θείου εὐαγγελίου καὶ τῷ χρυσῷ τὸν λόγον πείθεσθαι Ἰωάννῃ· καὶ ἡ ἐπιφορὰ δὲ τῷ ἄρθρῳ ὡς καθόλου κατωχύρωται (3), προσδιορισμῷ «τῶν ὑπερεκπεσόντων» τοῦ αὐτοῦ φάσκοντος Βασιλείου «τὸ μέτρον τῆς διγαμίας, οὐκέτι ἀξίων ὄντων τῷ τοῦ ἀνδρὸς ἢ τῆς γυναικὸς καλεῖσθαι προσρήματι» (4)· οὐδήπου γὰρ ὁ τρίτος ὑπερεκπέπτωκε, τοῖς δ' ὑπερεκπεσοῦσι καὶ οὗτος ὑπάγεται καθότι (?) καὶ τούτου δῆθεν χάριν, τοῦ τρίτου λέγω, καὶ ἡ τῆς ἀποδείξεως ἀνάγκη παρείληπται. κατασκευάζεται δὲ τὰ τοῦ τρίτου ἀπὸ τοῦ ἕκτου, οὕτω δοκοῦν τῷ θείῳ πατρί, ὡς ἑνὶ πάντως τῶν ἀπὸ τοῦ δευτέρου μώμῳ ὑπεκκειμένων. ἑτέρως γάρ πως οὐκ ἂν σχοίη τοῦτο χώραν, οὐδὲ τῷ τρίτῳ ὁ ἕκτος, καὶ ταῦτα μηδὲ γάμος (5) ὡς ἔφθημεν εἰρήκοτες μόνος τῶν πρὸ αὐτοῦ ὑπὸ τοῦ Κυρίου διὰ τὸ κρύφιον νενομισμένος, τὴν ἀπόδειξιν πραγματεύσαιτο, εἰ μὴ πρὸς μίαν μετὰ τῶν πρὸ αὐτοῦ κατεσύρετο δίκην καὶ ὅτι (6) τούτῳ καὶ περιεκτικωτέρῳ καὶ τῶν μετὰ τὸν

to oppose the fourth marriage on the grounds that this canon refers only to a third, and here to allow the fourth marriage on the grounds that S. Basil treats all marriages after the second as of the same kind, differing only in degree.

(1) Cf. *Eight Letters*, 314, 8.

(2) *κράτος = δύναμις?*

(3) *in codice ex καθωχύρωται corr.*

(4) P.G. XXXII, 673.

(5) *in marg. τὸ ἑξῆς μηδὲ γάμος νενομισμένος.*

(6) *c. ὅτει.*

to the third is shown when he resumes. For in resuming his argument he returns explicitly to the third by means of the transitional conjunction «But our custom is» says he «for those who marry three times...» whereas the third would not in this manner be again specified if all the preceding argument had referred to it only. It is because that which concerns <the third marriage> directly was undifferentiated, and because the argument proceeded to subsequent ones, that it became necessary to abandon these and return again to the original one, which care for the intelligibility of the argument required to be explicitly stated. Is it not evidently a fault, where no distinction is made, to introduce it into the argument, and on the strength of that canon which shows that a third marriage is not legally contracted, with Basil proclaiming shriller than a trumpet that «all such are evidently pollution of the Church, yet not to be condemned to separation, as being preferable to abandoned fornication», and it being clear in these too that the same reproach attaches to all <marriages> after the second? With so many texts bringing shame on this irrational opinion, on what grounds, I wonder, did he decide to distinguish the third from subsequent ones, and in what arguments does he find authority to lay down the unfeasable as law, or to understand «all such» with reference to the third only? He understands them I think, but ignorantly and without understanding the Theologian's text «But the lamb is called pearl and drop and so forth» (1).

And having now forced this stronghold too, let us proceed to attack those that remain, which for coarseness forbade the divine powers (2) to have peace. Wherefore for lack of plenteousness of good things they perish, starved of love according to the Lord.

— That several marriages are worse than fornication because the fornicator, even if he does what is illegal, pursues secrecy,

(1) Cf. S. Grégory of Nazianza, Works edited by The Benedictines of St Maur, p. 900.

(2) See introduction, p. 390.

τρίτον γάμον τῷ λόγῳ κέχρηται, ἀπὸ τῆς ἐπαναλήψεως δείκνυται. καὶ γὰρ ἐπαναλαμβάνων τὸν λόγον, ἐπὶ τὸν τρίτον ῥητῶς ἐπανέδραμεν τῷ μεταβατικῷ χρησάμενος συνδέσμῳ « συνήθειαν δὲ κατελάβομεν » φάσκων « ἐπὶ τῶν τριγάμων », οὐκ ἂν οὕτω ῥητοῦ ἐπανειλημμένου τοῦ τρίτου εἰ περὶ τούτου μόνον ὁ πᾶς προενήνεκτο λόγος · νῦν δὲ τῷ ἀδιαφόρῳ τοῦ κατ' αὐτὸν πράγματος καὶ πρὸς τοὺς μετ' αὐτὸν τοῦ λόγου ἐκβεβηκότος, εἶτα
74r δεῆσαι || τούτων μὲν ἀποστῆναι, πρὸς δὲ τὸ ἐξ ἀρχῆς αὖθις τραπέσθαι, ἀνάγκῃ συνεῖχε τὸ εὐκρινὲς προμηθούμενον τῷ λόγῳ ῥητῶς τούτου ἐπιμνησθῆναι. εἰ γὰρ μὴ τοῦτο πλημμέλεια προφανὴς χωρίς τινος ἀντιδιαστελλομένου, ῥητῶς τι τῷ λόγῳ παραγαγεῖν, καὶ αὖθις δ' ἐπ' ἐκείνου τοῦ κανόνος ὃς τὸν τρίτον νόμῳ(1) μὴ ἄγεσθαι ἀποφαίνεται, τορώτερον σάλπιγγος τοῦ αὐτοῦ Βασιλείου βοῶντος, τὰ τοιαῦτα ὡς ῥυπάσματα μὲν τῇ ἐκκλησίᾳ ὁρᾶσθαι, οὐ μέντοι καὶ δίκῃ διαζυγίου ὑπάγεσθαι, ὡς τῆς ἀνειμένης πορνείας αἱρετώτερα, καὶ δήλου γε ὄντος κἂν τούτοις ὡς ἐξ ὁμοτίμου τὸν μῶμον τοῖς ἀπὸ τοῦ δευτέρου ἐξαρτύεται πᾶσι. τοσούτων οὖν καταισχυνόντων ῥητῶν τὴν ἀλόγιστον ταύτην διάληψιν, πόθεν οὗτος ἀποδιαστέλλειν τὸν τρίτον τῶν μετ' αὐτὸν ἔγνωκε, καὶ τίσι λόγοις ἐνεξουσιάζει νομοθετῶν τὰ ἀμήχανα, θαυμάζοιμ' ἄν, ἢ τὸ « τὰ τοιαῦτα » ἐπὶ μόνου τοῦ τρίτου παραλαμβάνει. παραλαμβάνει μὲν οἶμαι, ἀλλ' ἀμαθῶς τε καὶ ἀσυνέτως τοῦ φάσκοντος οὕτωσὶ θεολογικοῦ ῥητοῦ « ὁ δὲ ἀμνὸς καὶ μαργαρίτης καὶ σταγὼν καὶ τὰ τοιαῦτα κατονομάζεται ».

'Αλλ' οὕτω μὲν καὶ ταύτην(2) τὴν πυργόβαριν ὑμῶν ἐκμοχλεύσαντες, χωρῶμεν ἤδη καὶ ταῖς λοιπαῖς προσβαλεῖν, αἳ εἰρηνεύειν ταῖς θείαις δυνάμεσι τρόπων σκαιότητι ἀπηγόρευσαν. διὸ καὶ τῆς τῶν ἀγαθῶν σπανίζουσαι εὐθηνίας λιμῷ τῆς κατὰ Κύριον ἀγάπης διόλλυνται.

— Ὅτι πλέον πορνείας ἡ πολυγαμία, διότι ὁ πόρνος, εἰ καὶ πράττει τὸ παράνομον, μεταδιώκει τὸ κρύφιον · ἡ δὲ πολυγαμία

(1) *S. Basil*, canon 50, P.G. 32, *col.* 732 : *Τριγαμίας νόμος οὐκ ἔστιν Ὥστε νόμῳ γάμος τρίτος οὐκ ἄγεται. Τὰ μέντοι τοιαῦτα ὡς ῥυπάσματα τῆς Ἐκκλησίας ὁρῶμεν. δημοσίαις δὲ καταδίκαις οὐχ ὑποβάλλομεν, ὡς τῆς ἀνειμένης πορνείας αἱρετώτερα. Arethas draws the parallel between πορνείας αἱρετώτερα and πλέον πορνείας.* For *δημοσίαις καταδίκαις* he substitutes *δίκῃ διαζυγίου*. See his comments on this substitution used by Nicolas, (*Eight Letters*, p. 316, l. 38).

(2) *In marg. τὸ « γενέσθω δὴ εἰρήνη ἐν τῇ δυνάμει σου λέγει* — (Ps. 121, 7 *καὶ εὐθηνία ταῖς πυργοβάρεσίν σου*).

whereas successive marriages introduce published and openly established illegality.

— What greater invitation to fornication has the enemy envious of man's salvation, who is now apparently operating in these his sons, belched up I could not say. For if while Paul cries « Flee fornication » brandishing unbearable terror with the rest of the quotation, even allowing men several marriages because of it, anxious to ward off, at a little cost, great licentiousness — if while Paul in his wisdom is so ordering — and with difficulty persuading a few, for he summons to the uphill path of virtue — he takes the opposite way to Paul and drags <men> down to an easy life and the pleasant ways of licence, not everyone will manage to exchange what is easy and agreable to himself for the hard and bitter, but that the « more than » is not to be taken in your gross and profane way, but otherwise. But « With a stop (1) to resolve your doubt » concerning what is comprehended in the <more>, the rules of art require that it should agree with the rest of what is said in the canon, inasmuch as (to quote in season this saying of Aristotle's) everything is in tune with truth and out of tune with falsehood, as we have first exposed these we will now briefly consider them. And this I come to wonder at in you, how unblushingly you have advanced to this point and glorified fornication for its secrecy (2), while successive marriages you have declared to be more shameful than fornication because openly contracted, although Paul says shame attends rather on secrecy, and on the contrary irrefutable light attends on what is made manifest, for which reason John Chrysostom says the Lord convicted the Samaritan woman of not having a husband because it was secretly that the successor of the fifth cohabited with her for perdition. This being so, as men do not willingly commit any of the things that are

(1) See p. 459, n. 2.

(2) Cf. *Eight Letters of Arethas*, p. 306, 33-4. and 307, 10 sqq.

δημοσιευομένην εἰσάγει καὶ παρρησίᾳ πολιτευομένην τὴν παρανομίαν.

— Τί ἂν ἄλλο πλέον εἰς παράκλησιν πορνείας ὁ τῆς τῶν ἀνθρώπων βάσκανος ἀπερρεύξατο σωτηρίας ὁ νῦν ἐν τοῖς υἱοῖς αὐτοῦ τούτοις ὡς ἔοικεν ἐνεργῶν, οὐκ ἂν εἰπεῖν ἔχοιμι. εἰ γάρ τοῦ Παύλου βοῶντος « φεύγετε τὴν πορνείαν » (1) καὶ φόβον ἐπισείοντος οὐ φορητὸν διὰ τῶν ἑπομένων τοῦ λόγου, ἀλλὰ δὴ καὶ πολυγαμίαν διὰ τοῦτο ἐφιέντος ἀνθρώποις, μικρῷ ἐλαττώματι μεγίστην ἀποικονομεῖσθαι ἀσέλγειαν προμηθουμένου (2), εἰ ταῦτα Παύλου τοῦ σοφοῦ ἐπισκήπτοντος καὶ μόγις τινὰς πείθοντος, πρὸς γὰρ τὸ τῆς ἀρετῆς ἄναντες παρακαλεῖ, οὗτος δ' ἀπεναντίας ἐρχόμενος Παύλῳ ἐπὶ τὴν τοῦ βίου ῥαστώνην καὶ τὸ τῆς ἀκολασίας ἡδὺ κατασπᾷ, οὐκ ἂν φθάνοιεν ἅπαντες τὸ προσηνὲς καὶ γλυκὺ ἑαυτοῖς τοῦ σκληροῦ τε καὶ πικροῦ ἀλλαττόμενοι, πλὴν ὅτι μὴ τὸ « πλέον » οὕτω βαναύσως τε (3) καὶ βεβήλως, ὥσπερ ὑμέτερος τρόπος ἐνταῦθα παρείληπται, ἑτέρως δὲ. ἀλλὰ δὴ καὶ τὸ « στιγμῇ (4) τὸ ἀμφίβολον ἔχουσιν ὑμῖν (5) λύειν », ὃ κατὰ τὸ περιέχειν καὶ τοῖς λοιποῖς τοῦ κανόνος ῥητοῖς συνομολογεῖν τεχνικοὶ καταδέονται λόγοι, καθ' ὅτι καὶ « τῷ ἀληθεῖ » κατὰ καιρὸν τοῦ Ἀριστοτέλους ἐκεῖνο εἰπεῖν « πάντα συνᾴδει
74v τὰ ὑπάρχοντα || τῷ δὲ ψευδεῖ διαφωνεῖ » (6), ὡς πρώτῳ ἐκτεθειμένοι, νυνὶ τούτων βραχέα φροντιοῦμεν· ἐκεῖνο δέ μοι θαυμάζειν ὑμῶν ἔπεισι, πῶς ἀπερυθριακότως ἐπὶ τοῦτο κεχώρηκας, καὶ πορνείαν διὰ τὸ κρύφιον μὲν ἐσεμνολόγησας, πολυγαμίαν δὲ τῷ πεπαρρησιασμένως τελεῖσθαι αἰσχροτέραν πορνείας ἀπέφηνας, καίτοι Παύλου τοῖς κρυφίοις μᾶλλον αἰσχρότητα παρακολουθεῖν φάσκοντος, ὡς ἔμπαλιν τοῖς φανερουμένοις τὸ ἀδιέλλεγκτον φῶς (7), ᾧ λόγῳ καὶ Ἰωάννης τῷ χρυσῷ αὐτῷ (8) στόματι τὴν Σαμαρεῖτιν φησὶ τὸν Κύριον ἀπελέγξαι μὴ ἔχουσαν ἄνδρα, ὅτι κρυφίως αὐτῇ ὁ μετὰ τὸν πέμπτον συνὼν προσεφθείρετο. ἐπεὶ καὶ οὕτως ἔχει, οὐδὲν γὰρ τῶν καταγνώσεως ἀξίων ἐλευ-

(1) 1 Co. 6, 18.
(2) *c. προμηθούμενος.*
(3) *c. τὲ.*
(4) Cf. p. 459, n. 2.
(5) *c. ἡμιν.*
(6) Arist., *E.N.*, 1089 b 10.
(7) Cf. Eph. 5, 13.
(8) H.G.

worthy of blame in the open, I fear this may be the way of those who teach these lessons: shutting up their own impurity in darkness, and in the same way pushing others to avoid giving account. And if what concerns oneself, done openly (1), must be answered for, what about the secret <guilt for which we are responsible> in another? And to quote the Theologian « How shall he be easily saved from outside who is destroyed by his own self? » Not to mention the Lord's words « For if these things are done in a green tree, what shall be done in a dry? »

— That not because there is often a guardian of the laws who thinks nothing of transgressing them must others therefore despise the law and take transgression for rule and example

— On this account (2) we will reverse <your argument> and say that not because you, misaprehending the divine laws, have made irrational opposition, must we therefore bend our ear to the rumblings of your belly or take up the children of your folly and nurse them and bring them to maturity and give you the Homeric « joy to our enemies, to ourselves humiliation ». Then indeed they could advance « exulting and saying he is an excellent champion, shapely and handsome, but there is no strength in his heart and no valour ». So therefore whatever joy you may have of us, not because of your insolence will we count as dogmas your ignorances or allow the abortions of an impostor's mind.

— That dispensation is not for the confirmation of error but for delivery from sin and salvation of the sinner. That dispensation is for condemnation of the fault, and on these terms those who are in the grip of error are granted dispensation through

(1) I have interpreted this sentence as it seems to me best to fit the argument. The quotation from Gregory of Nazianzos I have not been able to locate.

(2) Either the beginning of this sentence is equivalent to *ἀντιστρέψαντες ταῦτα* and *διὰ* is purely parasitic or else *ταῦτα* is fulfilling two functions.

θερίως εἰς ὕπαιθρον ἄνθρωποι πραγματεύονται, δέδοικα γοῦν μὴ τοιοῦτοι οἱ τούτων διδάσκαλοι τῷ κρυφίῳ τῶν ἑαυτῶν περιστέλλοντες ἀκαθαρσίαν, καὶ οὕτω γε δὴ καὶ τοὺς ἄλλους εἰς τὸ ἀνέλεγκτον προβιβάζοντες, ἄλλωστε εἰ τὸ ὁπωσοῦν οἰκεῖον τῇ ἐλευθεριότητι (1) οὐκ ἀνεύθυνον, τί ἂν (2) τὸ ἀλλότριον εἴη τῇ κρυφιότητι; καὶ ἵνα τοῦτο τὸ τῆς θεολογούσης εἴπωμεν γλώσσης, πῶς ἂν σώσῃ ῥαδίως ἡ ἀλλοτρία ὃν ἀπόλλυσιν ἡ ἰδία; ἀλλὰ καὶ τὸ τοῦ Κυρίου «εἰ ἐν τῷ ὑγρῷ ξύλῳ ταῦτα, τί ἔτι ἔσται ἐν τῷ ξηρῷ;» (3).

— Ὅτι μὴ διότι τινὲς πολλάκις τῶν κατεχόντων τοὺς νόμους παρορῶσι τὴν παράβασιν αὐτῶν, διὰ τοῦτο δεῖ καὶ ἄλλους ἀτιμάζειν τὸν νόμον καὶ ποιεῖσθαι τύπον τὰ παραβαθέντα καὶ παράδειγμα.

— Διὰ ταῦτα μὲν οὖν ἀντιστρέψαντες καὶ ἡμεῖς ἐροῦμεν ὑμῖν ὅτι μὴ διότι ἀγνοήσας αὐτὸς τοὺς θείους νόμους ἀλόγιστον ἔνστασιν ἐπεδείξω, διὰ τοῦτο δεῖ καὶ ἡμᾶς τοῖς ἀπὸ κοιλίας ὑμῖν ἐρευγομένοις ὑπέχειν τὴν ἀκοήν, μηδὲ τὰς ἐξ ἀπονοίας ὑμῶν ἀναφανείσας γονὰς τιθηνεῖσθαι ὑπολαβόντας καὶ πρὸς μέτρον ἀνάγειν ἡλικίας, καὶ τοῦτό σε ποιεῖν τὸ ὁμηρικὸν «δυσμενέσι μὲν χάρμα, κατηφείην δὲ σοὶ (4) αὐτῷ» (5), καὶ γὰρ προαχθεῖεν ἂν οὗτοι «καχγαλόωντες, φάντες ἀριστῆα πρόμον ἔμμεναι, οὕνεκα καλὸν εἶδος ἐπ' · ἀλλ' οὐκ ἔστι βίη φρεσὶν οὐδέ τις ἀλκή» (6). διὰ ταῦτα μὲν οὖν εἴ τις καὶ παρ' ἡμῶν ἀπαντήσεταί σοι χάρις, οὐκ ἐφ' ὕβρει τῇ σῇ τὰ ἠγνοημένα σοι πρὸς δόγματα λογιούμεθα οὐδὲ παραδεξόμεθα φρενὸς ἀλαζόνος ἀμβλώμενα.

— Ὅτι ἡ οἰκονομία οὐκ ἐπὶ βεβαιώσει τῶν ἁμαρτανομένων γίνεται (7) ἀλλ' ἐπὶ ἀπαλλαγῇ τῆς ἁμαρτίας καὶ σωτηρίᾳ τοῦ ἁμαρτάνοντος · ὅτι ἡ οἰκονομία ἐπὶ καταγνώσει τοῦ σφάλματος γίνεται, ἐφ' ᾧ (8) ἀξιοῦνται τῆς οἰκονομίας διὰ φιλανθρωπίαν

(1) *c.* ἐλευθερότητι.
(2) *c.* ἄν?
(3) Lu. 23, 31.
o ι
(4) *c.* σεαυτῷ.
(5) Il., III, 51.
(6) Il., III, 43-45.
(7) *Cf. Eight Letters.*
(8) *c.* ἐφ' ὃ N.B. ἐφ' ὕβρει (l. 25), ἐπὶ εὐεργεσίᾳ (p. 451, l. 2), ἐπὶ *appears seven times in five different ways.*

benevolence. That dispensation is a common distribution to all those for whom it takes place for a good deed and for salvation, not a private grace set apart for those who receive it.

—Your ill-dispensed dispensations here proposed are, we have already noted, madness on their own showing: having ridiculed this aspect of them we will proceed to what follows. How, oh most exact expounder of things divine and human, as though not understanding that it is not absurd for the common to be at the same time private, do you at one time show that the benefit is common to sinners, and then before one can toss a coin, you go against your own words, saying it is not a private grace set apart for sinners? Work it out: if you say there is a common distribution of dispensation to those who benefit thereby, those who benefit are divided from those who are not. Why blather that it is not private and reserved for those who receive it? It is the same as if one called common not common and reserved unreserved. But in fact a thing can be both common and reserved: common to those governed by it, reserved to some who are apart from the rest.

— That the canon prescribes separation, if not in so many words, yet in fact, which is louder than verbal injunction. For what is exclusion from the sacred precincts, that is excision from the body of the church, but an order of separation? For since sin drew him and united herself <to him>, necessarily he who is united with sin is severed from the church, that is to say the body of the faithful, and never can he be joined to the body from which he has been severed while he has not given up his union with sin. For as he who is united with her began by forsaking the church, so conversely he who would be united to the number of the church must necessarily leave his sin. But it does not work to combine

οἱ ἐχόμενοι τῷ ἁμαρτήματι· ὅτι ἡ οἰκονομία κοινή τίς ἐστι καὶ διάδοσις ἐπὶ πάντας τοὺς ἐφ' ὧν ἐπὶ εὐεργεσίᾳ καὶ σωτηρίᾳ
75r τελεῖται, || ἀλλ' οὐκ ἰδία τις καὶ ἀποτεταγμένη τοῖς λαμβάνουσι χάρις.

— Ἀλλὰ καὶ τὰς ἀνοικονομήτως (1) ὑμῖν ἐνταυθοῖ προτεθειμένας οἰκονομίας ὡς παρακοπὴν ἤδη παραδραμόντες ἀφ' ἑαυτῶν ἐλεγχομένας, ἐκεῖνο τούτων μόνον διαμεμωκημένος ἐπὶ τὰ ἐχόμενα μετελεύσομαι. πῶς γὰρ ὁ ἀκριβέστατος τῶν θείων καὶ ἀνθρωπίνων ὑφηγητής, ὥσπερ ἀσυνέτως ἔχων ὅτι τὸ κοινὸν οὐκ ἄτοπον εἶναι καὶ ἴδιον, ἐσθ' ὅτε μὲν κοινὴν τὴν εὐεργεσίαν τοῖς ἁμαρτάνουσιν ἀποφαίνῃ, αὖθις δὲ μηδ' ὀστράκου, τὸ παροιμιῶδες, μεταπεσόντος, ἀνάρρους χωρεῖς τῶν ἑαυτοῦ λόγων, οὐκ ἰδιάζουσσν φάσκων αὐτὴν καὶ ἀποτεταγμένην τοῖς ἁμαρτάνουσι χάριν. σύνες γάρ, εἰ τοῖς ὑπὸ τὴν εὐεργεσίαν κοινὴν ἔφης διάδοσιν τῆς οἰκονομίας, οἱ δ' ὑπὸ τὴν εὐεργεσίαν τῶν οὐχ ὑπ' αὐτὴν διακέκριναι. τί πάλιν οὐκ ἰδιάζουσαν οὐδ' ἀποταττομένην τὴν χάριν παραληρεῖς τοῖς λαμβάνουσιν; ὅμοιον γὰρ ὡς εἴ τις ἔφασκεν κοινὴν ἄκοινον, καὶ ἰδιάζον ἀνιδιαζόμενον. ἀλλ' οὖν ἔστι τι (2) κοινόν τε καὶ ἴδιον — κοινὸν μέν, ὡς τοῖς ὑπ' αὐτό, ἴδιον δέ, ὡς τοῖς παρὰ τοὺς ἄλλους.

— Ὅτι τὴν διάζευξιν εἰ καὶ μὴ λόγῳ, ἀλλὰ πράγματι, ὅπερ ἐστὶ (3) τρανότερον τῆς ἐκ λόγων παρακελεύσεως παρακελεύεται ὁ κανών· τί γὰρ ἕτερόν ἐστιν ἐκ τῶν ἱερῶν περιβόλων ἀφορισμός, τουτέστι ἡ τοῦ σώματος τῆς ἐκκλησίας ἐκτομή, ἢ πρόσταξις διαζεύξεως; ἐπεὶ γὰρ<ὃν> (4) ἡ ἁμαρτία ἐπισπασαμένη ἥνωσεν ἑαυτῇ (5) ἀνάγκη τῆς ἐκκλησίας τουτέστι τοῦ σώματος τῶν πιστῶν ἐκτέμνεσθαι τὸν ἡνωμένον τῇ ἁμαρτίᾳ, καὶ οὐκ ἄν ποτε συναφθείη τῷ ἐξ οὗ διετμήθη σώματι, μὴ τῆς πρὸς τὴν ἁμαρτίαν ἑνώσεως διαστάς· ὥσπερ γὰρ ὁ ταύτῃ ἑνωθεὶς τὴν (6) ἀρχὴν ἀπέστη τῆς ἐκκλησίας, οὕτω πάλιν ὁ μέλλων συναφθῆναι τῷ (7) πληρώματι τῆς ἐκκλησίας, ἀνάγκη τῆς ἁμαρτίας τοῦτον διίστασθαι· ἀμή-

(1) *Following* οἰκονομία *four times in succession attributed to Nicolas in one short paragraph.*
(2) *c.* ἐστι τὶ.
(3) *c.* ὅπέρ ἐστι.
(4) *δν supplevi.*
(5) *c.* ἑαυτὴν.
(6) *c.* την.
(7) *c.* τοῦ.

both, to be joined to sin, yet not divided from the body of the faithful.

— Whatever I answered, concerning these matters to him among you who is the divine Paul's adversary, ingenious at heaping up money and practised in the other arts that have a bad reputation, Paul, but I mean the bribe-taker [not St Paul] (1), and wiped his running nose for him (2), that will suffice me for you too. What could you say, tell me what you would say, you who have ascertained that nothing is more valuable and worth-while than (3) the knowledge of sacred matters : he who has been assigned, on his own assessment, to the harshest degree of penance, is he parted from the object of his sin? The addition were harsh though one would be drawn to accept it without argument — but that, ignorant of the holy ruling of Basil, you have made a fool of yourself here. For he begins by instructing those who are joined in fornication to separate, then, accomodating himself to those who cling altogether to such a union, condemns them indeed to the penalty of their fornication, but allows them to live together, for fear of worse sin. But if you have decided that fornicators should not wait at the door of the sacred precinct, or if you have separated those who are already condemned to wait (ordering the affair more wisely than he who made these rules), make good this new idea, else, worsted here too, put an end to plural marriages, you who are not acquitted of guilt thereof.

— Those who rave saying that in the words « this sin [fourth marriage] is more than fornication » it is not unbridled but restricted fornication, i.e. third marriage, that is meant, let them say how this « more » stands in respect to unbridled fornication. It will at all events be either equal or less. But then what about the greater, i.e. unbridled? It is reckoned for a human failing, it is mentioned by the spiritual healers and entitled to treatment, for

(1) See introduction, p. 390.

(2) Proverbial expression much favoured by Arethas, meaning to show up as witless and in need of a nurse.

(3) *Χρῆμα* here recells *χρήματα* of p. 453 l. 4. The whole sentence is to be taken in two ways : the value, to Nicolas, of holy things is their market value.

χανον δὲ ἀμφότερα συνδραμεῖν, τό τε τῇ ἁμαρτίᾳ ἡνῶσθαι, καὶ τὸ μὴ τοῦ σώματος τῶν πιστῶν κεχωρισμένον γνωρίζεσθαι.

— Ὅπερ οἶδά ποτε περὶ τούτων τῷ ἀπεναντίας τῷ θείῳ Παύλῳ διαγινομένῳ, σοφῷ τὴν εἰς χρήματα συλλογήν, καὶ τ' ἄλλα (1) τὰ περὶ τὸ κατεγνωσμένον (2) πᾶν ἐνεθωρούμενον ἐνησκημένῳ ὑμῶν Παύλῳ, φημὶ δὲ τῷ Δωραχήτῃ (3), ὃ τοίνυν ἐκείνῳ ἀποκρινάμενος κορύζης αὐτὸν ἀπήλλαξα περιπληθεστέρας πελάγους, τοῦτο καὶ πρὸς ὑμᾶς ἐξαρκέσει μοι — τί γὰρ λέγεις εἰπέ μοι τί (4) σὺ τὸ τιμιώτατόν τε καὶ περισπούδαστον χρῆμα καὶ τὴν τῶν ἱερῶν γνῶσιν ἠκριβωκώς (5), ὁ τὴν τῶν προσκλαιόν-
75v των || χώραν τῇ ὑποτιμήσει λαχών, ἀποδιίσταται τοῦ πρὸς ὃ τὸ ἁμάρτημα συντετέλεσται; δριμεῖα μὲν ἡ ἐπιβολή, καὶ ἄγαν ἐπισυρομένη τὸ ἀναμφίλεκτον, εἰ μὴ τὸν ἱερὸν ἀγνοήσας Βασιλείου θεσμόν τοῖς προκειμένοις ἀπεματαίαζες ὃς τοῖς κατὰ πορνείαν συναπτομένοις τὸ διαζύγιον εἰσηγούμενος πρῶτον (6), αὖθις τοῖς ἐκ παντὸς τὸ τοιοῦτο στέργουσι συνοικέσιον συμπεριφερόμενος τὸ μὲν ἐπὶ τῇ πορνείᾳ φησὶν ἐπιτίμιον τούτοις γνωρίζειν, ἐᾶσθαι δὲ συνοικεῖν, χειρόνων ὀλισθημάτων φειδοῖ. ἀλλ' εἰ μὲν τοῖς πόρνοις (7) μὴ θυραυλεῖν τοῦ θείου σηκοῦ κέκρικας, ἢ τι θυραυλεῖν ἤδη διέστησας κατακεκριμένους, σοφώτερον τοῦ ταῦτα διατάξαντος τῷ πράγματι ἐπιστήσας, κατευοδοῦ ταύτην τὴν καινὴν γνώμην· εἰ δ' οὐ τοῦτο, κἀνταῦθα τὸ ἧττον ἀπενεγκάμενος, πέπαυσο πολυγαμίας, ἀφ' ἧς οὐδ' ἁμαρτίαν ἀποφυγγάνων ἑάλωκας.

— Ὅτι οἱ ληροῦντες ὡς τὸ « πλέον πορνείας εἶναι τὸ ἁμάρτημα », οὐκ ἔστι πλέον τῆς ἀνειμένης, ἀλλὰ τῆς κεκολασμένης, τουτέστι τῆς τριγαμίας, εἰπάτωσαν τί τὸ « πλέον » λογίζονται πρὸς τὴν ἀνειμένην. εἰ γὰρ μὴ πλέον ἐκείνης, πάντως ἕξει τὸ ἴσον πρὸς αὐτὴν ἢ τὸ ἔλαττον. τί δήποτ' οὖν ἡ μείζων, τουτέστιν ἡ ἀνειμένη; ἀνθρώπινον λογίζεται ἁμάρτημα, καὶ μνήμης τυγχάνει παρὰ τῶν πνευματικῶν ἰατρῶν καὶ θεραπείας ἀξιοῦται·

(1) *c.* τἄλλα.
(2) *c.* κατεγνωμένον.
(3) *See* Introduction, p. 390.
(4) *Lectio dubia.*
(5) *c.* ἠκριβι *in marg.* βωκὼς.
(6) *S. Basil*, Canon 26, P.G. 32, *col.* 724.
(7) *in marg.* ἀλλ' οὐδὲ πᾶς ὁ ἐπιτιμηθεὶς (?) ἐκβάλλεται τῶν ἱερῶν (?) θυρῶν ὡς οὐδὲ ἡ μοιχευθεῖσα ἔτι τῷ (?) ἀνδρὶ συζῶσα.

canons are laid down concerning it and methods of salvation, and no one has called it either « foreign to humanity » or « bestial », not even « swinish life », but they know it for a human fault, and treat it according to the due method. But the other one, considered less by these sages — or rather madmen — none of the holy Fathers has deigned to mention it, nor has any way of treatment been made known for it, on the contrary, has it not, as foreign to humanity, been cast down to the mode of living of beasts, left altogether without mention, by all synods and particularly by the Fathers down to the holy Basil? But if it is the lesser evil, why does it not receive the same treatment as the greater? And if equal what we have said will still fit. There is another refutation of these points.

— Now what power have you to take for your demonstration things whose credit is still under debate, with gross *petitio principii*, not even understanding that your way is in the darkness of ignorance? For whereas I had spoken before of these matters, and the argument, conducted along logical lines, tended perforce, because there is nothing defined, moderate fornication (of which many kinds are found in St Basil's canons), you, being emptier than a husk, thereupon straight make your unstable premiss of the argument that is still overshadowed by doubt, and subject it to proof by disjunctive syllogism, whereas it is not capable of disjunction, because it is not definite or securely founded (1). And then you foolishly press as decisive what is in no way sure and points which are in suspense and open to doubt as confirmed and incontrovertible and found thereon <arguments> that have no source of stability. Why, you go even further, and give directions with reference to things you don't know. For who spun for you this assurance that the Fathers did not mention this(2) case of plural marriage, with all-surpassing ignorance to doubt it, neither paying attention to the « great number » of the Fathers of Neocaesarea (though it were well worth it) (1), nor understanding

(1) The marginal note shows the passage was felt to be obscure. Can <τῷ> μὴ ἀτρεμεῖν be considered equivalent to τῷ ἀνεδράστῳ?

(2) « this case » = more than three marriages. The « unmentioned marriage » (see below, p. 457, l. 25) is said in the *Πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς πολιτείας συναιρουμένους ἀναθέματι καθυποβάλλειν πολυγαμίαν* (*Moscow Hist. Mus.* 315) to be *ἡ εἰς ἄμετρον τοῦ γάμου πρόοδον* (f. 59r).

τέθεινται γὰρ περὶ ταύτης κανόνες καὶ μέθοδοι σωτηρίας, καὶ οὐδεὶς αὐτὴν εἴρηκεν οὔτε ἀλλότριον φύσεως ἀνθρωπίνης, οὔτε κτηνῶδες, ἀλλ' οὐδὲ βίον χοιρώδη, ἀνθρώπινον δὲ τὸ παράπτωμα ἴσασι, καὶ τῆς ὀφειλομένης ἀξιοῦσι μεθοδείας. ταύτην δὲ τὴν νομιζομένην ἐλάττω παρὰ τοῖς σοφοῖς τούτοις, μᾶλλον δὲ ἀνοήτοις, οὔτε (1) τις τῶν θείων πατέρων μνήμης ἠξίωσεν, οὔτε τρόπος θεραπείας περὶ αὐτῆς ἐγνώρισται ἀλλ' οὐκ ἀλλότριον τοῦ ἀνθρωπίνου γένους καὶ πρὸς τὸν βίον τῶν κτηνῶν ἀπερριμμένον παντελὲς ὀπίσω μνήμης, καὶ συνόδοις ἁπάσαις (2) καὶ ἰδίᾳ τοῖς πατράσι μέχρι τοῦ θείου καταλέλειπται Βασιλείου; ἀλλ' εἰ μὲν ἔλαττον, τί δήποτε τούτων οὐ τυγχάνει, ὧν τὰ μείζω; εἰ δὲ ἴσα πάλιν ἁρμόσει ταῦτα δὴ τὰ εἰρημένα. καὶ ἐπὶ τούτοις ἔλεγχος ἕτερος.

— Εἶτά σοι τίς ἐξουσία τὰ ἔτι ἀμφιβαλλόμενα πρὸς πίστιν εἰς ἀπόδειξιν λαμβάνειν, καὶ τὸ ζητούμενον ἀμαθῶς συναρπάζειν, οὐδ' ἐκείνο συνιέντι, ὡς ἐν ἀγνοίας σκότῳ διαπορεύῃ; εἰρημένου γάρ μοι ποτὲ περὶ τούτους καὶ λογικαῖς ἐφόδοις κατηναγκασμένου τοῦ λόγου τῷ ἀπροσδιορίστῳ ἐπὶ μερικὴν ἀποκλίνειν πορνείαν, αἱ πολλαὶ τοιαῦται τῷ θείῳ Βασιλείῳ τοῖς ἑαυτοῦ ἔγκεινται κανόσιν, αὐτὸς κενότερος ὢν (3) λεβηρίδος ἐν τούτοις ἅρπαγμα παρευθὺς ἀστηρίκτως ἐποιήσω τὸν ἔτι τῷ ἀμφιβόλῳ σκιάζοντα λόγον καὶ τοῖς ἐκ διαιρέσεως ἐλέγχοις καθυποβάλλεις οὕπω τῷ ἀορίστῳ τε καὶ μὴ ἀτρεμεῖν (4) διαιρεῖσθαι δυνάμενον, ἡδὺς εἶτα τὰ (5) μήπω κεκυρωμένα ὡς κύρια κατεπείγων, καὶ τὰ μετέωρα καὶ ἀμφίβολα ὥσπερ πεπηγότα καὶ ἀναμφίλεκτα, καὶ τούτοις ἑδράζων τὰ μηδαμόθεν τὸ στάσιμον προσ-
76r λαμβάνοντα· ἀλλὰ δὴ καὶ ὑποβαλὼν ἐπὶ τοῖς || ἀγνωστοτέροις εὐθύνεις. τίς γάρ σοι τὸ βέβαιον ἐξυφήνατο, ὡς ἐκείνην ἀπεσιώπησαν οἱ πατέρες τὴν πολυγαμίαν ὡς ὑμεῖς ἀμαθέστατα πάντων ἀμφισβητεῖτε, μὴ τῶν ἐν Νεοκαισαρείᾳ πατέρων τὸ «πλεῖστον» (6) αἰδούμενοι, πολλοῦ γὰρ ἂν ἦν (7) ἄξιον, μηθ' οὗ

(1) *c.* οὔ τε τίς.

(2) *c.* ἁπάσας.

(3) *c.* ὤν.

(4) *in marg.* τὸ ἑξῆς οὕτως· οὕπω δυνάμενον διαιρεῖσθαι τῷ ἀορίστῳ τε καὶ μὴ ἀτρεμεῖν δυνά..... ἤτοι διὰ τὸ ἀόριστόν τε καὶ ἀνέδραστον.

(5) *c.* ἡδὺς εἶ τὰ μήπω.

(6) Neocaesarea, *canon* 3.

(7) *c.* ἤτε. *Cf.* p. 457, l. 26.

any better the « concerning three or several marriages » of that Basil to whom you think yourself superior.

But perhaps it is the « bestial and foreign to humanity that makes you ashamed, and therefore you insist that it has been passed over. But to begin with this is not a canonical decision but moral correction, as coveteousness is satirised as idolatry, yet you do not really rank the coveteous among idolaters. You do not even (far from it) accuse of this you own initiates (though they are very much under its sway), because no canonical decision enforces this on you. There is a great difference — or I am drunk — between moral exhortation and canonical prescription. The object of the one is improvement, of the other punishment. The one is tried on a few. The other is drawn up as dogma. Then, if it was not mentioned, because bestial, the other bestial <sins> should have had the same treatment. These would be those who, mad for women, neigh, as the holy prophet expressly puts it, after their neighbours wives, and those who grant to their own possessions to be called after themselves, whom the great David has openly compared to senseless beasts. And what if I say that this same great Basil taunts with having a swine's soul him who for his belly's enjoyment treasures the abundance of fruits of the earth, but compares to a heart of stone him who is not sensible of the fearful and splendid things laid up for us hereafter.

And so the Fathers were not silent about the case of plural marriage you wish (this would have been worth their while to avoid), to fail to enjoin, as in other cases, separation, and then [i.e. when this had failed] bring the <sufferers> into (2) the many-winged hospital of spiritual care, but just indifferently abandon them. Concerning this, however, a little letter we have composed elsewhere now embraces the subject in more detail. But since this is how things stand with you and you don't even

(1) The reading of the ms. « For you would be worth much » does not seem to fit well, and the emendation is slight.

(2) I have found no other case of *ἐναυλίζω* used transitively.

δοκεῖτε ἐξέχεσθαι Βασιλείου, τὸ « περὶ τριγάμων καὶ πολυγάμων » σωφρονέστερον ἐπαΐοντες.

Εἰ δέ σε τὸ « κτηνῶδες καὶ ἀλλότριον τοῦ γένους τῶν ἀνθρώπων » ἀναιδεῖν (1) κατεπείγει, διὸ καὶ ἀποσεσιωπῆσθαι ἀξιοῖς · ἀλλὰ πρῶτον μέν, οὐ κανονικὴ τοῦτο κρίσις, ἀλλ' ἠθικὴ ἐπανόρθωσις, ὁποία καὶ ἡ φιλαργυρία (2) εἰς εἰδωλολατρείαν κωμῳδουμένη, καὶ οὐδήπου τὸν φιλάργυρον τοῖς εἰδωλολάτραις συντάττεις · οὐδέ (πολλοῦ δεῖ) τοὺς σοὺς θιασώτας τούτου διώκεις, πολλῷ τούτῳ τῷ πάθει κατεχομένους, ὅτι μηδὲ κανόνος ψῆφος τοῦτό σοι κρατύνεται. μακρῷ δὲ διενήνοχεν, εἰ μήπου μεθύομεν, ἠθικὴ παράκλησις κανονικῆς ἐπισκήψεως. τὸ μὲν γὰρ εἰς ἐπανάληψιν τῶν κρειττόνων · τὸ δ' εἰς τιμωρίαν ἀποτελευτᾷ · καὶ τὸ μὲν ἔν τισιν ἔτι δοκιμάζεται · τὸ δὲ πρὸς δόγμα συντάττεται · ἔπειτα δέ, εἰ διὰ τὸ κτηνῶδες ἀποσεσιώπηται, ἐχρῆν καὶ τοὺς τ' ἄλλα (3) κτηνώδεις τῷ αὐτῷ ὑποβεβλῆσθαι · οὗτοι δ' ἂν εἶεν οἵ τε θηλυμανῶς, ὡς τῷ θείῳ διαγορεύεται προφήτῃ, ταῖς τῶν πλησίον γυναιξὶ χρεμετίζοντες (4), καὶ οἱ ταῖς ἑαυτῶν κτήσεσι τὸ ἀπ' αὐτῶν καλεῖσθαι κεχαρισμένοι, οὓς ἀπαρακαλύπτως ὁ μέγας Δαβὶδ τοῖς ἀνοήτοις παραβέβληκε κτήνεσι. καὶ τί ἂν εἰ λέγοιμι τὸν αὐτὸν μέγαν Βασίλειον χοιρείαν μὲν ἔχειν ψυχὴν ἐπικερτομοῦντα τὸν εἰς ἀπόλαυσιν ὑπογάστριον τὴν τῶν καρπῶν εὐετηρίαν ταμιευόμενον, λιθίνῃ δὲ παραβάλλοντα καρδίᾳ τὸν ἀνεπαισθήτως πρὸς τὰ φρικτὰ καὶ φαιδρὰ τῶν εἰς ὕστερον ἀποκειμένων ἡμῖν διακείμενον ;

Οὔκουν οὐδὲ ἦν ὑμεῖς βούλεσθε πολυγαμίαν οἱ πατέρες ἀπεσιώπησαν (5), πολλῆς (6) γὰρ ἂν ἦν αὐτῶν ἄξιον ἀνοχῆς τοῦτο, μὴ διαστειλαμένων τούτοις, ὡς κἂν τοῖς ἄλλοις, τὸ διαζύγιον, εἶτα τῷ πολυπτύχῳ τούτους τῆς πνευματικῆς θεραπείας ἐναυλισάντων ἰατρείῳ, ἀλλ' οὕτως καταλιπόντων ἀτημελῶς. ἀλλὰ περὶ μὲν τούτου καὶ ἐπιστολίδιόν τι ἡμῖν ἑτέρωθι συντεταγμένον (7)

(1) *Cf.* καταιδέω. *See* Introduction, p. 392.

(2) Col. 3, 5.

(3) *c.* τἄλλα.

(4) *Je.* 5, 8 ; *Ps.* 48 (49), 12-13 : ἐπεκαλέσαντο τὰ ὀνόματα αὐτῶν ἐπὶ τῶν γαιῶν αὐτῶν ... παρασυνεβλήθη τοῖς κτήνεσιν τοῖς ἀνοήτοις καὶ ὡμοιώθη αὐτοῖς.

(5) *Cf.* Eight Letters, pp. 314, l. 2.

(6) *Cf.* p. 455, l. 31.

(7) Πρὸς τοὺς ἀπὸ τῆς πολιτείας συναιρουμένους ἀναθέματι καθυποβάλλειν πολυγαμίαν (Moscow, Hist. Museum 315, ff. 58° sqq.).

know the matters about which you have made assertions nor precisely what is the unmentioned remarriage nor what to make of « more » cut off by punctuation (as we have exposed above), wherefore produce your argument and victory is yours : who deserves to be charged with folly and ignorance, those who by reason and in accordance with reason enforce their opinions, or those who of their free-will and with all their might make themselves equal to the Boeotian swine?

— That to the folly of those who say the dispensation was possible the answer is : whence have they power of dispensation? For he who said he could not grant dispensation said so because authority cannot be found in ecclesiastical law for such a decision. Whence then does dispensation present itself to them? If it is from the Church, obviously it is from the laws of the Spirit which rules in the Church, and let them show where they found this commanded. But if the demonstration is not feasible (and how will they demonstrate that which is not?) manifestly of the evil Spirit is both their power and dispensation. On which reckoning they should lament as being condemned, not brazen as if innocent.

— You ask, most unfortunate of men, whence we are empowered to grant dispensation? Thence where you, having no understanding cannot understand. Or rather, you understand alright, for even forensic hierarchs know the Lord, that he is Christ, but wilfully making yourself out harder of understanding than you are, and for envy of your betters set in your own malice, things which you cannot reach you make fine talk of abstaining from, like Aesop's

πλατύτερον τῶν προκειμένων τὰ νῦν ἐγκολπίζεται· ἀλλ' οὕτω τούτων ἐχόντων ὑμῖν, καὶ μηδὲ εἰδότων περὶ ὧν διαβεβαιοῦσθε, οὔτε γὰρ τίς ἡ ἀποσεσιωπημένη ἐπίστασθε πολυγαμία, οὔτε τί τὸ « πλέον » τῇ στιγμῇ διαιρούμενον (1), ὡς ἄνω μικρὸν προυστησάμεθα (2), ἦ (3) παρέχοιτε λόγον καὶ νενικήκατε· τίς ἄξιος ἄνοιαν ἐγκαλεῖσθαι καὶ ἀμαθίαν, πότερον οἱ λόγῳ καὶ σὺν λόγῳ τὰς ἑαυτῶν δόξας κρατύνοντες, ἢ οἱ αὐτεξουσιότητι καὶ κράτει πρὸς τὴν Βοιωτίαν ὖν παρισούμενοι (4);

— Ὅτι πρὸς τὴν ἀπόνοιαν τῶν λεγόντων δεδυνῆσθαι οἰκονομεῖν ὃ ἀδύνατον ἡμῖν εἴρηται ῥητέον, πόθεν αὐτοῖς ἐπῆλθε τῆς οἰκονομίας ἡ δύναμις; τῷ γὰρ εἰπόντι || μὴ δύνασθαι οἰκονομεῖν, τοῦτο εἴρηται διὰ τὸ μὴ εἶναι τῆς ἐκκλησιαστικῆς θεσμοθεσίας τοιαύτην λαμβάνειν ἐπιτροπήν· πόθεν οὖν ἐκείνοις τῆς οἰκονομίας ἡ παρουσία; εἰ μὲν ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας δῆλον ἀπὸ τῶν θεσμῶν τοῦ πνεύματος ὃ (5) ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ θεσπίζει, καὶ δεικνύτωσαν ποῦ τοῦτο τεθεσπισμένον εὑρήκασιν· εἰ δὲ ἡ δεῖξις ἀμήχανος (πῶς γὰρ δείξουσι τὸ μὴ ὄν;) πρόδηλον ὡς ἐκ τοῦ ἐναντίου πνεύματος καὶ ἡ δύναμις αὐτοῖς καὶ τὸ οἰκονόμημα. ἐφ' ᾧ δέον αὐτοὺς οἰμώζειν, ὡς κατακρίτους, ἀλλ' οὐχ ὡς ἀθῴους θρασύνεσθαι.

— Ζητεῖς, κακοδαιμονέστατε πάντων ἀνθρώπων, πόθεν οἰκονομεῖν δεδυνήμεθα; αὐτόθεν ἀφ' ὧν αὐτὸς ἀσύνετος ὢν οὐ συνῆκας, ἢ μᾶλλον συνῆκας μέν, ἐπεὶ καὶ οἱ νομικοὶ ἀρχιερεῖς τὸν Κύριον, ὅτι ὁ Χριστός· ἀγνωμονέστερον δὲ φερόμενος σεαυτοῦ, καὶ φθόνῳ τῶν βελτιόνων τῇ ἑαυτοῦ ἐνιδρυθεὶς βασκανίᾳ, ὧν ἐφικέσθαι διήμαρτες τούτων εἰς ἐγκράτειαν προβάλλῃ τὸ σεμνολόγημα, κατὰ τὴν Αἰσώπου ἀλώπεκα, ἣ τῆς σταφυλῆς μὴ ἀφικ-

(1) S. Basil, Canon 80, P.G. 32, col. 805: *Τὴν δὲ πολυγαμίαν οἱ Πατέρες ἀπεσιώπησαν ὡς κτηνώδη, καὶ παντελῶς ἀλλοτρίαν τοῦ γένους τῶν ἀνθρώπων. Ἡμῖν ΔΕ παρίσταται πλέον τι πορνείας εἶναι τὸ ἁμάρτημα. Διὸ εὔλογον τοὺς τοιούτους ὑποβάλλεσθαι τοῖς κανόσι. δηλονότι ἑνιαυτὸν προσκλαύσαντας καὶ ἐν τρισὶν ὑποπεσόντας, οὕτω δεκτοὺς εἶναι.* Arethas' point seems to be that with a full stop after *ἀνθρώπων*, *δὲ* has the value of « but » and « we » is then opposed to « The Fathers », whereas without the stop, it would mean « and » (« and we too » or « and as for us »). The rest of the canon completely confirms that Basil is opposing the Fathers.

(2) *Cf.* pp. 447 and 457.

(3) *c. ἤ.*

(4) Cf. PINDAR, *Ol.*, VI, 156.

(5) *c. ὅ.*

fox who, failing to reach the grapes cunningly pretended it was their greenness, not her failure. If this is not the explanation, whence were you stirred to invite the emperor to dwell inside holy Church, even if he did not yield to you, handling this matter with more piety than you? Those things then which you yourself in the beginning understood and wanted (but on finding that what you proposed did not answer to your purpose you retreated back to the band of your companions and with base slander decided to blacken what is good, though you were not able to), with these it was granted us to deal more reasonably, whether treating the ulcer of repeated marriages with the salve of New Caesarea, or replacing fornication by marriage (since the emperor first admitted to having indulged in this kind of union), with the help of St Basil who teaches that so must the immorality of the condition be treated. And so we were stout in pursuing separation, but, meeting one stouter and finding ourselves worsted, we accepted second best and made straight for what was more opportune.

Well, what do you say to this? Do you understand how great has been your error, will you blush that you did not grant such dispensation? Or will it be with you as with harlots, reckoning as dew the secretion discharged from their mouths (1).

In conclusion, we have shown what is true — for we see and are not in the power of the enemy Spirit — but you, not recognising what is at your feet, are revealed blind with arrogance, completely possessed by it, so that you have handled the development of the argument with supreme stupidity, and it is you rather who are possessed by the hostile Spirit who loves to haunt the follies of men, because he recognises there his own ground whereby he strengtheneth himself against the Almighty Himself.

(1) Speaking, not spitting, hut *περίττωμα*, like *πόρνη*, is a loaded word such as Arethas enjoys.

νουμένη εἰς ἄωρον τὴν ἀποτυχίαν δεινῶς παρεκρούετο. εἰ γὰρ μὴ τοῦτο, πόθεν αὐτὸς ἐπαιρόμενος βασιλέα τοῖς θείοις ἀνακτόροις ἐναυλίσασθαι παρεκάλεις, εἰ καὶ μὴ οὕτος ὑπεῖκέν σοι (1), θεοσεβέστερον τὰ περὶ τοῦ πράγματος διαχειριζόμενος; οἷς οὖν αὐτὸς ἀρχὴν συνιεὶς βεβούλευσαι μέν, σύνδρομον δὲ τῇ γνώμῃ τὸν παρακαλούμενον μὴ ἀνευρηκὼς ἄψ εἰς ἔθνος ἀνεχάζου ἑταίρων (2), καὶ βασκανίᾳ φαυλότητος κέκρικας μὲν ἀμαυροῦν τὰ καλά, οὐ δεδύνησαι δέ, τούτοις ἡμῖν ἐμφρονέστερον ἐξεγένετο χρήσασθαι· εἴθ' ὡς πολυγαμίας τῶν κατὰ Νεοκαισάρειαν τῷ ἐμπλάστρῳ τὸ ἕλκος ἐξακουμένοις (3), εἴθ' ὡς ἐκ πορνείας τὴν συζυγίαν (4) καθισταμένοις, ἐπεὶ καὶ πρώτως ἑαυτὸν οὕτω (5) βασιλεὺς χρήσασθαι τῷ τοιούτῳ συνοικεσίῳ (6) ἀνωμολόγει, παρὰ τοῦ ἱεροῦ Βασιλείου βοηθουμένοις ταύτῃ τὸ τοῦ πάθους κακόηθες θεραπεύειν εἰσηγουμένου. ἀνθ' ὧν καὶ στερροὶ μὲν γεγόναμεν τὸν χωρισμὸν αὐτῷ κατανῦσαι, στερροτέρῳ δὲ περιτυχόντες καὶ ἡττηθέντες, δευτέρῳ φασὶ πλῷ τὴν πρὸς τὸ αἰσιώτερον εὐθὺ τείνουσαν ἀνηγόμεθα.

Τί δὴ πρὸς ταῦτα σύ; τί φής; ἆρα συνῆκας ὁπόσον διήμαρτες, καὶ ἐγκαλύψῃ μὴ οὕτως οἰκονομήσας; ἢ τοῦτο ἐκεῖνο τὸ τῶν πορνῶν πείσῃ, εἰς δρόσον λογιζομένων τὸ ἀπὸ τοῦ στόματος αὐταῖς ἐπαφειμένον περίττωμα;

Ὥστε ἡμεῖς μὲν τὸ ὂν δεδείχαμεν, ἐπεὶ βλέπομεν, οὐ γὰρ τῷ ἐναντίῳ κατεχόμεθα πνεύματι· σὺ δὲ τὸ ἐμποδὼν ἀγνοήσας, τυφλώττων τε (7) ἀναφαίνῃ ἀλαζονείᾳ, ᾗ καὶ πάμπαν κατακρατούμενος ἀμαθέστατα κέχρησαι τῇ τοῦ λόγου προαγωγῇ· καὶ μᾶλλον αὐτὸς τῷ ἐναντίῳ ἐνεργούμενος πνεύματι, φιλοῦντι ταῖς τῶν ἀνθρώπων ἐμφιλοχωρεῖν ἀπονοίαις, ἅτε δὴ οἰκεῖον τόπον τοῦτον ἐπιγινώσκοντι, ᾧ καὶ αὐτοῦ (8) κατὰ Κυρίου ἐτραχηλίασε παντοκράτορος. ||

(1) *c.* ὑπεῖκεν σοι. *Cf.* Letter from A. to Nicolas (Byzantion, 25-27, p. 766, ll. 17-18) *and* V.E. (Byzantion, 25-27, pp. 76, 27 - 78, 20).

(2) Il. III, 32.

(3) *Lectio difficilis.*

(4) *c.* τῆς συζυγίας.

(5) οὕτω *supra lineam in c.*

(6) *in marg.* τὸ εἰ δὲ ἐκ παντὸς τρόπου τὸ συνοικέσιον στέργουσιν ἐάσθωσαν, ἵνα μὴ χεῖρον τὶ [sic] γένηται. (*S. Basil*, Canon 62).

(7) *c.* τὲ.

(8) *c.* αὐτὸ — Jb 15, 25.

— Against their mad pretext of agreement — for they say that by the unanimous vote of themselves, and of some others too, to whom they commit the strength of their agreement, was acceptance made of a marriage alien to the human race — the answer is that one should not consent to an evil agreement, but prefer disagreement without part in evil. For those who, from the beginning till now, have agreed to evil will never beg off their condemnation on grounds of agreement. For the serpent first agreed with Eve, and the heritage has been given to all generations of life. They agreed on building the tower, but the agreement was war on God. His brothers agreed to the plot against Joseph, but it was a plot of fratricide. Why do I mention these? All flesh agreed to impiety. Only Abraham disagreed to the agreement on hostility to God. But for all that, though he was only one, because of his pious disagreement, he was called, and is, the friend of God, and the others enemies of God and of their own salvation. Now therefore one should not look simply to the existence of agreement but to the work the agreement is to achieve. All the people agreed, yes Aaron too, the priest of God, over the calf, but Aaron was not therefore blameless, and the people perished, twenty three thousand falling in one day. All over whom Nebuchadnezzar ruled agreed to worship the image. The three Children alone disagreed. And these, as He witnessed by miraculously saving them, God approved, while the agreement of the others, the impious, is a monument inscribed and heaped up of indestructible condemnation.

— This sage does not realise that he is, as the saying goes, pulling down the moon. With those arguments with which he attempts to prove others wrong it is himself rather he involves deeper in responsibility, so that he is caught out shooting against himself.

77r — *Ὅτι πρὸς τὴν ἀπονενοημένην αὐτῶν προβολὴν τῆς συμφωνίας, φασὶ γὰρ ὅτι συμφώνῳ ψήφῳ αὐτῶν τε καὶ ἄλλων δή τινων, οἷς τὸ κράτος τῆς συμφωνίας αὐτῶν ἐγχειρίζουσι, τὴν παραδοχὴν πεποιῆσθαι τοῦ ἀλλοτρίου γάμου τοῦ τῶν ἀνθρώπων γένους, ἀποκριτέον ὡς οὐ δεῖ συμφωνίᾳ πείθεσθαι πονηρᾷ, ἀλλὰ μᾶλλον ἀκολουθεῖν διαφωνίᾳ τῆς πονηρίας ἀμετόχῳ· ἐξ ἀρχῆς γὰρ καὶ μέχρι τοῦ νῦν οἱ συμφωνήσαντες ἐπὶ κακῷ οὐδεμίαν εὑρήσουσιν ἐκ τῆς συμφωνίας παραίτησιν τῆς κατακρίσεως. συνεφώνησε γὰρ πρῶτος ὁ ὄφις καὶ ἡ Εὔα* (1), *καὶ διὰ βίου πᾶσι ζωῆς* (2) *δέδοται ἡ κληρονομία. συνεφώνησαν ἐπὶ τῇ τοῦ πύργου* (3) *οἰκοδομῇ, ἀλλὰ θεομαχία ἦν* (4) *ἡ συμφωνία. συνεφώνησαν ἐπὶ τῇ τοῦ Ἰωσὴφ ἐπιβουλῇ οἱ ἀδελφοί, ἀλλ' ἀδελφοκτόνος ἡ συμφωνία· τί λέγω ταῦτα; συνεφωνήθη πάσῃ σαρκὶ τὸ ἀσεβεῖν· διεφώνει δὲ μόνος Ἀβραὰμ τῇ θεομάχῳ συμφωνίᾳ. ἀλλ' ὅμως εἷς ὢν διὰ τὴν εὐσεβῆ διαφωνίαν Θεοῦ φίλος ἐκλήθη καί ἐστιν* (5)· *οἱ δὲ ἀλλότριοι καὶ τοῦ Θεοῦ καὶ τῆς αὐτῶν σωτηρίας. οὐ τοίνυν πρὸς τὴν συμφωνίαν ἁπλῶς δεῖ ὁρᾶν, ἀλλὰ πρὸς τὸ ἔργον διὸ ἡ συμφωνία. συνεφώνησε πᾶς ὁ λαός, ναὶ δὴ καὶ Ἀαρὼν ὁ τοῦ Θεοῦ ἱερεὺς ἐπὶ τῷ μόσχῳ* (6), *ἀλλ' οὐτ' Ἀαρὼν διὰ τοῦτο ἀνέγκλητος· καὶ ὁ λαὸς ἀπώλετο, πεσόντων ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ χιλιάδων εἴκοσι καὶ τριῶν. συνεφωνήθη προσκυνῆσαι τῇ εἰκόνι πᾶσιν οἷς ἐθέσπιζε Ναβουχοδονόσορ. μόνοι δὲ οἱ τρεῖς διεφώνησαν παῖδες* (7). *ἀλλ' οἱ μὲν ὑπὸ Θεῷ μάρτυρι διὰ τῆς παραδόξου σωτηρίας ἔτυχον θείας ἀποδοχῆς· τῶν δὲ ἀσεβῶν ἡ ὁμοφωνία στηλὶς ἀκατάλυτος καὶ σωρὸς καταγνώσεως.*

— *Ἐφ' ἑαυτὴν τὴν σελήνην* (8) *ὁ σοφὸς οὑτοσί, τὸ τοῦ λόγου, καθαιρῶν οὐκ αἰσθάνεται. οἷς γὰρ ἄλλους ἐλέγχειν πειρᾶται, αὐτὸς πολὺ πρότερον εἰς ἐνοχὴν πρόεισι, καὶ οὕτω καθ' ἑαυτοῦ τοξεύων ἁλίσκεται.*

(1) Gen. 3.

(2) *Cf. Plato*, Epinomis, 982a.

(3) Gen. 11, 4.

(4) *c. θεομαχίᾳ, ἦν.*

(5) *c. καὶ ἐστὶν.* — 2 Chro. 20, 7. — Is. 41, 8. — Ja. 2, 23.

(6) Ex., 32.

(7) Da. 3.

(8) *Cf.* Pl., *Gorgias*, 513a : *πεισόμεθα ὅπερ φασὶ τὰς τὴν σελήνην καθαιρούσας. L. Bodin notes* (*éd. Budé, p.* 205, *n.* 1) : « les magiciennes ... passaient pour risquer, en se livrant à cette pratique, de perdre la vue et l'usage de leurs jambes ». — *Note construction with ἐπὶ.*

For to which agreement, tell me, is reproach attached, to that which is supported by sensible argument and the tradition of the elders, or the self-willed and frenzied, which refers everything to his palsied judgment and reintroduces into our life that baneful Pythagorean *αὐτὸς ἔφα*? However, the fact that our agreement was canonically voted a lengthy argument has substantiated. But as for you, why were you so confident in your mad agreement as to have bound it by oath, if we may believe, among many others, Plotinus of Salonica who of his folly and stupidity openly declares it? And for this reason he parted company with you, because what was sworn was not executed. So much security for you is there in the agreement that it subjects you to the condemnation of the holy synod of Chalcedon which examines very stringently conjuration and conspiracy. So it is not enough for you to have six hundred and thirty agreed to overthrow your conjuration and conspiration, but on top of that you would unashamedly, under covering of their <authority> smirch our innocence. What effrontery of mind and soul! But just as, with your ingenious examples you show that the snake, Eve and the first man agreed together, unawares what it is in fact that you are daring, and that this securing of your demonstration ends in folly (whence it is evident that everything which it occurs to you to utter is seized by infatuation and frenzy, for was it not deceit and deadly guile <that was practised> by the serpent on the first-created? All will admit that deceit is not by agreement, but every agreement is. For the boundaries, as the proverb says, of deceit and agreement are different. Deceit prepares its wiles secretly, but agreement is known to, and useful to, the parties) so in the rest you are caught out, ridiculously destroying all faith with your examples. What agreement did Aaron give to the making of the calf? Not by agreement did Aaron do this ; he was forced by necessity — or rather it was a dispensation if

Εἰπὲ γάρ μοι τίς συμφωνία τὸ ἐπίμωμον κέκτηται, πότερον ἡ λόγῳ σώφρονι βοηθουμένη καὶ παραδόσει τῶν πρεσβυτέρων, ἢ ἡ αὐτοθελὴς καὶ μανιώδης καὶ εἰς τὴν ἀπόπληκτον γνώμην τὸ πᾶν ἀναφέρουσα, καὶ τοῦτο ἐκεῖνο τὸ πυθαγορικὸν « αὐτὸς ἔφα » τῷ βίῳ ἡμῶν παρεισφθείρουσα; ἀλλ' ὅτι κανονικαῖς ψήφοις συμπεφωνήκαμεν, πολὺς ὁ λόγος ὑπέστησεν. ὑμεῖς δὲ τί τοσοῦτον τῇ μανιώδει τεθαρρήκατε συμφωνίᾳ ὑμῶν, ὡς καὶ ὅρκῳ καταδήσασθαι ταύτην, εἴ γε πιστέον ἄλλοις πολλοῖς καὶ Πλωτίνῳ τῷ Θεσσαλονίκης (1), *ἀπὸ τῆς ἄγαν ἀπονοίας τε καὶ ἀναισθησίας ἀπαρακαλύπτως τοῦτο διαγορεύοντι; διὸ καὶ ἀπέστη ὑμῶν, ὅτι μὴ τὰ ὁμωμοσμένα* (2) *ἐπιτετέλεσται; τοσοῦτον ἡ συμφωνία τὸ ἰσχυρὸν ὑμῖν ἐπιμαρτυρεῖ, ὡς καὶ εὐθύνῃ* (3) *τῆς ἐν Χαλκηδόνι ἁγίας συνόδου ταύτην ὑμᾶς ὑπαγαγεῖν, τὰς συνω-*
77v *μοσίας καὶ φατρίας* (4) *αὐστηρῶς ἄγαν ἐξεταζούσης. || εἶτα οὐχ ἱκανοὶ ἑξακόσιοι καὶ τριάκοντα συμφώνως ὑμῶν καταβάλλοντες τὴν συνωμοσίαν τε* (5) *καὶ φατρίαν, ἀλλ' ἔτι καὶ ἀναιδεύσοισθε τῷ ἑαυτῶν ἐπιβλήματι τοὺς ἀνευθύνους ἡμᾶς χράναι; τῆς ἰταμοτάτης ψυχῆς καὶ φρενός. ἀλλ' οἷος καὶ τοῖς σοφοῖς ὑποδείγμασιν ἀναφαίνῃ, τὸν ὄφιν, τὴν Εὔαν, τὸν πρῶτον ἄνθρωπον συμφωνῆσαι εἰσηγησάμενος, μὴ εἰδὼς τί ὅλως ἀποθρασύνῃ, μηδ' ὅτι πρὸς λῆρον μακρὸν ἀπολήγει σοι τὸ τὴν ἀπόδειξιν καταδούμενον, ἀφ' οὗ γε δῆλον ὡς πᾶν ὃ ἂν ἐπέλθῃ σοι φθέγξασθαι, παρακοπῇ καὶ παραφροσύνῃ καταλαμβάνεται, ἢ γὰρ οὐχὶ ἀπάτη καὶ δόλος ὀλέθριος τὸ ἐπὶ τῶν πρωτοπλάστων τοῦ ὄφεως; ἀλλ' οὐ συμφωνίᾳ πᾶς τις ἀπάτην ἐρεῖ, οὐχὶ δὲ συμφωνίαν πᾶσαν. χωρὶς γάρ, τὸ παροιμιῶδες, τὰ τῆς ἀπάτης καὶ συμφωνίας ὁρίσματα· ἀπάτη μὲν γὰρ λανθάνοντα τὸν δόλον ἐνεσκευάσατο· συμφωνία δὲ, πεπαρρησιασμένον τι* (6) *καὶ λυσιτελὲς τοῖς συμφωνοῦσι διωκήσατο, τοιοῦτος κἀν τοῖς λοιποῖς σου πεφωραμένος καταγέλαστος ἀπαλλάττεις τὴν παραδειγματικὴν πίστιν. τίς γὰρ Ἀαρὼν περὶ τοῦ μοσχοποιῆσαι συμφωνία; οὐ συμφωνίᾳ γὰρ τοῦτο τὸν Ἀαρὼν δρᾶν, ἀλλ' ἀνάγκῃ ἐξεβιάσατο, μᾶλλον δ' οἰκονομίᾳ, εἴ τι* (7)

(1) Plotinus of Thessalonica, see Introduction, p. 391.
(2) *c.* *ὁμωμοσμένα.*
(3) *c.* *εὐθηνῃ.*
(4) *Chalcedon, canon.* 18, *Τὸ τῆς συνωμοσίας καὶ φατρίας.*
(5) *c.* *τὲ.*
(6) *c.* *τί.*
(7) *c.* *εἴ τί.*

we are to believe the Fathers who explain in this manner the passage. And what harm did Aaron suffer for this? Was he expelled from the high-priest's office, did he contract leprosy as did Miriam for her pride and murmuring when she jeered at Moses' Ethiopian wife, and paid the penalty. I will not mention your other «agreements» that do not agree with truth — worshipping the image and anything else of the same kind was compelled by necessity not of agreement — not to make you too much a laughing-stock as you make unskilled use of what you have read in Scripture and occupy a professor's chair in vain.

And so much for agreement. And yet let me refute you from another quarter for having applied foolishly to agreement. You maintain that there is no escape from condemnation for an agreement to do wrong. But what wrong is worse than transgression of the canons? Let us inquire of you, do you answer. Do you make any reckoning of the Fathers of the Sixth council or not? And what do you take them to be? Are they wise in divinity and noble, or such as profane sacred matters, and sell what is holy for human favour? (If that were so, not even the Sower of tares need be discouraged.) What will you say if you find them agreeing to use twice-married priests more gently than the canon, and forgiving their sin to those who marry after ordination? To what justification did they appeal — doing the same as we? To none but to that sympathy which you most madly forbid, which will not have been called by them groundless or irrational but guaranteed by the divine words of the Lord which promises, in any matter, to those two or three on earth who agree for something and ask for it, that that for which

τοῖς θείοις πατράσι πιστέον (1) ταύτῃ τὸν τούτου τοῦ ῥητοῦ τόπον ἀναπτύσσουσι. τίνος δὲ καὶ ἀπέλαυσε διὰ τοῦτο κακοῦ Ἀαρών; μὴ τῆς ἀρχιερωσύνης ἐλήλαται, μὴ ὡς ἡ Μαρία λελέπρωται (2), τοῦ (3) ἐξ ὕβρεος καὶ γογγυσμοῦ, οἷς εἰς τὸ αἰθιοπικὸν λέχος Μωυσέως ἀπέσκωψε τίνουσα δίκην; ἐῶ λέγειν τὰς ἄλλας ὑμῶν ἀσυμφώνους τῇ ἀληθείᾳ συμφωνίας (τὴν προσκύνησιν τῆς εἰκόνος, καὶ εἴ τι τοιοῦτον, ἀνάγκῃ, οὐ συμφωνίᾳ κατείργασται) ὡς ἂν μὴ πλέον γελῷο ἀνεπιστάτως τῇ τῶν γραφῶν χρώμενος ἀναγνώσει, καὶ εἰς κενὸν τὸν διδασκαλικὸν θρόνον κληρούμενος (4).

Καὶ τὰ μὲν τῆς συμφωνίας ἐχέτω ταύτῃ, ἀλλ' ἵνα σὲ καὶ ἄλλοθεν ἀπελέγξω ἀφρόνως τῇ συμφωνίᾳ ἐπιφυόμενον, καὶ γὰρ διατείνῃ τὴν ἐπὶ κακῷ συμφωνίαν μηδαμῶς ἀπηλλάχθαι προκρίματος, κανόνων δὲ παραβάσεως τί ἂν ἄλλο κάκιον; ἐρωτήσωμέν σε, σὺ δέ μοι ἀπόκριναι· ἔστι σοί τις (5) λόγος τῶν ἐν τῇ ἕκτῃ συνόδῳ πατέρων ἢ οὔ; καὶ τίνας τούτους ὑπείληφας; ἆρα γε σοφοὺς τὰ θεῖα καὶ μεγαλόφρονας, ἢ τούτων τινὰς οἳ κιβδηλεύειν τὰ θεῖα νομίζονται καὶ χάριτι ἀνθρωπίνῃ τὸ σεμνὸν καπηλεύοντας; ἀλλ' εἰ ταῦτα μηδ' ὁ σπορεὺς τῶν ζιζανίων (6) ἀποθρασύνοιτο. τί φήσεις ἐπειδὰν αὐτοὺς συμφώνως καταλάβοις δευτερογαμοῦσιν ἱερεῦσιν ἐπιεικέστερον τοῦ κανόνος χρωμένους, καὶ τοῖς μετὰ χειροτονίαν γεγαμηκόσι συγγνωμονοῦντας τοῦ παραπτώματος; πρὸς ποίαν γὰρ οὗτοι δικαιολογίαν, 78r ὡς γε ἡμεῖς τοῦτο ποιοῦντες, κατέφυγον; || ἀλλ' οὐ πρὸς μίαν ἄλλην ἢ τὴν ἀπηγορευμένην ὑμῖν μανιωδῶς μάλα συμπάθειαν, ἥτις οὐδ' αὐτοῖς ἀναίτιος πάμπαν καὶ ἄλογος εἰρήσεται γὰρ (7) ἀλλ' ἔχουσα ταύτην τὴν θείαν εἰς ἐχέγγυον τοῦ Κυρίου φωνήν, ἥτις τοῖς ἐπὶ γῆς δυσὶν ἢ τρισὶ (8) συμφωνοῦσι δοθῆναι περὶ παν-

(1) *Cf. Theodoret*, Quaestiones in Ex., P.G. 80, 225. (This work of Theodoret's is mentioned in Photius' *Βιβλιοθήκη* 204, *Ἐξηγήσεις εἰς Ὀκτάτευχον*).

(2) Nu. 12.

(3) *τὴν*?

(4) *Cf. Methodius Olympius*, De lepra, *Griech. Christ. Schriftsteller*, 12 (p. 466, 10) — *Arethas, Πρὸς τοὺς ἐπισκώψαντας τὸ παλίμβολον*, Byzantion, 32, 1962, p. 127, l. 25.

(5) *c. ἔστι σοί τις.*

(6) Mt. 13, 25.

(7) N.B.

(8) Mt. 18, 19.

they ask shall be given. But if the petition of two or three gathered in the name of Christ is not rejected, how should that of two hundred who make up this holy gathering?

So much for them, but what about you? Building lies on top of vanity and folly, you herd the winds, as the holy proverb says, and pursue birds on the wing, and your study is to resemble anything but the truth. You see what shame awaits those who rashly and without knowledge lay down as law whatever occurs <to them>? Now enough of this, we remit you what remains.

— Those who say they feel sympathy, and therefore fall in with the desire of those who have married, should be asked why they felt sympathy? If it is for God, then one must yield to the others too who wish to change over to this sort of marriage, and show sympathy rather to the weaker and those whose helplessness perhaps provides some reason for sympathy. If not, and surely they would not say this, how can they fail to be condemned, both the sympathy and the sympathisers?

— Who would not pity the man who of his own choice is afflicted with a spirit of folly? And I think, unless I am wrong, that I do not fall so far short <as he> of sensible reasoning. He does not even recognise what the word sympathy means, that it extends not to God but to us. The province of sympathy is all those things which are forgiven by fellow-slaves because they are in the same condition, which they too would have enjoyed if their nature had been different, with these kind people preparing to yield to others too (1). Then if this is how things stand what foolish talk is this that discovers sympathy must be given for God's sake, not for our common nature? Or who would claim sympathy for any thing as hateful to God as he would have it, or, for God's sake, forgive it? He would anger God, not please him. Then how can he keep asking us to do that which, he will have it, enrages God? Or has he not grasped that that which is not pleasing to God neither will it be irrationally committed by men who incline to Him? So much for his errors about sympathising for God.

(1) See above, argument attributed to Nicolas.

τὸς ὑπισχνεῖται, οὗ ἐὰν οὗτοι αἰτήσωνται. εἰ δὲ δύο καὶ τριῶν ἐπὶ τῷ Χριστοῦ ὀνόματι συνηγμένων ἔντευξις οὐκ ἀποδοκιμάζεται, ἦ (1) ποῦ γ' ἂν διακοσίων, ὅσοι τὸν ἱερὸν τοῦτον ἀνεπλήρωσαν σύλλογον;

Ἀλλὰ καὶ οὗτοι μὲν οὕτως, ὑμεῖς δὲ πῶς; ἐπὶ ματαιότητας (2) καὶ μανίας ψευδεῖς ἐρειδόμενοι, ἀνέμους ποιμαίνετε, κατὰ τὴν ἱερὰν παροιμίαν, καὶ πετόμενα διώκετε ὄρνεα, παντὶ μᾶλλον ἢ ἀληθείᾳ ἐοικέναι (3) σπουδάζοντες. ὁρᾷς ὅσον τὸ αἰσχρος τοῖς ἀπροβούλως καὶ ἀνεπιστάτως τὸ ἐπελθὸν δογματίζουσι; καὶ τούτων μὲν ἄδην, μέθειμεν (4) δέ σου καὶ τὰ λοιπά.

— Ὅτι τοὺς λέγοντας συμπαθῶς διατεθῆναι, καὶ διὰ τοῦτο συνελθεῖν τῷ βουλήματι τῶν γεγαμηκότων ἐρωτητέον, τίνος ἕνεκεν συνεπάθησαν, εἰ μὲν διὰ Θεόν, δέον καὶ τοῖς λοιποῖς συγχωρεῖν πρὸς τοιοῦτον γάμον βουλομένοις μεθίστασθαι, καὶ μᾶλλον τὸ συμπαθὲς ἐπιδείκνυσθαι πρὸς τοὺς ἀσθενεστέρους, καὶ ὧν ἴσως ἡ ἀπορία τοῦ βίου ἔχει τινὰ πρὸς τὴν συμπάθειαν προσιόντα λόγον. εἰ δὲ οὔ, καὶ γὰρ οὐκ ἂν τοῦτο φαῖεν, πῶς οὐ κατάκριτος καὶ ἡ συμπάθεια καὶ οἱ συμπαθοῦντες;

— Τίς οὐκ ἂν ἐλεήσειε τὸν αὐθαιρέτως ἀγνοίας δαίμονι παθαινόμενον; καί μοι δοκῶ μὴ τοσοῦτον λογισμοῦ ἔμφρονος ἁμαρτάνειν, εἰ μὴ κενῶς τοῦτο δοκῶ. καὶ γὰρ ἀγνοεῖ τί τὸ τῆς συμπαθείας ὄνομα οὐχὶ πρὸς Θεὸν ἀλλὰ πρὸς ἡμᾶς τεῖνον· ἐπὶ συμπάθειαν γὰρ ἀφορᾷ ὅσα τῆς ὁμοιοπαθείας χάριν τοῖς ὁμοδούλοις ἀφίεται, ἐξ ὧν καὶ αὐτοὶ ἀλλοιουμένῃ φύσει κατεκληρώθησαν, τῶν οὕτω χρηστευομένων καὶ τὸ περὶ τοὺς ἄλλους εὐτρεπιζόντων ἐνδόσιμον. εἰ οὖν ταῦθ' οὕτως ἔχει, τίς ὁ παράληρος οὑτοσὶ λόγος, ὁ διὰ Θεὸν πυνθανόμενος, οὐ διὰ τὴν κοινὴν φύσιν νέμεσθαι τὴν συμπάθειαν; ἢ τίς ὁ τὸ οὕτως ὡς αὐτὸς βούλεται θεομισὲς πρᾶγμα ἢ συμπαθείας ἀξιῶν ἢ διὰ Θεὸν ἀφιείς; παροργίζοντος γὰρ ἀλλ' οὐκ εὐφραίνοντος τοῦτο Θεόν. πῶς οὖν αὐτὸς ἃ παροξύνειν Θεὸν βούλεται, διὰ Θεὸν ἡμᾶς ταῦτα πράσσειν ἀνερωτᾷ; ἢ οὐ συνῆκεν ὡς ἃ μὴ κεχαρισμένα Θεῷ οὐδ' ἀνθρώποις τοῖς τούτῳ ἀνακειμένοις ἀλόγως διαπραχθήσεται; καὶ οὕτως μὲν τὰ διὰ Θεὸν αὐτῷ συμπαθεῖν ἐξημάρτηται.

(1) *c.* ἤ.
(2) Pr. 9, 12 (Cf. Je., 22, 22, and below, p. 475,2).
(3) *c.* ἐοικέναι.
(4) *c.* μ· τιμεν.

But since this, which suffocates him, we have in many ways set forth, that what we brought about was canonically voted, what miscalculation, to pass to the next point, is this that separates private persons from emperors, and instead of unhesitatingly allowing the same spiritual bandage to all those who through the unfairness, so to express it, of fate have suffered misfortune in their marriage, distribute healing with favour to persons and fortunes, and out of malice mince in little bits the good flourishing for all in common?

But you will allege that we pour out marriages *ad infinitum*, and think with this to make us ridiculous, since this too, a little further on, is reserved by you as an apparently insoluble problem. But, as well you know, this belongs to the madness and folly of sophists, or rather of the ignorant and untutored, who are unable to measure their examination to the fundamentals, but only to what admits, to speak like Aristotle, of rough and ready enquiry. For even now they make no fitting effort to be informed with all accuracy of the question, not because they agree, but because they are busybodies.

Furthermore this is nothing else but Julian's infatuation, totally unchanged, and the folly of the Novatians. For Julian, making game of the « sell thy possessions » and grotesquely arguing that it turns out to be impossible, says « If all sell, who will be the buyer? » And the Novatians to the soul's physician, John Chrysostom, when he affirms « So often as you fall, rise and you shall be saved » jeeringly replied that this is invitation to uninterrupted sinning, repentance, by its inyieldingness truly! urging to endless sin.

And now we will leave you to herd with these, making an end here to our reply, without bothering so much about what follows since part has already been shown up, and the rest is ridiculously

Ἐπεὶ δὲ πολλαχοῦ παρεστήσαμεν τὸ ἀποπνῖγον αὐτόν, ὡς κανονικῇ ψήφῳ διεπραξάμεθα, τίς αὖθις ὁ τοσοῦτος παράλογος ἀποδιορίζειν βασιλέων ἰδιώτας, καὶ μὴ ἅπαντας ἀνυποστόλως τοὺς τύχης, ἵν' οὕτως εἴπω, ἀγνωμοσύνῃ τὰ συνοικέσια δυστυ-
78v 5 *χοῦντας, τῆς αὐτῆς* || *πνευματικῆς ἀξιοῦσθαι μοτώσεως, ἀλλὰ προσώποις καὶ τύχαις* (1) *ἀποκληροῦσθαι τὴν θεραπείαν, καὶ τὸ κοινὸν ἅπασι κατακερματίζειν κακεντρεχείᾳ γνώμης ὡραϊζόμενον ;*

Ἀλλὰ τὸ πρὸς ἄμετρον ἐκχέειν ἡμᾶς οὕτως τὰ συνοικέσια
10 *προβαλῇ, καὶ τούτοις δόξεις ἡμᾶς διακωμῳδεῖν, ἐπεὶ καὶ τοῦτο μικρὸν ὕστερον εἰς πρότασιν ὑμῖν ἄλυτον τῷ δοκεῖν ἐναπόκειται. ἀλλ' εὖ ἴστε* (2)*, σοφιστῶν τοῦτο μανίας καὶ ἐμπληξίας, μᾶλλον δὲ ἀμαθῶν καὶ ἀνεπιστημόνων, οἳ μηδὲ τῇ δυνάμει τῶν ὑποκειμένων ἀναμετρεῖν* (3) *οἷοί τε εἰσὶ τὴν ἐξέτασιν τούτων, ἀλλὰ τοῖς*
15 *παχυλῶς κατὰ τὸν Ἀριστοτέλην φάναι* (4)*, καὶ ὑποτυπωτικῶς τὴν ἔρευναν ἐπιδεχομένοις. οὐδὲ γὰρ ἱκνουμένως καὶ νῦν ἐπὶ τῶν προκειμένων ταῦτα μεταλαμβάνειν δι' ἀκριβείας πάσης ἐπιχειροῦσι, καὶ μηδὲ τῷ ὅτι στοιχοῦντες, ἀλλὰ καὶ τὸ διότι φιλοπραγμονοῦντες.*

20 *Πρὸς δέ, καὶ ὡς οὐκ ἄλλο ἢ κατ' οὐδὲν ὑπαλλάττον τοῦτο τῆς Ἰουλιανοῦ θεοβλαβείας καὶ τῆς Ναυατιανῶν ἀπονοίας. Ἰουλιανὸς μὲν γὰρ διασύρων τὸ « πώλησόν σου τὰ ὑπάρχοντα »* (5) *καὶ εἰς τὸ ἀδύνατον περιιστάνειν τερατευόμενος, « εἰ πάντες ἔλεγε πωλήσουσι, τίς ὁ ὠνούμενος ; »* (6) *» καὶ Ναυατιανοὶ τῷ τῶν ψυχῶν*
25 *ἰατρῷ, Ἰωάννῃ τῷ Χρυσοστόμῳ « ὁσάκις πέσῃς ἔγειρε καὶ σωθήσῃ » παρεγγυῶντι χλευαστικῶς ἀντεφθέγγοντο, παράκλησιν εἶναι τοῦτο διηνεκοῦς ἁμαρτίας, τῷ ἀνενδότῳ δῆθεν τῆς μετανοίας πρὸς τὸ ἀεὶ ἁμαρτάνειν προτρέποντι* (7)*.*

Τούτοις τοίνυν καὶ ὑμῖν (?) *συναγελάζεσθαι καταλιπόντες ὑμᾶς,*
30 *τῇδε καταπαύσομεν τὸν λόγον, μηδὲν τοσοῦτον τῶν ἐφεξῆς διὰ φροντίδος τιθέμενοι ὡς τῶν μὲν ἤδη καὶ προειλεγμένων, τῶν*

(1) *τύλαις* G.
(2) *c. ἴσθε.*
(3) *c. ἀναμετρεῖν* (*puncta in c.*).
(4) E.N. 1094b, 20.
(5) Mt. 19, 21, *etc.*
(6) C. J. NEUMANN, *Iuliani Imperatoris librorum contra Christianos quae supersunt*, Leipzig, 1880, p. 237.
(7) *Cf. fasc.* 1, p. 121, n. 3. Socrates (H.E., VI, 21).

contemptible, a trap to themselves, and altogether unworthy of refutation, as far as one in his senses can see, and I will not sink to pollute myself with what is utterly base.

— That the span of human life is not limited by necessity, like the Destiny of the Hellenes, but looks to the Creator and the choice of each one of us, as it was in the beginning for the first-created. For bounds were set them of mortality and immortality, not <defined> by God's command only, but from both divine command and their own choice. As therefore it was then, so it is now for the coming-into-being of each one, even if the command is not expressed. The course of our life is, on the one hand, defined by God for the best. We, on the other, bring the weight of our freewill down either on this side or for the worse, each according to his own choice, and God yields and tilts the balance the way we incline, not arbitrarily but justly.

— What this is doing here I cannot but wonder. To the divagations he is busied with it gives no help — but that it publishes his great frivolity who advances it, who, blundering over what was easiest, approached the deepest dogmas with this superficial intelligence.

— That those who say «More than fornication» is said in the canon with reference to <the fornication of> trigamy are not only divagating but attacking the Father who drew up the canon. For if, as they say, the canon says the <fourth> marriage participates more of fornication than the third, how can they but bring, whe ther they like it or not, the accusation of divagating against St Basil? For who in all mankind is ignorant that four is more than three, and that he who has sinned four times has sinned more than he who has sinned three times, when the sin is the same? There is no reason for the great archbishop to have said «more than fornication» meaning than third marriage, for that is common knowledge, and no one was ever so deranged as to need to be taught this. No, the interpretation of the canon refers to absolute and unbridled fornication, even if this is not the opinion of some, — not because of their ignorance but from a villainy and a stupidity in interpreting the canons that surpasses that of madmen.

δὲ καὶ τῷ καταγελάστῳ καὶ ἑαυτοῖς περιπτωτικῷ καθυβριζομένων καὶ μὴ δεομένων εἰς ἅπαν ἐλέγχου, ὅσον εἰς σύνεσιν ἀνδρὸς ἔμφρονος ἦκε, καὶ τοῖς ἀτιμοτάτοις ἀπαξιῶ αὐτὸς συγχραίνεσθαι.

– Ὅτι ὁ περὶ τῆς ἀνθρωπίνης ζωῆς ὅρος οὐκ εἰς ἀνάγκην περιγράφεται, ὡς ἡ τῶν Ἑλλήνων εἱμαρμένη, ἀλλ' εἴς τε τὸν πλάστην ὁρᾷ ἢ τὴν ἑκάστου ἡμῶν προαίρεσιν, ὡς ἐξ ἀρχῆς ἐπὶ τῶν πρωτοπλάστων γέγονε. καὶ γὰρ ἐπὶ ἐκείνων ὅρος ἐτέθη ἀθανασίας καὶ θνητότητος, οὐκ ἐκ μόνου τοῦ θείου κελεύσματος, ἀλλ' ἐξ ἀμφοτέρων τῆς θείας ἐντολῆς καὶ τῆς αὐτῶν προαιρέσεως. ὅπῃ οὖν ὑπῆρξε τότε, καὶ νῦν τοῦτο ἐπὶ τῇ ἑκάστου γενέσει, κἂν μὴ τοῦ προστάγματος ἡ φανέρωσις γίνηται. ὁρίζεται μὲν τὰ τῆς ζωῆς ἡμῶν παρὰ τῷ Θεῷ καθὼς πρὸς τὸ συμφέρον ἐστίν· ἡμῶν δὲ τῇ αὐτεξουσίῳ ῥοπῇ πρὸς τοῦτο ἢ τὸ χεῖρον φερομένων, κατὰ τὴν ἑκάστου προαίρεσιν καὶ ἡ θεϊκὴ συνένδοσις οὐχ ἁπλῶς ἀλλὰ δικαίως συνεπιρρέπει.

— Τί τοῦτο ἐνταῦθα κατακεχώρισται θαυμάζω, ὅτι μηδὲν πρὸς τοὺς προκειμένους αὐτῷ λήρους συναγωνίζεται, εἰ μὴ καὶ πολλὴν
79r εἰκαιολογίαν κατασκεδάζει || τοῦ ταῦτα προτείνοντος ὃς τοῖς προχειροτάτοις τοσοῦτον (1) διαμαρτάνων, βαθυτάτων οὕτω δογμάτων τῷ τῆς διανοίας ἐπιπολαίῳ ἐπικεχείρηκεν.

Ὅτι τοῖς λέγουσι τὸ « πλέον τῆς πορνείας » πρὸς τὴν τριγαμίαν εἰρῆσθαι τῷ κανόνι, οὐ μόνον συμβαίνει τὸ λῆρον, ἀλλὰ καὶ κατηγορεῖν τοῦ τὸν κανόνα ἐκτεθεικότος πατρός. εἰ γὰρ καὶ ὡς αὐτοί φασι τὸν ἐπέκεινα τοῦ τρίτου γάμου πλέον ἔχειν εἰς πορνείαν φησὶν ὁ κανών, πῶς οὐχὶ ἑκόντες καὶ ἄκοντες τὴν κατηγορίαν ταύτην κατὰ τοῦ θείου παρέξονται Βασιλείου; τίς γὰρ τῶν πάντων ἀνθρώπων ἠγνόηκεν, ὡς τὰ τέσσαρα τοῦ τρίτου πλέον, καὶ ὅτι ὁ τετράκις ἁμαρτήσας τοῦ τρίτον ἁμαρτόντος ἐπὶ τὸ πλέον ἐξήμαρτε, καὶ τότε τοῦ αὐτοῦ ἁμαρτήματος τὴν πρᾶξιν ἔχοντος; οὐ τοίνυν ἔχει λόγον πρὸς τὴν τριγαμίαν ὁρῶντα τὸ « πλέον τῆς πορνείας » εἰπεῖν τὸν μέγαν ἀρχιερέα, τοῦτο γὰρ παντὶ γνώριμον, καὶ οὐδεὶς οὐδὲ τῶν μεμηνότων εἰς χρείαν τοιαύτην καθέστηκε διδασκαλίας, ἀλλ' εἰς τὴν ἀπόλυτον καὶ ἀνειμένην πορνείαν ἔχει τὴν ἀναφορὰν ἡ τοῦ κανόνος ἐξήγησις, εἰ καὶ μὴ οὕτως δοκεῖ, οὐχ ὡς ἀγνοοῦσιν, ἀλλ' ὡς κακούργοις, τοῖς πλέον εἰς ἀναισθησίαν τῶν μεμηνότων ἀποφερομένοις δι' ὧν ποιοῦνται τὴν περὶ τοῦ κανόνος ἐξήγησιν.

(1) *c.* τοσούτων.

— Since none of us have held this view so far, we dismiss it as soothsayer's babbling and lying folly, in many forms of which you daily delight, because you have no pleasure in standing by the truth, but <only> in keeping company with the lie and exulting therein. However this too has already been sufficiently discussed by us.

— That when they, but not the Apostle, say « Better to marry than to burn » — for if the words are the same, yet one thing is the Apostle's utterance of the truth, quite another the utterance of the children of falsehood — the thing to say is that if you grant marriage to a fourth wife as solace of burning you will no doubt grant it for a fifth also and a sixth and so on, until the troublesome burning cease. Why, they will not stop surely at marrying one wife at a time, they will allow, though a wife be there, this solace for burning, not sticking to one wife, but two at a time, or three, or more if it so happens. For there are many, married to a wife, who dislike their own but burn furiously for those of others. What stops these benevolent lawgivers from matching those who burn to several women at once, or the woman, if the burning compels, from abandoning her own husband, to live with the one who burns?

— Nothing could be more like the present mad arguments than the wranglings of inmates of brothels who suppose of those before them the insults they deserve themselves, and throw them at them. For not even himself understanding the saying or what is meant by burning he accuses us of ignorance of it. Furthermore, he tries to slander us with his outrageous ideas, and lyingly makes out that we allow to all their wish over their unreasoning desires, not knowing, as we have already said, what burning means. However we will meet his folly, and say this : if men living with a lawful wife continue to divert their affection to others, what would they be like if they did not even have these to dull a little

– *Τοῦτο ἐπεὶ μή τις ἡμῶν εἰς τὴν παροῦσαν πεφρόνηκε, πρὸς ὀνειροπόλον ἀποπεμπόμεθα ματαιότητα καὶ μανίαν ψευδῆ*(1), *οἷοις πολλοῖς αὐτὸς ὅσαι ἡμέραι ἐνευπαθεῖς, ὅτι μηδὲν τῇ ἀληθείᾳ ἑστάναι σοι ἥδιον, ἀλλὰ τῷ ψεύδει συνεῖναι καὶ ἐπαγάλλεσθαι· ὅμως προείρηται καὶ περὶ τούτου ἀποχρώντως ἡμῖν.*

– *Ὅτι πρὸς ὅ φασιν οὗτοι ἀλλ' οὐχ ὁ ἀπόστολος « κρεῖσσον γαμῆσαι ἢ πυροῦσθαι », εἰ γὰρ καὶ τὰ αὐτὰ φθέγγονται, ἀλλ' ἑτέρα μὲν ἡ τοῦ ἀποστόλου τῆς ἀληθείας φθογγή, ἑτέρα δὲ ἡ τῶν ἀπὸ τοῦ ψευδοῦς, φατέον ὡς εἰ παραμύθιον τοῦ πυροῦσθαι διδόατε* (2) *τὴν πρὸς τετάρτην γυναῖκα συνάφειαν, δώσετε πάντως καὶ ἐπὶ πέμπτην καὶ ἕκτην καὶ ἐφεξῆς, μέχρις ἂν ἡ πύρωσις ἡ παρενοχλοῦσα στήσηται. οἱ δὲ οὐ μέχρι πάντως μιᾷ κατὰ διαφόρους γάμους συνάπτεσθαι γυναικί, ἀλλὰ τὴν παραμυθίαν ταύτην πάντως, καὶ γυναικὸς προσούσης, διὰ τὴν πύρωσιν συγχωρήσουσιν, ὑπομένοντες οὐ μιᾷ γυναικί, ἀλλὰ κατὰ τὸ αὐτὸ δυσὶ καὶ τρισὶ καὶ πλείοσιν ἂν οὕτω τύχοι. πολλοὶ γὰρ γαμεταῖς συνοικοῦντες, πρὸς μὲν τὰς ἰδίας ἔχουσιν ἀηδῶς, πρὸς δὲ τὰς ἀλλοτρίας πυροῦνται σφοδρῶς. τί οὖν κωλύει τοὺς φιλανθρώπους τούτους νομοθέτας πλείοσι γυναιξὶ κατὰ τὸ αὐτὸ συναρμόζειν τοὺς πυρουμένους, καὶ ἀποπηδᾶν, ἂν οὕτως ἡ πύρωσις βιάζηται, τοῦ ἰδίου γαμέτου τὴν γυναῖκα, συνοικίζειν δὲ τῷ πουρουμένῳ ;*

— Οὐδὲν ὁμοιότερον τῶν νῦν φρενοβλαβῶς προβεβλημένων
79v *ταῖς ἀπὸ τῶν χαμαι||τυπείων διαπληκτιζομέναις ἀλλήλαις, καὶ τὰ προσόντα ἑαυταῖς ὀνείδη προληπτικῶς ταῖς πρὸς αὐτὰς ἀντεξαγομέναις ἀντιβαλλούσαις* (3), *μηδὲ γὰρ οὗτος νοῶν* (4) *τὸ ῥητὸν καὶ τί τὸ πυροῦσθαι, ἡμῖν ἄγνοιαν ἐπιμαρτυρεῖ τούτου. προσέτι δὲ καὶ διασύρειν ἡμᾶς ταῖς ἀτοπωτάταις αὐτοῦ ὑπονοίαις ἐπιχειρεῖ, καὶ πᾶσιν ἐφεῖναι ἡμᾶς ἐπὶ ταῖς ἀλογίστοις ἐπιθυμίαις τὸ καταθύμιον συκοφαντεῖ, οὐκ εἰδὼς ὡς ἔφθημεν εἰρηκότες τί τὸ πυροῦσθαι νοεῖ· πλὴν ταῖς τούτου συντρέχοντες ἀπονοίαις ἐροῦμεν ὡς εἰ* (5) *μετὰ γυναικὸς νομίμης συζῶντες ἄνθρωποι, οὐδὲν παύονται πρὸς ἑτέρας μετοχετεύειν τὸ φίλτρον, τίνες ἂν εἶεν εἰ μηδὲ ταύτας ἔχοιεν καταμαραινούσας ὅσον δή τι*

(1) *Cf.* p. 469, l. 3.
(2) Cf. JANNARIS, § 116.
(3) *c.* ἀντιβαλλούσαις (*puncta in codice inveniuntur*).
(4) *Lectio dubia.*
(5) *c.* ὡσεὶ.

the sting of their intemperance, and did not, out of respect for them, themselves restrain the flame of erotic frenzy?

But what do you say? Here on the one hand is St Paul exhorting to marry for fear of burning, there being no better safeguard (for Paul who ineffably surpasses earthly wisdom is not like you who, altogether ignorant, do not know that there is no fixed boundary in matters of morals but, as those who have debated the matter recognise, that which is not worse is better) while this, then, is his recommendation, you on the other hand oppose marriage. With what solution do you think the burning will end? Will it not be in the worst prostitution, debauch and all that is agreable to pimps, prodigals and loose-livers?

— To those who say that for the emperor alone is a fourth wife allowed, while for other persons it is forbidden, and a law is drawn up, with fearful penalties, to these the words of the Apostle apply «Thinkest thou this, O empty man, that judgest them which do such things, and doest the same, that thou shall escape the judgment of God?» Also the Lord's «Physician heal thyself» and «First cast out the beam out of thine own eye; and then shalt thou see the mote that is in thy brother's eye». If what the law says, it says to those who are in the law, either he who lays down the law cares for the keeping of it, and then he too will be under the law, and it will be necessary to obey him, or he is the first to make a mockery of his own law by tossing its command contemptuously aside, and then how can he fail to encourage his subjects rather to transgression than to law-abiding?

— Apply every point of this to yourself first — unless you are blinded by a beam in the understanding so that you make clean the outside of the cup and of the platter, while keeping the inside fouler than any drain — after that consider the others and clear the motes from their eyes. Else you have arrayed yourself

τὸν οἶστρον τῶν ἀναγώγων, μηδὲ τῇ πρὸς ἐκείνας αἰδοῖ τὸ τῆς ἀφροδισίου μανίας φλεγμαῖνον καταστελλόμενοι ;

Ἀλλὰ σύ τί φῄς ; τοῦ μὲν θείου Παύλου διὰ τὴν πύρωσιν γαμεῖν παρακελευομένου, ὅτι μηδ' ἄλλως ἦν βέλτιον περὶ τούτου σκοπῆσαι (οὐδὲ γὰρ ὡς αὐτὸς καθάπαξ ἀμαθαίνων ἠγνόηκας ὡς οὐδαμῶς ὥρισται τὸ ἐν τοῖς πρακτοῖς, ἀλλ' ἀγαπητὸν βουλευσαμένους περὶ αὐτῶν οὗ ἂν τὸ μὴ χεῖρον, ἐκεῖ τὸ βέλτιον ἐπιγνῶναι, ἤδη καὶ Παῦλος ὁ τῆς ἐπιγείου σοφίας οὐμενοῦν ὅσον εἰπεῖν καθυπερτερῶν) ἐκείνου τοίνυν ταῦτα παρεγγυῶντος, σοῦ δὲ τὸν γάμον κωλύοντος, πρὸς τί σοι τὰ τῆς πυρώσεως εἰς ἔκλυσιν ἀπολήξει ; ἆρ' οὐχὶ πρὸς τὸ χείριστόν τε καὶ πορνικὸν τῆς μιαρίας καί τι ἂν ἄλλο τοῖς πορνοβοσκοῖς ἢ τοῖς ἀσώτως βιοῦσι καὶ ἀκολάστως καταπρᾶξαι κεχαρισμένον ;

— Ὅτι πρὸς τοὺς λέγοντας ἐπὶ μόνου τοῦ βασιλέως συγκεχώρηται ἡ τετάρτη γαμετή, ἐπὶ δὲ τῶν λοιπῶν ἀπείρηται προσώπων, καὶ νόμος φοβερὰν τὴν ἀπειλὴν ἔχων ἐκτέθειται, ἁρμόσει τὸ τοῦ ἀποστόλου, « λογίζῃ τοῦτο, ὦ ἄνθρωπε κενέ, ὁ κρίνων τοὺς τὰ τοιαῦτα πράσσοντας καὶ ποιῶν αὐτά, ὅτι σὺ ἐκφεύξῃ τὸ κρίμα τοῦ Θεοῦ » (1) ; ἔτι δὲ καὶ τὸ τοῦ Κυρίου « ἰατρὲ θεράπευσον ἑαυτόν » (2), καὶ « ἔξελε τὴν δοκὸν ἐκ τοῦ ὀφθαλμοῦ σου καὶ τότε βλέψεις τὸ κάρφος τὸ ἐν τῷ ὀφθαλμῷ τοῦ ἀδελφοῦ σου » (3). εἰ δὲ ὅσα ὁ νόμος λέγει, τοῖς ἐν τῷ νόμῳ λαλεῖ, εἰ μὲν ὁ τὸν νόμον τιθεὶς (4) τῆς τοῦ νόμου πεφρόντικε φυλακῆς, ἔσται καὶ αὐτὸς ὑπὸ τὸν νόμον, καὶ ἀνάγκη ἀκούειν αὐτοῦ · εἰ δὲ πρῶτος αὐτὸς λῆρον τὸ τοῦ οἰκείου νόμου ἐπίταγμα ποιεῖται, δι' ὧν παρὰ φαῦλον ἔρριψε τὴν παραγγελίαν, πῶς οὐχὶ μᾶλλον πρὸς παράβασιν ἢ πρὸς συντήρησιν τοῦ νόμου προτρέπεται τοὺς ἀκροατάς ;

— Σεαυτῷ ταῦτα πρότερον ὑπαναγινώσκων, εἰ μὴ τῇ δοκῷ τῆς οἰήσεως τυφλώττεις, δι' ὃ καὶ τὸ μὲν ἐκτὸς τοῦ ποτηρίου καὶ τῆς παροψίδος ἀποκαθαίρεις (5), τὸ δὲ ἐντὸς παντὸς κανα-λίου (6) φέρεις ἀκαθαρτότερον, τότε καὶ τοὺς ἄλλους περισκόπει, καὶ τὸ τῶν ὀφθαλμῶν περικάθαιρε κάρφος · εἰ δὲ μὴ τοῦτο,

(1) Ro. 2, 3.
(2) Lu. 4, 23.
(3) Mt. 7, 5. — Lu. 6, 42.
(4) Novelle XC, Noailles et Dain, *Les Novelles de Léon VI le Sage*, p. 297
(5) Mt. 23, 25. — Lu. 11, 39.
(6) See introduction, p. 392.

undisguisedly with the Pharisees, « laying heavy burdens on others, but he himself will not touch them with so much as the tip of a finger ».

Furthermore, if you convict of transgression the first author of the law, then you will convict Paul who on the one hand strongly condemns circumcision and those who return to it after conversion to Christ, and on the other hand afterwards purifies and circumcises Timothy. However of these things we have made elsewhere a longer and more conclusive demonstration, wherefore for the present we will content ourselves with the more pressing questions. All the same (not to seem to say this because we are defeated or at a loss), something to check, here too, your festering wickedness, this we will say : you are ignorant of other things worthy of note and of this too, that on occasion the beginning and origin of laws is nothing but circumstances sinking to something improper in human life. For from the commission of something not allowed by the lawgiver was the law laid down, to keep, that is to say, the citizens away from the unlucky action henceforth, but without altering what has already occurred. Thus Moses the lawgiver forbade to have two sisters to wife simultaneously, which had gone on unnoticed since Jacob the patriarch's day till then, and no one gave up, when already it was forbidden, that which the law put a stop to, when it had been possessed before the law, not even the Lawgiver himself and his wife from Madiam, after he had enjoined at great length abstention from foreign wives.

In the same way, more recently, the Fathers of the sixth holy council dealt with the priests who had rebelled against the canons. Their innovation was bolder, since actually they granted release from what had been decreed, while commanding those who came after to adhere again to the original order, and not make an example of what had come about then through mercy.

τοῖς Φαρισαίοις συντετάξῃ ἀπροφασίστως, βαρέα (1) μὲν τοῖς ἄλλοις ἀνατιθεὶς ἄχθη, αὐτὸς δὲ τούτων μηδ' ἄκρῳ δακτύλῳ προσαπτόμενος.

80r Πλὴν εἰ παρα||βάσεως (2) κρίνεις τὸν πρώτως ἐκτεθεικότα τὸν νόμον τότε κρινεῖς ἠναγκασμένως (3) καὶ Παῦλον σφοδρῶς μὲν τὴν περιτομὴν καὶ τοὺς ταύτην ἐπαναιρουμένους μετὰ τὸ πρὸς Χριστὸν ἐπιστρέψαι κατακρίνοντα, Τιμόθεον δὲ μετὰ ταῦτα ἁγνιζόμενόν τε καὶ περιτέμνοντα· ἀλλὰ περὶ τούτων καὶ ἀλλαχοῦ πλατύτερον ἡμῖν ἐλέχθη καὶ ἀποδεικτικώτερον (4). ἀνθ' ὧν τό γε νῦν τοῖς κατεπείγουσιν ἀγαπήσομεν. πλὴν ἵνα μή σοι τῇ ἀπορίᾳ δόξωμεν κατακρατούμενοι ταῦτα προφέρειν, ὅσον κἀνταῦθα τὸ τῆς πονηρίας ὑμῶν καταστεῖλαι φλεγμαῖνον ἐκεῖνα ἐροῦμεν ὡς ἤδη μετὰ τῶν ἄλλων ἀξιολόγων ἔτι καὶ τόδε ἠγνόησας, ὅτι τῶν νόμων ἐσθ' ὅτε ἀρχή τε καὶ γένεσις οὐκ ἄλλο οὐδὲν ἀλλ' ἢ (5) πραγμάτων περίστασις τὸ μὴ προσῆκον ὑποδυομένη τῆς κατ' ἀνθρώπους βιώσεως. ἐκ γὰρ τοῦ πράττεσθαί τι ὧν οὐ προσῆκεν ὁ εἰπών που, οἱ νόμοι ἐτέθησαν, φυλάττεσθαι δηλαδὴ τὸ ἀπὸ τοῦδε τοῖς πολιτευομένοις διαστελλόμενοι τὸ ἀπαίσιον, ἀλλ' οὐχὶ καὶ τὸ φθάσαν ἐξαφανίζοντες. οὕτω δυσὶν ἀδελφαῖς κατὰ ταυτὸν γαμεταῖς χρῆσθαι ἀδιαφορουμένου Μωϋσῆς ἀπηγόρευσεν (6) ὁ νομοθέτης, ἐξ Ἰακὼβ τοῦ πατριάρχου εἰς τὸ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τείνοντος, καὶ οὐ δήπου τῶν πρὸ τοῦ νόμου τις (7) κατειλημμένων οἷς ὁ νόμος ἐκώλυεν, ἤδη τῶν διαστελλομένων ἀπείχετο· ὅτι μηδὲ αὐτὸς ὁ νομοθέτης τῆς ἐκ Μαδιὰμ αὐτῷ συνοικησάσης, πολλῷ τῷ λόγῳ τῶν ἐθνικῶν ἐπισκήψας γυναικῶν ἀπέχεσθαι.

Οὕτω χθὲς καὶ πρώην οἱ κατὰ τὴν ἕκτην ἁγίαν σύνοδον πατέρες τοῖς τῶν ἱερῶν ἀποσκιρτήσασι κανόνων ἐχρήσαντο ἱερεῦσι, μᾶλλον δὲ καινότερον, τῶν νενομισμένων καὶ λύσαντες καὶ τοῖς μετ' αὐτοὺς ἐπισκήψαντες αὖθις τῶν ἐξ ἀρχῆς ἔχεσθαι, μηδὲν ὑποδειγματιζομένοις τοῖς τὸ τηνικάδε κατὰ χρηστότητα προβεβηκόσιν.

(1) Lu. 11, 46.
(2) G.
(3) H.G. — ἠνι...
(4) *Cf. Πρὸς τοὺς συκοφαντοῦντας ἡμᾶς*, Byzantion, 1962, p. 121.
(5) *c.* ἤ.
(6) Le. 18, 18.
(7) *c.* τὶς.

But things being so, would you, if sensible, single out the emperor for reproach, if before they had been condemned, he came himself to be led by ignorance into contemptible actions, but debarred his subjects therefrom by law? For I will not mention that these things to which he was persuaded by ignorance, it was with you for evil counsellor and friend that he did them. They know who at the time God granted should examine the matter. And how evil a councillor he had taken in you was shown by what followed; from the moment you changed to opposition to him, you know how, you who had been with equanimity befriended, showed yourself as enemy and avenger: enemy where it was least right, avenger of those acts you yourself had sowed, planted and tended and whatever can be done or named in such pernicious and outlandish gardening. Then does any reproach subsist against him, and not rather the highest praise, if after recognising how he himself was caught — by your former counsels that is to say — he guards his subjects from the same reproach? Very well. But still you neigh against your benefactor, and wallowing in his good things, beyond your needs, your jeer at him and say that, not freed from his sin, straight from the oar, as they say, still sooty, he becomes law-giver! But know this: if, isolating himself he had held by the arguments with which you still give offence, and not enquired further of those who have gone into the matter more exactly and wisely, it would not have mattered if you had. But as it is he has studied and understood the arguments of each, and, abominating your harshness, for which there is no authority, and delighted with the mildness of the others and their conformity with the truth and with the Fathers, he embraces the mean, choosing cleverly from both. On the one hand his marriage is not declined, because no argument of these recognised authorities compels this. But on the other hand, since some of the popularity-hunters who are always glad to attach themselves to vain innovations were scandalised, he draws up the law for his subjects, to please these latter, and pander to their pettiness, and avoid

Ἀλλ' ἐπειδὴ ταῦτα, πρὸς τίνα μέμψιν, εἰ σωφρονοίης, ἐναπολάβοις καὶ βασιλέα, εἰ τὸ πρὸ τοῦ μὴ δόξαν τοῖς φαύλοις ὑπάγεσθαι, αὐτὸς μὲν ἀγνοίᾳ τοῦ δέοντος ἐπανείλετο, τῷ δ' ὑπηκόῳ διὰ τοῦ νόμου ταὐτὸ [1] ἀπετείχισεν; ἐῶ γὰρ λέγειν ὅτι σοι ταῦτα τὰ ἐν ἀγνοίᾳ πειθόμενος διεπράξατο κακῷ συμβούλῳ καὶ φίλῳ. ἴσασιν οἱ [2] κατὰ καιρὸν ταῦτα Θεοῦ διδόντος ἐλέγξαντες. καὶ ὅτι μὲν κακῷ σοι ἐκέχρητο συμβούλῳ ἔδειξε τὸ μετὰ τοῦτο, ἀφ οὗ πρὸς ἀντίπαλον αὐτῷ μοῖραν ἀποκριθείς, οἶσθα τὸν τρόπον, ὁ τέως ἴσα ψυχῇ πεφιλημένος ἐχθρὸς ἀνα-πέφηνας καὶ ἐκδικητής· ἐχθρὸς μὲν οὗπερ ἐχρῆν ἥκιστα. ἐκδικητὴς δὲ ἐκείνων ὧν αὐτὸς καὶ σπορεὺς καὶ φυτουργός τε καὶ φυτοκόμος, καὶ πᾶν εἴ τι τῆς φθονερᾶς ταύτης καὶ ἀλλοκότου γεωργίας καὶ πρᾶγμα καὶ ὄνομα. τίς οὖν μῶμος αὐτῷ ὑπολείπεται, ἀλλ' οὐχὶ μέγιστος ἔπαινος εἰ μετὰ γνῶσιν οἷς αὐτὸς ἑάλω, ταῖς σαῖς δηλαδὴ πρότερον ὑποθήκαις, νόμῳ φυλάξασθαι τὸ ὑπήκοον ἀπείργει, μὴ τοῖς ὁμοίοις εὐθύνεσθαι; εἶεν. ἀλλὰ καὶ ἔτι φρυάξῃ κατὰ τοῦ εὐεργέτου, καὶ τοῖς αὐτοῦ ἐντρυφῶν ἀγαθοῖς, καὶ ὑπὲρ τὴν χρείαν, διαμωκήσῃ τοῦτον || ὡς μὴ τοῦ 80v ἐφαμάρτου δῆθεν ἀπηλλαγμένον, ἀλλ' ἐκ τῆς κώπης ὅ φασι καὶ τῆς ἀσβόλου [3] νομοθέτην γινόμενον. ἀλλ' εὖ ἴσθι [4] εἰ τοῖς σοῖς ἐναπεκάθητο [5] λόγοις μηδὲν πλέον τούτων ἀνευρηκὼς παρὰ τῶν σοῦ σοφώτερον ἠκριβωκότων, ἐν οἷς αὐτὸς πλημμελῶν εἰς τὴν παροῦσαν καταλαμβάνῃ, οὐδὲν ἂν πρᾶγμα καὶ τοῦτο προβῆναι. νῦν δὲ συνέσει τοῖς λόγοις ἐπιβαλὼν ἑκατέρων, καὶ τὸ μὲν σὸν ἁμάρτυρον ἀπηνὲς μυσαχθείς, τὸ δὲ τῶν ἄλλων ἐπιεικὲς μετὰ τοῦ τῇ ἀληθείᾳ συνᾴδειν καὶ τοῖς πατράσιν ὑπεραγάμενος, μέσος χωρεῖ τῶν πραγμάτων, τὸ ἐξ ἑκατέρου δεξιώτερον ἀσπασάμενος καὶ τὸ μὲν κῆδος [6] οὐκ ἀπωθεῖται, ὅτι μηδέ τις τῶν καθεστηκότων τούτων κατηνάγκαζε λόγος· ἐπεὶ δέ τισι τῶν δοξοκόπων [7] σκάνδαλον ἐνεποίει, φιλούντων ἀεὶ ταῖς διακένοις καινολογίαις προσφύεσθαι, γράφει τοῖς ὑπὸ χεῖρα τὸν νόμον, ὡς ἂν καὶ τούτοις χαρίσαιτο, τὴν ὀλιγωρίαν αὐτῶν ἐκ-

(1) *c.* τὸ ταυτὸ.

(2) *Cf.* ἐπίστανται ταῦτα ὅσοι τε καὶ βασιλέως τῶν ἀπορρήτων μετέχοντες, Byzantion, 25-27, p. 762, l. 8.

(3) Leutsch & Scheidewin.

(4) *Sic.*

(5) G.

(6) G.

(7) *c.* δοξοκότων.

their being altogether choked by their indiscriminate grumbling. So be appropriate treatment meted out, through law and through acts, to both, the censorious, I mean, and the incontinent.

Do you understand how far the emperor is above your accusations, so that he forces you with praiseworthy piety <back where you belong> and rejects you as envious, backbiters and slanderers? For things that would not even, one would say, give excuse for criticism, you with your ill-advised obstinacy turn to reproach. But the net will not catch the prey.

— Again, if this marriage be allowed to the emperor it will of course be granted to all other emperors. For it will not assuredly be granted to one because he is emperor and not to the others. As they have equality of rank, so they will enjoy the same possibilities in similar circumstances. But how is it possible to limit this <privilege> to one person and stop its passing to others? And so of necessity, as from some airy eminence, the harm will flow down on the lower. And besides, who is willing to obey laws he sees scorned by the lawgiver? Rather will the indiscipline natural to man, on seeing commands not much respected by him who gives them, make free with them. See the commandments of God, those of the Apostles, those of the Fathers, though they enjoined them with their deeds rather than words, disregarded by man's bent for evil.

— By you first and most are they disregarded, with your daily baths, your delicacies, all the rest of your intemperate way of living. The rest of the idle stuff we will let fall, as often called to account.

— As for those who say it is not necessary to make strict account for one sinner, the answer is: through one man's fault death came into the world, and the Creator did not spare because it was the sin of one once sinning, but gave <the world> over to death.

— This argument has not been used to date by any respectable person. And as for whether any harm can follow the present

θεραπεύων, ἀλλὰ μὴ τῷ ἀδιακρίτῳ γογγυσμῷ τῷ παντὶ ἀποπνίγοιντο, καὶ οὕτως νόμῳ καὶ πράγματι τὸ κατάλληλον διαιτῷτο, τοῖς φιλαιτίοις λέγω καὶ τοῖς ἀκρατεστέροις.

Ἆρα συνῆκας ὅσον ἀνώτερος τῶν ὑμετέρων βασιλεὺς αἰτιαμάτων; ἐξ οὗ γε τῇ ἐπαινουμένῃ δεισιθεΐᾳ καταναγκάζων, εἰς φθονεροὺς ὑμᾶς καὶ μεμψιμοίρους ἀποπέμπεται καὶ βασκάνους ἃ γὰρ οὐδ' ἂν τῷ μώμῳ φασὶ παράσχοι πρόφασιν, αὐτὸς ἀβουλίᾳ καὶ ἰταμότητι γνώμης πρὸς μέμψιν παρήγαγες· ἀλλ' οὖν οὐκ ἐπιτεύξεται δόλιος θήρας (1).

— Ἔτι δὲ εἰ συγχωρεῖται τῷ βασιλεῖ ὁ γάμος, πάντως ἔσται καὶ τοῖς λοιποῖς βασιλεῦσι συγκεχωρημένος. οὐ γὰρ δὴ τῷ μὲν διὰ τὴν βασιλείαν συγχωρηθήσεται, τοῖς δὲ οὐχί, ἀλλ' ὥσπερ ἔχουσι τὸ ἴσον τοῦ ἀξιώματος, οὕτω κληρονομήσουσι καὶ τῆς ἴσης ἐξουσίας, περιστάσεως (2) ὁμοίας συμπιπτούσης. τοῦτο δὲ πῶς ἂν ᾖ περιγραφόμενον ἐφ' ἑνὶ προσώπῳ καὶ οὐκ εἰς πλείονας διαβαῖνον; ἀφ' ὧν ἀνάγκη, ὥσπερ ἀπό τινων μετεώρων καὶ ὑψηλῶν χωρίων, ῥεῦσαι ῥαδίως τὸ κακὸν ἐπὶ τοὺς ταπεινοτέρους. καὶ ἄλλως δὲ τίς οὕτος ἕτοιμος πείθεσθαι νομοθεσίᾳ, ἣν ὁρᾷ ὑπὸ τοῦ νομοθετοῦντος ὑβριζομένην, ὅπουγε μᾶλλον πέφυκε τὸ τῶν ἀνθρώπων ἀνάγωγον μηδὲ λίαν τιμωμένης ἐντολῆς ὑπὸ τοῦ ταύτην ἐντειλαμένου, ἀσφαλῶς πρὸς αὐτὴν διατίθεσθαι. καὶ ὅρα μοι τὰ θεῖα νομοθετήματα, τὰ τῶν θείων ἀποστόλων, τὰ τῶν πατέρων, ἃ πράξεσιν αὐτῶν μᾶλλον ἢ λόγοις νενομοθετημένα παραμελεῖται ὑπὸ τῆς ἐπὶ τὰ χείρω τῶν ἀνθρώπων ῥωπῆς.

— Ὑπὸ σοῦ πρώτου μάλιστα παραμελεῖται τοῖς καθ' ἡμέραν λουτροῖς, ταῖς ὀψοφαγίαις, τῇ ἄλλῃ πάσῃ ἀσωφρονίστῳ ζωῇ. τὰ δὲ λοιπὰ τῆς εἰκαιολογίας ὡς πολλάκις εὐθύνας δεδωκότα παρήσομεν.

— Ὅτι πρὸς τοὺς λέγοντας μὴ χρῆναι δι' ἕνα σφαλλόμενον ἀκριβολογεῖσθαι ῥητέον, δι' ἑνὸς ἀνθρώπου ἁμαρτίαν θάνατος εἰς τὸν κόσμον εἰσῆλθεν, καὶ οὐκ ἐφείσατο δὴ διὰ πταῖσμα ἑνὸς ὁ πλάστης, καίτοι πταίσαντος ἅπαξ, ἀλλ' εἰς θάνατον παραδέδωκε.

— Τοῦτο μὲν οὐδεὶς εἴρηκε τῶν σπουδαίων εἰς τὴν παροῦσαν. εἰ δ' ἄρα τι (3) καὶ ἀπαντήσει ἐκ τούτου δεινόν, οὐδὲν οἶμαι

(1) Pr. 12, 27.
(2) c. περὶ στάσεως.
(3) c. τι.

instance, none I think, except what followed Valentinian's having two wives at a time. To whom neither Basil nor, more to the point, Ambrose whose zeal rivals that of the Thesbite ordered this. They knew the proverb that one swallow does not make a summer — especially as the sinner made sure of this by legislation. And they left the affair to exhaust itself by its own folly. For such things, as the Paeanian (Demosthenes) says, flourish for a while, but time finds them out and they fall in ruins about themselves.

— Then there are the words of the Apostle « A little leaven leavens the whole lump ». Here we have not a little leaven, but O! how much. And if a little yeast leavens all the lump, what will be the effect of a mass of such leaven?

— The same as that of your pharisaic leaven. For however frenziedly it has tried to leaven the inhabited world with new-sounding unreason, it (1) has not yet been caught rising. But it suffers the fate of the grass upon the housetops, which withereth before it is plucked up, wherewith the pernicious mower filleth not his hand, nor he that bindeth sheaves his bosom, because he did not summon to blessing the transgressors who wished to be temperate.

— « I charge thee before God and the elect angels that thou observe these things without partiality » — is it not fearful to hear, let alone perform the dispensation, as it is called by the lamentable bridesman?

— And what, most lamentable of desperate men, talk is there here about the number of marriages between St Paul and Timothy? Or that, as you rave, after a first marriage there is none other for the God-fearing? There is no such thing here, on the contrary Paul is proclaiming the exact opposite of you and your evil spirit, unrestrictedly marrying young widows, and after speaking about this at no great length, he directs the whole discourse to faith and an examination of the ordination of priests, which may you now, in the present, take to heart.

(1) « it » is the inhabited world, not the leaven, though it is the leaven again which suffers.

ἀλλ' ὃ καὶ ἀπὸ τοῦ δύο κατὰ ταὐτὸν γυναῖκας ἐσχηκότος Οὐαλεντινιανοῦ ἀπήντησεν, ᾧ οὐδὲ Βασίλειος οὐ πολλῷ μᾶλλον ὁ τὸν ζῆλον τῷ Θεσβίτῃ Ἀμβρόσιος παρισούμενος περὶ τούτου τί παρηγγύησαν· εὖ γὰρ ἤδεσαν τὸ παροιμιῶδες, ὡς μία χελιδὼν ἔαρ οὐ ποιεῖ, καίτοι καὶ νομοθεσίᾳ τοῦτο τοῦ παραπεπτωκότος κατοχυρώσαντος. κατέλιπον δὲ τὸ πρᾶγμα αὐτὸ ἑαυτὸ δαπανῆσαι τῇ ἀτοπίᾳ· τὰ γὰρ τοιαῦτα, τὸ τοῦ Παιανιέως, εἰς ὅσον μὲν δή τι ἀνθεῖ· τῷ χρόνῳ δὲ φωρᾶται καὶ περὶ αὐτὰ [1] καταρρεῖ [2].

— Ἔτι δὲ τὸ τοῦ ἀποστόλου « μικρὰ ζύμη ὅλον τὸ φύραμα ζυμοῖ » [3] · ἐνταῦθα δὲ οὐ μικρὰ ζύμη, ἀλλ' ἡλίκον τὸ μέγεθος. καὶ εἰ μικρὰ ζύμη ὅλον τὸ φύραμα ζυμοῖ, τί ποιήσει τῆς τοιαύτης ζύμης ὁ ὄγκος ;

— Ὃ καὶ ἡ ὑμετέρα φαρισαϊκὴ ζύμη ποιήσει, οὐ γὰρ εἰ καὶ πολλῇ τῇ μανίᾳ τὴν οἰκουμένην τῷ παραλόγῳ τε καὶ τῇ καινοφωνίᾳ ἔσπευσεν ἀναζυμῶσαι ἤδη καὶ διογκουμένη κατείληπται, τῷ χόρτῳ δὲ τῷ ἀπὸ τῶν δομάτων ταὐτόν τι παθοῦσα πρὸ τοῦ ἐκσπασθῆναι ἐξηράνθη, μήτε τὴν χεῖρα τοῦ ὀλεθρίως θερίζοντος πληρώσασα, μὴ τὸν κόλπον τοῦ ἀμαλλοδετῆρος μεστώσασα [4] ὅτι μηδὲ τοὺς παράγοντας σωφρονεῖν βουλομένους εἰς εὐλογίαν ἐξεκαλέσατο.

— Ὅτι τὸ « διαμαρτύρομαι ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ καὶ τῶν ἐκλεκτῶν αὐτοῦ ἀγγέλων ἵνα ταῦτα φυλάξῃς χωρὶς προκρίματος » [5] πῶς οὐκ ἔστι φρικτὸν ἀκοῦσαι μὴ ὅτι γε πρᾶξαι τὴν λεγομένην τοῖς ἀθλίοις νυμφοστόλοις οἰκονομίαν ;

— Καὶ τίς ὦ πάντων ἀθλιώτατε τῶν ἀπεγνωσμένων περὶ γάμων ἀριθμοῦ ὁ λόγος ἐνταῦθα τῷ θείῳ πρὸς Τιμόθεον Παύλῳ ; ἢ ὅτι οὐκ ἔτι μετὰ τὸν πρῶτον ὑπολείπεται γάμον, ὡς λυσσᾶτε ὑμεῖς, τοῖς εὐσεβοῦσι τῶν αὐτῶν ἔχεσθαι ; οὐδὲν ἐνταῦθα τοιοῦτον, πᾶν δὲ τοὐναντίον τὰ περὶ τούτων τῆς ὑμετέρας κακοδαιμονίας Παῦλος βοᾷ τὰς νέας χήρας ἀνυποστόλως γαμίζων. καὶ μετὰ τὸ μετριώτερον περὶ τούτων διαλεχθῆναι, ἤδη τὸ πᾶν τοῦ λόγου περὶ πίστεώς τε κατατείνει καὶ χειροτονιῶν ἱερέων δοκιμασίας, ὧν πολὺν λόγον αὐτὸς ἐν τῷ παρόντι ποιῇ.

(1) *c.* αὐτά.
(2) Demosthenes, 1st Olynth., 10.
(3) 1 Cor. 5, 6.
(4) Ps. 128 (129), 6. *Note the addition of* ὀλεθρίως.
(5) 1 Ti. 5, 21.

Yes, much profit may you have and timely may you arrive, collecting majorities from the public baths and the cross-roads, the highways and hedges, but you are ineptly fetching up from their holes adders that had disappeared from life here — not that you might be equal to Him who treads upon the basilisk and adder — far from that indeed <are you>, and more deaf than an adder to the divine charming, and more pernicious than a frightful basilisk, but to conspire with your brother evil and have fellows for your agreements, taking your stand on numbers, not on the truth of the matter.

To conclude, nothing in your treatise belongs to the temperate, but you bear yourself on the one hand with the greatest ignorance of holy Scripture, and on the other with the most complete incomprehension of the sacred mind hidden in them. Either you have not ever heard the very elements of them, or you have such rough general knowledge of them as is the pride of those who are busy with monstrous silliness. Your mad care for the vain and the profane will not let you attend to them.

Indifferently and too true to yourself, you perform the sacred rites as those who order wordly government unlawfully, but you are ordering sacred matters.

Ναὶ τοσοῦτον ὄναιο καὶ ὥρασιν ἴκοιο, ὃς πολλοὺς ἀπὸ τῶν
81v *βαλανείων καὶ τῶν τριόδων συλλέγεις || καὶ τῶν φραγμῶν* (1) *·*
ἀνάγεις δὲ καὶ ἀπὸ τρώγλης ἀσπίδας, πολλῇ τῇ ἀτοπίᾳ, τοῦ
· βίου ἐνταῦθα ἠφανισμένους (2)*, οὐχ ἵνα τούτῳ τῷ ἐπὶ βασιλίσκον*
ἐπιβαίνοντι (3) *καὶ ἀσπίδα παρισοῖο, πολλοῦ γὰρ τούτου γε δεῖ* (4)
ἀσπίδος κωφότερος πρὸς θείας τελῶν ἐπῳδάς, καὶ βασιλίσκου
φρικτοῦ βλαπτικώτερος · ἀλλ' ὅπως τῷ συγγενεῖ φατριάζων
κακῷ κοινωνοὺς ἔχῃς τῶν ἐπιρρήτων ὑμῖν, τῷ πλήθει οὐχὶ
τῇ ἀληθείᾳ τοῦ πράγματος ἑδραζόμενος.
Ἐντεῦθεν οὐδὲν τῶν σωφρονούντων πραγματευόμενος, ἀμα-
θέστατα μὲν τῶν θείων φέρῃ γραφῶν, ἀσυνετώτατα δὲ τοῦ ἐν
αὐταῖς θείου νοῦ ἐναποκεκρυμμένου, ἢ παντάπασι καὶ αὐτῶν
τῶν ἐδαφίων ἀνήκοος, ἤ τινα τούτων ἔχων γνῶσιν κατὰ τὸ ὁλο-
σχερέστερον μέντοι. καὶ χυδαῖον, καὶ οἷς οἱ φλυαρίαν συγκρο-
τοῦντες μακρὰν ἐξυβρίζουσιν. οὐδὲ γὰρ ἐᾷ σε τούτοις προσανέ-
χειν τὸν νοῦν τὸ περὶ τὰ μάταια καὶ ἀπηγορευμένα ἐπιμανὲς καὶ
ἐπιμελές. καὶ ἀδιάφορος μέν, ἀλλ' ἀδιαφορώτερος ἑαυτοῦ, τὴν
ἱερὰν τελετήν τε καὶ τάξιν μεταχειρίζῃ, κατ' οὐδὲν τῶν ἀνοσίως
τὰς κοσμικὰς ἀρχὰς διατιθεῖσιν τὰ ἱερὰ διοικούμενος.

(1) Lu. 14, 23.

(2) This is clearly an accusation of fomenting disturbances at a moment when the populace seemed to be quiet.

(3) Ps. 90 (91), 13.

(4) *c. δεῖ.*

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

ÉTUDES D'ARCHITECTURE PALÉOCHRÉTIENNE ET BYZANTINE

(*Suite*)

II. L'ABSIDE.

L'architecture paléochrétienne, avec ce goût pour la diversité des formules qui lui venait de l'architecture romaine, a encore pratiqué d'autres types d'absides.

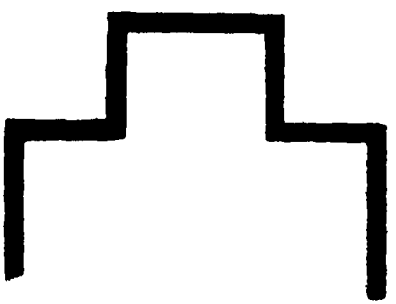

Fig. 24. - Batna.

L'abside semi-circulaire put, par exemple, s'inscrire dans un massif de maçonnerie rectangulaire saillant, fermé au dehors par un mur droit (fig. 25). Ce plan a été utilisé en Algérie, en Tunisie et en Tripolitaine (1), en Espa-

(1) *Algérie* : Gsell, II, p. 138, n. 1. Gsell et Joly, *Khamissa*, Paris, 1918, pl. XII. L. Leschi, *Études d'épigr., d'archéol. et d'hist. africaines*, p. 95, fig. 2 (= *Atti del IV Congr. intern. di archeol. crist.*, I, p. 165, fig. 16) (basilique d'Henchir Deheb). Timgad, chapelle sur le côté Nord-Est de la basilique Ouest : Khatchatrian, p. 27, fig. 213. *Tunisie*, Mactar, basilique dite d'Hildeguns : G.-Ch. Picard, *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne*, p. 55, fig. 6, et *Civitas Mactaritana*, plan de l'état des fouilles, n° 22. *Tripolitaine* : J. B. Ward Perkins et R. G. Goodchild, *Archaeo-*

gne (1), en Sicile (2), dans la péninsule italienne (3), en Bosnie (4), en Palestine (5), en Syrie (6), en Anatolie (7), à Constantinople (8) et en Grèce (9).

logia, t. 95, 1953, p. 25, fig. 9 (Leptis Magna, église n° 2, 1ère moitié du Ve s.) ; p. 35, fig. 19 (El-Asabaa, Ve s.) ; cf. *ibid.*, p. 68, fig. 30.

(1) Basilique aménagée dans les ruines de la villa romaine, dite « Villa Fortunatus » à Fraga (Huesca, en Aragon) : SERRA RAFOLS, *Ampurias*, t. 5, 1943, pp. 5 et suiv. Basilique de Zorita de los Canes à Cerro de la Oliva (Guadalajara) : TESTINI, p. 701, fig. 364. Basilique de Tarrasa (ancienne Egara, en Catalogne) : E. JUNYENT, *Ampurias*, t. 17-18, 1955-1956, p. 83, fig. 1. TESTINI, p. 701, fig. 365. Ces basiliques semblent dater du Ve siècle.

(2) Syracuse, basilique de Saint-Jean l'Évangéliste (fin du IVe siècle) : Santi Luigi AGNELLO, *Architettura paleocristiana e bizantina della Sicilia*, dans le *IX Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, 1962, p. 63, fig. 1 ; G. AGNELLO, *L'architettura bizantina in Sicilia*, Florence, 1952, p. 164, dessin 29 et p. 165, dessin 30.

(3) Spolète : M. SALMI, *La basilica di S. Salvatore di Spoleto*, Florence, 1951 ; TESTINI, p. 689, fig. 354.

(4) Lepenitza : D. SERGEJEVSKI, *Plan der frühchristlichen Basiliken Bosniens*, dans les *Akten des XI. Internationalen Byzantinisten-Kongresses*, p. 564, fig. 37 ; KHATCHATRIAN, *Baptistères*, p. 101, fig.

(5) Samarie-Sebaste, église « grecque » : *Pal. Expl. Fund*, t. 64, pl. V, fig. 8 (Ve s.). Gerasa, église des Propylées : CROWFOOT, *Early Churches*, p. 49, fig. 9 (vers 565 ?). Deir Nastasieh (dans la région d'Abud) : *Röm. Quartalschrift*, t. 56, 1961, p. 98, fig. 8, 2 (VIIe-VIIIe s.). Mar Abadia (même région) : *ibid.*, p. 98, fig. 8, 3 (VIIe-VIIIe s.).

(6) Resafa, basilique B (vers 470-480), chapelle-martyrion du Nord et chambre funéraire du Sud : J. KOLLWITZ, *Neue Deutsche Ausgrab. im Mittelmeergebiet und im Vordern Orient*, p. 53, fig. 6 ; église de plan central (cathédrale ?), baptistère Nord et compartiment Sud : *ibid.*, p. 67, fig. 18 ; la chapelle Sud-Est de la basilique A (église du couvent de l'évêque Joseph) avec une abside du même type n'aurait été élevée que lors des travaux de restauration de 1083 : *ibid.*, p. 61, fig. 11, pp. 65-66. Bourj-Haïdar : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 175, fig. 81. Chapelle Est de l'église d'El-Firgé : BUTLER, *Early Churches*, p. 161, fig. 173.

(7) Abside réaménagée vers 600 (?) de l'église installée vers 410 dans les thermes d'Hiérapolis de Phrygie : P. VERZONE, *Cahiers archéologiques*, t. 8, 1956, p. 39, fig. 1.

(8) Basilique A du quartier de Beyazid : N. FIRATLI, *Cahiers archéologiques*, t. 5, 1951, p. 164, fig. 1.

(9) Chio, Saint-Isidore : ORLANDOS, *Monuments byzantins de Chio*, pl. I. Lesbos, basilique d'Argala : ÉVANGHÉLIDES, *Ἀρχ. Δελτίον*, 1930-1931, p. 5, fig. 1. Salonique, basilique de Toumba, chapelle Nord : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1929, p. 177, fig. 9 ; KHATCHATRIAN, p. 20. fig. 167.

Il semble avoir été apprécié dans les baptistères (1). Il a rencontré tardivement un assez grand succès dans le Tur Abdin (2), où le rectangle dans lequel s'inscrivait l'abside était généralement suivi d'un compartiment barlong. Ce

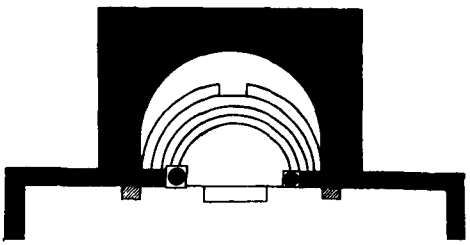

FIG. 25. — Announa.

genre d'abside saillante inscrite dans un rectangle avait été bien connu dans l'architecture romaine (3). On en rapprochera

(1) Constantinople, Sainte-Sophie : KHATCHATRIAN, p. 22, fig. 180. Mactar, basilique d'Hildeguns : G.-Ch. PICARD, *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne*, p. 55, fig. 6 ; *Civitas Mactaritana*, plan de l'état des fouilles, n° 22. Apollonia (de Cyrénaïque), église n° 1 : J. B. WARD PERKINS, *Bull. Soc. arch. copte*, t. 9, 1943, plan I ; KHATCHATRIAN, p. 32, fig. 244 (1e moitié du ve s.). Qalat Seman : KHATCHATRIAN, p. 8, figg. 59 a et b ; G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, pl. LXXVI, LXXVII (entre 476 et 490). Resafa, église de plan central (cathédrale ?) : J. KOLLWITZ, *Neue Deutsche Aufgrabungen*, p. 67, fig. 18. M. KHATCHATRIAN, (*Baptistères*, p. 70, et p. 4, fig. 33) a pensé que le local au Sud de l'abside de la basilique de Bourj Haïdar (LASSUS, *Sanctuaires*, p. 175, fig. 81) aurait pu servir aussi de baptistère. De même Butler inclinait à reconnaître un baptistère dans la chapelle Est de l'église d'El-Firgé : BUTLER, *Early Churches*, p. 161, fig. 173. La chapelle Nord de la basilique de Toumba près de Salonique a pu servir elle aussi de baptistère.

(2) U. MONNERET DE VILLARD, *Le Chiese della Mesopotamia*, figg. 37 (Kefr Zeh, Mary Azizael), 38 (Arnas, Mary Kyriakos, datée par une inscription de 760-761), 39 (Midyad, Mary Philoxenus), 41 (Hah, Mary Sovo), 42 (Kefr Zeh, église de la Vierge).

(3) L. CREMA, *L'architettura romana*, p. 72, figg. 78 et 79 (Pompéi, thermes du Forum et thermes de Stabies) ; p. 365, fig. 427 (Thugga) ; p. 369, figg. 435 et 436 (Éphèse, bibliothèque de Celsus) ; p. 402, fig. 488 (Trèves, temple de Jupiter à Altbachtal). D. KRENCKER, *Römische Tempel in Syrien*, pp. 240-243, pl. 100 (= U. MONNERET DE VILLARD, *op. c.*, fig. 29 ; temple de Barkuš, IIe-IIIe s.). Mactar,

les quelques absides rectangulaires intérieurement et extérieurement (fig. 24) (1), pour lesquelles il existe aussi des antécédents païens (2). D'autre part, dans des constructions

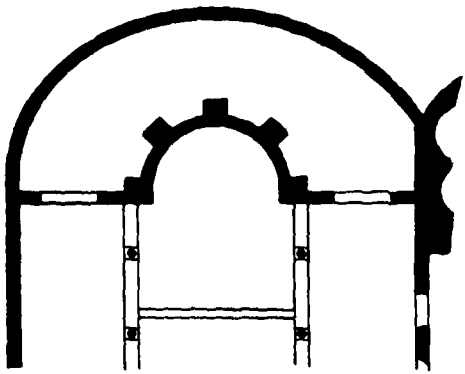

FIG. 26. — Milet.

à nef unique l'abside semi-circulaire s'inscrivait parfois dans un chevet rectiligne sans dessiner de saillie (3), selon un dis-

pièce E (salle de culte) de l'édifice à péristyle du *Collegium juvenum* (époque flavienne) (G.-Ch. PICARD, *Civitas Mactaritana*, p. 100, fig. 6 ; pp. 108 et 131) et basilique du *collegium juvenum* dans l'état où elle a été refaite en 290 par Rupilius Pisonianus (*ibid.* fig. 6 ; p. 129).

(1) *Italie*, Vicence, basilique des Saints-Félix-et-Fortunatus : A. DE CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture*, pl. VI, 3. *Algérie et Tunisie*, Batna : GSELL et GRAILLOT, *Mél. arch. et hist. de l'Éc. fr. de Rome*, t. 14, 1894, p. 579, fig. 30. Henchir Krima : P.GAUCKLER, pl. XI. *Tripolitaine*, Leptis Magna, baptistère (?) en face du temple de Jupiter Dolichenus, peut-être transformé en église : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 32, fig. 14 ; KHATCHATRIAN, p. 31, fig. 241. *Syrie*, Kerratin, église Sud : LASSUS, *Sanctuaires*, p. 204, fig. 87 (VIe s.). Sitt er-Rûm : TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, t. I, pl. XIII, 3.

(2) Thermes de la Voie du Théâtre à Pompéi : L. CREMA, *Architettura*, p. 74. Nymphées de la villa dite de Cicéron à Formia : L. CREMA, p. 123, figg. 112 et 114 (1ère moitié du 1er siècle avant notre ère). Basilique de la Villa Hadriana : ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 65, fig. 37, B. Temple C de Gerasa : KRAELING, *Gerasa*, pl. XXII. Basilique de Pesch, dans le sanctuaire des *Matronae Vacallinehae* : L. CREMA, p. 581, fig. 765 (après 330).

(3) *Palestine*, Église de Constantin à Mamre : MADER, *Mamre*, dessins 37, 40, 47. Gerasa, Chapelle Sud-Ouest de la cathédrale : KRAE-

positif qui n'avait pas été étranger à l'art païen (1).

Ce n'est que tout à fait exceptionnellement que parallèlement au mur de l'abside on a élevé à l'extérieur à quelque distance un deuxième mur incurvé qui prenait appui de chaque côté sur les longs murs de l'église (fig. 26) (2). Un ou deux compartiments, selon qu'il y avait ou non une subdivision, étaient ainsi réservés à l'arrière de l'abside.

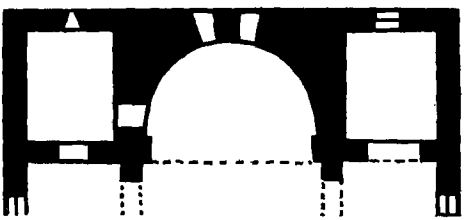

FIG. 27. Mchabbak.

Le principal type d'abside inscrite fut celui que l'on connut dès le IVe siècle surtout dans la Syrie du Nord (fig. 27) (3)

LING, *Gerasa*, plan XXXI. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 60, fig. 12. Chapelles Sud-Ouest et Nord-Ouest de Saint-Théodore : KRAELING, plan XXXIII. Chapelle Nord-Ouest de l'église de Procope : KRAELING, plan XLIII. Chapelle Nord des Saints-Pierre-et-Paul (vers 540) : KRAELING, plan XXXIX ; CROWFOOT, p. 69, fig. 14. Sbeita, chapelle méridionale et baptistère de l'église Nord (VIe s.) : Th. WIEGAND, *Sinai*, p. 76, fig. 69 ; KHATCHATRIAN, p. 5, fig. 38. Ras-Siagha (Mont Nébo) (achevé en 597), chapelle de la Vierge et baptistère : CROWFOOT, *Early Churches*, p. 56, fig. 11 ; S. J. SALLER, *The Memorial of Moses on Mount Nebo*, Jerusalem, 1941. *Syrie* : G. TCHALENKO, pl. XIII, 8 (Ba'ūde, IVe siècle), 10 (Bardhan, VIe s.), 13 (Rbei'a). *Algérie*, grande basilique de Morsott : GSELL, II, p. 232, fig. 130. *Grèce* : on trouve une imitation grossière de ce type dans la basilique du théâtre de Dionysos à Athènes : J. TRAVLOS, *Πρακτικά*, 1951, pp. 36-45, fig. 1.

(1) Voir plusieurs des édifice cités *supra* p. 491, n. 3.

(2) *Asie Mineure*, basilique de l'Asclépieion de Milet : Th. WIEGAND, *Abhandl. Preuss. Akad. der Wiss., Philolol.-hist. Kl.*, 1908, plan p. 30 ; SOTIRIOU, *Ἀρχαιολογία*, I, p. 278, fig. 157. *Dobroudja*, Dinogetia : BARNEA, *Dacia*, N.S., t. 2, 1958, p. 338, fig. 7. Le mur extérieur a été ajouté au VIe s. pour doubler l'abside de la deuxième moitié du IVe siècle. Entre les deux murs on a aménagé deux compartiments.

(3) J. LASSUS, *Sanctuaires*, pp. 60-66. Voir la plupart des églises reproduites dans cet ouvrage et dans BUTLER, *Early Churches*.

et en Palestine (1) et dans une moindre mesure en Algérie et en Tunisie (2) : l'abside, comprise dans un massif de maçonnerie rectangulaire, y est flanquée de deux compartiments, également rectangulaires, de même profondeur, si bien que le chevet tripartite est fermé par un mur de fond rectiligne et ne se distingue pas au dehors du quadrilatère de l'église. En Syrie, à partir du ve siècle (3), d'ordinaire l'un des compartiments — en général celui du Nord — communiquait avec l'abside et donnait sur le bas côté par une porte à linteau : il devait servir de sacristie ; l'autre — habituellement celui du Sud — était complètement séparé de l'abside et ouvrait sur le collatéral adjacent par une arcade : c'était une chapelle où l'on conservait un ou des reliquaires en pierre ayant la forme de sarcophages et dans lesquels on versait de l'huile que les fidèles recueillaient dans des ampoules après qu'elle eut passé sur les saintes reliques. Dans certains cas les deux compartiments étaient totalement coupés de

(1) J. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 66. Principaux exemples : *ibid.*, p. 37, fig. 6 (sanctuaire de la Vierge au Mont Garizim : cf. LASSUS, p. 108, fig. 47) ; p. 60, fig. 12 (cathédrale de Gerasa ; cf. KRAELING, *Gerasa*, plan XXXI). Khirbet er-Râs : A. M. SCHNEIDER, *Südjudäische Kirchen*, dans *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, t. 61, 1938, p. 99, fig. 10. Béthanie : Sylvester J. SALLER, *Excavations at Bethany*, Jerusalem, 1957, p. 6, fig. 2 (églises I, II, et, III) ; p. 10, fig. 3 (église I : dernier quart du IVe siècle avant 390) ; p. 35, fig. 9 (églises II et III ; église II : ve s., avant 464 ; église III : XIIe s.). Nebo : Sylvester J. SALLER et Bellarmo BAGATTI, *The Town of Nebo (Khirbet el-Mekhayyat)*, Jérusalem, 1949, p. 34, fig. 4 (église d'Amos et Closis) ; p. 42, fig. 5 (église de Saint-Georges) ; pp. 45-46 (considérations générales sur la fréquence de ce type de chevet en Palestine et la longue durée de son emploi jusqu'au VIe s.).

(2) GSELL, II, pp. 137-138. LAPEYRE, *Atti del IV Congr. intern. di arch. crist.*, I, p. 175. P. GAUCKLER, *Basiliques chr. de Tunisie*, fig. p. 21 (Uppenna) ; pll. II (Ksar el Hamar), V (Dar-el-Kous), VIII (Sbiba), XIII (Haïdra), XX et XXII (Feriana), XXIII (Feriana). M. et N. FENDRI, *Basiliques chrétiennes de la Skhira*, Paris, 1961, plan de la *grande* basilique.

(3) En Syrie les plus anciennes églises datées sont celles de Baqirhâ (église Est) : 390-401, et de Ksejbé : 414, (cf. LASSUS, *Sanctuaires*, p. 177).

l'abside (1). M. J. Lassus (*Cahiers archéologiques*, t. 5, 1951, pp. 83-84) a fait observer que le désir de disposer de plus de place dans l'abside a conduit, du IVe au VIIe siècle, à lui donner de plus en plus de profondeur. Il est vraisemblable de croire que les architectes de la Syrie et de l'Afrique du Nord ont pu adopter indépendamment ce type de chevet pour lequel ils trouvaient des modèles dans l'art antique (2). Des contaminations entre les deux régions ne sont cependant pas à exclure.

Cette formule de l'abside inscrite dans un massif quadrangulaire entre deux compartiments derrière un mur de fond rectiligne a été pratiquée aussi dans la Syrie du Sud (3), en Égypte

(1) *Syrie* : exemples dans LASSUS, p. 61, fig. 31 (églises d'Umm ej Jimâl) et p. 63, fig. 32, 1, 5, (c'est à tort que sous le n° 6 le chevet de Kharâb Chems a été représenté sans porte entre l'annexe Nord et l'abside : cf. *ibid.* p. 209, fig. 90). *Afrique du Nord* : GSELL, II, p. 199, fig. 122 (Gouéa) ; p. 215, fig. 127 (Khamissa ou Thubursicum Numidarum). GAUCKLER, pl. II, V, VIII, XII, XIV. M. et N. FENDRI, *Basiliques chrétiennes de la Skhira*, plan de la *grande* basilique.

(2) Dans deux articles souvent cités, H. BUTLER (*The Tychaion of Es-Sanamein and the plan of early churches in Syria*, dans la *Rev. arch.*, 1906, t. II, pp. 413 et suiv. ; *Nabataean temple plans and the plans of the Syrian churches*, dans les *Studien zur Kunst des Ostens, Strzygowski Festschrift*, Vienne, 1923, pp. 96 et suiv.) a rappelé l'existence en Syrie du Sud de temples païens possédant déjà le même chevet : Tychaion d'es-Sanamein et Tychaion de Mesmiyé. Nous connaissons à travers le monde romain, à commencer par Rome même, bien d'autres édifices où une abside semi-circulaire était encadrée, à l'intérieur d'un plan rectangulaire, par deux compartiments : L. CREMA, p. 156, fig. 153 (temple de Mars Ultor au Forum d'Auguste et temple du Divin Trajan au Forum de cet empereur) ; p. 289, fig. 326 (thermes de Titus à Rome) ; p. 372, fig. 493 (basilique de Timgad, antérieure à 138) ; p. 399, fig. 486 (temple de Slem-Selaima, allégué aussi par Butler) ; p. 523, fig. 682 (temple de Sérapis à Rome, époque de Caracalla). Voir aussi la basilique du procurateur de Trèves : H. EIDEN, *Ausgrabungen im spätantiken Trier*, dans *Neue Ausgrab. in Deutschland*, p. 350, fig. 6 ; *Die Basilika in Trier*, pp. 35-38, fig. 7. Mouseion d'Éphèse : *Forschungen in Ephesos*, IV, 1, pp. 16-17, fig. 3.

(3) J. LASSUS, *Sanctuaires*, pp. 60-62. BUTLER, *Early Churches*, pp. 13-24.

(fig. 43) (1), en Cyrénaïque (2), en Tripolitaine (3), en Espagne (4), en Grèce (5), en Asie Mineure (6), en Mésopotamie (7),

(1) U. MONNERET DE VILLARD, *Atti del IV Congr. int. di arch. crist.*, t. I, p. 297, fig. 4 (Deyr Abu Hennis), fig. 5 (Philae, église occidentale) ; p. 304, fig. 11 (Medinet Habu : basilique construite dans la seconde cour du temple pharaonique) ; p. 305, fig. 11 (Medinet Habu, basilique hors de l'enceinte du temple, près de la porte fortifiée de Ramsès III) ; p. 307, fig. 15 (église du couvent de la Croix, Deyr as-Salib de Naqada) ; p. 312, fig. 20 (Tud).

(2) Apollonia, église nº 1 ou église de l'Est : WARD PERKINS, *Bull. Soc. arch. copte*, t. 9, 1943, plan I (Ve/VIe s. ; le compartiment Nord a été remplacé par un baptistère triconque saillant) ; église centrale : R. GOODCHILD, *Cyrene and Apollonia, an historical Guide*, plan en face de la p. 81 (VIe s., époque de Justinien) ; chapelle du palais du gouverneur : R. GOODCHILD, *Antiquity*, t. 34, 1960, p. 250, fig. 1. Ptolémaïs : WARD PERKINS, *Bull. Soc. arch. copte*, t. 9, 1943, plan 2 (le compartiment Nord a été remplacé par un baptistère triconque inscrit).

(3) Gasr es-Suq el-Oti : WARD PERKINS et GOODCHILD, *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 55, fig. 27 et p. 68, fig. 30. Chafagi Aamer : *ibid.*, p. 51, fig. 25 ; p. 68, fig. 30.

(4) « Son Bou » de Minorque : Pedro de PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, pl. IX,2 (pp. 26-31 pour les considérations générales). Pour Ampurias et la Vega del Mar, voir *infra* p. 000, n. 101 et p. 000, n. 107.

(5) Comme le type n'y est jamais représenté dans toute sa pureté originelle, on en trouvera des exemples plus bas à propos des variantes qu'ils illustrent. Peut-être le premier chevet de la basilique de Gouledianà près de Rethymno était-il de ce type mais il a été refait dans la suite et remplacé par une abside semi-circulaire saillante : D. PALLAS, *Riv. arch. crist.*, t. 35, 1959, pp. 219-220, fig. 35.

(6) Éphèse, église de la Théotokos : *Forsch. in Ephesos*, IV, 1, pp. 28-29, fig. 21 (première église, milieu du IVe siècle) : p. 52, fig. 56 (église à coupole, vers 500) ; p. 63, fig. 75 (basilique à piliers, VIIe s.). Pergé, basilique B : ROTT, p. 51, fig. 21. Alahan Monastir, église nº 1 (vers 450) et église nº 3 (même date) : P. VERZONE, *Un monumento dell'Arte Tardo-Romana in Isauria, Alahan Monastir*, pll. I, II et III (on notera que dans l'église nº 3 chacun des deux collatéraux se terminait lui-même par une abside au chevet rectiligne qui précédait les compartiments dont l'abside était flanquée). Kanlı Divane : G. FORSYTH, *Essays in honor of Erw. Panofsky*, pl. 39, fig. 3. Cambazli : *ibid.*, pl. 45, fig. 21.

(7) Église d'al-Adra à Hah : U. MONNERET DE VILLARD, *Le Chiese della Mesopotamia*, fig. 61.

en Arménie (1) et en Géorgie (2).

En se répandant, elle a donné lieu à des variantes qui en ont altéré la pureté originelle. Parfois l'abside au lieu d'être inscrite dans un massif rectangulaire dessinait un demi-cercle tangent au mur de fond et de part et d'autre duquel s'étendaient deux compartiments symétriques, dont le côté intérieur était incurvé (fig. 28) (3). C'est pour faire disparaître

(1) Basilique d'Ereruk (VI/VIIe s.). : *Enciclopedia universale dell' arte*, t. I, coll. 709-710, fig. en haut à gauche. Etchmiadzin, Sainte-Gayiané (630-636) : *Enc. univ. dell'arte*, t. I, coll. 709-710, fig. en haut à droite (les deux compartiments latéraux sont pourvus chacun d'une absidiole inscrite).

(2) Basilique de Zegani (fin du VIe-début du VIIe s.) : *Enc. univ. dell'arte*, t. 5, coll. 715-716, fig. b. Suivant un parti en faveur dans l'architecture géorgienne et arménienne il arrive que l'abside centrale soit séparée par une fente des compartiments latéraux: Mzkhet, église de la Sainte-Croix : *Enc. univ. dell'arte*, t. 5, coll. 713-714 (entre 590 et 604) ; Zromi (entre 626 et 634 635) : *Enc. univ. dell'arte*, t. 5, coll. 713-714, fig. d.

(3) *Syrie*, Jeradé (IVe s.) : BUTLER, *Early Churches*, p. 66, fig. 67 ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 31, fig. 11. *Grèce*, Basilique d'Achladéri (île de Lesbos) : An. C. ORLANDOS, *Actes du Ve Congrès international d'archéologie chrétienne*, p. 113, plan 4 ; *Βασιλική*, p. 403, fig. 363, 3 ; TESTINI, p. 736, fig. 413. *Tunisie*, Carthage, Saint-Cyprien : Col. PICARD, *Carthage*, p. 61, plan IX ; oratoire (consignatoriuin ?) du baptistère de la basilique de Dermesch : P. GAUCKLER, pl. I ; TESTINI, p. 623, fig. 302 ; KHATCHATRIAN, p. 35, fig. 255. *Espagne*, basilique cimétériale d'Ampurias : P. DE PALOL SALELLAS, *Turraco Hispanovisigoda*, pl. IX. *Dalmatie*, Marusinac, Mausolée d'Anastase (IVe s.) : *Forsch. in Salona*, III, p. 6, fig. 5 ; p. 11, fig. 16 ; p. 81, fig. 108. A la grande basilique de Saint-Anastase (celle que M. Dyggve avait crue à tort être une *basilica discoperta*) l'abside fait une légère saillie sur le mur rectiligne : *Forsch. in Salona*, III, p. 16, fig. 23. *Istrie*, Grado, 1er état de la basilique de la Piazza Vittoria (1ère moitié du Ve s.) : BRUSIN et ZOVATTO, *Mon. paleocr. di Aquileia e di Grado*, p. 506, fig. 65 ; p. 509, fig. 67. Au VIe siècle, sans doute sous l'évêque Élie (571-586), dans la basilique qui a été élevée au même emplacement mais avec de plus grandes dimensions, le chevet toujours tripartite comprenait entre des compartiments légèrement trapézoïdaux une abside de tracé semi-hexagonal qui faisait à l'extérieur une légère saillie convexe. On trouve une abside nettement semi-hexagonale dans un chevet droit à la basilique A de Pergé : H. ROTT, *Kleinasiatische Denkmäler*, p. 47, fig. 19 ; ORLANDOS, *Βασιλική*. p. 211, fig. 168, 4. L'abside de l'église n° 1 d'Alahan Monastir, également tan-

ces angles rentrants, peu grâcieux et peu commodes, que dans plusieurs églises on a construit de part et d'autre de

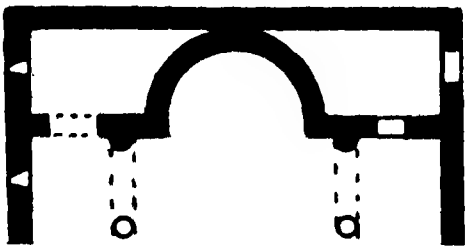

FIG. 28. — Djeradé.

l'abside des murs dans le prolongement des colonnades (fig. 29) (1). Il n'est pas étonnant que ce soit surtout en Syrie

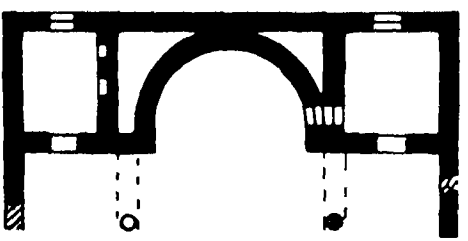

FIG. 29. — Roueiha.

qu'ait été utilisé ce dispositif, le plus proche du type initial où l'abside s'inscrivait dans un massif de maçonnerie. Dans

gente au mur de fond, sans être prise dans un massif, avait un côté en pan coupé à droite et un côté incurvé à gauche.

(1) *Syrie* : BUTLER, *Early Churches*, p. 26, fig. 21 (Banqousa, église Nord) ; p. 29, fig. 26 (Rouheia, église Sud ; = LASSUS, p. 63, fig. 32, 2) ; p. 51, fig. 48 (église des Saints-Paul-et-Moïse, 418 ; LASSUS, p. 33, fig. 13) ; p. 131, fig. 134 (Hass, église Sud) ; p. 133, fig. 137 (Baqirha, église Ouest, 501) ; p. 209, fig. 209 (Andarin, église Sud, VIe s. ; LASSUS, p. 232, fig. 97). G. TCHALENKO, *Villages antiques*, II, pl. XII, 1, 2, 4 (église extra-urbaine d'El Hosn, Ve s., église principale et une église secondaire d'El Bara, V^e et VIe s.). Resafa, basilique A (vers 500) : KOLLWITZ, *op.c.*, p. 61, fig. 11. *Égypte*, basilique cimétériale d'Abu Mina : *Atti del IV Congr. int. di arch. crist.*, I, p. 294, fig. 2. *Tunisie* : GAUCKLER, pll. XIV, XIX, XXIV, XXVI, XXVIII, XXXII.

certaines basiliques des îles grecques (fig. 30), les murs au lieu de rester dans l'axe des colonnades prenaient une direction oblique vers l'extérieur (1).

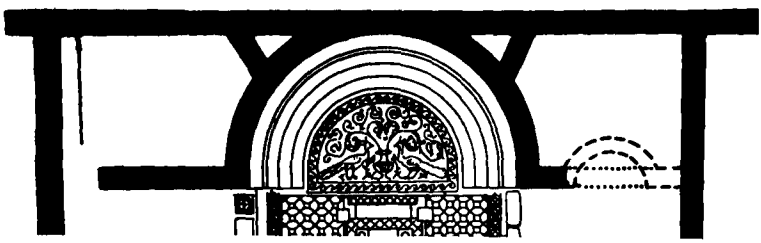

FIG. 30. – Lesbos. Basilique d'Afendéli.

Il arrivait aussi qu'un espace libre fût réservé entre l'arrondi de l'abside et le mur rectiligne du fond. Parfois cet espace restait entièrement libre sans mur de refend (fig. 31) (2). Ailleurs il était subdivisé par deux murs déterminant des compartiments latéraux : ces deux murs pouvaient être percés de portes (3) ou pleins (4). D'autres fois encore l'espace entre l'arrondi de l'abside et le mur de fond était divisé en deux

(1) Chersonèse de Crète : PALLAS, *Riv. arch. crist.*, t. 35, 1959, p. 221, fig. 37. Afendeli de Lesbos, ORLANDOS, *Ἀρχ. Δελτίον*, 1929, p. 44 fig. 46 ; *Βασιλική*, p. 403, fig. 363, 2.

(2) Basilique de Toumba près de Salonique : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1929, p. 177, fig. 9 (VIe s.). Kélibia (anc. Clypea) (cap Bon), 1er état de la basilique du prêtre Félix: J. CINTAS et N. DUVAL, *Karthago*, t. 9, 1958, p. 161, fig. 3. Cimitile, basilique A (première basilique de Saint-Félix?, milieu du IVe s.) : G. CHIERICI, *Cimitile*, dans *Palladio*, t. 7, 1957, p. 70, fig. 1, A ; TESTINI, p. 691, fig. 356. M. Chierici a fait observer que ce type de chevet peut dériver d'édifices comme la basilique sévérienne de Leptis Magna au IIIe siècle et le Secretarium Senatus reconstruit à Rome près de la Curia Julia relevée entre 303 et 304.

(3) Basilique de la Multiplication des pains à Tabgha près du lac de Génésareth : CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, p. 74, fig. 15 ; ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 38, fig. 16. Nebo, église des Saints-Lot-et-Procope : S. SALLER et B. BAGATTI, *The Town of Nebo*, p. 56, fig. 7.

(4) Tunisie : Iunca (antique Macomades Minores), basilique allongée : G. L. FEUILLE. *Cahiers archéologiques*, t. 3, 1948, p. 76, fig. 1 ; KHATCHATRIAN, p. 36, fig. 263.

compartiments adjacents par un seul mur de refend (1). La basilique d'Hypsilométopo de Lesbos (fig. 32) montre en cet endroit un mur médian et deux murs obliques (2).

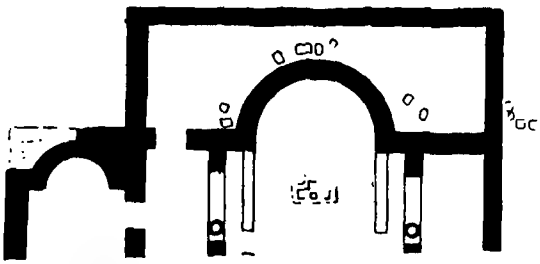

FIG. 31. — Basilique de Toumba près de Salonique.

A ces chevets tripartites (sauf les variations aberrantes qui en procèdent) fermés par un mur de fond rectiligne s'apparentent d'autres chevets, également tripartites et fermés

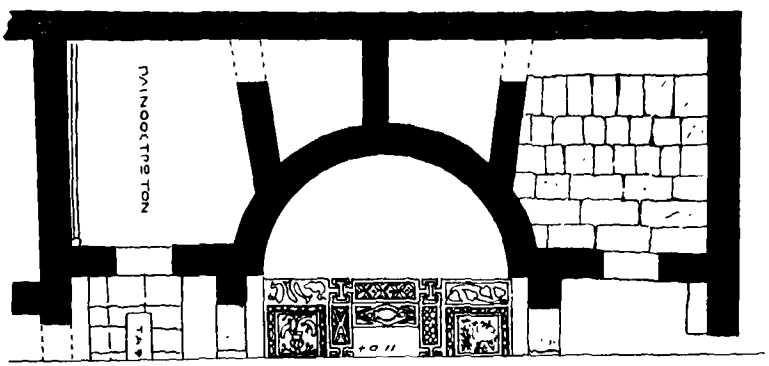

FIG. 32. — Lesbos. Basilique d'Hypsilométopo.

par un mur rectiligne mais où le compartiment central au lieu de dessiner une abside incurvée, était rectangulaire

(1) *Tripolitaine*, deuxième état de l'église nº 4 de Sabratha : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 16, fig. 6 et p. 68, fig. 30. *Espagne*, basilique de la Vega del Mar à Malaga : P. de PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, pl. VIII, 1. C'est l'aspect que prit aussi l'église Sainte-Marie de Grado après l'addition d'une abside : BRUSIN et ZOVATTO, p. 424, fig. 15.

(2) An. C. ORLANDOS, Ἀρχ. Δελτ., 1929, p. 5, fig. 1.

(fig. 33). On les trouve surtout en Syrie (1) et en Mésopotamie (2). On en peut mentionner de rares exemples en Égypte (3) et en Espagne (4). L'architecture romaine offre des précédents, dont les constructeurs d'églises ont pu s'inspirer plus ou moins directement (5).

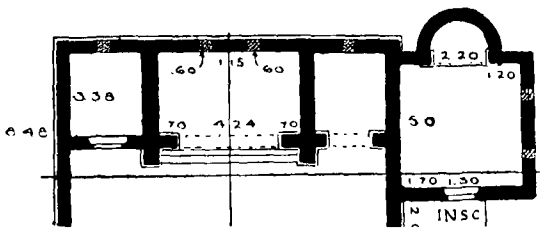

FIG. 33. Dar Qita. Saint-Serge.

Il semble bien que ce soit de la contamination entre le chevet tripartite, à abside centrale, fermé par un mur rectiligne, et l'abside semi-circulaire saillante qu'est né en Syrie dès la fin du IVe siècle le chevet dans lequel une abside semi-circulaire libre est encadrée de sacristies dont le mur de fond

(1) BUTLER, *Early Churches*, p. 21, fig. 16 (église Est d'Umm ej-Jimâl) ; pp. 134-141 (17 basiliques de la Syrie du Nord) ; p. 150, fig. 160 (chapelle de Surkanya) ; p. 161, fig. 173 (église d'El-Firgé). G. TCHALENKO, *Villages antiques*, pl. XI, 3 (basilique Ouest de Behyo, milieu du Ve siècle), 6 (basilique de Beris-Nord, vers 600) ; pl. XIII, 12 (église du Couvent Sud-Ouest de Deir Siman, milieu du VIe siècle). Toutes les églises de ce genre datées par des inscriptions appartiennent au VIe s. et il en va sans doute de même de la plupart des autres édifices dotés de ce genre de chevet.

(2) U. MONNERET DE VILLARD, *Le Chiese della Mesopotamia*, figg. 4 et 8 (Ctésiphon), 31, 32,56, 73 (diverses églises du Tur Abdin).

(3) Sheikh Abd al-Qurna : MONNERET DE VILLARD, *Atti IV Congr.*, I, p. 305, fig. 12.

(4) Son Pereto de Majorque : P. de PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, pl. IX, 1.

(5) L. CREMA, *L'architettura romana*, p. 39, fig. 30 (Rome, temple de Zeus Capitolin) ; p. 282, fig. 323 (Capitole de Brescia, 73 de notre ère) ; p. 525, fig. 687 (temple de Baal-Saturne à Thugga). *Excavations at Dura-Europos, III Report*, p. 12, pl. IV et *VI Report*, pp. 397-404, pl. XIII (temple d'Artémis-Nanaia, construit entre 40 et 32 avant notre ère et restauré entre 165 et 169 de notre ère). BUTLER, *Early Churches*, p. 15, fig. 7 B (temple de Zeus à Qanawat).

reste dans l'alignement du sommet de l'arc de l'abside (fig. 40) (1). Ravenne, sur ce point, se conforme aux modèles syriens (2). Quelquefois en Syrie même et plus souvent dans d'autres régions, les sacristies dessinent une saillie plus ou moins prononcée au delà de l'abside (3). En Asie Mineure, à Chypre et à Ostracine elles peuvent être réunies à l'Est par un mur qui réintroduit la formule du chevet rectiligne mais en réservant un plus grand espace entre ce mur et l'hémicycle de l'abside : dans ce cas les sacristies sont fermées à l'Est tantôt par un mur droit (4) tantôt par une abside (5).

(1) Le plus ancien exemple daté est celui de la basilique de Fâfertin, en 372 : BUTLER, *Early Churches*, p. 33, fig. 32 (LASSUS, *Sanctuaires*, p. 63, fig. 32, 4). Pour les autres exemples en Syrie : BUTLER, *Early Churches*, p. 40, fig. 39 (I'jaz, 429/430) ; p. 49, fig. 46 (Babisqa, église Est, vers 390-401 ; LASSUS, p. 188, fig. 84) ; p. 69, fig. 71 (Basoufan, église de Saint-Phocas, 491-492) ; p. 95, fig. 98 (Tourmanin, début du VIe s. ; LASSUS, p. 63, fig. 32, 9) ; p. 130, fig. 131 (Banqousa, église Sud) ; p. 157, fig. 169 (Kerratin, « cathédrale » de Saint-Étienne, 505) ; p. 159, fig. 170 (Andarin, « cathédrale », vers 560) ; p. 190, fig. 193 (Kokanaya). Pour Resafa, voir J. KOLLWITZ, *Die Grabungen in Resafa*, dans *Neue Deutsche Ausgrab. im Mittelmeerg.*, p. 53, basilique B (vers 470-480) ; p. 67, fig. 18 (église de plan central, « cathédrale »?, VIe s.).

(2) Saint-Jean-Évangéliste (entre 423 et 434) : G. GEROLA, *L'architettura deuterobizantina*, pp. 68-81 ; Saint-Apollinaire in Classe : M. MAZZOTTI, *La basilica di Sant'Apollinare in Classe*, pll. I et III.

(3) En Syrie même les sacristies latérales sont en légère saillie par rapport à l'abside dans l'église des Saints-Serge, Bacchus et Léontius de Bosra (512) : LASSUS, p. 151, fig. 66. Elles débordent franchement dans la basilique de Palmyre : Th. WIEGAND, *Palmyra*, pl. 18 ; LASSUS, p. 168, fig. 76. C'est le dispositif que l'on retrouve en Espagne à San Fructuoso de Tarragone : P. DE PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, pl. VIII, 1. Sur ce type de chevet, voir aussi les observations de Susanne STEINMANN-BRODTBECK, dans la *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie*, t. 1, 1949, pp. 66-67. Ce devait être un chevet de ce type que l'on avait dans le premier état, remontant au VIe ou eu VIIe siècle, de l'église d'Antalya connue sous le nom de Cumanin Camii : M. H. BALLANCE, *Cumanin Camii at Antalya, a Byzantine Church*, *PBSR*, N. S., t. 10, 1955, pp. 99-114, spécialement p. 100, fig. 1 ; pp. 102-103, 113.

(4) Basilique de Curium : H. MEGAW, *Akten XI Int. Byzant.-Kongr.*, Munich, 1960, p. 346, fig. 25.

(5) Meriamlik, basilique de Sainte-Thècle (vers 460-475) : E. HERZFELD et S. GUYER, *Meriamlik und Korykos*, p. 9, fig. 7. Korykos,

La forme de chevet appelée à triompher dans l'architecture byzantine était le chevet à trois absides. Les origines en demeurent fort obscures. Son développement, sinon peut-être même déjà son apparition, est lié à l'importance prise par l'office de la prothèse (1).

Le plus ancien exemple que nous aurions de ce type serait celui des trois absides saillantes tournées vers l'Ouest de l'église dont M. Chierici a étudié les ruines sous Sainte-Marie de Capoue et qu'il incline à identifier avec la basilique des Saints-Apôtres construite par Constantin (2). Mais la chronologie de ces vestiges reste des plus douteuses. De son côté M. Ward Perkins a cru que l'oratoire construit entre 363 et 375 sur la tombe de Saint-Ménas à Abu Mina aurait eu déjà trois absides à l'Est (3). Mais ici encore l'exemple est peu sûr : la plus méridionale des trois absides n'est pas attestée sur le terrain et son existence est purement conjecturale. De plus, les deux autres absides, de dimensions réduites, sont fort espacées. Nous ne sommes donc pas en présence du type qui allait s'imposer dans la suite. Il y a incertitude encore touchant la date des trois absides de Saint-Pierre-aux-Liens à Rome (4) : sont-elles du pontificat de Sixte III (432-440) ou d'époque plus tardive? On en discute.

Le plus ancien exemple *daté* que l'on ait d'un chevet à trois absides semi-circulaires saillantes est celui de la branche Est de l'église de Qalat Semân, construite sous Zénon entre 476 et les environs de 490 (fig. 34) (5). La formule a été

église à transept hors les murs (fin du VIe s.) : *ibid.*, p. 111, fig. 109. Ostracine, basilique du Sud : CLÉDAT, *Annales du Service des Ant. de l'Égypte*, t. 16, 1916, pl. II.

(1) Sur cette question voir Dj. STRIČEVIĆ, *The Diakonikon and the Prothesis in Early Churches, Starinar*, N.S. t. IX-X, 1958-1959, pp. 59-65.

(2) *Atti III Congr. int. arch. crist.*, p. 205, fig. 1.

(3) J. B. WARD PERKINS, *The Shrine of St Menas in the Maryût*, dans les *Papers of the British School at Rome*, N.S., t. 4, 1949, pp. 42-43, fig. 2., pp. 55-56.

(4) *Riv. arch. crist.*, t. 21, 1944-1945, p. 324.

(5) LASSUS, p. 130, fig. 53. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, pl. LXXVII ; pl. CLXXXI.

appliquée en Palestine (1), en Asie Mineure (2), à Chypre (3) et en Grèce (fig. 35) (4). Elle s'est répandue dans les Balkans au cours du VIe siècle (5) et c'est de là qu'elle a pu gagner les

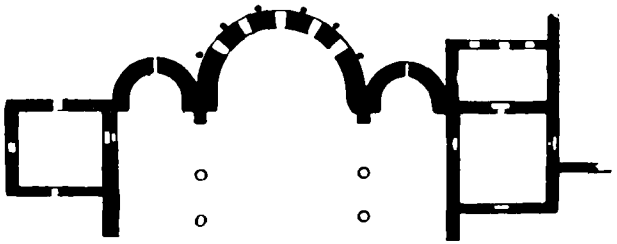

FIG. 34. — Qalat Semân.

régions alpines où elle devait survivre dans plusieurs édifices importants et se transmettre à l'architecture ottonienne (6).

(1) Le chevet de l'église de Khirbat al-Karak (sur le lac de Tibériade) qui était constitué d'abord d'une seule abside semi-circulaire saillante a été refait vers 500, sur le modèle de Qalat Semân, de manière à présenter trois absides : Pinhas DELOUGAZ et Richard C. HAINES, *A Byzantine Church at Khirbat al-Karak*, pp. 23-24, pl. 15. Pour les églises du Sud de la Judée : A. M. SCHNEIDER, *Südjudäische Kirchen*, dans *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, t. 61, 1938, pp. 104-106, fig. 20 (Khirbet Fahil, antique Pella). Pour Jarun près de Safed, voir *Surv. West. Pal. Mem.*, I, pl. 258.

(2) Colophon : Th. MACRIDY, *Antiquités de Notion*, II, dans *Jahreshefte des österr. arch. Instituts*, t. 15, 1912, p. 38, fig. 5. V. SCHULTZE, *Altchristliche Städte und Landschaften*, t. II, *Kleinasien*, 2, p. 81, fig. 28.

(3) Afentrika de Karpasia, basilique voûtée de la Panaghia et basilique voûtée des Incorporels : SOTIRIOU, *Μνημεῖα τῆς Κύπρου*, p. 7, figg. 4 et 5 (époque paléochrétienne ou protobyzantine).

(4) Hypati : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1929, p. 178, fig. 19. Nicopolis, basilique *Γ* : ORLANDOS et SOTIRIOU, *Πρακτικά*, 1937, pp. 82 et suiv. ; SOTIRIOU, *Atti del IV Congr. int. arch. crist.*, t. I, p. 361, fig. 6 (VIe s.). La basilique B de Philippes (troisième quart du VIe s.) illustre (fig. 39) un type différent : la grande abside qui termine le sanctuaire est séparée, par les murs du naos, des absides qui s'arrondissent à l'extrémité Est des pièces accolées aux longs murs de l'église : au Nord le baptistère, au Sud sans doute le diakonikon (LEMERLE, *Philippes*, pp. 438-439, pll. L-LI, LII-LIII, LXXVII-LXXVIII).

(5) *Roumanie*, Ibida : D. CIUREA, *Atti IV Congr. int. arch. crist.*, t. I, p. 388, pl. II ; TESTINI, p. 743, fig. 426. — *Istrie*, Saint-Quirinus près de Vodniana : Branko MARUŠIĆ, *Istrien im frühmittelalter*, Pula, 1960, pl. IX, fig. 4.

(6) R. EGGER, *Die Kirchen in Sabiona-Säben und Maria Saal*,

Mais la faveur croissante que rencontrait dans les Balkans l'abside à trois pans y a provoqué l'apparition de che-

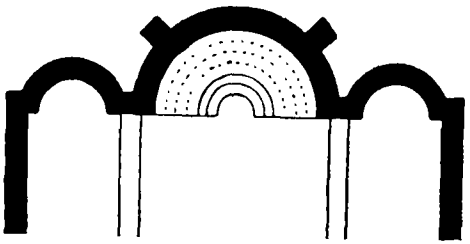

FIG. 35. — Nicopolis. Basilique *Γ*.

vets où l'abside centrale présentait trois pans tandis que les absides latérales restaient semi-circulaires (fig. 36) (1). Ce

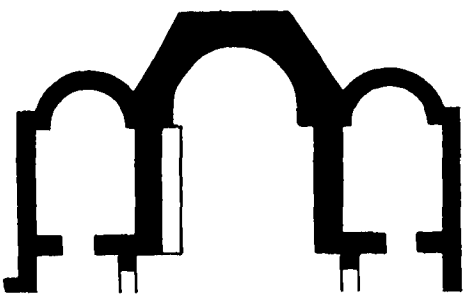

FIG. 36. — Caričin Grad. Basilique épiscopale.

dans *Akten zum III Internationalen Kongress für Frühmittelalterforschung*, Olten-Lausanne, 1954, p. 4, fig. 4, B (basilique paléochrétienne de Sabiona). Iso MÜLLER et Othmar STEINMANN, *Zur Disentiser Frühgeschichte*, I, *Die Disentiser Kirchen*, *ibid.*, pp. 133-142. Linus BIRCHLER, *Zur Karolingischen Architektur und Malerei in Münster-Müstair*, *ibid.*, pp. 167-179. Susanne STEINMANN-BRODTBECK, *Herkunft und Verbreitung des Dreiapsidenchores. Untersuchungen im Hinblick auf die karolingischen Saalkirchen Graubündens* dans *Zeitschrift für Schweizerische Archaeologie und Kunstgeschichte*, t. I, 1939, pp. 65-95.

(1) Église épiscopale de Caričin Grad : PETKOVIČ, *Cah. arch.*, t. 3, 1948, p. 41, fig. 1 ; SAS-ZALOZIECKY, *Die byzantinische Baukunst in den Balkankändern*, pl. III, 4. Église dite du Cerf près de Pirdop : P. MUTAFCIEV, *Bulletin de la Société archéologique bulgare*, t. 5, 1915, p. 50, figg. 30-31, pl. II ; LEMERLE, *Philippes*, p. 479, fig. 52 ; SAS-ZALOZIECKY, pl. III, 3 (époque postjustinienne).

type a pénétré à Rome, où il a été employé pour l'église de Saint-Jean à la Porte latine, fortement influencée par l'architecture byzantine (1). Dans certains cas les trois absides avaient même chacune trois pans (2).

Parmi les variantes de ce type qui s'éloignent des effets de symétrie des formes originelles retenons : la basilique B d'Arnitha de Rhodes avec une abside centrale et une seule abside pour la prothèse au Nord (2e moitié du VIe s.) (3) ; la basilique cruciforme de Thasos, d'abord à une seule abside semi-circulaire saillante et à laquelle on a ajouté au Nord

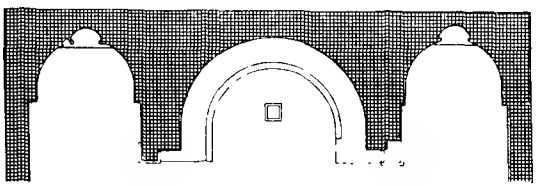

FIG. 37. — Gerasa. Saints-Pierre-et-Paul.

une petite prothèse (4), l'église à coupole de Saint-Georges d'Afentrika à Karpasia (Chypre) sur la nef rectangulaire de laquelle s'ouvrent deux absides contiguës (5).

La Palestine a volontiers inscrit les trois absides semi-circulaires parallèles dans un chevet au mur rectiligne (fig. 37) (6).

(1) KRAUTHEIMER, *Corpus*, p. 310, fig. 165 ; pp. 311-316, pl. XL ; TESTINI, p. 590, fig. 290 (vers 500, peut-être sous Gélase Ier : 492-496).

(2) Čurlina (près de Niš) : V. IVANOVA, *Annuaire du Musée National de Sofia*, 1922-1925, pp. 452-453 ; SAS-ZALOZIECKY, pl. II, 3 (vers le milieu du VIe s.). A la basilique I de Peyia (cap Drépanon en Chypre), les absides latérales sont à deux pans : *Akten XI Int. Byz.-Kongr.*, p. 349, fig. 26 (notre fig. 23).

(3) ORLANDOS, *Actes du Ve Congrès intern. arch. chr.*, p. 115, plan 7 ; TESTINI, p. 738, fig. 415. Nous en trouverons l'équivalent dans des églises avec absides inscrites dans un chevet rectiligne : *infra* p. 507, n. 4.

(4) ORLANDOS. *Ἀρχεῖον τῶν Βυζαντινῶν Μνημείων τῆς Ἑλλάδος*, t. Z' (7), 1951, p. 12.

(5) SOTIRIOU, *Μνημεῖα*, p. 9, fig. 7. On trouve l'équivalent, pour le type au chevet inscrit, à l'église no 2 d'Alahan Monastir : P. VERZONE, *Alahan Monastir*, pl. I, et n. 17.

(6) J. CROWFOOT, *Early Churches in Palestine*, pp. 67-72. Pour les

On se rappellera ici encore que le dispositif s'était déjà rencontré dans l'ancienne architecture romaine (1) et sans trouver en Palestine d'édifices païens de ce genre qui nous autorisent à croire que les constructeurs du pays aient pu s'inspirer directement et étroitement de modèles anciens bien précis, on admettra qu'ils étaient encore si profondément pénétrés des traditions architecturales de l'époque romaine qu'en modifiant une invention chrétienne, celle du chevet à trois absides, pour l'adapter à la vieille tendance qui consistait à inscrire niches et absides dans des plans rectangulaires, ils retrouvaient des formules qu'avaient aussi appliquées les Romains.

De Palestine le chevet à trois absides semi-circulaires inscrites a pénétré en Égypte (2) et en Tripolitaine (3).

Le type présente, lui aussi, quelques variantes. C'est ainsi que l'abside Sud, n'ayant pas à remplir de fonction aussi précise que celle de la prothèse, a été quelquefois supprimée, le collatéral de ce côté se terminant par un mur droit (4).

églises du Sud de la Judée voir les édifices énumérés par A. M. SCHNEIDER, *Südjudäische Kirchen*, dans *Zeitschrift des Deutschen Palestina-Vereins*, t. 61, 1938, p. 104. A Gerasa, trois belles églises appartenaient à cette catégorie : 1) Église construite par Procope (526-627) : KRAELING, *Gerasa*, pl. XLIII ; *Atti IV Congr. int. arch. crist.*, p. 330, fig. 3. 2) Saints-Pierre-et-Paul (vers 540) : KRAELING, plan XXXIX ; CROWFOOT, p. 69, fig. 14. 3) Église non loin de l'église de Procope, (sous le village moderne), connue par un plan de la collection Bankes.

(1) Voir l'édifice d'Eumachia à Pompéi : L. CREMA, *L'architettura romana*, p. 31, fig. 24.

(2) C'est le type dont s'inspire l'église copte de Saint-Serge au Vieux-Caire, avec une variante qui, dans le compartiment de gauche, réduit l'abside à une simple niche : *Atti IV Congr. int. arch. crist.*, t. I, p. 313, fig. 21.

(3) Breviglieri : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 45, fig. 3 et p. 68, fig. 30 (antérieure à la reconquête byzantine de Justinien en 531)

(4) *Palestine*, Beth Schaar : A. M. SCHNEIDER, *ZDPV*, t. 61, 1938, p. 97, fig. 6. El-Masani : A. M. SCHNEIDER, *Oriens Christianus*, t. 3, 1933, p. 159, fig. 8. *Pamphylie*, Döschembé, église B : ROTT, *Kleinasiatische Denkmäler*, p. 27, fig. 8. Nous avons rencontré l'équivalent de cette variante, dans le type à absides saillantes, à la basilique B d'Arnitha de Rhodes et à la basilique cruciforme de Thasos : *supra* p. 506, notes 3 et 4.

D'autres fois l'abside centrale faisait à l'extérieur, par rapport aux absides latérales, une légère saillie que marquait un massif de maçonnerie au mur de fond rectiligne (1). Dans le chevet Ouest de l'église aménagée dans la cour quadrangulaire du temple de Jupiter à Baalbek la saillie de l'abside centrale sur les deux absides latérales était compensée par deux petits compartiments rectangulaires construits derrière les absides latérales (2). Le dispositif se retrouve dans l'église n° 3 d'Alahan Monastir mais avec une saillie beaucoup plus prononcée de l'abside médiane (3).

Ailleurs, au contraire, c'étaient les absides latérales qui dépassaient l'alignement de l'abside centrale, formant des compartiments qui ne sont pas sans rappeler les sacristies en saillie de Meriamlik et de Korykos (4). Signalons encore à

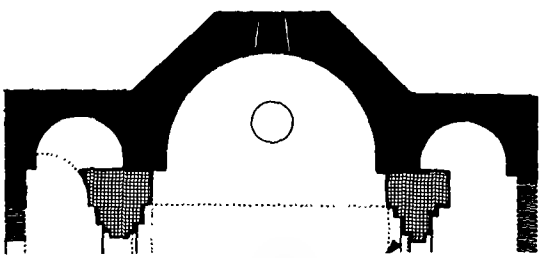

FIG. 38. - Emmaüs.

Alahan Monastir une église dont les deux absides contiguës inscrites s'ouvrent sur toute la largeur de la nef rectangulaire (5).

(1) *Palestine*, Sbeita, église Sud (VIe s.) : Th. WIEGAND, *Sinai*, p. 81, fig. 78 : SCHNEIDER, *ZPVD*, t. 61, p. 106, fig. 19. Église de Saint-Euthyme à Khan el Amar (consacrée le 2 mai 482) : A. M. SCHNEIDER, *ZDPV*, t. 61, p. 105 fig. 18. *Syrie*, Kabr Hiram (VIe s.) : E. RENAN, *Mission de Phénicie*, pp. 627-628, pl. XLIX ; ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 536, fig. 501.

(2) *JDAI*, 1901, p. 130, pl. IV. Th. WIEGAND, *Baalbek*, t. I, pl. 17 ; t. II, pp. 130-143.

(3) VERZONE, pl. II.

(4) Abde, église Sud-Est : Th. WIEGAND, *Sinai*, p. 86, fig. 85 ; p. 93, fig. 89. Auja el Hafir, église disparue : A. M. SCHNEIDER, *ZDPV*, t. 61, 1938, p. 105, fig. 16.

(5) Église n° 2 : P. VERZONE, *Alahan Monastir*, pl. I, et p. 17 (seconde moitié du Ve siècle). C'est l'équivalent, dans le chevet inscrit,

On trouve enfin des chevets avec une abside médiane saillante, semi-circulaire ou semi-hexagonale — quelquefois même semi-dodécagonale —, et une abside incurvée inscrite à l'extrémité de chaque collatéral (fig. 38) (1).

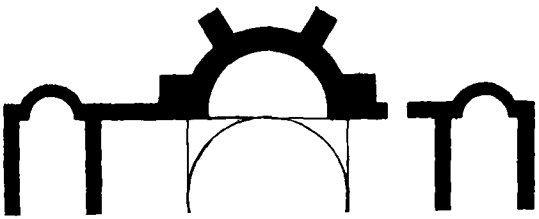

FIG. 39. — Philippes. Basilique B (Direkler).

Sur le modèle des *cellae trichorae* funéraires, un dispositif triconque fut choisi pour l'abside de certaines églises, surtout semble-t-il dans des églises en relation avec des tombeaux (fig. 41) (2). Chacune des trois conques était couverte d'une voûte en cul-de-four tandis que le carré central, autour duquel elles se déployaient, était surmonté d'une coupole. Le quatrième côté de ce carré central ouvrait sur la nef par l'arc triomphal. D'ordinaire la conque du fond était inscrite

de l'église à coupole de Saint-Georges d'Afentrika à Karpasia (Chypre) : SOTIRIOU, *Μνημεῖα*, p. 9, fig. 7.

(1) 1. Abside centrale semi-circulaire. Jérusalem, Basilique de Gethsémané (ve s.) : VINCENT et ABEL, *Jérusalem nouvelle*, pl. 88 ; A. M. SCHNEIDER, *ZDPV*, t. 61, 1938, p. 105, fig. 17. Soueida : M. DE VOGÜÉ, *La Syrie centrale*, t. I, p. 60, pl. 19 ; S. STEINMANN-BRODTBECK, *Zeitschr. für Schweiz. Arch. und Kunstg.*, t. 1, 1939, p. 71, fig. 1, 3. A Henchir Redès en Tunisie, l'abside centrale dessine en plan un demi-cercle surhaussé, selon une formule bien connue en Afrique du Nord : *Atti IV Congr. int.*, I, p. 195, fig. 12.

2. Abside centrale à trois pans. Emmaüs : VINCENT et ABEL, *Emmaüs, sa basilique et son histoire* ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 81, fig. 39 (ve s.). Jérusalem, chevet remanié de Sainte-Anne : VINCENT et ABEL, *Jérusalem nouvelle*, p. 722, pl. LXX. Smedj (Syrie), église construite sur un temple païen : BUTLER, *Early Churches*, p. 119, fig. 118.

3. Abside à six pans. Basilique euphrasienne de Poreč : PRELOG, pl. II.

(2) Sur ce dispositif voir les observations, pertinentes et suggestives, de M. ORLANDOS, *Βασιλική* pp. 213-218.

dans un chevet rectiligne. D'après une hypothèse de M. Orlandos, qui prend au sens propre le mot *ἡμισφαίριον* dans la description par Eusèbe du chevet de la basilique du Saint-

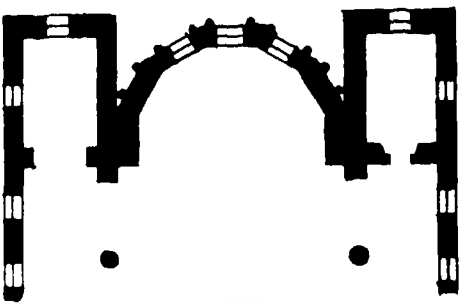

Fig. 40. - Tourmanin.

Sépulcre (1), celle-ci aurait eu une abside triconque de ce type (2). Ce serait à l'influence exercée par ce monument, profondément admiré, que l'on devrait l'abside triconque en

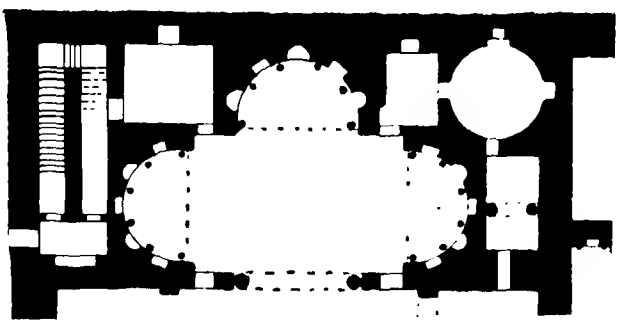

Fig. 41. - Sohag. Couvent Blanc.

Palestine au Mont-Nébo à l'emplacement prétendu du tombeau de Moïse (3) et en Égypte par exemple au Couvent Blanc

(1) Vie de Constantin, III, 38 : *Τούτων δ' ἀντικρύ, τὸ κεφάλαιον τοῦ παντὸς ἡμισφαιρίου ἦν, ἐπ' ἄκρου τοῦ βασιλείου ἐκτεταμένον* Mais on peut se demander si *ἡμισφαιρίου* n'est pas employé ici un peu improprement pour *ἡμικύκλου*.

(2) Voir les plans qu'il propose dans *Βασιλική*, p. 33, fig. 12 ; p. 606.

(3) S. Saller, *Rev. biblique*, 1934, pl. VI, 1. B. Bagatti, *Riv.*

et au Couvent Rouge près de Sohag (1). On en connaît des exemples dans l'Occident méditerranéen à Concordia Sagittaria (2) et en Sicile (3).

A Cimitile la basilique E, élevée à proximité sans doute du tombeau de saint Félix, était dotée d'une abside triconque, dont les trois arcs de cercle s'accusaient franchement au dehors sans être englobés dans un massif de maçonnerie (4). En outre, les axes des conques latérales tendaient à dessiner avec celui de la conque centrale des angles aigus et non plus des angles droits. C'est là une variante que l'on retrouve dans le Nord de l'Italie (5) et en Algérie (6).

A Ostracine dans la basilique Nord un petit triconque se greffe à l'Est sur l'abside à l'intérieur d'un chevet rectili-

arch. crist., 13, 1936, pll. II et III. CROWFOOT, *Early Churches*, p. 56, fig. 11. Pour les autres édifices de Palestine, voir CROWFOOT, *op.c.*, pp. 72-73.

(1) Ugo MONNERET DE VILLARD, *Les couvents près de Sohag*, Milan, 1925 ; *Atti del IV Congr. int. arch. crist.*, I, pp. 300-301, figg. 7 et 8 ; p. 303, fig. 9 (Dendera). Pour d'autres églises en Égypte : U. MONNERET DE VILLARD, *Il monastero di San Simeone di Assuan*, Milan, 1927, pp. 133 et suiv. ; *Atti IV Congr.*, p. 314.

(2) P. L. ZOVATTO, *Une nouvlle église cimétériale à Concordia Sagittaria*, dans les *Cah. arch.*, t. 7, 1954, pl. XXXIX. Bruna FORLATI TAMARO, *Il sepolcreto paleocristiano di Concordia Sagittaria*, *ibid.*, t. 11, 1960, p. 253, fig. 4.

(3) Cava d'Ispica, basilique de S. Pancrati (vers 500) : S. L. AGNELLO, *Architettura paleocristiana e bizantina della Sicilia*, dans le *IX Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, 1962, p. 88, fig. 18. Syracuse, Saint-Pierre ad Baias (fin du Ve siècle) : *ibid.*, p. 91, fig. 22.

(4) TESTINI, p. 691, fig. 356 ; Gino CHIERICI, *Cimitile*, dans *Palladio*, t. 7, 1957, p. 70, fig. 1, E.

(5) E. ARSLAN, *Remarques sur l'architecture lombarde du VIIe siècle*, dans les *Cahiers archéologiques*, t. 7, 1954, pl. XLII, 1 (Pavie, fin du VIe s.), 3 (Verceil, première église de la Trinité, VIe s. ?= TESTINI, p. 687, fig. 352 ; A. de CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture*, pl. VIII, 5).

(6) A Kherbet Bou Addoufen (cf. A. de CAPITANI D'ARZAGO, *Architetture*, pl. VIII, 4 ; GSELL, *Recherches archéologiques en Algérie*, 1893, pp. 179, 183-4, fig. 25), où Gsell et bien d'autres savants ont cru que les nefs de la basilique auraient été ajoutées à un martyrium triconque antérieur (cf. GRABAR, *Martyrium*, I, pp. 109-110). Le nonument mériterait d'être étudié de plus près.

gne (1) ; se fondant sur l'indice fourni par la présence d'une cuve dans l'absidiole du fond, M. Grabar a proposé d'y voir un baptistère.

Toutes les absides que nous venons de passer en revue avaient en général approximativement la largeur de la nef médiane sur laquelle elles ouvraient par l'arc triomphal.

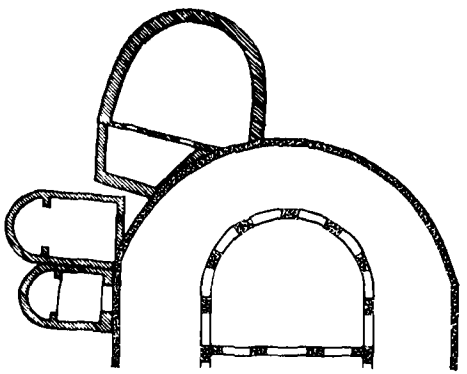

FIG. 42. - Rome. Saints-Apôtres.

Mais il existe à Rome une série de basiliques cimétériales de la première moitié du IVe siècle, construites sous le règne de Constantin et de ses successeurs, et dans lesquelles l'abside occupait toute la largeur du bâtiment (fig. 42) (2). Il s'agit

(1) CLÉDAT, *Ann. Serv. Ant. Égypte*, t. 16, 1916, pl. III. GRABAR, *Martyrium*, I, p. 119, p. 385, n. 2. KHATCHATRIAN, *Baptistères*, p. 6, fig. 48.

(2) F. W. DEICHMANN et Arn. TSCHIRA, *Das Mausoleum der Kaiserin Helena und die Basilika der Heiligen Marcellinus und Petrus an der Via Labicana vor Rom*, dans *JDAI*, t. 72, 1957, pp. 44-110. Ce sont : 1. La basilique construite entre 312 et 324 au Sud de la crypte des saints Marcellin et Pierre et à l'Est de laquelle on éleva un peu plus tard le mausolée rond de sainte Hélène (DEICHMANN et TSCHIRA, figg. 5, 6, 25) ; 2. la basilique des Saints-Apôtres érigée par Constantin le long de la Via Appia (DEICHMANN et TSCHIRA, fig. 26 ; cf. Fr. TOLOTTI, *Memorie degli Apostoli in Catacumbas*, Vatican, 1953, p. 23, fig. 4, pll. I et VII) ; 3. la basilique bâtie par Constantina, fille de Constantin, entre 338 et 350, le long de la Via Nomentana (DEICHMANN et TSCHIRA, fig. 27) ; 4. la basilique élevée par Constantin au Sud de la tombe de Saint-Laurent, tombe que le pape Pélage II (579-590) devait englober dans une autre basilique (DEICHMANN et TSCHIRA, fig. 28 : ici le mur de fond de l'abside était séparé par un léger ressaut, des murs latéraux).

d'édifices à trois nefs dont les colonnades se rejoignaient à l'Ouest où elles dessinaient une exèdre semi-circulaire tandis que les longs murs s'incurvaient eux aussi à l'Occident selon un tracé parallèle à celui de la colonnade de manière à former le mur de fond du chevet. C'est là le dispositif qui avait été appliqué à la Basilica Anastasis hypèthre du Saint-Sépulcre de Jérusalem (1) et M. Deichmann pense que ç'aurait été aussi celui de l'église des Saints-Apôtres de Constantinople. On peut croire que tels sont les modèles dont s'est inspiré assez librement l'architecte qui, à la fin du VIe siècle, a doté d'un transept et d'une abside ayant la largeur des trois nefs l'ancienne basilique du IVe siècle dont les ruines ont été retrouvées dans le « fondo Tullio » à Beligna au Sud d'Aquilée (2).

2°) *L'élévation.*

L'abside ouvrait sur la nef par l'arc triomphal.

Dans plusieurs églises de Tripolitaine antérieures à la reconquête du pays par les Byzantins, cet arc reposait sur deux colonnes assez proches des murs auxquels les reliait un épistyle (3). Au dessus de l'arc et des deux brefs épistyles un tympan montait jusqu'au plafond. Ce dispositif avait été utilisé également à la Basilique Ursiana et à Saint-Jean l'Évangéliste de Ravenne (4).

La formule de l'arc s'incurvant entre deux épistyles avait été employée avec une faveur croissante dans l'art romain du IIe au IVe siècle pour souligner d'une marque particulière l'importance et sans doute même le caractère sacré d'un temple, d'une synagogue, d'un palais, d'une église, d'une

(1) E. WISTRAND, *Konstantinskirche am Heiligen Grab in Jerusalem*, Göteborg, 1952, planche finale, B et C.

(2) BRUSIN et ZOVATTO, *Monumenti paleocristiani di Aquileia e di Grado*, p. 234, fig. 95 ; pp. 251, 297-298.

(3) Tripolitaine : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 63-64, fig. 29 ; p. 9, fig. 11 (Sabratha, église 1) ; p. 16, fig. 6 et pl. XXVII (Sabratha, églises 2 et 3).

(4) Basilique Ursiana : R. FARIOLI, *Ravenna scomparsa*, p. 35, fig. 14 ; p. 36, fig. 16. Saint-Jean l'Évangéliste : G. RIVOIRA, *L'architettura deuterobizantina*, pp. 68-81.

cérémonie ou d'un personnage (1). Il n'est donc pas surprenant, comme l'ont bien noté MM. Ward Perkins et Goodchild (2), qu'elle ait été reprise à l'entrée des absides pour rehausser l'endroit par où le prêtre et les desservants passaient en procession.

En Tunisie et en Algérie les deux colonnes qui portaient l'arc triomphal étaient adossées aux angles de l'abside, ce qui posait de moins difficiles problèmes de statique pour la retombée du tympan que la formule appliquée en Tripolitaine (3). On trouvait aussi deux colonnes contre les murs à l'entrée de l'abside à la chapelle de Saint-Victor « in Caelo aureo » de Milan qui fut incorporée dans Saint-Ambroise à l'époque romane (4). Parfois ces supports se réduisaient à

(1) Donald R. BROWN, *The Arcuated Lintel and its Symbolic Interpretation in Late Antique Art*, dans *AJA*, t. 46, 1942, pp. 389-399. Exemples : temples dans le Hauran : BUTLER, *Architecture and other Arts*, 1903, pp. 343-351, figg. 121-123 ; temple de Dushara à Si' : BROWN, *op.c.*, fig. 5. Synagogue : H. KOHL et C. WATZINGER, *Antike Synagogen in Galilaea*, Leipzig, 1916, p. 97, fig. 186 et p. 100, fig. 191. Palais de Dioclétien à Spalato : DYGGVE, *Ravennatum palatium sacrum*. Portique théodosien de Sainte-Sophie : A. M. SCHNEIDER, *Die Haghia Sophia zu Konstantinopel*, fig. 3. Célébration de cérémonies : Missorium de Théodose Ier : VOLBACH et HIRMER, *Frühchristliche Kunst*, pl. 53. Plat du Musée de Nicosie : D. T. RICE, *L'art byzantin*, pl. 73.

(2) *Archaeologia*, t. 95, 1953, pp. 63-64.

(3) *Tunisie* : P. GAUCKLER, fig. p. 21 (Uppenna) ; pll. V (Dar el-Kous), VIII (Sbiba, où les colonnes sont redoublées dans le sens de la profondeur), XII (Mactar, basilique au Nord-Est de l'arc de Trajan), XIII (Haïdra, grande basilique), XIX (Thala), XXI, XXIII, XXIV et XXV (diverses basiliques de Feriana), XXVI (Henchir Boudriès), XXXI (Meninx) et XXXII (Henchir Bourmédès). Kelibia, 2e état de l'église du prêtre Félix (VIe s.) : J. CINTAS et N. DUVAL, *Karthago*, t. 9, 1958, fig. 2 et p. 164, fig. 4 ; p. 245, fig. 11.

Algérie : St. GSELL, II, p. 166, fig. 114 (Announa) ; p. 290, fig. 136 (Tébessa, chapelle voisine de la basilique) ; p. 305, fig. 139 (chapelle de Tigzirt) ; p. 318, fig. 147 (Tipasa, grande basilique à sept nefs) ; p. 324, fig. 150 (Tipasa, Sainte-Salsa). Cf. une reconstitution dans Orlandos, *Βασιλική*, p. 534, fig. 500.

(4) G. BOVINI, *VIII Corso di cult. sull'arte rav. e biz.*, 1961, p. 65, fig. 2 ; F. REGGIORI, *La Basilica ambrosiana, Ricerche e restauri 1929-1940*, Milan, 1941, p. 169. Dans un certain nombre d'églises à transept de Rome, de Dalmatie, de Grèce, d'Asie Mineure et d'Afri-

deux demi-colonnes engagées dans les murs (1).

D'autres fois en Algérie, en Tunisie et en Égypte l'entrée de l'abside était coupée par une triple arcade (fig. 15) (2). Il en fut sans doute de même aux Saints-Apôtres de Rome (3). A Pola dans la basilique élevée, au témoignage d'Agnellus de Ravenne, par le célèbre archevêque Maximien la triple arcade fut placée devant l'entrée de l'abside et il semble que deux épistyles la reliaient à des piliers latéraux (4). En revanche à l'église à coupole de la Vierge à Éphèse, vers 500, cette triple arcade avait été nettement reportée à l'intérieur même de l'abside (5).

En Palestine (6), en Afrique du Nord — Égypte (fig. 41) (7),

que, cette baie cintrée sur colonnes était reportée à l'entrée du sanctuaire au point de jonction de la nef centrale et du transept : An. C. ORLANDOS, *Βασιλική*, pp. 171-172, figg. 125-127 ; pp. 392-394. Pour Henchir-el-Begueur (en Algérie) : *Bull. arch.*, 1907, pp. 232-235, 336-353, pll. 38-41 ; *DACL*, VI, 2, coll. 2220-2223, fig. 5653.

(1) S. GSELL, II, p. 175 (Henchir el Beïda), 200 (Henchir Gountas), 264 (Henchir Taoukouch).

(2) S. GSELL, II, p. 176, fig. 117 (Bénian, antique Ala Miliaria ; cf. une reconstitution dans Orlandos, *Βασιλική*, p. 533, fig. 499, où le sol de l'abside n'a pas été représenté assez haut) ; p. 220, fig. 128 (Lambèse, chapelle) ; p. 295, fig. 137 (Tigzirt, grande basilique) ; p. 306, fig. 140 (Tigzirt, chapelle du cimetière Est) ; p. 238, fig. 132 (Orléansville, contre-abside). Madauros : *III Congr. int. arch. crist.*, pp. 424-426, fig. 10 ; *DACL*, X, 1, coll. 895-898, fig. 7438. Carthage, Saint-Cyprien : Col. PICARD, *Carthage*, p. 61, plan IX. Une triple baie à arcades est figurée à l'entrée de l'abside dans la célèbre représentation de l'Ecclesia Mater sur la mosaïque de Tabarka : *Atti IV Congr. intern. arch. crist.*, I, p. 170, fig. 1 (cf. les reconstitutions qui ont été proposées à partir de ce document dans *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 58, fig. 58, fig. 28 ; TESTINI, p. 708, fig. 370). Égypte, abside du baptistère de la basilique à l'Ouest du temple pharaonique de Louqsor : *Atti IV Congr.*, p. 309, fig. 17.

(3) Francesco TOLOTTI, *Memorie degli Apostoli*, p. 19, fig. 2 (relevé établi d'après les fouilles du P. Styger en 1916) ; p. 253, fig. 52b ; p. 265, fig. 54a ; p. 271, fig. 57 (texte, pp. 270-272) ; pl. VII.

(4) A. DE CAPITANI D'ARZAGO, pl. XI, 3 ; TESTINI, p. 686, fig. 4.

(5) *Forschungen in Ephesos*, IV, 1, p. 52, fig. 56 et p. 62, fig. 73.

(6) Au Saint-Sépulcre, où au témoignage de la *Vita Constantini* (III, 38) les douze colonnes devaient évoquer le nombre des Apôtres.

(7) MONNERET DE VILLARD, *Atti IV Congr.*, pp. 300-301, figg. 7 et 8 (Sohag, Couvent Blanc et Couvent Rouge) ; p. 303, fig. 9 (Dendera) ; p. 312, fig. 20 (Tud).

Tripolitaine (1), Tunisie (2) et Algérie (3) — et en Mésopotamie (4), des colonnes portant des arcatures étaient parfois appliquées contre l'intérieur du mur de l'abside, selon une formule dont l'architecture romaine avait éprouvé la valeur décorative et qui avait pris un grand développement dans la *frons scaenae* (5). Ces colonnes, avec leurs arcatures, avaient en outre l'avantage de renforcer l'épaisseur du mur qui avait à supporter les poussées de la voûte en cul-de-four. Elles

(1) Lorsque la basilique de Septime Sévère à Leptis Magna a été convertie en église sous Justinien on a laissé en place les colonnes antiques dans l'abside Sud-Est qui appartenait au sanctuaire tandis que l'on enlevait celles de l'abside Nord-Ouest à l'exception de deux : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 3, fig. 8 et p. 68, fig. 30.

(2) GAUCKLER, pll. V (Dar-el-Kous), XII (Mactar, basilique au Nord-Est de l'arc de Trajan), XIV (Haïdra, petite église de la forteresse). Cf. ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 217, fig. 171.

(3) GSELL, II, pp. 140, 170-171 (Henchir el Atech), 201-202 (Guelma), 221-222 (Kherbet el Mahrab), 222-227, fig. 129 (Matifou-Rusguniae, dans le remaniement de Mauricius, commandant de la garnison locale, qui dota aussi l'église de tribunes), p. 244 (Ouled Agla), p. 300 (Tigzirt, grande basilique). Announa : GSELL et JOLY, *Announa*, Paris, 1918.

(4) Église de Al-Adra à Hah : MONNERET DE VILLARD, *Le chiese della Mesopotamia*, fig. 61 (cette église a subi fortement l'influence byzantine ainsi qu'en témoigne la substitution, pour la couverture de la nef, d'une coupole centrale flanquée de deux demi-coupoles à la voûte en berceau traditionnelle en Mésopotamie. C'est manifestement à ce souci d'un effet de puissance majestueuse et harmonieuse, attesté par le choix des parties hautes, que répond aussi le dispositif de l'abside).

(5) L. CREMA, *Arch. romana*, p. 156, fig. 153 (Basilica Ulpia au Forum de Trajan, sans niches) ; p. 237, fig. 254 (basilique des Horti Lucullani d'après le dessin de Pirro Ligorio, Ier s., avec niches) ; p. 368, fig. 432 (bibliothèque de Timgad, avec niches) ; p. 369, fig. 435 (Éphèse, bibliothèque de Celsus, sans niches) ; p. 372, fig. 437 (basilique d'Augusta Raurica, au début du règne d'Antonin le Pieux ; sans niches) ; p. 430, fig. 535 (nymphée de Gerasa, avec niches) ; p. 393, figg. 473 et 474 (exèdre du péribole d'Ed Der à Hösn Soleiman, Nord du Liban, IIe s.) ; p. 516, figg. 673-674 (basilique de Septime Sévère à Leptis Magna ; avec niches) ; p. 523, fig. 682 (temple de Sérapis à Rome, construit par Caracalla, avec niches). Pour les absides à colonnes ou à pilastres dans les *frons scaenae* des théâtres : L. CREMA, pp. 418-419, figg. 510, 511, 513 ; p. 422, figg. 522 (théâtres de Palmyre, Thugga, Corinthe et Milet).

pouvaient d'ailleurs recevoir les retombées de nervures qui elles-mêmes servaient à canaliser ces poussées.

L'impression de grandeur monumentale produite par les colonnes était souvent accentuée par des niches creusées dans

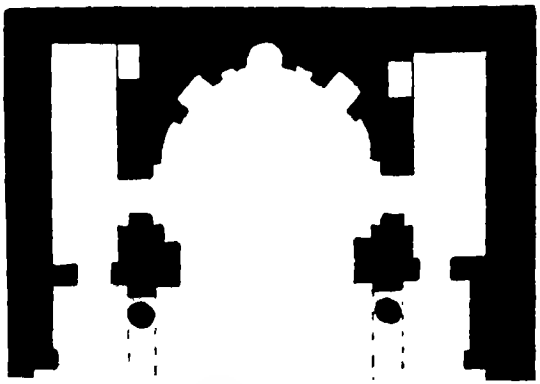

FIG. 43. - Deir Abu Hennis.

le mur (1). En Égypte les murs étaient quelquefois creusés simplement de niches rectangulaires ou même à absidioles, sans colonnes (fig. 43) (2).

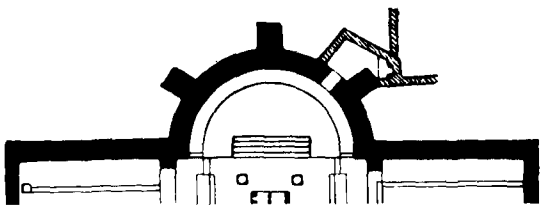

FIG. 44. — Nicopolis. Basilique B.

Pour contenir les poussées de la voûte on a plus d'une fois élevé à l'extérieur, contre le mur d'absides semi-circulaires, des piliers servant de contreforts. Le procédé a été en vigueur

(1) Il n'y a pas de niches à Tud, Mactar (basilique au N.-E. de l'arc de Trajan), Haïdra, ni dans la plupart des églises d'Algérie.

(2) U. MONNERET DE VILLARD, *Atti IV Congr.*, p. 297, fig. 4 (Deir Abu Hennis) ; p. 307, fig. 15 (Naqada) ; p. 310 (fig. 18 (Derment, niches à absidioles).

surtout dans l'Ouest des Balkans (figg. 35 et 44), en Vénétie et Istrie et en Macédoine à Philippes (fig. 39), mais on l'a employé aussi en Asie Mineure (fig. 26), et en Afrique du Nord (1). Dans certaines églises, de Grèce principalement,

(1) *Dalmatie*, Salone, Manastirine : *Forsch. in Salona*, p. 19, fig. 13. Cimetière de Marusinac, basilique Sud : *Forsch. in Salona*, III, p. 16, fig. 23. On notera qu'au Nord-Ouest de l'atrium de cette basilique, le Mausolée, plus ancien, de saint Anastase était entouré de contreforts sur ses quatre côtés, y compris le chevet droit dans laquel s'inscrivait l'abside. Les mêmes contreforts se retrouvent sur les quatre côtés de l'édifice, y compris le chevet rectiligne, derrière lequel est venue s'inscrire ultérieurement l'abside, à la basilique Sainte-Marie de Grado : BRUSIN-ZOVATTO, *Mon. pal. di Aq. e Gr.*, p. 424, fig. 15. Il y avait encore au moins deux contreforts contre le chevet droit auquel s'appuyait l'abside de la basilique de la Piazza Vittoria à Grado : BRUSIN et ZOVATTO, p. 506, fig. 65. *Vénétie et Istrie* : S. Peter im Holz (Tiburnia), chapelle gauche d'une église hors les murs : G. C. MENIS, *La basilica paleocristiana nelle diocesi settentrionali de la Metropoli d'Aquileia*, p. 108, fig. 29 ; p. 131, fig. 49 ; pl. V (1ère moitié du ve s. ; les contreforts s'appuient non seulement contre l'arrondi de l'abside mais contre le mur latéral de gauche). Ulrichsberg : G. C. MENIS, *op.c.*, pl. VIII (fin du ve siècle ; sept contreforts, dont quatre sont conservés, s'appuyaient à l'abside). *Macédoine*, Philippes, basilique hors-les-murs : PÉLÉKANIDÈS, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1955, p, 117, fig. 2. Basilique B : LEMERLE, *Philippes*, p. 491, pll. XL, L-LI, LXXVII-LXXVIII. *Épire*, Nicopolis, basiliques A (SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1929, p. 206, fig. 37 ; ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 176, fig. 134 et p. 220, fig. 175), B (*Πρακτικά*, 1938, p. 116, pl. I ; Orlandos, *Βασιλική*, p. 175, fig. 133, et p. 221, fig. 176), *Γ* (*Πρακτικά*, 1937, p. 83, fig. 9), *Δ* (*Τὸ ἔργον τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ 1959*, p. 68, fig. 69, fin du ve, début du vie s.). Paramythia : D. ÉVANGHÉLIDÈS, *Ἀρχ. Λελτ*, 1929, pp. 204 et suiv. ; ORLANDOS, p. 173, fig. 128. *Asie Mineure*, Milet : WIEGAND, *Abhandl. Preuss. Akad. Wiss., Philol.-hist. Kl.*, 1908, plan p. 30 ; ORLANDOS, p. 211, fig. 168, 1. Meriamlik, Sainte-Thècle : HERZFELD et GUYER, *Mer. und Kor.*, p. 9, fig. 7.

Égypte, Saint-Ménas, église élevée entre 395 et 410 par Théophile, archevêque d'Alexandrie : J. B. WARD PERKINS, *PBSR*, N.S., t. 4, 1949, pl. XI (exemple unique en Égypte). *Tunisie* : GAUCKLER, pl. X (Segermes). Dans la basilique élevée à l'emplacement de la nécropole punique de Dermesch à Carthage, les contreforts se réduisent à de simples piliers : GAUCKLER, pl. I. A Ksar el Hamar les quatre murs sont étançonnés de contreforts, y compris le chevet rectiligne contre lequel s'appuie l'abside (GAUCKLER, pl. II) selon la formule que nous avons rencontrée au Mausolée de saint Anastase à Marusinac et à Sainte-Marie de Grado. Carthage, Saint-Cyprien :

l'abside a été simplement consolidée par l'insertion de massifs de maçonnerie dans les angles qu'elle formait avec les côtés adjacents (1).

Dans plusieurs églises de la Syrie du Nord élevées lors du renouveau architectural que provoqua en ce pays l'édification, entre 476 et 490, de la grande église de Qalat Semân par un chantier où grâce à la protection de l'empereur Zénon s'étaient réunis des constructeurs venus de diverses parties de l'Orient byzantin, l'abside fut décorée extérieurement de deux rangs superposés de colonnes (figg. 34, 40) (2). Le motif s'était rencontré antérieurement déjà en Grèce à l'Acheiropoiétos de Salonique (3).

Col. PICARD, *Carthage*, plan IX. *Algérie* : GSELL, II, p. 224, fig. 129 (Matifou, un seul contrefort) ; p. 295, fig. 137 et texte p. 300-301 (grande basilique de Tigzirt ; il n'y aurait eu au début aussi qu'un seul contrefort) ; p. 312, fig. 144 (Timgad, quartier septentrional).

(1) *Grèce*, Dion : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1929, p. 180, fig. 11. Sicyone : ORLANDOS, *Πρακτικά*, 1953, p. 82, fig. 1. Athènes, basilique, à coupole, de l'Ilissos : M. CHATZIDAKIS, *Cahiers archéologiques*, t. 5, 1951, pp. 64-65, figg. 2 et 5 (ces massifs appartiennent ici aux piliers qui, à l'Est, recevaient la retombée de la coupole). Philippes, basilique B (à coupole) : LEMERLE, pll. 40, 50-51, 77-78 (ici encore ces massifs devaient contrebuter la coupole à l'Est). *Égypte* : Saint-Ménas, basilique élevée par l'archevêque Théophile : *PBSR*, N.S., t. 4, 1949, pl. XI. *Rome*, Saint-Pierre-aux-Liens : R. KRAUTHEIMER, *Proceedings of the American Philosophical Society*, t. 84, 1941, p. 382, fig. 14.

(2) Qalat Semân : TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, t. II, pll. L, 1 ; CLXXXI. Saint-Phocas de Basoufan (491-492) : TCHALENKO, pp. 231-232, pl. LXXIV. Tourmanin (vers 500) : M. DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, pl. 131 ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 63, fig. 32, 9. Qalb Lôzé (vers 500) : TCHALENKO, pll. XI, 2 ; CVIII, 1 ; LASSUS, *Sanctuaires*, p. 63, fig. 32, 7 ; p. 76, fig. 38 ; BUTLER, *Churches*, p. 73, figg. 74 et 75 ; DE VOGÜÉ, *Syrie centrale*, t. II, pl. 125.

(3) Monument que l'on situe d'habitude dans le deuxième quart du ve s. mais dont la chronologie est à vrai dire mal fixée. St. PÉLÉKANIDÈS, *Βυζαντινὰ Μνημεῖα Θεσσαλονίκης*, Salonique, 1940, p. 18 et pl. 6 ; ORLANDOS, *Βασιλική*, pp. 571-572 ; DIEHL, LE TOURNEAU et SALADIN, *Monuments chr. de S.*, p. 43 et pl. VII. En raison même de la rareté de l'abside semi-circulaire saillante dans la Syrie du Nord, où elle devient plus fréquente avec les monuments ici en cause et qui sont dus à l'activité dans le pays de constructeurs venus d'ailleurs, on peut se demander si, comme le croyait M. Orlandos, c'est bien la

Fenêtres et portes.

Je ne pourrai sur ce point que me borner à des observations générales.

Bon nombre d'absides semi-circulaires étaient éclairées par trois fenêtres cintrées indépendantes les unes des autres (1) mais on trouvait aussi des fenêtres bilobées (2) ou trilobées (fig. 12) (3). Les absides en anse de panier de la Lycaonie ont en général aussi trois fenêtres séparées (fig. 14). Dans les absides à contreforts on ouvrait une fenêtre dans chaque pan compris entre deux contreforts sauf, parfois, dans les pans extrêmes (4). On procédait de même d'ordinaire à l'étage inférieur des absides qui étaient décorées extérieurement de colonnes (5). A la basilique hors les murs de Philippes (6), une fenêtre avait été percée de part et d'autre de chaque contrefort, ce qui représentait un total de six fenêtres. C'est l'unique exemple connu jusqu'à présent de ce parti.

Les absides à trois pans comptaient en général une fenêtre par pan (fig. 20). Les absides à cinq pans en avaient habituellement trois, une dans le pan médian et une dans chacun des deux pans adjacents. Il est rare qu'elles en aient possédé une dans chaque pan (fig. 18).

Dans certaines églises où l'on visait à obtenir des effets plus riches et plus plaisants on multipliait les fenêtres et on les juxtaposait en faisant retomber les cintres sur les meneaux.

Syrie qui a influencé sur ce point le décor de l'abside de Salonique ou si ce n'est pas plutôt l'architecture de Constantinople et de la Grèce qui aurait marqué de cet apport nouveau les édifices syriens.

(1) Par exemple à l'Acheiropoiétos de Salonique et à Sainte-Sabine de Rome.

(2) Deux fenêtres bilobées dans l'abside semi-circulaire de la basilique de l'Héracleion de Némée : ORLANDOS, *Actes Ve Congr. arch. chr.*, p. 112, plan 3.

(3) Basilique A de Philippes : LEMERLE, *Philippes*, pp. 389-390, pll. XXXV-XXXVI.

(4) Voir la reconstitution de la basilique A de Nicopolis dans ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 220, fig. 175. *Forsch. in Salona*, p. 16, fig. 23 (basilique S. de Saint-Anastase, fenêtres bilobées).

(5) Mais on trouve les fenêtres à l'étage supérieur de l'Acheiropoiétos de Salonique.

(6) PÉLÉKANIDÈS, *Ἀρχ. Ἐφ.*, 1955, p. 116.

Citons comme exemple Saint-Jean l'Évangéliste de Ravenne (fig. 45), Saint-Démétrius de Salonique et dans cette même ville l'annexe Sud (baptistère?) de l'Acheiropoiétos. Dans le même esprit à Saint-Apollinaire-in-Classe (fig. 17) dans l'abside à sept pans on perça d'une fenêtre chaque pan à l'exception des deux derniers. Mais en général, sans doute pour ne pas incommoder les fidèles qui regardaient dans

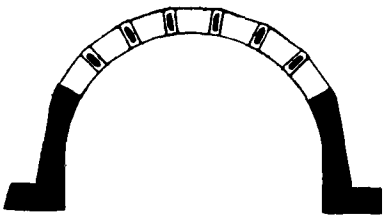

FIG. 45. – Ravenne. Saint-Jean Évangéliste.

cette direction, on évita d'éclairer trop abondamment les absides.

Il était exceptionnel que les fenêtres fussent remplacées par de grandes baies cintrées descendant jusqu'au sol et conduisant à l'extérieur (1).

Si nous faisons abstraction des églises où l'abside inscrite dans un chevet rectiligne communiquait par une porte avec au moins l'une des sacristies qui la flanquaient (figg. 27, 29) nous ne trouvons que de rares cas où le mur de l'abside ait été percé d'une ou de deux portes, parfois seulement lors de remaniements ultérieurs, pour communiquer avec une ou des annexes (fig. 44) (2).

(1) Églises de Naples, Saint-Janvier hors les murs (fin du IVe s.) : G. CHIERICI, *Atti III Congr. int. arch. crist.*, pp. 206-207 (deux baies assuraient la communication avec les Catacombes) ; Saint-Georges Majeur. *Syrie*, Kfer : BUTLER, *Architecture and other arts*, fig. 56.

(2) *Grèce*, Nicopolis d'Épire, basilique B : *Πρακτικά*, 1938, p. 116, pl. I. *Asie Mineure*, Colophon : Th. MACRIDY, *Jahresh. österr. arch. Inst.*, 1905, pp. 156 et suiv. ; 1912, pp. 37-41 ; V. SCHULTZE, *Alt. christl. Städte und Landsch.*, II, *Kleinasien*, 2, p. 81, fig. 28. *Tripolitaine*, Sabratha, églises nos 1 et 3 : *Archaeologia*, t. 95, 1953,

b) Sur des parties secondaires de l'église ou du baptistère.

C'est sans doute avant tout pour abriter l'évêque trônant au cours du déroulement de certains rites comme la réception des dons des fidèles, la salutation épiscopale ou la confir-

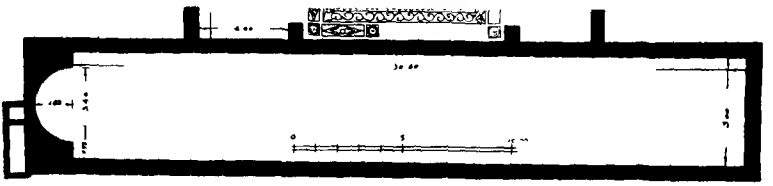

FIG. 46. — Lesbos. Basilique d'Afendéli.

mation des baptisés (1) que l'on a muni d'absides certaines parties de l'église : diaconicon (2) (figg. 4 et 39, compartiment

p. 9, fig. 3 (la porte du Sud est contemporaine de la construction de l'abside ; celle du Nord n'a été percée qu'au VIe siècle) ; p. 16, fig. 6 (porte conduisant au baptistère) ; p. 68, fig. 30. *Tunisie*, Feriana, grande basilique : GAUCKLER, pl. XXI. Kélibia, église dite du prêtre Félix dès le 1er état du IVe s. : CINTAS et DUVAL, *Karthago*. t. 9, 1958, p. 245, fig. 11. *Algérie*, Souk el Khmis : GSELL, II, pp. 141, et 261, n° 128. Hippone, grande basilique : MAREC, *Mon. chrét. d'Hippone*, p. 24, fig. 2.

(1) Sur ces rites voir les hypothèses de M. D. PALLAS, *Ἀρχαιολογικὰ-Λειτουργικά*, dans *Ἐπ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.*, t. 20, 1950, pp. 290-307.

(2) ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 137. *Grèce*, Cos, Saint-Étienne : ORLANDOS, *op.c.*, p. 101, pl. B. Thèbes de Phthiotide, basilique A : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.* 1929, pl. B (au Sud de l'atrium) ; basilique B : *Τὸ ἔργον τῆς Ἀρχ. Ἑτ. κατὰ τὸ 1960*, p. 62, fig. 74 (c'est la salle que M. KHATCHATRIAN, *Baptistères*, p. 112, considérait comme un baptistère, mais nous savons depuis les dernières fouilles que le baptistère se trouvait à l'Ouest de l'atrium). Nicopolis, basilique B : *Πρακτικά*, 1938, p. 116, pl. I ; ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 138, fig. 99 ; basilique Λ : *Τὸ ἔργον ... κατὰ τὸ 1959*, p. 68, fig. 69. Toumba près de Salonique : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ.* 1929, p. 177, fig. 9. Philippes, basilique B : LEMERLE, *Philippes*, pp. 444-445, pll. L-LI, LII-LIII, LXXVII. *Nord de la Macédoine*, Radolišta : *Naroden Muz. vo Ochrid*, 1961, p. 18, fig. 1. *Palestine*, Cathédrale de Gerasa : KRAELING, *Gerasa*, plan XXXI ; CROWFOOT, *Early Churches*, p. 60, fig. 12. Khirbat al-Karak : DELOUGAZ et HAINES, *A Byz. Church at Kh. al-K.*, pp. 17-18, 24, 53, pll. 15 et 16 (528/529).

Sud), portique de l'atrium (fig. 6) (1), narthex (fig. 46) (2), vestibule du baptistère (3). Par souci de symétrie architec-

(1) ORLANDOS, *Βασιλική*, pp. 109-110. *Palestine*, Gerasa, église des Propylées : KRAELING, *Gerasa*, plan XXXV ; CROWFOOT, *Early Churches*, p. 49, fig. 9 (deux absides appartenant au bâtiment romain auquel succéda l'église furent maintenues sur les portiques Nord et Sud). *Grèce*, Philippes, basilique A : LEMERLE, *Philippes*, pp. 318 et suiv., pll. 15,16, 18, 21, 22, 35-36 (grande abside au milieu du portique Ouest, entre les niches de la fontaine). Mais il y avait en outre dans cette basilique une petite pièce à abside sur le côté Est de la cour qui précédait l'atrium ; cette pièce pouvait être réservée à la salutation épiscopale : LEMERLE, p. 299. *Asie Mineure*, Éphèse, église de la Vierge : *Forsch. in Eph.*, IV, 1, pp. 28-29, fig. 21 : on a ici également conservé l'abside Ouest du Mouseion, qui ouvrait sur le portique de l'atrium de la nouvelle église.

(2) En général sur le côté Nord. Lesbos, Afendéli : An. C. ORLANDOS, *Ἀρχ. Δελτ.*, 1929, p. 44, fig. 46. Korykos, « cathédrale » : E. HERZFELD et S. GUYER, p. 94, fig. 87 : p. 95, fig. 88. On trouve parfois sur le côté Nord un petit compartiment à abside, qui pourrait être un diaconicon mais qui peut avoir servi aussi au rit de la salutation épiscopale : Braurôn (ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 132, fig. 86 ; STIKAS, *Πρακτικά*, 1952, p. 74, fig. 1) ; Radolišta (D. KOCO, *Naroden Muzej vo Ochrid, Zbornik na Trudovi*, 1961, p. 18, fig. 1 ; avec une abside carrée) ; Studenčišta (D. KOCO, *ibid.*, p. 19, fig. 2). En Asie Mineure, à Gülbahçe une abside s'arrondit à chaque extrémité du narthex (G. WEBER, *BZ*, t. 10, 1901, pp. 568-573). C'est la formule qu'on retrouve à Saint-Vital de Ravenne et à l'Hekatontapyliani de Paros (H. JEWELL et F. HASLUCK, *The Church of Panagia Hekatontapyliani in Paros*, Londres, 1920 ; SOTIRIOU, *Ἀρχαιολογία*, I, p. 365, fig. 228 ; également de l'époque de Justinien). D'après M. J. B. Ward Perkins deux colonnades auraient dessiné une exèdre arrondie en abside à chacune des extrémités du narthex de la basilique érigée par l'archevêque Théophile, entre 395 et 410, à Saint-Ménas : J. B. WARD PERKINS, *PBSR*, N.S., t. 4, 1949, p. 43, fig. 3 ; pp. 48, 58-59 ; pl. XI. C'est de ce modèle que s'inspirent les deux colonnades en hémicycle aux extrémités du narthex du couvent blanc de Sohag, vers 440 : *Atti IV Congr. arch. crist.*, I, p. 300, fig. 7. A Dendera nous avons deux absides inscrites, sans colonnades : *Atti IV Congr.*, p. 303, fig. 9. Nous retrouvons l'abside unique sur le côté gauche du narthex à Medamud (*Atti IV Congr.*, I, p. 312, fig. 19) et à l'église Saint-Serge du Vieux Caire (*ibid.*, p. 313, fig. 21) et sur le côté droit à Deir Abu Hennis (*ibid.*, p. 297, fig. 4, où il s'agit plutôt d'une absidiole).

(3) Studenčišta : D. KOCO, *Naroden Muzej vo Ochrid, Zbornik*, 1961, p. 19, fig. 2.

turale on a plus d'une fois placé une abside à chaque extrémité du narthex (1) ou du vestibule des baptistères (2). Ces absides se rencontrent également au IVe siècle dans des vestibules de basiliques civiles, officielles et privées (3). Dans l'architecture chrétienne de ce même siècle la formule fut encore appliquée aux vestibules de mausolées d'empereurs ou de membres de leur famille (4).

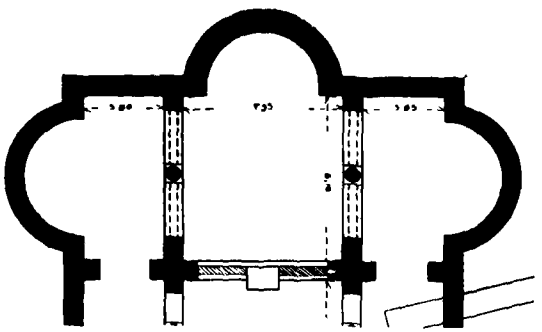

Fig. 47. - Dodone. Basilique.

C'est aussi vraisemblablement pour des raisons d'ordre liturgique dont la nature exacte nous échappe qu'une abside vint parfois, au VIe siècle, se greffer sur chacun des deux longs côtés d'une basilique à hauteur du transept (fig. 47). La distance entre les trois absides rend difficile d'admettre, comme l'avaient pensé certains savants, qu'il y ait ici fusion

(1) Gülbahçe ; église aménagée dans le temple d'Aphrodite à Aphrodisias ; Saint-Vital de Ravenne : Hekatontapyliani de Paros.

(2) A. KHATCHATRIAN, *Les baptistères*, p. 48, fig. 326 (baptistère du Latran sous Sixte III, 432-440) ; p. 49, fig. 327b (Milan, Saint-Aquilin, 1ère moitié du Ve s.) ; p. 50, fig. 340 (Canosa, Saints-Jean-et-Paul, Ve s., il n'est pas sûr que ce soit un baptistère).

(3) Basilique constantinienne de Trèves ; CREMA, *Arch. romana*, p. 582, fig. 767. Basilique privée de Junius Bassus (consul en 331, mort en 359) à Rome : *ibid.*, p. 582, fig. 768.

(4) Mausolée de Constantina, la fille de Constantin (Sainte-Constance) : DEICHMANN et TSCHIRA, *JDAI*, t. 72, 1957, fig. 27. Mausolées impériaux le long de Saint-Pierre de Rome : H. KOETHE, *RM*, t. 46, 1931, pp. 9-26 et plan, fig. 2.

du sanctuaire triconque et du plan basilical (1) et l'on sera plus tenté de croire avec M. Orlandos que cette apparition des absides sur les longs côtés est due à une ressemblance entre le narthex et le transept (2). Sans doute en saurait-on plus sur la destination de ces absides si l'on était mieux informé des fonctions du transept. Le plus ancien exemple que l'on ait de cette addition d'absides sur les longs côtés à hauteur du transept est celui de l'église de la Nativité de Bethléem reconstruite par Justinien (3). Deux absides semblables auraient été ajoutées sur les côtés Nord et Sud de l'église de la Vierge des Blachernes par Justin II en 572 (4). On retrouve encore ces absides en Palestine à Rouhaibeh dans le Negev (5), en Tunisie à Iunca (6), en Épire à Dodone et à Paramythia (7), et dans une basilique construite sous les Lombards à Pavie, à la fin du VIe ou au début du VIIe siècle (8) à une époque où, sous la domination de ses nouveaux maîtres, désireux de consolider leur jeune pouvoir par des emprunts

(1) P. LEMERLE, *Philippes*, pp. 376-377. GRABAR, *Martyrium*, I, pp. 299-300. P. GARRIGUE, *Mél. arch. et hist. Ec. fr. de Rome*, t. 65, 1953, p. 188.

(2) ORLANDOS, *Βασιλική*, p. 174.

(3) VINCENT et ABEL, *Bethléem*, pl. II. CROWFOOT, *Early Churches*, p. 78, fig. 16 ; pp. 84-85. B. BAGATTI, *Gli antichi edifici sacri di Betlemme*, Jérusalem, 1952, figg. 5, 9, 12, 16, 18.

(4) THÉOPHANE, I, 244. CÉDRÉNUS, I, 685. ZONARAS, *Hist.*, XIV, 10. Pour les interprétations modernes de ces textes voir EBERSOLT et THIERS, *Les églises de Constantinople*, p. 18, n. 2 ; pp. 88-89, 257 ; STRIČEVIĆ, *Starinar*, N.S., 1958-1959, p. 62, n. 31 et 32 ; R. JANIN, *Les églises et les monastères*, p. 169. C'est à tort que l'on a voulu parfois interpréter ces textes comme signifiant que Justin II aurait ajouté deux absides à l'Est de l'église pour lui donner un chevet à trois absides.

(5) VINCENT et ABEL, *Bethléem*, p. 30, fig. 6 ; VINCENT, *Le plan treflé dans l'architecture byz.*, *Rev. arch.*, 1920, I, pp. 82 et suiv. (fin du Ve/VIe s.).

(6) Basilique B : Pierre GARRIGUE, *Mél. arch. et hist. Ec. fr. de Rome*, 1953, p. 181, fig. 3 ; pp. 188-191, et meilleur plan dans KHATCHATRIAN, *Baptistères*, p. 34, fig. 253.

(7) Dodone : SOTIRIOU, *Ἀρχ. Ἐφ*, 1929, p. 204, fig. 35 ; ORLANDOS, I, p. 177, fig. 136 et p. 179, fig. 140, 6. Paramythia : SOTIRIOU, *op.c.*, p. 205, fig. 36 ; ORLANDOS, p. 173, fig. 128 et p. 174, fig. 132.

(8) E. ARSLAN, *Cahiers archéologiques*, t. 7, 1954, pl. XLII, 1.

et des références à la grande civilisation byzantine, la ville était très perméable aux influences constantinopolitaines et était devenue un foyer vivant de culture grecque, accueillant aux missionnaires orientaux venus prêcher contre les hérétiques.

c) Absides dans les mausolées.

Les mausolées de plan rectangulaire du IVe et du Ve siècle, élevés autour des églises et le plus souvent accolés aux murs de celles-ci, ont été eux aussi munis d'une abside, destinée à abriter des tombes ou des sarcophages (fig. 42) (1).

d) Absides funéraires isolées.

Suivant une coutume qu'ils avaient héritée des païens, les Chrétiens élevèrent, du moins durant les premiers temps du triomphe de leur religion au IVe siècle, des absides funéraires isolées où reposait le corps du saint vénéré et devant lesquelles se déroulaient les cérémonies commémoratives (2).

(1) *Rome* : F. W. DEICHMANN et Arn. TSCHIRA, *JDAI*, t. 72, 1957, p. 49, fig. 5 et fig. 25 (mausolée au Nord-Ouest des Saints-Marcellin-et-Pierre) ; fig. 26 (autour des Saints-Apôtres : cf. Fr. TOLOTTI, *Memorie degli Apostoli in Catacumbas*, pp. 231-236, pl. I). *Cimitile* : TESTINI, p. 691, fig. 356 ; CHIERICI, *Palladio*, t. 7, 1957, p. 79, fig. 1, E. *Tunisie*, Kélibia (Cap Bon), église du prêtre Félix : J. CINTAS et N. DUVAL, *Karthago*, t. 9, 1958, p. 159, fig. 2 ; p. 167, fig. 5 ; fig. 16 à la fin de l'article (voir aussi P. TESTINI, *Il complesso cultuale scoperto nella regione di Kelibia*, dans la *Riv. arch. crist.*, t. 36, 1960, pp. 123-144). Uppenna : P. GAUCKLER, *Basiliques chrétiennes de T.* fig. p. 21. *Algérie*, Oued Rhezel : A. BERTHIER, F. LOGEART et M. MARTIN, *Les vestiges du christianisme antique dans la Numidie centrale*, Alger, p. 56 et plan p. 54. Teniet-el-Kebch : GSELL, *Mon. ant.*, II, p. 92, nº 142. Zraïa, grande église : GSELL, II, p. 342-343, nº 168 (et *Rech. arch. en Algérie*, pp. 155-156, fig. 13). *Dalmatie*, Salone, cimetière de Manastirine : R. EGGER, *Der altchristl. Friedhof Manastirine, Forsch. in Salona*, II, pp. 4-5, fig. 4 ; p. 10, fig. 7 ; p. 13, fig. 11 ; DYGGVE, *History of Salonitan Christianity*, fig. IV, 14. Salone, cimetière Sud : DYGGVE, *op.c.*, fig. IV, 29.

(2) Voir A. GRABAR, *Martyrium*, pp. 98-102. Nombreux spécimens dans les cimetières de Salone : E. DYGGVE, *History of Salonitan Christianity*, ch. IV. Tunisie, Mactar : G.-Ch. PICARD, *Civitas Mactaritana*, pp. 122-125, fig. 13 (mausolée de Julia Benenata, IVe s., et autres, postérieurs). Sur l'exèdre funéraire voûtée en cul-de-

Ces absides annoncent dans une certaine mesure l'abside également isolée — le *beth salôta* des textes syriaques — que l'on retrouvera bien plus tard au VIIIe et au IXe siècle dans le Tur Abdin et en Lycaonie (1) et dans laquelle se tenaient les prêtres pendant les offices d'été pour la récitation des acolouthies et la commémoration des défunts.

e) Le problème de la contre-abside (2).

En Afrique du Nord, surtout en Algérie et en Tunisie plusieurs églises possédaient deux absides se répondant sur les petits côtés (3). Ces absides étaient tantôt saillantes, tan-

four dans l'art païen, voir CAGNAT-CHAPOT, *Manuel d'archéologie romaine*, t. I, p. 358, c.

(1) U. MONNERET DE VILLARD, *Le Chiese della Mesopotamia*, p. 48, fig. 37. A. M. SCHNEIDER, *Basilica discoperta*, dans *Antiquity*, t. 24, 1950, pp. 138-139. D. PALLAS, *Ἐπ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.*, t. 20, 1950, pp. 304-307.

(2) Sur ce problème voir notamment P. TESTINI, *Archeologia*, p. 585, n. 2 ; ORLANDOS, *Βασιλική*, pp. 88-89 ; WARD PERKINS et GOODCHILD, *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 62 ; H. SCHLUNK, *Arte visigoda*, pp. 230 et suiv. ; LEMERLE, *Philippes*, pp. 318 et suiv. ; LAPEYRE, *Atti IV Congr.*, pp. 180-181 ; ROMANELLI, *ibid.*, pp. 247-250.

(3) *Algérie* : GSELL, *Mon ant.*, II, p. 224, fig. 129 (Matifou-Rusguniae, la contre-abside a été ajoutée à l'Ouest lors de la reconstruction de l'église à l'époque byzantine par Mauricius, commandant de la garnison ; elle contenait plusieurs tombeaux) ; p. 238, fig. 13 (Orléansville, basilique construite en 324 ; la contre-abside a été ajoutée en 475 pour abriter le tombeau de l'évêque Reparatus) ; p. 334, fig. 151 (Tipasa, chapelle de l'évêque Alexandre ; il s'agit ici, à vrai dire, d'une abside ajoutée à la chapelle, qui n'en comprenait pas du côté du chœur, pour abriter la tombe de l'évêque fondateur et d'autres tombes ; cf. GRABAR, *Martyrium*, I, p. 449 et fig. 9). *Tunisie*, Sbeitla (Sufetula), église de l'évêque Bellator : A. MERLIN, *Forum et églises de Sufetula*, 1912, pp. 35-41, pl. IV ; *DACL*, t. 15, 1, coll. 955-961, fig. 10814 (avec tombes). Upenna (Henchir Chigarnia) : GAUCKLER, *Bas. chr. T.*, plan p. 21 (contenait des reliques). Thélepte : GAUCKLER, pl. XXIV ; GSELL, *Édifices chrétiens de Thélepte et d'Ammaedara*, dans la *Revue tunisienne*, 1933, pp. 29-30, plan p. 24. Mididi : GAUCKLER, pl. XXVIII. Henchir Goraat Ez-Zid : LAPEYRE, *Atti IV Congr.*, p. 180, fig. 2. Skhira, grande basilique : M. et N. FENDRI, *Basiliques chrétiennes de la Skhira*, Paris, 1961, plan à la fin du volume. *Tripolitaine*, Leptis Magna, église (basilique de Septime Sévère transformée en église sous Justinien et dans laquelle on a conservé

tôt prises dans un mur rectiligne. L'Espagne semble avoir, sur ce point comme sur d'autres, subi les influences de l'Afrique du Nord (1).

Dans quelques églises l'addition d'une contre-abside a pu venir de ce que l'on a voulu doter d'un chœur placé à l'Est un édifice dont l'abside avait été d'abord à l'Ouest (2). Mais le plus souvent la contre-abside, contemporaine de la construction de l'église ou postérieure, renfermait un ou des tombeaux (3). Elle apparaît dans ce cas comme le résultat de l'introduction de l'exèdre funéraire dans l'église.

La contre-abside pouvait aussi se trouver dans la cour précédant l'église à proximité d'une ou plusieurs tombes (4). A Iunca, dans la basilique A ou basilique carrée, la contre-abside s'arrondissait à l'Ouest d'une crypte au fond de la salle médiane d'un bâtiment à trois salles, qui devait être un martyrium plutôt qu'un baptistère (5). C'était sans doute

les deux absides de l'édifice antique) : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 23, fig. 8. *Égypte*, Saint-Ménas, basilique dite des bains : C. M. KAUFMANN, *Menasstadt*, I, p. 107, fig, 49 ; *Atti IV Congr.*, p. 295, fig. 3. Erment : *Atti IV Congr.*, p. 310, fig. 18 (cf. *ibid.*, p. 314).

(1) Basilique de la nécropole de Vega del Mar (Saint-Pierre d'Alcantara, Malaga) : P. de PALOL SALELLAS, *Tarraco Hispanovisigoda*, pl. VIII, 2. P. DE PALOL SALELLAS (*VIII Corso di Cultura sull'arte ravennate e bizantina*, Ravenne, 1961, p. 213) en cite d'autres exemples notamment, à Casa Herrera (région de Mérida), à Espiel et à Alcaracejos (dans la province de Cordoue).

(2) C'est le cas en Tunisie à la grande basilique de la Skhira où au VIe siècle on a doté d'une abside orientale une église qui, lors de la construction au IVe siècle, avait été munie d'une abside à l'Ouest. Il en est de même à Baalbek pour l'église construite dans la cour rectangulaire du temple.

(3) Algérie : Matifou, Orléansville, chapelle de l'évêque Alexandre à Tipasa. Tunisie : église de l'évêque Bellator à Sbeitla.

(4) Carthage, basilica Maiorum : LAPEYRE et PELLEGRIN, *Carthage latine et chrétienne*, p. 41, fig. 2 ; TESTINI, p. 585, fig. 286. Sabratha, église I : *Archaeologia*, t. 95, 1953, p. 8, fig. 2 et p. 62 (on a conservé dans le cimetière à l'Est de l'église l'une des absides de la basilique judiciaire à laquelle succédait l'édifice chrétien : sans doute continuait-elle à jouer un rôle dans la célébration des cérémonies religieuses). Cimitile : abside ajoutée, à la fin du IVe siècle, au Nord de la basilique A des environs de 350 : CHIERICI, *Palladio*, t. 7, 1957, p. 70, fig. 1.

(5) G. L. FEUILLE, *Revue tunisienne*, t. 41-42, 1940, pp. 21-45. A. GRABAR, *Martyrium* ,I, pp. 449, 534. KHATCHATRIAN, *Baptistères*, p. 33, fig. 252.

un dispositif analogue qui se trouvait aussi à la basilique B ou « cruciforme » du même site (1).

Tout ceci donne donc à croire que, en général, la contre-abside servait à l'acccomplissement de cérémonies de commémoration funéraire. Et si la formule trouve des antécédents dans les basilique païennes à deux absides opposées (2), on voit cependant qu'elle n'en dérive pas directement et qu'elle doit son origine avant tout à des usages propres à l'église chrétienne.

B. **Dans l'architecture profane.**

La salle à abside, qui avait été si fréquemment employée dans les résidences impériales et privées de l'époque romaine, continua de rencontrer une grande faveur aussi bien au Grand Palais impérial de Constantinople (3) que dans des demeures d'évêques (4) ou de grands personnages (5) et même dans des

(1) Pierre GARRIGUE, *Mél. arch. et hist. Éc. fr. de Rome*, t. 65, 1953, pp. 195-196. KHATCHATRIAN, p. 34, fig. 253.

(2) On possède dans l'architecture romaine plusieurs exemples de basiliques à deux absides se faisant face : L. CREMA, *Architett. romana*, p. 372, fig. 437 (Augusta Raurica), 438 (Silchester), 439 (Alesia) ; p. 516, fig. 674 (Leptis Magna) ; p. 518, fig. 678 (Kempten).

(3) Voir la salle, d'une identification d'ailleurs incertaine, au Sud-Est du grand Péristyle dégagé par les fouilles de M. David TALBOT RICE : *The Great Palace of the Byzantine Emperors, Second Report*, fig. 1 (ve siècle ?). Il y avait une abside au fond de la grande salle d'audience de la Magnaure : R. GUILLAND, *Le Grand Palais Sacré de Byzance. Le palais de la Magnaure*, dans *Ἐπ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.*, t. 27, 1957, pp. 63-74 ; R. JANIN, *Constantinople byzantine*, Paris, 1950, pp. 117-118.

(4) Palais épiscopal de Poreč (vi^e s.) : M. PRELOG, *Poreč*, p. 114, figg. 211-212 ; p. 115, fig. 216. Bruno MOLAJOLI, *La basilica Eufrasiana*, 2e éd., 1943, p. 10. fig. 3. La cage d'excalier est prise dans l'abside médiane.

(5) *Stobi*, Palais dit de Parthénios (fin du ive, début du ve s.) : NESTOROVIĆ, *Un palais à Stobi*, dans le *Bull. Inst. arch. bulgare*, t. 10, 1936, p. 173-183 ; E. KITZINGER, *The Town of Stobi*, dans *DOP*, t. 3, 1946, pp. 118-129, fig. 162 ; Borka JOSIFOVSKA, *Vodić inz Stobi*, Skopje, 1953, pp. 19-25, plan, n° 9 (trois salles à abside). Palais dit « à la salle aux deux absides » (au Sud du Palais de Parthénios) : JOSIFOVSKA, *op. c.*, plan n° 10. Palais dit « d'été » ou encore « de Polycharmos » : KITZINGER, *op.c.*, pp. 134-138, fig. 191 ; JOSIFOVS-

maisons de moindre importance (1).

4. L'abside dans l'architecture byzantine jusqu'au XVe siècle (2).

A. Dans l'architecture religieuse.

a) Au chevet des églises.

1°) *Le plan.*

Avec cette profusion de formes qui lui venait de ses antécédents romains et de la diversité des provinces où elle s'exerçait, l'architecture paléochrétienne avait créé plus de types d'absides que l'architecture byzantine n'en allait exploiter.

L'abside semi-circulaire saillante unique resta en usage jusqu'à la fin, surtout pour les églises à une seule nef, y compris les églises en croix libre (3).

KA, *op. c.*, pp. 31-33, plan, n° 13. *Apollonie*, Palais du gouverneur de la province de Libye supérieure (fin du Ve/ début du VIe s.) : R. GOODCHILD, *A Byzantine Palace at Apollonia*, dans *Antiquity*, t. 34, 1960, pp. 246-258 (deux salles à abside : la salle d'audience n° 2 et la salle du conseil ou triclinium, n° 17). *Luka Polače* (Porto Palazzo) dans l'île de Mlet (Meleda) (Ve s.) : E. DYGGVE, *Intorno al Palazzo sull'Isola di Meleda*, dans *Palladio*, 1959, pp. 19-26 ; *Palaca na otoku Mljetu sa novog gledista*, dans *Laureae F. Stelè septuagenario oblatae* (=*Zbornik za umetnots no zgodovino, Archives d'histoire de l'art*, N.S., t. 5-6, Ljubljana, 1959), pp. 79-90. *Ravenne*, Palais de Théodoric ou édifice antérieur (?) : N. DUVAL, *Que savons-nous du Palais de Théodoric à Ravenne*, dans *Mél arch. et hist. Éc. fr. de Rome*, 1960, pl. VII, fig. 3 (salle L).

(1) Péloponnèse, maison à Diminio : ORLANDOS, *Actes du Ve Congr. arch. chr.*, p. 116, plan 8.

(2) En raison de l'abondance des monuments il ne pouvait être question de citer ici des listes complètes de spécimens de chaque type. On s'est efforcé de donner plutôt une idée de la durée de l'emploi de telle ou telle forme et de leur expansion dans le monde byzantin. Les fascicules de l'*Ἀρχεῖον τῶν Βυζαντινῶν Μνημείων τῆς Ἑλλάδος* de M. An. C. ORLANDOS fourniront une ample documentation.

(3) En dehors du type à une nef, citons principalement : la rotonde de Preslav (sous Syméon, 893-927) : N. MAVRODINOV, *Starobulgarskoto izkustvo*, Sofia, 1959, p. 150, fig. 144 ; Staro Nagoričino (dans son premier état de basilique à trois nefs, — la forme s'est maintenue lors du remaniement de Miloutine —) : SAS-ZALOZIECKY, *Die byzan-*

Il en fut de même pour l'abside à trois pans, plus caractéristique des territoires proprement byzantins (1).

On n'éleva plus que fort exceptionnellement des absides semi-circulaires inscrites dans un massif de maçonnerie rectangulaire lui-même en saillie (fig. 48) (2). La formule semble encore avoir été cependant en usage au XIIIe siècle.

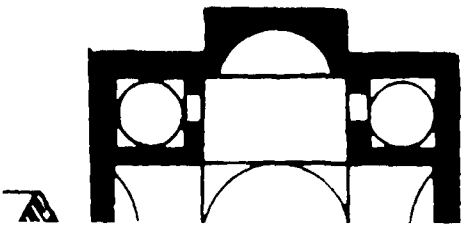

FIG. 48. — Alaca Iaïla.

L'abside à cinq pans (fig. 49) avec toute la rigueur du tracé d'époque paléochrétienne qui donnait le plus souvent aux deux premiers pans une direction parallèle, subsista prin-

tinische Baukunst in den Balkanländern, pl. VII, 2 ; Morača (1252) : SAS-ZALOZIECKY, pl. VI, 4 ; Sopočani (vers 1260) : SAS-ZALOZIECKY, pl. VI. 5. Sans doute dans ces deux derniers monuments l'abside unique s'est-elle maintenue parce qu'il s'agit essentiellement de plans en croix libre (comme à Žiča : SAS-ZOLOZIECKY, pl. VI, 2) auxquels on a ajouté deux chapelles à l'Est.

Signalons encore une basilique à trois nefs voûtées de Rhodes, au plus tard du XIVe s., qui se rattache à la tradition des églises voûtées du centre de l'Anatolie : ORLANDOS, *Ἀρχεῖον*, t. 6, 1948, p. 67, fig. 55 (Ilk Mihrab).

(1) Ici encore, en dehors des églises à une nef, on trouvera à mentionner dans l'architecture conservatrice des petites églises de Rhodes une basilique à coupole : ORLANDOS, *Ἀρχεῖον*, t. 6, 1948, p. 69, fig. 57 (Kavakli Mesdjid). Voir aussi les basiliques nos 1 et 3 (à trois nefs) de Pliska : MAVRODINOV, *op.c.*, p. 273, fig. 330.

(2) Alaca Iaïla (Lycie) (812) : ROTT, pp. 318 et suiv. ; SOTIRIOU, *Ἀρχαιολογία*, I, p. 387, fig. 245. Chapelle Sud-Est de la basilique A de Resafa (1083) : KOLLWITZ, *Neue Deutsche Ausgrab.*, p. 61, fig. 11 ; pp. 65-66. Béotie, Kakosalessi (antique Aulôn) : *Ἀρχεῖον*, t. 5, 1939-1940, p. 148, fig. 1 (XIIe s. ou début du XIIIe église en croix inscrite). Rhodes, Dolpali Djami : *Ἀρχεῖον*, t. 6, 1948, p. 95, fig. 80 (église en croix libre). L'une et l'autre de ces églises ont pour prothèse une petite absidiole dans la partie gauche du mur de chevet, en retrait sur l'abside.

cipalement dans le type des églises au plan en croix libre où elle avait été le plus employée (1). Parfois, cependant, les pans initiaux convergeaient (2). C'est la forme que prirent

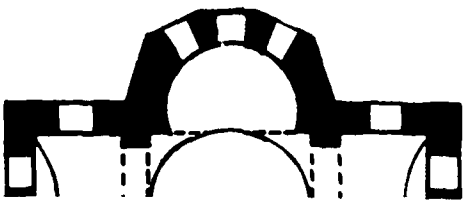

FIG. 49. — Sivri Hipar, Saint Pantéleïmôn.

(1) Pliska, église nº 3 : N. MAVRODINOV, p. 174, fig. 180 (début du xe siècle). On se souviendra que la Sainte-Sophie de Sofia (MAVRODINOV, p. 30. fig. 23), dont la datation est mal assurée et qui remonterait peut-être à l'époque de Justinien, présentait cette forme d'abside, qui devait avoir un assez grand succès en Bulgarie et en Macédoine. Pour les pays grecs, on en connaît des exemples à Rhodes (église de la Panaghia de Kattavia : *Ἀρχεῖον*, t. 6, 1948, p. 92, fig. 77), Chypre (Sainte-Kyriaki à la Nouvelle Paphos : SOTIRIOU, *Μνημεῖα*, I, p. 38, fig. 28) et à Manolas en Élide (église de la Paliopanaghia : *Ἀρχεῖον*. t. I, p. 118, fig. 15). A Constantinople ce type d'abside était attesté à l'octogone de Sancakdar Hayrettin Mescidi, peut-être une chapelle funéraire du couvent de Gastria (XIVe s.) : A. G. PASPATI, *Βυζ. Μελέται*, pp. 354-357 ; Ern MAMBOURY, *Istanbul touristique*, Istanbul, 1951, p. 285 ; S. EYICE, *Istanbul, Petit guide à travers les monuments byzantins et turcs*, Istanbul, 1955, p. 90, nº 135. M. ORLANDOS, *Μοναστηριακὴ Ἀρχιτεκτονική*, 2e éd., Athènes, 1958, p. 109, y voit une bibliothèque.

(2) Preslav, église nº 7 et église nº 3 : MAVRODINOV, p. 202, figg. 222 et 223. Constantinople, chapelle de Saint-Nicolas (Bogdan Saray, XIIe s. : A. VAN MILLINGEN, *Byzantine Churches in Constantinople* p. 287, fig. 98 ; MAMBOURY, p. 283 ; EYICE, p. 73, nº 104). Treskavac (église restaurée par Milutin puis par Dušan) : MILLET, *L'ancien art serbe*, p. 134, fig. 144. L'abside à cinq pans, dont les pans initiaux convergent légèrement, est caractéristique de l'architecture de Trébizonde, où l'on peut y voir une survivance de la tradition illustrée dans le cœur de l'Asie Mineure surtout par les églises en croix libre : Selina BALLANCE, *The Byzantine Churches of Trebizond*, dans *Anatolian Studies*, t. 9, 1960, p. 147, fig. 4 (Chrysokephalos) ; p. 160, fig. 13, (Saint-Philippe) ; p. 165, fig. 17 (Saint-Michel à Akçaabat) ; p. 170, fig. 22 (chapelle du monastère de Kaymakli), p. 171, fig. 23 (Sainte-Barbara au monastère d'Ayvarar). L'abside à 5 pans est aussi quasi-constante à Trébizonde dans les chevets à trois absides.

les absides sur les longs côtés des églises triconques, dont l'abside principale à l'Est offrait, elle, sept pans (fig. 50) (1).

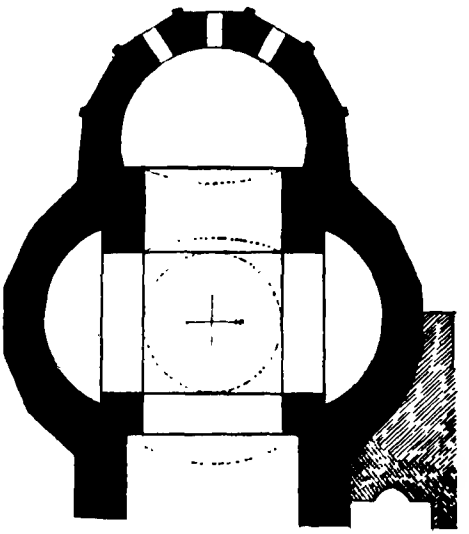

FIG. 50. — Ortaköi. Saint-Georges.

Mais les types les plus répandus dans l'architecture byzantine furent les chevets à trois absides, dont il exista de nombreuses variantes :

1) *Une abside semi-circulaire saillante flanquée :*

a) *de deux absides semi-circulaires également saillantes.*

Les absides latérales étaient de dimensions plus réduites en plan et en élévation que l'abside médiane. Ces trois absides étaient parfois contiguës (fig. 51) mais il leur arrivait plus souvent de se raccorder par un mur droit. La formule se rencontre encore à Constantinople au XIIe siècle (2), où elle a peut-être connu alors un regain d'attention à cause de la tendance qui existait dans la capitale à multiplier les

(1) Cappadoce, Saint-Georges à Ortaköi (au plus tard XIIIe s.) : ROTT, p. 149, fig. 48 ; EBERSOLT, *Mon. arch. byz.*, p. 38, fig. 27. Salonique, Saint-Elie (XIIe s.) : EBERSOLT, p. 38, fig. 28.

(2) Saint-Jean-Baptiste in Trullo : VAN MILLINGEN, p. 206, fig. 70.

pans des absides. Mais c'est surtout dans les provinces que les trois absides semi-circulaire saillantes restèrent populaires (1). La formule est fréquente dans les basiliques voû-

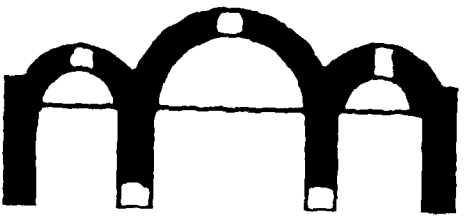

FIG. 51. — Skripou.

tées et dans les églises qui marquent la transition vers le plan en croix inscrite (2). L'époque où elle semble avoir été le plus pratiquée va de la deuxième moitié du IXe siècle au début du XIe. Elle a été adoptée en Serbie (3), dans la Russie

(1) MILLET, *École grecque dans l'architecture byzantine*, pp. 180-181. Voir les exemples allégués à titre de comparaison par M. An. C. Orlandos, dans sa publication de l'église d'Épiskopi (1er quart du xe s.) à 40 km environ à l'Ouest de Karpenisi en Eurytanie : *Ἀρχεῖον*, t. 9, 1961, pp. 3-20.

(2) Skripou (873/874) : EBERSOLT, p. 76, fig.58 ; SOTIRIOU, *Ἀρχαιολογία*, I, p. 389, fig. 248. Mesembria, Nouvelle Métropole (xe s., MAVRODINOV, p. 102, fig. 93 et p. 104, fig. 95 ; SAS-ZALOZIECKY, pl. II, 7) ; Saint-Jean (xe s., MAVRODINOV, p. 111, figg. 101 et 102). Vodoca (Macédoine), Saint-Léontius (3e quart du xe s.) : A. DEROKO, *Architecture monumentale et décorative dans la Serbie du Moyen Age*, p. 153, fig. 201. Saint-Germanos sur le lac Prespa (1ère moitié du XIe s.) : PÉLÉKANIDÈS, *Βυζαντινὰ καὶ μεταβυζαντινὰ μνημεῖα τῆς Πρέσπας*, Salonique, 1960, p. 12, fig. 3 (ce plan est le premier qui ait correctement montré que l'abside du Sud était entièrement pleine et fermée intérieurement par un mur droit). Parmi les églises du lac Prespa à trois absides, retenons particulièrement la basilique de Saint-Achille, de date discutée (construite par le tsar Boris — 852/889 — ou par Basile II entre 1020 et 1025?) : PÉLÉKANIDÈS, *op.c.*, p. 70, fig. 10 ; MAVRODINOV, p. 100, fig. 80. Voir Maria G. SOTIRIOU, *Τὸ καθολικὸν τῆς Μονῆς Πετράκη Ἀθηνῶν* dans *Δελτίον τῆς Χριστιανικῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας*, Série IV, t. II, 1960-1961, pp. 107-108.

(3) Rascie, Saint-Georges (Djurdjevi Stupovi ; vers 1170) : SAS-ZALOZIECKY, pl. V, 5. Église principale de Studenica : (1190 1195) : SAS-ZALOZIECKY, pl. V, 4. Peć, église des Saints-Apôtres (XIIIe s.) : SAS-ZALOZIECKY, pl. VI, 3. Gradac (construit vers la fin du XIIe s.,

de Kiev (1), de Vladimir-Souzdal (2) et de Novgorod (3).

b) *de deux absides inscrites dans le chevet rectiligne des bas-côtés* (4).

Ce type est rarement attesté (fig. 52), car on lui a préféré la variante suivante, d'une exécution plus économique.

FIG. 52. Grodno, église inférieure.

c) *de deux absidioles ou de deux niches creusées dans le chevet des bas-côtés* (fig. 53) (5). Parfois des deux absidioles

restauré en 1270) : SAS-ZALOZIECKY, pl. VI, 6. Dečani (1327-1533) : SAS-ZALOZIECKY, pl. VI, 7. Les trois absides qui, dans les églises précédentes, étaient contiguës, sont ici raccordées par un mur droit.

(1) *Geschichte der russischen Kunst*, t. I, Dresde, 1957, p. 71, fig. 58 (Kiev, église de la Dîme construite par Vladimir entre 989 et 996) : p. 75, fig. 60 (Tchernigov, église de la Transfiguration achevée vers 1036).

(2) *Gesch. Russ. Kunst.* I, pp. 213 et suiv.

(3) Nombreux exemples dans *Gesch. russ. Kunst.* t, II, Dresde, 1958, pp. 18 et suiv.

(4) Venise, première église de Saint Marc (dans les années 830) : F. FORLATI, *Il primo San Marco*, dans *Arte Veneta*, t. 5, 1951, pp. 73-76, fig. 78 ; et *Akten zum III Internationalenkongress für Frühmittelalterforschung*, pp. 94-98, fig. 41. Dans le nouveau Saint-Marc construit de 1063 à 1094 le dispositif général du plan des absides fut respecté mais avec cette grande différence qu'elles furent creusées intérieurement de niches flanquées de colonnes, qui marquaient un retour à un système de décoration utilisé à l'époque paléochrétienne. Le même plan du chevet se retrouve, sans niches, dans des églises des principautés occidentales de la Russie : *Gesch. Russ. Kunst*, t. I, p. 190, fig. 177 (église inférieure de Grodno, XIIe s.) ; p. 197, fig. 182 (Vitebsk, église de l'Annonciation, XIIe s.).

(5) Ce type est bien attesté en Asie Mineure dans la région du Kara Da encore dans des églises du premier millénaire : SOTIRIOU, *Ἀρχαιολογία*, t. I, pp. 438-439 ; RAMSAY et BELL, *The Thousand and One*

ne subsiste que la plus utile du point de vue de la liturgie, celle du Nord pour la prothèse.

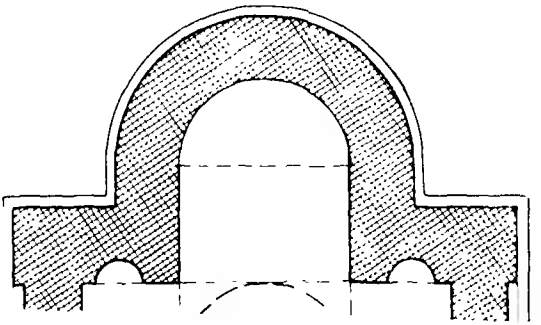

FIG. 53. -- Preslav. Église n° 3.

2) *Une abside saillante à trois pans flanquée:*

a) *de deux absides également à trois pans* (fig. 54).

C'est l'une des formules les plus caractéristiques de l'architecture byzantine. Elle a été répandue à travers tout l'Empire (1). Parfois les absides de la prothèse et du diaconicon

Churches, p. 155, fig. 117 (Bin-bir-Kilisse, église n° 31) ; p. 272, fig 229 (Tchet Dagh) ; p. 276, fig. 233 (Kaya Sarintch) ; p. 401, fig. 324 (Ala Kilisse) ; STRZYGOWSKI, *Kleinasien*, p. 156, fig. 125 (Firsandin). Quelques exemples en Grèce : Salonique, remaniement du chevet de l'église d'Hosios David dans la première moitié du IXe s. : St. PÉLÉKANIDÈS, *Παλαιοχριστιανικὰ Μνημεῖα Θεσσαλονίκης*, pp. 58-59, figg. 3-4 (pour la chronologie voir DELVOYE, *Salonique*, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, N.S., t. 2, 1949-1950, pp. 412-414). Métropole de Serrès : *Ἀρχεῖον*. t. 5, 1939-1940, p. 155, fig. 2 (XIe s.). Castoria, diverses églises (du XIe au XIVe s.) : *Ἀρχεῖον*, t. 4, 1938, figg. 3, 42, 95, 103, 124. De très nombreux exemples à Chypre : SOTIRIOU, *Μνημεῖα τῆς Κύπρου* I, figg. 13, 14, 19, 29, 36, 37, 41 (dans certaines églises il n'y a qu'une abside principale et une absidiole au Nord pour la prothèse, l'abside du diaconicon faisant défaut au Sud : figg. 30, 35 et 39).

(1) A Constantinople même signalons : Atik Mustafa Paşa Camii (Saints-Pierre-et-Marc ou Sainte-Thècle ? : VAN MILLINGEN, p. 195, fig. 64 ; EBERSOLT et THIERS *Les églises de Constantinople*, pl. XXX) ; église Nord, consacrée à la Vierge, du monastère construit par Constantin Lips (inauguré en 908 ; VAN MILLINGEN, p. 136. fig. 44 ; EBERSOLT et THIERS, pl. XLIX) ; l'église du monastère du Myre-

au lieu de descendre jusqu'au sol s'arrêtaient à quelque distance et reposaient sur une tablette (1).

FIG. 54. — Constantinople. Atik Mustafa Paşa Camii (Sainte-Thècle ?).

b) *de deux absides semi-circulaires* (fig. 55) (2).

c) *de deux absidioles creusées dans le chevet des bas-côtés* (fig. 56) (3).

La formule n'a été dans l'ensemble employée qu'assez

laion, élevée par Romain Lécapène (920-944) (Bodrum Camii : VAN MILLINGEN, p. 200, fig. 66 ; EBERSOLT et THIERS, pl. XXXII, 1) ; l'église du Saint-Sauveur Pantepopte (Eskiimaret Camii, construite par Anne Dalassène : 1081-1118 ; VAN MILLINGEN, fig. 73 ; EBERSOLT et THIERS, pll. XXXIX et XLI ; dans le haut l'abside médiane a 5 pans). C'est le type adopté aussi à la cathédrale de Pliska sous Boris I (852-889) : MAVRODINOV, p. 93, fig. 83. Pour la Grèce, faute de pouvoir procéder à un dénombrement qui serait trop abondant pour être tenté ici on se reportera, par exemple, aux monuments publiés dans l'*Ἀρχεῖον* et à ceux qui ont été énumérés par G. MILLET, *L'école grecque*, pp. 181-182.

(1) Église de Palaiokatouna en Acarnanie (fin du XIIIe/début du XIVe s.) : *Ἀρχεῖον*, t. 9, p. 23, fig. 2 ; p. 28, fig. 7 ; p. 32, fig. 12 ; p. 37, fig. 18.

(2) C'est un type qui semble avoir été en faveur à Salonique et dans les régions ouvertes à son influence. Salonique, Sainte-Sophie (époque iconoclaste, sous Irène : M. KALLIGA, *Die Haghia Sophia von Thessalonike*, Wurzbourg, 1935, p. 6, fig. 1) ; Vierge des Chaudronniers (1028 : D. EVANGHÉLIDÈS, *Ἡ Παναγία τῶν Χαλκέων* p. 12, fig. 1). Catholicon du monastère de Péristéra près de Salonique (fondé en 871) : *Ἀρχεῖον*, t. 7, 1951, p. 154, fig. 2. Mais signalons aussi des chevets de ce type, au monastère de Saint-Mélétius sur le Cithéron : *Ἀρχεῖον*, t. 5, 1939-1940, p. 49, fig. 5 (oratoire du Sauveur construit dans les années qui ont suivi la mort du saint en 1105) ; p. 55, fig. 10 et p. 59, fig. 12 (catholicon du monastère, bâti à la fin du XIe ou au début du XIIe s.) ; p. 107, fig. 53 (chapelle de la Panaghia). On en retrouve un aussi au catholicon du monastère des Blachernes près d'Arta (2e moitié du XIIe s. ou début du XIIIe) : *Ἀρχεῖον* t, 2, 1936, p. 7, fig. 1.

(3) *Corinthie orientale* : Église de Stiri (sur le golfe saronique)

tardivement. Ici encore il est arrivé que seule l'absidiole de la prothèse eût été creusée (1).

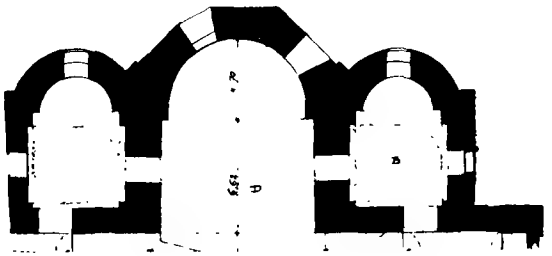

FIG. 55. — Salonique. Sainte-Sophie.

3) *une abside saillante à cinq pans, dont les deux pans initiaux étaient strictement ou approximativement parallèles et qui était flanquée :*

a) *de deux absides à trois pans* (fig. 57).

(1e moitié du XIe s.) : *Ἀρχεῖον* t. I, 1935, p. 82, fig. 31 ; monastère de la Dormition de la Vierge à Sophicon (2e moitié du XIIe s.) : *ibid.*, p. 61, fig. 8 ; Taxiarques de Sophicon (2e moitié du XIIe-début du XIIIe) : *ibid.*, p. 72, fig. 21 ; catholicon du couvent de Phanéroméni près de Chiliomodi : *ibid.*, p. 87, fig. 36. Transfiguration de Tarsinoi (XIIIe s.) : *ibid*, p. 92, fig. 2. Magne, Blachernes de Mézapo (fin du XIIe s.) : H. MEGAW, *Annual of the Br. Sch. at Athens*, t. XXXIII, p. 149, fig. 5. *Épire*, Église de la *Παναγία τοῦ Μπρυώνη* près de Niochôraki : *Ἀρχεῖον*, t. 2, 1936, p. 52, fig. 2. Saint-Nicolas de Kirkizates (fin du XIIIe, début du XIVe s.) : *ibid.*, p. 132, fig. 2. *Macédoine* : Castoria, Saint-Étienne (XIe s.) : *Ἀρχεῖον* t. 4, 1938, p. 108, fig. 74 ; MAVRODINOV, p. 271, fig. 326 (la formule est exceptionnelle à Castoria). Salonique, Saint-Nicolas l'Orphelin (dans l'état original de la première moitié du XIVe siècle) : A. XYNGOPOULOS, *Τέσσαρες μικροὶ ναοὶ τῆς Θεσσαλονίκης*, Salonique, 1952, p. 35, fig. 18 ; p. 39, fig. 22 ; p. 41, fig. 24. Ochrid : *Naroden Muzej vo Ochrid, Zbornik na Trudovi*, 1961, p. 88, fig. 18 (Vierge Péribleptos, appelée ensuite Saint-Clément, fin du XIIIe s.) ; p. 90, fig. 20 (Saint-Jean-Kaneo, début du XIVe s.). *Rhodes*, Saint-Jean de l'Acropole de Lindos (XIIIe s.) : *Ἀρχεῖον*, t. 6, p. 80, fig. 64.

(1) Par ex. : Catholicon du couvent de Léchova en Corinthie (XIe-XIIe s.), *Ἀρχεῖον*, t. 1, 1935 p. 95, fig. 5. Saint-Basile d'Arta (1ère moitié du XIVe s.) : *ibid.*, t. 2, 1936, p. 118, fig. 2. Sur le lac Prespa : St. PÉLÉKANIDÈS, *op.c.*, p. 86, fig. 14 (Saint-Georges, 2e moitié du XVe s.) ; p. 95 fig. 15 (Panaghia de la Porphyra, construite en 1492).

C'est un type qui a été pratiqué en Bulgarie (1), au Mont Athos (2), en Macédoine (3), et dans la Russie de Kiev (4). La Vieille Métropole de Târgoviste (en Valachie, 1518) est restée fidèle à ce type de chevet (5).

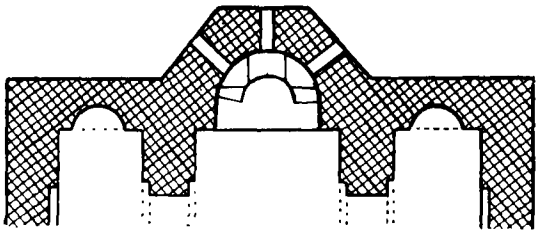

Fig. 56. — Castoria. Saint-Stéphane.

b) *de deux absides semi-circulaires* (fig. 58) (6).

(1) N. Mavrodinov, *Starobulgarskoto izkustvo*, p. 164, fig. 166 (Preslav, église inférieure près de l'angle de l'enceinte intérieure) ; p. 169, fig. 172 (Patleina) ; p. 189, fig. 204 (église n° 1 sur la terrasse de l'Avradak dans la banlieue de Preslav ; les absides latérales ont aussi cinq pans).

(2) Lavra : Sotiriou, *Ἀρχαιολογία*, I, p. 459, fig. 297. Iviron : Ebersolt, *Mon. arch. byz.*, p. 81, fig. 64.

(3) Prizren (dans l'actuel Kosmet, église reconstruite par Milutin en 1307) : Sas-Zaloziecky, pl. VII, 4.

(4) Kiev : *Gesch. Russ. Kunst.* t. I, p. 86, fig. 70 (église du couvent de Saint-Michel aux toits d'or, fondé en 1051).

(5) Sas-Zaloziecky, pl. IX, 3.

(6) La diffusion semble avoir été la même que pour la variante précédente de ce type. Ochrid, Sainte-Sophie (date controversée : époque de Boris, de Samuel ou de l'archevêque Léon après la reconquête de Basile II ? : voir Stričević, *VIIe Rapport du Congr. int. d'Ochrid, L'architecture* ..., pp. 187-195) : *Naroden Muzej vo Ochrid, Zbornik*, 1961, p. 78, fig. 5. Preslav, église n° 4 à Selište : Mavrodinov, p. 199, fig. 219. Trébizonde : S. Ballance, *The Byzantine Churches of Trebizond*, dans *Anatolian Studies*, t. 10, 1960, p. 144, fig. 2 (église C) ; p. 152, fig. 6 (Nakip Cami) ; p. 156, fig. 10 (Saint-Basile) ; p. 157, fig. 11 (Saint-Eugène) ; p. 163, fig. 15 (Sainte-Sophie) ; p. 168, fig. 20 (église de la forteresse de Bayburt). Mokvi (Géorgie) : Ebersolt, *Mon. arch.*, p. 62, fig. 50. Ceci est un exemple, parmi d'autres, des rapports artistiques qui ont uni directement l'Asie Mineure à la Géorgie.

c) *de deux absidioles creusées dans les murs adjacents* (1).

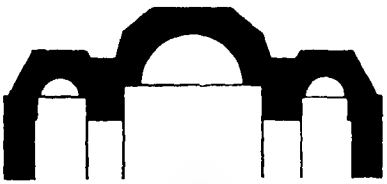

FIG. 57. - Prizren.

4) *Une abside saillante à cinq pans, dont les deux pans initiaux convergeaient, et qui était flanquée :*

a) *de deux absides semi-hexagonales.*

Constantinople a préféré aux précédentes des absides à cinq pans d'un tracé plus souple, qui s'inscrivaient dans un arc de cercle (fig. 59) (2). L'architecture byzantine en est revenue ainsi à une formule qui avait été connue à l'époque

(1) Bulgarie, Stanamaka (Stenimachos)-Asenovgrad : SAS-ZALOZIECKY, pl. V, 1 : MILLET, *Ancien art serbe, les églises*, p. 50, fig. 34 (date très controversée : du XIe au XIIIe s.).

(2) Kilisse Camii (Saint-Théodore, Xe s.) : VAN MILLINGEN, p. 251, fig. 84 ; EBERSOLT et THIERS, pl. XXIV. Kahrié Camii, reconstruite sous le règne d'Alexis Comnène par Marie Doucas : VAN MILLINGEN, p. 315, fig. 102. Monastère du Pantocrator (Zeirek Camii, fondé par Jean II Comnène), église Nord : VAN MILLINGEN, fig. 77 ; EBERSOLT et THIERS, pl. XLII. Chapelle construite par la veuve de Michel Glavas Tarchaniote à la Pammakaristos (Fethiye Camii) au début du XIVe s. : VAN MILLINGEN, fig. 50 : EBERSOLT et THIERS, p. 238, pll. LIII-LIV. Dans l'église du Saint-Saveur Pantepopte (Eskiimaret Camii) construite par Anne Dalassène (1081-1118), l'abside médiane a trois pans dans le bas et cinq dans le haut : VAN MILLINGEN, fig. 73 : EBERSOLT et THIERS, p. 178, pll. XXXIX et XLI. Ce type de chevet a été employé aussi dans l'église tétraconque de la Panaghia Kamariotissa de l'île de Halki (XIVe s.), dont les autres conques sont aussi à cinq pans (cinq pans libres pour la conque de l'Ouest, quatre pans libres pour les deux autres) : N. BRUNOV, *Byz.-neugr. Jahrb.*, t. 6, 1927-28, p. 510, fig. 1 ; EBERSOLT, *Mon. arch.*, p. 42, fig. 33 ; ORLANDOS, *Ἀρχεῖον*, t. 7, 1951, p. 160, fig. 6 Z. — Une abside à 5 pans dans la petite chapelle de Bodgan Saray (Saint-Nicolas, XIIe s.) : VAN MILLINGEN, p. 287, fig. 98 ; MAMBOURY, *Ist. touristique*, p. 283 ; EYICE, *Istanbul*, p. 73, n° 104.

paléochrétienne et nous pouvons y voir un effet de ce mouvement plus ou moins conscient qui allait ramener, en peinture surtout, l'art byzantin vers ses origines paléochrétiennes.

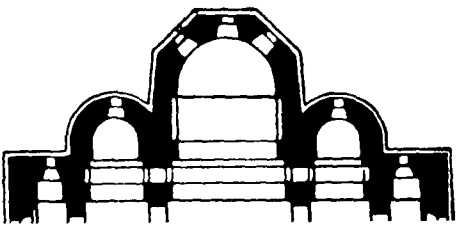

FIG. 58. – Mokvi. Géorgie.

Ce type d'absides s'est assez largement répandu, quoiqu'en général assez tardivement, dans les territoires de l'Empire et dans les pays voisins ouverts aux influences de la capitale (1).

(1) *Thrace-Bulgarie*, Vira-Phérédjik : catholicon du monastère de la Panaghia Cosmosoteira (1152) : ORLANDOS, *Θρακικά*, t. 4, 1933, p. 9, fig. 2 ; *Ἀρχεῖον*, t. 1, 1935, p. 147, fig. 8 Mesembria, Saint-Jean-Aleitourgétos (XIVe s.) : SAS-ZALOZIECKY, pl. Va, 5. — *Mont Athos*, catholicon de Chilandari (construit par Milutin) : EBERSOLT, *Mon. arch. byz.*, p. 82, fig. 65. — *Salonique*, Taxiarques (XIVe s.) : XYNGOPOULOS, *Τέσσαρες μικροὶ ναοί*, p. 6, fig. 2 et p. 17, fig. 9 (le tracé de l'abside devient ici pratiquement semi-circulaire ; d'autre part le diaconicon a un chevet rectiligne). Catholicon du monastère des Vlatades (1re moitié du XIVe s.) : *ibid.*, p. 50, fig. 26 et p. 53, fig. 29. — *Péloponnèse*, Région de Monemvasie, Pantanassa (fin du XIIe s.) : *Ἀρχεῖον*, I, 1935, p. 140. fig. 2. Mistra, Péribleptos, (sous le despote Manuel Cantacuzène : 1348-1380) : CHATZIDAKIS, *Μυστρᾶς* p. 75, fig. 5. Évanghélistria (XIVe s.) : CHATZIDAKIS, *ibid.*, p. 83, fig. 6. — *Chypre*, Saint-Philon, à Rhizokarpasos : SOTIRIOU, *Μνημεῖα*, I, p. 9, fig. 6. Saint-Lazare de Larnaka : *ibid.*, p. 13, fig. 9. — *Anatolie*, Tschanlik Kilisse (près de Tscheltek) : ROTT, p. 259, fig. 95 ; RAMSAY et BELL, fig. 331. — *Vallée de la Morava*, Ravanica (vers 1381) : SAS-ZALOZIECKY. pl. VIII, 2. Manasija (1407-1418) : MILLET, p. 194, fig. 241. — *Russie*, Kiev, Église de la Laure des Cryptes (Pečera) (1073-1078) : *Gesch. russ. Kunst*, t. I, p. 86, fig. 69. Église du monastère Vydubeckyj : (1070-1088), *ibid.*, p. 87, fig. 71. On remarquera que ce type apparaît plus tôt en Russie que dans l'Empire byzantin en dehors de Constantinople. Peut-être son adoption y a-t-elle été favorisée à la fois par l'existence antérieure de l'autre type à cinq pans et par le modèle que fournissait sur place la nouvelle cathédrale de Sainte-Sophie (cf. *infra*). Comme il arrive souvent en histoire de l'art une évolution des formes locales et l'influence de modèles admirés à l'étranger auront

b) *de deux absides semi-circulaires.*

A ma connaissance ce type n'est attesté qu'en Russie (fig. 60) (1) et en Serbie à Matejič (vers 1356) (2).

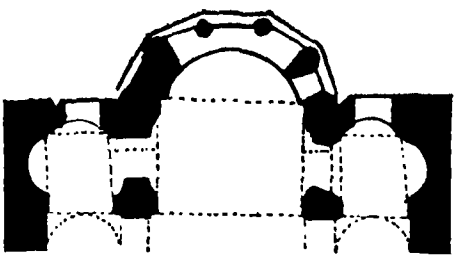

Fig. 59. — Constantinople. Kilisse Camii (Saint-Théodore).

c) *de deux absidioles creusées dans les murs adjacents.*

Ce dispositif est caractéristique de tout un groupe d'églises du XIVe siècle dans la région de Skopje (3).

Comme dans les types précédents il arrive qu'une seule absidiole soit creusée dans le mur Nord pour la prothèse (4).

combiné leurs effets pour favoriser l'adoption d'un type venu de dehors.

(1) L'exemple le plus célèbre est Sainte-Sophie de Kiev (1037-1046) : V. Lazarev, *Mozaiki Sophii Kievskej*, Moscou, 1960, p. 39, fig. 4. Novgorod, Sainte-Sophie : *Gesch. russ. Kunst*, II, p. 13, fig. 1. Pluplusieurs églises de Vladimir-Suzdal : *Gesch. russ. Kunst*, I, p. 220, fig. 197 (chevet remanié entre 1185 et 1189 de la cathédrale Uspenie de Vladimir) ; p. 222, fig. 200 (église de la Vierge sur la Nerl, 1165) ; p. 234, fig. 209 (cathédrale de Dmitri à Vladimir, 1193-1197) ; p. 242, fig. 215 (cathédrale de la Vierge à Suzdal, 1222-1225).

(2) Sas-Zaloziecky, pl. VIIa, 5.

(3) Saint-Nikita près de Čučer, construit par Milutin entre 1308 et 1316 : Millet, *L'anc. art serbe*, p. 109, fig. 113. Ljuboten (1337) : Millet, p. 112, fig. 118 ; p. 113, fig. 119. Kučevište, église de la Vierge (1354-1356) : Millet, p. 112, figg. 116 et 117 (seul le côté Sud possède une absidiole). Sušica, monastère de Marko (1371) : Millet, p. 122, fig. 130.

(4) Preslav : Mavrodinov, p. 168, fig. 170. Ochrid, Saint-Naoum : Mavrodinov, p. 177, fig. 184.

5) *Une abside médiane à sept pans.*

Poussant plus loin encore dans cette voie de l'assouplissement de tracés, les architectes des églises de Constantinople

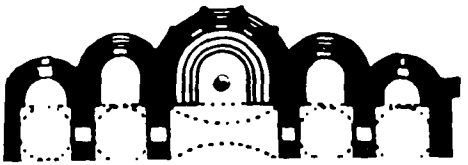

FIG. 60. — Kiev. Sainte-Sophie.

ont élevé des absides médianes à sept pans, dont le contour se distingue parfois malaisément d'un véritable arc de cercle (fig. 61). Les absides latérales étaient à trois pans (1). En dehors de Constantinople la formule ne semble avoir été adoptée qu'à partir du début du XIVe siècle dans des villes profondément influencées par la capitale : Salonique (2) et Mistra (3). Dans le Nord de la Macédoine les architectes ont parfois élevé des absides à six pans (4).

(1) Monastère du Pantocrator (Zeirek Camii, fondé par Jean II Comnène), église Sud et chapelle médiane (celle-ci avec une seule abside) : VAN MILLINGEN, fig. 77 : EBERSOLT et THIERS, pp. 192, 196 et pl. XLII. Église élevée entre 1280 et 1300 sur le côté Sud du monastère de Constantin Lips par l'impératrice Théodora, femme de Michel VIII Palélogue : VAN MILLINGEN, p. 136, fig. 44 ; EBERSOLT et THIERS, pl. XLIX. Manastir mescidi (chapelle byzantine d'identité inconnue, XIIIe-XIVe s.) : VAN MILLINGEN, p. 261, fig. 88 : MAMBOURY, *Ist. touristique*, p. 285 ; EYICE, *Istanbul*, p. 85, nº 126 ; J. LAFONTAINE, *Byzantion*, t. 29-30, 1959-1960, pl. I, fig. 2. Chapelle élevée au début du XIVe s., avant 1320, sur le flanc Sud de Kahrié Camii par Théodore Métochite (une seule abside) : VAN MILLINGEN, p. 317, fig. 105. Nouveau chevet de Gül Camii (Sainte-Théodosie) : EBERSOLT et THIERS, pll. XXVII-XXVIII.

(2) Saints-Apôtres (début du XIVe s.) : DIEHL, LE TOURNEAU et SALADIN, pll. LXII.

(3) Église de l'Hodighitria au monastère du Brontochion : (début du XIVe s., avant 1314-1315) : CHATZIDAKIS, *Μυστρᾶς*, p. 57, fig. 3. Pantanassa (début du XVe s.) : CHATZIDAKIS, p. 87, fig. 7 (les absides latérales, atteintes elles-mêmes par ce mouvement, ont 6 pans).

(4) Štip : MILLET, p. 113, fig. 119. Lesnovo : MILLET, p. 117, fig. 122.

La propension qui se manifestait ainsi pour des tracés de plus en plus souples, explique que l'on en soit revenu parfois pour des monuments importants à l'abside semi-circulaire comme à Saint-Jean Baptiste in Trullo de Constantinople et à Sainte-Catherine de Salonique.

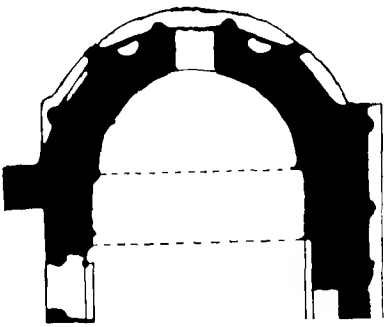

Fig. 61. Constantinople. Chapelle funéraire de la Pammakaristos.

D'autre part, on s'est aussi inspiré de ces tracés plus souples pour les absides à cinq (1) et à sept pans (2) des églises triconques qui à une époque tardive furent bâties dans la vallée de la Morava et en Valachie.

Dans les églises rupestres de la Cappadoce les absides taillées dans le rocher dessinent un arc outrepassé (3), comme

(1) *Vallée de la Morava* : Kruševac, Lazarica (vers 1380) : Sas-Zaloziecky, pl. VIII, 1 ; Millet, p. 164, fig. 190. Ravanica (vers 1380) (plan en croix, d'où la présence d'absides latérales semi-hexagonales au chevet : cf. supra, p. 536, n. 1) : Sas-Zaloziecky, pl. VIII, 2 ; Millet, p. 159, fig. 183. Ljubostinja (1402-1404) : Millet, p. 177, fig. 209. Rudenica (début du xve s.) : Millet, p. 178, fig. 211. Kalenič (vers 1415) : Sas -Zaloziecky, pl. VIII, 3 ; Millet, p. 182, fig. 218. Manasija (1407-1418) : Millet, p. 194, fig. 241. Smederevo (1429-1430) : Sas-Zaloziecky, pl. VIII, 4 ; Millet, p. 154, fig. 177. *Valachie*. Cathédrale de Curtea de Argeș (xvie s.) : Sas-Zaloziecky, pl. IX, 6. Jiteanu (xvie s.) : *ibid.*, pl. IX, 8.

(2) L'abside du chevet a sept pans, mais les absides des longs côtés n'en ont que cinq. *Valachie* : Sas-Zaloziecky, pl. IX, 4 (Cozia, 1393), 5 (Dealu, xvie s.), 9 (Târgoviste, Stelea, 1645) : pl. X, 4 (Hârlău, Saint-Georges, 1492), 5 (Piatra, Saint-Jean, 1497), 6 (Nemațu, église du monastère, 1497).

(3) Voir de très nombreux exemples dans G. de Jerphanion, *Les églises rupestres de Cappadoce*..

dans les églises de la région de Bin-bir-Kilissé, dont certaines sont contemporaines.

2°) *L'élévation : le décor.*

Généralement une fenêtre était percée au milieu de chaque abside. Dans l'abside médiane surtout cette fenêtre pouvait être bi- ou trilobée. Dans les absides polygonales, quand d'autres pans que celui du milieu étaient percés de fenêtres c'étaient d'ordinaire les deux pans adjacents.

Constantinople a considérablement développé au cours des siècles le décor extérieur des absides. Dès l'époque paléochrétienne elle avait entouré d'une arcade prise dans l'épaisseur du mur les fenêtres des absides (par exemple à Saint-Jean de Stoudios, Saints-Serge-et-Bacchus, Sainte-Irène). A partir du xe siècle elle a fait courir dans le haut du mur une deuxième zone d'arcades dans lesquelles s'ouvraient parfois des niches (1). C'est la formule dont se sont inspirés avec des variantes Sainte-Sophie d'Ochrid, Sainte-Sophie de Kiev, Saint-Marc de Venise, les églises du XIIIe et du XIVe siècle à Mésembria, l'Hodighitria et la Pantanassa de Mistra, Saint-André sur la Treska et le couvent de Marko.

Dans la suite Constantinople a creusé une nouvelle zone d'arcades semblables dans le bas en dessous des fenêtres près du sol (2).

Salonique et le Nord de la Macédoine ont préféré les grandes arcades descendant jusqu'au sol et montant plus ou moins haut, parfois jusque peu sous la corniche (3).

En Macédoine on trouve aussi à l'intérieur d'arcades hautes d'autres arcades plus basses ne montant que jusqu'à mi-

(1) Église Nord du monastère de Constantin Lips ; Budrum Camii ou Myrelaion ; Kilisse Camii ou Saint-Théodore ; Eskiimaret Camii ou Saint-Sauveur Pantepopte. Cf. supra p. 536, n. 1.

(2) Kahrié Camii ; église méridionale du monastère de Constantin Lips ; chapelle funéraire de la Pammakaristos (Fetihye Camii), qui peut être tenue pour la réalisation la plus achevée de cette formule.

(3) Saints-Apôtres de Salonique ; Saint-Jean Aleitourgétos de Mésembria ; Spasovica : MILLET, p. 111, fig. 114 ; Kučevište, église de la Vierge : MILLET, p. 112, fig. 117 ; Ljuboten : MILLET, p. 113, fig. 119 ; Saint-Nikita près de Čučer : MILLET, p. 109, fig. 113.

hauteur (1). A Lesnovo apparaissent aux angles des pans les colonnettes qui allaient devenir l'un des éléments caractéristiques des églises triconques de la Morava (2).

Les absides ont été un lieu d'élection pour le déploiement du décor céramoplastique.

b) Aux extrémités du narthex.

Dans quelques rares églises du Xe et du XIe xiècle s'est maintenu le dispositif, plus répandu à l'époque paléochrétienne, des absides, saillantes ou inscrites, qui s'incurvent sur les côtés du narthex (3).

c) Absides des réfectoires (4).

Dans l'architecture monastique le réfectoire était presque toujours pourvu sur le petit côté opposé à l'entrée d'une abside où prenaient place l'higoumène et ses commensaux. Le repas, ne pouvant distraire les moines du service de Dieu, était considéré, au témoignage même de *typika* comme étant une partie de la liturgie et la nourriture que l'on y consommait était vouée à Dieu. Aussi le cadre où il se déroulait devait-il rappeler l'église. Au Mont Athos le réfectoire était le plus souvent en face de l'entrée du catholicon dont ne le séparait qu'un assez faible espace et leurs deux absides se répondaient à l'Est et à l'Ouest.

L'abside du réfectoire pouvait être semi-circulaire (5), semi-hexagonale (6) ou à cinq pans (7). Il arrivait souvent qu'elle

(1) Štip, Lesnovo.

(2) MILLET, figg. 122, 178, 180, 181, 184, 191, 194, 195, 204, 206, 207, 212, 213, 219, 241.

(3) Absides saillantes à Budrum Camii ou Myrelaion et à la Néa Moni de Chio (SOTIRIOU, Ἀρχαιολογία, I, p. 430, fig. 279). Absides inscrites à Kilisse Camii ou Saint-Théodore.

(4) An. C. ORLANDOS, *Μοναστηριακὴ Ἀρχιτεκτονική*, 2e éd., Athènes, 1958, pp. 42-60.

(5) An. C. ORLANDOS, fig. 53 (Pantokrator au Mont Athos), fig. 57 (Nea Moni de Chio).

(6) ORLANDOS, fig. 51 (Vatopédi), 52 (Lavra).

(7) ORLANDOS, fig. 47 (Daphni), fig. 56 (Grand Météore). Réfectoire du monastère de Manuel à Constantinople : VAN MILLINGEN, p. 261, fig. 88 ; MAMBOURY, *Ist. tour.*, p. 335, fig.

fût flanquée d'absidioles prises dans l'épaisseur du mur et où l'on déposait de l'encens (1). Elle était quelquefois dissimulée à l'extérieur par un mur de chevet rectiligne (2). Avec ses cinq pans et ses deux rangs d'arcatures, ayant dans le haut la forme de niches incurvées, l'abside du réfectoire du Grand Météore rappelle les absides des églises de Constantinople (3).

d) Absides isolées.

Nous avons déjà vu (*supra* p. 527) qu'au VIIIe et au IXe siècle on avait élevé dans le Tur Abdin et en Lycaonie des absides isolées dans lesquelles se tenaient les prêtres pendant les offices d'été pour la récitation des acolouthies et la commémoration des défunts.

B. Dans l'architecture profane.

Avec l'évolution des formes qui s'opéra dans l'architecture profane plus accueillante aux changements que l'architecture religieuse, l'abside disparut. On n'en trouve plus dans les palais des despotes ni dans les maisons de Mistra (4). Il est révélateur de la volonté si souvent manifestée par les jeunes pouvoirs de se donner comme des lettres de noblesse en imitant des modèles vénérables par leur ancienneté que le palais bulgare de Pliska ait comporté une salle à abside inscrite dans un rectangle (5). Ainsi l'église épisopale de Pliska et la rotonde de Preslav eurent-elles leur atrium. Ainsi M. Demus a-t-il bien montré à plusieurs reprises comment les Vénitiens, tard venus à jouer un rôle politique dans l'Adriatique, avaient délibérément imité œuvres et monuments de l'époque paléochrétienne. Ce n'est pas l'un des moindres intérêts d'une histoire de formes architecturales que de permettre de retrouver ces constantes psychologiques.

Charles DELVOYE.

(1) ORLANDOS, p. 45, fig. 54 (Dionysiou), 59 (Brontochion de Mistra), 61 (Saint-Jean Théologien sur l'Hymette), 71 (Esphigménou).
(2) ORLANDOS, fig. 62 (Saint-Mélétius sur le Cithéron).
(3) ORLANDOS, figg. 56 et 78.
(4) ORLANDOS, *Ἀρχεῖον*, t. 3, 1937, fasc. 1.
(5) MAVRODINOV, p. 42, fig. 35.

AN ARABO-BYZANTINE NOVEL
ʿUMAR B. AL-NUʿMĀN
COMPARED WITH DIGENĒS AKRITAS

CHAPTER I

Digenēs Akritas — ʿUmar b. al-Nuʿmān

I. INTRODUCTION

The subject of my thesis may be stated as follows : The Arabic « Story of ʿUmar b. al-Nuʿmān » (1) was originally created (2) between the seventh and eighth centuries and was subsequently adapted in Greek, with numerous modifications and additions, as the « Epic of Digenēs » (3) (*c.* tenth century) and the « Akritic Ballads » (4) (*c.* eighth century).

This study does not include the above-mentioned works in their entirety, but only the following episodes (5).

(1) Cf. Richard F. BURTON's *Plain and Literal Translation of the Arabian Nights, now Entitled The Book of The Thousand Nights and a Night* (London, 1885-1888), II, pp. 77-283, and III, pp. 1-48. Other translations and editions are referred to when necessary.

(2) By « original creation » or « first creation » I mean the first form in which a narrative is cast. The form of a narrative implies a distinctive arrangement or « combination of motifs ». By « motif » I mean : « A simple element which serves as a basis for expanded narrative ; or less strictly, a conventional situation, device, interest, or incident employed in Folktale, Fiction, or Drama ». (Cf. C. Hugh HOLMAN, *A Handbook to Literature* (New York, 1960), p. 294). For an exhaustive treatment of the question of the motif, see A. CHRISTENSEN, *Motif et thème. Plan d'un dictionnaire des motifs des contes* (Helsinki, 1926), p. 6.

(3) J. MAVROGORDATOS, *Digenes Akrites* (Oxford, 1956) ; other editions are also referred to whenever necessary.

(4) D. PETROPOULOS, *Hellēnika Dēmotika Tragoudia* (Athens, 1958), I, pp. 3-65.

(5) By episode I mean, « An incident (within a larger narrative) presented as

1. *From the « Tale of ʿUmar b. al-Nuʿmān »*. « Sharkān's Adventure with Abrīza » (1). This episode, as I believe, forms the core of the entire narrative. Moreover, this narrative core was derived from another Arabic tale, the « Story of Ḥasan al-Baṣrī » (2).

2. *From the « Epic of Digenēs »*: The « Abduction of Digenēs' Mother » (3), the « Abduction of Digenēs' Wife » (4), and « Digenēs' Adventure with Maximō » (5).

All episodes are based on folkloristic elements of which the Amazon theme forms the nucleus around which revolve all the others. Before the comparison of these episodes, it will be necessary to discuss, in Chapter I, the problems pertaining to the origin and chronology of each work. Chapter II will be devoted to previous works concerning the comparison of the Greek and Arabic narrative.

II. Digenēs Akritas

A. *Epic Poem and Akritic Folk-Songs*

The heroic exploits of Digenēs Akritas have been preserved in two different forms. First, they are known to us through a prolix, literary epic poem of about 3.000 lines in which are narrated the exploits of Digenēs Akritas, the frontiersman, a hero who is born of two races. Secondly, there are epic folk-songs or ballads concerned with the same hero and his companions. There is an essential relationship between the epic poems and the ballads, but the problem of the priority of their creation, epic from ballads, or vice versa, is still open to discussion.

one continuous action ». (Hugh Holman, *op. cit.*, p. 178); cf. K. Beckson and Arthur Ganz, *An incident within a larger narration, sometimes closely related to the plot, sometimes a digression*, in *A Reader's Guide to Literary Terms* (New York, 1961), p. 54.

(1) R. Burton, *op. cit.*, II, p. 85 ff.

(2) *Ibid.*, VIII, pp. 7-145.

(3) Mavrogordatos, *op. cit.*, pp. 5-23.

(4) *Ibid.*, pp. 89-131.

(5) *Ibid.*, pp. 195-213.

B. *The Heroic Age of Byzantion*

The Akritic songs and the epic poem of Digenēs reflect the heroic life of the Byzantines who lived in the remote provinces of the empire in the ninth and tenth centuries. While Constantinople remained in the old traditions and soft ways of life, a new heroic life was coming into existence on the boundaries of the empire, because of the hard struggle against the enemies of the Empire (1). In these remote places a new Homeric period developed which offered the necessary grounds for the creation of epic poetry. This epic poetry was rapidly diffused throughout the whole empire and still survives today in the derivative form of folk-ballads.

A military caste was formed along the Arabo-Byzantine boundaries. It was composed of rough and daring soldiers, the Akrites, who — living with their families — were always ready for war. The everyday battles of these soldiers were not governed by a general plan of war, but instead, « there were daring razzias, brilliant single-handed achievements in which a man might owe everything to his armour or his horse, ambuscades and sudden eclipses » (2).

This period whose main characteristic is « l'amore per la vita avventurosa e l'entusiasmo per le grandi imprese » (3) is described in the Akritic folksongs in which the heroes fight against the Saracens, the outlaws (apelates) and wild beasts. In the epic poem of Digenēs, the hero also fights bravely against the « apelates » and wild beasts, although he does not fight against the Arabs.

Chronology — Place of Creation

After the precursory investigations of the first editors (4) and of the Greek scholars, N. Polites (5) and P. Karolides (6), the bulk

(1) Alfred Rambaud, *Études sur l'Histoire byzantine. Une épopée byzantine au Xe siècle. Les exploits de Digénis Akritas* (Paris, 1922), p. 68.

(2) William J. Entwistle, *European Balladry* (London, 1939), p. 303.

(3) S. Impellizzeri, *Il Digenis Akritas* (Firenze, 1940), p. 13.

(4) C. Sathas, E. Legrand, *Les exploits de Basile Digenis Acritas* (Paris, 1875).

(5) N. Polites, *Akritika Asmata*, in *Laographia*, I (1909), pp. 169-275.

(6) P. Karolides, *Sēmeiōseis Kritikai, Historikai kai Topographikai eis to Mesaiōnikon Epos Akritan*, in *Epistēmonikē Epetēris Panepistēmiou Athēnōn* (1905-1906), pp. 188-246.

of the investigations on the story of Digenēs Akritas has been centered at Brussels. Of the triumvirate of scholars who best represent the Brussels School, H. Grégoire, M. Canard, R. Goossens, special mention should be made of H. Grégoire, who in several articles (1) stimulated research and established firm conclusions. Briefly stated, his findings about the chronology ofDigenēs' narrative are these :

The first redaction of Digenēs Akritas was probably written in the tenth century, « au milieu des marches euphratésiennes » where a mixed population of Byzantines, mostly Paulicians and Arabs lived (2). The tomb of Digenēs was discovered in « Trōsis » (Trush), near Samosata.

Grégoire's theories were supported by S. Kyriakides (3). However, a widely divergent view as to the chronology of the Digenēs epic was expressed by G. Wartenberg (4), who believed that Digenēs was created later. A. Chatzes (5) in many articles supported and developed this opinion without sufficient proofs. His conclusions are based upon erroneous interpretations of isolated and insignificant details and stylistic loans and have in no way advanced research on the problem.

(1) H. Grégoire, *Michel III et Basile le Macédonien dans les inscriptions d'Ancyre. Les sources historiques de Digénis Akritas et le titre de Megas Basileus*, in *Byzantion*, V (1929-1930), pp. 327-346 ; Id., *Le tombeau et la date de Digénis Akritas (Samosate, vers 940 après J.C.)*, in *Byzantion*, VI (1931), pp. 481-508 ; Id., *L'épopée byzantine et ses rapports avec l'épopée turque et l'épopée romane*, in *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique*, XVII (1931), pp. 463-493 ; Id., *Autour de Digénis Akritas. Les cantilènes et la date de la recension d'Andros-Trebizonde*, in *Byzantion*, VII (1932), pp. 287-302 ; Id., *Autour ... Philopappos et Kinnamos*, *ibid.*, pp. 318-320 ; Id., *Études sur l'épopée byzantine*, in *Revue des Études Grecques*, XLVI (1933), pp. 29-69 ; Id., *Ho Digenēs Akritas* (New York, 1942) ; Id., *Le problème de la version « originale » de l'épopée byzantine de Digénis Akritas*, in *Revue des Études Byzantines*, VI (1948), pp. 27-35.

(2) E. Honigmann made two complete maps of this area. These maps show the Epic in Asia Minor as well as the cradle of the Byzantine Epic. (H. Grégoire, *Ho Digenēs Akritas*, *op. cit.*, p. 59 and p. 107).

(3) S. Kyriakides, *Bibliography*, in *Laographia*, X (1932), pp. 623-662.

(4) G. Wartenberg, *Das mittelgriechische Heldenlied von Basileios Digenis Akritas* (Berlin, 1897). Id., *Geht der slavische Digenis auf ein älteres Original zurück als die erhaltenen griechischen Epen ?* in *Byzantion*, 11 (1936), pp. 320-324.

(5) A. Chatzes, *Eustathios Makrembolitēs kai Akritēis*, in *Byz. Neugr. Jahr.*, IX (1932), pp. 256-296.

The Sources of the Digenēs Epic.

The author of the epic poem of Digenēs frequently refers to classical authors from whom he derived many elements. He also borrowed material from the Bible, the Byzantine chronicles and the « Vita Sanctorum » (1). Although the relations between the epic poem and the Akritic folk-songs are still obscure, it is obvious that the similarities between them are not coincidental. As will be seen in a later chapter, there is undoubtedly also a mutual influence between the poems of Digenēs and some Arabic literary works. In the Digenēs epic we also find the survival of ancient traditions concerning heroes such as Philopappos, Melias and Kinnamos who have been conclusively identified by H. Grégoire (2) and N. Adontz (3).

III. ʿUMAR B. AL-NUʿMĀN

A. *ʿUmar b. al-Nuʿmān in the Arabian Nights*

Chronology.

Grégoire and other scholars have established that the formative period of the Greek epic began not earlier than the tenth century and possibly somewhat later. The chronology of the « Story of ʿUmar » is of great importance because the relative chronology of the Greek and Arabic texts establishes which of these works has priority as an original creation and is dominant in its influence.

ʿUmar b. Al-Nuʿmān is found in the Arabian Nights. The problem of the origin and chronology of the Arabian Nights, which is generally believed to have taken its present form in the thirteenth or sixteenth century (4), presents great difficulties. This problem has repeatedly been discussed by Orientalists (5). In the light of

(1) H. GRÉGOIRE, Roger GOOSSENS, *Les recherches récentes sur l'épopée byzantine*, in *L'Antiquité Classique*, II (1933), pp. 419-439.

(2) H. GRÉGOIRE, *Autour ... Philopappos et Kinnamos*, *op. cit.*, pp. 318-320.

(3) N. ADONTZ, *Le fond historique de l'épopée byzantine Digenis Akritas*, in *Byz. Zeitsch.*, XXIX (1929).

(4) Nikita ELISSÉEFF, *Thèmes et Motifs des Mille et une Nuits. Essai de classification* (Beyrouth, 1949), p. 25.

(5) J. OESTRUP, *Studier over Tusind og en Nat* (Copenhague, 1891). French

this research it is now clear that the collection of the stories known as « The Thousand and One Nights » was neither written by a single author nor was it composed in one period. The tracing of the origin of the stories and their development through time until they reached their present form must be done individually for each story.

Oestrup (1) in his excellent work divides the stories of the Arabian Nights in three groups :

1. Arabic stories derived from the Persian Hezār Afsāneh — eighth century.
2. Bagdad stories — tenth or eleventh century.
3. Tales from Egypt — the beginning of the Mamluk dynasty.

The story of ʿUmar is considered by Oestrup (2) to be a later insertion. Seybold (3) disagrees with Oestrup's theory which is based on H. Zotenberg's work, « Histoire d'Ala al-din ou la lampe merveilleuse » (Paris, 1888. No. 210). Seybold, who bases his argument on a manuscript of the fifteenth century, endeavors to prove that the « Story of ʿUmar » is not a recent addition to the main corpus of the Arabian Nights. Regardless of the date in which the story of ʿUmar was incorporated into the collection of the Arabian Nights — a date which is not easy to determine — the problem of its first redaction remains.

summary by Émile GALTIER in *Mémoires et fragments inédits réunis et publiés par M. Émile Chassinat — Fragments d'une étude sur les Mille et une Nuits* (Cairo, 1912), p. 135 ff. ; ID., *Alf Laila wa laila*, in *Encyclopedia of Islam*, (Leiden-London, 1913), pp. 252-256 ; D. B. MACDONALD, in the supplement of the above *Encyclopedia*, pp. 17-21 ; M. J. DE GOEJE, *Thousand and One Nights*, in *Encyclopaedia Brittanica*, eleventh edition (1911), pp. 883-885 ; Nikita ELISSÉEFF, *op. cit.*, *Origine des Mille et une Nuits*, pp. 15-54 ; E. LITTMANN, *Alf Laila wa laila*, in *Encyclopedia of Islam* (Leiden-London, 1960), pp. 358-369. For the ancient Greek elements in Arabian Nights : G. E. VON GRUNEBAUM, *Greek form elements in the Arabian Nights*, in *J.A.O.S.*, 62, pp. 277-292 ; G. E. VON GRÜNEBAUM, *Medieval Islam, Greece in the Arabian Nights* (Cicago, 1956), pp. 294-319.

(1) Émile GALTIER, *op. cit.*, pp. 152-153.

(2) *Ibid.*, pp. 141-142.

(3) SEYBOLD, *Verzeichnis der arabischen Handschriften* (Tübingen, 1907), pp. 74-77. I owe the translation of this article as well as the translation of the very important book by Rudi PARET, *Der Ritterroman ...*, to Miss Barbara Flemming to whom I would like to express my deepest appreciation.

It would appear that the « Story of ʿUmar » was created about the eighth century and that it derived from the « Story of Ḥasan » (1), also of the Arabian Nights, which in turn took form between the seventh and the eighth centuries. My main criterion for establishing this chronology is the presence of anti-Persian or anti-Christian animosity in these two narratives.

Oestrup (2) considers the existence of hostility towards the Persians as valid evidence of early composition (between the seventh and eighth centuries), while anti-Christian sentiments indicate a later period. But, it seems more reasonable to believe that both anti-Persian and anti-Christian sentiments originated simultaneously in the seventh and eighth centuries during the period of the first conflicts between Islam and the Persians on one hand and Byzantion on the other. However, while anti-Christian animosity continued indefinitely (3), anti-Persian animosity ceased with the cessation of wars against Persia.

Hence, evidence of anti-Persian feeling indicates great antiquity of composition while evidence of anti-Christian feeling is ambiguous. The latter may be either ancient or recent. In the « Story of ʿUmar » there are clear signs of a development from an older to a more recent period. There is a natural transition from the early time in which we find hatred towards the Persians to the more recent period of hatred towards Christians. The Christian emperor of Constantinople, who still retains the Persian name Afrīdūn in nearly all the manuscripts is called Lāwī in the manuscript of Tübingen. This name was correctly identified by Rudi Paret (4) as

(1) R. Burton, *op. cit.*, VIII, pp. 7-145.

(2) Oestrup, *op. cit.*, p. 42.

(3) Anti-Christian attitudes, in my opinion, need not be limited, as Oestrup believes, to the period of the Crusades, but could date from the above-mentioned earlier period of the first conflicts between Islam and Christianity. Although during the period of the Crusades Moslem fanaticism and martial spirit were intensified, Oestrup overlooks the existence of this same spirit at a much earlier period. The Crusades mark a new martial period only for Christianity which began with a peaceful revolution (Marius Canard, *La guerre sainte dans le monde islamique et dans le monde chrétien*, in *Revue Africaine*, LXXIX (1936), pp. 605-623. On the other hand among the Arabs a Holy War has been an outstanding part of religion. That is why we do not need to look at the period of the Crusades in order to find hate and fanaticism directed toward the Christians.

(4) Rudi Paret, *Der Ritterroman von ʿUmar an-ʿNumān*, (Tübingen, 1927). p. 23.

Leo III (717-741). In this example the normal transmission from the earlier period to the eighth century is evident. Moreover, there are many similarities between the « Story of ʿUmar » and the « Tale of Ḥasan al-Baṣrī », in which the anti-Persian animosity, combined with some stylistic characteristics already noticed by Oestrup (1), indicated the eighth century as the date of redaction.

The many analogies between these two narratives apparently indicate that the « Story of ʿUmar » is, in great part, an imitation of « Ḥasan al-Baṣrī ». In this story we find the prototype of « Sharkān's Adventure with Abrīza ».

First of all there is a clear picture of a society of Amazons on an island named Wak. Special emphasis is given to the peculiar life of these female warriors. No man is allowed to live on their island. The Amazons are completely armed and ride horses. On the other hand, in the « Story of ʿUmar » in which the Amazon theme is quite obscure and enfeebled, Abrīza's army only appears in a battle, without any special introduction or explanation of its true nature. Ḥasan, like Sharkān, became enamored of his beloved from a distance, while she was surrounded by other Amazons. Abrīza and Ḥasan's beloved were daughters of a Viceroy. They both lived in a remote place which was given to them by their fathers. Both Ḥasan and Sharkān abduct the girls whom they love in the face of parental opposition. In both narratives there is a war between the protagonist and the Amazons. But the most striking evidence of affinity is the presence in both stories of an ugly and cunning old Amazon, who is contrasted with the beautiful Amazon chief. Her name and role are essentially identical in both stories : She is called Ḏāt al-Dawāhī and is presented as a nurse to the daughters of the Viceroy.

Another story from the « Thousand and One Nights » which may have affected « ʿUmar b. al-Nuʿmān » is « Prince Behrām and the Princess al Datmā » (2) which includes an episode similar to the fight between the Amazon Abrīza and Sharkān. In both the « Story of ʿUmar » and that of « Prince Behrām », the hero is defeated by his female rival because of attraction to her beauty.

It is obvious that the narrative of ʿUmar, which was composed between the eighth and ninth centuries, used as its source the « Story

(1) E. Galtier, *op. cit.*, p. 152.
(2) Burton, *op. cit.*, VI, pp. 189 ff.

of Ḥasan al-Baṣrī » which dates from the eighth century (1). The adventurous sea-story of Ḥasan al-Baṣrī was later transformed into the prose epic of ʿUmar b. al-Nuʿmān which incorporated additional legends and historical elements.

B. *Area of Action in the « Story of ʿUmar »*

The geographical information in the « Story of ʿUmar » is very poor (2). The author mentions very few places and in a very vague way. In the beginning of the narrative we find an enumeration of the countries which belonged to the mythical king ʿUmar b. al-Nuʿmān who was supposed to live before the caliph 'Abdal-Malik b. Marwān (685-704). ʿUmar's fabulous kingdom includes even China (3). In Mardrus' translation it is mentioned that Greece was part of his kingdom (4).

ʿUmar's enemies were Afrīdūn the king of Constantinople and master of Greece (5) and his vassal Hardūb. Hardūb is also considered to be the lord of Greece who used Caesaria as the base of his operations (6). Caesaria is also mentioned as an Armenian city (7). Three different opinions have been expressed about the identification of the city.

1. Burton's (8), « Caesaria the second capital of Palestine ... was fortified in 963 as a base of operations for the emperor Phocas Nicephorus against the Arabs ».

2. J. C. Mardrus (9), « Kaissaria — Césarée de Cappadoce peut-être ».

3. Asselan Riche's (10), « Vllie de la Mauritanie en Afrique ».

(1) For more details concerning parallel occurrence of motifs in the two stories, see Chapter III.

(2) More precise references to place-names would throw more light on chronology and would facilitate the general interpretation as well.

(3) *Edition of Calcutta*[b] (Calcutta, 1839), I, p. 351.

(4) J. C. Mardrus, *Le livre des Mille et une Nuits* (Paris, 1900), I II, p. 6,

(5) *Edition of Calcutta*[b], I, 354.

(6) *Edition of Calcutta*[b], I, 352.

(7) *Edition of Calcutta*[b], I, 355.

(8) Burton, *op. cit.*, II, p. 77.

(9) Mardrus, *op. cit.*, III, p. 9.

(10) Asselan Riche, *Sharkan, conte arabe* (Paris, 1879), p. 20.

It seems to me that Mardrus' opinion that Caesaria was in Cappadocia is the most likely, because Cappadocia was an area of endless struggles between Greeks and Arabs. Other important places and their main characteristics which are mentioned in the « Story of ʿUmar » are :

1. Bagdad (1) (the city of safety). It was the capital of the Arabic kingdom of ʿUmar. But in the edition of Būlāḳ Damascus is designated as the capital instead of Bagdad (2).

2. Damascus. Sharkān, 'Umar's son and the bravest Arab fighter, was the governor of Damascus.

3. Constantinople. The Moslems arrived at the walls and besieged it for a long period.

4. Malatya (3). Malatya was the center of the Emir who was killed in the famous Arabo-Byzantine battle of 863 (4).

H. Grégoire and R. Goossens (5) say that Malatya is not mentioned in the « Story of ʿUmar ». However, Malatya does appear in the Tübingen manuscript.

Chapter II

The story of ʿUmar b. al-Numʿān compared with that of Digenēs Akritas. Previous works related to this comparison

A remarkable characteristic of the Greek epic is that Greek heroes do not really show hostility towards the Arabs. Digenēs Akritas never fights against the Arabs (6). This absence of antagonistic feelings toward the Arab is due to the friendly attitude of the heretic Paulicians — among whom the poem was created — as well as to the spirit of a pacific penetration favored by the policy of the

(1) *Edition of Calcutta*[b], I, 351.

(2) As. H. Grégoire has pointed out in his work *Autour ..., op. cit.*, p. 302.

(3) E. Honigmann, *Malatya*, in *Encyclopedia of Islam.*

(4) H. Grégoire, Roger Goossens, *Les recherches récentes sur l'épopée byzantine*, in *L'Antiquité Classique*, I (1932), p. 429.

(5) Rudi Paret, *op. cit.*, p. 13.

(6) Henri Grégoire, *L'épopée ..., op. cit.*, p. 466. N. Adontz, *Le fond historique de l'épopée byzantine*, in *Byzantinische Zeitschrift* (1929-30), p. 213.

Byzantine emperors in the tenth century (1). Mavrogordatos' explanation that the Digenēs epic « is marked by a complete absence of fanaticism or political urgency because it is based on floating folk-tales » (2) does not seem likely, since this epic is not based on folk-tales alone but also, and principally, on legends in which the spirit always has a predominant place (3).

In the Greek epic there is something more than this neutral spirit towards Arabs. It is significant that three complete « cantos » in the epic poem of Digenēs praise the exploits of an Arab emir. This seems to indicate that the author used an Arab source. This type of borrowing must have been fostered by the favorable environment created by the friendly attitudes of the Paulicians and the above-mentioned peaceful policies of the Byzantine emperors. Thus, the Arabo-Greek material of the epic of Digenēs became good entertainment for both Greek frontiersmen and Arabs converted by Greek policies.

Henri Grégoire first noticed and emphasized this double character of the Greek epic (4). « En réalité, l'œuvre est double. La première partie est consacrée aux prouesses non du héros grec, mais de son père, un émir syrien redoutable ennemi de Byzance ». This Syrian emir, Digenēs' father, has been found to be (5) « un personnage historique, qui était réellement un petit-fils d'Omar (6) et dont le ralliement à l'empire (928) fut précisément le plus éclatant succès de cette politique ».

The presence of pro-Arab attitudes in these three cantos of the Digenēs epic led Grégoire (7) to suppose the preexistence of an Arabic narrative from Malatya as a possible source of the Greek epic. Even before the discovery of any Arabic narrative which might have been a source of Digenēs, Grégoire (8) proved the Arabic origin of the Turkish epic of Sayyid Battal (9). He also showed

(1) H. GRÉGOIRE, *Ho Digenēs Akritas* (New York, 1942), p. 141.

(2) J. MAVROGORDATOS, *op. cit.*, p. LXIII.

(3) VAN GENNEP, *La formation des légendes* (Paris, 1910), pp. 261-262.

(4) GRÉGOIRE, *op. cit.*, p. 466.

(5) *Ibid.*, p. 468 ; R. GOOSSENS, *Autour de Digénis Akritas*, in *Byzantion*, 7 (1932), p. 304. See also P. KAROLIDES, *op. cit.*, pp. 188-246.

(6) ʿUmar ʿAl-Aqṭaʿ, known as « Ambrōn » in Theophanes Chronographia, was terribly defeated by the Byzantine general Petrōnas in 863.

(7) GRÉGOIRE, *op. cit.*, p. 468.

(8) *Ibid.*, pp. 463-493.

(9) Hermann ETHE, *Die Fahrten des Sajjid Battal* (Leipzig, 1872).

the obvious and frequent similarities between the stories of Sayyid Battal and Digenēs. On the basis of these findings, he concluded that one source used by the author of the Digenēs poem was an Arabic epic, the first redaction of Sayyid Battal (1).

M. Canard greatly advanced research on the epic of Digenēs with the discovery of Arabic legends (2) of the seventh to the ninth centuries and the Arabic prose epic of « Delhemma » (3) both of which contained material which the author of the poem of Digenēs could have used. He also proved (4) that there are convincing and obvious similarities between the epics of « Delhemma », « Sayyid Battal » and « Digenēs ». Subsequently, Arabic source materials were further augmented by the discovery of the epic prose narrative of « ʿUmar al-Nuʿmān » by R. Goossens (5).

The genealogy of the Arabic and Greek narratives under discussion here can be represented according to the following stemma :

	ARABIC ACTA OF MELITĒNĒ	AKRITIC CYCLE
7th century	Legends, tales.	
8th century	» »	Legends, tales.
9th century		Ballads, legends, tales.
10th century	Delhemma. First redaction. The prose epic of ʿUmar.	The epic poem of Digenēs
14th century	Sayyid Battal	

(1) Grégoire, *op. cit.*, pp. 463-493.

(2) M. Canard, *Les expéditions des Arabes contre Constantinople dans l'histoire et dans la légende*, in *Journal Asiatique*, CCVIII (Paris, 1927), p. 112 ff.

(3) Id., *Delhemma, épopée arabe des guerres arabo-byzantines*, in *Byzantion*, X (1935), pp. 283-300.

(4) Id., *Un personnage de roman arabo-byzantin*, in *11e Congrès national des Sciences historiques* (Alger,1932), pp. 1-14.

(5) R. Goossens, *op. cit.*, p. 304 ff.

M. Canard (1) writes about the relations and evident analogies between the Greek and Arabic *gesta* : « On doit, depuis les découvertes de M. H. Grégoire, reconnaître non seulement une matière commune à la geste arabe et à la geste byzantine, mais une influence des deux gestes l'une sur l'autre ». Nevertheless, the exact relationship between the Arabic legends, tales and the two long narratives on one hand, and the Greek tales, legends, folksongs and epic on the other, have not been clearly determined. It is my opinion that their relationship is as follows :

At first, there occurred a general mutual exchange between Arabic folkloristic materials of the seventh and eighth centuries and Greek materials of the eighth century. Subsequently, reciprocal exchange took place between specific composed work, the Arabic narratives of Delhemma-ʿUmar and the Greek epic of Digenˉs, which were composed later. In these works the arrangement of motifs and similarities of description show obvious mutual influence in many cases (2). These relations are shown in the following diagram :

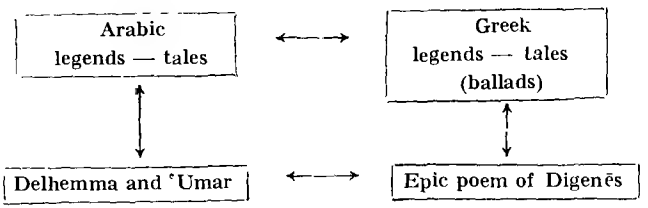

Now we will present a discussion of the specific articles which are concerned with the « Story of ʿUmar », the « Epic of Digēnes » and the « Akritic Ballads ». The specific similarities between the « Prose-epic of 'Umar » and the « Greek Epic of Digen s » were first described, as I have already mentioned, by Goossens in his article (3) « Autour de Digenis Akritas. La geste d'Omar

(1) M. CANARD, *Un personnage de roman* ..., pp. 1-14.

(2) More details about these interrelations will be discussed in Chapters III and V.

(3) *Byzantion* VII (1932), pp. 303-316.

dans les Mille et Une nuits ». Briefly stated, these are his conclusions :

1. ʿUmar al-Nuʿmān is the famous ʿUmar Al-ʿAqṭaʿ, the « Ambrōn » of « The Epic of Digenēs ».

2. The real protagonist of this narrative, the hero « par excellence », is 'Umar's first son, Sharkān.

3. There are evident similarities between « The adventure of Sharkān with Abrīza » (1) and « The episode of the emir with the general's daughter » (2), as well as that of Digenēs-Maximō (3).

4. In Kānmākān (4), the son of Sharkān's brother, Dau' al-Makān, who replaces Sharkān in the second part of the story (5), Goossens sees an adventurer like Digenēs, who fights against the robbers and protects the weak.

5. Rumzān (6), whose father is an Arab and mother an abducted Greek, is a Moslem who was born and reared in Greek territory. He converted his kin-folk to Christianity (7).

6. In the battle of the Mountain of Smoke (8) there are possible allusions to the Arabo-Byzantine battle of 863.

After R. Goossens' findings, H. Grégoire (9) made the extremely interesting discovery that the description of Sharkān's adventure with Abrīza is similar to that of the Greek Akritic ballade « Charzanēs » (10). In both of these stories we have the rivalry between a young man and his father or relation for a noble girl and her

(1) R. Burton, *op. cit.*, II, p. 85 ff.

(2) Or *The Abduction of Digenis' wife*, J. Mavrogordatos, *op. cit.*, pp. 89-131.

(3) J. Mavrogordatos, *op. cit.*, pp. 195-213.

(4) Burton, *op. cit.*, III, p. 52 ff.

(5) I think that Kānmākān's adventures are a clear continuation of the same story and not « un second conte » as R. Goossens supposes, *op. cit.*, p. 309.

(6) See R. Burton, *op. cit.*, III, p. 92.

(7) Burton, *op. cit.*, p. 114.

(8) *Ibid.*, II, p. 121 ff.

(9) Grégoire, *Échanges épiques Arabo-Grecs, Sharkan-Charzanis*, in *Byzantion*, VII (1923), pp. 371-382.

(10) D. Petropoulos, *op. cit.*, pp. 90-96.

rape while she was under the influence of a narcotic which they gave her.

It seems to me that Grégoire's attempt (1) to base some of his conclusions on the etymology of proper names is not usually effective. For example, his explanation of the origin of Sharkān's name as an alteration of the Greek name Charzanēs-Tsarkanēs from the theme of Charzianon (2) was later refuted by him (3).

R. Goossens successfully continued his comparative studies between the stories of ʿUmar and Digenēs in his article « Élements iraniens et folkloriques dans le conte d'Omar al Noʿman » (4), which is a book-review of Grégoire's study « Héros épiques méconnus » (5). Goossens accepts a new opinion (6) which Grégoire expresses in last mentioned article. Grégoire proposes that the name of Rumzān — who is 'Umar's and Abrīza's child — is an alteration of the Romiuzān, « le belliqueux, le nom que Tabari donne au premier des trois généraux de Chosroés II Parwiz, le fameux Šahrbârâz ». Consequently, he thinks that a legend from Damascus about Romiuzān-Šahrbârâz became the basis of the « Story of ʿUmar » However, this explanation is daring and it is simpler to accept Rūmzān's name as one of the many Persian names which are found in the « Story of ʿUmar » without any particular connection with historical personnages (7).

Significant are Goossens' comments on the same article about the similarities between the episodes of Sharkān-Abrīza and Charzanēs-Aretē concerning some of the essential features of these stories. Goossens observes :

1. « Deux versions d'une même histoire : celle de la vierge farouche finalement violée grâce a une ruse identique dans les deux cas » (p. 421).

(1) GRÉGOIRE, *op. cit.*, p. 376.

(2) *Ibid.*, p. 377.

(3) GRÉGOIRE, *Héros épiques méconnus*, in *l'Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales*, II (1933-34), pp. 451-463.

(4) *Byzantion*, IX (1934), pp. 420-428.

(5) *Ibid.*, pp. 420-428.

(6) R. GOOSSENS, *op. cit.*, pp. 423 ff.

(7) PARET's opinion, *op. cit.*, p. 13, that the names of Rumzān originated from Ğaufarān, which mean Godfrey de Bouillon, seems equally daring to me.

2. He emphasizes the connection of the « Story of ʿUmar » with that of ʿAlī Nūr which was already investigated by him in an earlier article (1) (p. 426).

3. « La rivalité du héros avec un puissant roi, son maître ou père, pour la possession d'une femme » (p. 425).

4. « La cruelle mésaventure d'une jeune fille trop dédaigneuse qui repousse les hommes et finit par en être punie par le viol et l'abandon » (p. 426).

5. Remarkable is his note about the really strange kind of love of Abrīza and Aretē. « Les dédains d'Arétè et d'Abrīza sont assez singuliers. Arétè aime Charzanis pour le voir, mais non pour en faire son époux. La psychologie d'Abrīza est moins sommaire ... mais elle parait avoir exactement les mèmes sentiments à l'égard de Sarkān » (p. 426)

If Abrīza's love is not clearly the same strange kind of love as that of « Aretē », Fakān's love towards Kānmakān appears much more similar to Aretē's love, as will be seen later.

6. Lastly, Goossens finds similarities between Abrīza and « Nikaia » or « Avra » in the *Dionys.* of Nonnos (48, 724, 726). Goossens' conclusion, that « l'histoire de « Nikaia », la vierge chasseresse est exactement l'histoire d'Abriza-Arétè » (2), seems to me to be an overgeneralization of a simple motif, the violation of a virgin.

Sophia Trenkner (3) in her interesting article « Les aventures de Šarkān-Charzanis dans le folklore grec antique », presents valuable information about the existence in Ancient Greece of some of the motifs found in the « Story of ʿUmar » and the ballad of « Charzanēs ». However, it seems to me that she makes a methodological error in stating general conclusions on the basis of this information without examining the correlated Moslem background. Her comparison of the « Story of ʿUmar » with the comedy of « Mercator of Plautus » (Charinus-Pasicompsa) does not convince us that there is a parallel story. First of all, there is a basic difference in the way in which the hero, Charinus, obtains the beloved girl. Charinus does

(1) R. Goossens, *Les recherches récentes sur l'épopée byzantine,* in *L'Antiquité Classique,* I (1932), p. 458.

(2) *Ibid.*, p. 427.

(3) *Byzantion,* IX (1934), pp. 420-434.

not kidnap his beloved, which is the characteristic way in all the parallel Greek and Arabic stories of this type. Also, Trenkner's comparison of Charinus' exile with Sharkān's departure is not successful, since even in Mardrus' translation (1), Sharkān leaves because he cannot tolerate his father's love for his brother Dau' al-Makān. This is clearly explained in the more complete edition of Bulak (2).

The only real similarity is the rivalry between father and son, a widely diffused motif, which is not enough to establish a definite relationship between the two stories. Even if there were a connection between these narratives, the conclusion (« Le problème de leur rapport offre une autre solution : influence de la comédie sur la narration orientale ») cannot be definitely established without an examination of possible parallel sources. The most obvious example of the lack of reference to Oriental sources leading to erroneous results, is Goossens' and Trenkner's interpretation of the use of a narcotic for the seduction of women (pp. 265, 266). The use of the narcotic « banj », as in the « Story of ʿUmar », is not at all unusual in the Arabian Nights, where we find many examples of its use for sexual or other purposes. It is unnecessary to look for the source of this motif as do Goossens and Trenker in the simple use of wine in certain Greek narratives.

Trenkner's research would seem to suffer from three basic methodological errors :

1. Disregard for related Oriental sources.

2. Lack of a complete parallel comparison of the occurrence of each motif in all the works : The « Story of ʿUmar », the « Epic poem of Digenēs «', and the « Akritic ballads ».

3. Examination of the motifs in combination, and of the mutual influence between the Greek and the Arabic works as a whole with reference to these motifs. However, Trenker's attempt to discover folkloristic materials in these works is of great importance. She has shown that the Arabic and Greek « gesta » are not only based on legends but also on folktales. In my work I will concentrate on the special part which folktales have played in the formation of these narratives.

(1) MARDRUS, *op. cit.*, III, p. 82.
(2) *Arabian Nights*, Edit. of Bulak (Cairo, 1835), p. 453.

CHAPTER III

Arabo-Byzantine folk-lore exchanges

I. COMPARATIVE STUDIES OF WORKS BASED ON FOLKLORE. METHOD OF RESEARCH

The anonymous popular literary works (myths, tales, legends, ballads) which were so broadly diffused among illiterate populations during the Middle Ages have not been exhaustively examined and analyzed, especially on a comparative basis. The processes which govern the origin, mutual borrowings and diffusion of oral literature are still little known. Many theories have been proposed, although none is completely convincing. These theories were applied principally to folktales, which were the starting point for research on popular literature. Later the field of investigation was broadened to include other types of folklore (1).

(1) Of these theories four seem more plausible than the rest, those of W. R. HALLIDAY, Andrew LANG, Theodore BENFEY and K. KROHN.— Andrew LANG : He maintains that folktales and/or ballads occur because of similar reactions of man, wherever he is found, towards the same phenomena (A. LANG, *Mythology and Fairy Tales*, in *Fortnightly Review* (1873), pp. 620. Cf. also the article *Ballads*, in *Encyclopaedia Brittanica*, XI edition (1911), written by A. LANG again). This theory has been subject to criticism as an overgeneralization (Gédéon HUET, *Les contes populaires* (Paris, 1923), pp. 55-56 ; Serge d'OLDENBOURG, *Le conte dit populaire : problèmes et méthodes*, in *Revue des études slaves*, v.g., fasc. 3 (Paris, 1929), p. 222).—W. R. HALLIDAY : He believes that folktales were created at an unspecified, undatable period by the Indo-Europeans. This theory is no longer generally accepted (W. R. HALLIDAY, *Indo-European Folktales and Greek Legend* (Cambridge, 1933). See also DASENT, *Popular Tales from the Norse* (Edinburgh, 1888), p. XI ; Gédéon HUET, *op. cit.*, p. 28 ; Serge d'OLDENBOURG, *op. cit.*, p. 222.— Theodore BENFEY : Many authors, headed by Theodore Benfey, would see the Indian sub-continent as the cradle of folktales. Although many tales did originate in India, it is an oversimplification to consider this area as the homeland of all folk narratives (Theodore BENFEY, *Panchatantra*, I (London, 1859), p. XXII ff. : Gédéon HUET, *op. cit.*, D. 50 ; S. d'OLDENBOURG, *op. cit.*, p. 222 ; A. VAN GENNEP, *La formation des légendes* (Paris, 1910) ; E. COSQUIN, *Études folkloriques, recherches sur les migrations des contes populaires* (Paris, 1922).—K. KROHN : Lastly, we have the historico-ethnographic school of Finlaud, as exemplified by K. Krohn, which has in my opinion, produced excellent results. Its representatives attempt to determine the date,

One of the best results of these studies was the composition of an extremely useful motif-index of folk literature. Serge d'Oldenbourg, in criticizing the motif-index (1), finds it quite useless, and instead supports the Russian method of viewing folktales as independent literary works. However, it seems obvious that motif analysis when it is combined with the examination of a literary work as a whole is a most fruitful method.

The problem of the origin and diffusion of folktales and ballads becomes extremely complicated when these cultural manifestations form the basis of more extensive works by known or unknown authors who try to synthesize these folklore materials.

Method of Research

The above discussion indicates the lack of a general basis from which specific « principles » can be derived and applied to a particular case of folklore diffusion between two countries. However, I believe that the following specific « principles » may be used to trace the exchanges and interrelations of cultural products between Byzantines and Arabs.

A. If the similarities between an Arabic and a Greek work are not convincingly clear, they may well be coincidental.

B. If, on the other hand, similarities are frequent and obvious, three explanations are possible :

1. Similarities between an Arabic and a Greek work — whether consisting of one or of many motifs — can result from independent imitations of a common source.

2. Similarities can be due to the unknown migration of works from one country to another in an epoch previous to the Moslem expansion. In this case the location of a place of origin presents almost unsurmountable difficulties.

3. A work may have been created in one country and taken to the other after the Moslem expansion. A motif, a combination of

place of origin and migrations of all different manifestations of folklore (K. KROHN, *Die folkloristische Arbeitsmethode* (Oslo, 1926) ; Holger Olof NYGARD, *The ballad of Herr Halewijn* (Helsinki, 1958).

(1) St. THOMPSON, *Motif-index of Folk Literature* (Bloomington, 1955-1958) ; S. D'OLDENBOURG, *op. cit.*, pp. 235-236.

motives or even a whole literary work may be involved in such a migration, which may have been carried out by oral or by written means. The oral transmission would have been performed not only by the mixed population which lived on the Arabo-Byzantine frontier, but also by the prisoners who remained for many years in the hands of their enemies (1). Commercial interchange likewise facilitated oral transmission (2).

Identification of the country of origin implies a number of complex problems. When a work of oral literature is transferred to another society, the very local elements which would make possible the identification of its place of origin, are either adapted to the new environment or are eliminated altogether. However a careful examination can reveal some distinctive elements which may indicate the place of origin of a work. The different temperaments and religions of Greeks and Arabs facilitate the research (3).

We must also take into consideration that a narrative which is transmitted from the Greeks to the Arabs or vice-versa may include some motifs which have been borrowed by the other country. This occurs with the « Epic of Digenēs » and the Arabic prose-epic of ʿUmar b. al-Nuʿmān (4).

II. The central motif of the Amazons and subordinate motifs

In the « Story of Ḥasan al-Baṣrī » the episode of the Amazons constitutes the central motif of the protagonist's adventure on the island Wak. The same holds true in the adventure of Sharkān

(1) Ph. Koukoules, *Byzantinōn Bios kai Politismos*, II (Athens, 1949), p. 171.

(2) Armand Abel, *Le problème des relations entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien au Moyen Age*, in *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientale*, XIV (1954-57), p. 307.

(3) G. E. von Grünebaum, *Medieval Islam* (Chicago, 1956), p. 307.

(4) Although the Amazon subject appears in a more extensive form in the *Story of 'Umar* (where the abducted and converted daughter of a viceroy is practically identical with the Amazon who battles with the hero), in the *Epic of Digenes* this episode is divided into two parts, appearing at first in the two abductions of Digenēs' mother and that of his wife, and secondly in Digenēs' adventure with Maximō. In the Greek ballads, the abducted girl is practically analogous to the warrior who fights an enemy of different religion, aud who later becomes converted to Christianity.

and Abrīza in the « Story of 'Umar », and also, in part, in the « Story of Digenēs » and in some of the « Akritic ballads ». There are various secondary motifs in each of these stories which are not shared in common with the others. However, the motif of Amazons constitutes the focal point of each of the narratives. It forms a connecting fabric for all the other motifs in the sense that they are all related to the episode of the Amazons, although not necessarily to each other.

The « Story of Ḥasan » served as the model for the « Story of ʿUmar ». It furnishes a background against which the « Story of ʿUmar » can be better understood. In the « Story of Ḥasan » we ind an account of an island with a real society of independent women who avoided and even hated any contact with men. These Amazons were well armed warriors who rode horses. They had their own leaders, but were under the sovereignty of a supreme monarch who lived elsewhere.

Sharkān, the hero in the « Story of ʿUmar », is the equivalent of Ḥasan. However, Sharkān unlike Ḥasan is not a hero of a sea-story, who cruises around the world. Instead, he is a bold horseman, a knight who fights against the infidels. Nevertheless, Sharkān, who invaded the Greek land in order to fight the Christians, became entangled in a romantic love adventure with the Amazon Abrīza, daughter of a viceroy, instead of becoming involved in war. He had a fierce duel with her and a bitter struggle with her brave army of Amazons. This army appears abruptly and unreasonably in this story, because Abrīza lived in a remote dwelling surrounded by many women slaves but her garrison consisted exclusively of men soldiers. The only new material in this romantic adventure is Sharkān's fight against a hundred Greek soldiers who strangely enough had as their leader an individual with a non Greek name : Mausūra b. Kāshirda. The first part of this story ends with the abduction of the Amazon Abrīza who decided to leave her parents and to follow Sharkān to his country. She did not even hesitate to become a convert to Islam. However, « Sharkān's adventure with Abrīza » was not crowned by a « happy ending » as was the « Story of Ḥasan ». Ḥasan, after he defeated an army of Amazons and routed the army of the parents of his beloved, finally married her. On the other hand, the love of Sharkān for Abrīza ends tragically. By means of a narcotic, Sharkān's father, ʿUmar, seduced the haughty Amazon Abrīza who had repulsed his

love. The disgraced Abrīza escaped from ʿUmar's palace, but on her way back to Greece was brutally slain by her guide. « Sharkān's adventure with Abrīza » has as a central point the motif of Amazons. The following subordinate motifs depend upon this central motif :

1. A duel between the hero and a woman warrior.
2. The hero's fight against an army of Amazons.
3. Love from afar of the hero towards an Amazon surrounded by many women.
4. Abduction of a foreign princess.
5. Armed resistance of the princess' parents.
6. Seduction by means of a narcotic.
7. Religious conversion because of love.
8. Rivalry of father and son.
9. A hero of mixed background (Arab father-Greek mother).

The first two motives are obviously essential to the Amazon episode, but even the other motifs are closely dependent upon this central tale-type, since all of them are closely related to the main character, the fierce Amazon Abrīza.

The first five motifs are also found in the « Story of Ḥasan al-Baṣrī », but instead of the seduction by a narcotic (motif 6) there is an abduction of a woman who, by virtue of her magical powers, could use feathers in order to fly. In this case also Ḥasan like Sharkān, uses a trick in order to take possession of his beloved. He steals the feathers, without which she could not escape and seizes her by her hair. Ḥasan also resorts to trickery in another case. In his attempt at a second abduction of his wife, who has escaped and returned home, he disguises himself as a woman in order to find her.

In the second part of the story of ʿUmar, Kānmākān is substituted for the hero Sharkān. Kānmākān's adventures are all single combats against highwaymen, without any real struggle against the Christians (1). Kānmākān falls in love with Fakān and their love affair is analogous to that of Sharkān-Abrīza. Fakān, like Abrīza, is a princess and her father, the King Sāsān, strongly resists Kānmākān's love for his daughter. Sāsān tries to murder Kān-

(1) His war against the Christians ends before it even starts.

mākān by sending hundreds of soldiers against him and later conspiring with Kānmākān's nurse who is ordered to kill him during his sleep.

Fakān's love towards Kānmākān is much more complicated than that of Abrīza. Fakān loves him, but although she strongly disapproves of his expression of love, she later confesses her love to Kānmākān's mother. In order to persuade his unyielding beloved Fakān, Kānmākān asks an old lady to mediate for him.

In this elaboration of the first part of the story of ʿUmar, Kānmākān's rival is not a rival in love, but a political rival who also tries to frustrate his union with Fakān. The narrative ends happily, Kānmākān overcomes the resistance of Fakān's parents and marries her.

The supplementary motifs which have been added to this part are :

1. Strange love of a girl who loves and yet denies her lover, while she confesses her love to other persons.
2. Old woman as go-between.
3. Attempt to murder the hero during his sleep with a poisoned knife.

The third motif is also found in the first part of the « Story of ʿUmar » where Sharkān is murdered during his sleep by an old woman, however, this episode is narrated quite apart from Sharkān's adventure with Abrīza.

As has been already mentioned there is another story in the Arabian Nights, that of « Behrām and the Princess Al-Datmā », which is also older than the « Story of ʿUmar », and which also treats the subject of Amazons. This story tells of a duel between Behrām and his beloved, the pretty Amazon Al-Datmā, who defeats Behrām by using her beauty in order to overcome him. There is a similar episode in Sharkān's adventure with Abrīza, where Sharkān was repeatedly defeated and overthrown by the Amazon Abrīza because he was overwhelmed by her beauty.

In the « Story of Behrām » we have a different manner of seduction. Instead of using a narcotic, the hero is disguised as an old man and gains the confidence of his beloved in order to seduce her.

The subject of the Amazons with its manifold aspects first appears in « The Story of Ḥasan » and « The Story of Behrām ». It appears later in « The Story of ʿUmar » in a more developed form.

It is characteristic that all the motifs in the « Adventure of Sharkān-Abrīza » are related to the central motif of the Amazon story.

In the Greek epic of Digenēs, the subject of the Amazons also appears, but in a somewhat attenuated form. There is no special Kingdom of Amazons in which women can have their own rulers and avoid association with men. The abduction of Digen s' mother by an Arab emir and Digenēs' abduction of his beloved, both of which have many similarities to the abduction of Abrīza, concern women who are not Amazons but only daughters of noblemen. These princesses live far from their fathers surrounded by many other women, none of whom is a woman warrior. Their garrison consists only of male soldiers. However, on the other hand, the way in which they are abducted, the emir's conversion to Christianity (the reverse of Abriza's conversion to Islam), and the birth of a twyborn son show that the relationship with the « Adventure of Sharkān-Abrīza » is not accidental.

The subject of the Amazons is clearly manifested in « The episode of Digenēs with Maximō ». There is a bitter duel between the hero and the Amazon Maximō and even the hero's seduction by her beauty. The author of the poem of Digenēs combined the motif of the Amazons, borrowed from Moslem sources, with the tradition of the alliance of the Amazons with Alexander the Great, which is found in a Greek literary source (1).

The motifs in the Digenēs epic which are concerned with the subject of the Amazons are these :

1. Abduction of a foreign princess.
2. Love at distance.
3. Religious conversion because of love.
4. A hero of mixed background.
5. Duel between the hero and a woman warrior.
6. Provocation of the hero by an Amazon.

It is obvious that essentially the same motifs occur in the narration of the two abductions and the episode of Maximō as in Sharkān's adventure with Abrīza.

(1) W. WAGNER, *Trois poèmes grecs du moyen-âge* (Berlin, 1881), pp. 56-241.

Analogous episodes, which ultimately derive from Arabic sources, are also found in some Greek Akritic ballads. Unfortunately these ballads have never been gathered and edited as a whole. They are known in many variant texts which are scattered in a number of magazines and books. Representative versions are found in the recent collections of folk-songs published by A. Theros and P. Petropoulos (1).

The Akritic ballads containing such episodes may be divided into two categories :

First, those ballads which are usually entitled :

a) « The Brave Girl ».

b) « The Song of St. George ».

Second, those ballads which have as a title :

a) « Song of Charzanēs ».

b) « Song of Liogennētē ».

In the *first* group are found these motifs.

Section a) 1. Fight between a Moslem soldier and a Christian Amazon.

2. Love of a Moslem for a Christian girl who repels him.

3. Conversion to Christianity of a Moslem through the mediation of S. George and marriage of the Moslem with a Christian girl.

Section b) 1. Love of a Moslem prince for a Christian girl who repels him.

2. Conversion to Christianity of a Moslem through the mediation of S. George and marriage of the Moslem with a Christian girl.

3. The hero catches his beloved by her hair.

Between the two sections of the first category the differences are very few. The basic difference is that in the first section the Moslem's beloved is an Amazon. It is noteworthy that there is a

(1) Agis Theros, *Ta Tragoudia tōn Hellēnōn*, I (Athens, 1951), pp. 71-157 ; D. Petropoulos, *op. cit.*, pp. 3-65 and pp. 88-96.

ballad in the first section in which we find not only an Amazon warrior but even an army of Amazons (1).

Second category.

The motifs which are found in it are these :

1. Love at a distance for a noble girl (in some of them simply a common girl) who is surrounded by a group of women.
2. First appearance of the hero's beloved near a river or a bath.
3. The hero's beloved loves him pathetically but does not encourage him and only confesses her love to other persons.
4. Hero disguises himself as a woman in order to seduce his beloved.
5. Seduction by means of a narcotic.
6. Old woman as go-between.
7. Rivalry between the hero and an older parent.

In the Greek ballads a passing reference is made to an army of Amazons which is not mentioned in the epic of Digenēs. Also, the Amazon and the Christian girl whom an Arab prince loves are the same person, while in the epic the Amazon Maximō is a different person from the Christian girl abducted by the emir.

Lastly, the use of a narcotic is exclusively used in the Akritic ballads and does not occur in the epic. In these points to ballads resemble more closely the « Story of ʿUmar » than does the epic.

It is noteworthy that some motifs which existed in the « Story of Ḥasan » and were not transmitted to the « Story of ʿUmar » have survived in the Greek ballads. These are :

1. Abducted girl dragged by her hair.
2. Disguise of the hero as a woman.
3. First appearance of the hero's beloved beside a marble basin.

III. Conclusions

As has already been mentioned, the core of all these stories is the subject of Amazons. The stories of Ḥasan and ʿUmar revolves

(1) D. Petropoulos, *op. cit.*, p. 5.

around an Amazon girl who is an abducted foreign princess. In the « Story of ʿUmar » there is a well developed adventure — the kernel of which is found in the « Story of Ḥasan » — of the Amazon who is seduced by the use of a narcotic. The subject of the abducted foreign Amazon survives in the ballad entitled « The Song of Saint George », while in those entitled « Charzanēs » there is simply a princess who is brutally violated by the use of a narcotic as in the « Story of ʿUmar ».

In the « Epic of Digenēs, as has already been mentioned, episodes concerning the Amazons which in the « Story of ʿUmar », « Ḥasan al-Baṣrī » and the « Akritic ballads » were attributed to one character, have been redistributed among two different literary personages. In the abduction of Digenēs' wife and mother we find the subject of the abducted foreign princess while in the episode of Maximō the duel of the hero with an Amazon.

The diagram of the motifs which occur in all three narratives and in the ballads shows how the combination of the motifs in all these works follow a basic pattern. Such a combination excludes the possibility of coincidence. Isolated research on the origin of each motif does not prove the place of origin of the whole story. Only the first arrangement of motifs in a story can indicate the origin of the narrative.

The « Story of Ḥasan » (eighth century) constitutes the first known example of the combination of motifs found in all the related stories. Even if all the motifs taken in isolation are of Greek origin, this does not disprove the thesis that they could have been first combined within one cohesive literary creation by a Moslem writer. The similarities between the « Story of ʿUmar » and that of « Digenēs » are not only in the combination of motifs. The resemblances in the description of some parts of these stories reveals a genuine example of literary imitation (1). Before the comparison of these two works the origin of the basic motif of Amazons will be discussed.

(1) As will be seen in Chapter V.

CHAPTER IV

The Origin and Diffusion of the Amazon Motif

I. INTRODUCTION

The legend of Amazons is of outstanding importance, since, as has already been mentioned, it forms the core of the episode of Sharkān-Abrīza, of some Akritic folk-songs and is also part of the epic of Digenēs. In order to show how it constitutes the unifying link between the above mentioned stories, we will trace the origin and the expansion of this legend (1).

This legend first appears in Ancient Greece, then was probably carried to India, and afterwards to the Arab countries, from whence possibly it was transported back to Greece in an altered form, which is reflected in the Akritic folk-songs.

The same material is found in the Akritic epic of Digenēs, combined with a direct allusion to the ancient Greek tradition. This is due to the fact that the author of this epic used an early medieval Greek source, the « Story of Alexander the Great » (2). Thus, the circle of transmission of the legend of Amazons can be diagrammed as follows :

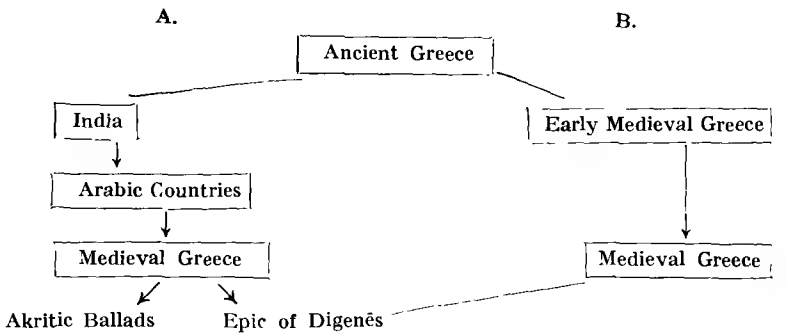

(1) The origin of the subordinate motifs, most of which are widely spread, is not of primary importance to us here. Their significance lies in the particular way in which they are combined. For this reason, the search of their origins will not be discussed in detail.

(2) W. WAGNER, *Trois poèmes grecs du moyen-âge* (Berlin, 1881), pp. 56-241.

First, we will trace the transmission and development of the legend from Ancient Greece through India and the Arab countries to Medieval Greece, and then the second process of transmission from Ancient Greece through Early Medieval Greece to Medieval Greece.

II. First Transmission of the Legend of Amazons

A. *Ancient Greece*

The legend of the Amazons is found in very early Ancient Greek texts. The earliest writer who alludes to the legend is Homer, who characterizes the Amazons as « killers of men » (1). His very brief mention of the Amazons, without any detailed explanation presupposes a common knowledge of the existence of the legend among the Greeks of this period (roughly about the eighth century B.C.).

The specific origin of this legend is obscure. F. G. Bergman (2) supposed that the legend was derived from a pre-Hellenic cult of a certain goddess. He thought that this goddess was Artemis, a divinity whose attributes had been formed from a mixture of the chracteristics of different goddesses. The most influential of these was the Indian goddess Bhâvani Çivâ, a goddess of war and of hunting, a predominate feature of whose cult was the sacrifice of human beings. Through the Cimmerians, as intermediaries, the cult of Bhâvani, might have been brought to the Greeks of Asia Minor.

E. Cavaignac (3), in the light of recent findings from the excavations in Asia Minor, conjectured that the legend of the Amazons was based upon the cult of Hepat of Comana, goddess of war of the Hurrites, and later of the Hittites.

However, since a war goddess presumably would inspire the killing of women as well as men, neither of these theories sufficiently explains the cruel attitude of the Amazons only towards

(1) *Ilias*, 3, 1888. *Ibid.*, 6, 186.

(2) Frédéric Guillaume Bergman, *Les Amazones dans l'histoire et dans la fâble* (Paris, 1810), p. 6 ff.

(3) E. Cavaignac, *Hépat de Comana et les Amazones*, in *Jahrbuch für kleinasiatische Forschung. Internationale orientalistische Zeitschrift* (Heidelberg, 1951), pp. 58-59.

men, which is clearly depicted, not only in the works of Homer (1), but also in other Greek authors, such as Herodotus (2), and Aeschylus (3).

The legend of the Amazons seems to be based upon the cult of some man-hating goddess. The roots certainly go back beyond the eighth century B.C. Whatever its specific pre-Hellenic source may be, the legend was continually developed and enriched. It appears with the following general characteristics in the literature of Ancient Greece : 1) certain location, 2) a particular type of society, and 3) Amazons fighting against heroes.

1. Location. The Amazons, as represented in the Greek legends, formed a real nation, « ethnos », whose center was the town Themiscyra by the river Thermodōn (5) in Asia Minor. However the region of the Amazons vaguely extended a great distance from this center. In addition to being located in this area of Asia Minor, Amazons were also represented as living in Libya and in Lemnos (6).

A river always separated the world of Amazons from the outside world whether they lived in Asia Minor (7) or in Libya (8).

2. Society of the Amazons. Generally, in the society of Amazons, who obviously hated man, no man was acceptable. However, Amazonic society is also presented in two variant forms :

The Amazon's society is often treated as a conventional bi-sexual one (9), in which the position of men was obviously inferior. The men did the housework and never engaged in war, while women were the rulers and the warriors. The Amazons had to spend many years as virgin warriors, after which they were allowed to withdraw and marry if they so desired.

There was, however, another category of Amazons who lived on the island of Lemnos (10). These Amazons killed all the men on the

(1) *Ilias*, 3, 1888. *Ibid.*, 6, 186.
(2) Herodotus, *Melpomenē*, IV, 110.
(3) Aeschylus, *Suppl.*, 287.
(4) Apollod., 2, 5, 9 ; Pausanias, *Attica*, 2. 1.
(5) Diod. Sicel., 2, 45 ; Apol. Rhod., 2, 995.
(6) Apollod., 2, 5, 9 ; Strabo, 2, 126 ; Diod. Sic., 3, 53 ; Apol. Rhod., 1, 608.
(7) River Thermodōn. Also Maiōtis Lake.
(8) River Tritōn. Also Tritōnis Lake.
(9) Diod. Sic., 3, 53.
(10) Apoll. Rhod., 1, 608.

island because they completely neglected their wives, and instead only made love to Thracian slave-women. However, these women who became Amazons by necessity, for vengeance, seem not to have been typical man-dominating Amazons. Their queen did not hesitate to make a strong appeal to Jason, the chief of the Argonauts, to marry her and undertake the Kingship (1).

3. Amazons fighting against heroes. The Amazons were considered as a kind of supernatural human beings, against whom the great heroes had to fight in order to prove their bravery. The most famous Greek heroes, as Hercules (2) and Theseus (3), were represented as fighting fierce battles against the Amazons.

Alexander the Great, the most famous Greek hero, was also associated with the Amazons. In Arrianus' *Historia* there is an episode in which Atropatēs, the Satrap of Mēdia, offered Alexander a hundred well-armed women warriors saying that they were Amazons but they were presumably Scythian women trained in warfare (4).

Another connection between Alexander the Great and the Amazons is presented by Diod. Siceliotes, who accepts the Amazons as an historical fact. He describes how in Yrkania the Queen of Amazons, Thal stris, whose kingdom extended between the river Phasis and Thermodōn, came to meet Alexander with 300 well-armed Amazons. in order to make love to him (5).

B. *Transmission of the legend to India*

After Alexander the Great's invasion of India, the Greek influence in this country appears in various forms (6). Many legends,

(1) *Ibid.*, 1, 891.

(2) APOLLOD., 2, 5, 9 ; DIOD., 2, 46 ; PAUSIANIAS, 5, 10, 9.

(3) DIOD. SIC., 4, 28, PAUSANIAS, 2, 1.

(4) ARRIAN. VII, 13.

(5) DIOD. SICEL., 17, 77. Strabo, who rejects the historical reality of Amazons, says that it was impossible for the Amazon Thalēstris to have traveled from the Caspian sea to the river Thermodōn to meet Alexander, because of the great distance which intervenes. (STRABO, XI, 505). Strabo impugns another point of confusion, which nevertheless continued throughout the Middle Ages : the location of the mountain of Kaukasus. The Greeks considered this mountain to be the end of the world, where Prometheus was tortured. Thus, as Strabo argues, they mistook it for the last poiut of Alexander's expedition in India (*ibid.*).

(6) W. W. TARN. *The Greeks in Bactria and India* (London, 1938), p. 375.

among them that of the Amazons, were transported to India. Today, the legend of Amazons is found in many parts of India (1).

The Indian legend of the Amazons has the following characteristics which are similar to those of the Greek accounts:

1. Location. Once again there appears a river or fountain (2) which forms the boundary between the Amazon's country and the rest of the world.

2. Society. The Amazons' society of the Indian legend is clearly man-hating and even man-killing. The Indian Amazons are women warriors who live in their own autonomous country in which no man is allowed to remain and it is said that visitors who fell into their hands were utterly torn to pieces (3) or forfeited their ears and their hands (4). However, these Amazons had temporary relations with men, but only the daughters of Amazons were accepted into their society, while male children were cruelly killed (5).

3. Fighting against heroes. As in the Greek legends, the most famous heroes fought against the Amazons, with whom sometimes they fell in love. In the Indian tales, the bravest heroes, Arjuna (6) and Raja Rasalu (7), struggled against Amazons and became enamoured of them.

C. *The legend in Arabic countries*

From India the legend of Amazons was transported to the Arab countries (8). It is found mixed with various other narratives in

(1) Verrier ELWIN, *Myths of Middle India*, p. 458 ff. B. G., *The City of Women*, in *Folklore Journal*, XXII (March 1911), p. 60 ff.

(2) Charles SWYNNERTON, *op. cit.*, p. 51.

(3) V. ELWIN, *op. cit.*, p. 458.

(4) Charles SWYNNERTON, *op. cit.*, p. 51.

(5) Charles SWYNNERTON, *The Adventures of the Panjab Hero Raja Rasalu and other Folktales of the Panjab* (Calcutta, 1884), p. 51 ff.

(6) Arjuna falls in love with the queen of the Amazons whom he married.

(7) Charles SWYNNERTON, *op. cit.*, p. 51.

(8) The subject of Amazons may have been brought to the Arabs not through the intermission of India but from the Middle East following the Islamic conquest. Nevertheless, it was apparently transported in the *Story of Ḥasan* from Indian sources, as shown by many other elements in this same narrative.

the « Sea-story of Ḥasan » (1) and in the « Story of 'Umar ». The same main characteristics appear in both tales.

1. Location. In the « Story of Ḥasan » the first meeting of the hero with his beloved Amazon takes place near a fountain. Likewise the first meeting of Sharkān, in the « Story of 'Umar », took place by a river. As in the Indian legends, a separate country of the Amazons is also clearly mentioned in the « Story of Ḥasan ».

2. Society. Amazon society, as it is described in the Arabic sources, is basically similar to the Greek and Indian descriptions. In this autonomous country of the Arab Amazons, women are the rulers, and generally, no men are allowed. The Arab Amazons are well-armed and are depicted as brave warriors mounted on horses. However, in the Arab countries, under the influence of Islam, the legend of Amazons, so alien to the Islamic way of thinking, was naturally modified. These modifications were due to the following three elements which were more or less foreign to Islamic belief :

(a) The presentation of a country of women, in which women were the rulers and men were outcasts.

According to the Koran (2), « men are the managers of the affairs of women », and women are invariably subordinate to men (3).

(b) The army of permanent women warriors. Regularly, the Moslem woman is not obliged to fight, unless the enemies are within the Moslem country, and her help usually consists of encouraging men to fight the enemies or in nursing the wounded. Nevertheless, there were some Moslem women who distinguished themselves by their warlike virtues (4), thus continuing a pre-Islamic tradition, according to which the feminine martial spirit seems to have been more vigorous (5). However, even post-Islamic women shared the danger of war, but only in special crucial moments.

(1) OESTRUP, cf. Chap. I of this paper, has noticed the Indian origin of the story of Ḥasan. It was based on some magic elements, but he did not write anything about the legend of Amazons which was incorporated in this story.

(2) A. J. ARBERRY, *The Koran Interpreted*, Sura IV (London, 1955), p. 105.

(3) ARBERRY, *ibid.* ; A. M. A. SHUSHTERY, *Outlines of Islamic Culture* (Bangalore, 1954), pp. 511-512.

(4) SHUSHTERY, *ibid.*, p. 585. Shushtery cites a list of Moslem women warriors.

(5) N. PERRON, *Femmes arabes avant et depuis l'Islamisme* (Paris, 1958), p. 352.

(c) The existence of a great number of women who lived as virgins. Celibacy (1) is against orthodox Islam, where the main role of a woman is to marry and become a mother. The infusion of Moslem spirit modified the legend of Amazons at many points in the « Story of Ḥasan » as well as in the « Story of ʿUmar » (2). In the « Story of Ḥasan » the most important of these points are :

(I) The queens of the Amazons, each of whom reigned in separate districts, were in reality daughters of a King, who supervised them. Thus they were not completely independent.

(II) Although no men were usually allowed to enter the country of the Amazons, some male warriors, who belonged to the army of the supreme King and father of the Amazon queens, were excepted and allowed free passage.

(III) The queens of the Arab Amazons were forced by their father to live as virgin warriors. The vizier of this King tried to persuade him not to oblige his daughters to live in such a way, reminding him (3) of the words of the Prophet, who was a defender of marriage : « No one woman would grow old as a virgin in Islam ».

The hatred of Amazons towards men is not stressed, although men are not welcomed to the Amazon's land. As a prelude to Ḥasan's adventure in the land of Amazons (island of Wak), another case of Amazonism is described.

In the castle of the Mountain of Clouds the seven daughters of a King lived in complete isolation from any contact with men ; they appear as real women warriors, well-armed and riding horses (4). However, they welcome Ḥasan joyfully and express their enormous pleasure because of a man's arrival at their palace (5).

In the « Story of ʿUmar », the legend of the Amazons is much more radically altered.

(1) Margaret SMITH, *Rabiaʿ the Mystic* (London, 1928), p. 165.

(2) A striking difference between the Amazons of the Arabic stories and those of the Greek sources is the existence in the Arabic sources of a terribly ugly Amazon. Uniformly, the Greek Amazons in the legends and friezes are extremely beautiful, as also are the Indian Amazones (Florence Mary BENNETT, *Religious cults associated with Amazons* (Paris, 1910), p. 191).

(3) MARDRUS, *op. cit.*, X, p. 41.

(4) R. BURTON, *op. cit.*, VIII, p. 36.

(5) *Ibid.*, p. 32.

(*i*) Abrīza is not an independent queen of Amazons, but is simply the daughter of a King.

(*ii*) Abrīza has a guard of men and, at the same time, an army of women.

(*iii*) The fierce Abrīza and her army of brave women warriors, after they entered the Moslem country, threw off their armor and wore women's clothes. Presumably, it was too much for the Moslem author of the story of ʿUmar to allow them to live permanently as women warriors in an Islamic land and the Amazons were abruptly transformed into pious Moslem women.

The most important element of the legend of the Amazons in the « Story of ʿUmar » is the duel between Abrīza and Sharkān. All the other episodes are only meager echoes of the « Story of Ḥasan ». This weakness of the legend of Amazons may be due to the spirit of a more thouroughly developed Moslem society, which, by this time, had subordinated the position of women (1). On the other hand, it may be due to the new literary form, epic prose, into which the « Sea-story of Ḥasan » was adapted.

3. Amazons fighting against heroes. The Arab Amazons are not depicted as fighting against real Arab heroes. However, they are presented as fighting against the fictitious heroes. Ḥasan, although really a sea-adventurer, fought against them, as did Sharkān who was considered as a champion of the Moslem knights.

D. *Medieval Greece* (*The Epic of Digenēs*)

The author of « Digenēs Akritas » used traditions transmitted from the Arabic countries and also alluded to Medieval Greek sources dealing with the Amazons. He probably referred to the « Story of Alexander the Great» when he wrote about the origin of the Amazon Maximō, who is identified with the women warriors whom Alexander brought with him from India (2). All the other elements, were transmitted from the Arab land.

(1) Margaret SMITH, *op. cit.*, p. 125.

(2) The author of Digenēs means the mercenaries offered by the Amazons to Alexander, cf. J. MAVROGORDATOS, *Digenēs Akrites* (London, 1956), p. 186.

1-2. Location-Society. No special country and society of Amazons appear in the « Epic of Digenēs ». The Amazon Maximō strangely enough is served by an army consisting exclusively of men. Abrīza, who has two armies, one of male and another of female warriors, is neither a true Amazon chief nor yet a simple princess. Maximō, on the other hand, is depicted as a lone Amazon commanding an army of men

3. Amazons fighting against heroes. As the Arab Amazons, the Greek Amazon Maximō is presented as fighting against the fictitious hero Digenēs.

E. *Medieval Greece (Akritic ballads)*

In the Greek folk-ballads, the legend of the Amazons is in a less elaborate form than in the Arabic accounts :

1. Location. There is no mention of a specific country of Amazons.

2. Society. There is no specific society, but only an Amazon, who hates and tries to escape from a man, because he has a different religion, and not because he is a man. This differentiation first appears in the « Story of ʿUmar », where Abrīza at first manifests a hostile attitude towards Sharkān's religion, which constitutes the only real obstacle between them.

As in the « Story of ʿUmar », where everything is settled after the conversion of Abrīza, so in the Greek folk-ballads, the Arab hero's conversion to Christianity is followed by a mariage which placates the martial spirit of the Amazon.

3. Amazons fighting with great heroes. In the Greek folk-ballads we find the duel of an Amazon with a brave warrior who is not a Greek. While in all classical Greek sources a Greek hero fights against foreigner Amazons, in the folk-ballads the reverse occurs. Possibly, this is due to the direct derivation from the Arabic sources, in which an Arab fights and falls in love with a Greek Amazon.

In the Greek Akritic ballads the duel of the Amazon with a brave Arab hero forms the central point of the story, as happens in the « Adventure of Sharkān with Abrīza » in the « Story of ʿUmar ».

III. Second Transmisison of the legend of Amazons

Since I have already examined in the « A. » tradition how Amazons are represented in Ancient and Medieval Greece, it only remains to examine in the « B. » tradition how Amazons are represented in Early Medieval Greece.

Early Medieval Greece

In early Medieval Greece the legend of the Amazons is again found in the story of the « Life of Alexander the Great » (1), where, probably, it is a derivation from the classical sources, or from popular tradition (2).

1. Location. The Amazons in the « Story of Alexander the Great » are found living near the same river, Thermodōn, also called Amazonikos (3), where the Amazons of the classical sources lived. The river cuts their region off from the rest of the world. Their country is vaguely located in the mountain « Kaukasos » which is again inaccurately placed near India (4).

2. Society. In the country of the virgin Amazons no man was allowed to trespass. The Amazons who wanted to have children crossed the river and afterwards remained far from the Amazons' land. Only their female children were acceptable in the Amazon society (5).

3. Amazons and great heroes. In this medieval legend Alexander, without even fighting against the Amazons, persuaded them through

(1) Pseudo-Calisthenes, *Historia Alexandri Magni*, ed. Kroll (Berlin, 1926); W. Wagner, *op. cit.*, pp. 56-241.

(2) Procopius (*History of the Wars*, VIII, III, 2-7) alludes to the disappearance of the tradition of Amazons in the place where it originated. However, this allusion is not a clear evidence of disappearance of this legend in Medieval Greece.

(3) W. Wagner, *op. cit.*, pp. 223 and 225. An island was formed by this river.

(4) See page 7 of this chapter.

(5) These Amazons were still connected with a religious cult and were presented as sacrificing horses to the god Arēs (Wagner, *op. cit.*, 223); ancient Greek authors refer to such sacrifices of horses (Apoll. Rhod. 2, 1176).

letters (1) to become his allies. No war between Alexander the Great and the Amazons is mentioned and the Amazons promptly offer a group of their bravest warriors to serve as mercenaries in Alexander's army (2).

Having completed the examination of the origin and diffusion of the motif of Amazons, I terminate this study of the motifs of the Greek and Arabic sources. My last chapter will include a comparison of the Greek and Arabic sources, as literary works in their entirety.

CHAPTER V

Similarities between the Arabic motifs in combination and the Greek motifs in combination

In addition to analogous combinations of motif in the Greek and Arabic sources, the comparison of their respective texts (taken as individual literary units) reveal their mutual influence. Even when there are no real interrelations between these texts, the treatment of the same material by both the Greeks and the Arabs is a matter of very great significance. In order to make this comparison the texts of the « Epic of Digenēs » and that of the « Story of ʿUmar » will be mainly used (3).

There are many points of similarity brought out by the comparison, as, for example, those noted in the following :

A. The hero's invasion of a foreign land and his first meeting with the girl of his love.

B. The description of the dwelling of the hero's beloved.

C. The expression of the girl's love, her escaping, and her or the hero's religious conversion.

D. Her parents' resistance and opposition to the hero.

(1) WAGNER, *op. cit.*, p. 225.

(2) This only in Krohn's edition, *op. cit.*, p. 126.

(3) As has already been indicated in the first chapter concerning the « Story of ʿUmar », only « Sharkan's episode with Abrīza », which forms the kernel of the whole story, will be taken into consideration. Likewise, from the « Epic poem of Digenēs », only « Digenēs' mother's abduction » and « Digenēs' wife's abductiou », and the « Episode with Maximō » will be examined.

E. The hero's duel with an Amazon, in which there appear the most striking similarities of all.

We shall now proceed to a discussion of these points one by one :

A. The hero's invasion of a foreign land and his first encounter with his beloved.

In all the sources, the hero meets his beloved either during a military invasion of the country in which she lives (1) (Digenēs' father, Sharkān), or while he is engaged in a search for her home (2) (Digenēs). Moreover, he stands enthralled, gazing at the dwelling in which she lives (3) (Digenēs-Sharkān) and he observes the many servants around her, and the care too with which they wait upon her.

B. Dwelling.

Her dwelling is also always in a remote place where the virginal maiden is safely protected and shielded from any contact with men. A strong garrison is posted for her safety. In the Greek epic this garrison consisted exclusively of Saracens (4). Likewise, in « Sharkān's episode with Abrīza », her father sent a troop to protect her, and to arrest Sharkān, whose father bore the name (5) « Mausūra b. Kāshirda ». Moreover, in the Greek and Arabic sources, the maiden's home is always a luxurious and elegant one, embellished with gold and marble :

« *Story of ʿUmar* » (6).

« The floor was paved with every kind of vari-coloured marbles and mosaic-work, and in the midst stood a basin that held four-and-twenty jetting fountains of gold, ... »

« *Story of Digenēs Akritas* » (7)

« All the house was adorned with gold and marble ... »

(1) MAVROGORDATOS, *op. cit.*, p. 7 ; BURTON, *op. cit.*, II, pp. 85-86.

(2) MAVROGORDATOS, *ibid.*, p. 89.

(3) MAVROGORDATOS, *ibid.*, p. 89 ff. ; BURTON, *op. cit.*, II, p. 89.

(4) P. KALONAROS, *Basileios Digenēs Akritas*, Edit. of Athens, I (Athens, 1941), p. 17.

(5) BURTON, *op. cit.*, p. 106.

(6) BURTON, *op. cit.*, II, p. 97.

(7) KALONAROS, *op. cit.*, Edit. of Grotta-Ferrata, II, p. 45.

Still another common element in both sources, as H. Grégoire pointed out (1), is the appearance of certain mechanical singers in the court-yards of the respective dwellings (2).

C. The beloved's avowal of love for the hero, her escape or departure from her own country, and her (or the hero's) religious conversion :

In « Sharkān's episode with Abrīza, » having fallen in love with Sharkān, Abrīza decides to abandon her own country and to follow Sharkān into Arab lands (3).

She expresses no reluctance or sadness in thus abandoning her parents and her country, and in going into a Moslem country, where naturally she too must become a Moslem.

In the « Abduction of Digenēs' mother », the mother was abducted very much against her wishes by Digenēs' father, and consequently she does not express any kind of love for him before their mariage. Nevertheless, she did not have to face the problem of abandoning her country and religion, because the hero had come to her own country, and has even accepted conversion to the religion of her country (4). However, later, Digenēs' mother does indeed face the same problem of escaping with her beloved from her own country. This happens after her marriage, when Digenēs' father decides to depart from Greek lands secretly, in order to visit his mother living in Syria. Out of her passion for Digenēs' father, the beloved girl accepts his decision with great sorrow and promises to follow him wherever he may go (5).

Then too, in the « Episode of the abduction of Digenēs' wife » we find that Digenēs' beloved also had to abandon her parents and her country, but she did not face the problem of religious conversion. She too takes leave of her country in great sorrow, and with deep feelings of guilt and remorse (6). She blames herself bitterly for the great passion she feels for Digenēs, which inflames her, and has lead her to abandon her native land (7).

(1) GRÉGOIRE, *Autour de Digénis Akritas*, in *Byzantion*, VII, p. 313.
(2) KALONAROS, *op. cit.*, Edit. of Athens, II, p. 19 ; BURTON, *op. cit.*, II, p. 101.
(3) BURTON, *op. cit.*, II, p. 113.
(4) Likewise, in the Greek Akritic ballads, the Saracen becomes a Christian.
(5) KALONAROS, *op. cit.*, I, pp. 48-49.
(6) MAVROGORDATOS, *op. cit.*, p. 105.
(7) MAVROGORDATOS, *ibid.*, p. 105.

D. Parents' resistance :

In all of the sources, the parents of the beloved fiercely oppose the hero's intentions, and they go so far as to offer armed and violent resistance (1).

In « Sharkān's episode with Abrīza », her father, King Ḥardūb, sends an army of 300 soldiers, all of whom are completely defeated and routed by Sharkān (2). Until the very end of this episode, there is not the slightest reconciliation between the hero and the parents of Abrīza, his beloved.

In the « Episode of the abduction of Digenēs' mother », the brothers of the beloved struggle fiercely against the hero, but reconciliation finally takes place, and then Digenēs' father is exceedingly honoured (3).

Moreover, in the « Episode of the abduction of Digenēs' wife », his wife's father, who had persistently resisted and opposed her union (4) with him, finally accepts Digenēs and receives him with great honour (5).

E. Duel.

In the duel between an Amazon and the hero, the similarities are really striking and important :

1. The climactic structure in both stories follows the same pattern.

2. The descriptions of the appearance of the Amazon in both stories are remarkably similar. We shall now consider these two points in greater detail :

Climactic structure

1. On the passing over of a river, and the ensuing discussion between hero and Amazon, prior to the crossing :

In the « Epic of Digenēs » the hero and the Amazon first confront each other from the opposite banks of a river (6). They talk to each other and offer defiant challenges to each other to come over

(1) Burton, *op. cit.*, II, p. 105 ; Mavrogordatos, *op. cit.*, pp. 7 ff. and pp. 111 ff.

(2) Burton, *op. cit.*, II, pp. 108-109.

(3) Mavrogordatos, *op. cit.*, p. 23.

(4) Id., p. 111 ff.

(5) Id., p. 121 ff.

(6) Id., p. 195.

across the river and meet in combat. At length, Digenēs, who is mounted, proceeds to do so. He crosses the river with great difficulty, such that, in the edition of Escorial, it is related that he was nearly drowned (1).

In the « Stroy of ʿUmar » there is a similar episode before the duel. Now, before his duel with the Amazon, Sharkān was drawn into a severe and protracted wrestling struggle with her (2). And here too we find again the very same incident, namely a river, which appears between the two rivals, and Sharkān, who is on horseback, defiantly challenging and disputing with the Amazon on which of them should cross over the river to the other. And finally, being unable to cross it himself, it is then the Amazon who comes over to him (3).

Extension of the combat:

In both stories the bitter and relentless clash of the hero and the Amazon is drawn out to cover a period of more than one day : two days in the « Greek epic » (4), three in the « Story of ʿUmar » (5).

During the lull from combat, both stories contain a very similar description of the manner in which the adversaries separate from the struggle with each other, of their night-rest and of their return again to the battlefield to resume the fight :

Story of ʿUmar (6) : « Then he went to his rest for the night and, when morning dawned, the Frank (Amazon disguised as a Frankish Knight) came forth and rode down to the mid-field, where Sharkān met him ... ».

The Greek Epic (7) : « Then he crossed the river Euphrates, thereupon he entered a beautiful meadow, where he offered rest to his horse and when morning dawned, he came forth, and rode his horse up to the meadow where he stood waiting. »

(1) KALONAROS, *op. cit.*, p. 188.
(2) BURTON, *op. cit.*, VI, p. 91 ff.
(3) ID., II, p. 91.
(4) KALONAROS, *op. cit.*, p. 206.
(5) BURTON, *op. cit.*, II, p. 117.
(6) ID., II, p. 117.
(7) KALONAROS, *op. cit.*, p. 205.

The crucial point in the duel, the Amazon's enforced dismounting from her horse :

In both stories the combat is extremely violent, and ends with the Amazon's forced dismounting. In the Arabic story the horse stumbles, and she finds herself unhorsed, and unprotected before the attack of the hero (1), while, in the Greek source, Digenēs (2) cuts the horse down with his sword.

The Amazon's plea for life :

In the « Story of ʿUmar » (3) as well as in the « Epic of Digenēs » (4) there is a comparable and similar appeal made by the Amazon to the hero to spare her life, as H. Grégoire has already noticed (5). Moreover, her plea is piteous and mortifying ; it is all in all a most humiliating appeal which could never be found in any classical sources, where Amazons are tameless, proud and fierce, and never humiliated. The hero, in both stories, at length relents, and grants the Amazon her life. So ends the duel.

The similarities shared by the two sources in the so-called « duel of hero and Amazon » are explicit and obvious, and therefore may reasonably be taken to indicate fundamental interrelations between them.

It is noteworthy, that the author of the Greek epic could not possibly have referred or reverted to classical sources for the presentation and elaboration of this dueling scene, for the reason that we do not find in classical sources, nor in the early Medieval opus entitled « Alexander the Great » (6), any description whatsoever of such a duel. Then too, there is no analytical portrayal or delineation of the Amazon's magnificent and dramatic appearance in the classical sources, nor in the « Story of Alexander the Great », while, on the other hand, in the Greek epic, and in the Arabic story, there is a special stress laid upon this matter, and many of the descriptive points are held by them in common.

(1) R. Burton, *op. cit.*, II, p. 118.
(2) Mavrogordatos, *op. cit.*, p. 198.
(3) Burton, *op. cit.*, II, p. 118.
(4) Kalonaros, *op. cit.*, p. 205.
(5) Grégoire, *Autour de Digénis*, in *Byzantion*, VII, p. 313.
(6) See Chapter IV, p. 576.

The Amazon's mien and appearance (1).

In both stories, the Amazon's horse is depicted white (2) or black (3). Moreover, as H. Grégoire has pointed out (4), the characteristic sign of a white mark shaped like a star which emblazons the forehead of the Greek Amazon's horse is also the distinguishing feature of Digenēs' horse. In both sources (5) the Amazon is dressed in very ornate and luxurious detail, including a chain of mail and a sumptuous knightly cloak (6) of vivid and glittering colour, while she brandishes aloft a splendid and well-made sword.

The headband, too, is exactly the same in both stories, as we see in the following quotations :

Story of 'Umar : « Green head-band gilded with gold » (7).

Epic of Digenēs : « Green head-band gilded with gold » (8).

The only element which again interferes as a relic of the past in the portrayal of the Amazon in the Greek epic is her depiction with a helmet in the edition of Escorial. Admittedly, Amazons in

(1) *Story of 'Umar* : BURTON, *op. cit.*, II, p. 117 ; MARDRUS, *op. cit.*, III, p. 61 ; M. Asselan RICHE. *Sharkān Conte Arabe* (Paris, 1829), p. 59 ; *Second edition of Calcutta* (Calcutta, 1859), I, p. 388 ; *Edition of Beyrouth* (1888), I, p. 160. *Greek Epic* : KALONAROS, *op. cit.*, *Edit. of Athens*, pp. 195-196, and pp. 205-206. *Edit. of Escorial*, p. 186. MAVROGORDATOS, *op. cit.*, p. 196.

(2) *Story of 'Umar* : RICHE, *op. cit.*, p. 49, *Un coursier étincelant de blancheur. Greek Epic* : KALONAROS, *op. cit.*, *Edit. of Athens*, p. 205, *A horse white like snow* ; *Edit. of Grotta Ferrata*, p. 39, « white like milk ».

(3) *Story of 'Umar* : BURTON, *op. cit.*, p. 117 ; MARDRUS, *op. cit.*, p. 61 ; *Edit. of Calcutta*, I, p. 388. *Greek Epic* : KALONAROS, *op. cit. Edit. of Athens*, p. 195.

(4) H. GRÉGOIRE, *Autour de Digénis Akritas*, in *Byzantion*, VII, p. 319. Grégoire cites the passage in the Greek epic containing the description of the Amazon, in the edition of Grotta Ferrata, and compares it with the corresponding description in the *Story of 'Umar* (Mardrus' translation). I undertake to compare the corresponding passages from various editions. It is my view that the most important element in the description of the Amazon's appearance occurs in Riche's translation, as I believe it is shown in my analysis.

(5) BURTON, *op. cit.*, II, p. 117 ; MAVROGORDATOS, *op. cit.*, p. 196.

(6) In the *Story of 'Umar*, (Edit. of Calcutta, *op. cit.*). This word has usually the meaning of a long surcoat made of silk and vividly coloured (DOZY, *Les vêtements des Arabes* (Amsterdam, 1845), p. 359). Here it has the meaning of a knight's cloak (DOZY, *op. cit.*, p. 359).

(7) BURION, *op. cit.*, II, p. 117 ; KALONAROS, *edit. of Escorial*, p. 186. In the *edit. of Grotta Ferrata*, p. 99, the headband has golden letters.

(8) KALONAROS, *Edit. of Escorial*, p. 186.

classical sources are not depicted wearing helmets. However, it is possible that the author of the « Epic of Digenēs », or even the copyist of the Escorial Edition, probably under the suggestive recollection of the Amazon rôle in connection with the Alexander the Great opus represented her wearing a helmet.

With the foregoing analysis of the duel, and with that of the portrayal of the Amazon, we bring to an end a comparison which has been based upon specific references in the respective texts. Such a comparison, together with the critical examination of the motifs in their particular combinations and adaptations, conduces to a reasonable if not evidentially necessary conclusion that there are close interrelations and interconnections between the Greek and Arabic sources. So much can scarcely be denied.

It is therefore necessary to proceed to the next conclusion entailed by this evidence of interrelation, namely, that the thematic materials or compositional motifs were diffused from the Arab lands (i.e., « Tale of Ḥasan » and « Tale of ʿUmar ») to Greece (« Epic of Digenēs » and « Akritic Ballads »). Admittedly, such a comparison as that of « Sharkān's episode with Abrīza » (forming as it does the thematic kernel of the story) with the corresponding episode in the Greek Epic does not explain entirely all the interrelations between the two works, nor account for certain differences. Nevertheless, the correspondence is an important one because it concerns the major and central episodes.

In literary deductions on works of the past, such as we undertake here, it is not possible to answer questions of doubt exhaustively, nor, on the other hand, to make use of positive evidence which may still be brought forward in the future. It is therefore my hope that others may be enabled to carry on the examinations of this problem, for much remains to be done. However, the method employed here, that of the comparison of episodes, with their basis in folk-tales, may be of help in a more extensive examination of these works. Such examinations might include other similar episodes.

Vassilios CHRISTIDES.

Appendix A

« The story of ʿUmar »

First Part:

I. ʿUmar's family. Cause of expedition against the Byzantines.

In the city of Bagdad there lived a king named ʿUmar b. al-Nuʿmān. He reigned before the time of the caliph ʿAbd al-Malik b. Marwān (658-704). ʿUmar was very brave and conquered many countries. He had four wives, only one of whom bore him children. To this wife was born a son, Sharkān, who grew up to be invincible in battle. ʿUmar also had 360 concubines. One of them, a Greek named Sophia, gave birth to twins, a girl named Nuzhat al-Zamān and a boy named Ḍauʾ al-Makān. ʿUmar was pleased with his new children and showed a great affection for them and their mother Sophia. Sharkān, as successor to the throne, did not relish the idea of having a brother. However, he was far rom home when these children were born and he only heard about the birth of his half-sister.

Ambassadors from the King of Rūm, Lord Afrīdūn of Constantinople, came to ask ʿUmar's help against prince Hardūb of Caesaria who had rebelled against Afrīdūn: They pretended that the reason for the dispute was this: « Prince Hardūb of Caesaria, the vassal of King Afrīdūn of Rūm, has attacked and plundered two ships which were carrying gifts to Afrīdūn. Among these gifts were three magic jewels. As a result, Afrīdūn became very angry with his vassal, Prince Hardūb of Caesaria, and asked ʿUmars help in order to punish the rebel ». After listening to the advice of his vizier Dandān, ʿUmar decided to help Afrīdūn.

II. Expedition against the Greeks. Sharkān's adventure during which he met Abrīza. The real plans of the King Afrīdūn of Constantinople. Battle against the Amazons.

On ʿUmar's order an army of ten thousand horsemen was prepared and the vizier Dandān was placed in command with Sharkān as next in command. The Greek ambassadors led the Moslems for twenty days and then finally camped in a valley near Greek territory.

At night Sharkān stood watch. In a forest near a monastery he met a group of beautiful girls. Their leader was an extremely pretty girl named Abrīza, Hardūb's daughter. Sharkān wrestled with her. Although he was stronger than Abrīza, he was overthrown by her because of her beauty. Later, she invited him to her house where he spent three days. The third day a patrician, Mausūra b. Kāshirda, who was in the service of Abrīza's father, Hardūb of Caesaria, came with a hundred knights to arrest Sharkān. Sharkān easily killed all of them.

Abrīza revealed to Sharkān that King Afrīdūn of Rūm was planning to cheat the Moslems and that his asking for help was a trick. She told him the truth stating: « A ship carrying Sophia, daughter of King Afrīdūn of Constantinople, was plundered by some pirates from the Camphor Islands. Later, their ship went astray on the coast of Hardūb's country. Hardūb seized the ship and captured Sophia and her companions. Among the many valuable treasures which Hardūb seized were three magic jewels which he gave to Abrīza. Hardūb, not knowing that Sophia was a daughter of King Afrīdūn, sent her with some girls to the Arab King ʿUmar as a gift. King Afrīdūn of Constantinople finally discovered just what had taken place and he planned together with Hardūb to get revenge by making a false alliance with ʿUmar.

After Sharkān learned the truth, he rejoined his army and ordered the soldiers home. Abrīza promised to follow him after three days.

Immediately before Sharkān reached his country at the head of a hundred knights of the rearguard, he was attacked by a hundred Christian knights. A terrible battle occurred during which a fierce duel between Sharkān and the Christian leader took place. When Sharkān was about to kill the Christian, he realized that his opponent was Abrīza accompanied by her army of women disguised as men. The two armies united and returned to Bagdad.

III. Distribution of jewels. Abrīza's rape by ʿUmar and her murder by a negro slave. Abrīza's and ʿUmar's child taken under the care of Hardūb. The « lady of calamities » prepares vengeance.

King ʿUmar welcomed all of them and Abrīza offered him the three jewels, which her father had seized from the wrecked ship. ʿUmar gave the best to Sharkān and distributed the others to Ḍau' and Nuzhat al-Zamān. At this time Sharkān realized that he had a brother. He became very disheartened because he did not

like this competition for the throne and he decided to leave Bagdad and go to Damascus as governor.

ʿUmar had fallen in love with Abrīza, who was in love with his own son, Sharkān. Abrīza rejected his attentions, whereupon the King, in violent passion, put a piece of *banj*, a narcotic, in her drink, which caused her to sleep, and then raped her. Abrīza became pregnant and escaped with her servant. But a negro slave who directed their escape, murdered Abrīza not far from her own country. Before dying, she gave birth to a child.

Hardūb found Abrīza and her infant and angered by his daughter's murder, he tried to take vengeance upon the Moslems. A skillful woman named Ḍāt al-Dawāhī (lady of calamities) prepared a clever plan for this vengeance.

IV. Wandering of ʿUmar's children. Separation. Nuzha's marriage with her brother, Sharkān. Daughter Fakān. Second marriage of Nuzha. ʿUmar's murder.

While Ḍau' and Nuzha, the children of ʿUmar and Sophia, journeyed to Mecca in spite of parental objections, a Bedouin kidnapped and sold Nuzha to Sharkān who, unaware she was his sister, married her and had by her a son. A jewel possessed by each apprised them of their mistake and, to avoid certain scandal, Nuzhat al-Zamān then married the Chief Chamberlain. They thereupon decided to join King ʿUmar in his palace in Bagdad, and a heavily laden caravan was accordingly fitted out.

Nuzhat al-Zamān on her way to Bagdad, found her brother Ḍau'. Near Bagdad Nuzhat's caravan met an army led by the vizier Dandān. They were informed that the King had been murdered by a Greek woman, Ḍāt al-Dawāhī (lady of calamities), who had poisoned him and abducted the Greek concubine, Sophia.

V. Second Expedition ; Holy War.

The result of the murder of ʿUmar was the preparation of a Holy War against the Greeks. The two brothers, Sharkān and Dau' al-Makān, who decided to divide the kingdom, made full preparation for the Holy War. They gathered troops from all over the country. Ḍau' marched at the head of the main army while his brother Sharkān led the right wing and the Chamberlain, his brother-in-law, led the left wing.

The Arabs besieged Constantinople for four years. Finally, after Sharkān's and Afrīdūn's death, the Arabs became reluctant to

continue the siege and begged their King to be allowed to return to their homeland. The King's vizier, Dandān, advised him to retreat and prepare a future attack. This advice was accepted by the King who was also anxious to return home in order to see his child who had been recently born. Therefore, the siege was broken and the Moslem army returned home.

Second Part.

Kānmākān.

After the death of Sharkān, Dau's son Kānmākān becomes the protagonist. He is truly a hero, who, however, does not fight against the enemies of Islam, but rather against the desert brigands. Most noteworthy, was his rivalry with his father-in-law, Sāsān, who endeavoured persistently to murder him. Also interesting is Kānmākān's love for his cousin, Fakān, who both loves and repulses him.

At the end of this story, war again erupts against the Greeks, a war which was to terminate with the unification of the contending Moslem and Greek lands.

Appendix B

« The Epic of Digenēs »

There was a very wise, handsome and courageous Emir who formed an army made up of Turks, Deilamits and Arabs. His army made a raid in Romania and plundered a general's house. The Emir kidnapped the general's daughter while the general and her brothers were absent.

When the brothers returned home, their mother, who had escaped, informed them of the abduction of their sister. She sent the brothers to pursue the Emir and rescue the girl.

The brothers, after a vain search for their sister among the corpses of many Christian women slain by the Arabs, finally found her in the Emir's tent. After finding the Emir, the youngest brother, Constantinos, had a single-combat with the Emir and defeated him.

The Emir confessed that he was deeply in love with the general's daughter. He was even willing to become a Christian in order to marry her. His proposal was gladly accepted. Afterwards, the Emir and the general's sons told each other about their noble origins.

Second Book:

The brothers and the Emir returned to Romania where the Emir and the general's daughter were married amid great celebrations. From their marriage a son, Digenēs Akritas, was born.

Later, the Emir's mother wrote a letter to her son, accusing him of repudiating his country, faith, and family. In this letter she enumerated the exploits of the Emir's father against the Greeks. This message was carried secretly to the Emir and caused the wrath of his brothers-in-law because they suspected the Emir of treachery, thinking that he had secret relations with the Arabs. However, they soon realized his innocence and freed him so that he might be able to see his mother.

Third Book:

While going to Rahāb in order to visit his mother, the Emir related some of his great deeds to his Arab companions. When he arrived at Rahāb, his mother tried to persuade him to return to the Moslem faith, but to all her arguments the Emir countered with his belief «in God and Christ». Lastly, his mother and many other Moslems were converted to Christianity. They all went to Romania where they were welcomed by the Greeks.

Fourth Book:

In this Book Digenēs replaces the Emir as the protagonist. Digenēs at the age of twelve could kill the wildest animals and when he grew to manhood he fought against the reivers and conquered their best leaders, who were always invincible before.

One day when he was hunting he reached an extremely luxurious dwelling where a general's daughter, Eudokia, lived. The two young people fell in love but had to face the father's opposition. The girl sent Digenēs her ring and they arranged to meet that night. At their meeting Digenēs persuaded Eudokia to abandon her family and follow him. Her brothers pursued Digenēs and a hard battle took place between their armies.

Digenēs routed his enemies without touching the brothers. At last they accepted Digenēs as a bridegroom and celebrated the marriage of the young lovers majestically.

Fifth Book:

Digenēs killed a highwayman named Mousour who was trying to kill a young Greek. Later, he discovered that the Greek had abandoned his Moslem wife in the desert although she had helped him to escape while he was her father's prisoner. Digenēs protected her against a band of over a hundred Arabs. Later, after becoming intimate with her — for which he was dreadfully sorry — he forced her husband to rejoin her.

Sixth Book:

Once Digenēs and his wife went for a walk in a beautiful meadow. There he killed : « A serpent, selfchanged to a handsome youth », who was trying to force his wife. Later he defeated three famous brigands. After their defeat, the brigands asked help from the Amazon Maximō.

Maximō agreed to help. She arrived with her chief bodyguard and a hundred brave soldiers. Digenēs didn't wait for Maximō to pass the river. As he describes the attack : « I charged down to the water, missing the ford, full was the river and my horse was swimming ».

After an impetuous assault Digenēs killed Maximō's horse and Maximō, terrified, begged for mercy. Digenēs took pity on her and allowed her to live. Later, he routed the brigands again and for a second time Maximō was defeated. The third duel between Digenēs and Maximō was the hardest. Maximō's appearance was magnificent and she fought bravely ; but at last she was defeated. Digenēs again pitied her and did not kill her. However, later he committed adultery with Maximō. As a result, he felt so ashamed that he did not hesitate to kill her.

Seventh Book:

In the seventh book Digenēs luxurious dwelling by the Euphrates River is described. While Digenēs lived there, his father became ill. Digenēs hurried toward Kappadokia but when he arrived there, it was too late, his father had died. After her husband's death, Digenēs' mother went to live with her son, by the Euphrates.

Eighth Book:

One day Digenēs went hunting with some relatives from Amida. Later, he took a bath which caused him to become very ill. Although the best doctors came, Digenēs' condition grew serious. Digenēs realized that death was near and started to narrate his exploits.

Before his death, Digenēs suggested that his wife marry another man. But she died immediately after him because of her great grief.

APPENDIX C

Diagram of Motifs Discussed

MOTIFS	STORY OF ḤASAN	STORY OF ʿUMAR	EPIC OF DIGENĒS	AKRITIC BALLADS
1. *Abducted* girl dragged by her hair	X			X
2. a) *Abduction* of a foreign princess or noblewoman	X	X	X	X
b) *Abduction* of a foreign.princess or noblewoman who is an Amazon	X	X		
3. Abduction and religious conversion because of love		X	X	X
4. *Amazons'* army	X	X		X
5. *Amazon's duel* with a man		X	X	X
6. *Amazon* provokes hero		X	X	X
7. First *appearance* of the hero's beloved near a river or a bath	X	X		X
8. a) Hero *disguises self* as *woman* in order to find beloved	X			
b) Hero *disguises self* as *woman* in order to seduce beloved				X
9. *Enamored* girl rejects lover, but confesses her love to other persons		X		X
10. *Female warrior* (see 5 and 6)				
a) *Love from afar* of the hero towards a noble girl surrounded by a group of women servants	X	X	X	X
b) *Love from afar* of the hero towards an Amazon surrounded by a group of women servants	X	X		
a) *Love of Muslim* for Christian girl		X	X	X

Motifs	Story of Ḥasan	Story of ʿUmar	Epic of Digenēs	Akritic Ballads
b) *Love of Muslim* for Christan girl who rejects him		X		X
11. *Lovers* meet at midnight		X	X	X
12. A hero of *mixed* background		X	X	X
13. *Old woman* as go-between *Religious conversion* because of love (see 3)	X	X	X	X
14. *Remote place* where Amazons live and men are forbidden to enter	X	X		
15. *Remote place* where hero's beloved lives, and men are forbidden to enter	X	X	X	
16. *Resistance* of the parents of abducted princess or noblewoman	X	X	X	X
17. *Seduction* by means of a narcotic *Seduction* by means of disguise (see 8b)		X		X
18. *Wanderings* of desperate *hero after rejection*	X	X		

BIBLIOGRAPHY

A. Principal works concerning the Epic of Digenēs and the Akritic ballads

1. Adontz, N., *Le fond historique de l'épopée byzantine Digénis Akritas* in *Byzantinische Zeitschrift*, XXIX (1929-30), pp. 198-227.
2. Diehl, Ch., *Le Roman de Digénis Akritis* in *Figures byzantines* (deuxième série) (Paris, 1908), pp. 291-319.
3. Grégoire, H., *L'Amazone Maximo* in *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, IV, (1936), pp. 723-730.
4. Id., *Ho Digenēs Akritas* (New York, 1942).
5. Id., *Le problème de la version « originale » de l'épopée byzantine de Digénis Akritas* in *Revue des Études Byzantines*, VI (1948), pp. 27-35.
6. Impellizzeri, S., *Il Digenis Akritas : L'Epopea di Bisanzio* (Florence, 1940).
7. Kalonaros, P., *Basileios Digenēs Akritas* (Athens, 1941-2).
8. Karolides, P., *Sēmeiōseis Kritikai, Historikai kai Topographikai eis to Mesaiōnikon Epos Akritan* in *Epistēmonikē Epetēris Panepistēmiou Athēnōn* (1905-1906), pp. 188-246.

9. KYRIAKIDES, S., *Ho Digenēs Akritas* (Athens, 1926).
10. ID., *Bibliokrisia Ergasiōn tou H. Grégoire* in *Laographia* X (1932), pp. 623-662.
11. ID., *Akritikai Meletai* in *Miscellanea Giovanni Mercati*, III (Studi Testi 123), (1946), pp. 1-32.
12. MAVROGORDATOS, J., *Digenes Akrites* (Oxford, 1956).
13. PAPADIMITRIOU, G. A., *Hai Pēgai tēs Akritēidos kai hē Sēmasia tōn dia tēn Orthēn Diaphōtisin tōn Zētēmatōn tou Poiēmatos* (Athens, 1957).
14. PASCAL P., *Le « Digenis » slave, ou la « Geste de Devgenij »* in *Byzantion*, X (1935), pp. 301-334.
15. PAVOLINI, P., *L'epopea bizantina di Digenes Akritas* in *Athene e Roma*, XIV (Nov., 1911), pp. 319-332.
16. PETROPOULOS, D., *Hellēnika Dēmotika Tragoudia*, I (Athens, 1958), pp. 3-65.
17. POLITES, N., *Akritika Asmata. Ho thanatos tou Digenē* in *Laographia*, I (1910), pp. 169-275.
18. SCHISSEL, O., *Der byzantinische Garten, seine Darstellungen im gleichzeitigen Romane* in *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Philosophisch-Historische Klasse*, 221. Band 2 (1942).
19. SOLOVIEV, A., *La date de la version russe du Digénis Akritas* in *Byzantion*, 22 (1952-53), pp. 129-132.
20. THEROS, A., *Ta Tragoudia tōn Hellēnōn*, I (Athens, 1951), pp. 71-157.

B. PRINCIPAL WORKS CONCERNING THE ARABIC SOURCES.

1. BURTON, R. F., *Plain and Literal Translation of the Arabian Nights, now Entitled the Book of the Thousand Nights and a Night* (London, 1885-1888).
2. CHAUVIN, V., *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe Chrétienne de 1810 à 1885* (Liège-Leipzig, 1900), fasc. IV, V, VI, VII, VIII.
3. CANARD, M., *Les principaux personnages du roman de chevalerie arabe Dat al-Himma wa-l-Baṭṭal* in *Arabica*, VIII (1961), pp. 158-173.
4. ID., *Dhu l-Himma* in *The Encyclopaedia of Islam*, new edition, II (Leiden-London, 1961), pl. 233-239.
5. ELISSÉEFF, N., *Thèmes et Motifs des Mille et une Nuits* (Beyrouth, 1949).
6. OESTRUP, J., *Alf Laila wa Laila* in *The Encyclopaedia of Islam* (Leiden-London, 1913), pp. 252-256.
7. ID., *Studier over Tusind og en Nat* (Copenhague, 1891). French summary by Émile GALTIER in *Mémoires et fragments inédits réunis et publiés* par M. Émile CHASSINAT, *Fragments d'une étude sur les Mille et Une nuits*, (Cairo, 1912), p. 135 ff.

8. LITTMANN, E., *Alf Layla wa Layla* in *The Encyclopaedia of Islam*, new edition, I (Leiden-London, 1960), pp. 358-369.
9. MARDRUS, J. C., *Le livre des Mille Nuits et une Nuit* (Paris, 1899-1906).
10. RICHE, A., *Sharkan, Conte Arabe* (Paris, 1879).

C. RELATIONSHIP BETWEEN THE GREEK AND THE ARABIC SOURCES.

1. CANARD, M., *Les expéditions des Arabes contre Constantinople dans l'histoire et dans la légende* in *Journal Asiatique*, CCVIII (1926), 112 ff.
2. ID. *Un personnage de roman arabo-byzantin*, IIe Congrès national des Sciences historiques (Alger, 1932), pp. 1-14.
3. ID., *Delhemma, Sayyid Battal et Omar al Noman* in *Byzantion*, XII (1937), pp. 183-188.
4. GOOSSENS, R., *Autour de Digénis Akritas* in *Byzantion*, VII (1932), pp. 303-316.
5. ID., *Les recherches récentes sur l'épopée byzantine* in *L'Antiquité Classique*, II (1933), pp. 449-472.
6. GRÉGOIRE, H., *L'épopée byzantine et ses rapports avec l'épopée turque et l'épopée romane* in *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique*, XVII (1931), pp. 463-493.
7. ID., *Autour de Digénis Akritas. Les cantilènes et la date de la recension d'Andros-Trebizonde* in *Byzantion*, VII (1932), pp. 287-302.
8. ID., *Échanges épiques gréco-arabes* (*Sharkan-Charzanis*) in *Byzantion*, VII (1932), pp. 371-382.
9. ID. et GOOSSENS, *Les recherches récentes sur l'épopée byzantine* in *L'Antiquité Classique*, I (1932), pp. 419-439.
10. ID., *Comment Sayyid Battal ... est-il devenu le contemporain d'Amer?* in *Byzantion*, XI (1935), pp. 571-575.
11. PARET, R., *Der Ritterroman von ʿUmar an-Nuʿman* (Tübingen, 1927).

TABLE OF CONTENTS

I. DIGENĒS AKRITAS — ʿUMAR B. AL-NUʿMĀN . . . 549
Introduction 549
Digenēs Akritas 550
Epic Poem and Akritic Folk-Songs 550
The Heroic Age of Byzantion 551
Chronology. Place of Creation 551
The Sources of the Digenēs Epic 553
'Umar b. al-Nuʿmān 553
'Umar b. al-Nuʿmān in the Arabian Nights . . 553
Chronology 553
Area of Action in the « Story of ʿUmar » . . . 557

II. THE « STORY OF ʿUMAR B. AL-NUʿMAN COMPARED WITH THAT OF DIGENĒS AKRITAS. PREVIOUS WORKS RELATED TO THIS COMPARISON 558

III. ARABO-BYZANTINE FOLKLORE EXCHANGES . . . 566
Comparative Studies of Works based on Folklore . 566
Method of Research 567
The Central Motif of the Amazons and subordinate Motifs 568
Conclusions 574

IV. THE ORIGIN AND DIFFUSION OF THE AMAZON MOTIF . 576
Introduction 576
First Transmission of the Legend of Amazons . . 577
Second Transmission of the Legend of Amazons . . 585

V. SIMILARITIES BETWEEN THE ARABIC MOTIFS IN COMBINATION AND THE GREEK MOTIFS IN COMBINATION 586

APPENDIX 594
A. Summary of « The Story of ʿUmar b. al-Nuʿmān » 594
B. Summary of « The Epic of Digenēs » . . . 597
C. Diagram of Motifs discussed 600

BIBLIOGRAPHY 601

CHRONIQUE

CHRONIQUE DE DROIT BYZANTIN

Comme toutes les disciplines trop longtemps négligées mais qui occupent une place de choix dans l'histoire comparative des institutions, les études juridiques byzantines connaissent depuis peu un renouveau qui, pour ne pas être éclatant, n'en est pas moins réel.

Manuels.

Durant la première moitié du xxe s., les travaux ont été rares et les études consacrées au droit privé pratiquement inexistantes. Dans les congrès comme dans les revues spécialisées, le droit byzantin brille surtout par son absence. Jusqu'en 1956, la *BZ* le classe dans sa chronique sous la rubrique 10, intitulée : *Fachwissenschaften.* Être considérée comme une spécialité par des spécialistes, cela ne peut être que de mauvais augure !

On comprend que dans de telles conditions, la synthèse soit un art difficile. Le mérite de Louis Bréhier n'en est que plus grand et ses trois ouvrages constituent la somme de nos connaissances actuelles. Parmi eux, le second tome — *Les institutions de l'empire byzantin*, Paris, 1949 — intéresse plus spécialement l'historien du droit. Mais il convient, au début de cette chronique, de bien marquer l'évolution qui s'est produite dans les disciplines juridiques.

Lorsque M. H. Grégoire m'a fait l'honneur de me demander de collaborer à la revue *Byzantion*, il m'a rappelé que je succédais à Paul Collinet. Or, pour la plupart d'entre nous, ce maître est avant tout celui qui a cherché à étendre chronologiquement et géographiquement les études traditionnelles de droit romain. A cet égard, il fait figure de précurseur. L'extension se poursuit actuellement, et on utilise une troisième dimension, puisque les recherches gagnent en profondeur. Le juriste n'est pas seulement sensible, en effet, à l'évolution de la technique dans le temps et aux comparaisons dans l'espace, il s'intéresse de plus en plus aux incidences que peuvent

avoir sur l'application de la règle juridique les faits sociaux et économiques. Ce faisant, des interférences se produisent avec les disciplines voisines. A notre époque de spécialisation croissante et nécessaire, il ne peut être question d'empiètement. De tout temps, la féodalité et la dévolution de la couronne, par ex., ont été examinées avec des optiques très différentes. On ne peut que souhaiter la multiplication de ces études connexes, chacun profitant des recherches de l'autre.

Puisque le droit tend à perdre son caractère ésotérique, il nous faut, pour tenir compte de cette heureuse transformation, signaler des travaux qui, sans avoir un caractère strictement juridique, sont de plus en plus utilisés par les juristes. C'est dire l'intérêt que présentent tous les ouvrages généraux relatifs à l'historiographie byzantine. Ils sont malheureusement fort rares.

C'est cette pénurie qui explique en partie l'actualité de l'ouvrage de Charles Diehl, *Byzance, grandeur et décadence*, 3e édit., Paris, 1961, 332 pp. La première édition remonte à 1919, la seconde à 1926 et une traduction a été publiée aux USA en 1957. La pérennité de l'œuvre du grand byzantiniste s'explique également par la profondeur de ses vues, à laquelle est particulièrement sensible l'historien des institutions. Les problèmes encore insolubles sont bien posés, des solutions suggérées et les facteurs d'évolution remarquablement dégagés restent valables.

C'est pour les mêmes raisons que sera longtemps utilisé l'ouvrage de G. Ostrogorsky, *Histoire de l'État byzantin*, traduction de J. Gouillard, Paris, 1947, 649 pp. Bien souvent on a l'impression que la synthèse devance l'analyse, la critique est alors aisée — notamment en ce qui concerne les développements sur la féodalité byzantine — mais elle s'avère toujours fructueuse. Comme le constate P. Lemerle, qui a préfacé le livre après en avoir facilité la publication, ce travail incite à de nouvelles recherches. Nul doute qu'il jouera longtemps encore pour les études byzantines le rôle de pôle d'attraction. V. un aperçu plus récent des idées de l'auteur dans : *Das byzantinische Kaiserreich in seiner inneren Struktur*, in *Historia mundi*, t. 6 (1958), pp. 445-473.

Plus vieillie, et avec une bibliographie très incomplète, apparaît l'œuvre de A. A. Vasiliev, *History of the Byzantine Empire (324-1453)*, 2e édit., Madison 1952, x-846 pp. La première édition, en russe, remonte à 1917. Certaines formules demeurent cependant très suggestives.

L'ouvrage relativement récent de M. V. Levtchenko, *Byzance, des origines à 1453*, traduction P. Mabille, Paris 1949, 300 pp. (édition russe de 1940), donne une idée des tendances actuelles de la byzantinologie soviétique. Problèmes sociaux et économiques occupent une place de choix, mais on a trop l'impression que l'hypothèse de recherche est devenue un impératif : la démonstration de l'existence de la lutte des classes.

Si on ne peut que se réjouir du renouveau de l'historiographie slave, pour orientée qu'elle apparaisse, l'intérêt que portent les Grecs aux études byzantines est encore plus précieux. D. A. Zakythinos, *Βυζάντιον. Κράτος καὶ κοινωνία. Ἱστορικὴ ἐπισκόπησις*, Athènes 1951, 166 pp. Variations sur le thème de l'hellénisme éternel.

Tous ces ouvrages généraux contiennent l'essentiel du droit public byzantin ou, plus exactement, de ce que les juristes classent sous la rubrique plus large d'histoire des institutions et des faits sociaux. Mais seul L. Bréhier donne un exposé systématique. Il est d'autant plus regrettable que le grand spécialiste de l'histoire administrative, R. Guilland, ne nous ait pas encore donné la synthèse que l'on est en droit d'attendre de lui. Force est donc de se reporter à ses nombreuses monographies dont on trouvera la liste dans le tome 28 (1958) de cette revue. V. depuis : *Études byzantines*, Paris 1959, 325 pp., recueil d'articles anciens d'un accès difficile ou qui sont devenus classiques comme : *Le droit divin à Byzance*, pp. 207-232. V. également : *Les domestiques des thèmes d'Orient et des thèmes d'Occident*, in *Akten des XI. internationalen Byzantinistenkongresses*, Munich 1960, pp. 206-211 : sur les XIIIe et XIVe s. ; sur la même période : *Études sur l'histoire administrative de l'Empire : les commandants de la garde impériale ἐπὶ τοῦ στρατοῦ et le juge de l'armée*, in *REB*, t. 16 (1960), pp. 79-97, et *Recherches sur l'histoire administrative de l'empire byzantin : le despote*, in *REB*, t. 17 (1959), pp. 52-90.

Si le publiciste, le politicologue, et plus encore l'économiste, peuvent trouver leur bien épars dans des manuels relativement récents, il n'en va pas de même pour le civiliste. Rien n'illustre mieux sa solitude que la réédition en 1955 de l'œuvre centenaire de Zachariae von Lingenthal, *Geschichte des griechisch-römischen Rechts*, première édition en 1864 ! 4e édition sans modification ni bibliographie par M. San-Nicolo, Aalen in Würtemberg, XXVII-424 pp.

Il serait injuste cependant de ne pas mentionner l'ouvrage d'A.

Albertoni, *Per una esposizione del Diritto bizantino con riguardo all' Italia*, Imola 1927, 324 pp., mais l'auteur a dû se borner, en ce qui concerne le droit byzantin, à utiliser les conclusions de son prédécesseur et les rares monographies parues au début du siècle.

La difficulté de langue ne suffit pas à expliquer une pareille désaffection. La vraie raison doit être recherchée dans l'idée que l'on se faisait du droit en général et du droit romain en particulier. Les études juridiques, qu'elles soient historiques ou contemporaines, sont restées longtemps placées sous le signe du dogmatisme. Pour l'antiquité, le droit de Justinien apparaissait comme le *nec plus ultra*. Il n'y avait donc rien à attendre du droit postérieur qui ne pouvait être que décadent, tandis que l'ancien droit romain était tout juste propre à intéresser les ethnologues. Ce n'est pas un hasard si P. Noailles s'est penché simultanément sur les deux extrémités du *Corpus iuris civilis*. L'optique actuelle est bien différente, mais le retard, en ce qui concerne Byzance tout au moins, s'avère difficile à combler. La responsabilité en incombe pour une très large part à l'absence d'éditions modernes.

Sources.

1) *Éditions.* Pour beaucoup, le droit byzantin est symbolisé par les *Basiliques*. De nombreuses études ont été consacrées à leur réédition, la condamnation du texte de Heimbach faisant figure de postulat. La publication ne pouvait se concevoir que sous une forme collégiale, et en agissant en franc-tireur H. J. Scheltema a soulevé une controverse qui n'est pas près de s'éteindre. La nouvelle édition comporte deux séries, les scolies étant disjointes du texte, ce qui a justifié d'assez vives critiques. Telle quelle, l'œuvre de Heimbach reste utile, tant en raison de l'inachèvement de sa remplaçante que par l'existence d'une traduction en latin.

C'est à Erwin Seidl, en collaboration avec Mme S. Hoermann, que revient l'honneur d'avoir mené à bonne fin l'édition du *Τιπουκείτος*. Pour le *Jus Graeco-Romanu*, on doit se reporter aux réimpressions faites par :

Zepos (I. et M.), *Ius Graeco-Romanum* ; T. 1, Novellae et Aureae bullae imperatorum post Justinianum, ex editione C. E. Zachariae a Lingenthal, Athènes 1931, 742 pp.

T. 2, Leges imperatorum Isaurorum et Macedonum (Ecloga legum Leonis et Constantini ex editione Zachariae — Leges rusti-

cae, militares, navales ex editione W. Ashburneri — Prochiron ex editione Zachariae — Epanagoge legis ex editione Zachariae — Leonis Sapientis liber Praefecti ex editione J. Nicole), Athènes 1931, 428 pp.

T. 3. Teophili antecessoris institutiones ex editione E. C. Ferrini ; Libellus de temporibus ac dilationibus ex editione C. E. Zachariae ; Anonymi scriptoris Tractatus de peculiis ex editione G. E. Heimbach ; De actionibus ; Athènes 1931, 396 pp.

T. 4, Practica ex actis Eustathii romani ; Epitome legum, ex editione C. E. Zachariae, Athènes 1931, 619 pp.

T. 5. Synopsis Basilicorum, ex editione C. E. Zachariae, Athènes 1931, 599 pp.

T. 6. Ecloga privata aucta, Epanagoge aucta, Ecloga ad prochiron mutata, Synopsis minor, tous les quatre ex editione C. E. Zachariae, Athènes 1931, 564 pp.

T. 7. Prochiron auctum ex editione C. E. Zachariae ; Meditatio de nudis pactis ex editione H. Monnier-G. Platon ; Michaelis Pselli Synopsis legum, ex editione J. Migne ; Michaelis Attaliotae opus de jure, ex editione M. Sgouta ; XXVI Dediciones Demetrii Chomatiani, ex editione J. B. Pitra, Athènes 1931, 558 pp.

Signalons également :

Heimbach (G. E.), Const. Harmenopuli Manuale legum sive Hexabiblos cum appendicibus et legibus agrariis, Leipzig 1851, texte et traduction latine, xxxii + 1003 pp.

Il est difficile de satisfaire à la fois l'érudit et le non-spécialiste. C'est cependant nécessaire à notre époque où la spécialisation inéluctable doit avoir pour antidote une extension de l'histoire comparative. Une forme d'édition trop rare, mais parfaite, nous a été fournie dans cet esprit par P. Noailles et A. Dain, *Les Novelles de Léon VI le Sage, Texte et traduction*, Paris, 1944, xxiii + 384 pp. Mieux que n'importe quel commentaire, sa très large utilisation est la preuve de son intérêt.

Très remarquables sont également les récentes éditions des actes de la pratique : F. Dölger, *Aus den Schatzkammern des heiligen Berges*, Munich 1948, 363 pp. ; id., *Byzantinische Diplomatik ; 20 Aufsätze zum Urkundenwesen der Byzantiner*, Ettal 1956, xvi-419 pp. P. Lemerle, *Actes de Kutlumus*, Paris, 1946, 305 pp., in *Archives de l'Athos*, t. 2 ; d'autres éditions sont en cours, notamment celle des actes de Lavra par le même auteur en collaboration avec N. Svoronos et A. Guillou. Du même A. Guillou, *Les archives de*

St-Jean-Prodrome sur le mont Ménécée, Paris, 1955, 214 pp. Toutes ces publications sont accompagnées d'une analyse des textes et d'une description des manuscrits. C'est là un point fondamental pour qui se refuse à étudier un acte de la pratique de façon abstraite et platonique.

Pour le juriste, l'apparat critique de certaines éditions paraît trop souvent surchargé de différences de lecture sans intérêt autre que grammatical, quand il ne s'agit pas de simples fautes d'orthographe. En revanche, on omettra de signaler ou de détailler certaines indications formelles qui renseigneraient sur l'origine du manuscrit, la nature de la rédaction : original, copie ou simple brouillon. Rien de tel avec les éditions citées, malheureusement trop rares.

2) *Travaux sur les sources.* Il est des sources pour l'étude desquelles subsistent des obstacles encore insurmontables. C'est d'abord et surtout le cas des différentes compilations juridiques éditées par Zachariae, notamment, sous le nom de *Jus graeco-romanum*. Même si l'on fait abstraction des progrès de la codicologie et de la découverte de très nombreux manuscrits, en un siècle nos préoccupations ont quelque peu évolué. Conformément à l'idée que l'on se faisait du droit à son époque, l'éditeur du siècle précédent a été particulièrement sensible à deux critères d'ordre quantitatif et qualitatif. L'original ne pouvait être que la version la meilleure, c'est-à-dire celle qui reprenait le maximum de dispositions de droit romain et dont le contenu reproduisait le plus fidèlement ce droit. Modifications, suppressions et additions paraissaient également sacrilèges, on ne songeait guère à s'interroger sur le caractère scolaire, savant ou utilitaire qui pouvait découler de pareilles transformations. C'est dans cet esprit qu'a été édité le *Jus graeco-romanum*, comme s'il s'agissait d'un quelconque code civil. Nous avons ainsi un nombre considérable de versions du même code toutes aussi ressemblantes et aussi différentes les unes des autres. Et on pourrait multiplier les éditions avec le même résultat négatif. Il ne fait pas de doute qu'une histoire de la tradition manuscrite doive précéder une édition moderne.

Les problèmes paraissent moins amples pour la législation impériale et jusqu'ici cette source du droit se présentait à nous sous un aspect rassurant. Or une thèse, soutenue en Sorbonne le 12 juin 1962, vient de mettre fin, en partie, à notre quiétude : N. G. Svoro-

nos, *Les « éditions » byzantines de la « Synopsis Basilicorum Major » et quelques problèmes relatifs aux pièces composant ses appendices* (à paraître). L'auteur montre que, dans les éditions actuelles de certaines Novelles des empereurs macédoniens, on a fait abstraction de nombreux manuscrits qui contiennent des versions différentes et parfois même la leçon originale. Il n'y a plus qu'à souhaiter que le problème soit à la fois posé et résolu dans une prochaine publication. Là encore il convient d'être prudent dans l'utilisation de textes qui n'ont pas fait l'objet d'une édition récente.

V. en dernier lieu J. de Malafosse, *La jurisprudence byzantine de Justinien aux Basiliques*, in *Akten zum XI. Internationalen Byzantinistenkongress, Korrefferate*, t. V, 1, Munich 1961, pp. 42-45. V. également L. R. Ménager, *Notes sur les codifications byzantines et l'Occident*, in *Varia. Études de droit romain*, t. 3, Paris 1958, pp. 239-303, qui examine plus particulièrement les problèmes soulevés par les rapports entre codifications isauriennes et macédoniennes.

Des monographies récentes ont été consacrées à la plupart des compilations de textes juridiques. D. S. Gines, *Ὁ ὑπ' ἀριθ. 121 κῶδιξ τῆς μονῆς Ἁγ. Νικάνορος (Ζαβόρδας) καὶ δύο χρονολογίαι : τῆς Ἐκλογῆς τῶν Ἰσαύρων καὶ τοῦ Προχείρου Νόμου*, in *Ἐπετ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.* 30 (1960-1961), pp. 315-352.

Du même auteur : *Διορθώσεις εἰς τὴν « Πειρα » Εὐσταθίου τοῦ Ρωμαίου*, in *Ἐπετ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.* 28 (1958), pp. 248-257.

J. Karayannopulos, *Entstehung und Bedeutung des Nomos Georgikos*, in *BZ*, t. 51 (1958), pp. 357-373. Caractère privé de la compilation et importance des coutumes locales semblent des points acquis. L'auteur diagnostique l'apparition de trois versions du VIe au XIVe s. Bibliographie exhaustive.

L'*Eclogue* des Isauriens, la compilation de base la plus originale du droit byzantin, est toujours un sujet de prédilection pour le juriste. V. en dernier lieu N. P. Matses, *Ἀνάλεκτα ἐκ τῆς Ἐκλογῆς τῶν Ἰσαύρων*, in *Ἐπετ. Ἑτ. Βυζ. Σπ.* 28 (1958), pp. 264-285. V. également la thèse de doctorat de cet auteur dont nous n'avons pu encore prendre connaissance et qui traite des questions juridiques dans les œuvres de Demetrius Chomatianos : *Νομικὰ ζητήματα ἐκ τῶν ἔργων τοῦ Δημητρίου Χωματιανοῦ*, Athènes, 1961, 83 pp.

L'Epanagogé a été l'objet d'études approfondies. Elles nous renseignent sur le caractère officiel ou officieux des textes, ainsi que sur leur degré d'effectivité. J. Scharf, *Photios und die Epana-*

goge, in *BZ*, t. 49 (1956). pp. 385-400 ; *Quellenstudien zum Prooimion der Epanagoge*, in *BZ*, t. 52 (1959), pp. 68-81 ; B. Sinogowitz, *Epanagoge*, *im Lex. Theol. und Kirche*,[2] III (1959), pp. 914-915.

C. Triantaphyllopoulos *Ἡ ἑξάβιβλος τοῦ Ἁρμενοπούλου καὶ ἡ νομικὴ σκέψις ἐν Θεσσαλονίκῃ κατὰ τὸν δέκατον τέταρτον αἰῶνα*, in *Ἑταιρεία Μακεδονικῶν Σπουδῶν, Ἵδρυμα Μελετῶν Χερσονήσου τοῦ Αἵμου*, 34, Salonique 1960, 38 pp.

L'œuvre d'Harménopoulos est le type même de la compilation juridique stéréotypée. On saura gré à l'auteur d'avoir essayé de lui insuffler la vie en la replaçant dans le cadre des études de droit de l'école de Thessalonique. Encore est-on en droit de se demander si dans son édition de 1851, G. E. Heimbach n'exagère pas le conformisme de l'*Hexabiblos* par rapport au droit romain.

Si l'on peut épiloguer sur le caractère plus ou moins académique de certaines compilations du *Jus graeco-romanum*, cette qualité ne fait pas de doute pour les *Basiliques*. Elles représentent dans toute sa majesté le droit savant byzantin, c'est-à-dire le droit romain de Justinien. V. en dernier lieu H. J. Scheltema, *A propos de la prétendue préface des Basiliques*, in *Droits de l'antiquité et sociologie juridique. Mélanges Lévy-Bruhl. Publications de l'Institut de droit romain de l'Université de Paris*, t. 17, Paris 1959, pp. 269-271 ; *Über die Scholienapparate der Basiliken*, in *Mélanges Bizoukides*, Thessalonique 1960, pp. 139-145.

Droit privé.

Il apparaissait jusqu'à ces dernières années comme un droit particulièrement figé. Zachariae von Lingenthal avait fait de louables efforts pour l'animer en opposant notamment le droit des empereurs Isauriens à celui des empereurs Macédoniens. Mais il fallut très vite se rendre à l'évidence, les antagonismes politiques ou religieux n'empêchaient nullement les adversaires de puiser aux mêmes sources juridiques et ceux-ci après avoir voué ceux-là aux gémonies ne se gênaient nullement pour les recopier. On était dès lors en droit de se demander si les hérésies des théologiens n'avaient d'égal que le conformisme des juristes. Aujourd'hui, l'histoire du droit byzantin nous paraît comme un excellent terrain d'expérience pour les études de droit comparé. Le problème essentiel étant celui de l'assimilation d'un droit latin et occidental par une civilisation hellénique et orientale. Si une telle adaptation ne pose aucune dif-

ficulté insurmontable d'un point de vue dogmatique, il n'en va pas de même pour la pratique. Cela se traduit par un hiatus entre un droit savant stéréotypé, tourné qu'il reste vers les origines romaines, et un droit plus pragmatique, fonction des coutumes et des réalités économiques ou sociales. De récentes études montrent que l'on est désormais sur la bonne voie. P. J. Zepos, *La jurisprudence byzantine depuis Justinien jusqu'aux Basiliques*, in *Berichte zum XI. Internationalen Byzantinistenkongress*, Munich 1958, *Reihenfolge der Berichte*, V, 1, pp. 1-27. La période apparaît dominée par le conflit entre des tendances contraires : théorie et pratique, droit savant et vulgaire. Cf. *ibid.*, H. J. Scheltema, *Korreferate*, V, 1, pp. 35-41 et J. de Malafosse, pp. 42-45.

Un bon exemple de la lutte d'influence entre la théorie et la pratique, nous est fourni par le droit contractuel où l'on assiste à un regain de faveur de l'écrit qui freine les progrès du consensualisme. J. de Malafosse, *Remarques sur le rôle de la volonté au Bas-Empire et à Byzance*, in *Mélanges Bizoukides*, Thessalonique 1960, pp. 347-362. V. également H. Steinacker, *« Traditio cartae » und traditio per cartam, ein Kontinuitätsproblem*, in *Arch. für Diplom.*, t. 3-6 (1959-1960), pp. 1-72. A compléter avec une étude qui n'a pas été utilisée de P. J. Zepos, *Ἡ παράδοσις δι' ἐγγράφου ἐν τῷ βυζαντινῷ καὶ τῷ μεταβυζαντινῷ δικαίῳ*, in *ΤΟΜΟΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ΑΡΜΕΝΟΠΟΥΛΟΥ*, Thessalonique 1952, pp. 199-242. Dans le droit populaire, la signature du contrat se substitue à la *traditio* pour le transfert des droits réels.

V. également D. Nörr, *Die Fahrlässigkeit im byzantinischen Vertragsrecht*, in *Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte*, 42, Munich 1960, 224 pp. La moitié de l'ouvrage est consacrée à l'étude de sources postérieures aux scolies des *Basiliques*. Le rôle de la coutume et du droit vulgaire est justement mis en valeur.

Si l'étude du droit privé rebute quelque peu les chercheurs, tant en raison de sa technicité que de l'incertitude des sources, une exception doit être faite pour le droit pénal et plus encore pour le droit matrimonial, questions qui toutes deux présentent un intérêt sociologique évident.

Sur la responsabilité collective en cas de meurtre, v. la discussion des théories de G. Rouillard et A. V. Soloviev dans M. A. Turtoglu, *Τὸ φονικὸν καὶ ἡ ἀποζημίωσις τοῦ παθόντος. Βυζάντιον - Τουρκοκρατία - Μεταναστατικοὶ χρόνοι μέχρι τοῦ Καποδιστρίου*,

Athènes 1960, 142 pp. Sur un point particulier : C. Triantaphyllopoulos, *Ἀνέκδοτος περὶ ἀσυλίας ἐπιστολὴ τοῦ Ἀρέθα πρὸς Λέοντα τὸν Σοφόν*, in *Πελοποννησιακά*, t. 5 (1961), pp. 1-20.

La bibliographie matrimoniale reste abondante. La richesse des rites orientaux est bien mise en valeur dans une étude comparative de A. Raes, *Le mariage, sa célébration et sa spiritualité dans les Églises d'Orient*, Collection Irénikon 1959, 200 pp. L'importance de la bénédiction en droit canonique est attestée par N. P. Matses, *Μνηστεῖαι συναπτόμεναι δι' ἐγκολπίων καὶ διὰ σταυρικῶν δεσμῶν ἐν τῷ βυζαντινῷ δικαίῳ*, in *Ἐπετ. Ἑταιρ. Βυζ. Επ.*, 30 (1960-1961), pp. 353-363.

V. également une illustration de la lutte des tendances *Vulgarismus-Klassizismus* en matière de *patria potestas*, d'après les textes de l'*Eclogue*, dans P. D. Demakes, *Τινὰ περὶ τῆς λήξεως τῆς πατρικῆς ἐξουσίας κατὰ τὸ βυζαντινὸν δίκαιον. Δίκαιον τῶν Μακεδόνων. Ἐφημερὶς ἑλλην. καὶ ἀλλοδ. νομολογίας*, 78 (1959), pp. 53-66. Sur une mention inédite du *peculium quasi-castrense* : A. Dain, *Sur le « peculium castrense »*, in *REB*, t. 19 (1961), pp. 253-257.

Droit public.

La loi et le législateur. – En marge du principe *lex prior derogat legi posteriori* : I. K. Triantaphyllopoulos, *Γραφὴ παρανόμων*, Athènes 1960, 33 pp. L'auteur rectifie son jugement antérieur sur le caractère exclusivement athénien de principes que l'on retrouve dans deux Novelles byzantines du XIIe et XIVe s. La technique législative est étudiée par K. D. Triantaphyllopoulos, *Ἱεραρχία νόμων καὶ Βυζαντινόν Δίκαιον*, in *Mélanges*, A. Svolos, Athènes, 1961, pp. 475-494. L'A. montre l'existence d'une hiérarchie des lois, ce qui fait sentir *a fortiori* l'importance des discriminations qu'il convient d'opérer entre sources du droit d'origine différente.

D'un point de vue plus général, v. J. de Malafosse, *La loi et la coutume à Byzance, manifestations d'autorité et source d'enseignement.* VIe Congrès international de Droit comparé, Hambourg, 1962, in *Travaux et recherches de l'Institut de Droit comparé de l'Université de Paris*, t. XXIII, pp. 59-69.

L'histoire des idées politiques est actuellement en honneur et c'est à juste titre que plusieurs études ont été consacrées dans ce domaine à Léon le Sage. G. Michaelides-Nouaros, *Les idées philosophiques de Léon le Sage sur les limites du pouvoir législatif et*

son attitude envers les coutumes, in *Mélanges Bizoukides*, Thessalonique 1960, pp. 27-54. Dans un article très suggestif, l'auteur n'hésite pas à utiliser fort justement l'expression de « despotisme éclairé », V. également du même auteur : *Ὁ δίκαιος πόλεμος κατὰ τὰ Τακτικὰ Λέοντος τοῦ Σοφοῦ*, in *Mélanges Seferiades*, Athènes 1961, pp. 411-434.

H.-G. Beck, *Reichsidee und nationale Politik im spätbyzantinischen Staat*, in *BZ*, t. 52 (1960), pp. 86-94, montre la permanence de l'idée impériale romaine pendant les toutes dernières années de l'empire byzantin.

Gouvernement et administration. — Les études méthodiques portant sur une période déterminée sont éminemment souhaitables. V. en ce sens : L. P. Raybaud, *Le gouvernement et l'administration centrale de l'empire byzantin sous les premiers Paléologues (1258-1354)*, Thèse soutenue, le 12 janvier 1962, devant la Faculté de Droit de Paris, important travail dont nous espérons pouvoir rendre compte dans une prochaine chronique.

Les problèmes de droit constitutionnel, tout particulièrement le caractère divin de l'empereur, ont fait l'objet de nombreuses et importantes publications. Parmi les plus récentes signalons deux recueils d'articles : R. Guilland, *Études byzantines*, Paris, 1959, notamment : pp. 33-52 et 207-232. A. Michel, *Die Kaisermacht in der Ostkirche*, préface de F. Dölger, Darmstadt 1959, 227 p. V. également la brève mais suggestive étude de H. Cotsones sur *La place de l'empereur byzantin dans le culte divin*, in *Mélanges Bizoukides*, 1960, pp. 111-120.

Le sujet est la terre d'élection des coutumes internationales, d'où l'intérêt tout particulier des comparaisons. V. en dernier lieu : P. Sherrard, *The Greek East and Latin West, A Study in the Christian Tradition*, Londres 1959, VIII + 202 pp. Numismatique et iconographie fournissent des renseignements précieux sur le caractère sacré de l'empereur : J. Deer, *Der Globus des spätromischen und des byzantinischen Kaisers, Symbol oder Insigne ?*, in *BZ*, t. 54 (1961), pp. 53-85, V. également la très utile synthèse de Mme Collinet-Guerin, *Histoire du nimbe*, Paris 1961, p. 366 sq.

Si de l'histoire comparative des institutions il ne peut que jaillir la lumière, celle-ci se doit d'être précédée de discusions. Ces dernières ont pris une particulière ampleur à propos de la « féodalité byzantine », et ce n'est pas le moindre mérite de G. Ostrogorsky que

de les avoir suscitées. Il n'est pas possible dans le cadre de cette chronique de rendre compte de la controverse. Chaque étude, si elle n'apporte pas toujours un élément de solution, permet du moins d'approcher davantage le problème. On l'envisage pour cela sous les angles les plus divers : *Ratione personae* : F.-L. Ganshof, *Robert le Frison et Alexis Comnène*, in *Byzantion*, t. 31 (1961) pp. 57-74, exemple de convention vassalique. *Ratione materiae* : H. J. Scheltema, *An den Wurzeln der mittelalterlichen Gesellschaft*, II. *Das Oströmische Reich*, in *Instituttet for Sammenlignende Kulturforts-kning*, Série A XXIV, 1959, qui insiste sur la transposition de la terminologie de droit privé en droit public. *Ratione loci* : S. Borsari, *Istituzioni feudali e parafeudali nella Puglia bizantina*, in *Arch. Stor. prov. napol.*, t. 38 (1959), pp. 123-135, sur l'importation de deux institutions féodales : *ἐξκουσεία - στρατεία*. Exception faite de la période des Paléologues, l'administration centrale commence à être mieux connue. Outre les nombreuses monographies déjà signalées de R. Guilland, v. P. Lemerle, *Notes sur l'administration byzantine à la veille de la IVe croisade d'après deux documents inédits des archives de Lavra*, in *REB*, t. 19 (1961), pp. 257-272 : qui s'attache à la période la moins connue et nous donne, à l'aide de procès-verbaux d'audience, quelques renseignements sur les institutions judiciaires et fiscales. V. également A. Kraus, *Secretarius und Sekretariat*, in *Röm. Quartalschr.*, t. 55 (1960), pp. 43-84. Origine et évolution de l'institution. Le savant éditeur des lettres de Démétrius Cydonès, R.-J. Loenertz, nous a donné une étude fort bien venue sur *Le chancelier impérial à Byzance aux XIIe et XIIIe s.*, in *Orient. Chr. Period.*, t. 26 (1960), p. 275-300.

Dans une très importante étude, Mme H. Glykatzi-Ahrweiler, *Recherches sur l'administration de l'empire byzantin aux IXe-XIe s.*, in *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. 84 (1960), pp. 1-111, montre les interférences entre les organisations militaire et administrative. Cf. du même auteur : *L'administration militaire de la Crète byzantine*, in *Byzantion*, t. 31 (1961), pp. 217-228, et : *Fonctionnaires et bureaux maritimes à Byzance*, in *REB*, t. 19 (1961), pp. 239-252 : *terminus ad quem*, XIIIe s. Sur un sujet voisin mais très neuf, on notera la très utile étude de L. R. Ménager, *Amiratus-'Αμηρᾶς. L'Emirat et les origines de l'amirauté* (XIe-XIIe s.), Paris, 1960, 258 pp.

Les divisions administratives — thèmes et régimes municipaux — ainsi que l'administration locale ont fait l'objet de monographies

nombreuses mais qui sont toutes dépassées. V. sur ce point la très utile intervention de P. Lemerle, *Diskussionsbeiträge zum XI. internationalen Byzantinistenkongress*, pp. 90-96, Munich 1961. C'est J. Karayannopulos, *Die Entstehung der byzantinischen Themenordnung*, Munich 1959, in *Byzantinisches Archiv.*, t. 10, xx + 105 pp., qui est à l'origine de la controverse actuelle. L'auteur rejette la thèse traditionnelle d'une création impériale et croit à une formation lente et continue du VIe au Xe s. Il est significatif qu'à un an d'intervalle, la même question ait fait l'objet de rapports dans deux congrès différents : *Akten des XI. internationalen Byzantinistenkongresses, München 1958*, Munich 1960 ; et *Atti 3° Congr. intern. di Studi sull' alto Medioevo*, Spolète 1959. On y ajoutera G. Ostrogorsky, *Byzantine cities in the early Middle Ages*, in *Dumbarton Oaks Papers*, Washington 1959, pp. 45-66, et *L'exarchat de Ravenne et l'origine des thèmes byzantins*, in *Corsi di cult. sull' arte rav. et biz.*, t. 1 (1960), pp. 99-110 (1).

Thèmes et villes surtout sont étudiés moins en fonction de l'organisation administrative que sous l'angle des rapports sociaux et économiques. C'est ce qui explique sans doute l'enthousiasme dont certains font preuve pour exposer leurs théories. A cet égard, la section d'Histoire du *XIIe Congrès international des Études byzantines* d'Ochride n'a pas cherché à tourner la difficulté. Le sujet proposé : « *ville et campagne byzantine* » a donné lieu à des discussions qui suffiraient à elles seules à montrer que les études byzantines sont définitivement sorties de leur léthargie. Le point de vue des savants soviétiques était exposé par Mme Z. V. Udalícova qui est l'auteur, avec A. P. Každan, d'une chronique sur les travaux de ses compatriotes (1958-1960), in *Byzantion*, t. 31 (1961), pp. 189-207, à laquelle nous renvoyons (2). On y parle beaucoup de « falsification de l'histoire ». Il ne fait pas de doute qu'elle ne devienne plus difficile avec la multiplication des travaux de base à caractère technique.

(1) Cf. du même auteur, *Sur la date de la composition du Livre des Thèmes et sur l'époque de la constitution des premiers thèmes d'Asie Mineure*, in *Byzantion*, t. 23 (1953), pp. 31-66. — N.d.l.R.

(2) Voyez aussi, dans le présent tome de *Byzantion* (pp. 139-166), l'article de G. Ostrogorsky, *La commune rurale byzantine* (*Loi agraire-Traité fiscal-Cadastre de Thèbes*), où l'on trouvera (p. 139, n. 1) les références nécessaires à l'important travail de P. Lemerle, *Esquisse pour une histoire agraire de Byzance, les sources et les problèmes*. — N.d.l.R.

Finances et économie. A cet égard un modèle du genre nous est fourni par l'œuvre cependant ancienne (1927), de F. Dölger, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung, besonders des 10. und 11. Jahrhunderts*, 2e édit., Darmstadt 1960, 165 pp. Le traité fiscal dit de la Marcienne sert, on le sait, de support à une étude qui déborde largement dans ses conclusions les limites chronologiques signalées.

D'une portée plus réduite, mais d'un valeur technique analogue, est le récent travail de N. G. Svoronos, *Recherches sur le cadastre byzantin et la fiscalité aux XIe et XIIe siècles : le cadastre de Thèbes*, Paris 1960, 166 pp. Continuité des méthodes fiscales. Très technique également et fort bien documenté est l'article de Ph. Grierson, *Notes on the fineness of the byzantine solidus*, in *BZ* 1961, pp. 91-97. Étude portant sur le XIe s. et faite à partir des conclusions de H. L. Adelson valables pour les VIe et VIIe s.

Dans le domaine très incertain de la démographie, D. Jacoby, *La population de Constantinople à l'époque byzantine : un problème de démographie urbaine*, in *Byzantion*, t. 31 (1961), pp. 81-109, penche pour des estimations inférieures à celles admises par ses prédécesseurs.

Sur un thème plus classique I. Karayannopoulos, *Ἡ θεωρία A. Piganiol, γιὰ τὴν iugatio-capitatio καὶ οἱ νεώτερες ἀντιλήψεις γιὰ τὴν ἐξέλιξη τῶν κοινωνικῶν καὶ οἰκονομικῶν θεσμῶν στὸ Βυζάντιο*. 8, Thessalonique 1960, pp. 19-46. La discussion tourne autour du changement radical qui aurait eu lieu à la fin du VIIe s. V. également in *Dumbarton Oaks Papers*, Washington 1959, les articles de R. J. Lopez, *The role of trade in the economic readjustement of Byzantium in the seventh century*, pp. 67-86 ; P. Charanis, *Ethnic changes in the Byzantine Empire in the seventh century*, pp. 23-54, et la très importante étude de J. L. Teall, *The grain supply of the Byzantine Empire, 330-1025*, pp. 87-190.

Les échanges entre Venise et Byzance sont un aspect important des rapports Occident-Orient, d'où l'intérêt des recherches de F. Thiriet, *Régestes des délibérations du Sénat de Venise concernant la Romanie, École Pratique des Hautes Études, VIe section : Documents et recherches sur l'économie des pays byzantins, islamiques et slaves et leurs relations commerciales au moyen-âge*, t. I : *1329-1399*, Paris, 1958, 246 pp. ; t. 2 : *1400-1430*, Paris, 1959, 299 pp. ; t. 3, *1431-1463*, Paris, 1961, 277 pp. Cf. id., *La Romanie vénitienne au moyen-âge. Le développement et l'exploitation du domaine colonial vénitien*

(*XII*^{e}-*XV*^{e} *s.*), *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, Paris, 1959, 472 pp.

Il faudrait encore ajouter d'autres rubriques à cette liste déjà longue. On sait les liens étroits qui existent entre droit civil et droit canon. En droit public également, le séculier, surtout à Byzance, ne saurait être séparé du religieux. Il ne s'agit pas seulement d'inciter le juriste à faire preuve de plus de curiosité dans ses lectures, les byzantinistes de formation juridique ont beau ne pas être nombreux, certains ont déjà poussé dans cette voie. L. R. Ménager, *La « byzantinisation » religieuse de l'Italie méridionale* (*IX*^{e}-*XII*^{e} *s.*) *et la politique monastique des Normands d'Italie*, in *Rev. Hist. Eccl.*, t. 53 (1958), pp. 742-774 et t. 54 (1959), pp. 5-40.

Peu de domaines, on le voit, doivent rester étrangers à qui se penche sur la vie du droit. C'est là une position parfois inconfortable pour un spécialiste. Il lui est cependant impossible d'en adopter une autre, car les sources juridiques byzantines obligent à mettre au premier plan le problème de l'effectivité de la règle de droit.

J. DE MALAFOSSE.

COMPTES RENDUS

Maria MOSER-PHILTSOU, *Lehruch der neugriechischen Volkssprache*, Munich, Max Hüber, 1958, XIV-586 pp.

Le grand mérite de l'auteur est de décrire très exactement et sans parti-pris l'état linguistique de la Grèce. Madame Moser-Philtsou sait faire sa part, qui d'après nous est et restera prépondérante, à ce qu'elle appelle la langue écrite (pour d'autres il s'agit de la *καθαρεύουσα*, que certains grammairiens et linguistes, comme M. André Mirambel, considèrent déjà comme remplacée par la *δημοτική*).

Traduisons le § 396, pp. 543-544, intitulé dans l'original *Die Schriftsprache und der Fremde.*

« La langue écrite est exclusivement employée :

1°) Par la plus grande partie de la presse.

2°) Pour l'indication des noms de lieu comme *Ἀθῆναι, Πειραιεύς*.

3°) Dans la totalité des inscriptions officielles sur les bâtiments, dans les gares, sur les bateaux, dans les magasins, les bains, les interdictions, les avertissements, les mises en garde contre un danger (*κίνδυνος θάνατος*). Nous avons parlé d'inscriptions officielles, mais, à très peu d'exceptions près, l'initiative privée ne connaît pas d'autre langue que la *καθαρεύουσα* : L'infinitif « mort » est bien vivant dans les inscriptions des trains : *ἀπαγορεύεται τὸ καπνίζειν, τὸ πτύειν, τὸ κύπτειν πρὸ τὰ ἔξω*, « il est interdit de fumer, de cracher, de se pencher au dehors » ; *ἀπαγορεύεται τὸ ἀνέρχεσθαι καὶ κατέρχεσθαι τοῦ ὀχήματος εὑρισκομένου ἐν κινήσει*, « il est interdit de monter ou descendre lorsque la voiture est en mouvement », on lit dans les trams ou les omnibus : *μὴ ὁμιλεῖτε μὲ τὸν ὁδηγόν*, on écrit et on lit *ψυχρὸν, θερμὸν ὕδωρ* au lieu de *κρύο, ζεστὸ νερό*. Le compartiment s'appelle *τὸ διαμέρισμα*, le fumeur *ὁ καπνιστής*. Dans le parc national, *Ἐθνικὸς Κῆπος*, on lit : *μὴ κόπτετε τὰ ἄνθη καὶ τὰ φυτά.*

4°) Pour les cartes d'entrée et de parcours de tout espèce. Une carte d'entrée à l'Acropole que nous reproduisons à la p. 206 porte cette inscription : *δραμχαὶ τρισχίλιαι*. La forme en *-αι* appartient à la langue écrite. C'est la désinence du nom. pl. de tous les noms en *-ας*, *-ης*, *-α*, *-η* (la désinence correspondante de la langue populaires est *-ες*). L'étranger doit se familiariser avec cette forme.

5°) Toutes les cartes des mets et des vins dans les restaurants et les tavernes.

6°) Les expressions stéréotypées de la langue écrite, notamment le régime des propositions, sont employés en grande partie même par les gens simples et peu cultivés. Elles sont adoptées par les sujets parlants et sont devenues linguistiquement et intellectuellement le bien commun de tous les Grecs.

7°) La lettre d'affaires et la lettre de service se servent également de la langue écrite.

Les programmes des théâtres, surtout des représentations extraordinaires prennent une place à part. Ils sont rédigés dans une langue plus simple, dans une langue plus populaire, que l'étranger peut comprendre. Mais notez que les réclames publicitaires qui se trouvent dans ces programmes sont toujours rédigées dans la langue écrite ».

Mais l'auteur aurait pu en dire bien davantage. Il semble que tous ceux qui écrivent sur le *γλωσσικὸν ζήτημα*, y compris les plus sages, je veux dire les moins fanatiques, oublient que nous vivons à une époque de radio-diffusion, de télévision. Il semble aussi qu'ils oublient, quand ils parlent de la presse, les centaines milliers de pages que les Grecs lisent, sinon toujours jusqu'au bout, tout au moins en grande partie, et cela fort assidûment. Il faut être de son temps. A l'époque de Psichari, on disait : la langue est à faire, celui qui la fera sera un Dante. Or la langue néo-grecque est faite, faite pour toujours. Il ne sera point besoin d'un Dante, une encyclopédie suffirait. Or, si je compte bien, les Grecs en ont quatre, celle d'Eleftheroudakis, celle du Pyrsos, celle de l'Helios, celle du Phoinix et de M. Drandakis. Que représentent, à côté de quelques volumes de vers ou de prose où fleurit modestement la *δημοτική*, ces masses énormes de papier imprimé, où tout, absolument tout,

est en *καθαρεύουσα*? Il y a longtemps, la maison De Meester le sait, que je projette, dans la préface à une chrestomathie néo-grecque, de retracer l'histoire du *γλωσσικὸν ζήτημα*. La victoire, disait Napoléon, qui semblait oublier son génie personnel, est toujours du côté des gros bataillons. Dans le cas qui nous occupe, les gros bataillons qui décideront de l'issue de la guerre des langues en Grèce sont les quatre encyclopédies. Si l'on me demandait à quoi sert la *δημοτική*, je répondrais : par un singulier paradoxe, c'est le théâtre antique, redevenu populaire dans toutes les terres grecques, notamment en Chypre, qui assurera la survie de la langue populaire dont se sont servis Gryparis et autres traducteurs pour rendre l'*Alceste*, les *Choéphores*, la *Médée!*

H. G.

Dans le compte rendu paru dans le 1er fascicule du tome 32, le livre *Dve vizantijskje chroniki* fut présenté comme étant uniquement l'œuvre de M. A. Každan.

Mais il nous signale qu'il n'est l'auteur que de la première partie (*Chronique de Psamathia*) ; la *Prise de Thessalonique* de Jean Caméniate est traduite par Mme C. V. Poliakova et Mme I. V. Felenkovska, et commentée par Mme R. A. Nasledova.

P. K.-H.

OUVRAGES REÇUS PAR LA RÉDACTION

I. — Éditions de textes

Festuguière (A. J.), *Historia monachorum in Aegypto. Édition critique du texte grec*, pp. cxxxiii + 138, Subsidia Hagiographica 34, Société des Bollandistes, Bruxelles, 1961. *Avertissement*, pp. v-viii. *Les mss de recension* (*La famille x. La famille y. Valeur relative de x et y. Critique textuelle*), pp. xiii-lxviii. *Les mss aberrants*, pp. lxix-cxxxiii. *Texte*, pp. 5-138.

Mariès (L.) & Mercier (Ch.), *Hymnes de S. Éphrem conservées en version arménienne. Texte arménien, traduction latine et notes explicatives*, 269 pp., Firmin-Didot, Paris, 1961. « L'original syriaque des [hymnes] est perdu... La traduction arménienne de S. Éphrem appartient, semble-t-il, au siècle d'or (ve siècle) ».

Taibbi (Giuseppe Rossi), *Vita di Sant' Elia il Giovane*, Istituto Siciliano di studi Bizantini e Neoellenici, Testi e Monumenti, Testi 7, Palerme, 1962, pp. xxxii-238, 1 carte. Édition critique du texte, version italienne, Introduction, Commentaire, Excursus (« Ricerche e testimonianze sul monastero di S. Elia ... nella regione delle Saline), Index locorum, Nomi propri e toponimi, Glossario, Note morfologiche e sintattiche (S. Élie le Jeune : 823-903).

Browning (R.), *Unpublished correspondence between Michael Italicus, archbishop of Philippopolis and Theodore Prodromos*, Byzantino bulgarica, I, Sofia, 1962, pp. 279-297.

II, 1. — Manuscrits et Tradition manuscrite

Follieri (Enrica), *Una miscellanea innografica del fondo basiliano : il codice Vatic. Gr. 2110. Un canone inedito per S. Elia Siculo*, Bolletino della badia greca di Grottaferrata, XV, 1961, pp. 3-29.

Tomadakis (Nicolas V.), *Ἁγιορειτικοὶ κώδικες τῶν ἔργων Ἰωσὴφ Βρυεννίου*, *Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, Athènes, 1963, pp. 26-39.

II, 2. — Tradition imprimée

SEVERYNS, (Albert), *Texte et apparat. Histoire critique d'une tradition imprimée*, Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Mémoires, Bruxelles, 1962, pp. 1-374, 5 dépliants. — La tradition imprimée, illustrée par Proclos.

III. — Commentaires de textes

PHOTIADÈS (Pénélope), *Les diatribes cyniques du papyrus de Genève 271, leurs traductions et élaborations successives*, Museum Helveticum, 16 (1959), pp. 116-139.

PHOTIADÈS (P.), *Les diatribes cyniques du papyrus de Genève 271. Supplément. 4. c. Valeur des versions mss grecques par rapport à la traduction d'« Ambroise »*. (Museum Helveticum ? Date ?).

BRONZINI (Giovanni B.), *La legenda di S. Caterina d'Alessandria. Passioni greche e latine*, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Memorie, Serie VIII, Volume IX, fasc. 2, Rome, 1960, pp. 257-416. — « Analyse comparative détaillée des trois passions grecques publiées par Viteau, celle de Siméon Métaphraste et une arabe éditée par le P. Peeters », suivie d'une étude des passions latines. Quelques textes inédits.

NYSTAZOPOULOU (Marie G.), *Note sur l'anonyme de Hase improprement appelé Toparque de Gothie*, Bulletin de Correspondance Hellénique, LXXXVI, 1962, pp. 319-26.

IV, 1. — Littérature

DUJČEV (I.), *Costantino Filosofo nella storia della letteratura bizantina*, Studi in onore di Ettore Lo Gatto e Giovanni Maver, G. C. Sansone editore, Rome, 1961, pp. 205-222.

IV, 2. — Bibliographies

DUJČEV (Ivan), *Chronologičeskij spisok trudov Ivana S. Dujčeva*, établi par M. A. SALMIN, *Trudi otdela drevnerusskoj literaturi*, XVIII, Institut russkoj literaturi, Akademia Nauk SSSR, Moscou-Leningrad, 1962, pp. 490-498.

KAHANE (Henry & Renée), *An Analytical Bibliography of the Writings of Henry and Renée Kahane*, établi par A. PIETRANGELI, Romance Philology, XV, University of California Press, 1962, pp. 207-220.

IV, 3. — Histoire de la littérature

BOUBOULIDES (Phédon K.), *Μιχαὴλ-Ἑρμόδωρος Λήσταρχος, ἕλλην λόγιος τοῦ ις' αἰῶνος*, Athènes, *Σπουδαστήριον Βυζαντινῆς καὶ Νεοελληνικῆς φιλολογίας τοῦ πανεπιστημίου Ἀθηνῶν*, 1959, 43 pp. Hors texte, une table généalogique de la famille Listarchos du XVe au XVIIIe s. L'auteur reconnaît par des pointillés le manque de certitude sur la façon dont son héros s'y intègre.

PETRIS (Petros P.), *Νικόλαος Μαλαξός, πρωτοπαπᾶς Ναυπλίου (1500-1594)*, Peloponnesiaka, 3-4, 1958-59, Athènes, 1960.

VI. — Histoire

DARRAG (Amḥad), *L'Égypte sous le règne de Barsbay - 852-841/1422-1438*, pp. XXXIII + 456, 18 pl., carte, Institut français de Damas, 1961.

LANCKORONSKA (Karolina), *Studies on the Roman-Slavonic rite in Poland*, pp. VIII + 194, Orientalia Christiana Analecta 161, Pont. Institutum Orientalium Studiorum, Rome, 1961.

ZAKYTHINAS (A. D.), *Βυζάντιον, Μεγάλη Ἑλληνικὴ Ἐγκυκλοπαιδεία* de P. Drandakès, Athènes, *Συμπλήρωμα*, 2, pp. 187-267, nombreuses cartes et figg., 1 pl. couleurs. — L'article comprend deux parties : 1. Introduction à l'histoire byzantine ; 2. Revue de l'histoire byzantine.

ZAKYTHINAS (A. D.), *Βυζαντιναὶ σπουδαί, M. Ἑ. Ἐ* de P. Drandakès, Athènes, *Συμπλήρωμα* 2, pp. 172-182, figg.

ZAKYTHINOS (A. D.), *Βυζαντινῆς ἱστορίας πηγαί, M. Ἑ. Ἐ.* de P. Drandakès, Athènes, *συμπλήρωμα*, 2, figg., 1 pl. couleurs.

GLYKATZI-AHRWEILER (Hélène), *Recherches sur l'administration de l'Empire byzantin aux IXe-XIe siècles*, 111 pp. Bulletin de Correspondance Hellénique, 84, 1960.

THIRIET (F.), *Régestes des délibérations du Sénat de Venise concernant la Romanie, III*, Mouton et Co, Paris et La Haye, 1961, pp. 276. Ce troisième volume couvre les années 1431-1463. L'in-

dex est suivi de trois graphiques : 1. « Valeur globale des enchères (*incanti*) des galées de Romanie de 1332 à 1450 » ; 2. « La prise de CP. et les trafics du Levant » (Beyrouth, Alexandrie, Romanie) ; 3. « Variations des prix du blé en Crète » (de 1330 à 1450).

Browning (R.), *An unpublished funeral oration on Anna Comnena*, Proceedings of the Cambridge Philological Society, 188- (New Series, No. 8), 1962, 12 pp. — L'éloge funèbre d'Anne Comnène par Georges Tornikios comme source historique pour la vie et l'activité de celle-ci. En appendice, un fragment de l'éloge.

Dujčev (I.), *Il problema delle lingue nazionali nel medio evo e gli Slavi*, Ricerche Slavistiche, VIII, Rome, 1960, pp. 39-60.

Dujčev (Ivan), *San Teodoro Studita ed i Bulgari*, Bulletino dell' Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano, 73, Rome, Palazzo Borromini, 1962, pp. 71-83.

Barker (J. W.), *On the chronology of the activities of Manuel II Palaeologus in the Peloponnesus in 1415*, Byzantinische Zeitschrift, 55, Munich, 1962, pp. 39-55.

Dujčev (I.), *Les boljars dits intérieurs et extérieurs de la Bulgarie médiévale*, Acta Orient. Hung., III, pp. 167-178.

Mayer (Hans Eberhard), *Bibliographie zur Geschichte der Kreuzzüge*, 270 pp., Hahnsche Buchhandlung Hannover, 1960.

VII, 2. — **Épigraphie**

Berthier (A.) et Charlier (R.), *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Préface d'A. Grenier, vol. I, *Texte*, Publié sur les instructions du gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Service des Antiquités — Missions archéologiques par « Arts et Métiers Graphiques », Paris, 1955, 245 pp. I. *Les découvertes*, pp. 1-8. — II. *Les inscr. puniques et néo-p.* pp. 9-168. — III. *Les inscr. grecques et latines*, pp. 167-178. — IV. *Les inscr. figurées sur les stèles*, pp. 179-220. — V. *Les fouilles*, pp. 221-236. *Index alphabétique des mots sémitiques renfermés dans les inscr.*, pp. 237-243.

Ahrweiler-Glykatzi (Hélène), *Une inscription méconnue sur les Mélingues du Taygète*, Bulletin de Correspondance Hellénique, 86, Athènes, 1962, 60 pp.

VII, 4. — **Numismatique**

ADELSON (N. L.) and KUSTERS (G. L.), *A bronze hoard of the period of Zeno I*, The American Numismatic Society, New York, 1962, IX-89 pp., 1 pl., figg. — Analyse descriptive. Analyse métrologique. Catalogue. Résultats mis en rapport avec les politiques financières des empereurs Honorius et Arcadius, Marcianus, Léon Ier, Basiliscus, Zénon, Anastase Ier.

VIII. — **Théologie**

ABEL (A.), *La polémique damascénienne et son influence sur les origines de la théologie musulmane, L'élaboration de l'Islam*, Centre d'études supérieures spécialisé d'Histoire des religions de Strasbourg, Presses Universitaires de France, 1961-2, pp. 61-834.

VIII, 2. — **Liturgie**

DUJČEV (I.), *Il problema delle lingue nazionali nel medio evo e gli Slavi*, Ricerche Slavistiche, VIII, Rome, 1960, pp. 39-60.

XI. — **Art**

AINALOV (D.V.), *The Hellenistic Origins of Byzantine art*, translated from the Russian by E. and S. SOBOLEVITCH, edited by C. MANGO, Rutgers University Press, pp. XV + 322, 128 ill.

TALBOT RICE (D., editor), *The Great Palace of the byzantine emperors - second report*, University Press, Edinburgh, pp. XXIII + 203, 45 ill. dans le texte, 50 pl. + 3 en couleurs, 3 dépliants. « The excavations described in this volume were carried out during one preliminary and three main seasons, between 1951 and 1954 ».

MUSÉE NATIONAL D'OCHRID, *Recueil de travaux — édition spéciale — publiée à l'occasion du Xe anniv. du musée et dédiée au XIIe congrès internat. des ét. byz.*, Ochrid, 61. — KONESKI (B.), *Le rôle culturel d'O.*, 3-5. — TOMOSKI (T.), *O. jusqu'à la fin du XIVe siècle*, 6-14. — KOCO (D.), *Basiliques paléochrétiennes dans la région du lac d'O.*, 15-34. — LAHTOV (V.), *Les bijoux des habitats archéologiques datant du haut M.-A. dans la région d'O.*,

35-70. — Bošković (D.) - Tomovski (K.), *L'architect. méd. d'O.*, 71-100. — Ljubinković (R.), Corović, Ljubinković (M.), *La peinture méd. à O.*, pp. 101-148. - Čipan (B.), *L'ancienne architecture d'immeuble à O.*, pp. 149-162. — Mošin (V.), *Les mss. du musée national d'O.*, pp. 163-243.

Agnella (Giuseppe), *Le arti figurative nella Sicilia bizantina*, Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici, Testi e monumenti, Monumenti 1, 4°, 361 pp., 288 ill., 1 pl. couleurs, Index. — Il n'y a pas de doute que l'A. ait raison en proposant d'identifier les deux théories de personnages nus des fresques de l'Oratorio de Ste Lucie (p. 167) avec les 40 Martyrs (les couronnes qui descendent sur eux sont décisives). Et la « figure énigmatique » (p. 168) « nel angolo superiore del secondo quadrante a destra dell' Redentore » sera alors le *καπικλάριον* qui s'élance vers le lac, et l'édifice qu'il montre de sa main rejetée en arrière, c'est le *βαλνεῖον*.

Ross (Marvin C.), *Catalogue of the Byzantine and early mediaeval antiquities in the Dumbarton Oaks Collection*, vol. I, *Metalwork, ceramics, glass, glyptics, painting*, Dumbarton Oaks Research Library and Collection, Washington, 1962, pp. xv-115, 65 pll., 1 pl. en couleurs.

Lafontaine (Jacqueline), *Sarica Kilise en Cappadoce*, Cahiers Archéologiques, XII, Paris, 1962, pp. 263-284, 22 ill. — Architecture, décoration peinte, iconographie.

XIV. — **Congrès**

XIIe Congrès international des études byzantines, *Rapports complémentaires : Résumés.*

Lemerle (P.), Charanis (P.) et Angelov (D.), *Gorod i Derevnia.*

Moravcsik (Gy.) et Zakythinos (D.), *Principles and methods of Byzantine diplomacy.*

Schiro (Giuseppe) et Meyendorff (J.), *Palamismus und Humanismus.*

Mošin (V.), *Byzantin und mittelalterliche-serbische Herrscherkanzlei.*

Demus (O.) et Pelekanides (S.), *Zikopicy XI-XII Vekob v Makedonij.*

Mijatev (K.), *L'architecture de la basse antiquité et du haut moyen âge dans les Balkans.*

STRUNK (O.) and STEFANOVIČ (D.), *Melody construction in Byz. chant.*

DUJČEV (I.) and RADOJIČIČ (Djordje), *Medieval slavic litterature and its Byzantine background.*

SOLOVJEV (A. V.), *Oströmisches Vulgarrecht, byzantinisches, balkanisches und slavisches Recht.*

XV. — Revues

ANALECTA BOLLANDIANA, 1960.

HALKIN (F.), *L'empereur Constantin converti par Euphratas*, pp. 5-17 (Fin de la Vie de C. du légendier de Patmos dont le début avait été publié dans les *Analecta* de 1959).

KIRCHMEYER (J.), *L'homélie acéphale de Sévérien sur la Croix dans le Sinaiticus gr. 493*, pp. 18-23.

GAIFFIER (Baudouin de), *Les martyrs Eugène et Macaire, morts en exil en Maurétanie*, pp. 24-40.

HALKIN (François), *La Passion grecque des saints Eugène et Macaire*, pp. 41-52.

COENS (M.), *Un ms perdu de Rouge-Cloitre, décrit d'après les notes d'Héribert Rosweyde et d'Aubert Le Mire. Appendice : Lettres de Miraeus à Rosweyde*, pp. 53-83.

BROUETTE (E.), *La cistercienne Cathérine de Louvain fut-elle abbesse de Parc-les-Dames ?*, pp. 84-91.

GROSJEAN (Paul), *Virgile de Salzbourg en Islande*, pp. 92-123.

GROSJEAN (P.), *La prétendue canonisation d'Aelfred de Rievaux par Célestin III*, pp. 124-129.

HALKIN (F.), *Les deux Passions de S. Patrice, évêque de Pruse en Bithynie*, pp. 130-144.

STRAETEN (J. van der), *La Passion de S. Patrocle de Troyes. Ses sources*, pp. 145-153.

DEVOS (P.), *Un récit des miracles de S. Ménas en copte et en éthiopien*, pp. 154-160.

GAIFFIER (B. de), *Notes sur le culte de Ste Marie-Madeleine*, pp. 161-168.

Bulletin des publications hagiographiques, pp. 169-225.

GROSJEAN (P.), *La date du colloque de Whitby*, pp. 233-274.

DEVOS (P.), *Le juif et le Chrétien. Miracle de S. Ménas*, pp. 275-308. Textes grec, copte et éthiopien.

GAIFFIER (B. de), *La Passion de S. Gavin, martyr de Sardaigne*, pp. 309-324, *De sancto Gavino martyre*, pp. 325-327.

COENS (M.), *La Vita Rolendis dans sa recension gerpinnoise*, pp. 328-335, *Legenda de S. Rolenda virgine*, pp. 336-355.

AUBINEAU (M.), *La Vie grecque de « saint » Ossius de Cordoue*, pp. 356-361.

DAIN (Alphonse), *Fragment d'un ménologe à Venise*, pp. 362-3.

GROSJEAN (P.), *Notes d'hagiographie celtique. Le trésor mérovingien de Sutton Hoo, S. Feuillen et S. Éloi. Les inscriptions métriques de l'église de Pérenne - « Atrium Cemanani » dans la Vie de S. Ibar. Les noms d'Adomnan et de Bréndán. Dates de la fondation d'Iona et de la mort de S. Colum Cille. Doimine abbas Romae*, pp. 364-395.

HALKIN (F.), *La Vie de S. Nicéphore, fondateur de Médikion en Bithynie* († 813), pp. 396-400, *Βίος τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικηφόρου*, pp. 401-430.

COENS (M.), *Aux origines de Cappenberg. A propos d'un ouvrage récent*, pp. 431-441.

Bulletin des publications hagiographiques, pp. 442-502.

ANALECTA BOLLANDIANA, 1961.

HALKIN (F.), *Un second S. Gordius?*, pp. 5-7. *Μαρτύριον τοῦ ἁγίου μάρτυρος Γορδίου*, pp. 8-16.

CANART (Paul), *Deux fragments inconnus de mss hagiographiques anciens* 1. *Laudatio S. Iohannis Chrysostomi.* 2. *Passio martyris cuiusdam*, pp. 17-25.

HALKIN (F.), *Éloge inédit de S. Athanase l'Athonite*, pp. 26-39.

GAIFFIER (B. de), *De l'usage et de la lecture du martyrologe. Témoignages antérieurs au XIe siècle*, pp. 40-59.

ASTRUC (Ch.), *Autres fragments palimpsestes d'un ménologe prémétaphrastique de septembre*, pp. 60-64.

COENS (M.), *Un martyrologe de S. Géréon de Cologne*, pp. 6-590.

DEVOS (P.), *S. Grégoire de Naziance et Hellade de Césarée en Cappadoce*, pp. 91-101.

FIEY (J.-M.), *Les saints Serge de l'Iraq*, pp. 102-114.

STRAETEN (J. van der), *Les actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne. Étude littéraire*, pp. 115-144.

HALKIN (F.). *L'hagiographie byzantine dans la dernière tranche (mss 901-1371) du supplément grec de Paris*, pp. 145-159.

HALKIN (F.), *Une nouvelle recension de la Vie de sainte Euphrasie*, p. 160.

GROSJEAN (P.), *Saints anglo-saxons des marches galloises. A propos d'un ouvrage récent*, pp. 161-169.

Bulletin des publications hagiographiques, pp. 170-234.

HALKIN (F.), *La légende crétoise de S. Tite*, pp. 241-256. Texte et Comm.

DUBOIS (J.), *Le martyrologe métrique de Wandelbest*, pp. 257-294.

ŠEVČENKO (Ihor), *On a lacuna in the « Life » of Saint John the younger*, pp. 294-302. Text of an unpublished fragment from Vindob. Ph. Gr. 95 of Metochites' life of St. J. the younger.

GAIFFIER (Baudouin de), *Les Sts Raven et Rasiphe vénérés en Normandie*, pp. 303-319.

GROSJEAN (Paul), *Un fragment d'obituaire anglo-saxon du VIIIe siècle naguère conservé à Munich. Appendices :* I. *L'inscription latine*

de Hackness. II. *Sur le culte en Écosse de S. Colman, évêque de Dromore,* pp. 320-345.

DEVOS (Paul), *S. Pierre Ier, évêque de Sébastée dans une lettre de S. Grég. de Naz.,* pp. 346-360. Les attestations de l'existence de Pierre Ier de S. — Années d'épiscopat de S. Pierre II de S., frère de S. Basile et S. Grég. de Nysse.

COENS (Maurice), *Analyse du légendier perdu de l'abbaye d'Acey, près de Besançon, d'après les archives bollandiennes,* pp. 361-388.

HALKIN (François), *Mss grecs des fonds « Hist. » et « Phil. » à Vienne et du fonds « Holkham » à Oxford,* pp. 389-411.

GARITTE (G.). *La Passion de S. Élien de Philadelphie,* pp. 412-446, Comment., texte géorgien, traduction latine.

STRAETEN (Joseph van der), *Les actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne. Le texte de Farfa,* pp. 447-468. Édition critique et commentaire.

Bulletin des publications hagiographiques, pp. 469-501.

Ouvrages envoyés à la Réd., pp. 502-508.

REVUE BÉNÉDICTINE, Tome LXX, 1960 et LXXI, 1961, Abbaye, de Maredsous, Belgique.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

Touchent directement aux études byzantines : HARL (M.), *Le guetteur et la cible : les deux sens de σκοπὸς dans la langue religieuse des Chrétiens* (pp. 450-468) ; LACAMBRADE (C.), *Perspectives nouvelles sur les Hymnes de Synésios* (pp. 439-449) ; IRGOIN (J.), *Trois catalogues de mss grecs* (pp. 275-290) ; ROBERT (J.) et ROBERT (Louis), *Bulletin épigraphique* (pp. 119-268).

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1961, fasc. 1, accompagné de *Tables générales des tomes LI-LXXIII (1938-1960).*

Ouvrages en langue russe

KROPOTKIN (V.V.), *Klady Rimskich Monet na territorij S.S.S.R.,* Archeologija S.S.S.R. *I'* 4-4 (*Trésors de monnaies romaines sur le territoire de l'U.R.R.S.,* Archéologie U.R.R.S. *Γ* 4-4), 134 pp. in-4°. Introduction, catalogue de 1733 pièces (pp. 39-115) indices cartes, illustrations et tables. Hors texte, 11 cartes, 3 pl., Moscou, 1961.

TICHOMIROV (M. N.) et MILOV (L. V.), *Zakon Sudnij Ljudem,* Kratkoj Redakcij, pp. 1-177, 1961, Moscou. Introduction, édition critique des différents mss, version russe. Les pp. 115-177 sont

consacrées à des facsimilés des différents mss. Les éditeurs font remonter la *Zakon* à l'archevêque Clément (1276-1299) et au prince Dimitri Alexandrovič. Par contre A. V. Solovjev écrit « Depuis la christianisation de la Bulgarie on y voit apparaître le *Zakon Sudnyj Ljudem* considéré comme le plus ancien code slavc. Il est bien probable que ce soit une œuvre de Saint Méthode, composée tandis qu'il était encore stratège d'une peuplade slave en Macédoine avant 850. Cette petite œuvre n'embrasse que 32 articles dont 27 sont empruntés à l'*Éclogue*, avec quelques modifications » (XIIe Congrès international des études byzantines, *Rapports complémentaires - Résumés*, p. 107).

Tichomirov (M. N.) et Milov (L. V.), *Zakon Sudnyj Ljudem*, Trostrannoy : Svodnoy Redakcij, pp. 284, pp. 175-281 facsimilés, Moscou, 1961.

Vizantijckie Očerki, Moscou, 1961, 201 pp. : Tikhomirov (M.), *La route de Russie en Byzance aux XIVe-XVe siècles* ; Suzumov (M.), *La lutte pour les formes différentes de développement du féodalisme à Byzance* ; Kourbatov (G.), *Études sur l'expansion de la révolte de Procope* (365-366) ; Oudaltsova (S.), *L'esclavage et le colonat en Italie byzantine de la deuxième moitié du VIe et au VIIe siècle (principalement sur la base des données des papyrus de Ravenne ;)* Lipchitz (E.), *Sur le caractère social de la réforme judiciaire à Byzance au VIIIe siècle* ; Abramson (M.). *La seigneurie en Italie du Sud aux IXe-XIe siècles* ; Ossipova (K.), *Le système des klasmata à Byzance aux Xe-XIe siècles* ; Každan (A.), *Exkousseia et exkoussates à Byzance aux Xe-XIIe siècles* ; Litavrine (G.), *Kékauménos, l'auteur du « Strategicon », était-il un féodal?* ; Khvostova (X.), *Certains problèmes de la rente féodale du XIVe siècle (d'après les données des praktica d'Iviron)*.

Každan (A. P.), *Derevnia i gorod v Bizantij* (*Village et ville à Byzance*), pp. 429, Moscou 1960.

Litavrin (G. G.), *Bolgarija i Vizantija v XI-XII vv*, 470 pp., 2 cartes.

Pigulevskaja (N. V.), *Istorija Mar Jabalachi III i Rabban Caumi* (*Histoire de Mar Yaballaha III et de Raban Sauma*), analyse, traduction, notes et index, 161 pp., 3 ill., Moscou, 1959.

Grekov (B. D.), *Polica - Opyt izučenija obščestvennych otnošenijv Police XV-XVII vv.* (*Essai d'étude des rapports sociaux à Polica aux XVe-XVIIe s.*), 318 pp., 1 carte. En appendice, texte et

traduction de la « rédaction renouvelée de l'ancien » (en 1440) du « Statut politique », et quelques autres documents.

LIPCHITZ (E.), *Očerki istorii Vizantijskogo obščestva i kultury.* VIII. *Pervaja polovina IX veka.* (*Essai historique sur la société et la culture byzantines.* VIII. *Première moitié du IXe siècle*), Moscou-Leningrad, 1961, 481 pp., 40 pl., indices.

TATIŠČEV (V. N.), *Istorija Rossijskaja*, I (*Histoire Russe* en sept volumes, volume I), édité par M. P. IROŠNIKOV et Z. N. SAVELJEVA sous la direction de A. I. ANDREEV, S. N. VALK et M. N. TICHOMIROV, 499 pp., illustrations, notes. (Tatiščev vécut de 1686 à 1750).

KAŽDAN (A. P.). *Iz istorii Vizantijskoj Chronographie X v.* - 1. *O sostave tak nazyvacmoj « Chroniki prodolžatelja Pheophana »* (*Sur l'histoire de la chronographie byzantins du Xe siècle.* 1. *Sur l'ensemble appelé « Continuateurs de Théophane »*), Vizantijckij Vremennik, XIX, pp. 76-96.

KAŽDAN (A. P.), *Iz istorii Vizantino-Vengerskich svjazej vo vtoroj polovine XI v.* (Sur l'histoire byzantino-hongroise dans la seconde moitié du XIe s.), Acta Antiqua Acad. Sc. Hung., X, 1962, pp. 153-166.

KAŽDAN (A. P.), *Iz istorii Vizantijskoj Chronographii X v.*. 2. *Istočniki Ljva Diakona i Skylici dlja istorii tretjej četverti X stoletija* (2. *Les sources de Léon Diacre et de Skylitzès pour l'histoire du troisième quarte du Xe siècle*), Viz. Vremennik, XX, pp. 106-128.

SOLOVJEV (A. V.), *Rusiči i Rusoviči*, « Slovo » i « Zadonščina » po nekomorym dannym morphologii, Moscou-Leningrad, 1962, pp. 276-299.

P. K.-H.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace v

Bibliographie de Paul VAN DEN VEN, avec un Avant-Propos de P. ORGELS VII

Articles

Ch. SAUMAGNE, La persécution de Dèce en Afrique, d'après la correspondance de S. Cyprien 1-30

H. GRÉGOIRE, Hellenica et Byzantina 31-52

R. DRAGUET, A la source de deux apophtegmes grecs (*PG.* 65, Jean Colobos 24 et 32) 53-62

G. GARITTE, Une nouvelle Vie grecque de S. Grégoire d'Arménie 63-80

E. BIHAIN, La source d'un texte de Socrate (*H.E.*, II, 38, 2) relatif à Cyrille de Jérusalem 81-92

A. VAN LANTSCHOOT, Un second témoin éthiopien du « Pasteur » d'Hermas 93- 96

P. DEVOS, Anastase le Bibliothécaire. Sa contribution à la correspondance pontificale. La date de sa mort 97-116

P. KARLIN-HAYTER, New Arethas Documents III . 117-128

P. KARLIN-HAYTER, La date de Plotin, archevêque de Thessalonique 129-130

Ph. GRIERSON & R. J. H. JENKINS, The date of Constantine VII's Coronation 131-138

G. OSTROGORSKIJ, La Commune rurale byzantine. Loi agraire - Traité fiscal - Cadastre de Thèbes . 139-166

R. BROWNING, The Patriarchal School at Constantinople in the twelfth century 167-202

G. SCHIRÒ, Struttura e contenuto della cronaca dei Tocco 203-250

J. LAFONTAINE-DOSOGNE, Un thème iconographique peu connu : Marina assommant Belzébuth 251-259

M. Canard, La prise d'Héraclée et les relations entre Hārūn ar-Rashīd et l'empereur Nicéphore Ier . . . 345-379
H. Grégoire, Thomas Dephourkinos du monastère de Kyminas et le quatrième mariage de Léon VI le sage 381-386
P. Karlin-Hayter, New Arethas Documents IV . 387-487

Mémoires et documents

Ch. Delvoye, Études d'architecture paléochrétienne et byzantine 261-310
Ch. Delvoye, Études d'Architecture paléochrétienne et byzantine. II. L'Abside 489-547
V. Christides. An arabo-byzantine novel ʿUmar b. Al-Nuʿmān compared with Digenes Akritas . . . 549-604

Chronique

J. de Malafosse, Chronique de Droit byzantin . . 605-619

Notes et informations

S. G. Mercati, Nota a due passi del canone di Sant' Andrea di Creta per San Giorgio 311-312
Bibliographie d'Enrica Follieri 313-314

Comptes rendus

A. P. Každan, Two Byzantine Chronicles (in Russian), par P. Karlin-Hayter 315-319
V. N. Lazarev, Théophane le Grec et son École, par J. Blankoff 320-322
Maria Moser-Philtsou, Lehrbuch der neugriechischen Volkssprache, par H. Grégoire 621-623

Ouvrages reçus par la rédaction 323-344

Ouvrages reçus par la rédaction 625-635